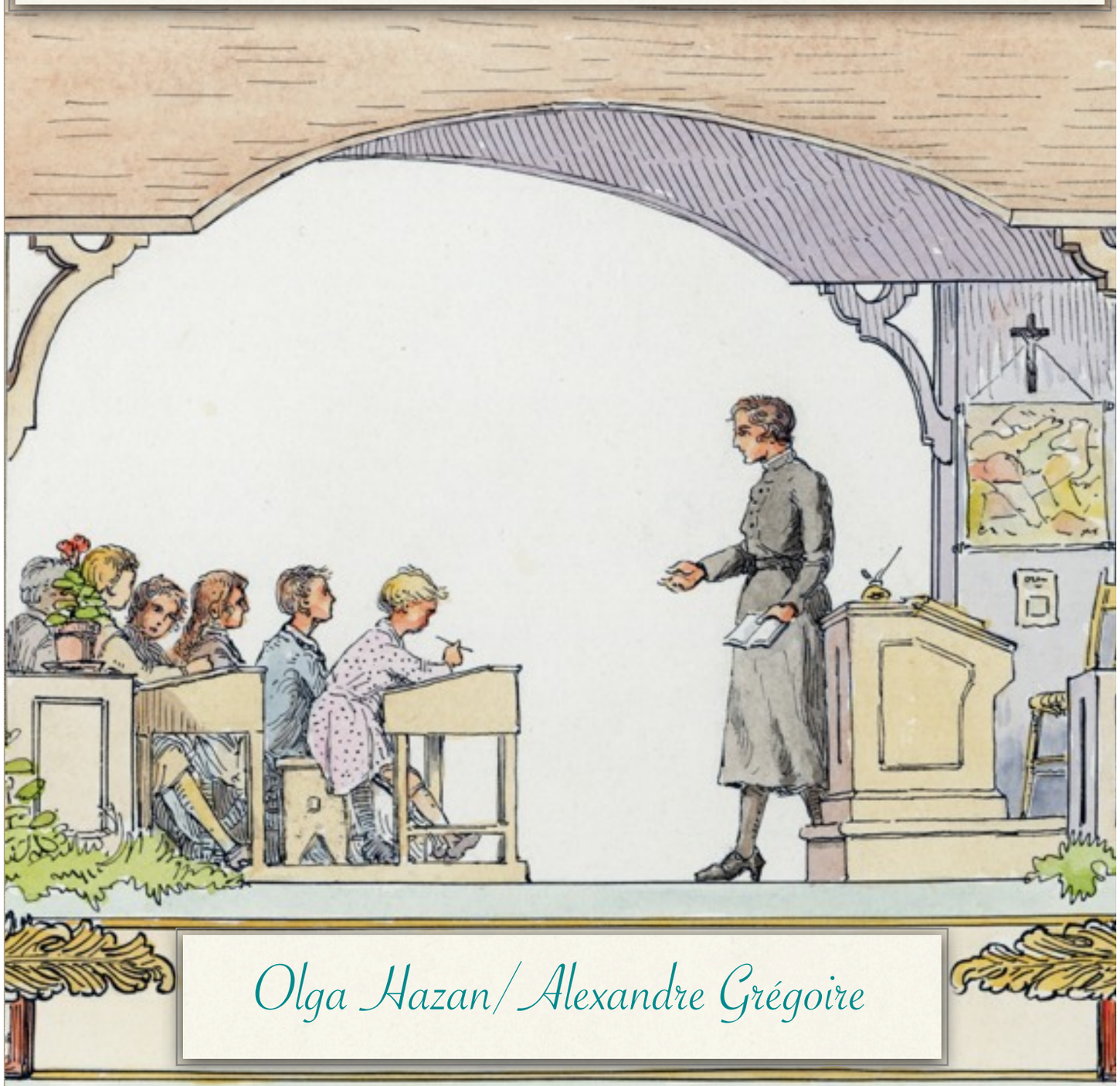
L'histoire en images du Canada français de Jean-Baptiste Lagacé

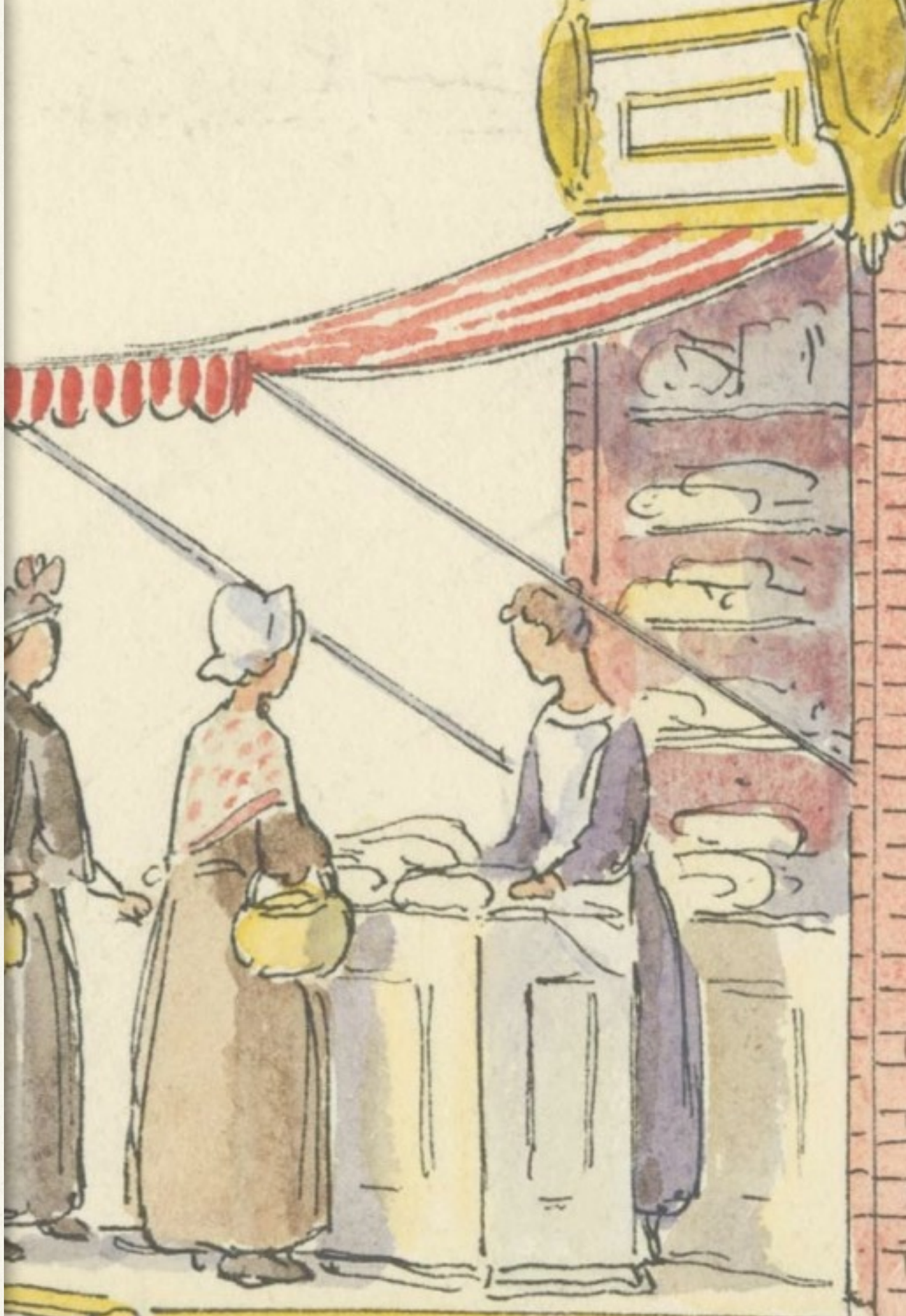


Olga Hazan/ Alexandre Grégoire

Chapitre 5

Corpus 2

Les aquarelles des chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste (suite)



1930

Je me souviens

Nouvelles séries de tableaux de mœurs et coutumes.

Dans cette série, exceptionnellement, les chars sont représentés sur roues

1. Le bon vieux temps
2. L'Ordre du Bon Temps en 1606-07 – Le gâteau des rois
3. Le contrat de mariage
4. La nuit de Noël. Photo tirée du programme
5. Le feu de la Saint-Jean au XVII[e] siècle
6. La lessive au ruisseau (ce thème sera repris pour le char 10 de 1941)
7. Le guet – Le couvre-feu et les rondes de nuit
8. La bénédiction du Jour de l'an
9. Le premier bal officiel sous le régime français
10. L'épluchette de blé d'Inde
11. Comment voyageait l'intendant en 1752
12. L'instituteur ambulant
13. Le ban au tambour ou La publicité autrefois
14. Le Sanctus à la maison (cette aquarelle sera reprise pour le char 9 de 1937)
15. La partie de cartes au corps de gardes
16. Le reposoir de la Fête-Dieu
17. La coutume de l[a] Foi et Hommage
18. La veillée au chantier

19-1. Le compérage

19-2. [Le compérage] Cette version, non reproduite dans le programme, n'est pas sur roues

19. Le *Compérage*, 1930, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

20. Les communiantes. Photo tirée du programme

21. Le bouquet à la seigneuresse

22. Le remmaillage des filets en Gaspésie (char 8 du défilé de 1927)

23. Le Mardi gras chez les jeunes

24. La partie de dames devant la forge

25. La récolte des pommes en Acadie. Photo tirée du programme

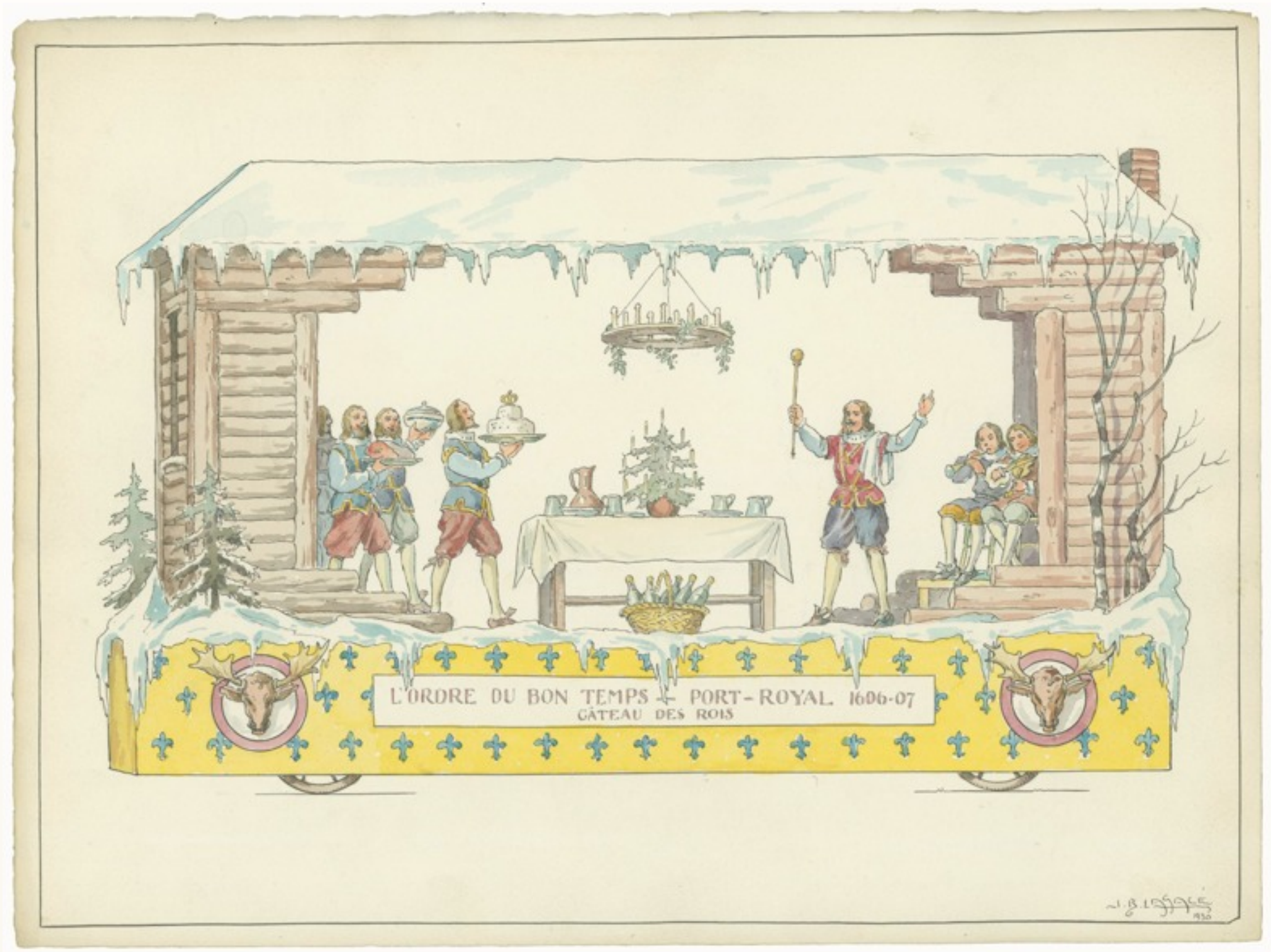
26. Le cinquantenaire de notre hymne national (cette aquarelle a peut-être été produite pour le char 33 de 1928, dont une 2e version aurait ensuite été retenue)

27. Saint Jean-Baptiste

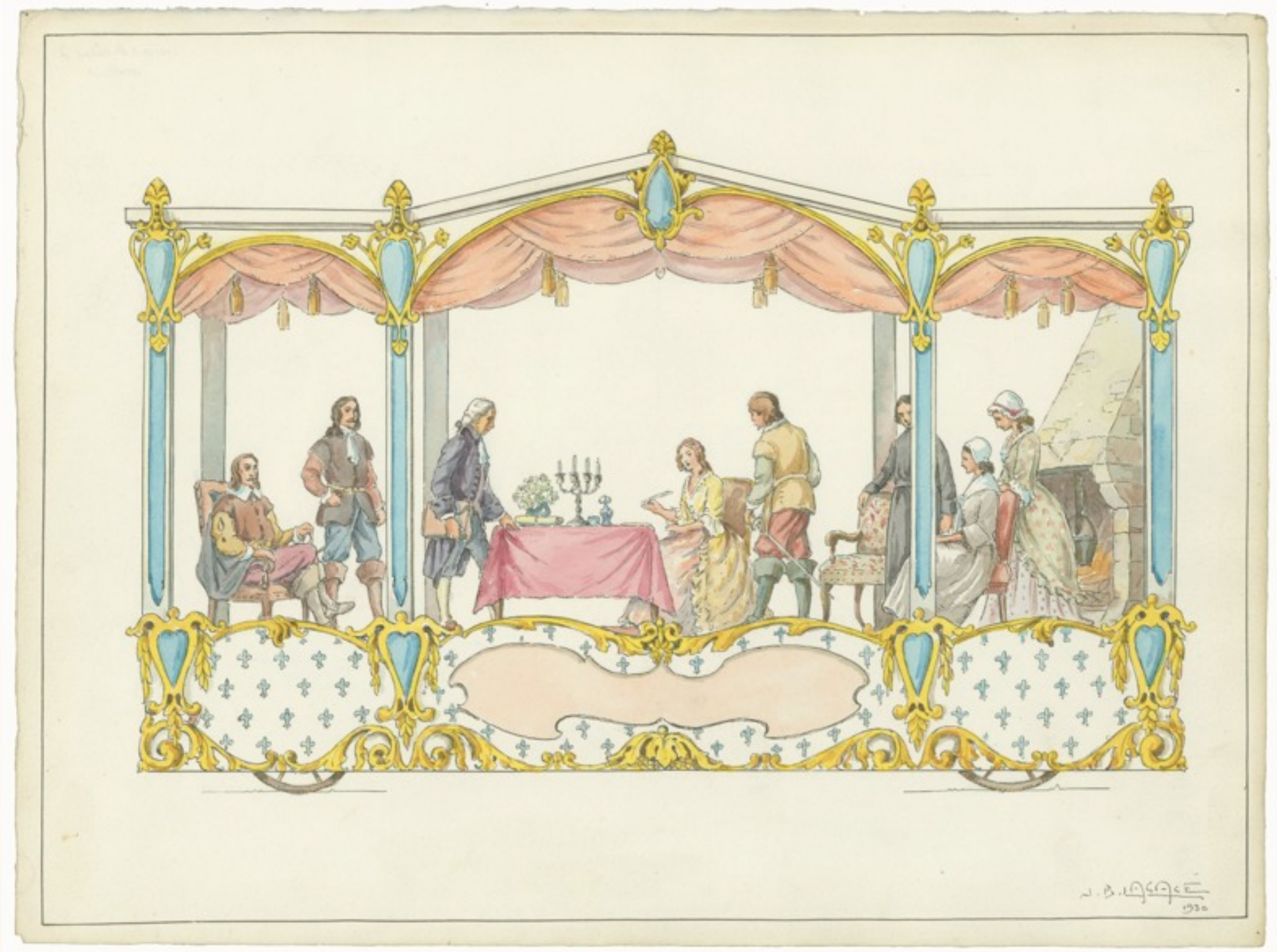
Supplémentaire (cette aquarelle représente un char sur roues et date de 1930, mais elle n'est pas reproduite dans le programme)



1. Le bon vieux temps

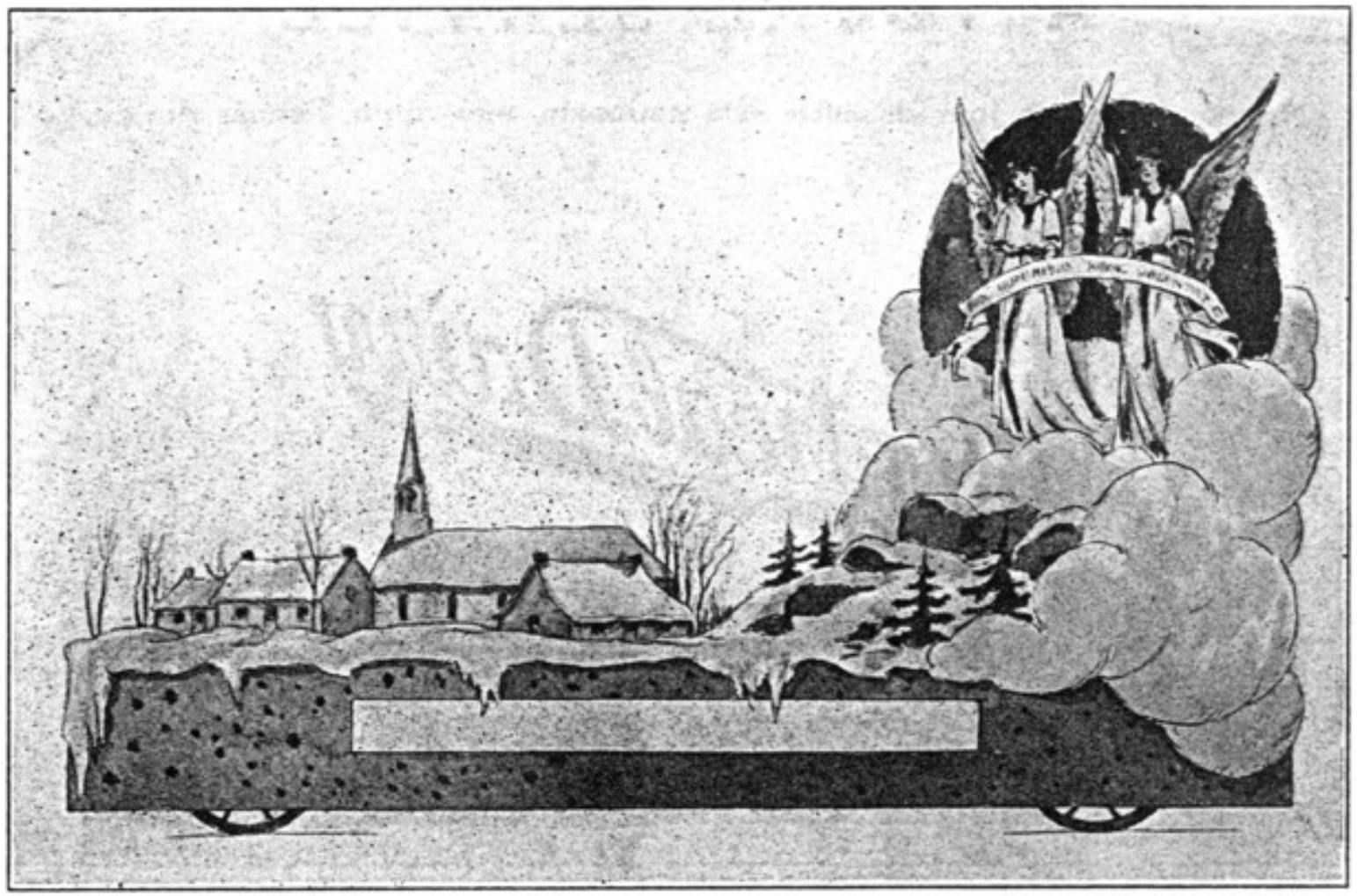


2. L'Ordre du Bon Temps en 1606-07 – Le gâteau des rois



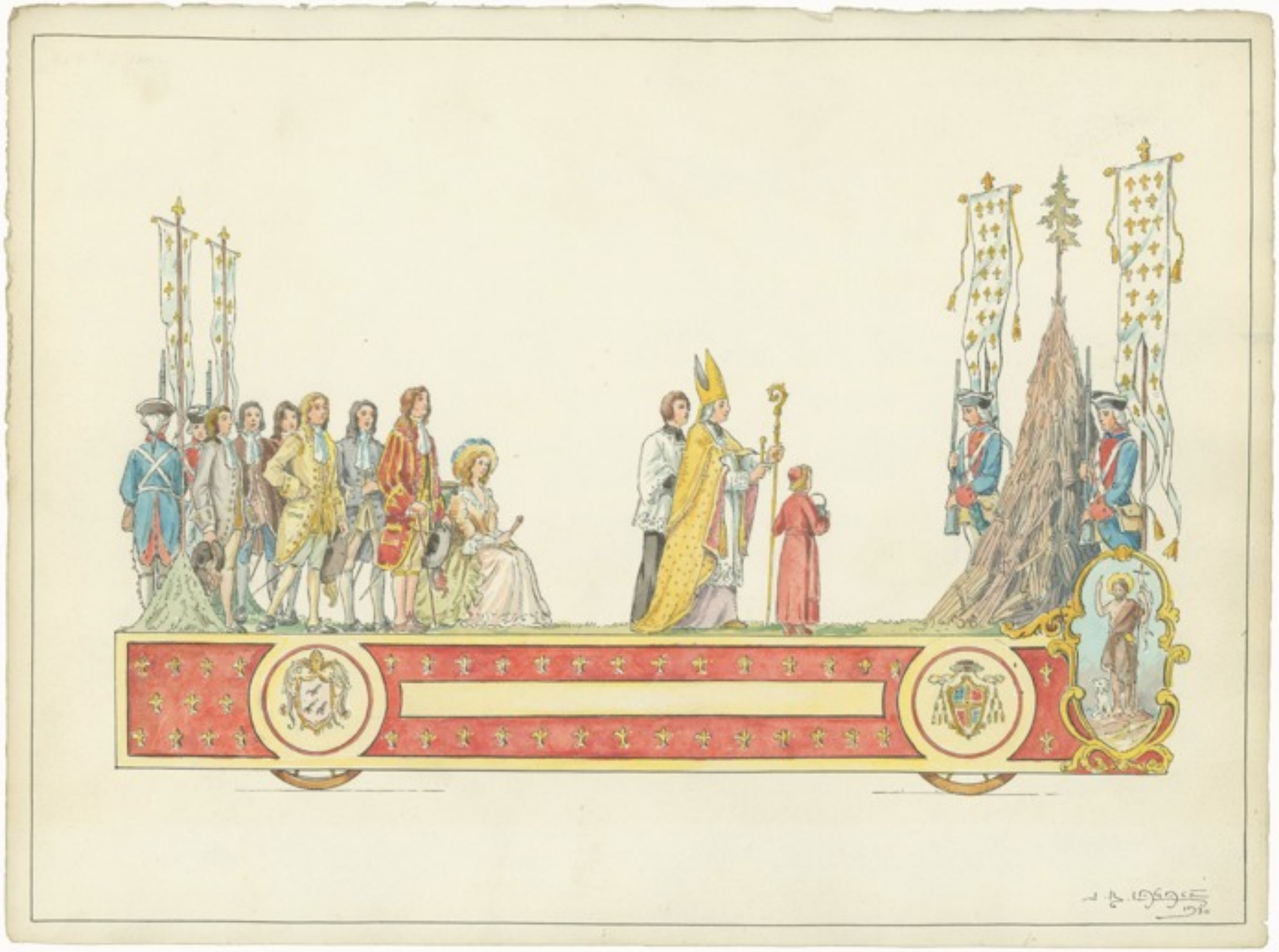
3. Le contrat de mariage

CHAR No 4 FLOAT No. 4



LA NUIT DE NOËL CHRISTMAS EVE

4. La nuit de Noël. Photo tirée du programme



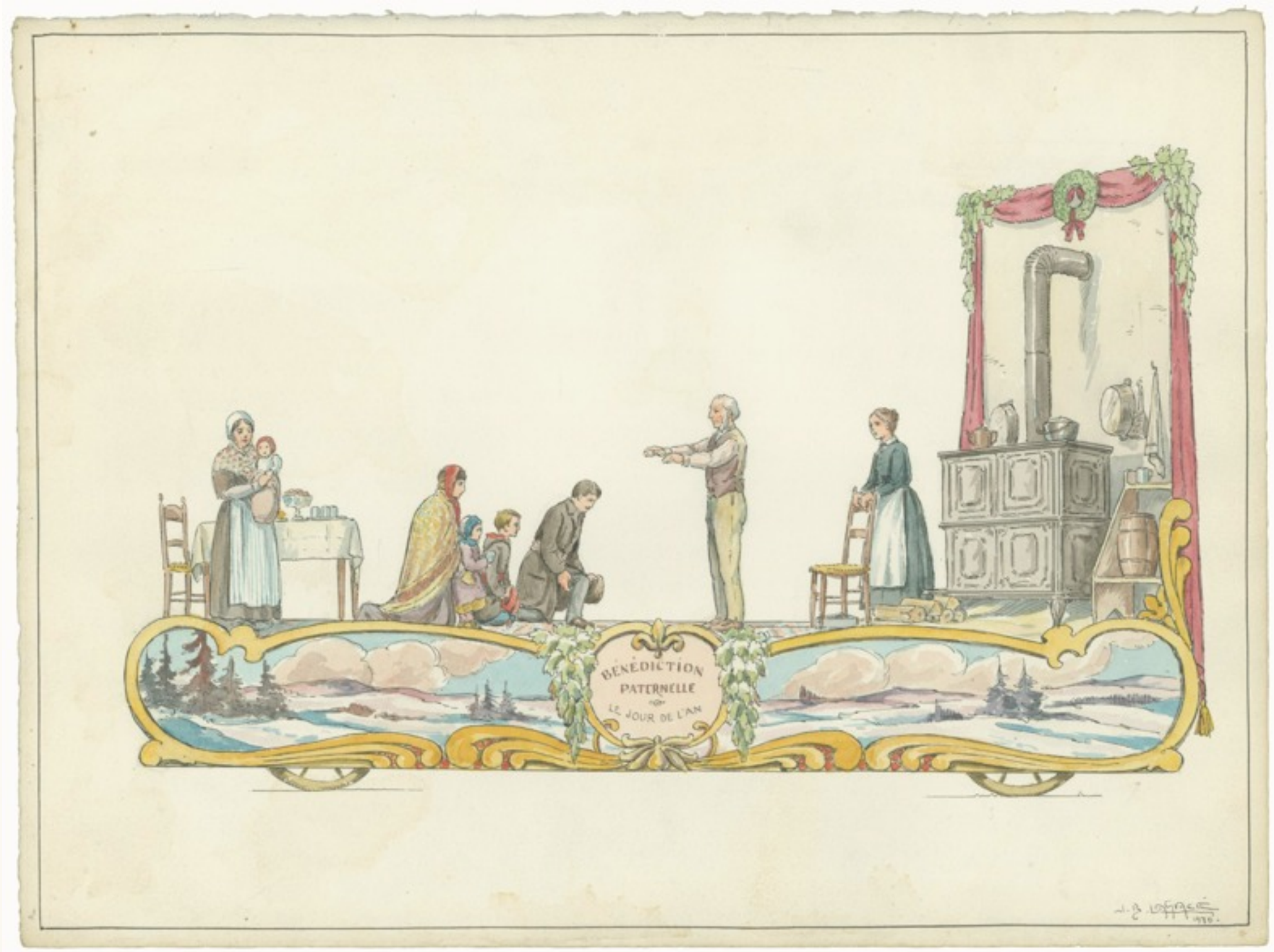
5. Le feu de la Saint-Jean au XVII[e] siècle



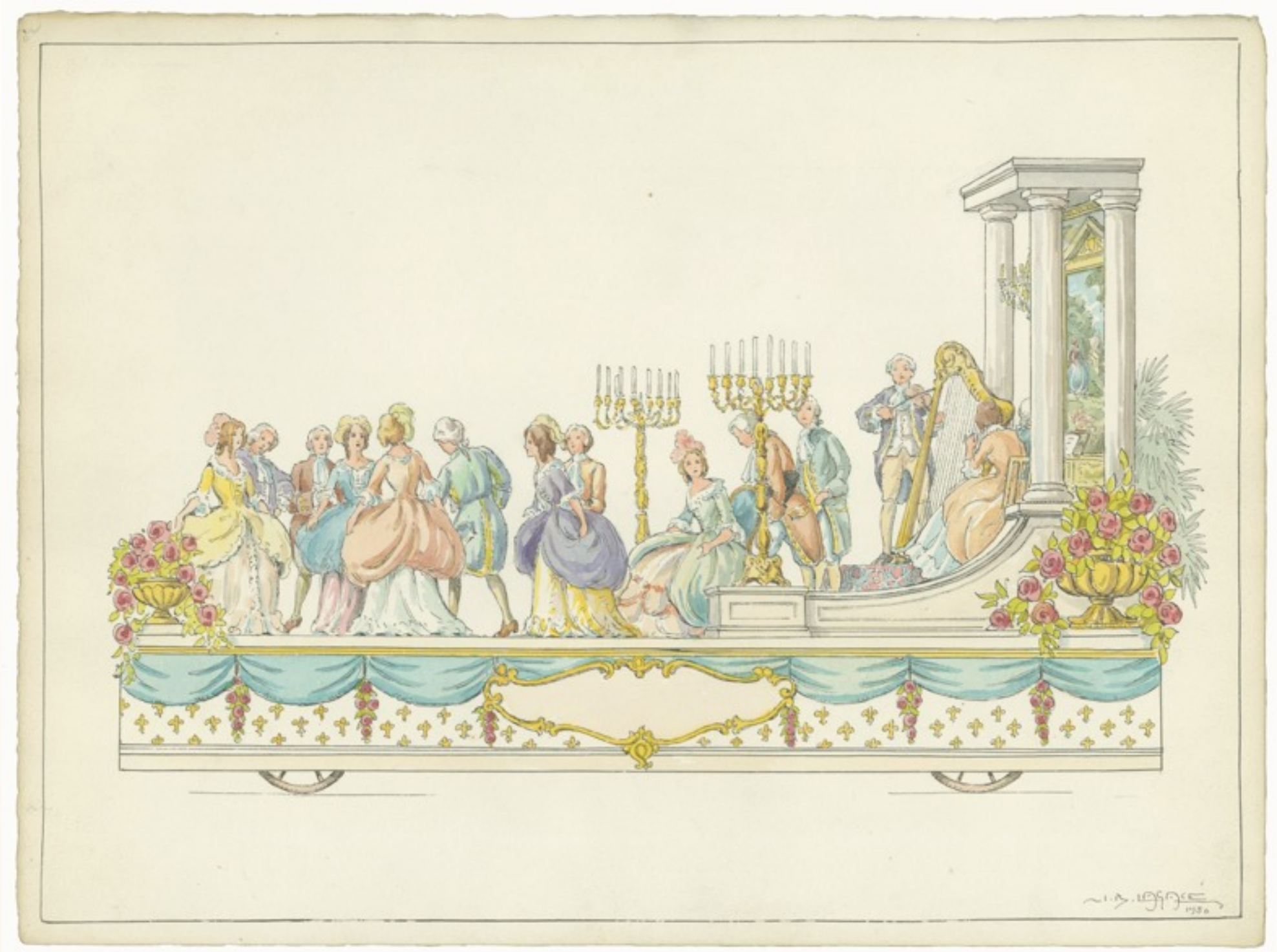
6. La lessive au ruisseau (ce thème sera repris pour le char 10 de 1941)



7. Le guet – Le couvre-feu et les rondes de nuit



8. La bénédiction du Jour de l’an



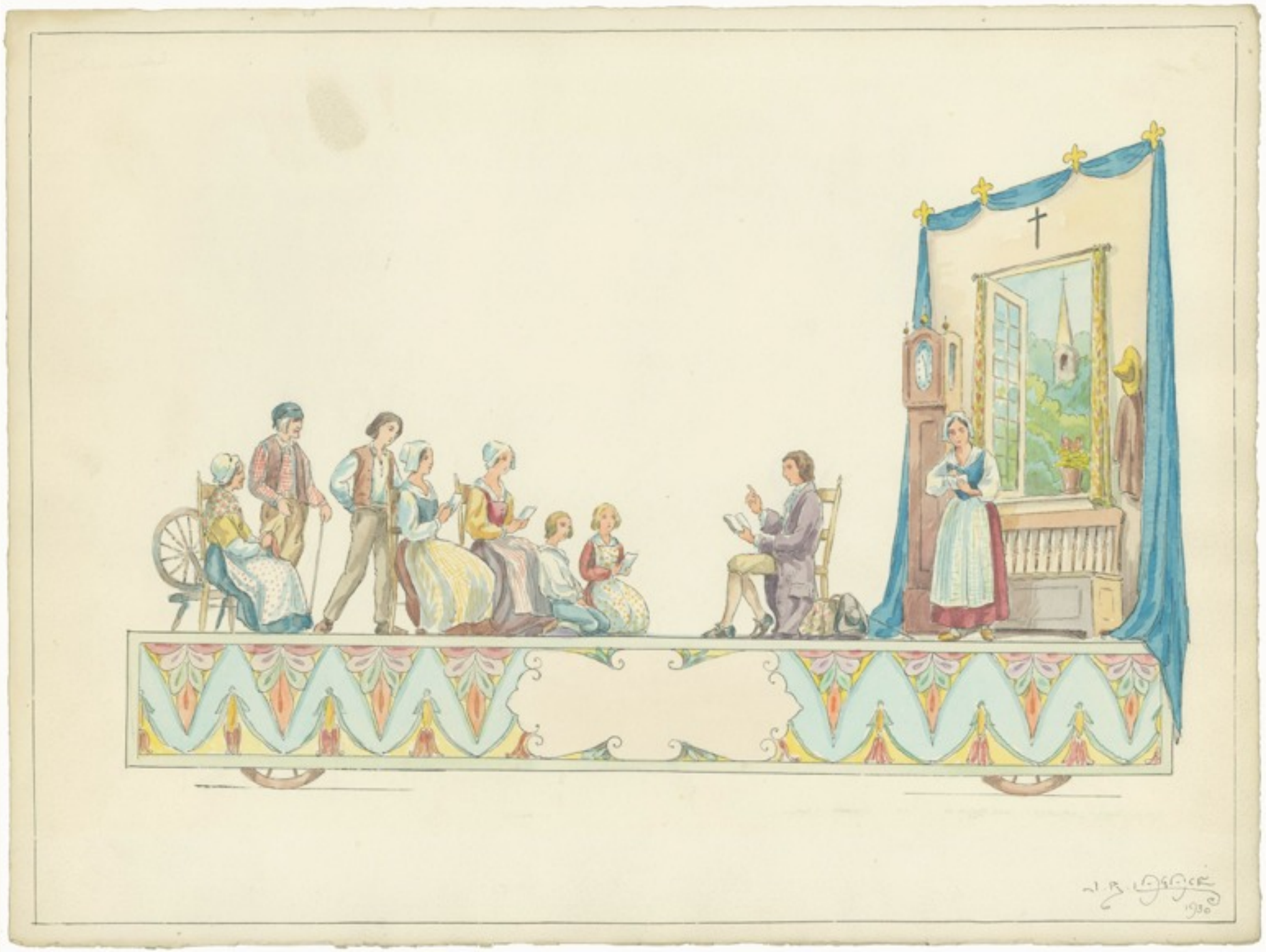
9. Le premier bal officiel sous le régime français



10. L’épluchette de blé d’Inde



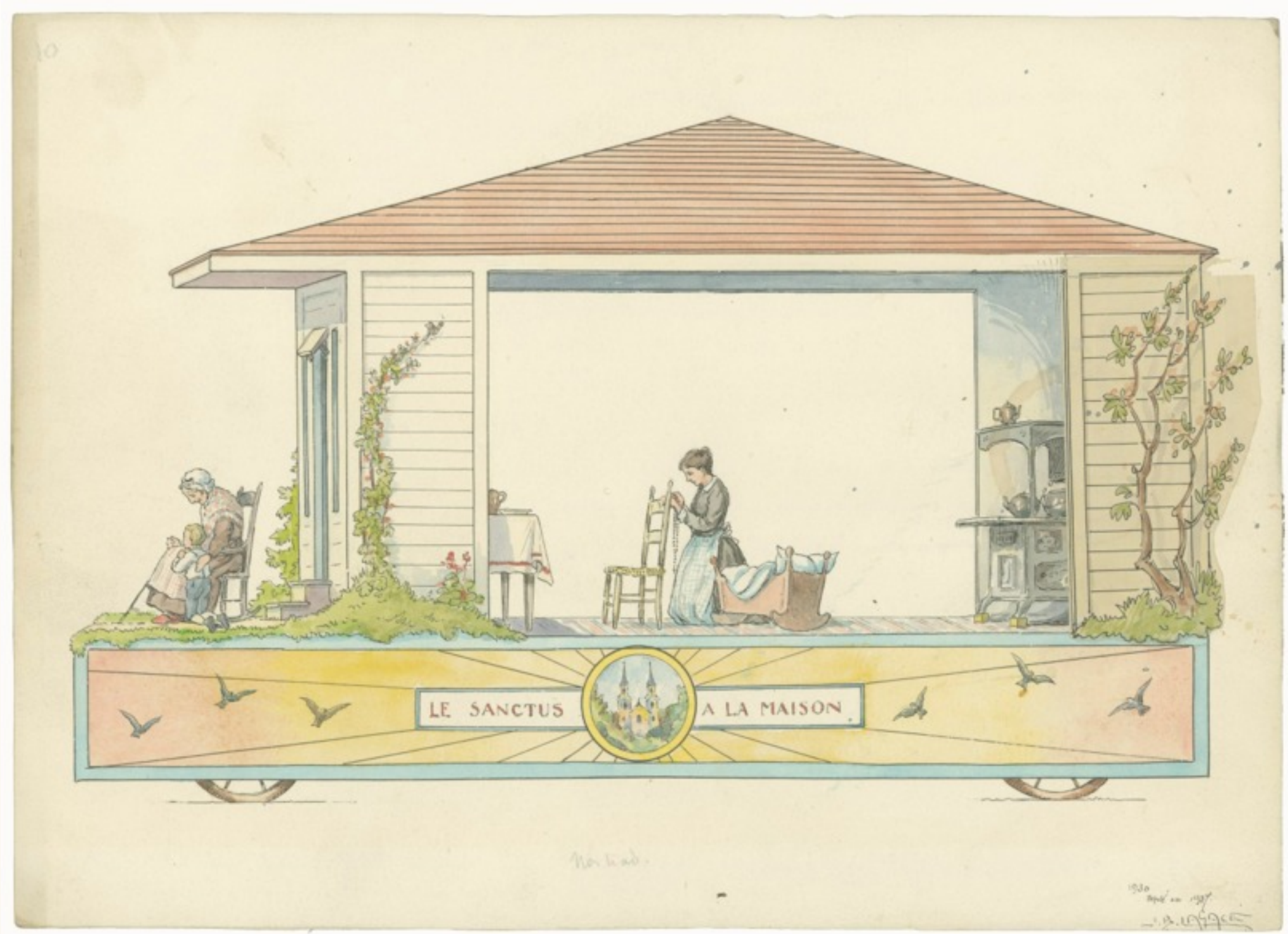
11. Comment voyageait l’intendant en 1752



12. L’instituteur ambulant



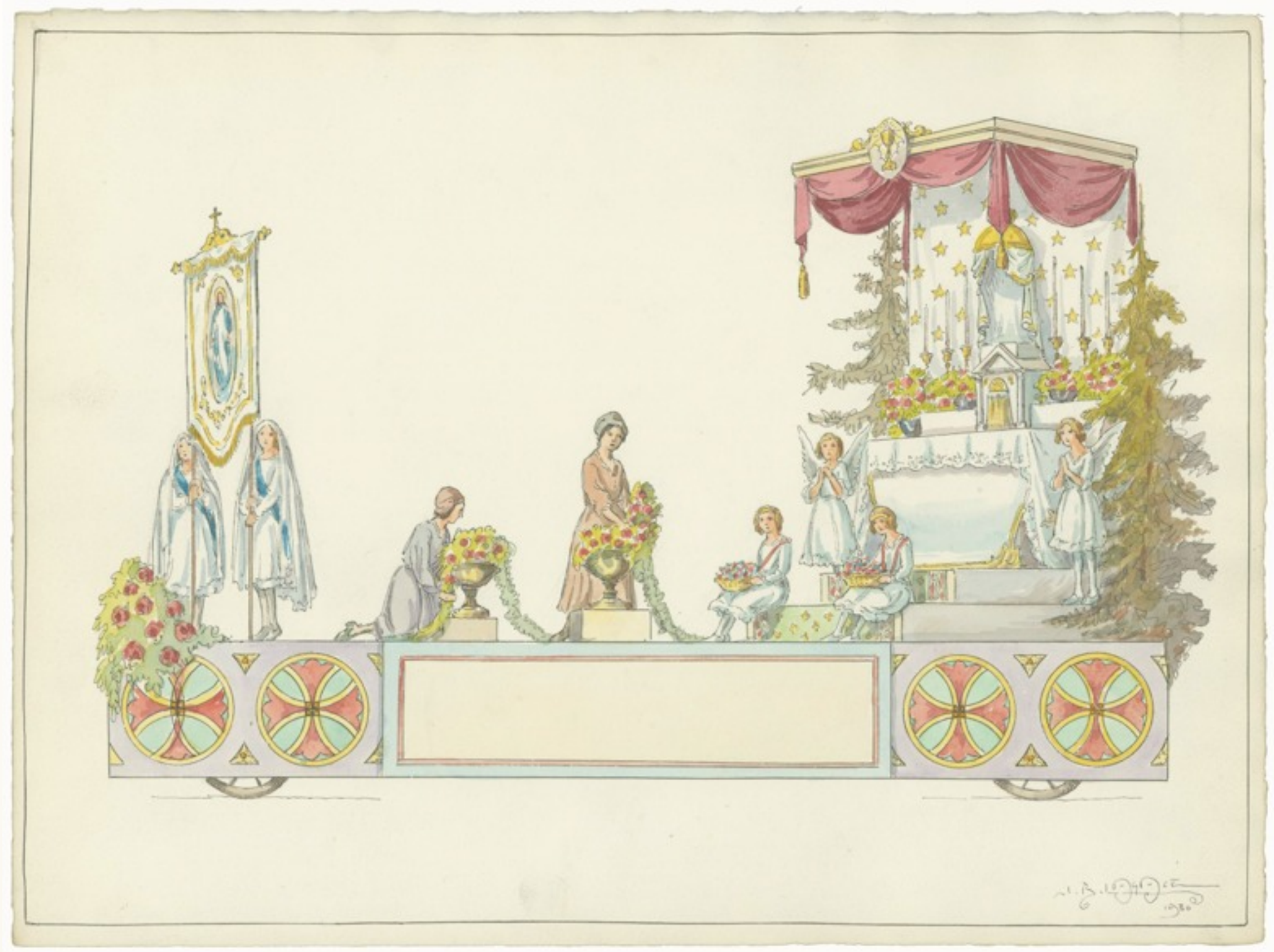
13. Le ban au tambour ou La publicité autrefois



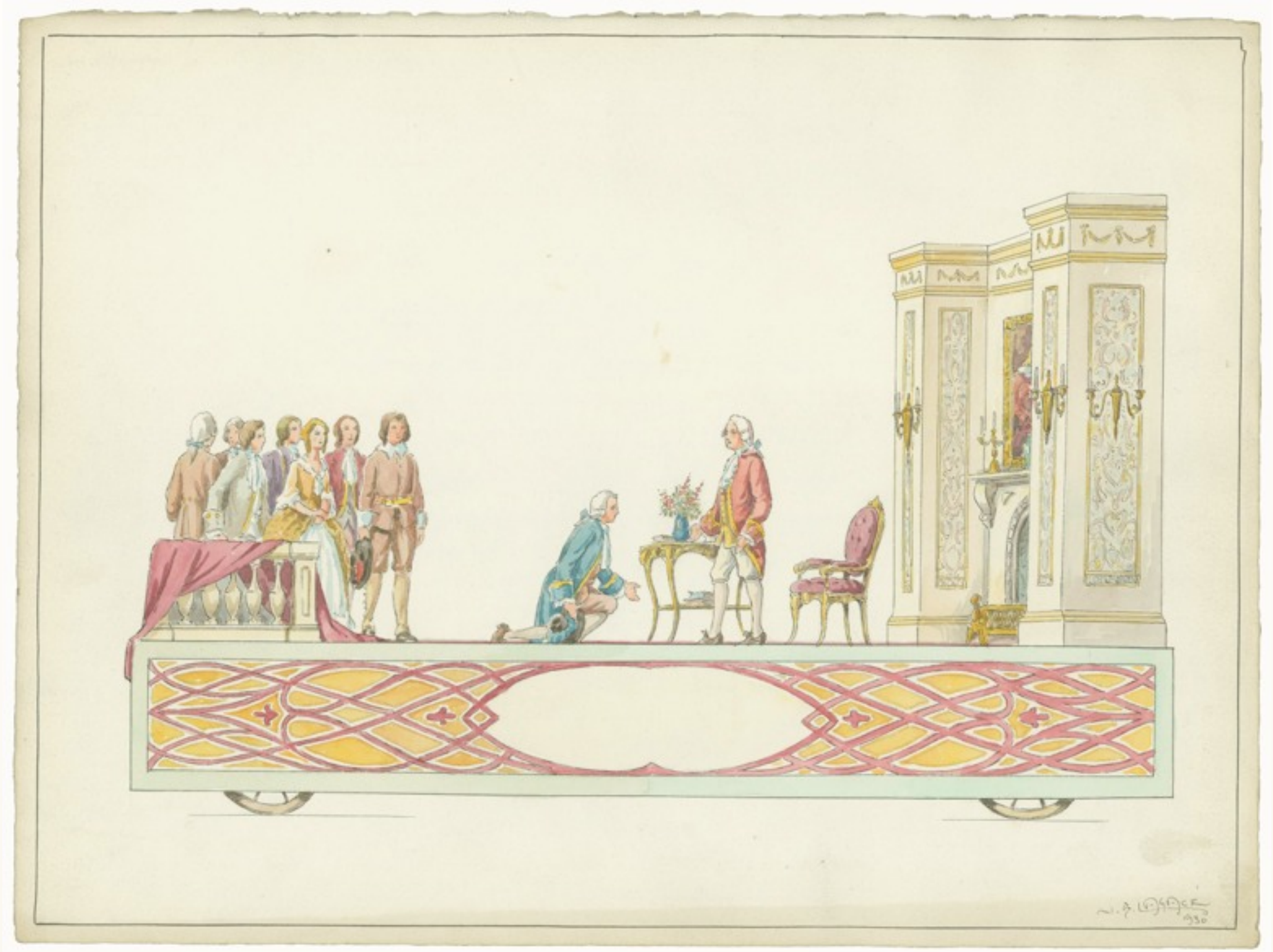
14. Le Sanctus à la maison (cette aquarelle sera reprise pour le char 9 de 1937)



15. La partie de cartes au corps de gardes



16. Le reposoir de la Fête-Dieu



17. La coutume de l[a] Foi et Hommage



18. La veillée au chantier



19-1. Le compérage

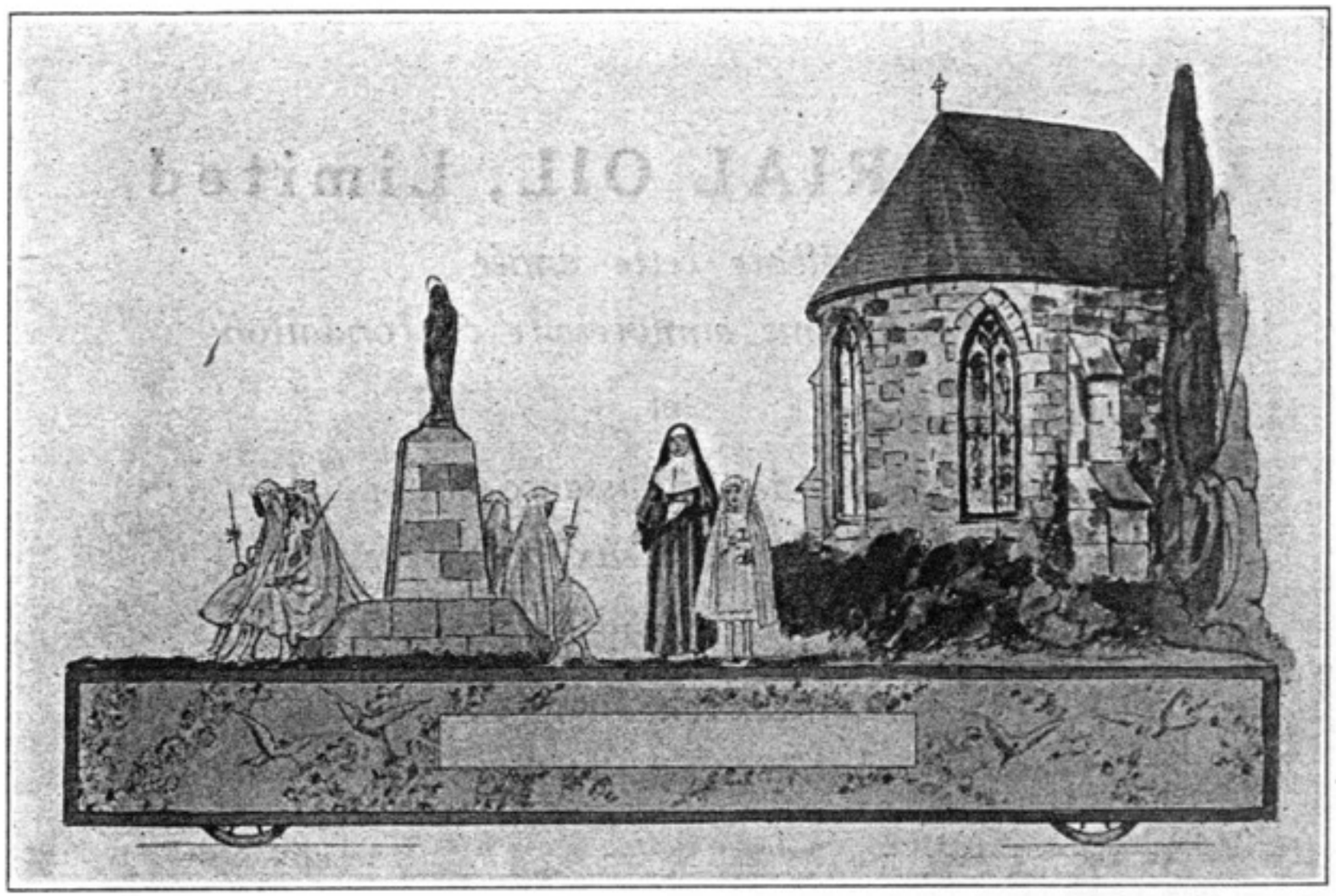


19-2.[Le compérage] Cette version, non reproduite dans le programme, n’est pas sur roues



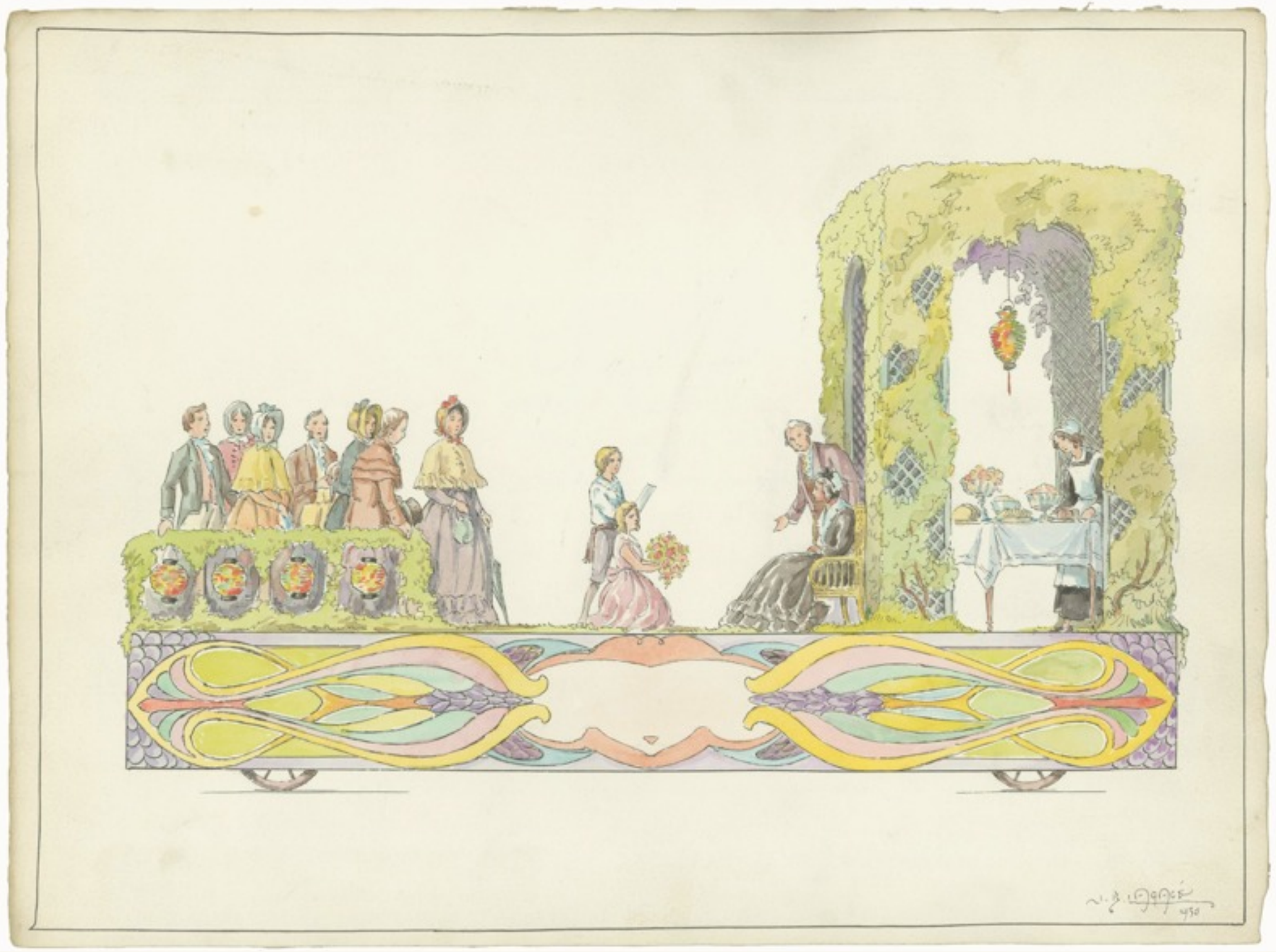
19. Le *Compérage*, 1930, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

CHAR No 20 FLOAT No. 20



LES COMMUNIANTES THE FIRST COMMUNION

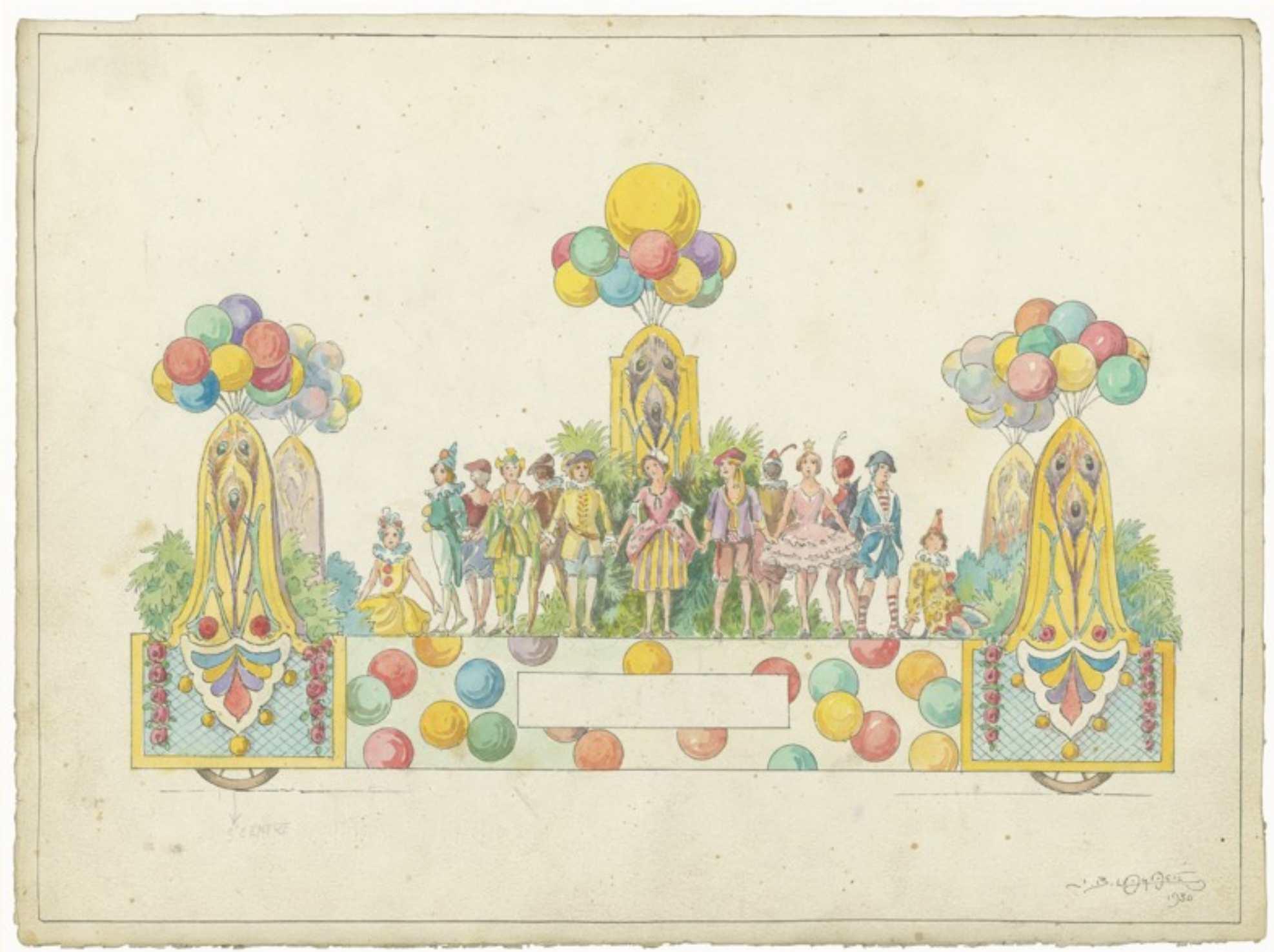
20 Les communiantes. Photo tirée du programme



21. Le bouquet à la seigneuresse



22. Le remmaillage des filets en Gaspésie (char 8 du défilé de 1927)

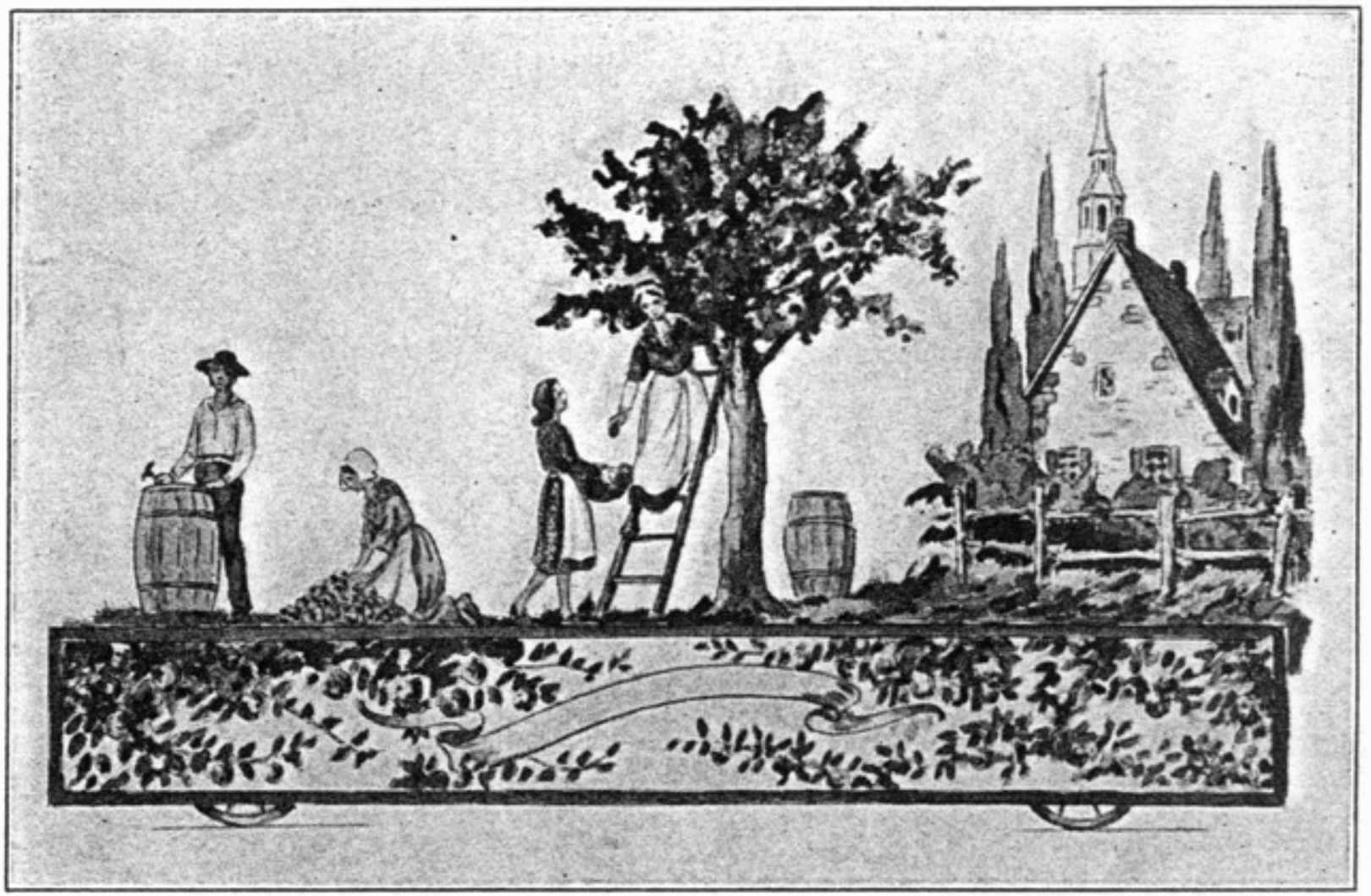


23. Le Mardi gras chez les jeunes



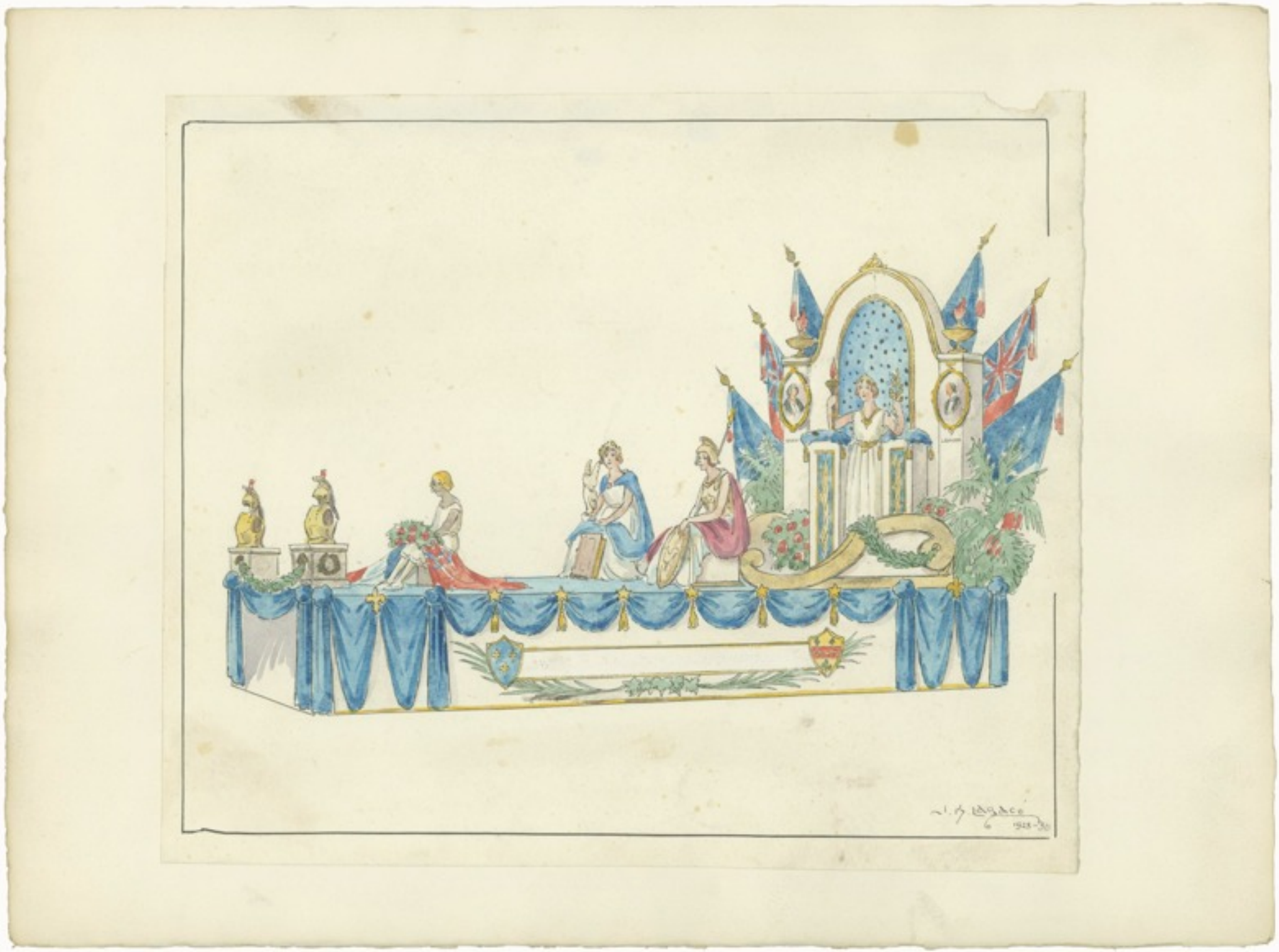
24. La partie de dames devant la forge

CHAR No 25 FLOAT No. 25

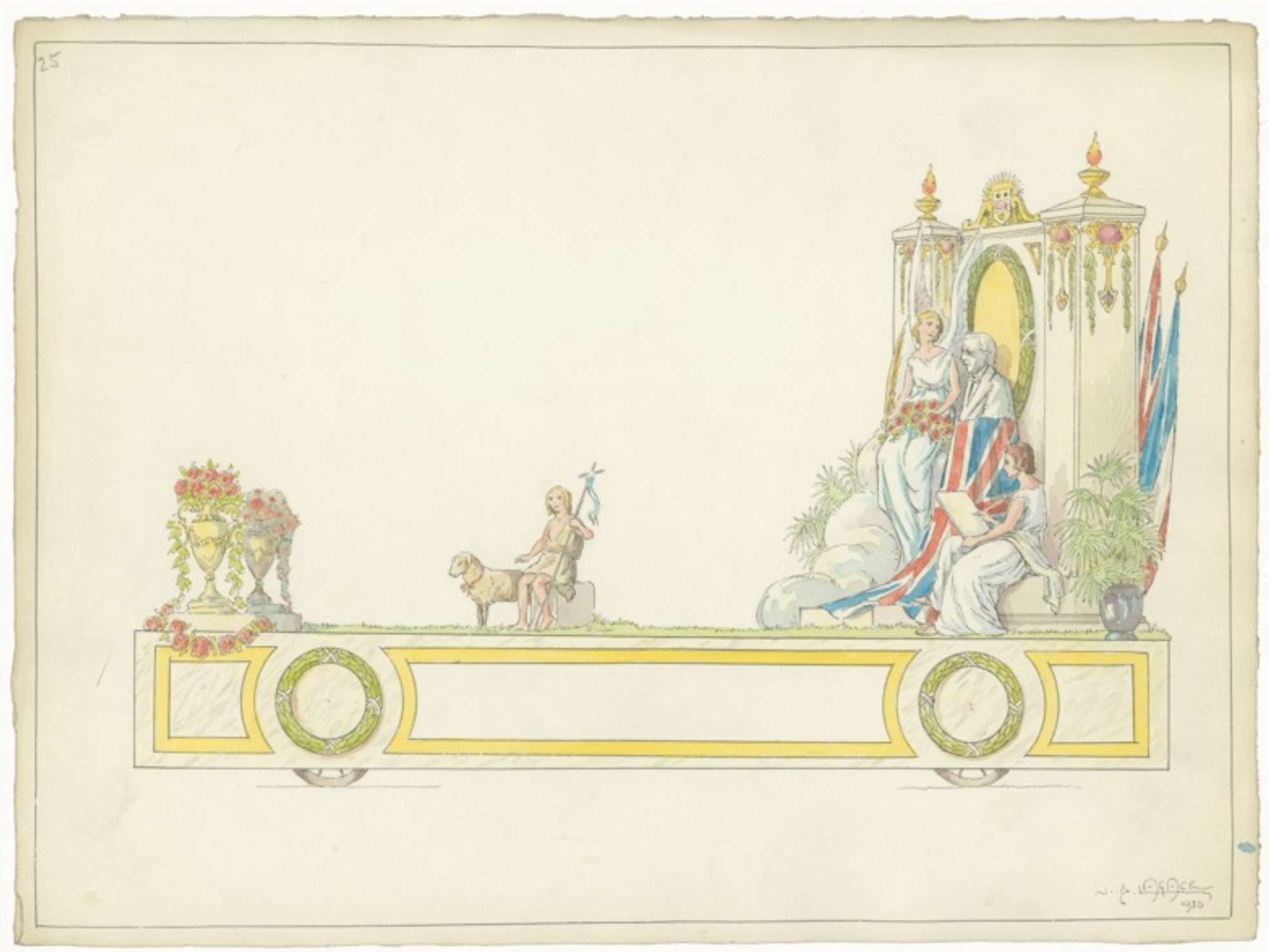


LA RÉCOLTE DES POMMES EN ACADIE THE APPLE HARVEST IN ACADIA

25. La récolte des pommes en Acadie. Photo tirée du programme



26. Le cinquantenaire de notre hymne national (cette aquarelle a peut-être été produite pour le char 33 de 1928, dont une 2e version aurait ensuite été retenue)



27. Saint Jean-Baptiste



Supplémentaire (cette aquarelle représente un char sur roues et date de 1930
mais elle n’est pas reproduite dans le programme)

1931

Vive la Canadienne !

La femme dans notre histoire.

Il n'y a pas d'aquarelle 20, ni de char correspondant dans le programme

. *Les estrades*, photo F. E. Marsan, 25 juin 1931, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

. *La foule*, 1931, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

. *La foule*, détail de la photographie précédente

1. La Canadienne dans l'histoire…

2. Champlain présentant sa femme Hélène Boullé aux chefs sauvages de Québec

3. Marie Rollet, veuve de Louis Hébert, fait labourer à la charrue en 1628

4. Jeanne Mance soignant un blessé près de la palissade de l'Hôtel-Dieu en 1650

5. Marguerite Bourgeoys quitte la ville de Troyes pour se rendre en la Nouvelle-France, 1653

6. Dame Celle du Clos et les colons de Montréal

7. Demoiselles de qualité

8. Jeanne Le Ber, première recluse canadienne

9. Madame de la Lande et l'amiral Phipps en 1690

10. Madeleine de Verchères, 1692

11. Sœur Marie Morin, premier écrivain né en Canada

12. M^{lle} de Ramezay et l'industrie forestière

13. Évangéline

14. Mère d'Youville sauve un officier anglais

15. Les dames de la Congrégation et le général Amherst. Photo tirée du programme

16. Georges III recevant M. et M^me^ Chaussegros de Léry

17. Mère Gamelin et les patriotes (cette aquarelle sera reprise pour le char 17 de 1937)

18. Une seigneuresse distribue son pain aux pauvres

19. La célèbre diva canadienne Albani chantant pour la reine Victoria

21. La fillette

22. La fiancée. Photo tirée du programme

23. La mariée

24. La mère canadienne

25. La grand'mère

26. Concordia Salus. Photo tirée du programme (rappelle le char 35 de 1927)

26 (rappel). 1885 – Le premier transcontinental, aquarelle pour le char 35 de 1927

27. Saint Jean-Baptiste (char 27 du défilé de 1930)

Supplémentaire [La pensée]. Ce char, qui porte le n° 4, ne se trouve pas dans le programme



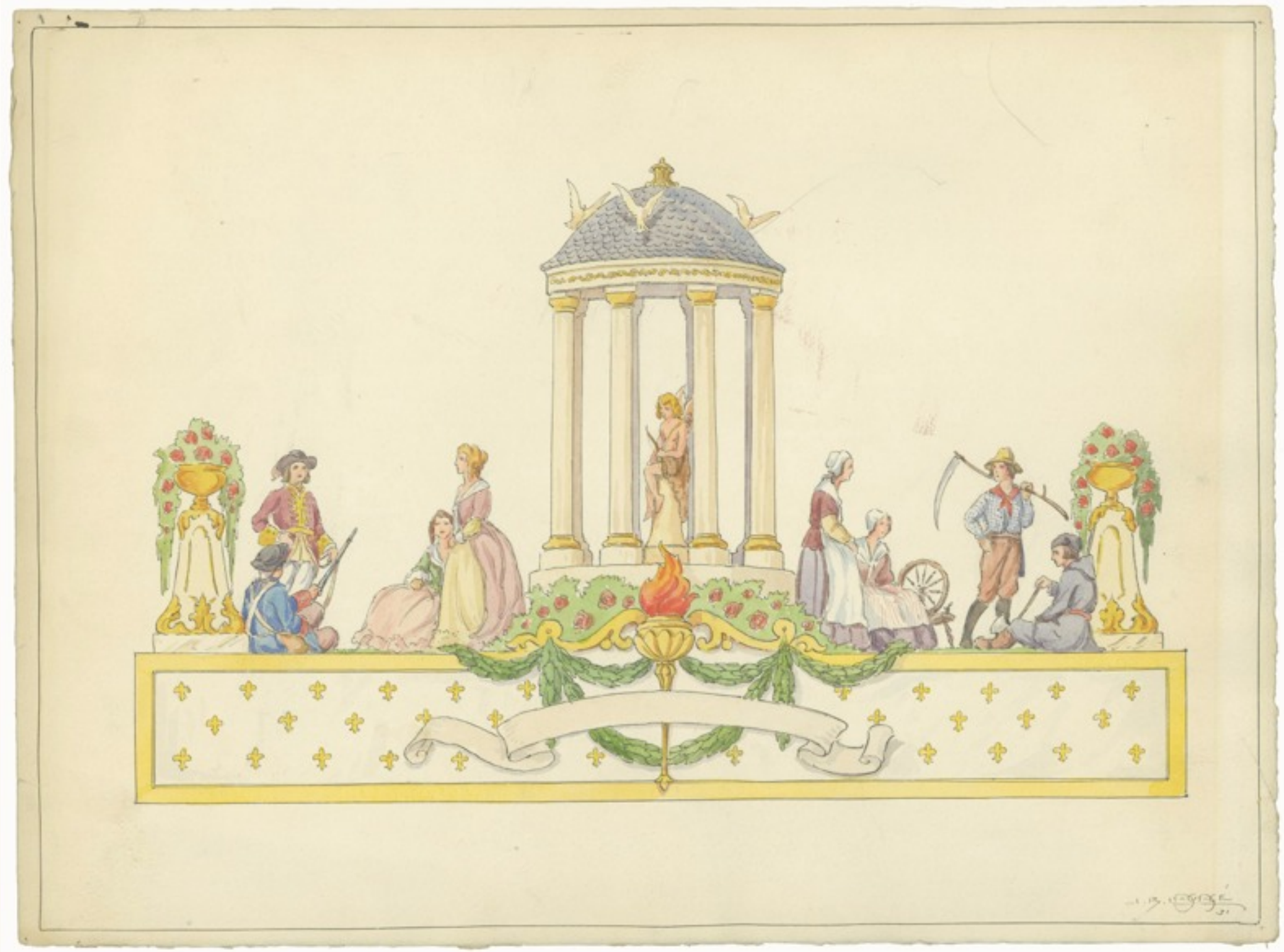
Les estrades, photo F. E. Marsan, 25 juin 1931, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



La foule, 1931, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



La foule, détail de la photographie précédente



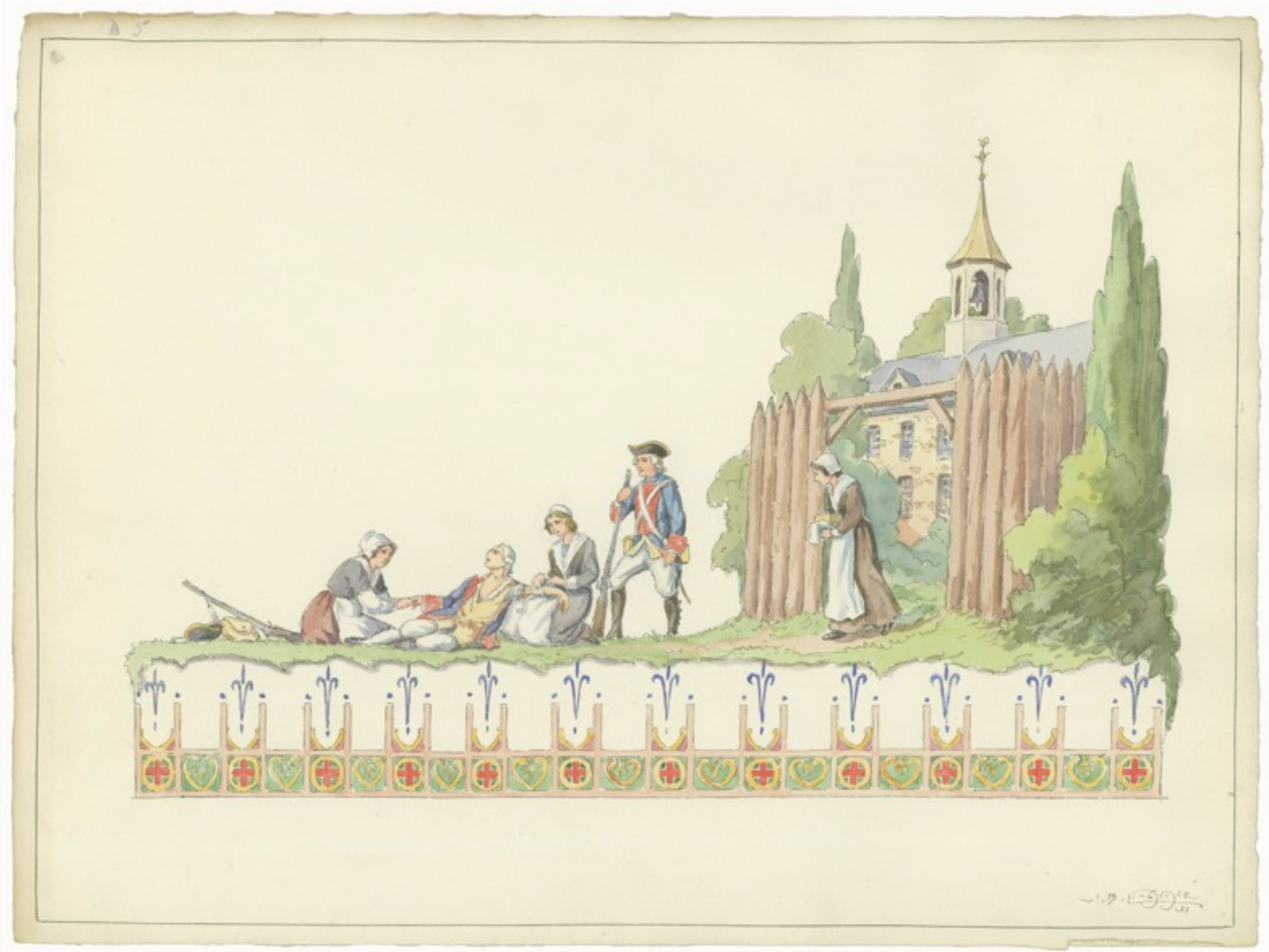
1. La Canadienne dans l’histoire…



2. Champlain présentant sa femme Hélène Boullé aux chefs sauvages de Québec



3. Marie Rollet, veuve de Louis Hébert, fait labourer à la charrue en 1628



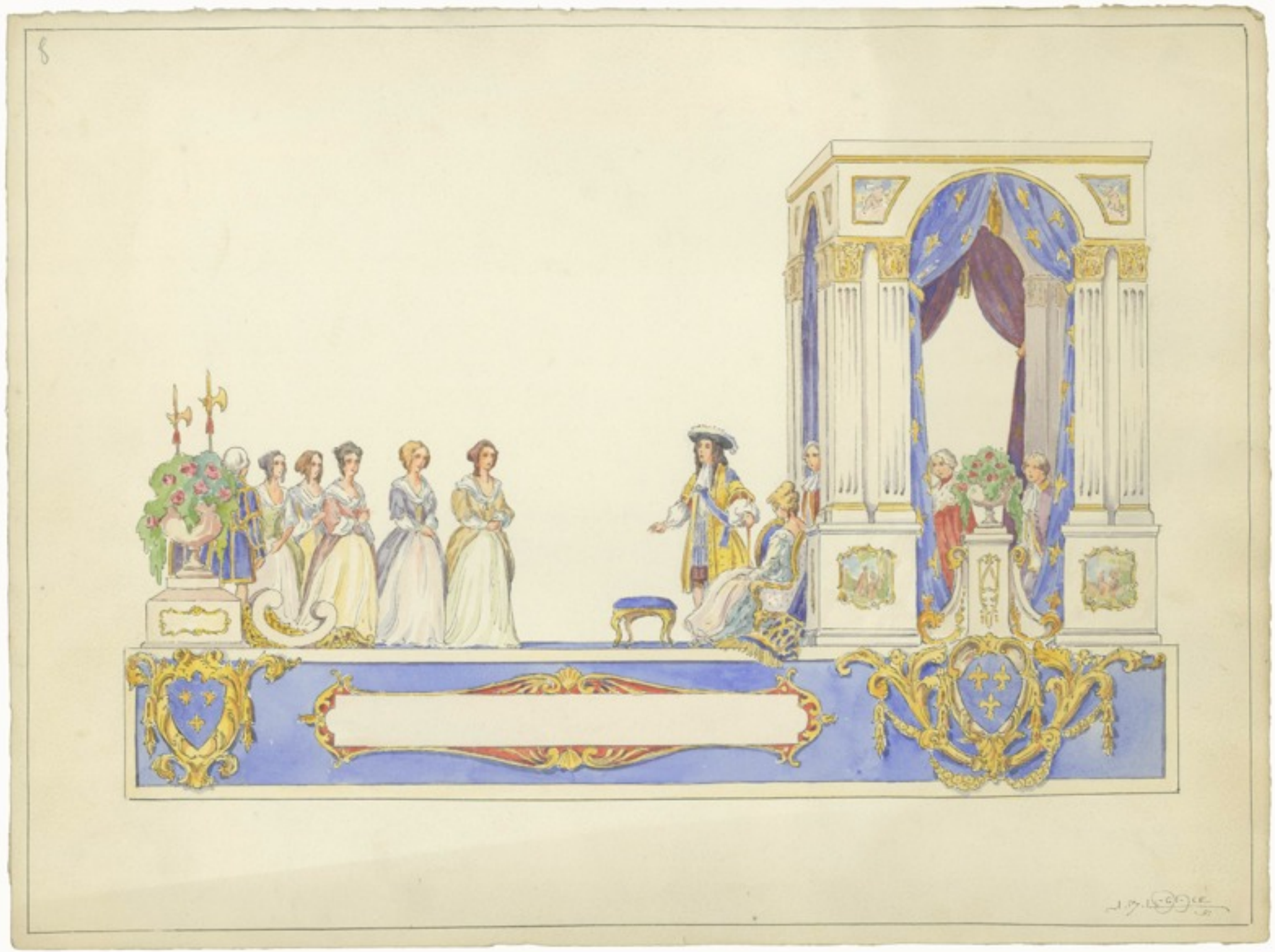
4. Jeanne Mance soignant un blessé près de la palissade de l’Hôtel-Dieu en 1650



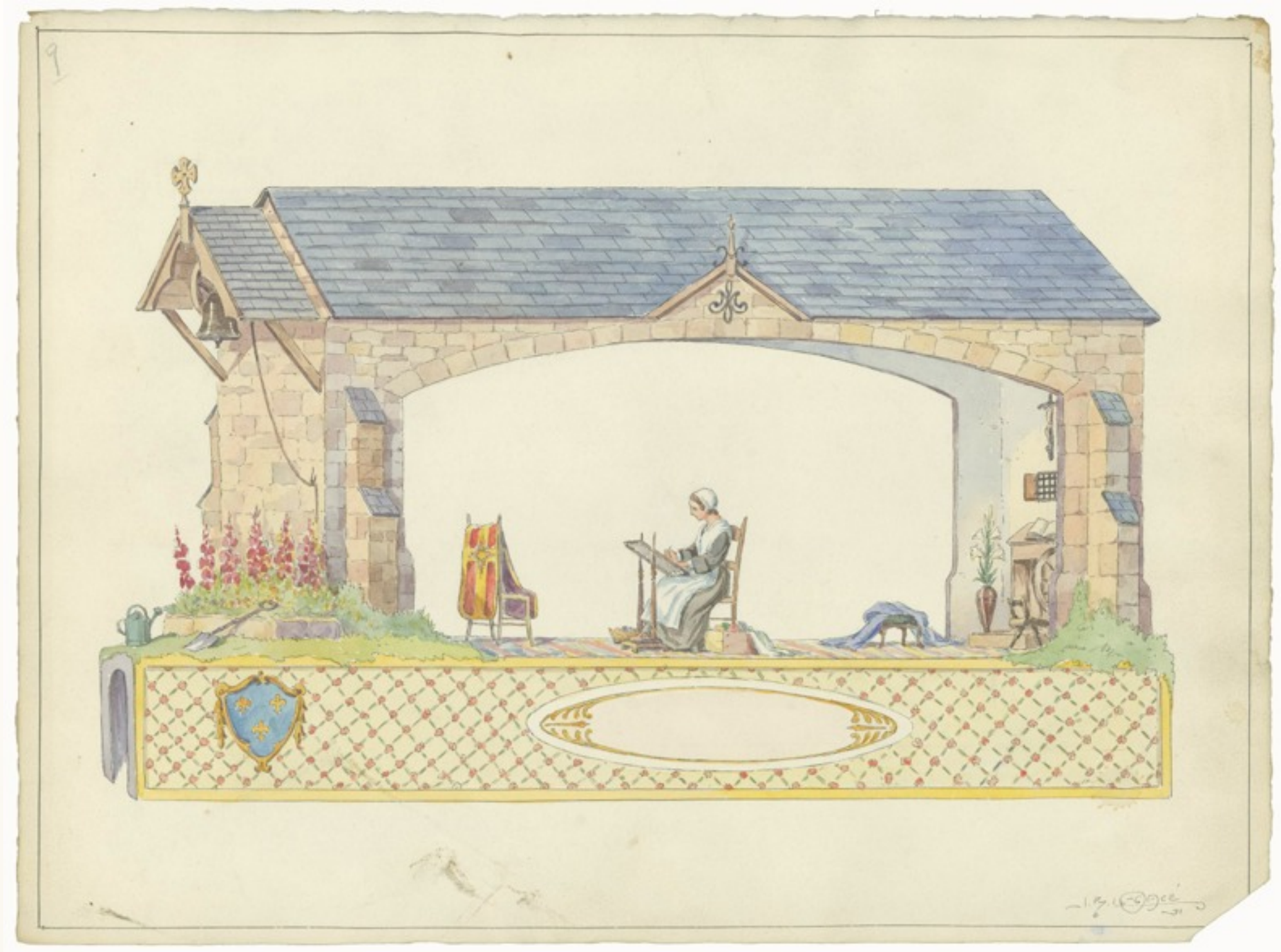
5. Marguerite Bourgeoys quitte la ville de Troyes pour se rendre en la Nouvelle-France, 1653



6. Dame Celle du Clos et les colons de Montréal



7. Demoiselles de qualité



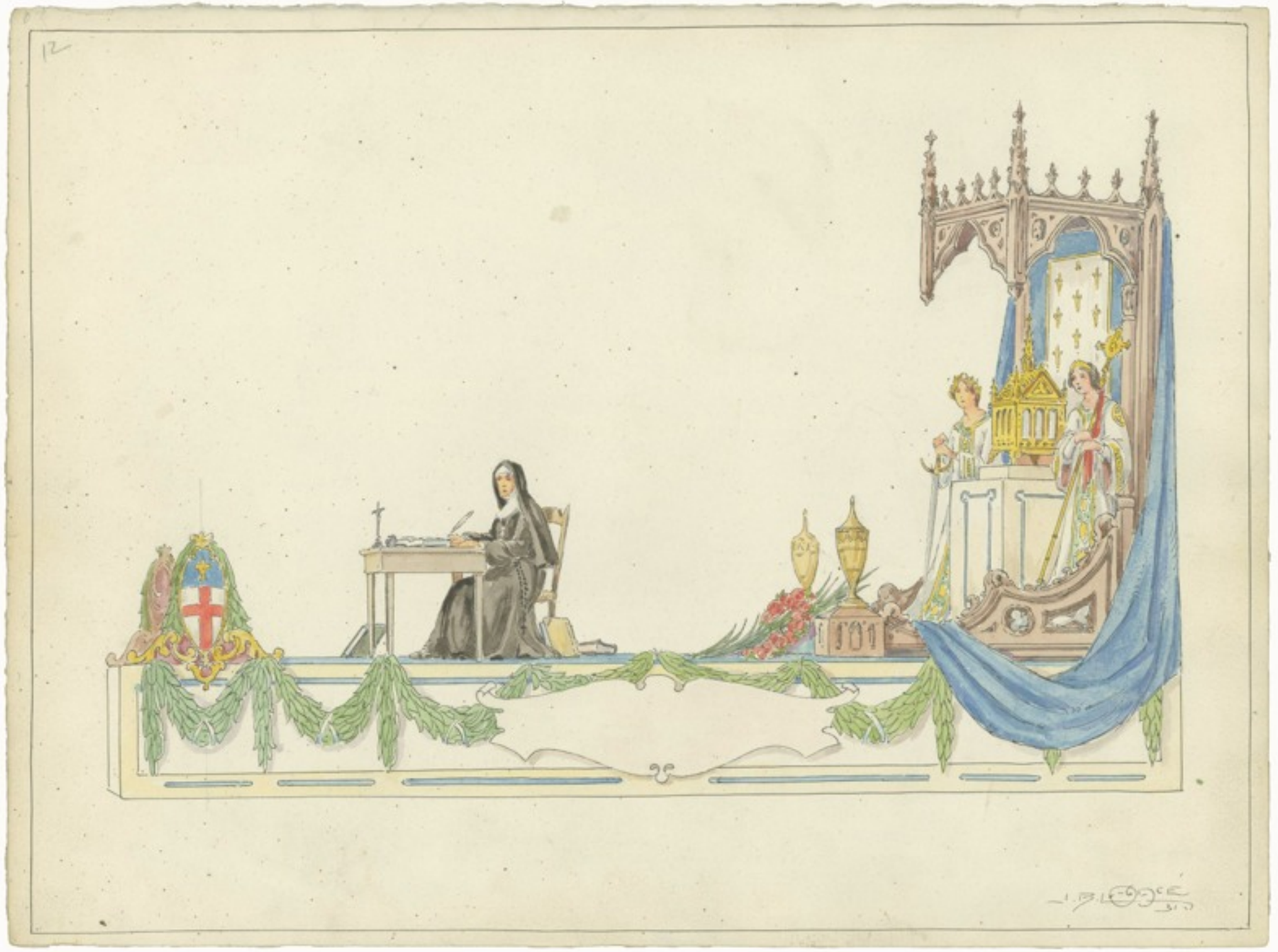
8. Jeanne Le Ber, première recluse canadienne



9. Madame de la Lande et l’amiral Phipps en 1690



10. Madeleine de Verchères, 1692



11. Sœur Marie Morin, premier écrivain né en Canada



12. M[lle] de Ramezay et l’industrie forestière

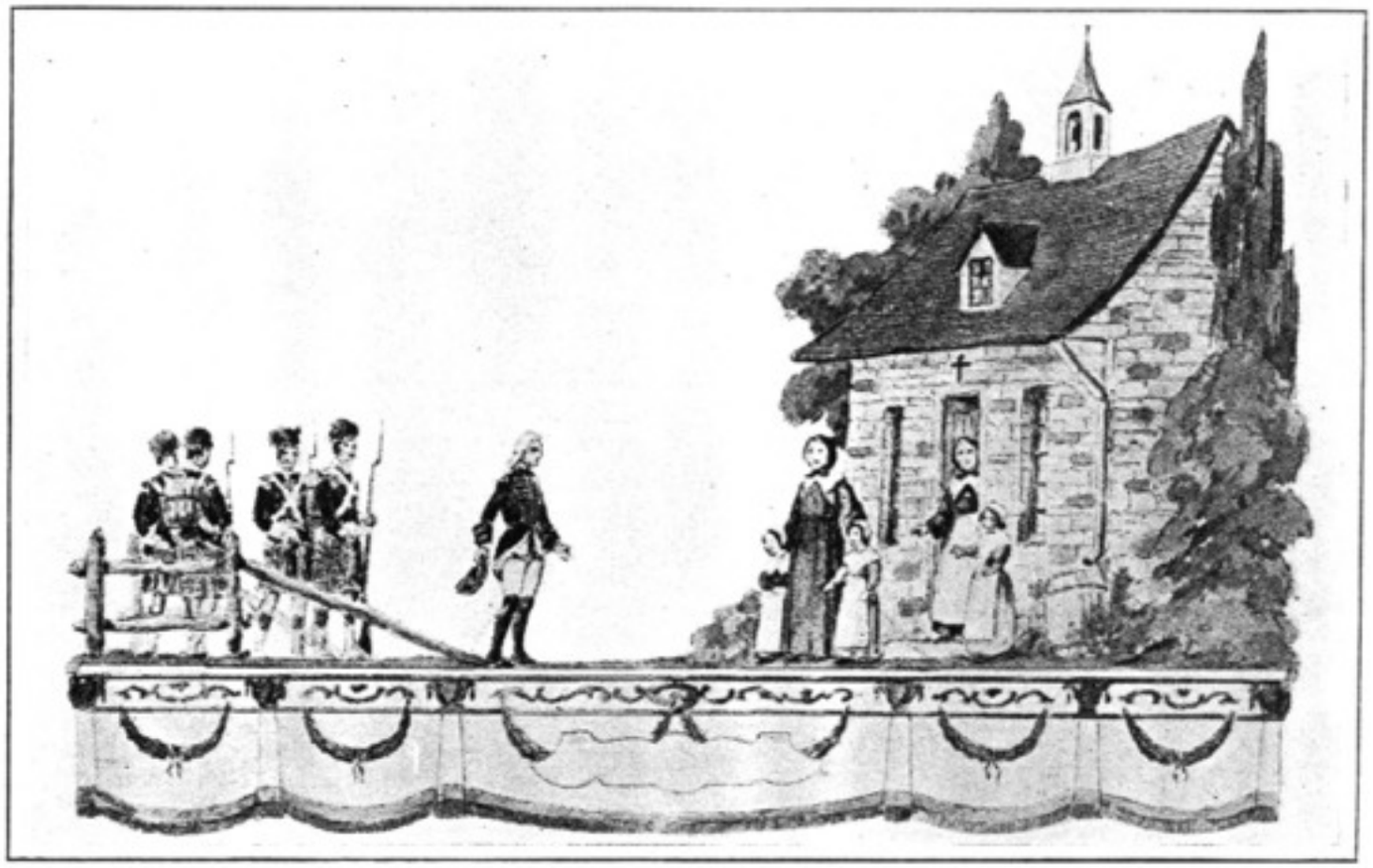


13. Évangéline



14. Mère d’Youville sauve un officier anglais

LES DAMES DE LA CONGREGATION ET LE GENERAL AMHERST
NUNS OF THE CONGREGATION AND GENERAL AMHERST

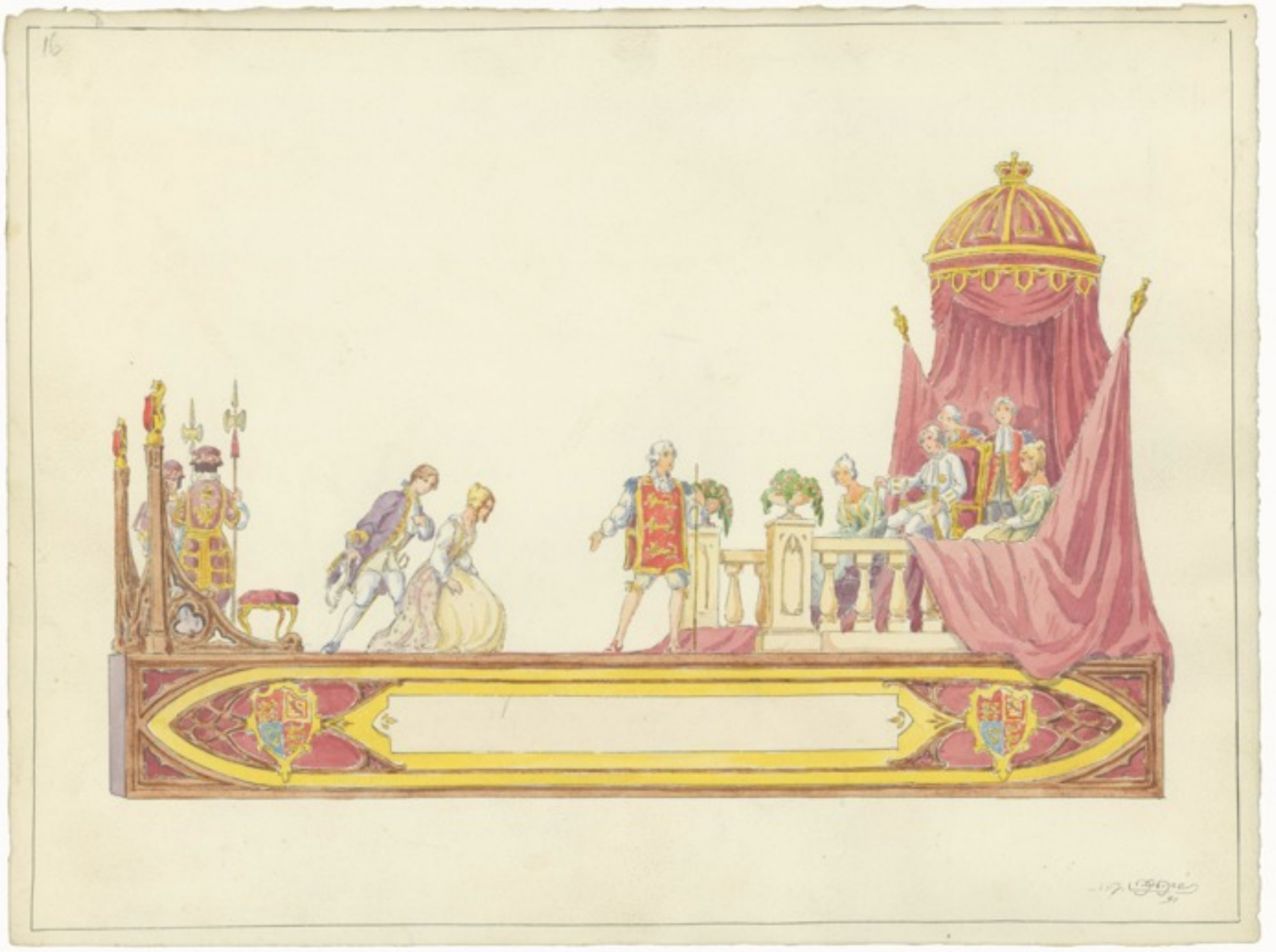


— 15 —

LES DAMES DE LA CONGRÉGATION ET LE GÉNÉRAL AMHERST

THE LADIES OF THE CONGREGATION AND GENERAL AMHERST

15. Les dames de la Congrégation et le général Amherst.
Photo tirée du programme



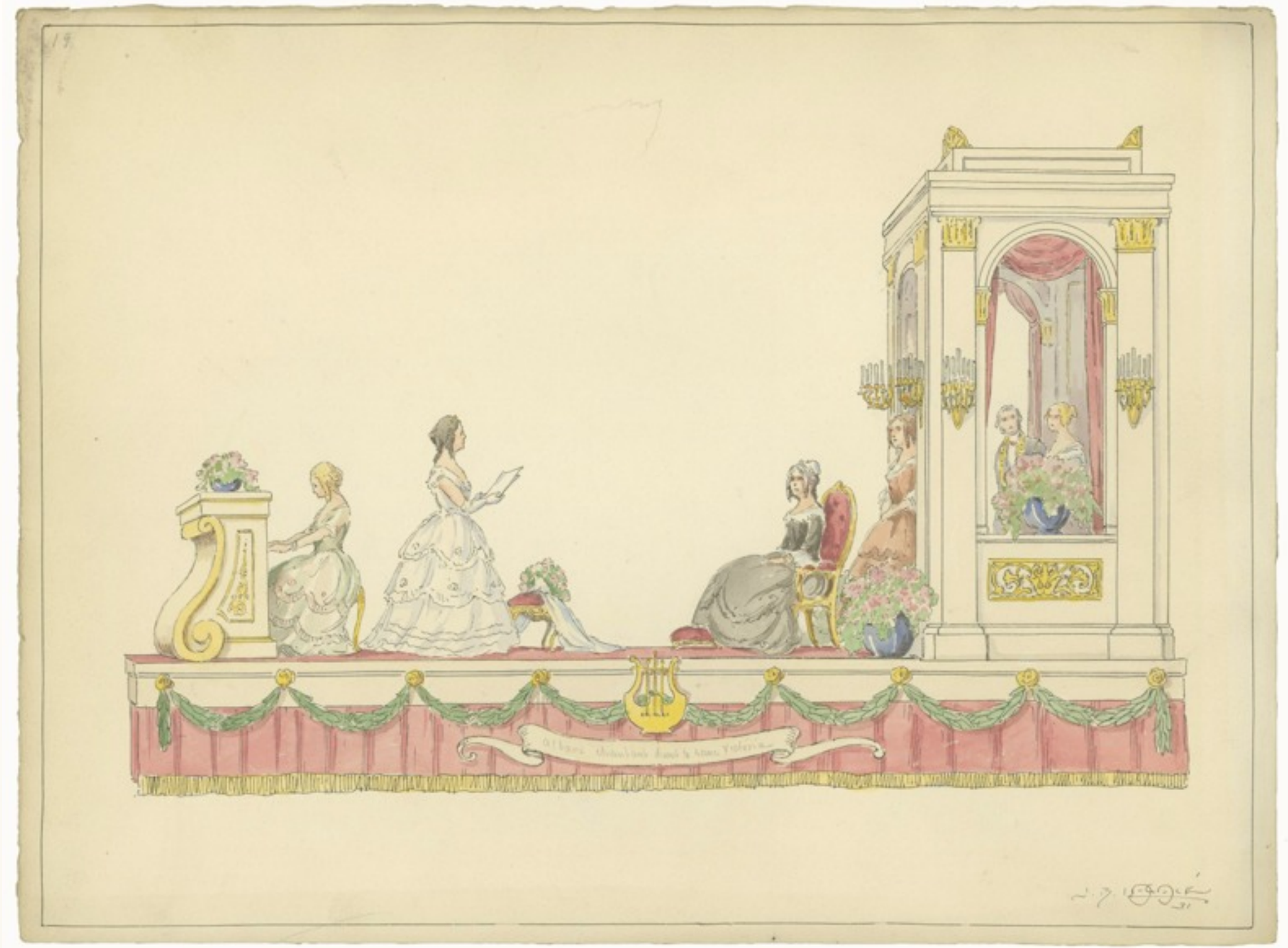
16. Georges III recevant M. et M^me^ Chaussegros de Léry



17. Mère Gamelin et les patriotes (cette aquarelle sera reprise pour le char 17 de 1937)



18. Une seigneuresse distribue son pain aux pauvres

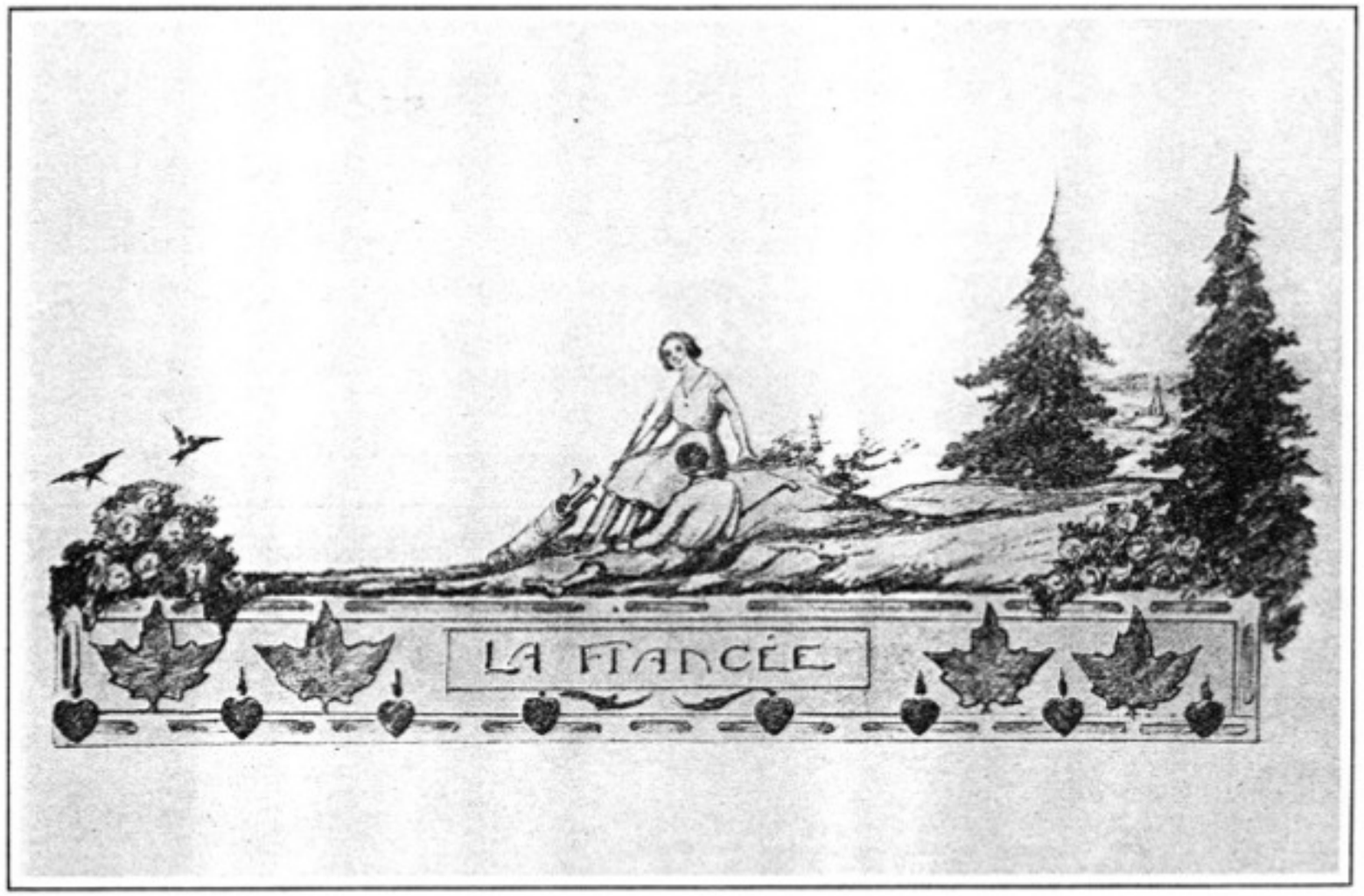


19. La célèbre diva canadienne Albani chantant pour la reine Victoria



21. La fillette

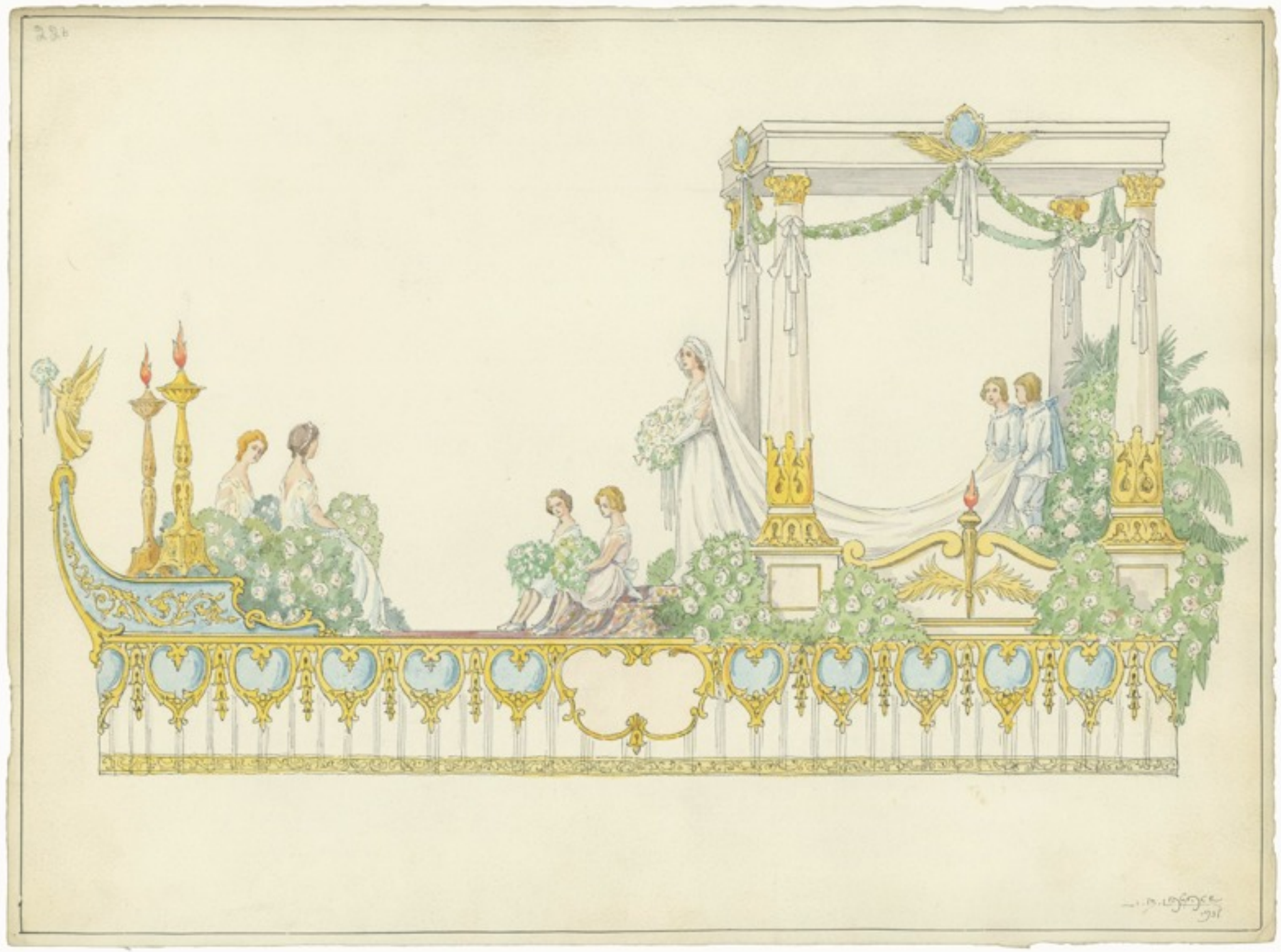
LA FIANCEE THE FIANCEE



— 22 —

LA FIANCÉE THE FIANCEE

22. La fiancée. Photo tirée du programme



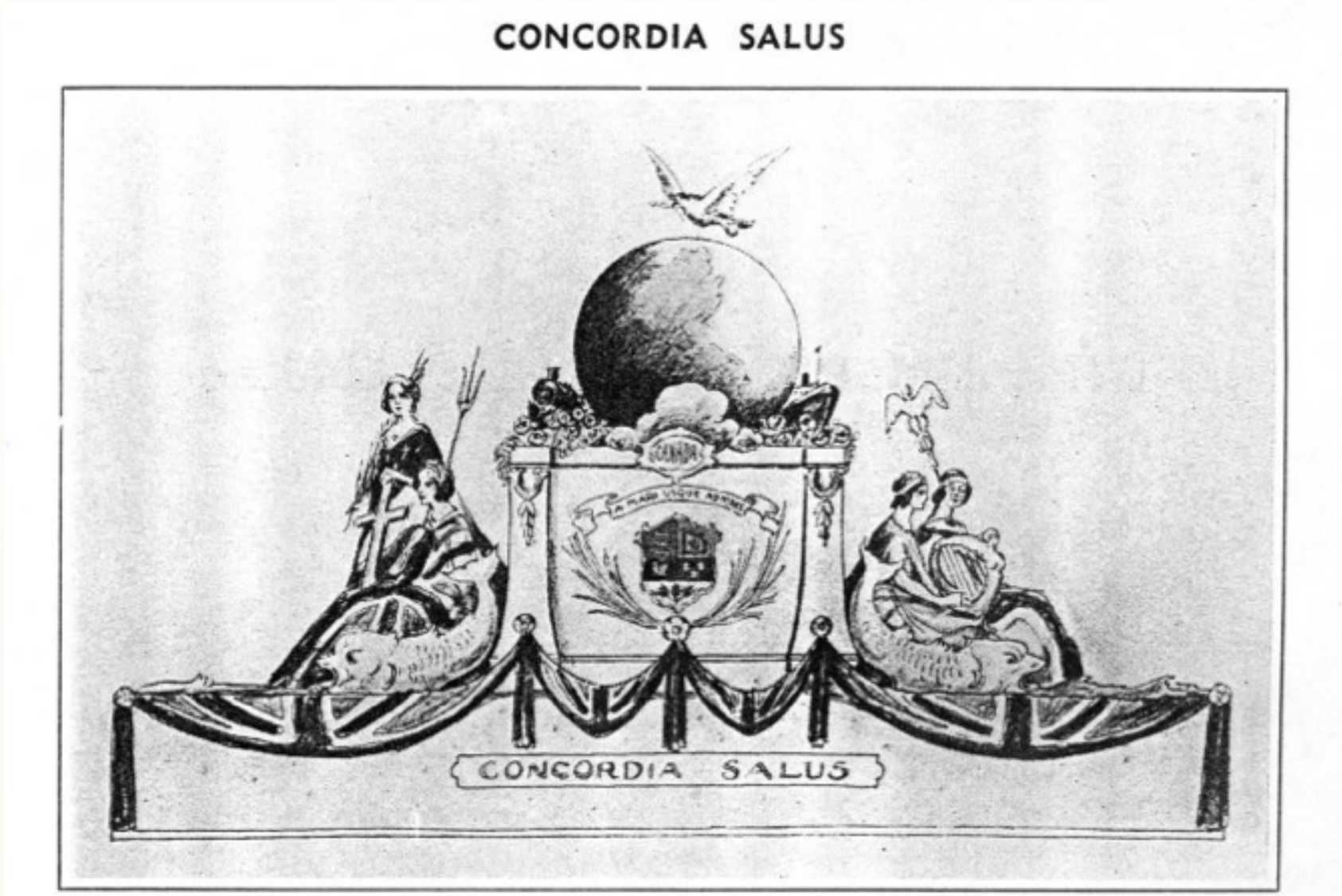
23. La mariée



24. La mère canadienne



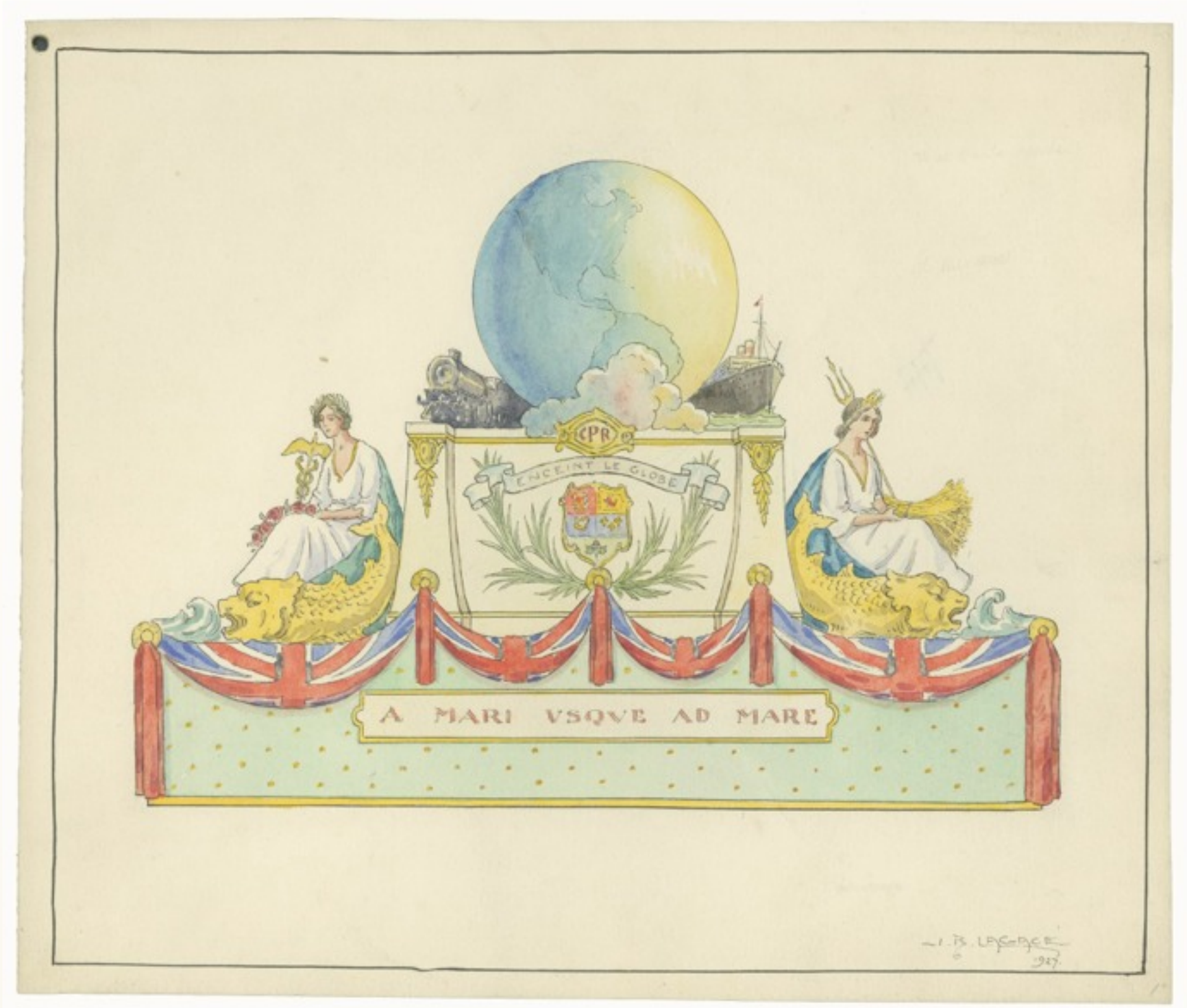
25. La grand’mère



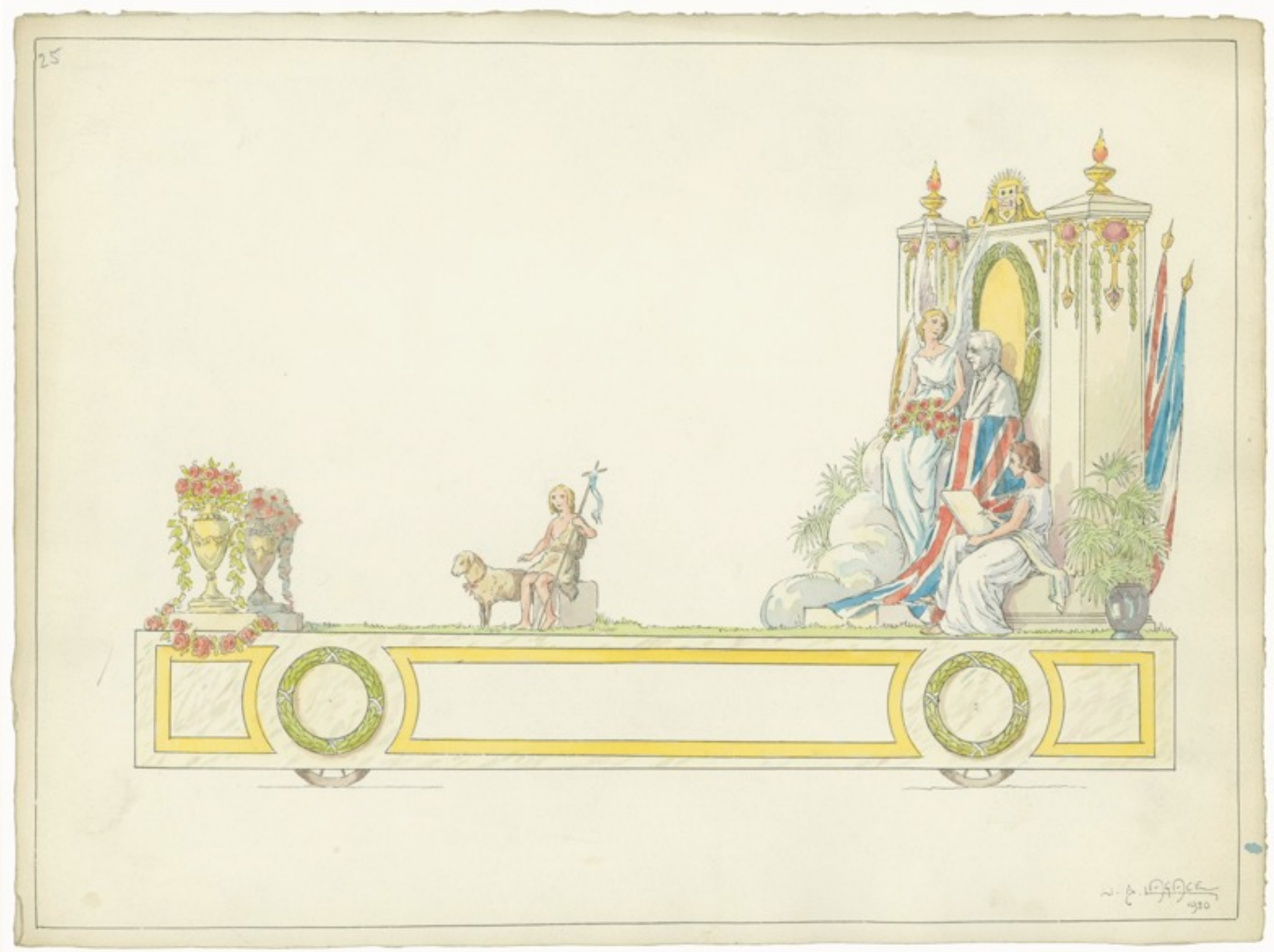
— 26 —

CONCORDIA SALUS CONCORDIA SALUS

26. Concordia Salus. Photo tirée du programme (rappelle le char 35 de 1927)



26 (rappel). 1885 – Le premier transcontinental, aquarelle pour le char 35 de 1927



27. Saint Jean-Baptiste (char 27 du défilé de 1930)



Supplémentaire [La pensée]. Ce char, qui porte le n° 4, ne se trouve pas dans le programme

1932

La Glorification du Sol

La terre de chez nous

Les compositions des chars 4, 6 et 21 sont différentes dans le programme

1. Le Canada – Les saisons et les heures
2. L'agriculture – Mère nourricière du monde
3. L'automne – La chute des feuilles

4-1. François 1er projette de jeter les bases d'une colonie en Amérique (cette aquarelle, située après la 11 dans le programme, est de plus petit format que les autres de cette série)

4-2. Jacques Cartier et François 1er (cette composition n'apparaît pas dans le programme)

5. Robert Giffard prend possession de sa seigneurie en 1634 (cette aquarelle, dont le titre diffère de celle dans le programme, porte des traces de recyclage ; elle a peut-être aussi été coupée)

6. Le défrichement (cette composition diffère de celle qui apparaît dans le programme)

7. L'hiver – La première neige

8. La vie close – Les industries domestiques

9. Sur la plaine blanche – Transport des provisions en raquettes ou sur traîne. Photo tirée du programme

10. Le Jour de l'An – Le seigneur reçoit la visite de ses filleuls au manoir

11. Le printemps – Le réveil de la nature

12. La cabane à sucre

13. Les semailles

14. Le mois de Marie à la croix du chemin

15. La maison paternelle – Vieux couple et jeunes fiancés. L'aurore et le crépuscule de la vie

16. L'été – Le triomphe du soleil

17. La fenaison – Le repas des faucheurs

18. L'Angélus du soir (Tableau de Millet)

18. *L'Angélus*, photo F. E. Marsan, 1932, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

18. *L'Angélus*, détail de la photographie précédente

19. La fin de la moisson – La dernière gerbe

19. *La fin de la moisson – La dernière gerbe*, photo F. E. Marsan, 1932, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

19. *La fin de la moisson*, détail de la photographie précédente

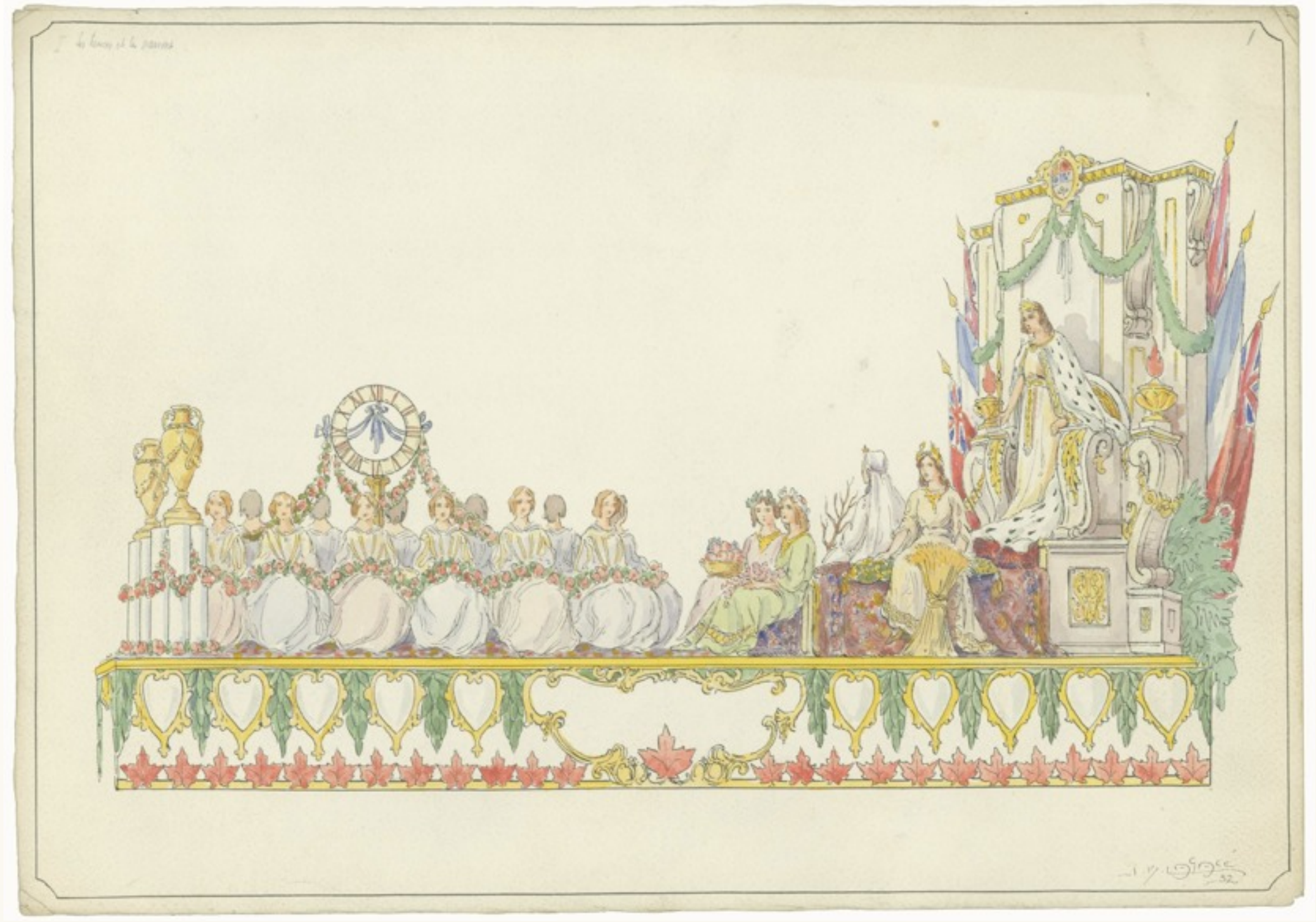
19. *La fin de la moisson*, détail de la photographie précédente

20. Au royaume des fleurs. Photo tirée du programme

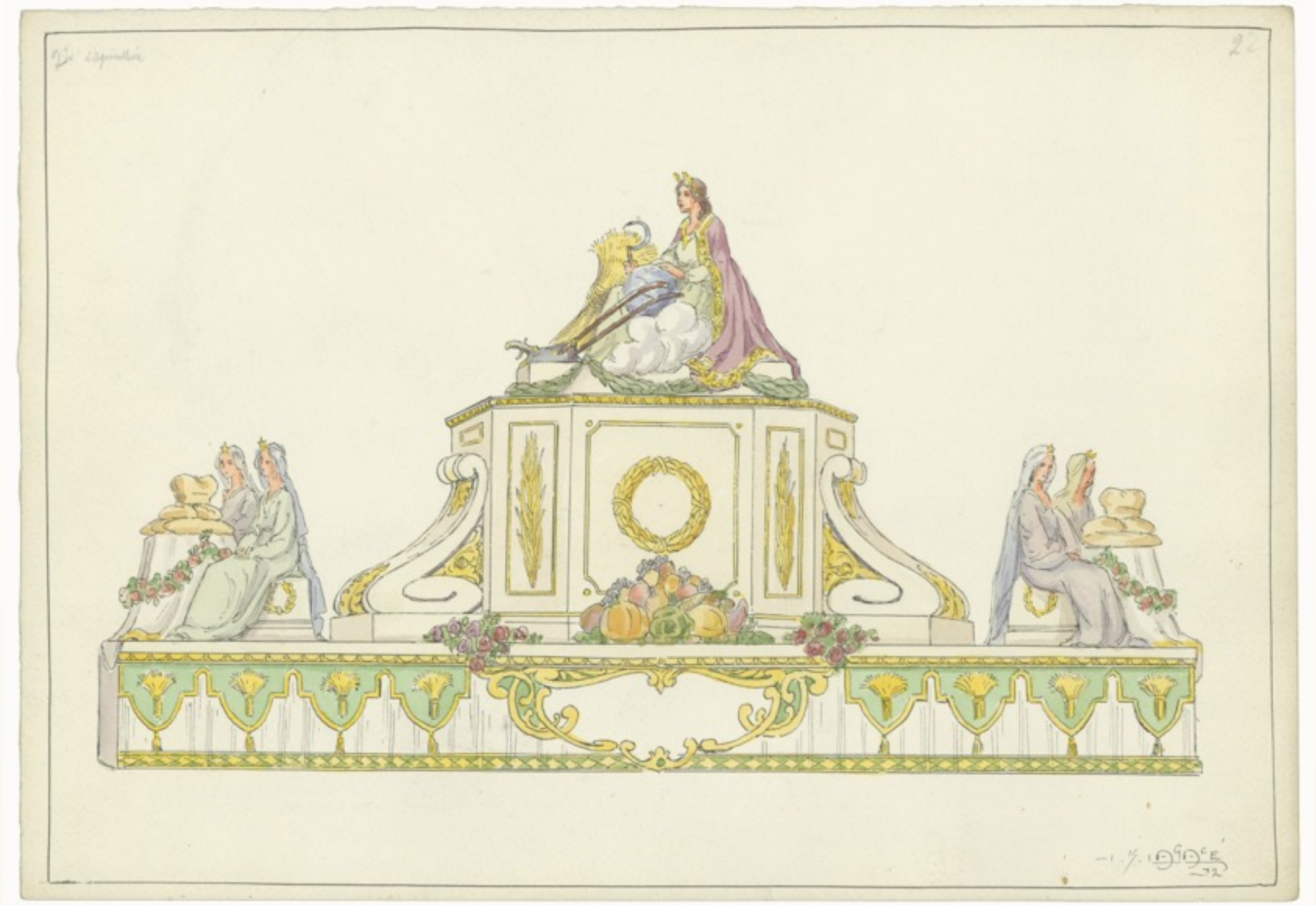
21. Salut au drapeau canadien (dans le programme, la composition est différente)

22. Saint Jean-Baptiste (cette aquarelle, non datée, est collée sur du carton plus épais)

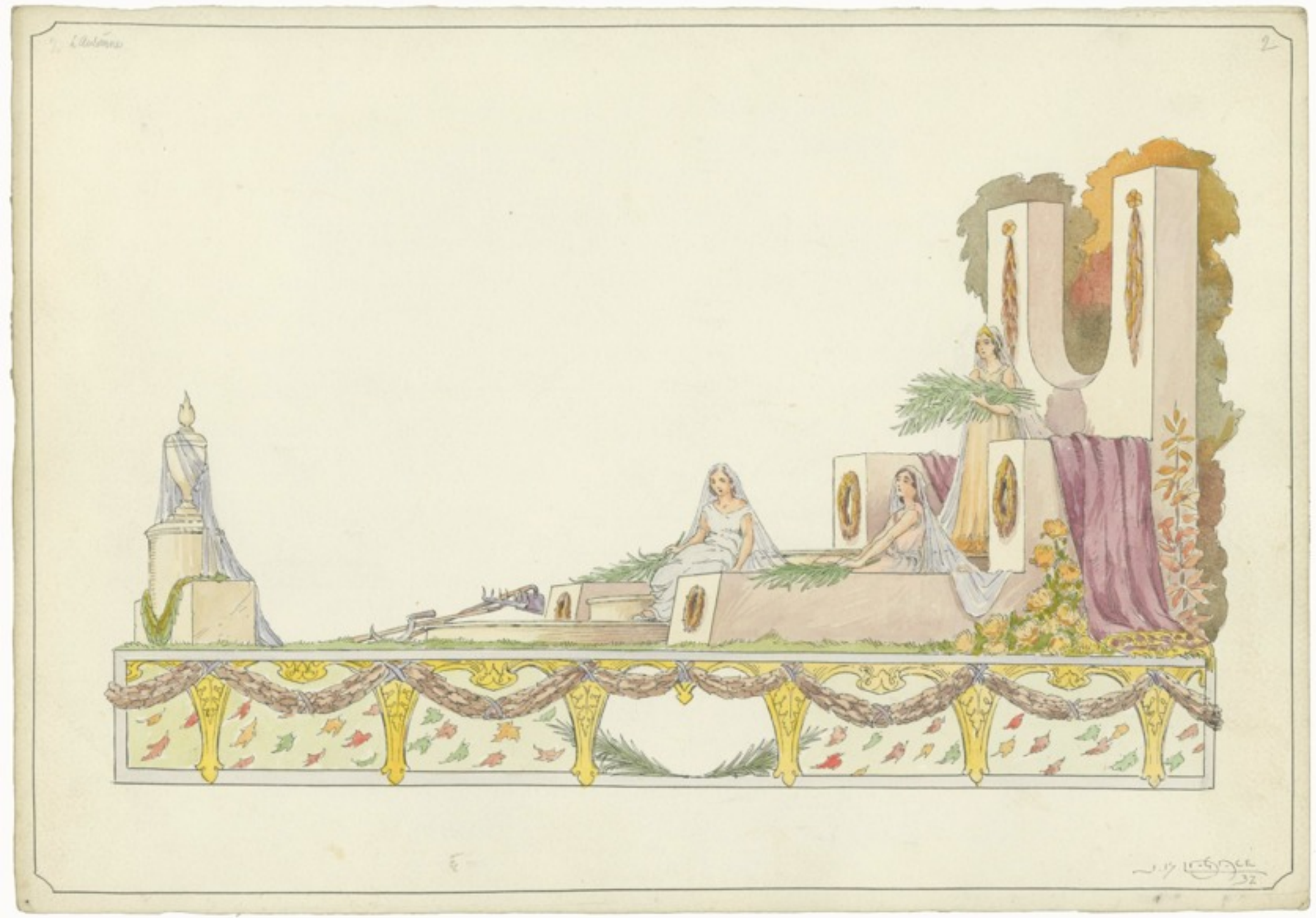
Supplémentaire [« Les esprits des bois et des champs »]. Cette aquarelle, qui porte le n° 21 à gauche, et possiblement 20 à droite, ne se trouve pas dans le programme



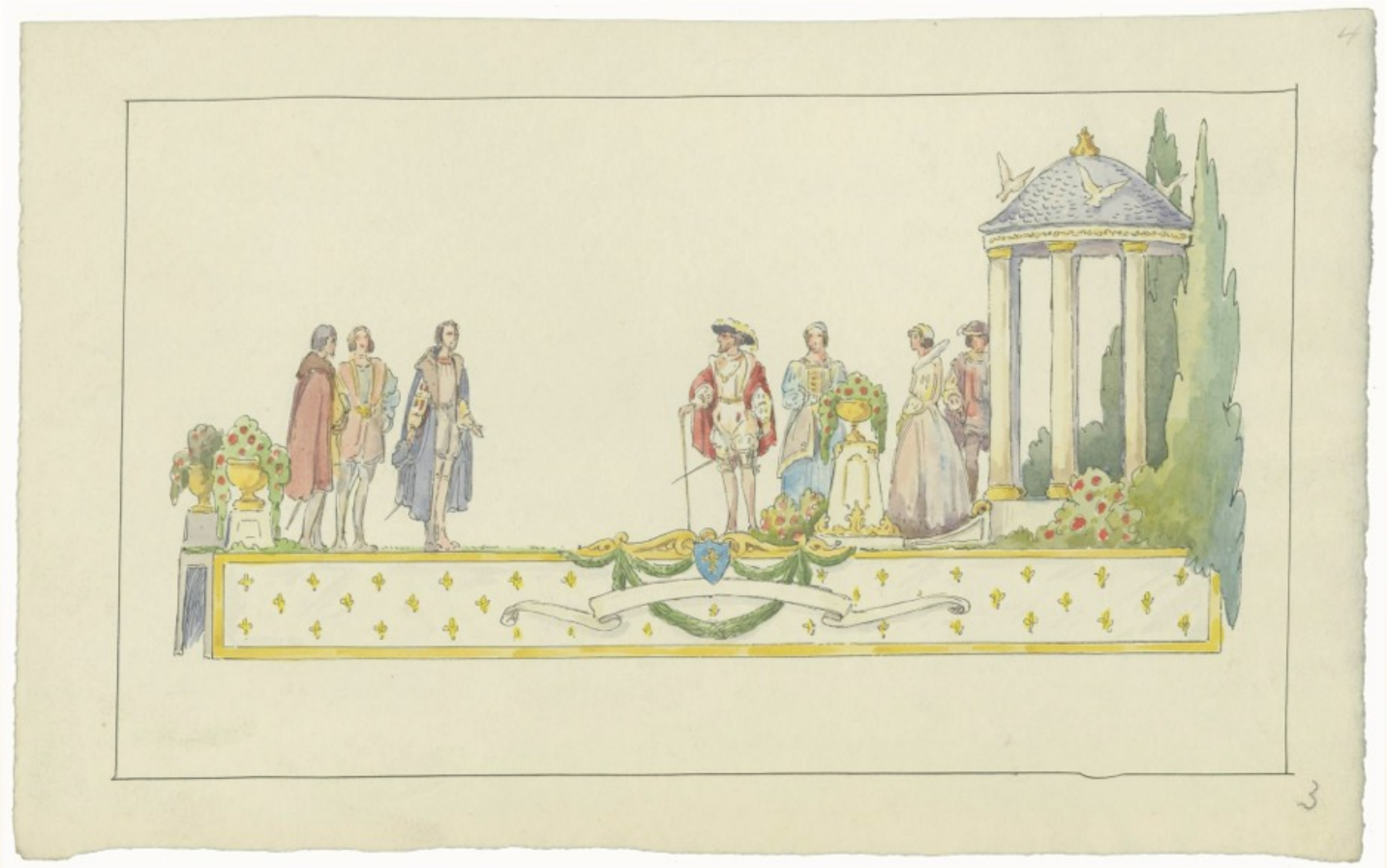
1. Le Canada – Les saisons et les heures



2. L’agriculture – Mère nourricière du monde



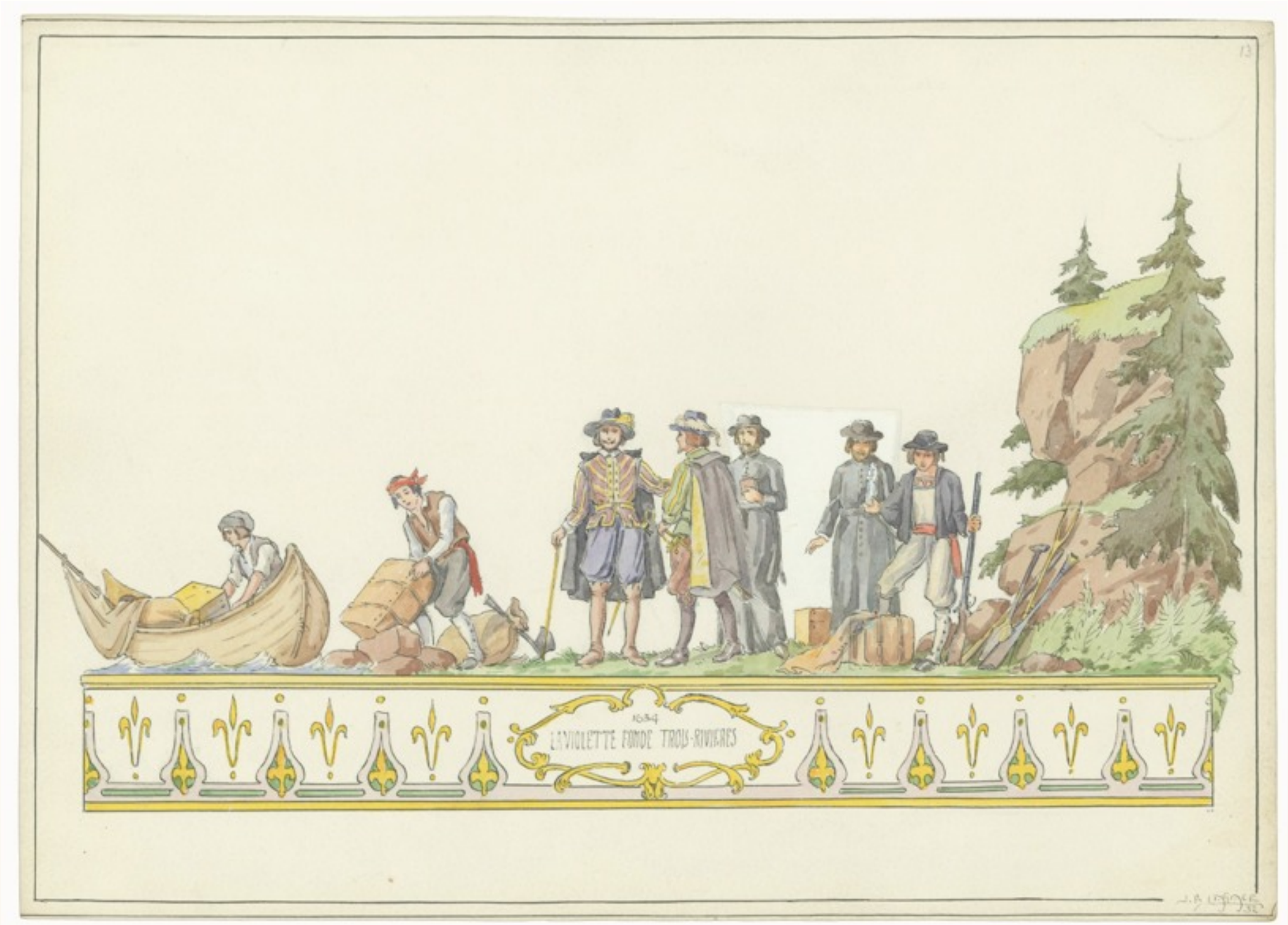
3. L’automne – La chute des feuilles



4-1. François 1er projette de jeter les bases d'une colonie en Amérique
(cette aquarelle, située après la 11 dans le programme, est de plus petit format que les autres de cette série)



4-2. Jacques Cartier et François 1er (cette composition n'apparaît pas dans le programme)



5. Robert Giffard prend possession de sa seigneurie en 1634
(cette aquarelle, dont le titre diffère de celle dans le programme, porte des traces de recyclage ; elle a peut-être aussi été coupée)



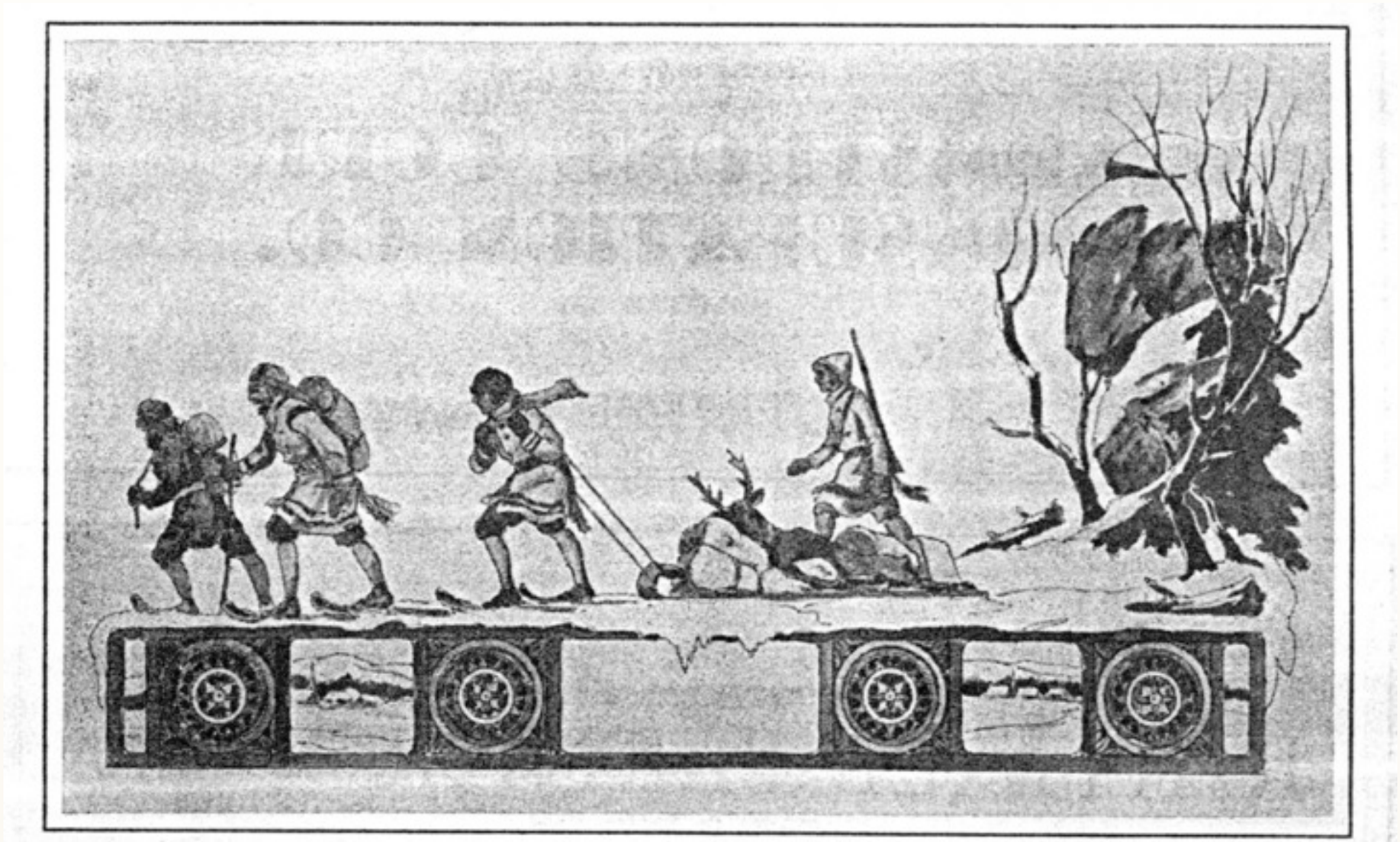
6. Le défrichement (cette composition diffère de celle qui apparaît dans le programme)



7. L'hiver – La première neige

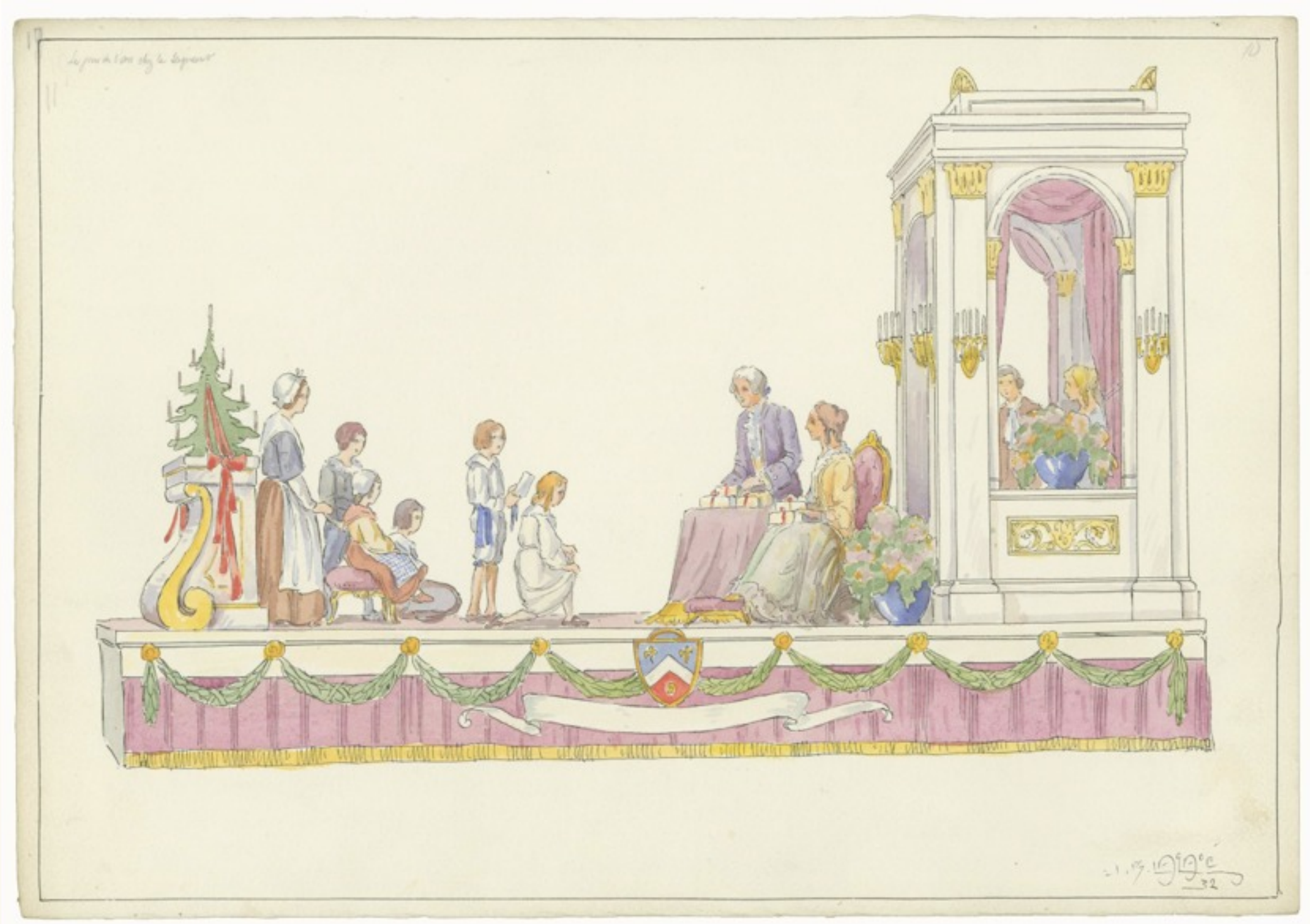


8. La vie close – Les industries domestiques



Char 9 — SUR LA PLAINE BLANCHE — *TRANSPORT DES PROVISIONS EN RAQUETTES OU SUR TRAINE*

9. Sur la plaine blanche – Transport des provisions en raquettes ou sur traîne.
Photo tirée du programme



10. Le Jour de l'An – Le seigneur reçoit la visite de ses filleuls au manoir



11. Le printemps – Le réveil de la nature



12. La cabane à sucre



13. Les semailles



14. Le mois de Marie à la croix du chemin



15. La maison paternelle – Vieux couple et jeunes fiancés. L'aurore et le crépuscule de la vie



16. L’été – Le triomphe du soleil



17. La fenaison – Le repas des faucheurs



18. L'Angélus du soir (Tableau de Millet)



18. *L'Angélus*, photo F. E. Marsan, 1932, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



18. *L'Angélus*, détail de la photographie précédente



19. La fin de la moisson — La dernière gerbe



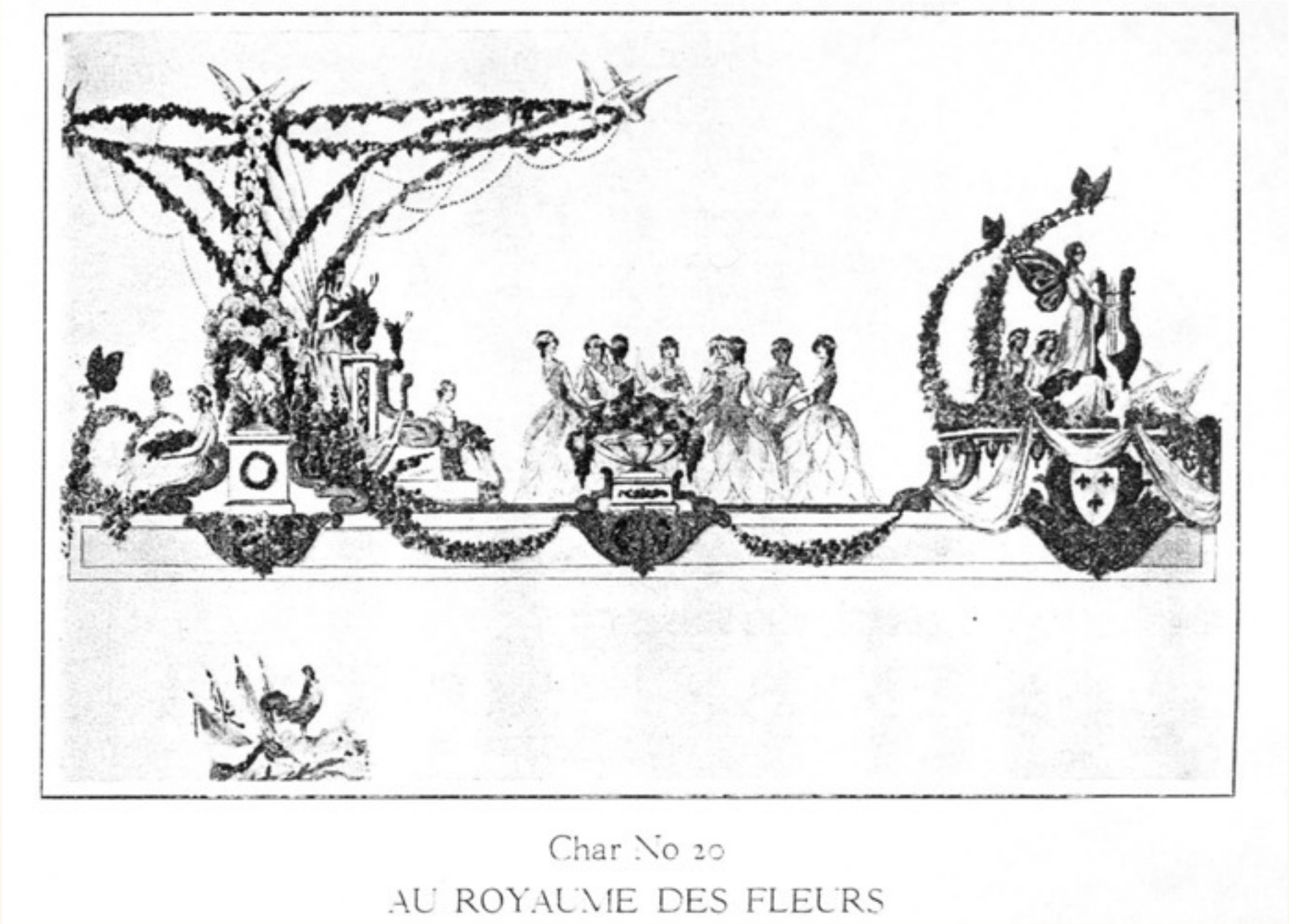
19. *La fin de la moisson — La dernière gerbe*, photo F. E. Marsan, 1932, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



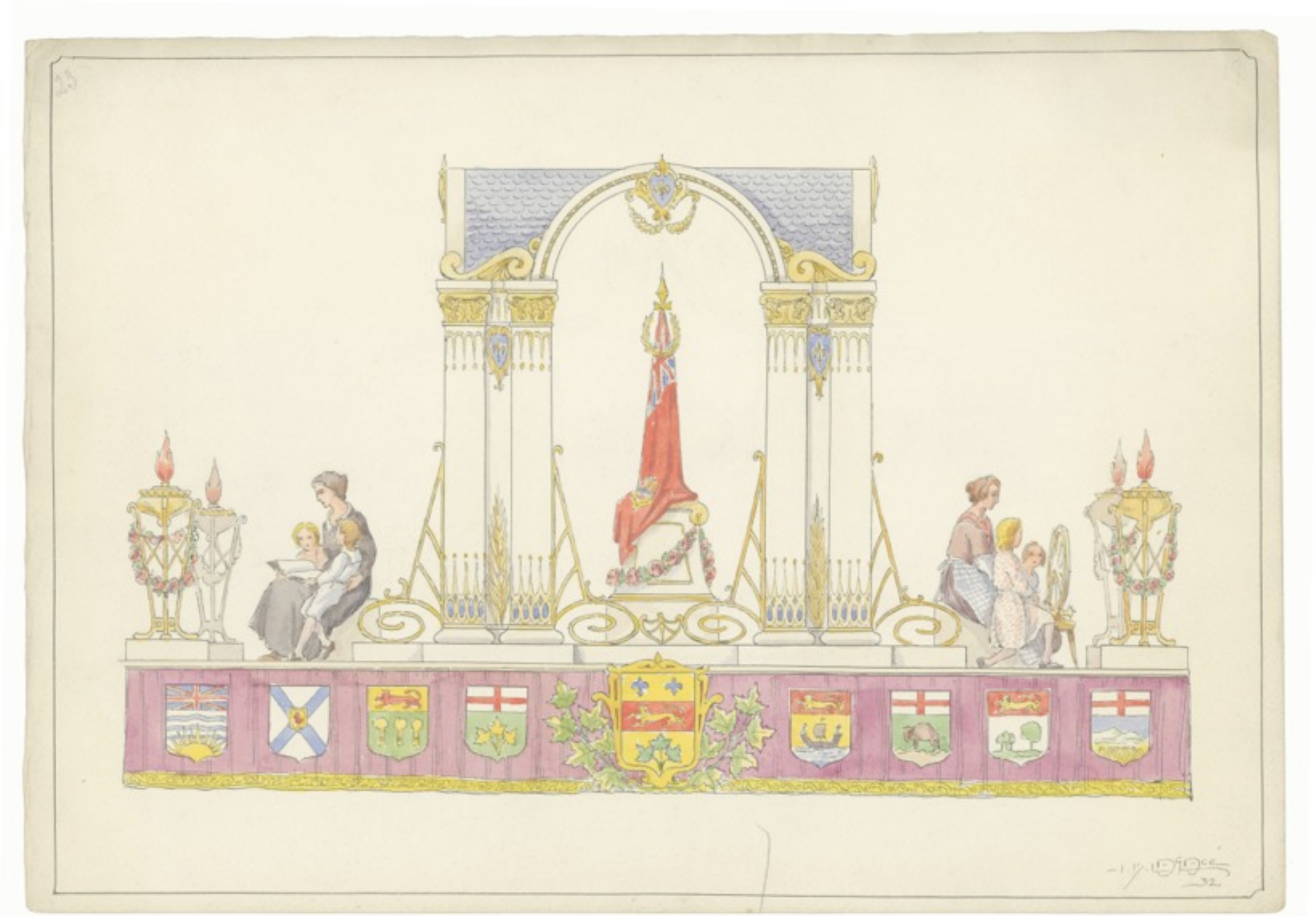
19. *La fin de la moisson*, détail de la photographie précédente



19. *La fin de la moisson*, détail de la photographie précédente



20. Au royaume des fleurs. Photo tirée du programme



21. Salut au drapeau canadien (dans le programme, la composition est différente)



22. Saint Jean-Baptiste (cette aquarelle, non datée, est collée sur du carton plus épais)



Supplémentaire [« Les esprits des bois et des champs »]. Cette aquarelle, qui porte le n° 21 à gauche, et possiblement 20 à droite, ne se trouve pas dans le programme

SECTION 13

1933

Il n'y a pas eu de défilé en 1933, en prévision de trois anniversaires à célébrer en 1934.

SECTION 14

1934-1
Les anniversaires

Histoire — Progrès

Cette série commémore trois anniversaires, tel que noté par le Président Victor Doré (voir son message à la suite de la page couverture du programme) : le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, le troisième centenaire de la fondation de Trois-Rivières et le centenaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il y a sans doute eu deux défilés en 1934. Les aquarelles des chars de Trois-Rivières sont classées à la suite de celles de la série de la SSJB ; n'ayant pas eu accès à un programme, nous n'avons pas pu reconstituer l'ordre définitif des chars et leurs titres exacts.

Hormis la 11-2, il existe trois autres aquarelles supplémentaires, non reproduites dans le programme et toutes de taille supérieure à celles de la série.

≈

. Page couverture, Programme-souvenir de 1934

. Victor Doré, président, Programme-souvenir de 1934, p. 2-3

1. Les anniversaires – *Le temps*. Cette aquarelle porte une mention à la main, en haut, en anglais : « Title of the Float : The St-Lawrence (An Allegory) »), et en bas, en français : « Le St-Laurent »

2. *Quatrième centenaire*. Jacques Cartier prend possession de la Nouvelle-France (char 18 du défilé de 1927)

3. Le palais flottant. Photo tirée du programme

4-1. La chandelle. Sur l'aquarelle, on lit, entre autres : « Reçu chèque 31 juillet 1934 », et : « On peut rééditer [?] pour ce char, celui des travaux domestiques (32) » (il s'agit du char 8 de la série de 1932, dont la composition est similaire)

4-2 (rappel). Aquarelle du char 8 de 1932

5. L'électricité

6. Transport aérien. Le ballon

7. L'aéroplane

8. *Troisième centenaire*. La fondation de Trois-Rivières (aquarelle recyclée)

9. La publicité d'autrefois – *Le crieur public*

10. Le journal

11-1. L'écrivain public (cette version n'est pas reproduite dans le programme)

11-2. L'écrivain public (version reproduite dans le programme)

12. La dactylographe

13. Le moulin à vent – La houille bleue

14. Les chevaux dynamiques – *La houille blanche*

15. Deuxième centenaire. *Inauguration d'une voie carrossable entre Québec et Montréal* (1734) (char 22 du défilé de 1925)

16. Le premier chemin de fer. Photo tirée du programme

17. Les bonnes et les mauvaises nouvelles – *Les cloches* (aquarelle recyclée)

18. La radiophonie

19. Arrestation du patriote Duvernay. Dessin à la plume, reproduit tel quel dans le programme

20. *Premier centenaire*. Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste (1834). Inscrit au bas : « Don de la Cité des Trois Rivières »

21. La patrie. Inscrit en haut : « Commission du Port, Harbour Commission »

22. Saint Jean-Baptiste (char 22 du défilé de 1932)

Supplémentaire 1. Les découvreurs

Supplémentaire 2. Cavalier foulant un dragon

Supplémentaire 3. Construction



Page couverture, Programme-souvenir de 1934

MESSAGE
du Président Général



M. VICTOR DORÉ, président général

DANS quelques mois, de grandes fêtes commémoreront le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. A cette occasion, on replantera sur le rocher de Gaspé la croix aux fleurs de lis qu'y avait dressée, en 1534, le célèbre Malouin pour attester de la royauté du Christ et de la France sur ce monde nouveau.

D'autre part, la ville des Trois-Rivières célébrera vers le même temps le troisième centenaire de sa fondation par La Violette.

Enfin, notre Société nationale fêtera le 24 juin le centième anniversaire de sa fondation; elle rappellera le banquet historique où Ludger Duvernay, entouré de l'élite de la société montréalaise, jeta les bases d'une association qui devait réunir comme en un faisceau les énergies jusque là dispersées du peuple canadien-français.

Un siècle d'existence, c'est déjà un âge respectable pour une société; mais il semble que ces années comptent double dans le cas d'une société militante qui aux soucis du bien-être matériel de ses membres ajoute les responsabilités d'un rôle patriotique. A l'exemple de son fondateur, la Société Saint-Jean-Baptiste, *animée de la seule passion de la justice, qu'elle veut égale pour tous, n'a jamais réclamé et ne réclame encore que le droit pour notre peuple de vivre sa vie en conformité avec ses aspirations françaises et catholiques. Ce qu'elle revendique, c'est sa part de soleil. Ceux de nos compatriotes anglais qui se sont donné la peine de lire notre histoire autrement qu'à travers les verres déformants de leurs préjugés, ceux encore qui nous ont fait la grande amitié de chercher à comprendre notre mentalité, savent combien droites sont nos intentions et sincères nos offres de service; de plus ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître à la lumière des faits que, chaque fois que nous avons demandé la reconnaissance officielle d'un droit contesté, nous l'avons fait en nous recommandant de notre qualité de sujets du roi. Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est par conscience de notre dignité de citoyens britanniques que nous*

nous entêtons à vouloir parler français, à conserver une culture française, à servir Dieu à la française, c'est-à-dire en catholiques romains.

Sans doute, on nous reprochera encore longtemps 1837 et 1838. Nous ne renierons jamais cette heure de colère vécue par nos pères, car elle fut salutaire à notre patrie.

Au reste, au lendemain de cette courte révolte contre les abus d'une oligarchie enfin domptée, la lutte se poursuivit sur le terrain parlementaire. Sur ce nouveau théâtre, les Morin, les La Fontaine, les Cartier, les Chapleau, les Loranger et les David, tous présidents ou membres actifs de notre Société, persévérèrent dans la revendication de nos libertés constitutionnelles. Heureusement pour nous, comme l'a fait remarquer un historien français, nous avons toujours trouvé à la Chambre haute des hommes d'intelligence et de coeur qui surent mettre le droit au-dessus des préjugés de race ou de religion. Leur généreux concours nous valut la reconnaissance de la langue française comme langue officielle du Canada au même titre que l'anglais. Dans cette victoire notre Société peut à juste titre revendiquer sa part de lauriers. Ce qui suivit, au cours des cinquante autres années de ce siècle révolu, est encore trop présent à toutes les mémoires pour que je me permette d'en dérouler le film historique.

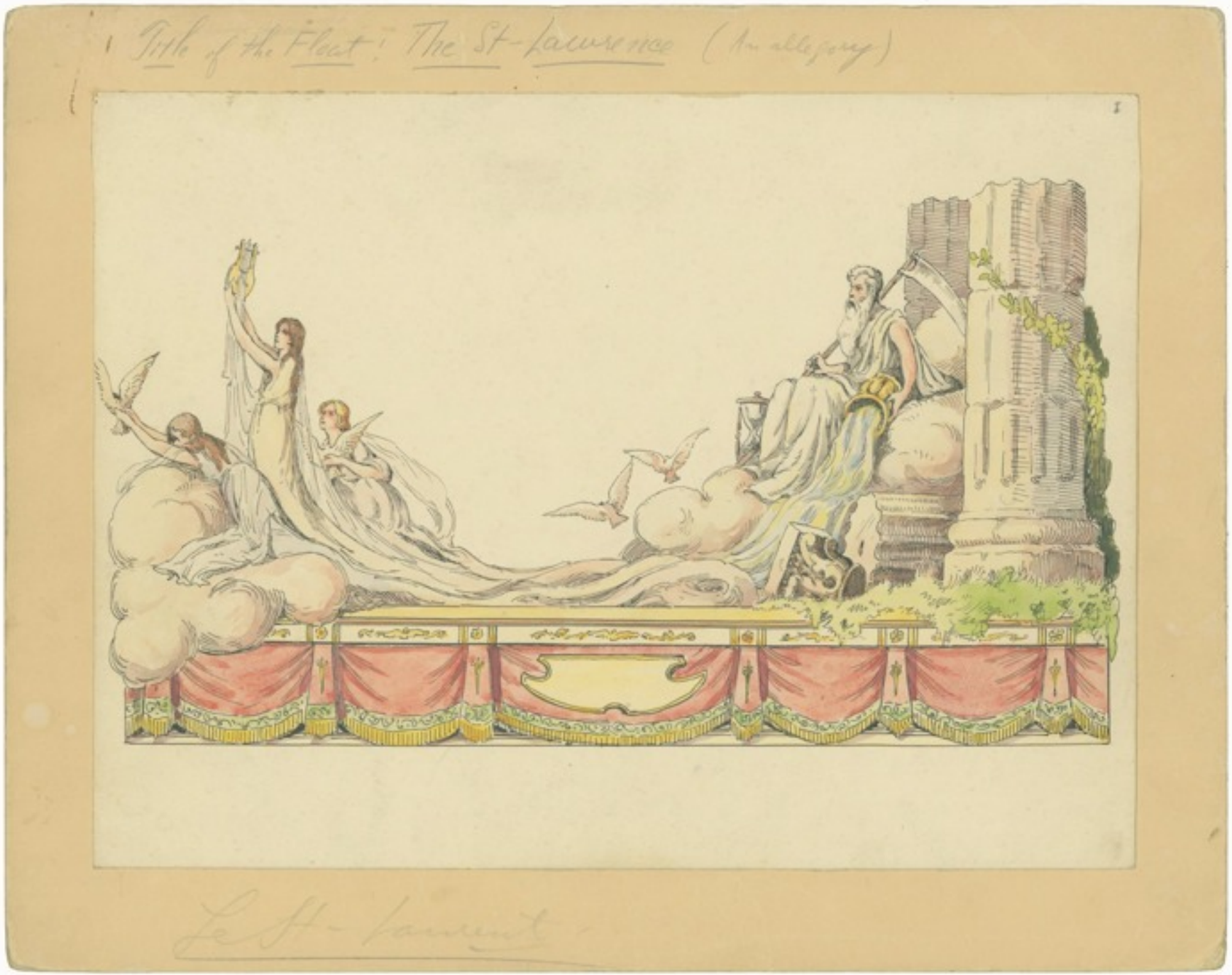
Dans tous les grands mouvements patriotiques, notre Société a pris les initiatives commandées; toujours elle a répondu aux appels de secours venus des nouvelles provinces ou des groupements français d'outre-frontière; à tous les maux elle a proposé des remèdes et apporté des soulagements; à toutes les idées généreuses elle a prêté le concours de son autorité et de son crédit. Elle n'a pas failli à la mission que lui a confiée son fondateur. Aussi, est-ce avec un sentiment de légitime fierté qu'elle va célébrer son premier centenaire.

Seulement, les organisateurs de la parade traditionnelle ont voulu, en ce jour de réjouissance publique, jeter un voile discret sur les luttes du passé pour ne mettre en lumière que les heureuses transformations apportées par le progrès à nos habitudes de vie, au cours de ce siècle.

Après avoir évoqué,—j'allais dire invoqué,—le souvenir de Cartier, ils nous montreront en une suite de tableaux "ce qui était HIER" et "ce qui est AUJOURD'HUI". Et pour terminer cette histoire pittoresque, ils opposeront, dans un tableau symbolique, à ce qui change constamment, ce qui ne change pas, le culte de la Patrie, cet idéal que poursuit à l'heure présente, comme au temps d'autrefois, la Société Saint-Jean-Baptiste, "a mari usque ad mare".

Président général

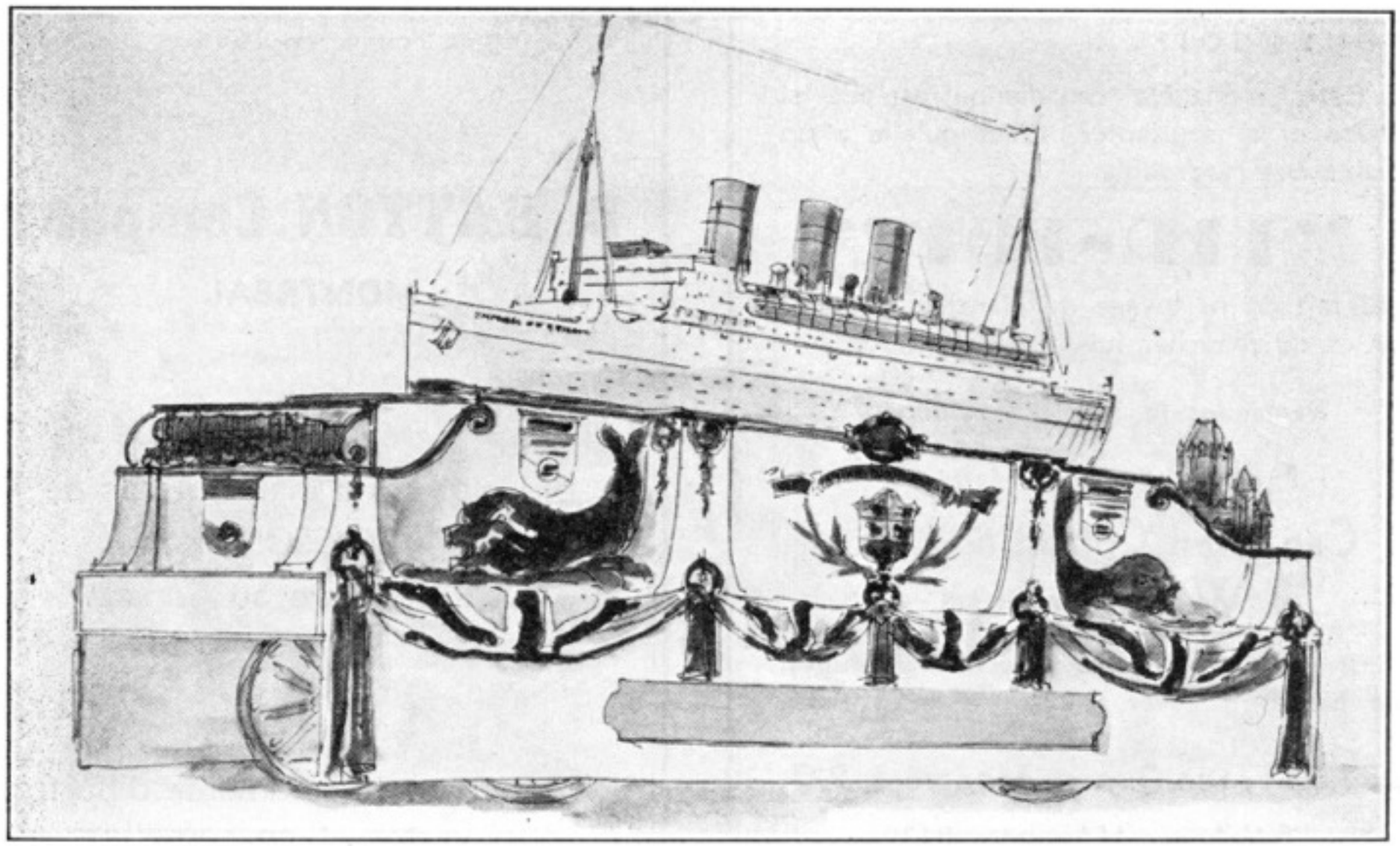
Victor Doré, président, Programme-souvenir de 1934, p. 2-3



1. Les anniversaires – *Le temps*. Cette aquarelle porte une mention à la main, en haut, en anglais : « Title of the Float : The St-Lawrence (An Allegory) »), et en bas, en français : « Le St-Laurent »



2. *Quatrième centenaire*. Jacques Cartier prend possession de la Nouvelle-France (char 18 du défilé de 1927)



Char 3 — LE PALAIS FLOTTANT

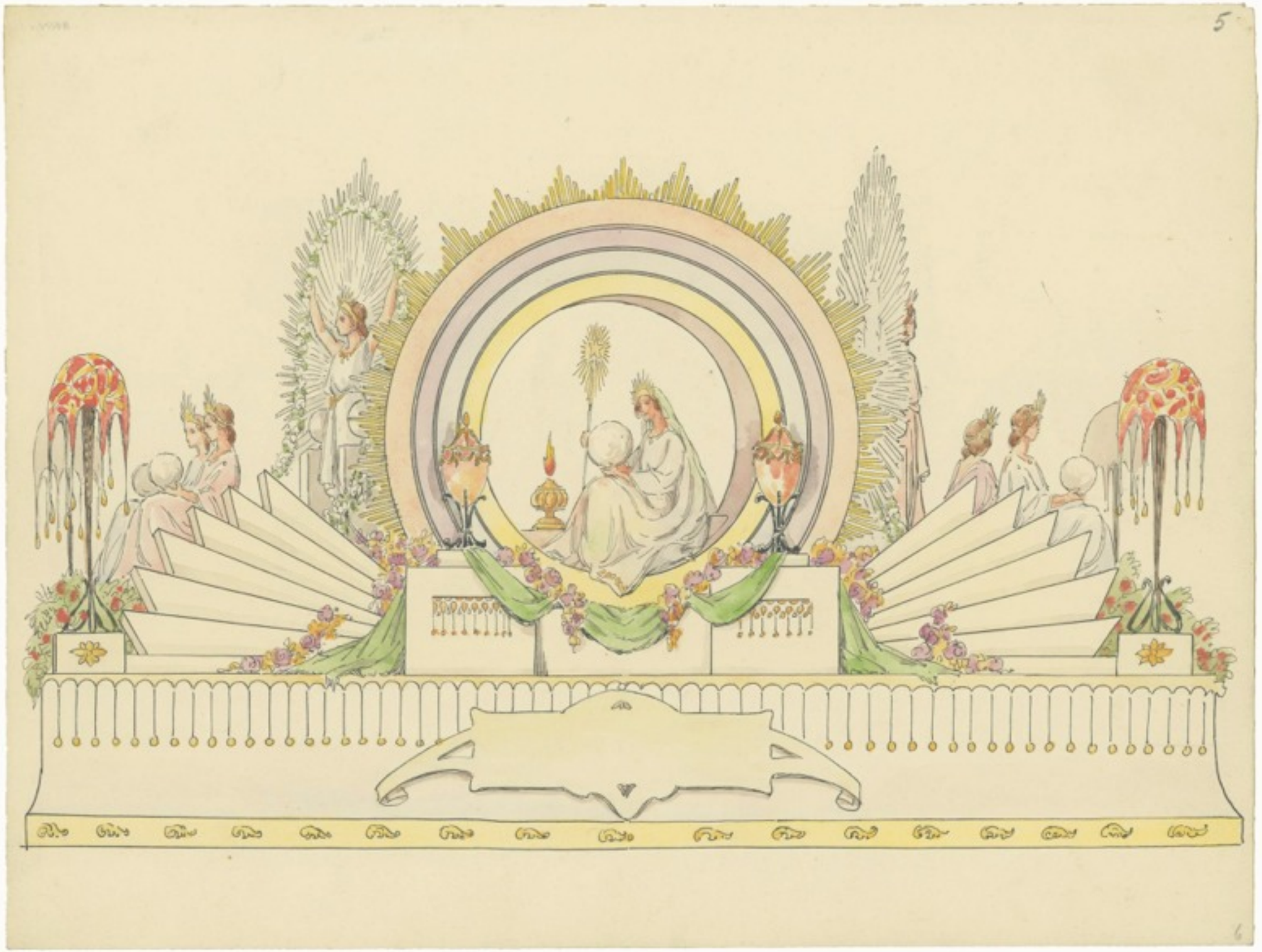
3. Le palais flottant. Photo tirée du programme



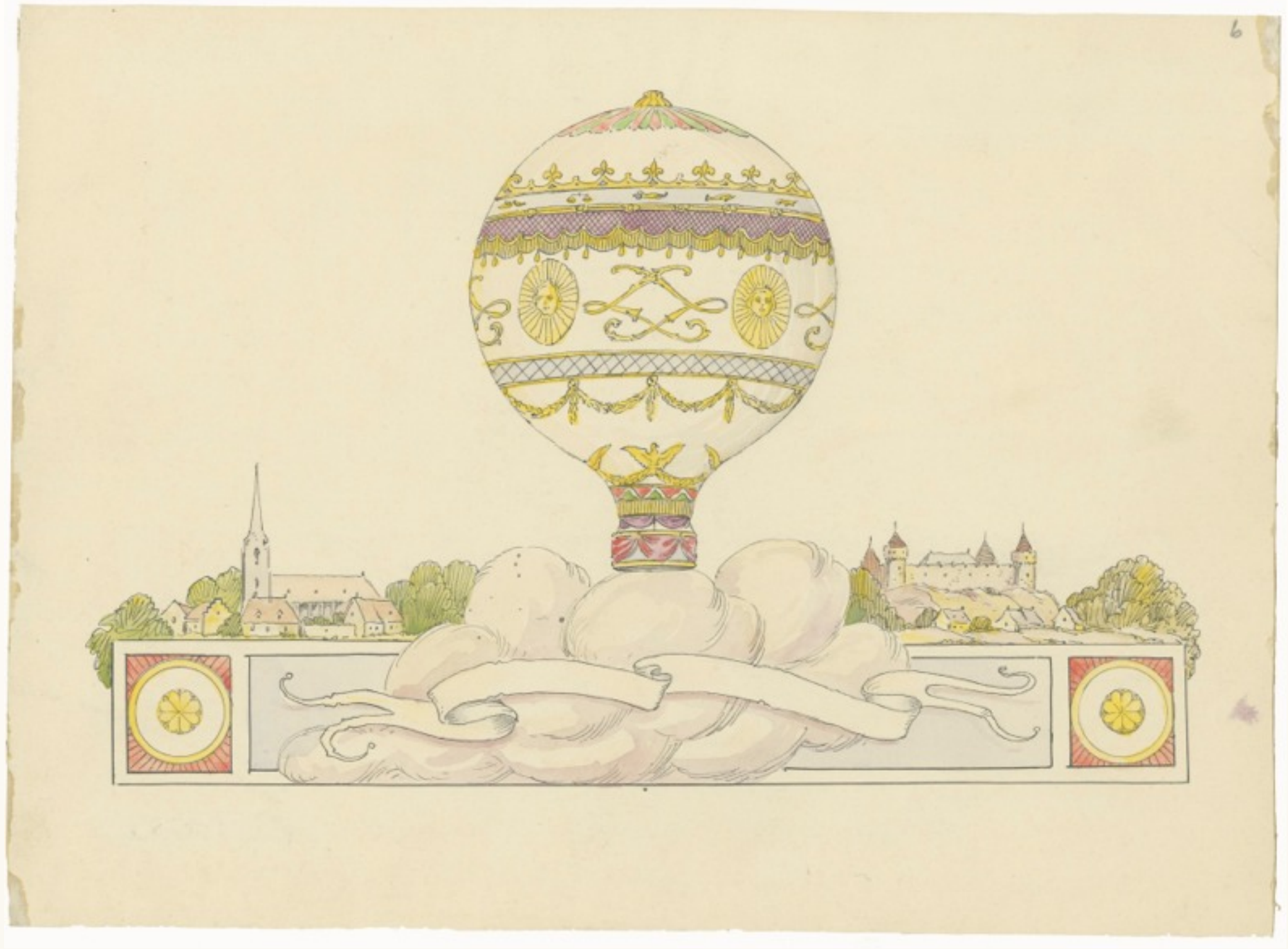
4-1. La chandelle. Sur l'aquarelle, on lit, entre autres : « Reçu chèque 31 juillet 1934 », et : « On peut rééditer [?] pour ce char, celui des travaux domestiques (32) » (il s'agit du char 8 de la série de 1932, dont la composition est similaire)



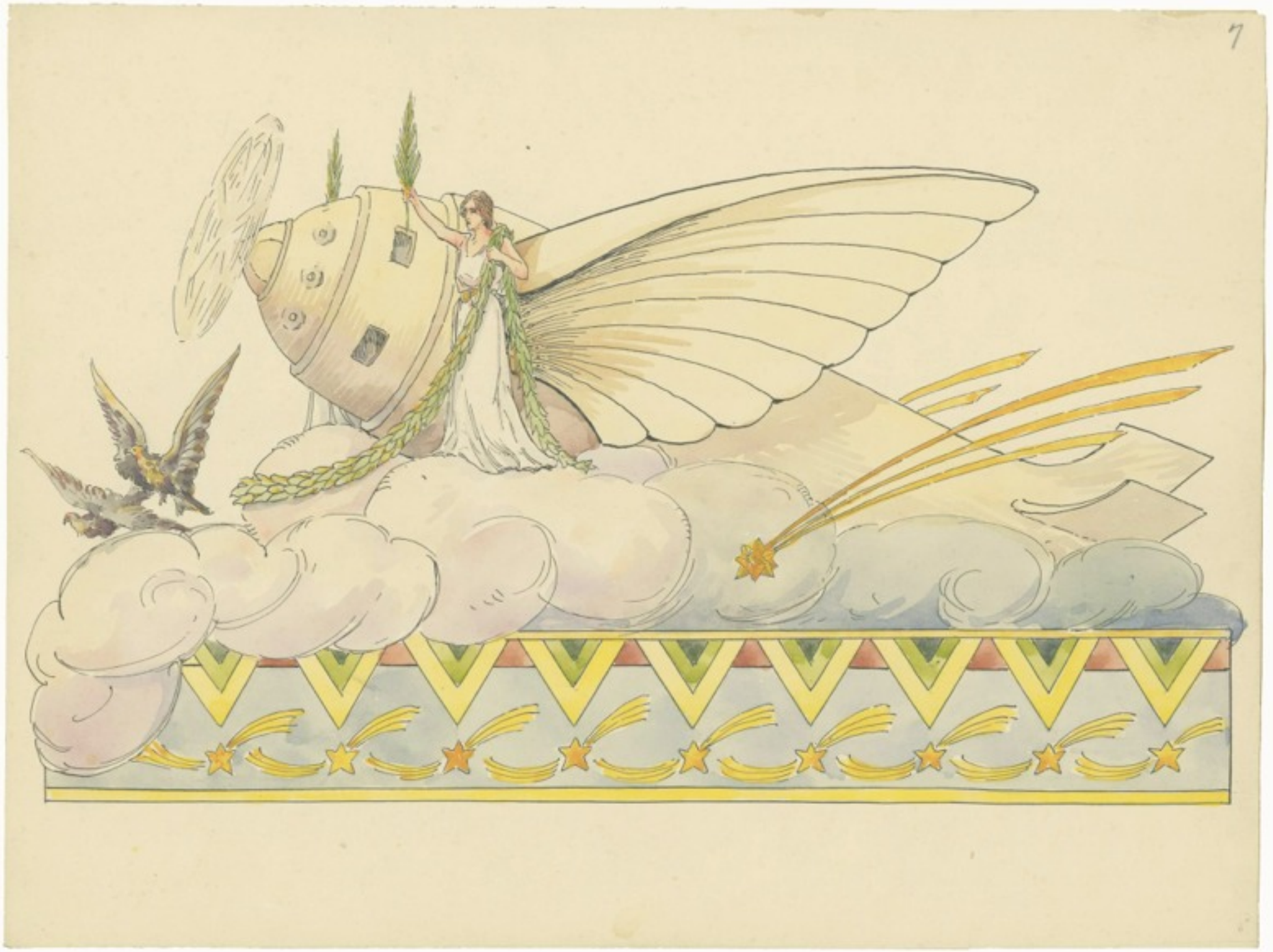
4-2 (rappel). Aquarelle du char 8 de 1932



5. L’électricité



6. Transport aérien. Le ballon



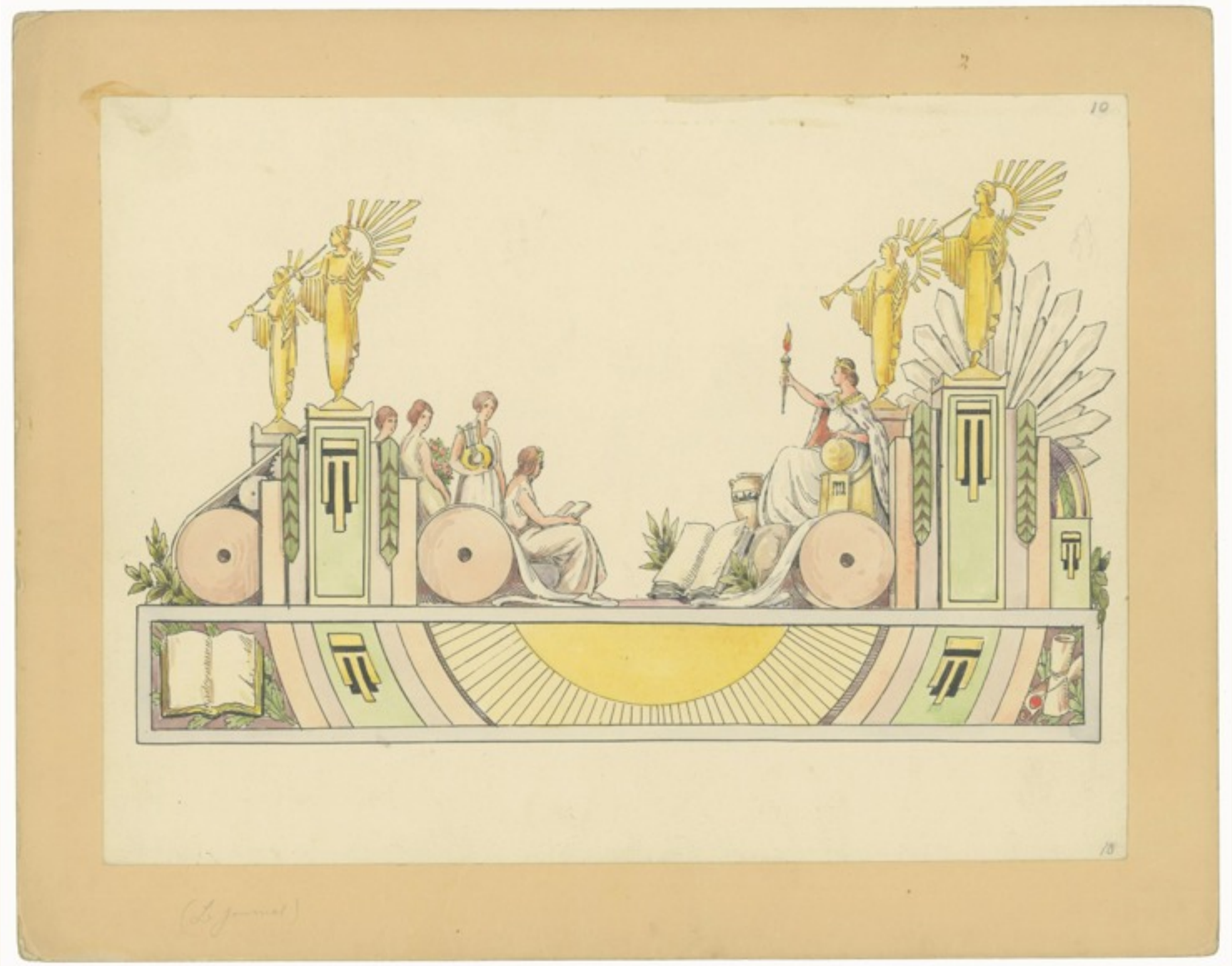
7. L’aéroplane



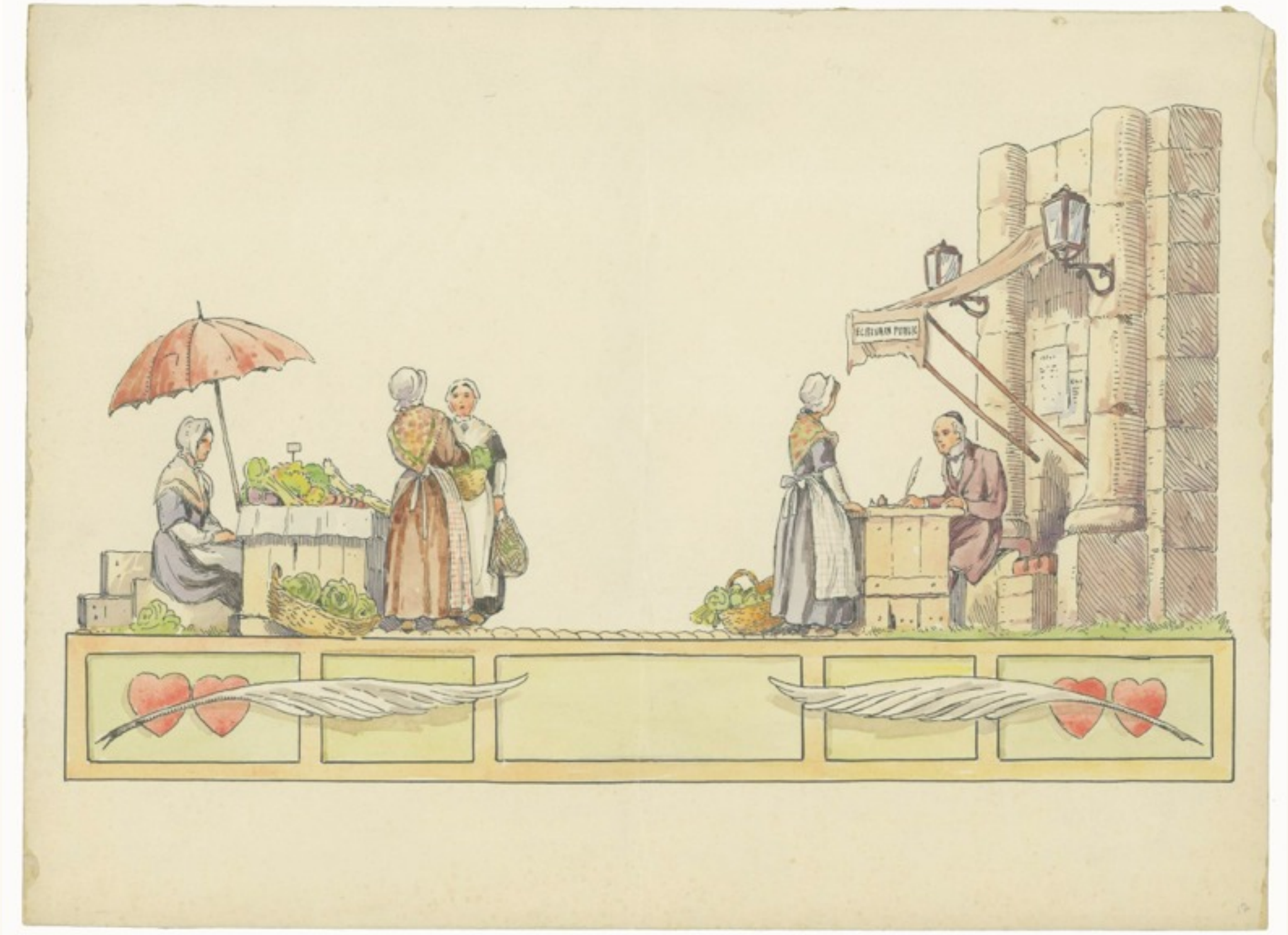
8. *Troisième centenaire*. La fondation de Trois-Rivières (aquarelle recyclée)



9. La publicité d'autrefois – *Le crieur public*



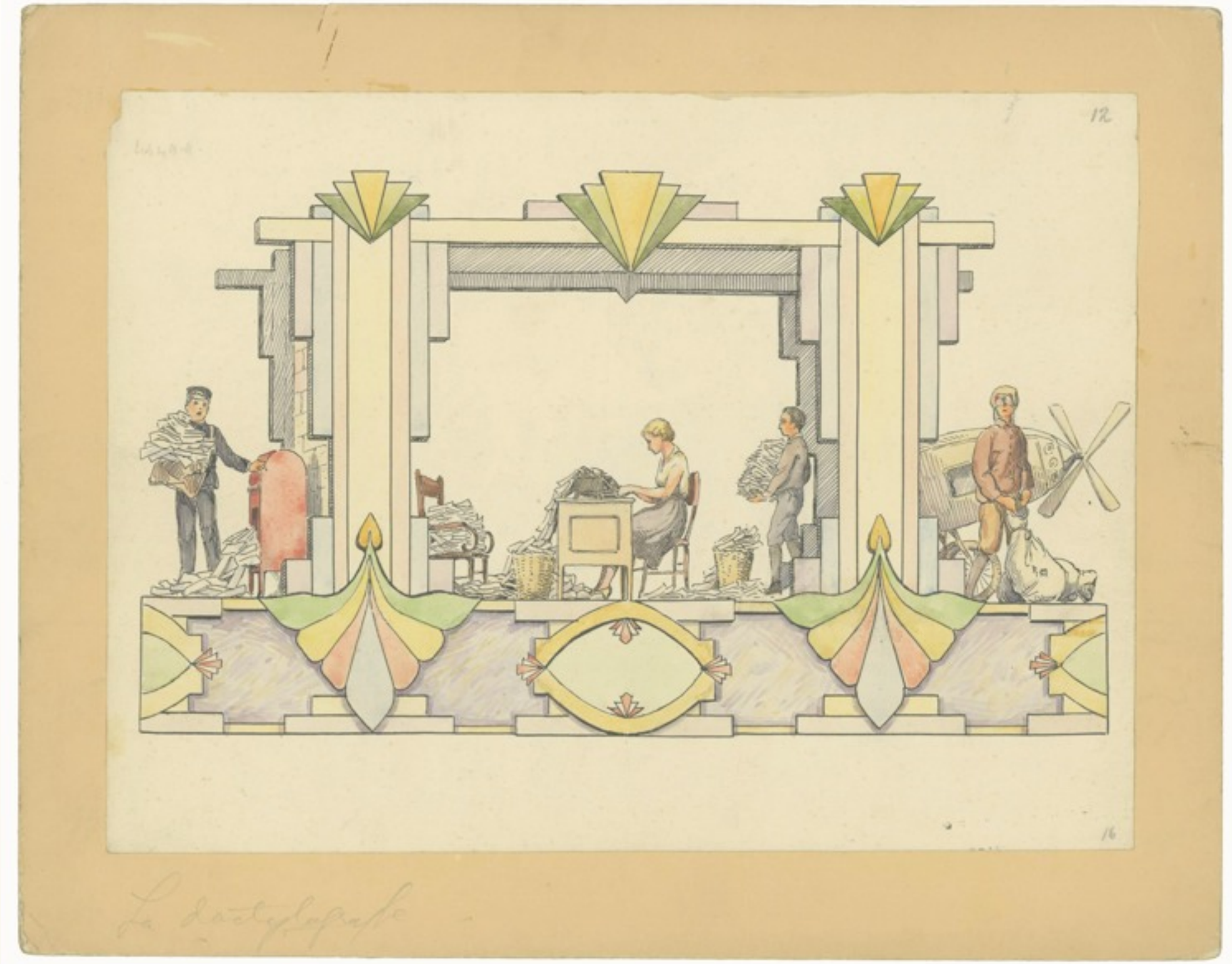
10. Le journal



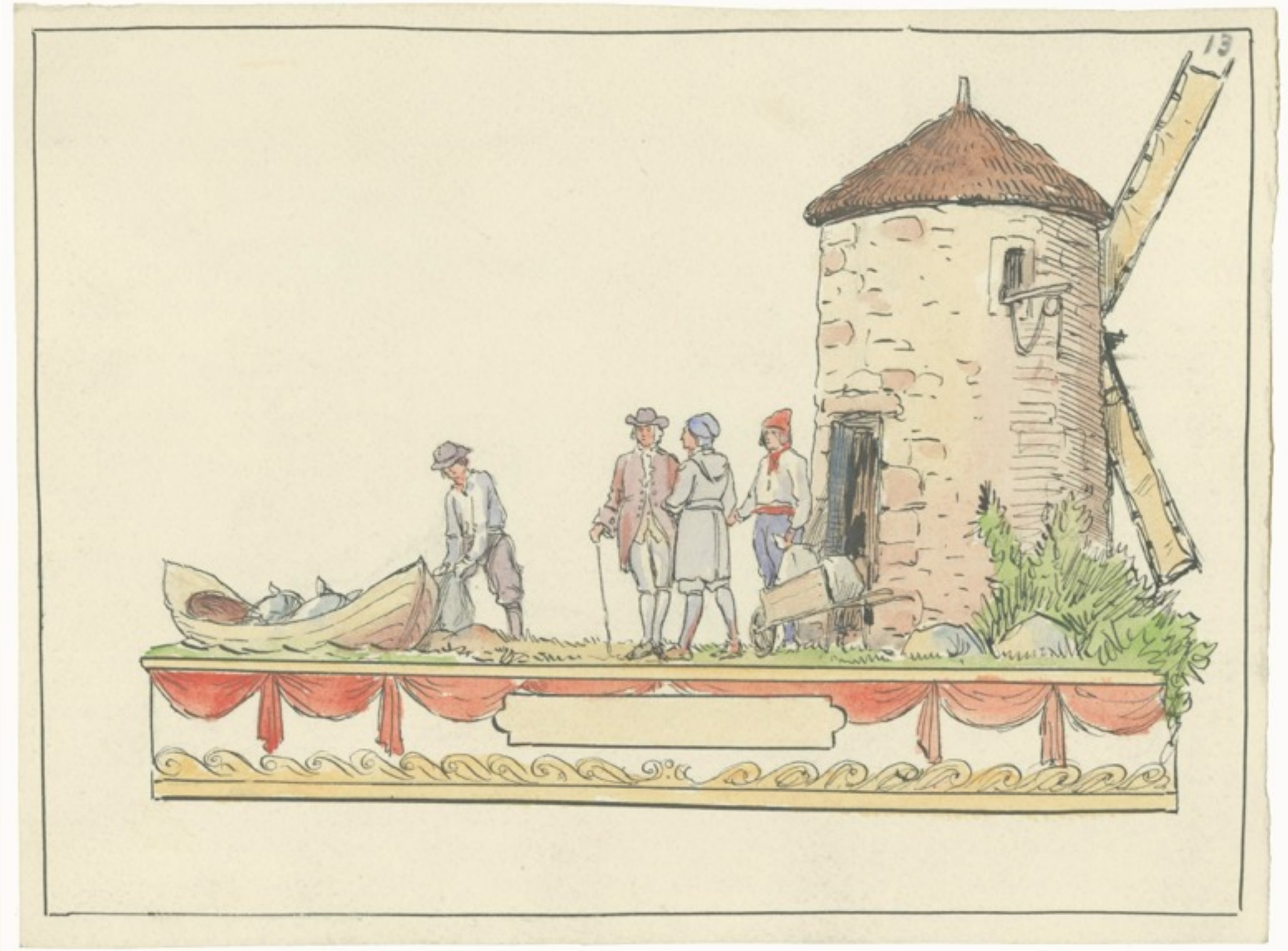
11-1. L’écrivain public (cette version n’est pas reproduite dans le programme)



11-2. L’écrivain public (version reproduite dans le programme)



12. La dactylographe



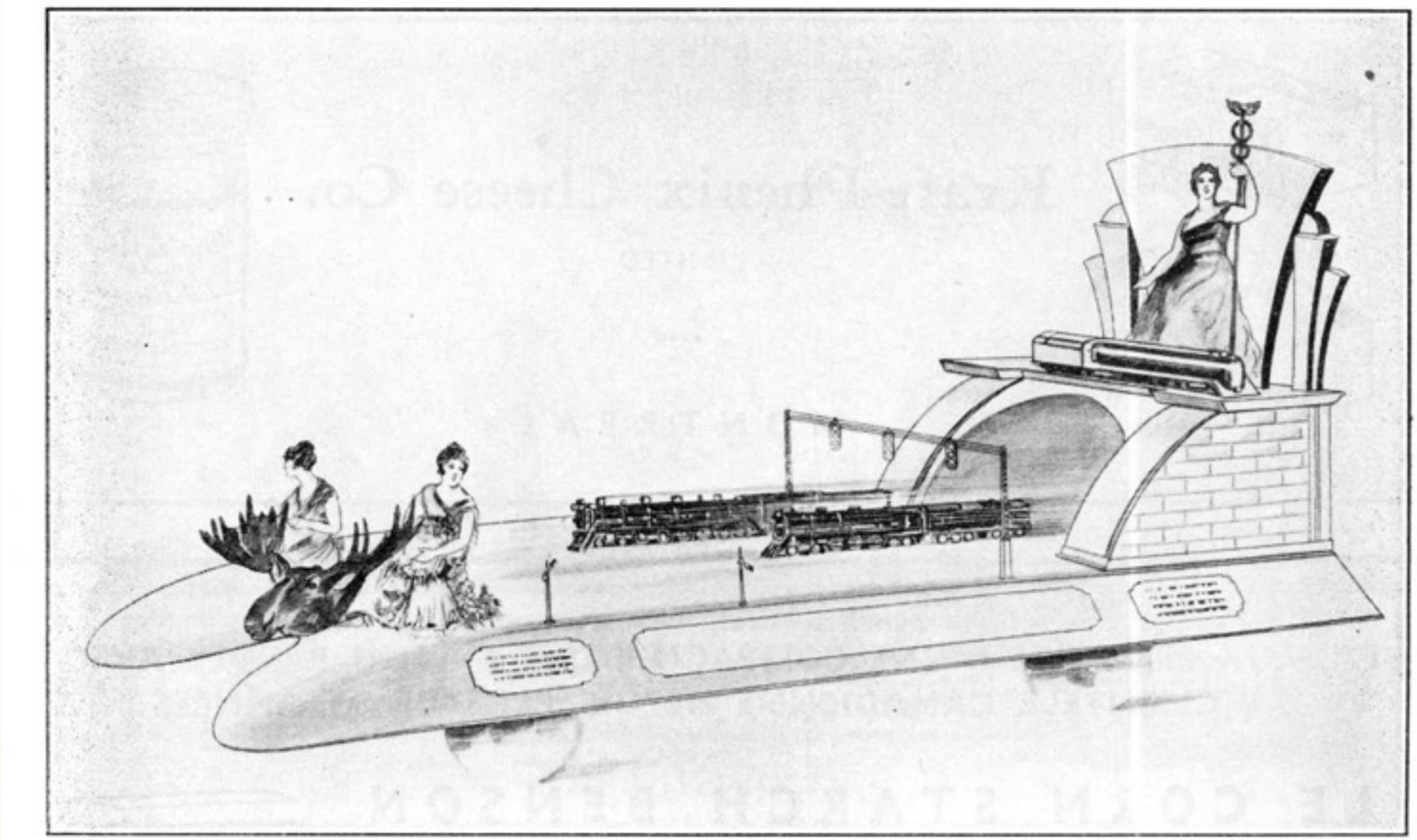
13. Le moulin à vent – La houille bleue



14. Les chevaux dynamiques – *La houille blanche*



15. Deuxième centenaire. *Inauguration d'une voie carrossable entre Québec et Montréal* (1734) (char 22 du défilé de 1925)



Char 16 — LE PREMIER CHEMIN DE FER

16. Le premier chemin de fer. Photo tirée du programme



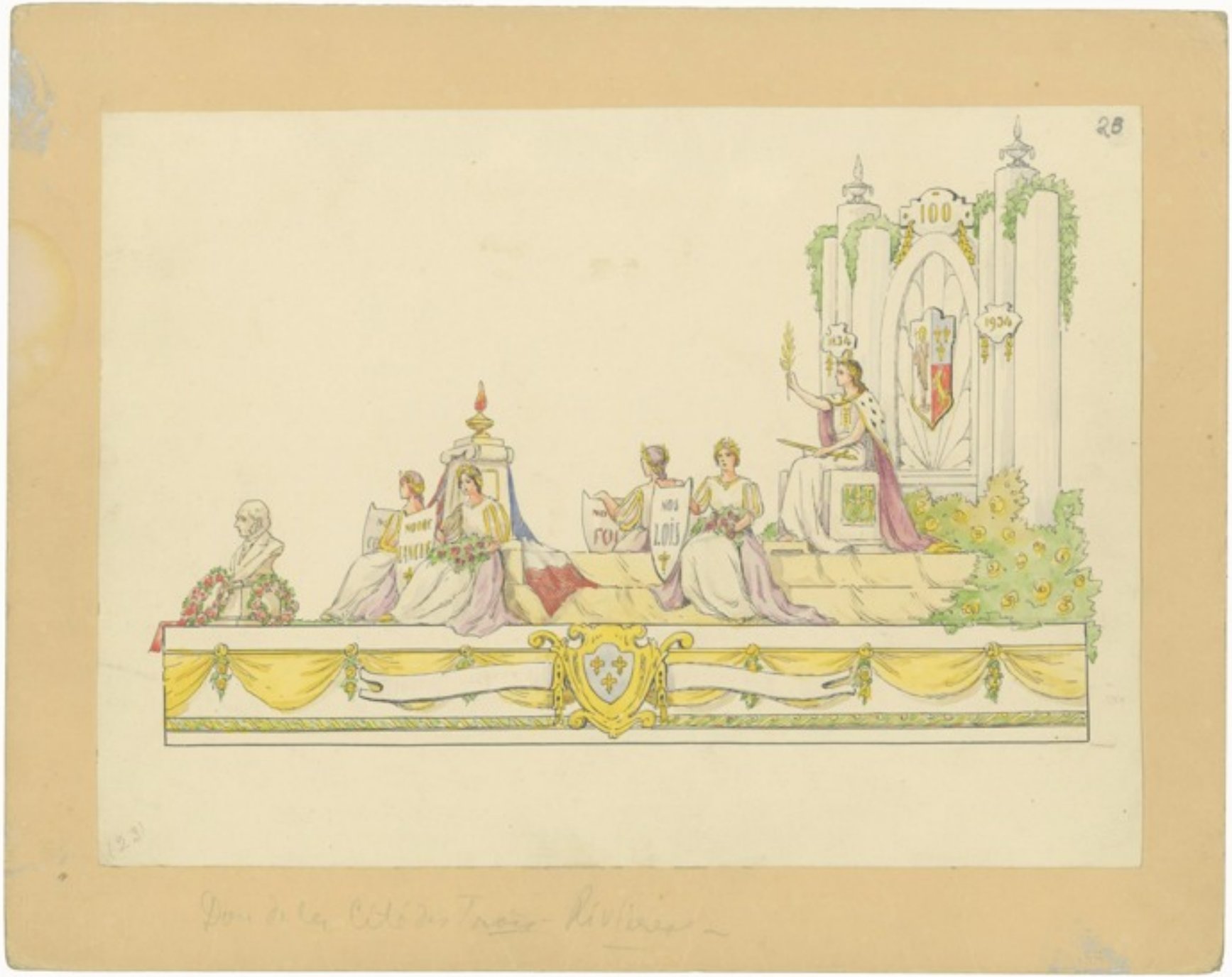
17. Les bonnes et les mauvaises nouvelles – *Les cloches* (aquarelle recyclée)



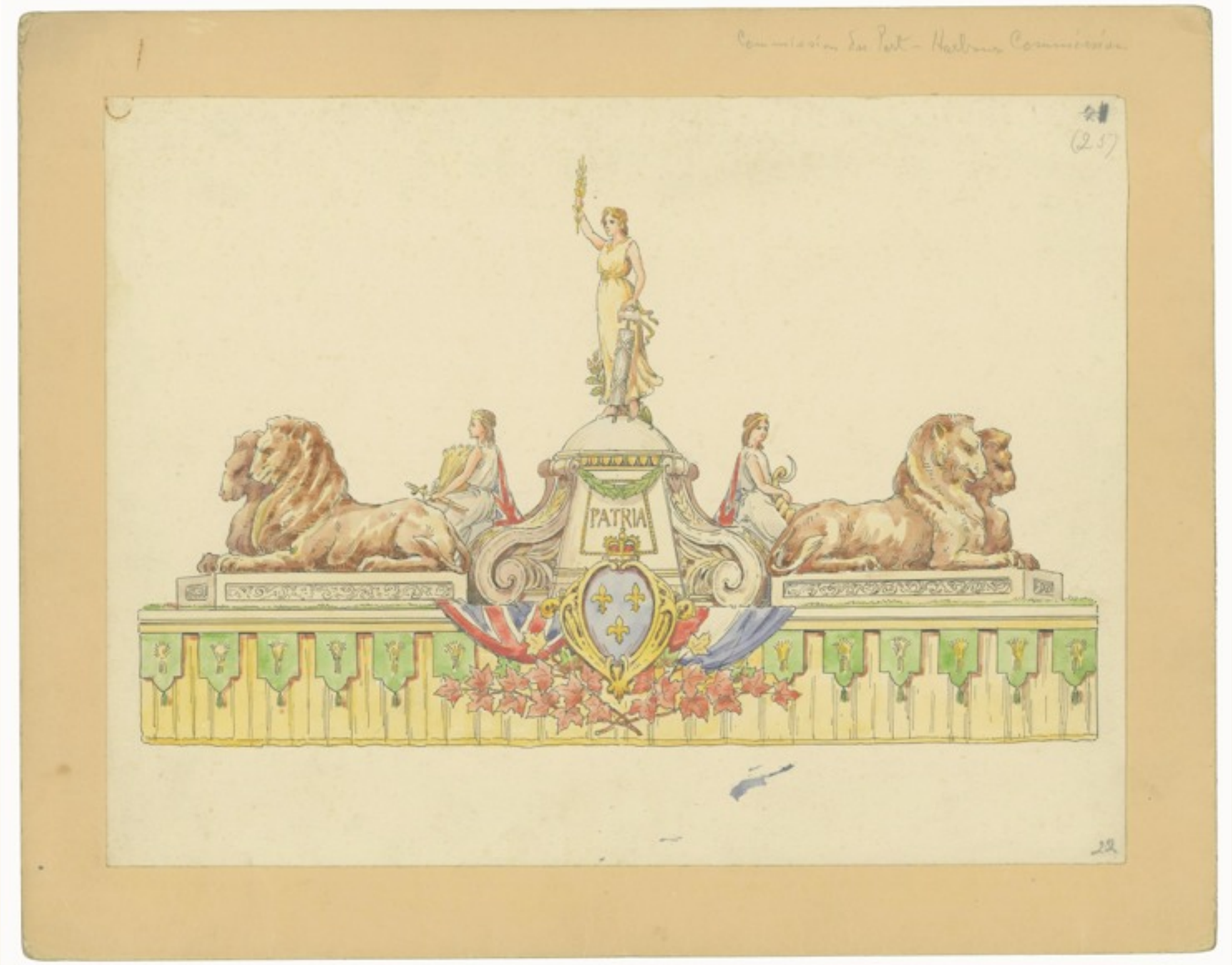
18. La radiophonie



19. Arrestation du patriote Duvernay. Dessin à la plume, reproduit tel quel dans le programme



20. *Premier centenaire*. Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste (1834). Inscrit au bas : « Don de la Cité des Trois Rivières »



21. La patrie. Inscrit en haut : « Commission du Port, Harbour Commission »



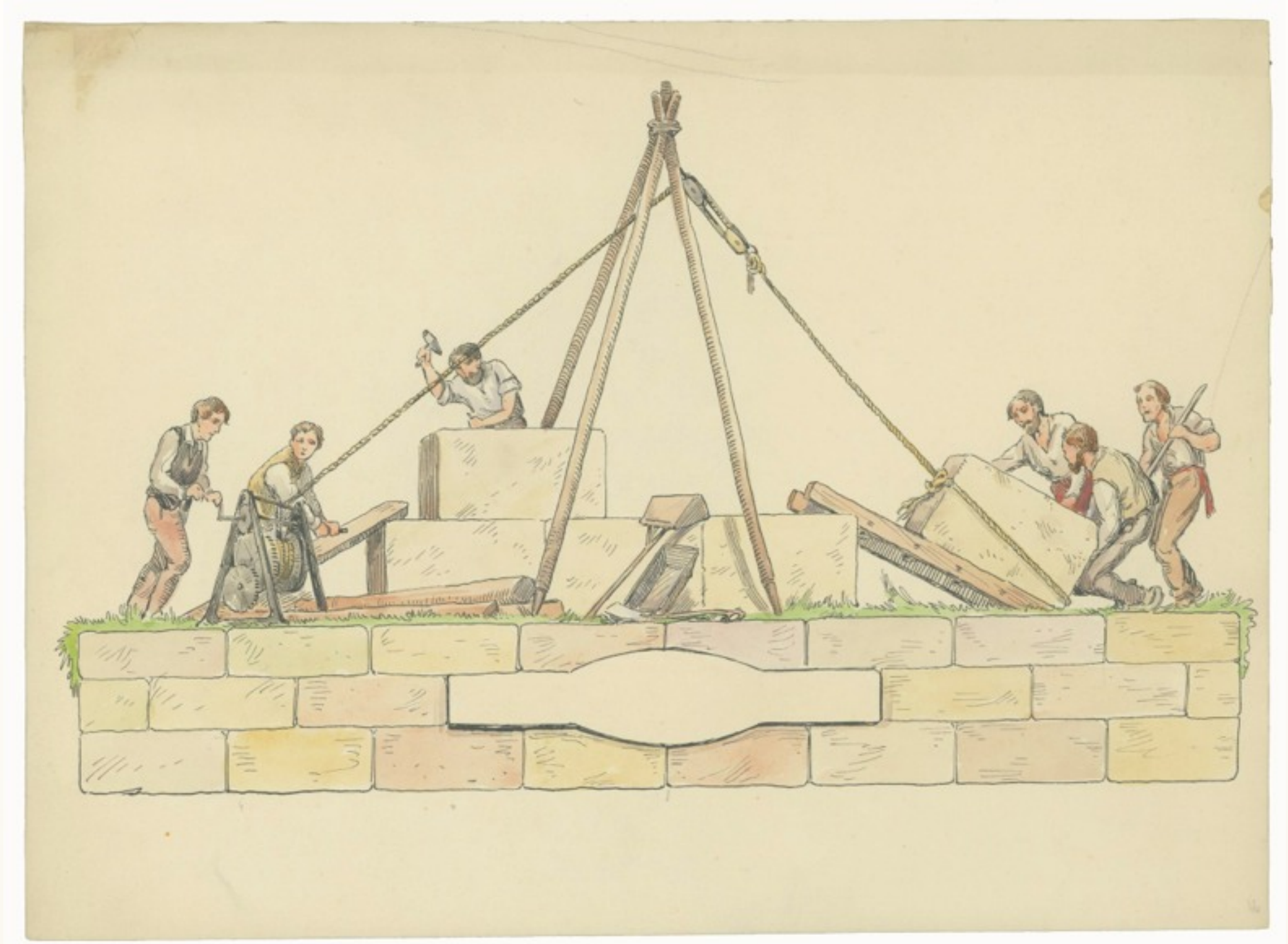
22. Saint Jean-Baptiste (char 22 du défilé de 1932)



Supplémentaire 1. Les découvreurs



Supplémentaire 2. Cavalier foulant un dragon



Supplémentaire 3. Construction

1934-2 — Trois-Rivières
Trois siècles de progrès

Comme il n'y a pas de programme disponible, nous n'avons pas d'informations sur le défilé de Trois-Rivières, ni de liste de chars. Les titres indiqués ici sont tirés des dix aquarelles trouvées.

. « Char Titre : Trois siècles de progrès, don de Woolworth Ltd, Zellers Ltd, S. S. Krensg (?) Co Ltd »

1. Un navire, aquarelle collée sur carton orange

2. Un édifice, aquarelle collée sur carton orange (inscrit en haut : « École des b.-a »)

3-1. « La religion » (allégorie de la foi), esquisse collée sur carton orange

3-2. La Religion, composition similaire à la précédente, aquarelle collée sur carton beige

5. 1634-1934 (histoire de Trois-Rivières), aquarelle collée sur carton orange

6. Muses, aquarelle collée sur carton orange, datée de 1934

7. Champlain, aquarelle collée sur carton beige et marquée TR [Trois-Rivières]

8. Les découvreurs, aquarelle collée sur carton beige, datée de 1934 et marquée TR

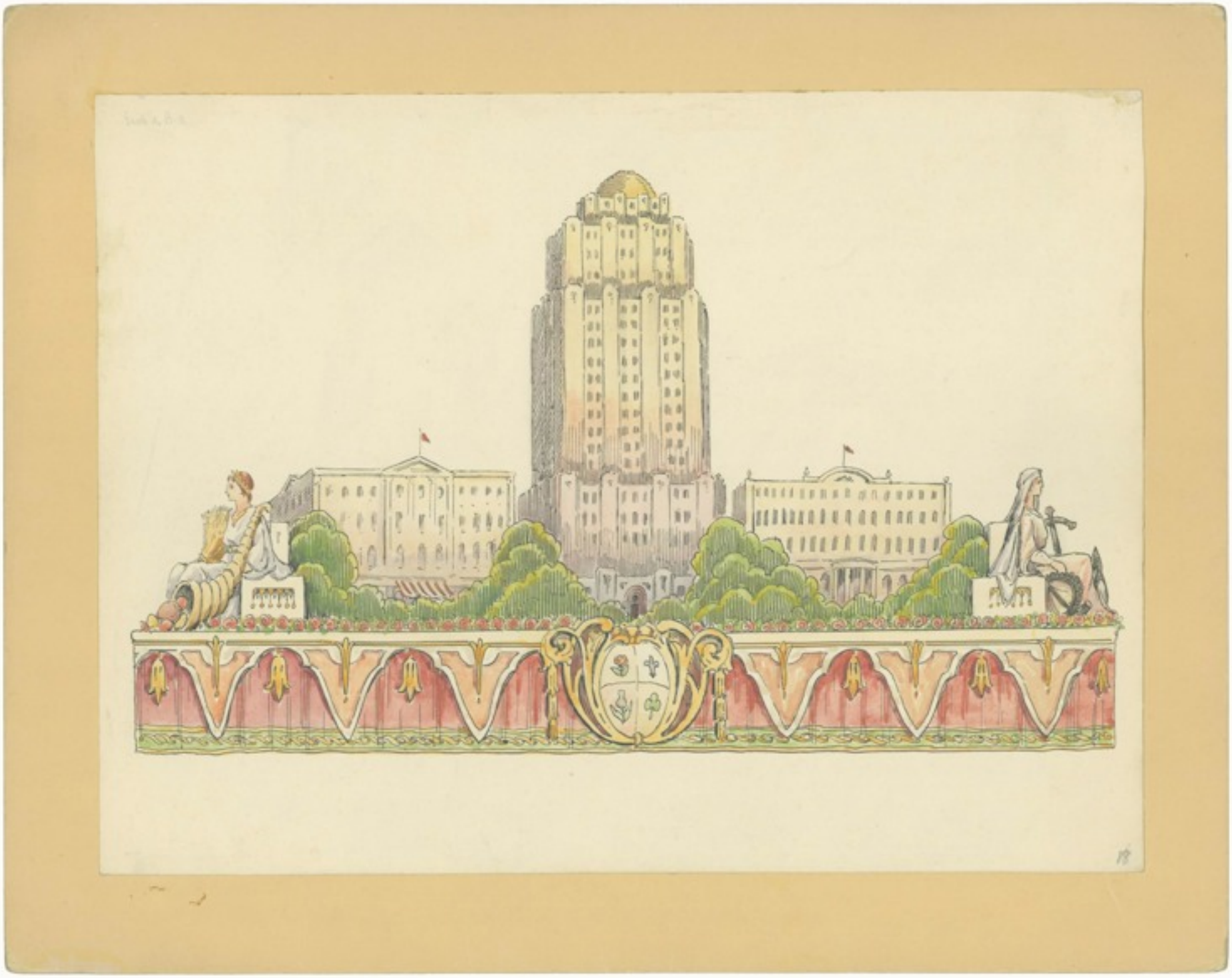
9. Pierre Boucher en ambassade auprès de Louis XIV. Aquarelle collée sur carton beige, datée de 1934 et marquée Trois-Rivières



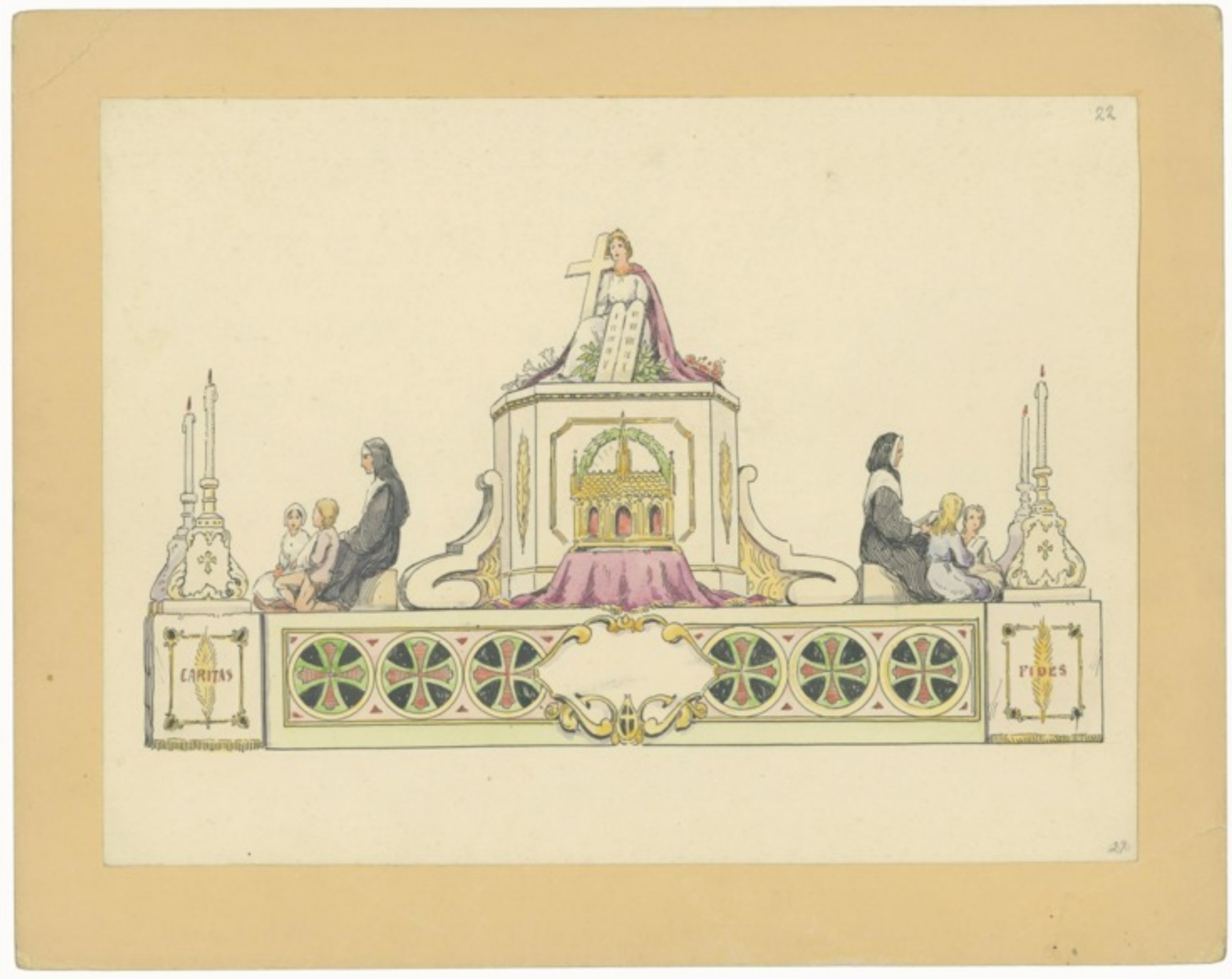
« Char Titre : Trois siècles de progrès, don de Woolworth Ltd, Zellers Ltd, S. S. Krensg (?) Co Ltd »



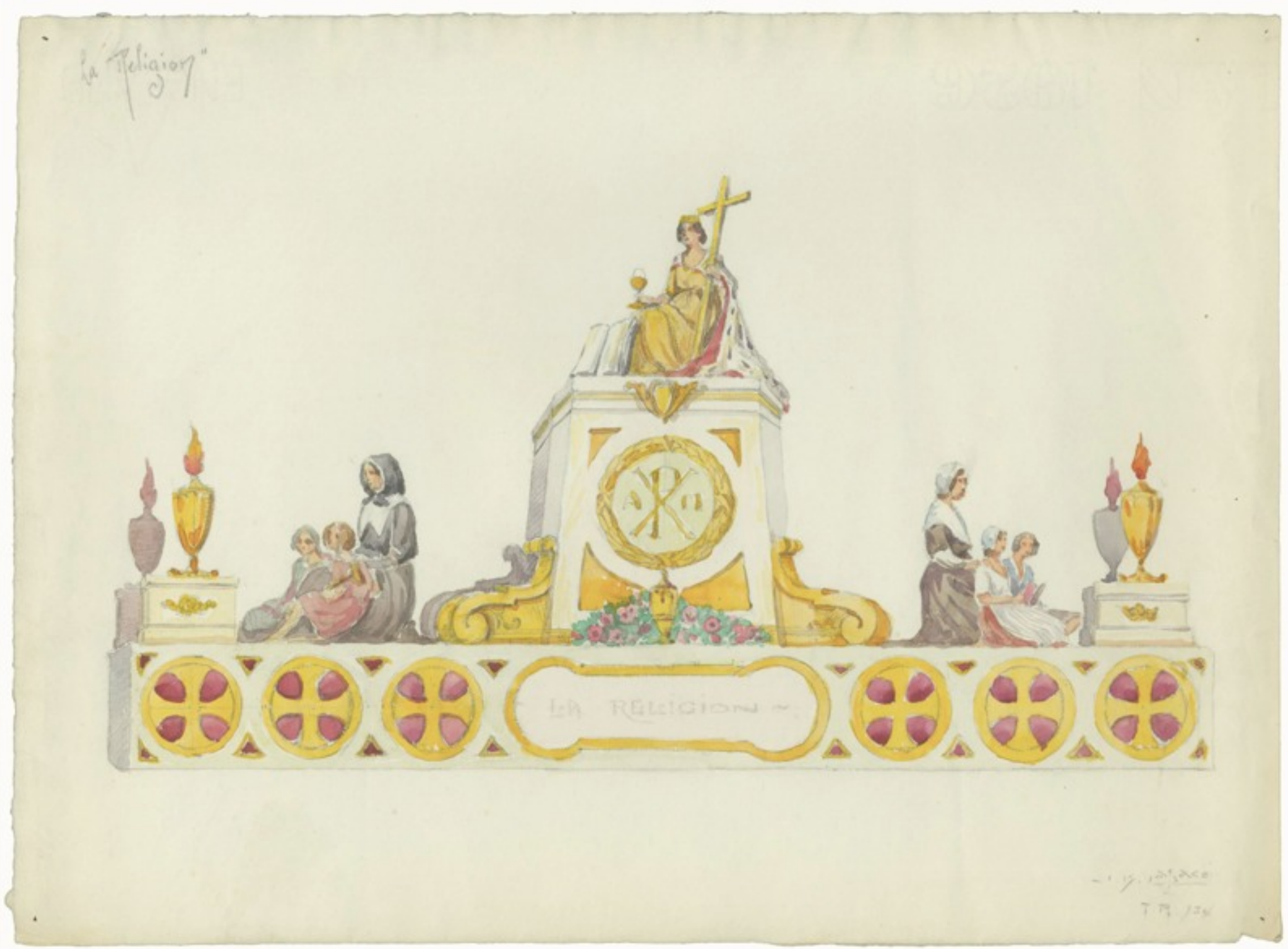
1. Un navire, aquarelle collée sur carton orange



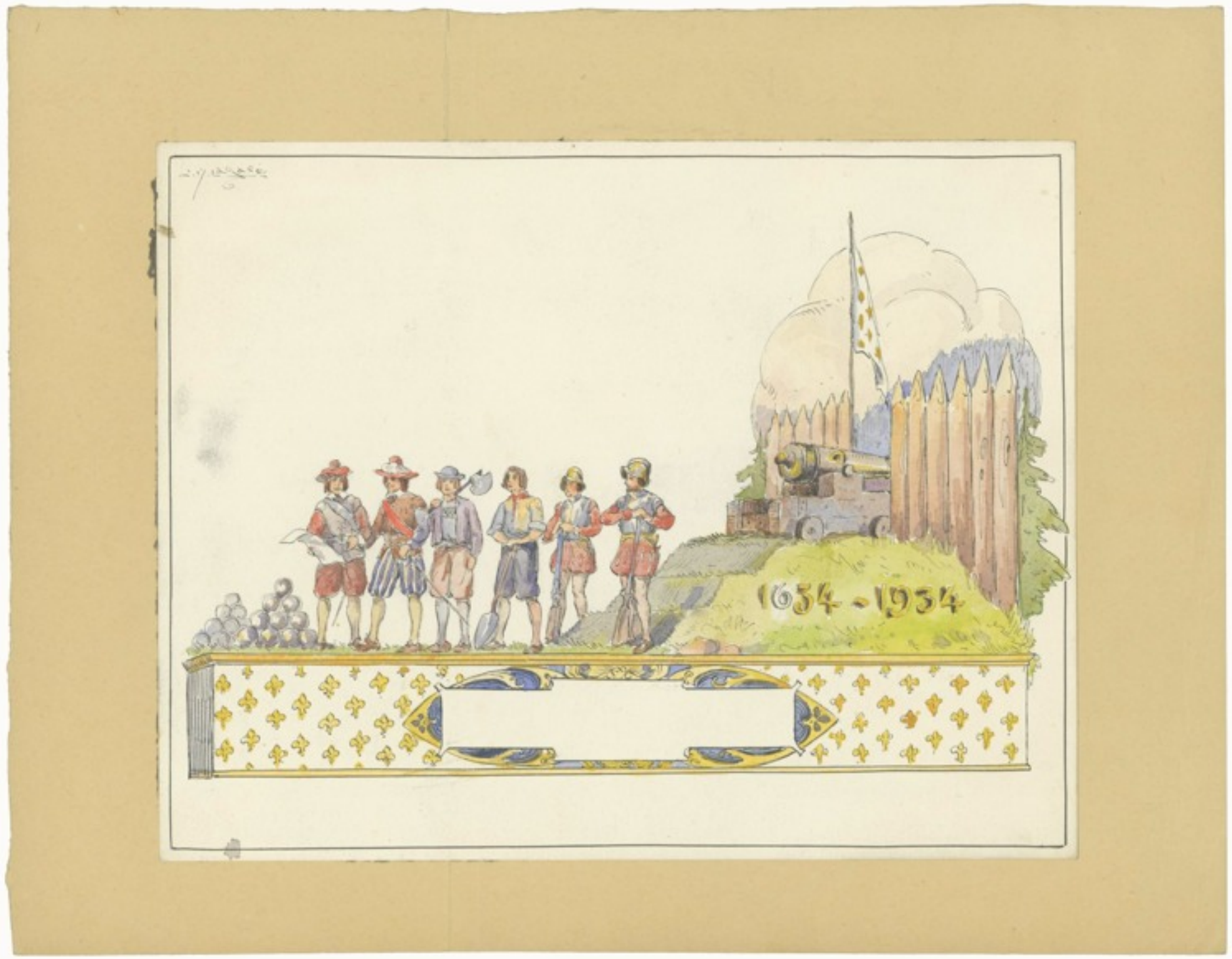
2. Un édifice, aquarelle collée sur carton orange (inscrit en haut : « École des b.-a »)



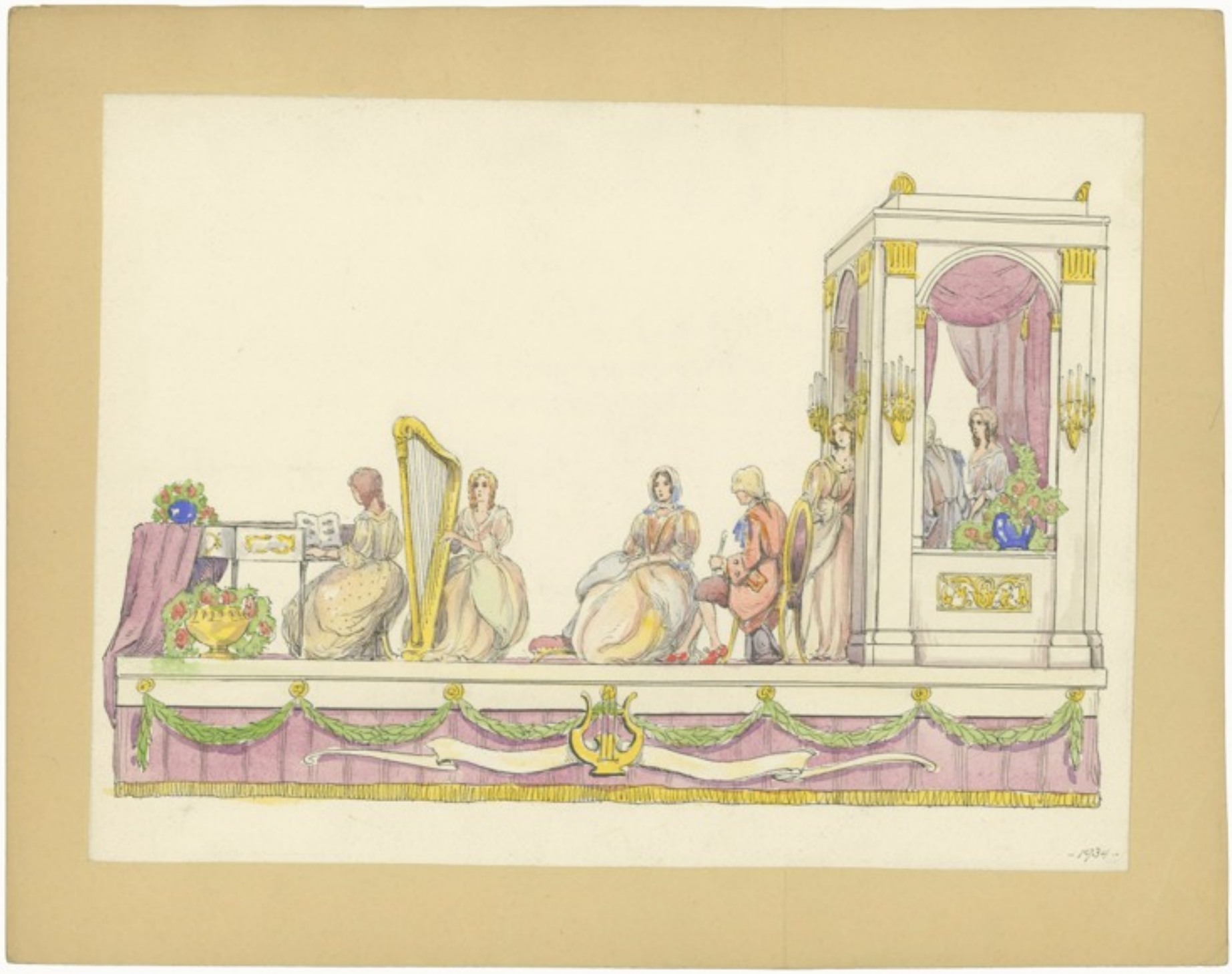
3-1. « La religion » (allégorie de la foi), esquisse collée sur carton orange



3-2. La Religion, composition similaire à la précédente, aquarelle collée sur carton beige



5. 1634-1934 (histoire de Trois-Rivières), aquarelle collée sur carton orange



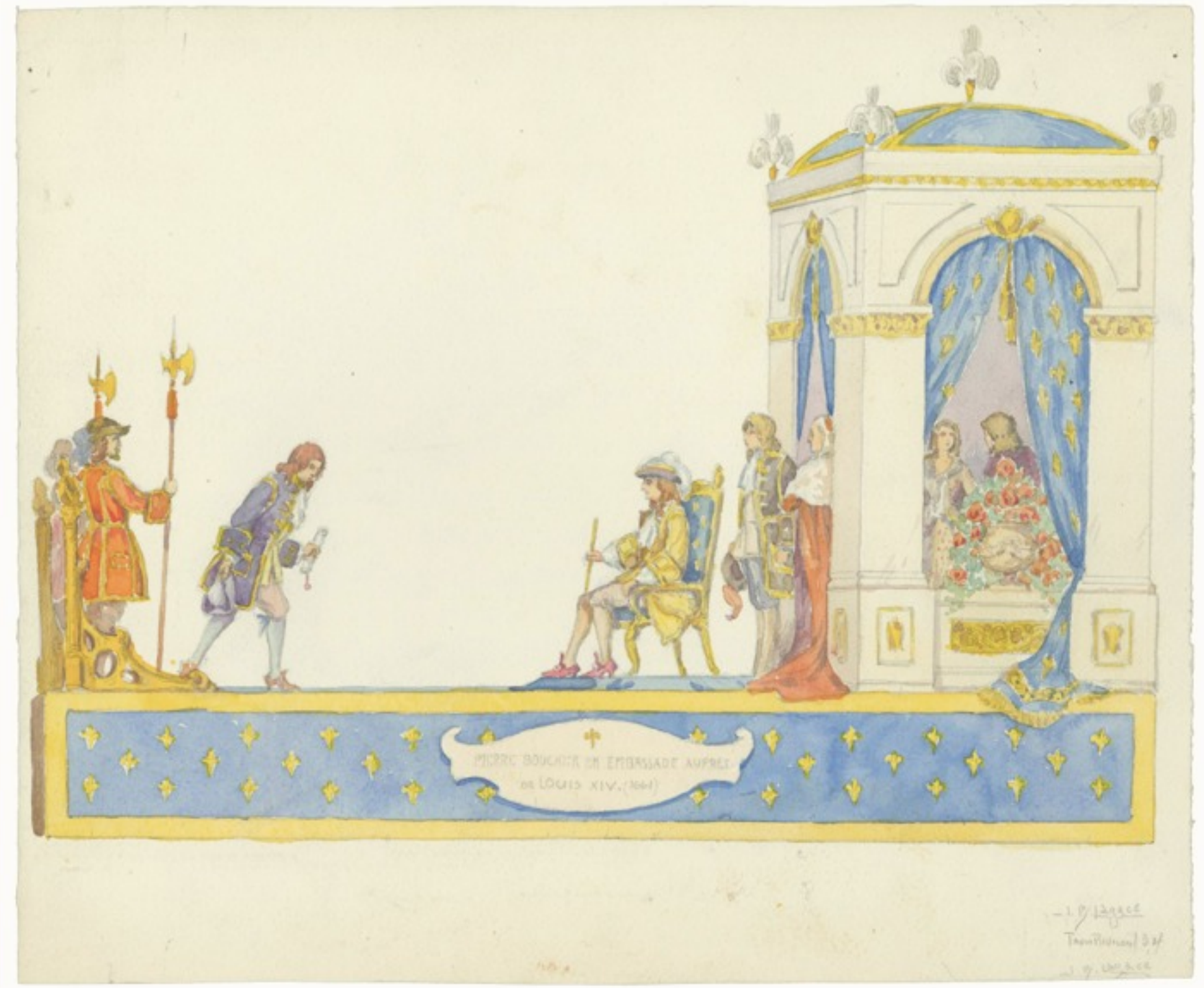
6. Muses, aquarelle collée sur carton orange, datée de 1934



7. Champlain, aquarelle collée sur carton beige et marquée TR [Trois-Rivières]



8. Les découvreurs, aquarelle collée sur carton beige, datée de 1934 et marquée TR



9. Pierre Boucher en ambassade auprès de Louis XIV. Aquarelle collée sur carton beige, datée de 1934 et marquée Trois-Rivières

1935

Le Saint-Laurent et les Grands Lacs

Découverte – Explorations et fondations.

Le lot comprenait cinq aquarelles supplémentaires, datant de 1935, dont les titres n'apparaissent pas dans le programme et dont les thématiques ne semblent pas correspondre à celle du défilé de 1935.

. Le Saint-Laurent et les Grands Lacs. Le flambeau de la civilisation (char thématique)

1. Vers le Nouveau Monde (cette composition de petit format rappelle celle des chars 35 de 1927 et 26 de 1931)

2. Jacques Cartier quitte Saint-Malo

3. Le fleuve Saint-Laurent

3. *Le fleuve Saint-Laurent*. Photographie du char 3, archives privées

4. Une voile à l'horizon

5. Jacques Cartier visite la bourgade d'Hochelaga (aquarelle retouchée ; le programme reproduit sans doute la version antérieure)

6. Québec, ville du souvenir (cette composition de très petit format remplace sans doute une première version qui n'aurait pas trouvé preneur chez les donateurs)

6x. Québec, ville du souvenir (version non retenue dans le programme)

7. Champlain à Québec en 1608

8. Jean Talon, 1er intendant de la Nouvelle-France, instigateur de l'industrie domestique

9. Montcalm à Carillon

10. L'idée civilisatrice chrétienne – La paroisse – L'école (l'image ne correspond pas au descriptif de la légende)

11. Trois-Rivières, les forges Saint-Maurice

12. Ville-Marie – Jeanne Mance – Montréal

13. Fondation initiale de Montréal

14. Pierre Gadois, premier agriculteur de Montréal (l'aquarelle reproduite dans le programme diffère de celle retrouvée dans le lot de 1935)

15. L'héroïque Lambert Closse

16. Les découvreurs (ce thème a été traité à plusieurs reprises, notamment en 1934)

17. Les villes de fondation franco-canadienne autour des Grands Lacs

18-1. À la conquête de l'Ouest – M. de la Vérendrye entrevoit les Montagnes Rocheuses

18-2. Détail agrandi de l'arrière plan avec une note manuscrite, trouvé sur une autre feuille

19. XXV^{e} anniversaire de l'accession de S. M. George V au trône de la Grande-Bretagne

20. La Saint-Jean-Baptiste

Supplémentaire 1. Frontenac et l'envoyé de Phipps

Supplémentaire 2. Frontenac et l'envoyé de Phipps

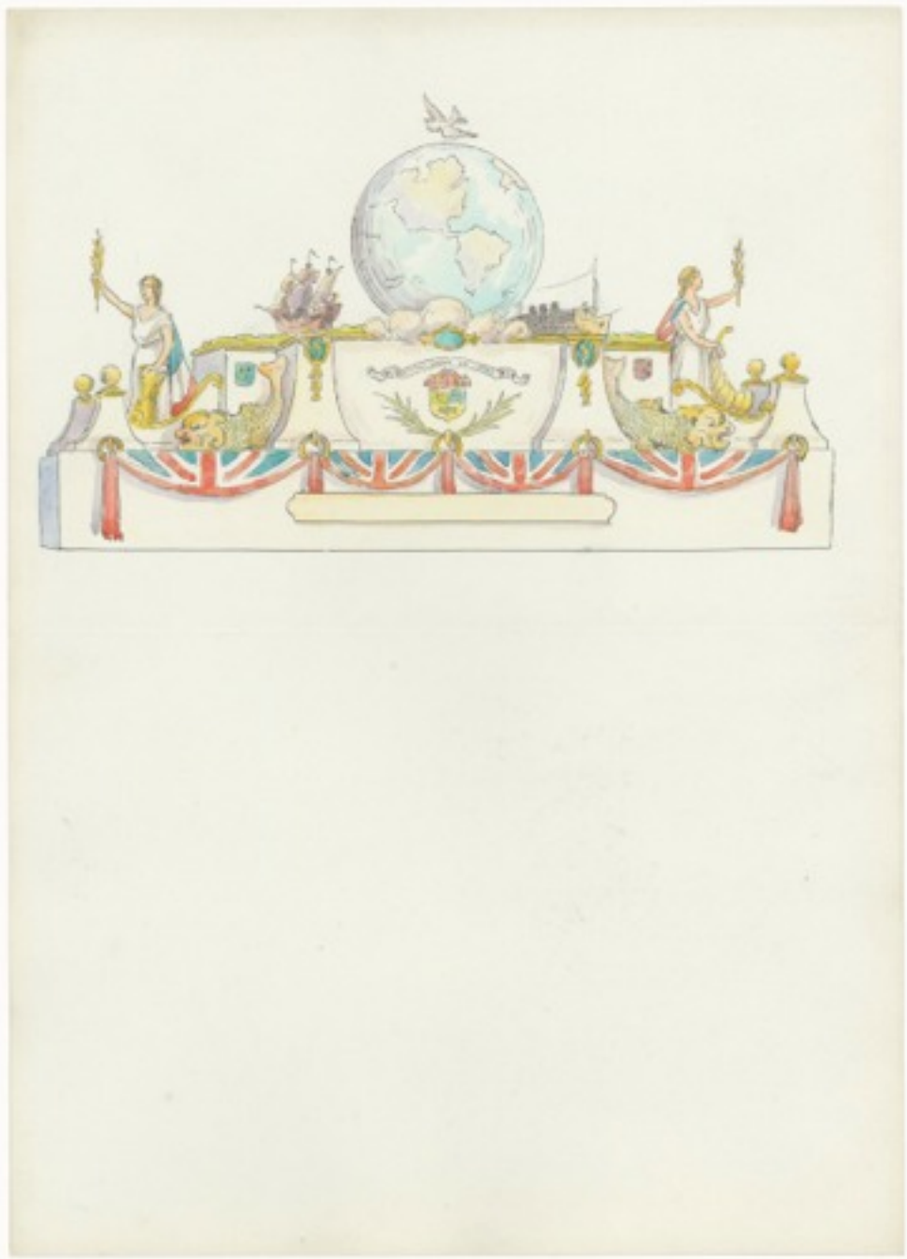
Supplémentaire 3. Louis Hébert, premier colon, offre à Dieu les prémices de la première moisson

Supplémentaire 4. Trois-Rivières, Madame Godefroy

Supplémentaire 5. 1660 – Dollard des Ormeaux - 1660



Le Saint-Laurent et les Grands Lacs. Le flambeau de la civilisation (char thématique)



1. Vers le Nouveau Monde (cette composition de petit format rappelle celle des chars 35 de 1927 et 26 de 1931)



2. Jacques Cartier quitte Saint-Malo



3. Le fleuve Saint-Laurent



3. *Le fleuve Saint-Laurent*. Photographie du char 3, archives privées



4. Une voile à l’horizon



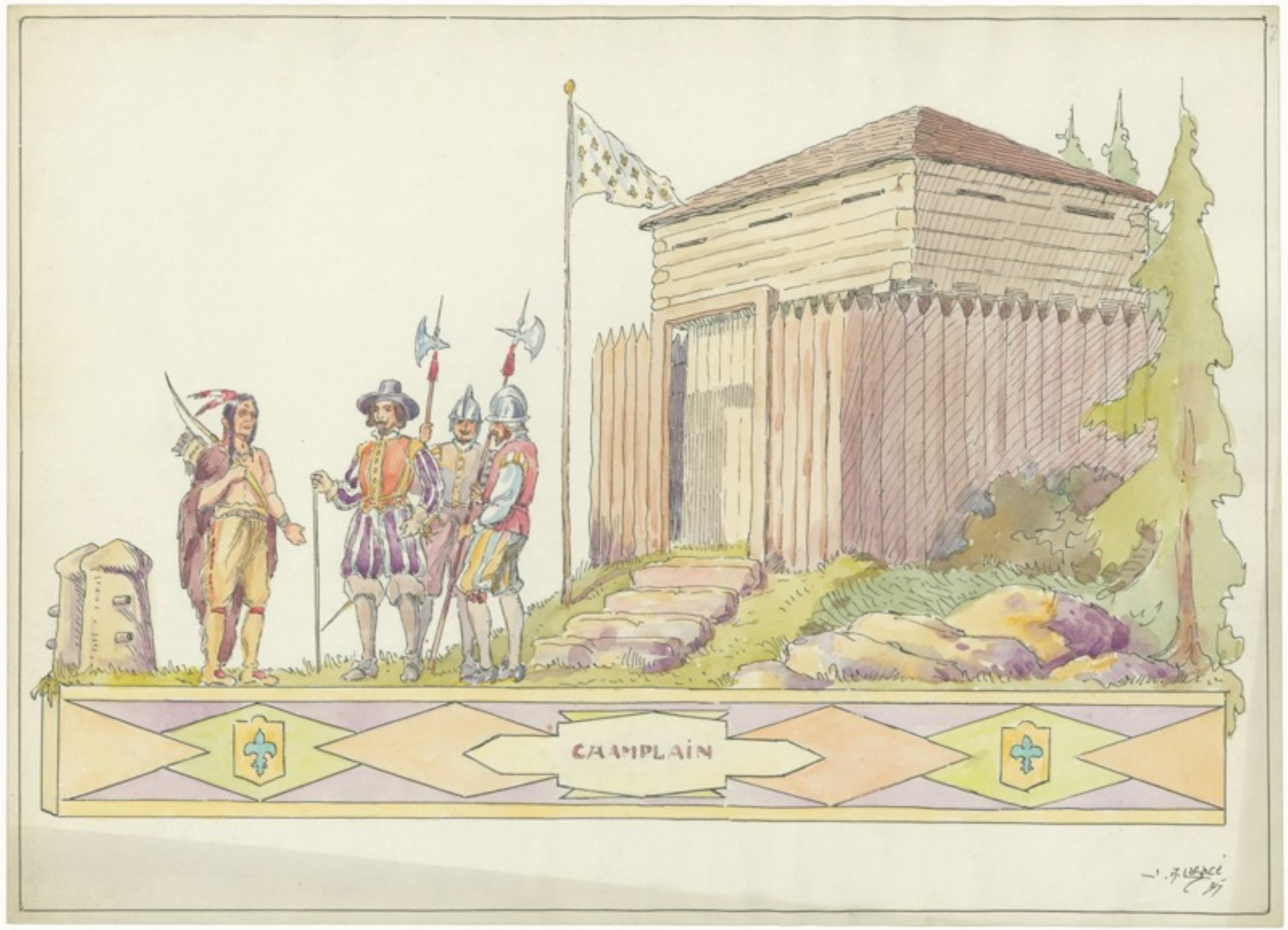
5. Jacques Cartier visite la bourgade d'Hochelaga (aquarelle retouchée ; le programme reproduit sans doute la version antérieure)



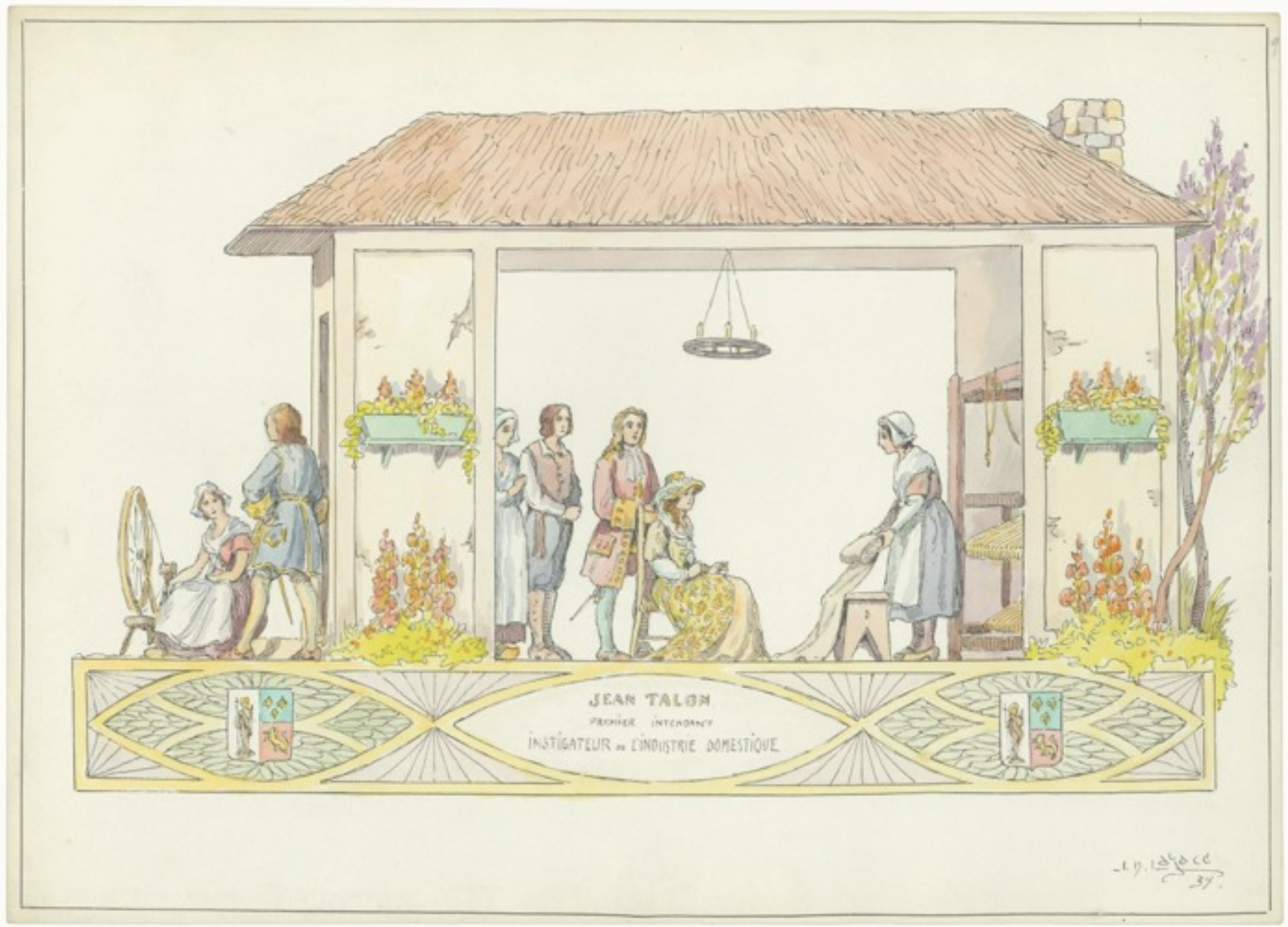
6. Québec, ville du souvenir (cette composition de très petit format remplace sans doute une première version qui n'aurait pas trouvé preneur chez les donateurs)



6x. Québec, ville du souvenir (version non retenue dans le programme)



7. Champlain à Québec en 1608



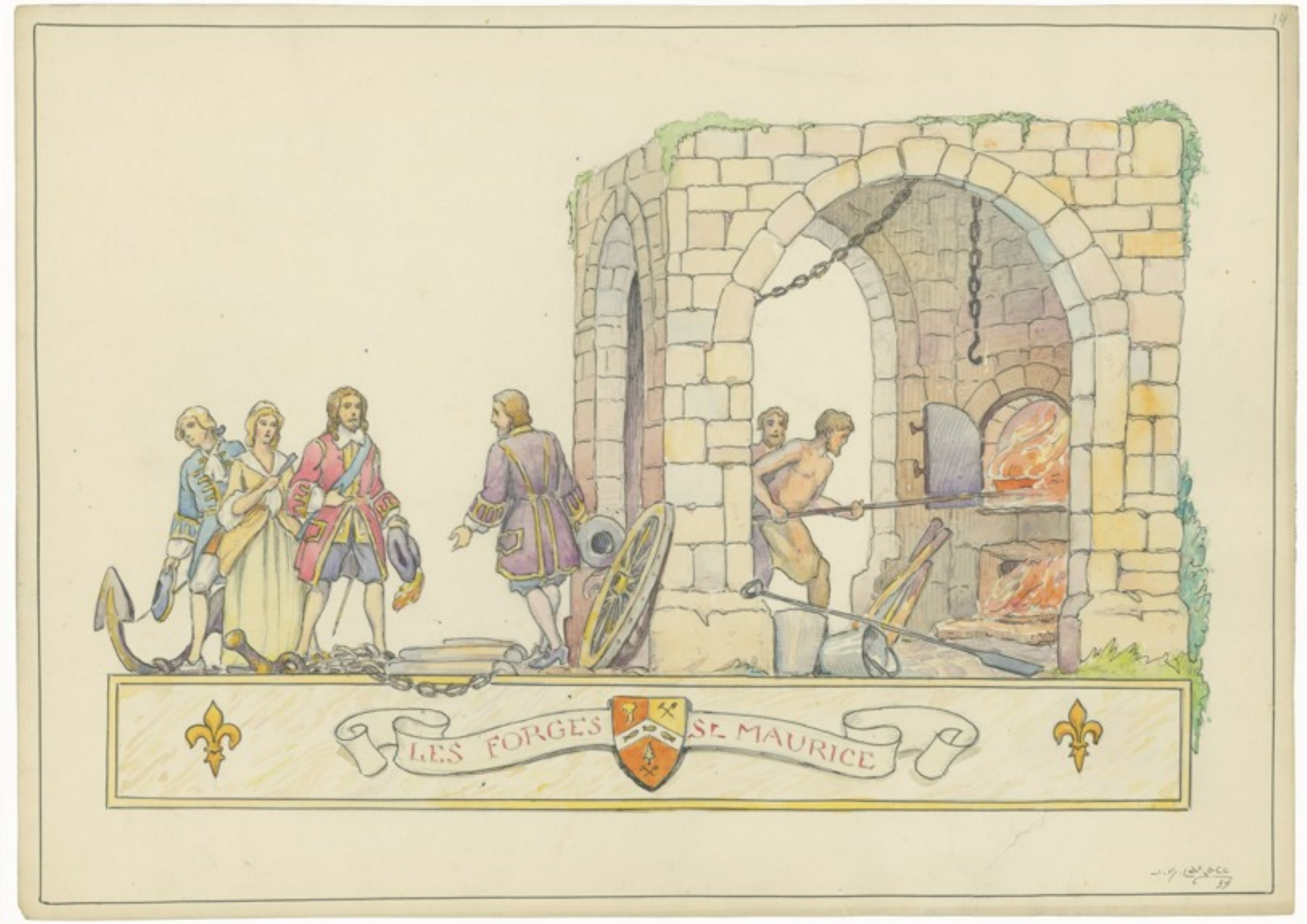
8. Jean Talon, 1er intendant de la Nouvelle-France, instigateur de l'industrie domestique



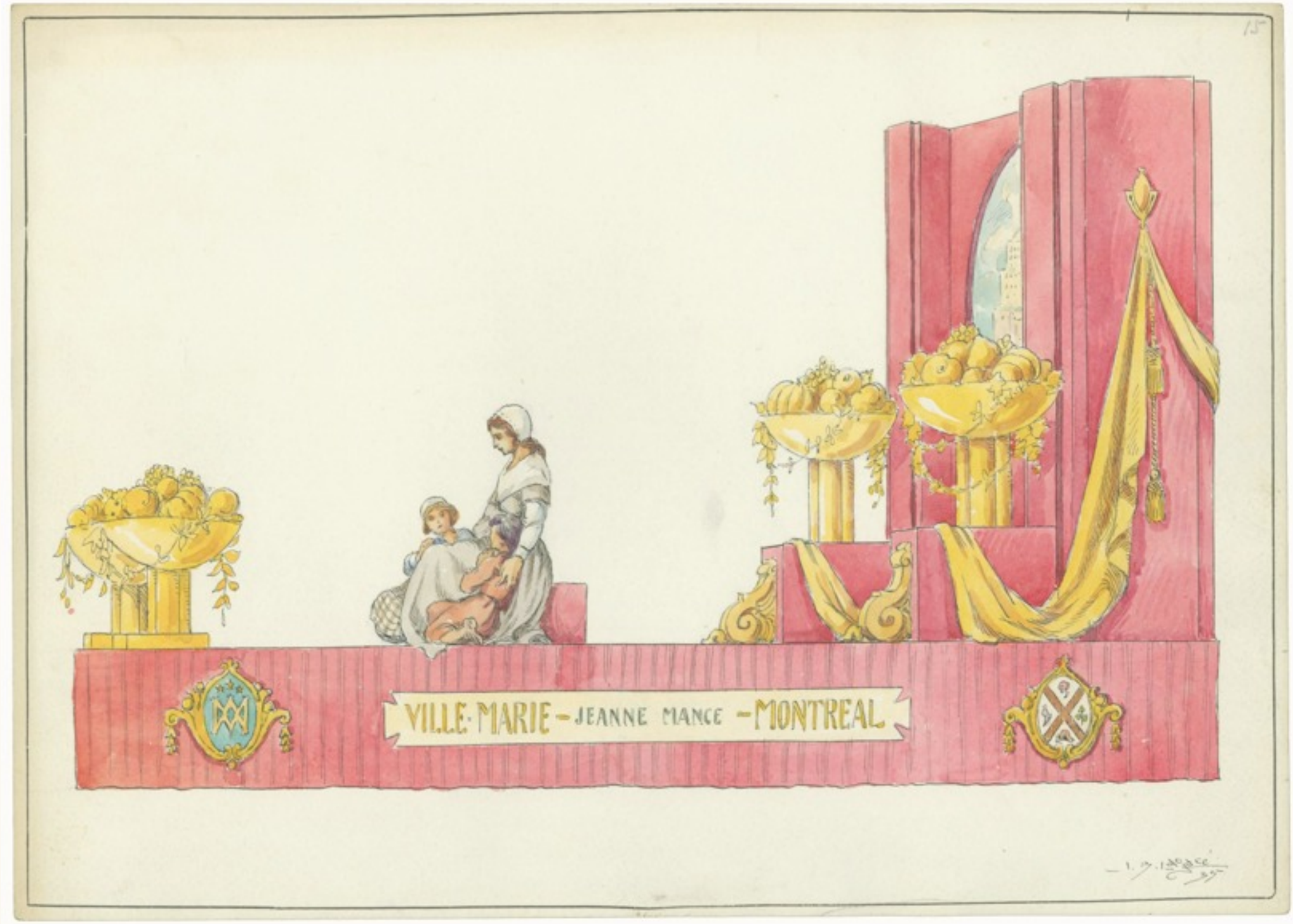
9. Montcalm à Carillon



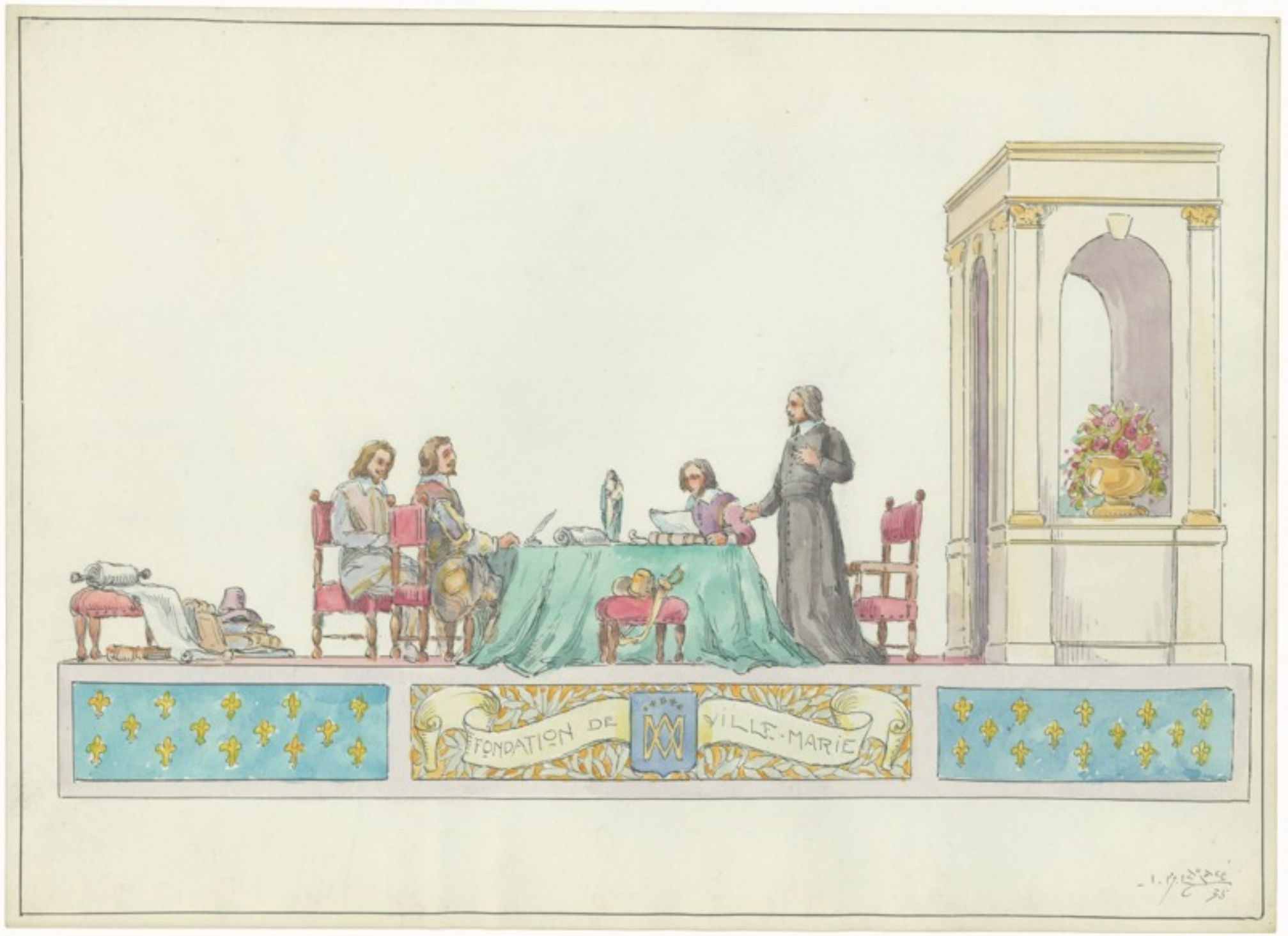
10. L’idée civilisatrice chrétienne – La paroisse – L’école
(l'image ne correspond pas au descriptif de la légende)



11. Trois-Rivières, les forges Saint-Maurice



12. Ville-Marie – Jeanne Mance – Montréal



13. Fondation initiale de Montréal



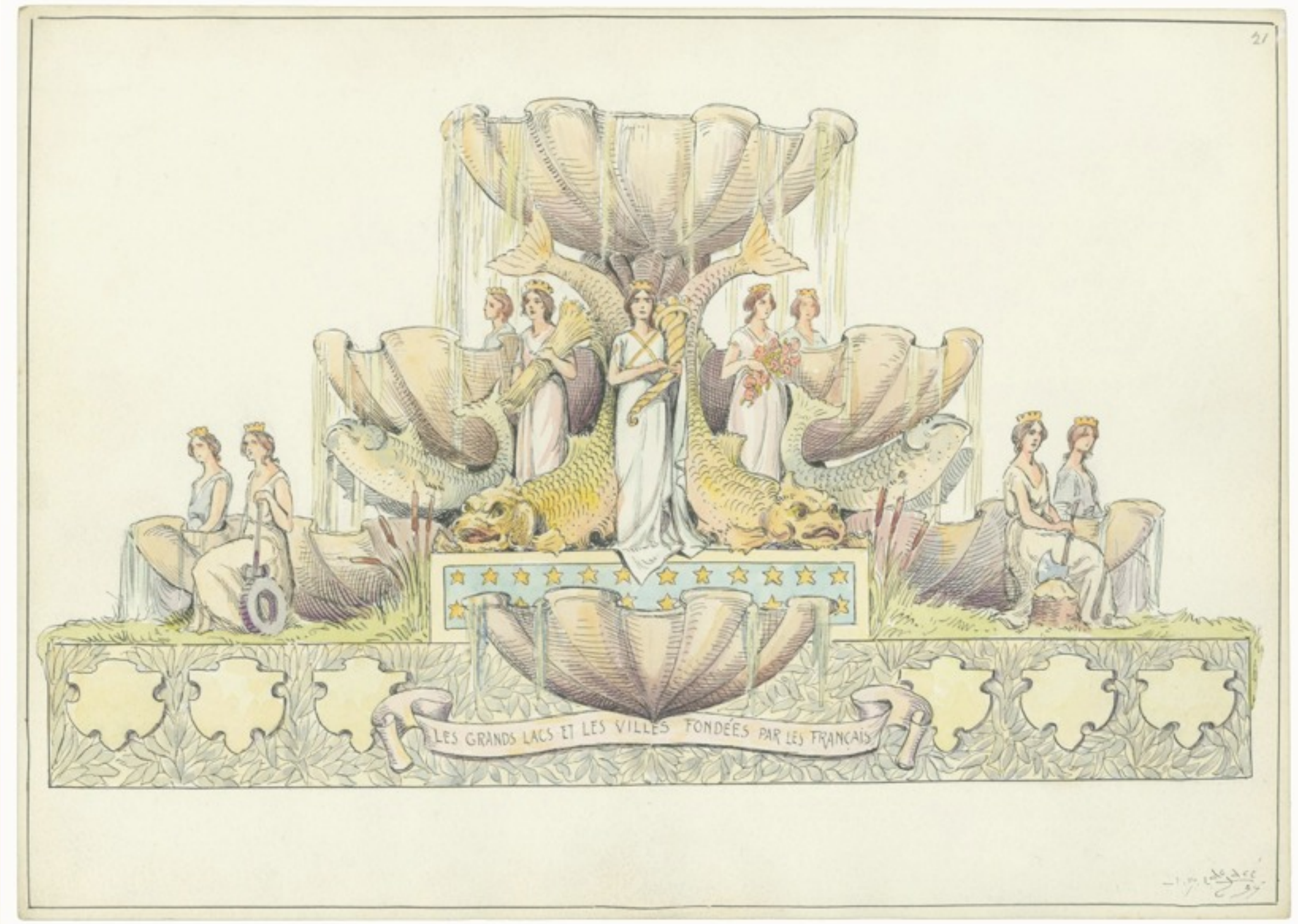
14. Pierre Gadois, premier agriculteur de Montréal
(l'aquarelle reproduite dans le programme diffère de celle retrouvée dans le lot de 1935)



15. L’héroïque Lambert Closse



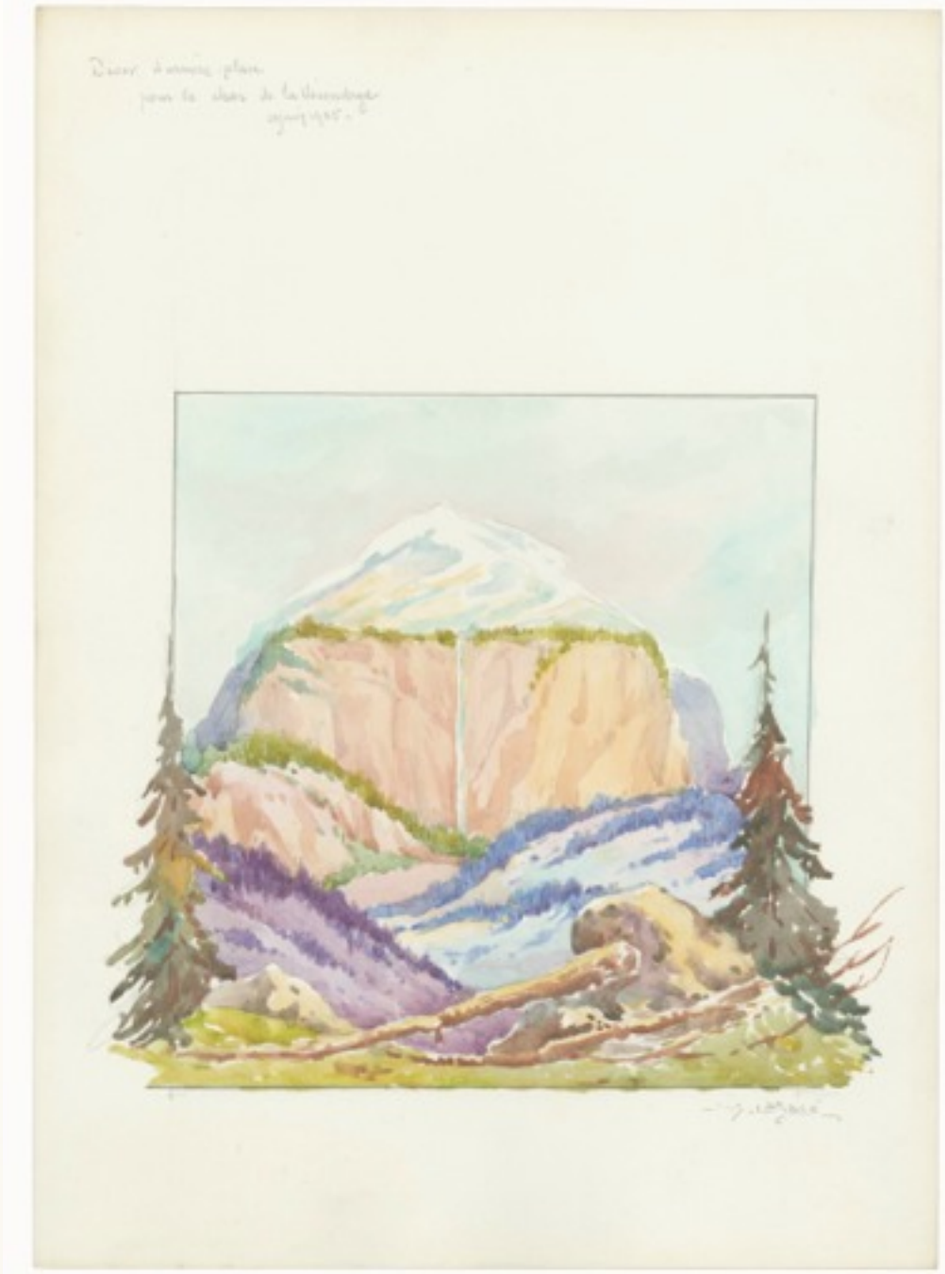
16. Les découvreurs (ce thème a été traité à plusieurs reprises, notamment en 1934)



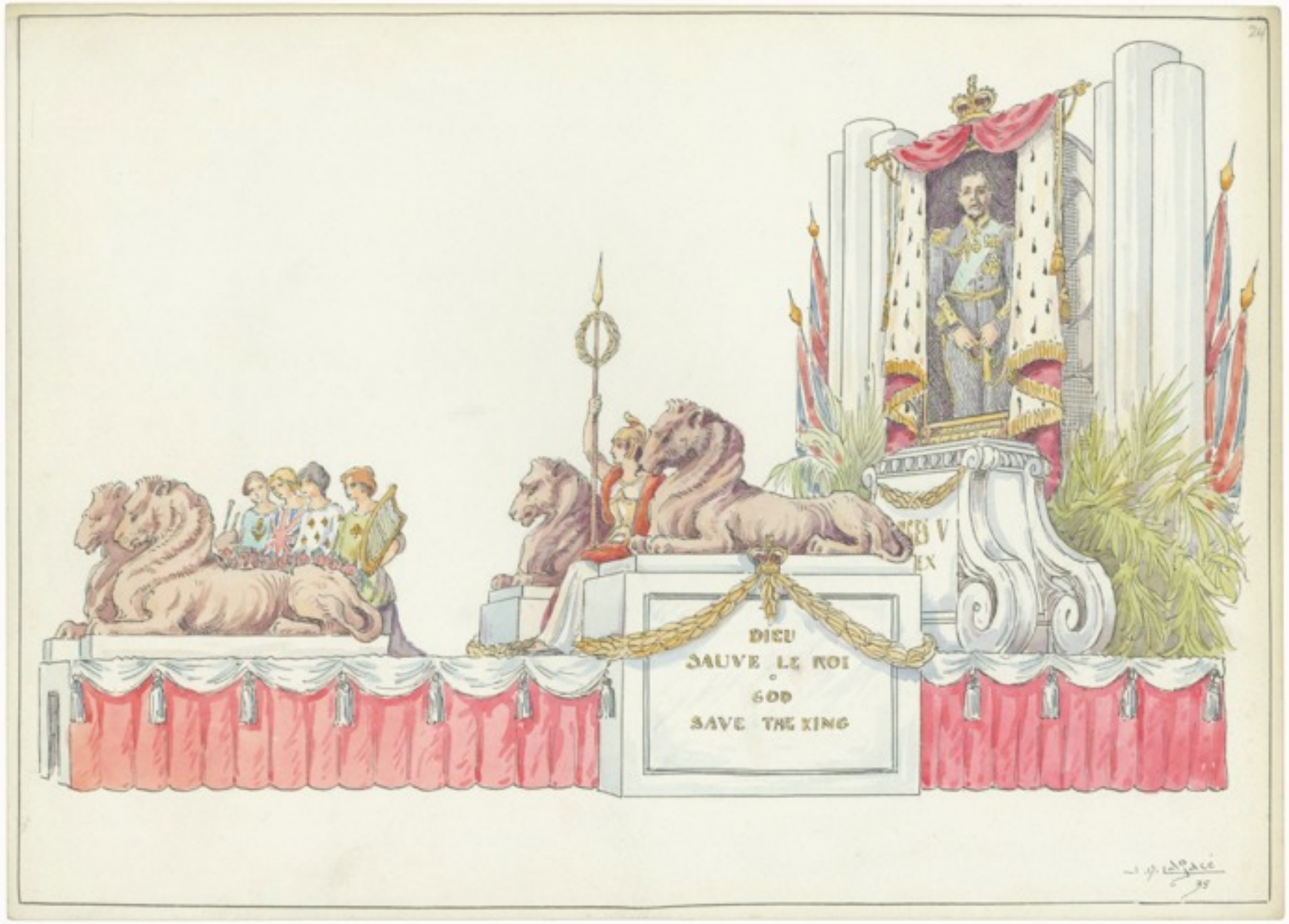
17. Les villes de fondation franco-canadienne autour des Grands Lacs



18-1. À la conquête de l'Ouest – M. de la Vérendrye entrevoit les Montagnes Rocheuses



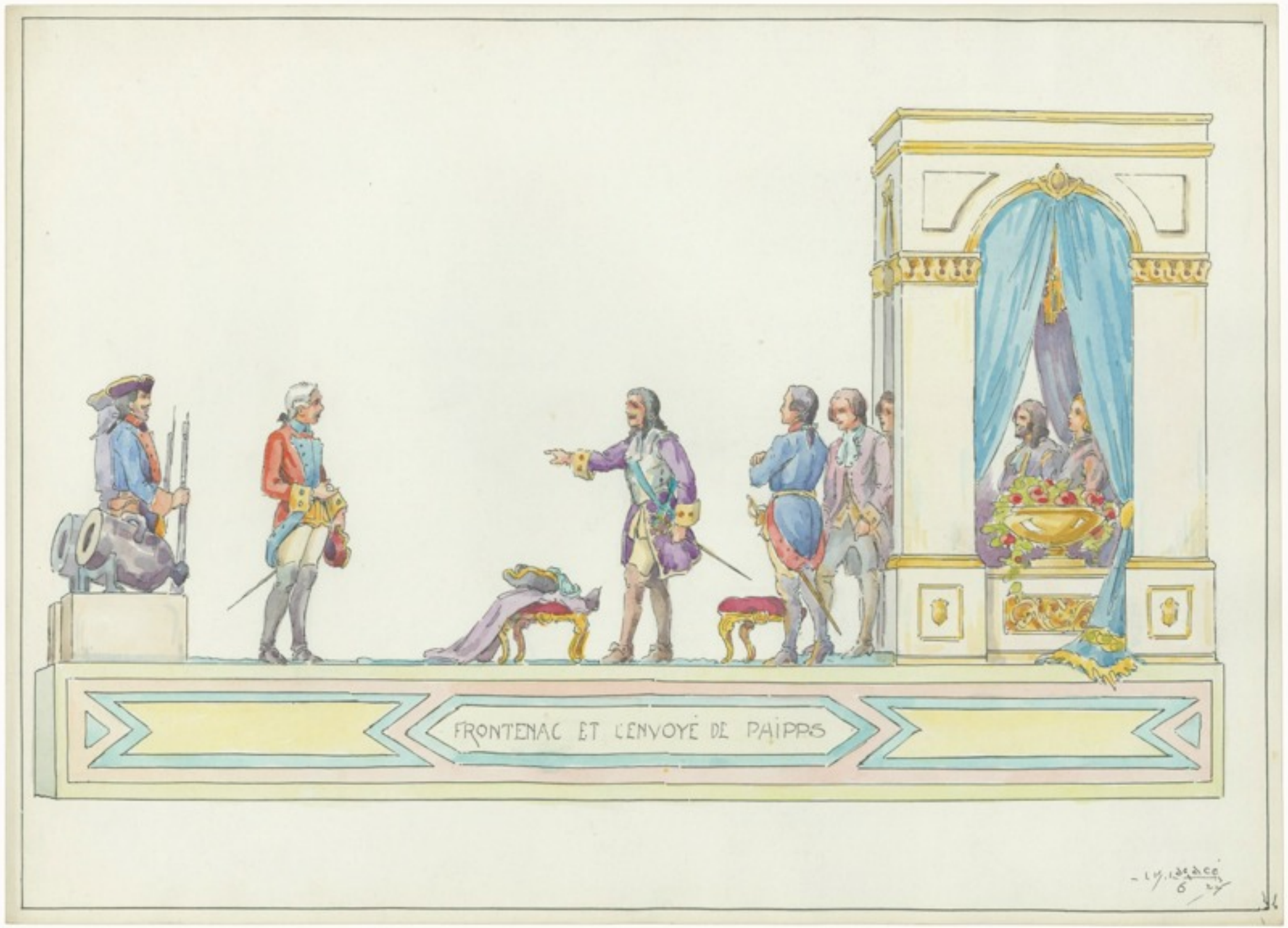
18-2. Détail agrandi de l'arrière plan avec une note manuscrite, trouvé sur une autre feuille



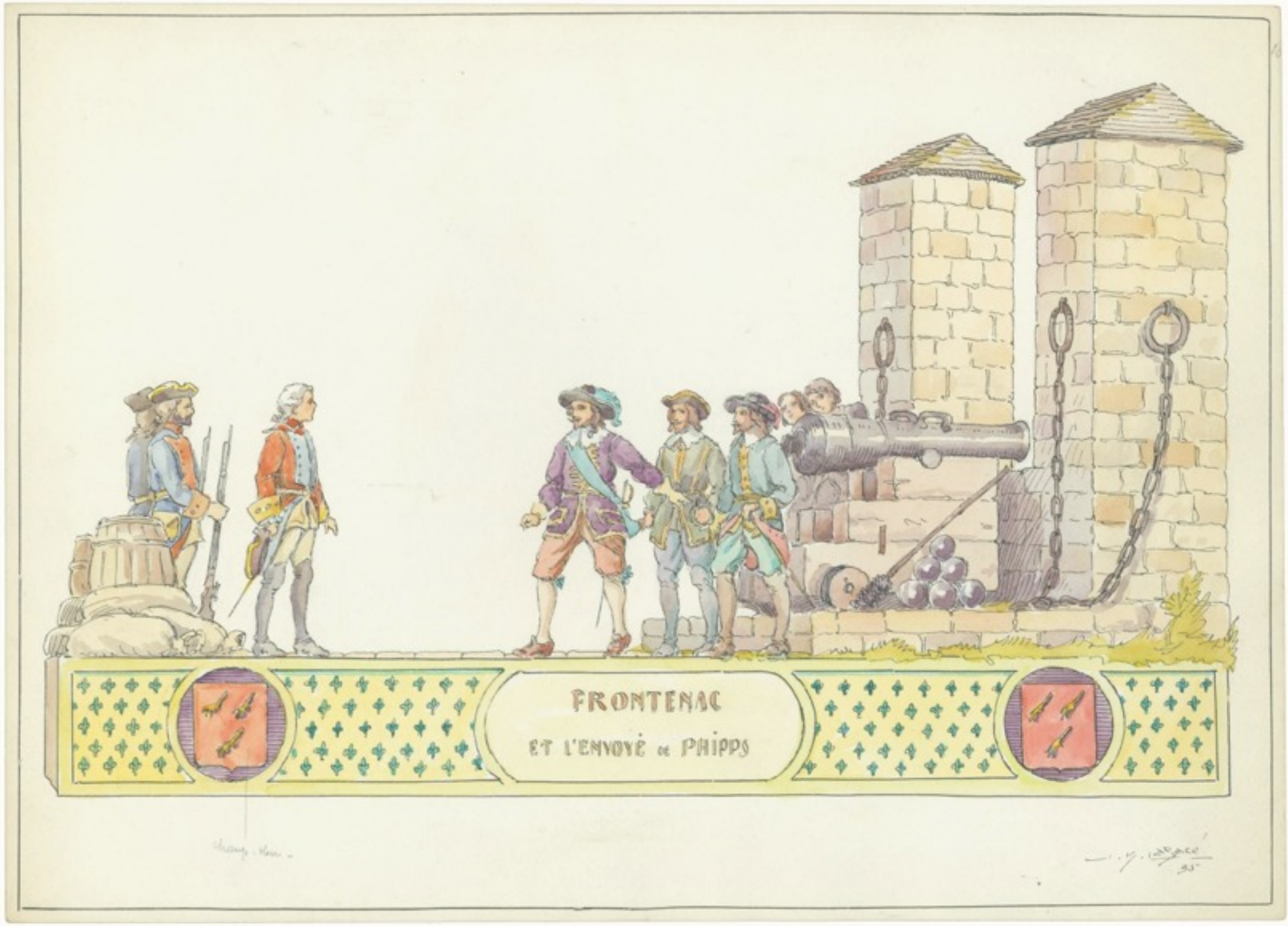
19. XXV^e^ anniversaire de l'accession de S. M. George V au trône de la Grande-Bretagne



20. La Saint-Jean-Baptiste



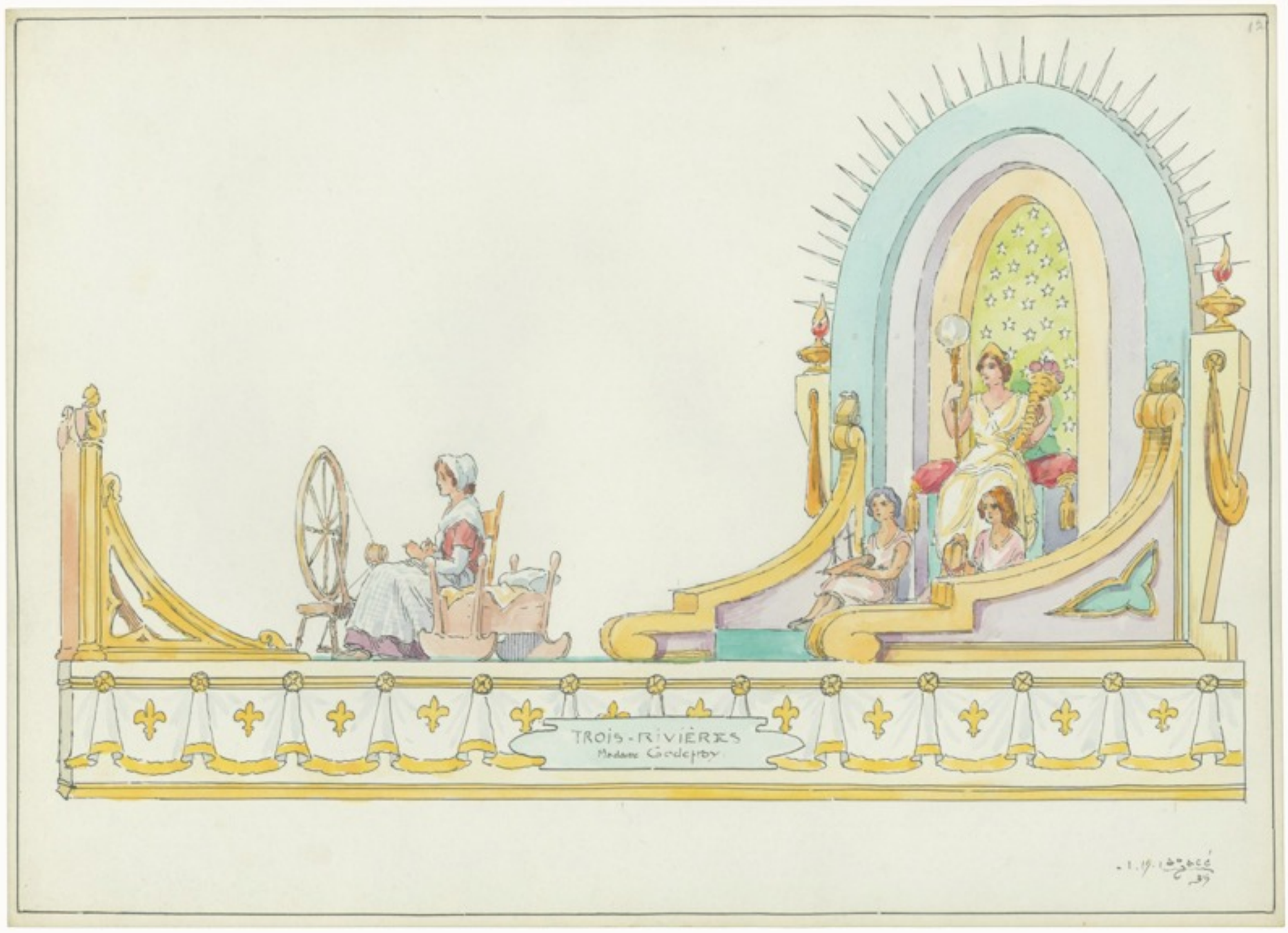
Supplémentaire 1. Frontenac et l'envoyé de Phipps



Supplémentaire 2. Frontenac et l’envoyé de Phipps



Supplémentaire 3. Louis Hébert, premier colon, offre à Dieu les prémices de la première moisson



Supplémentaire 4. Trois-Rivières, Madame Godefroy



Supplémentaire 5. 1660 – Dollard des Ormeaux - 1660

1936

Les voix du passé

Évocation de nos poètes disparus

Deux chars supplémentaires, n'apparaissant pas dans le programme, ont pu ne pas trouver preneur auprès des donateurs.

1. La poésie (Les voix du passé)

1. *Les voix du passé*. Photographie du char thématique du défilé, archives privées

2. Donnacona (cette aquarelle a été retouchée dans la zone de droite, où l'on voit un papier collé)

3. Les Oiseaux blancs

4. Sol canadien, terre chérie (cette aquarelle, où l'on voit un papier collé, sera reprise pour le char 1 de 1937)

5. Retour des champs

6. Le Drapeau de Carillon

7. L'Aurore boréale

8. France

9. Reflets d'antan

10. La Légende d'un peuple

11. Ô Canada !

12. Les Perce-neige

13. Les Laurentiennes

14. Les Heures perdues

15. Les Québécquoises

16. La Cloche de Louisbourg

17. Les bois qui chantent

18. L'Âme solitaire (cette aquarelle sera recyclée pour les chars du petit Saint-Jean des défilés de 1937 et 1938, mais les ajouts ont été redécollés)

18. *L'âme solitaire*, 1936, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

19. Les Ailes qui montent

20. Les Forces

21. Centenaire du diocèse de Montréal

22. Saint Jean-Baptiste. Photo tirée du programme

Supplémentaire 1. *Le vaisseau d'or*, Nelligan, 1882 …

Supplémentaire 2. *Le cap éternité et les étoiles filantes*, Charles Gill, 1871-1918



1. La poésie (Les voix du passé)



1. *Les voix du passé*. Photographie du char thémathique du défilé, archives privées



2. Donnacona (cette aquarelle a été retouchée dans la zone de droite, où l'on voit un papier collé)



3. Les Oiseaux blancs



4. Sol canadien, terre chérie (cette aquarelle, où l'on voit un papier collé, sera reprise pour le char 1 de 1937)



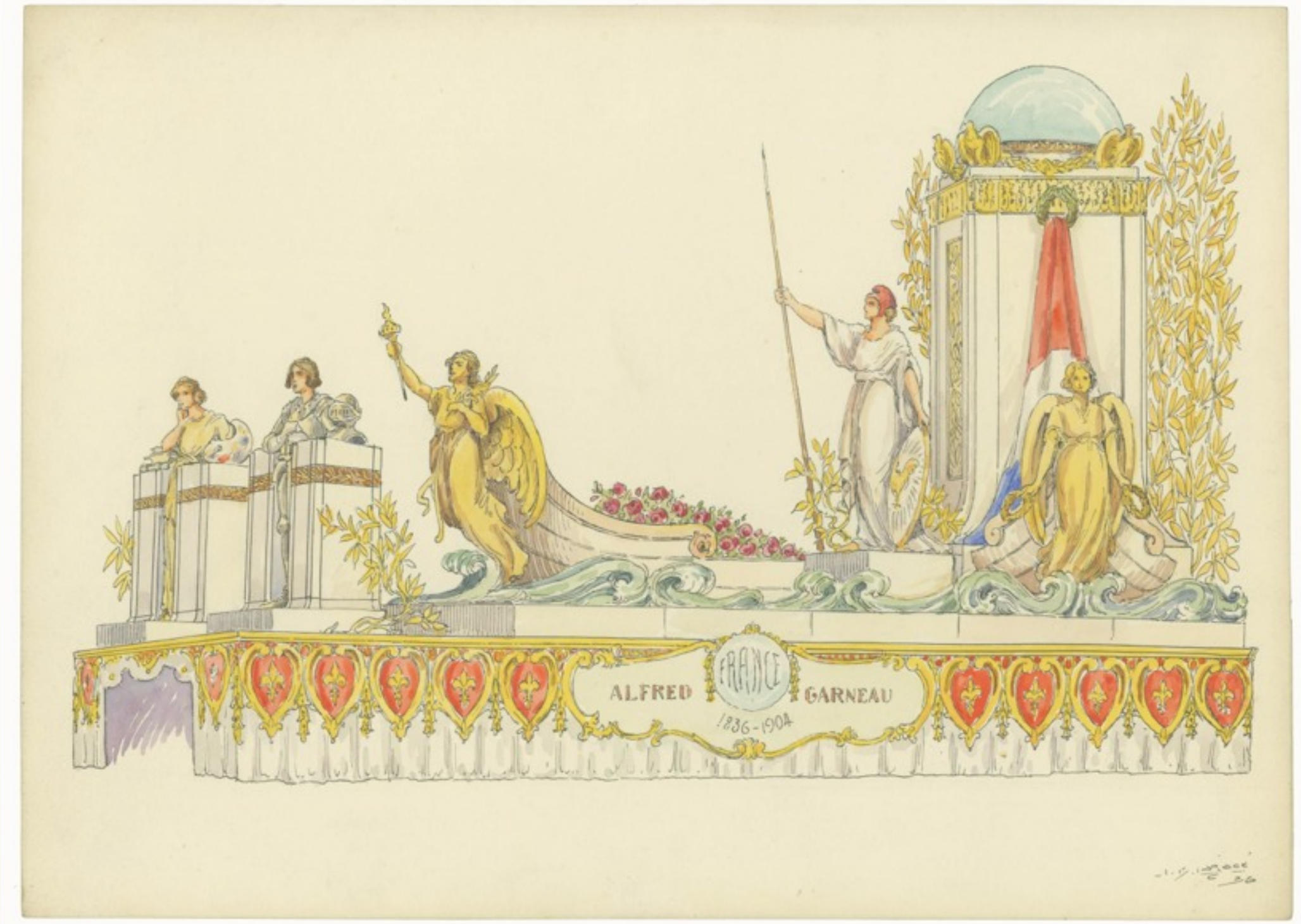
5. Retour des champs



6. Le Drapeau de Carillon



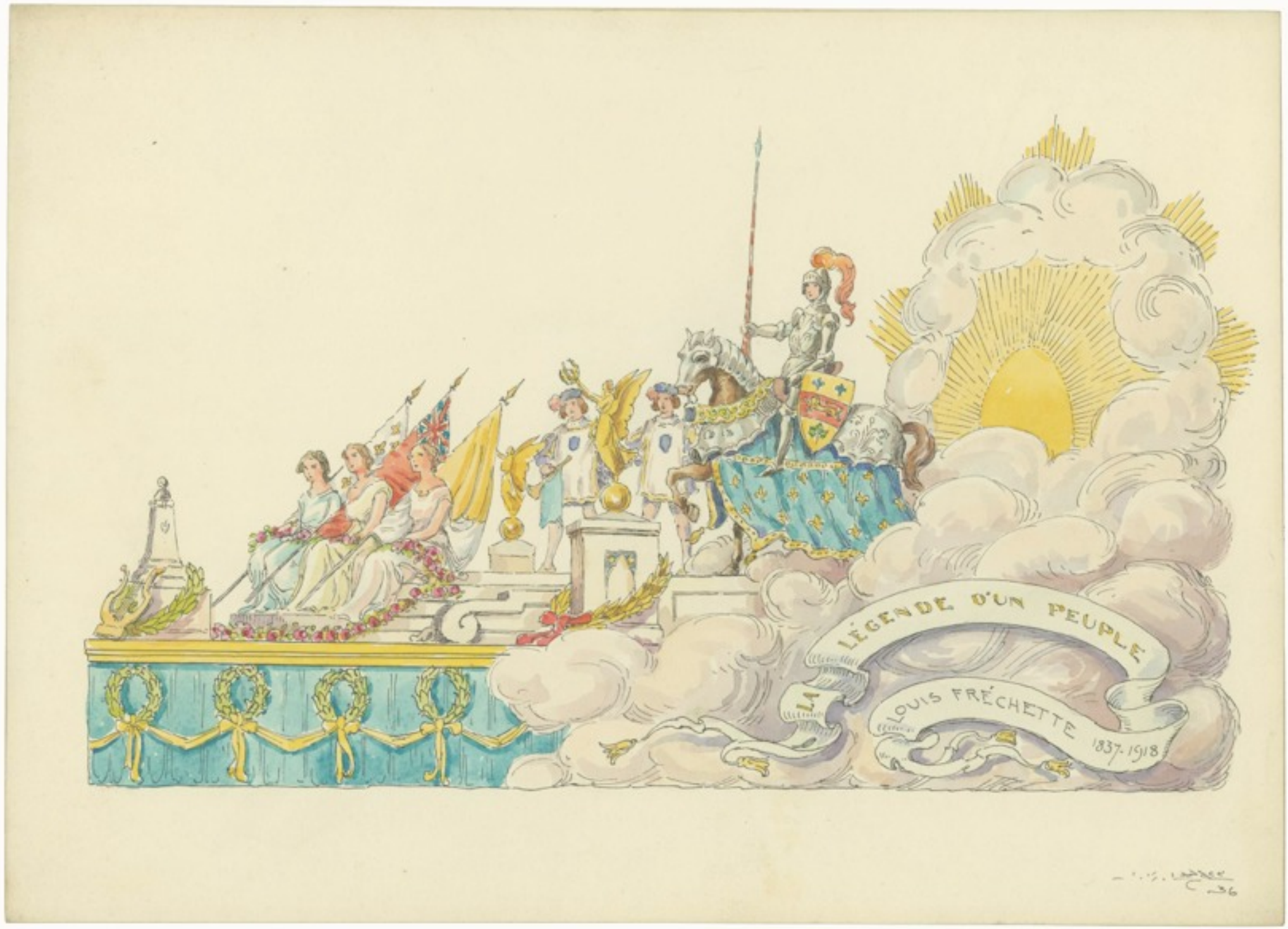
7. L’Aurore boréale



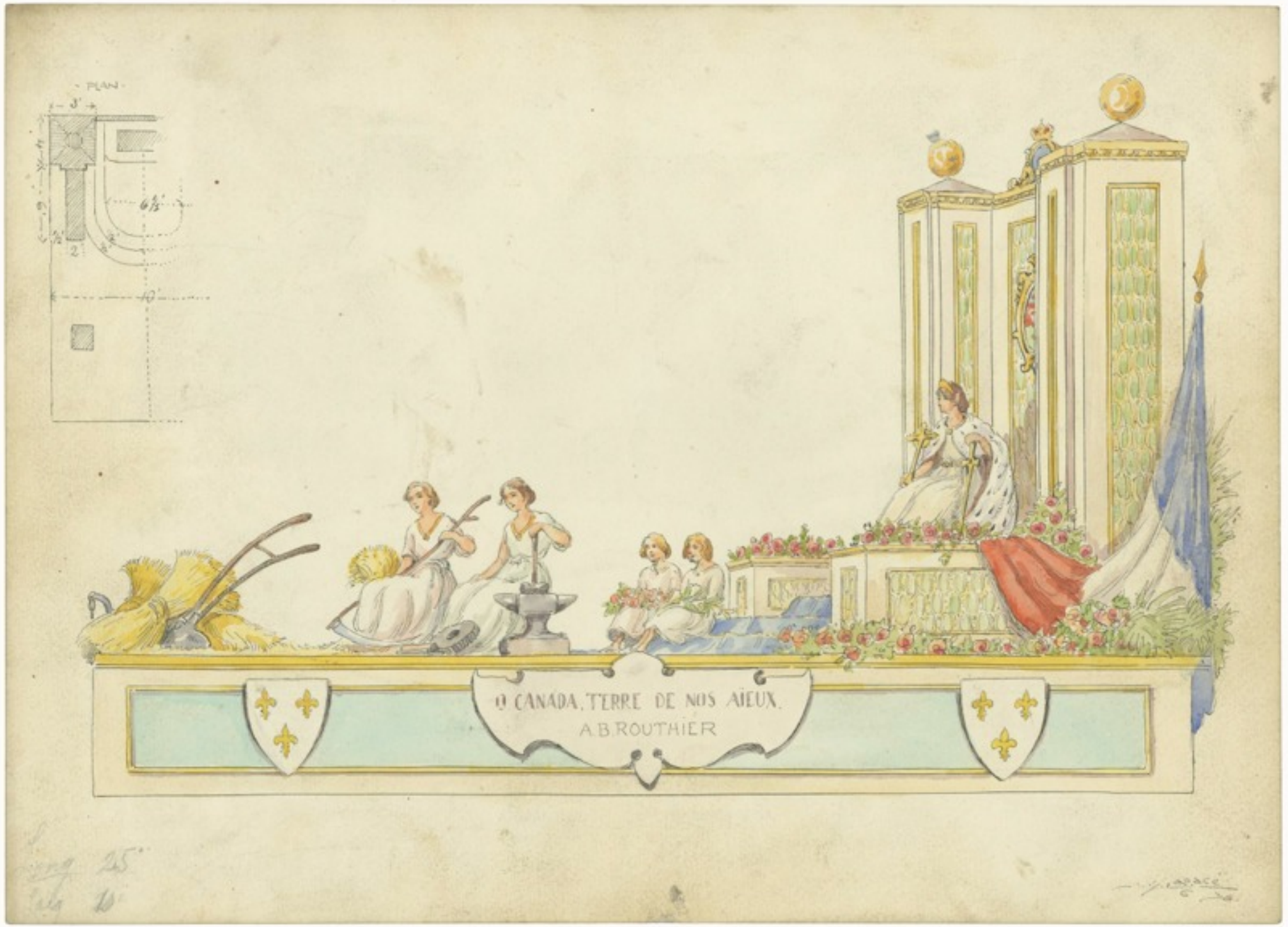
8. France



9. Reflets d’antan



10. La Légende d’un peuple



11. Ô Canada !



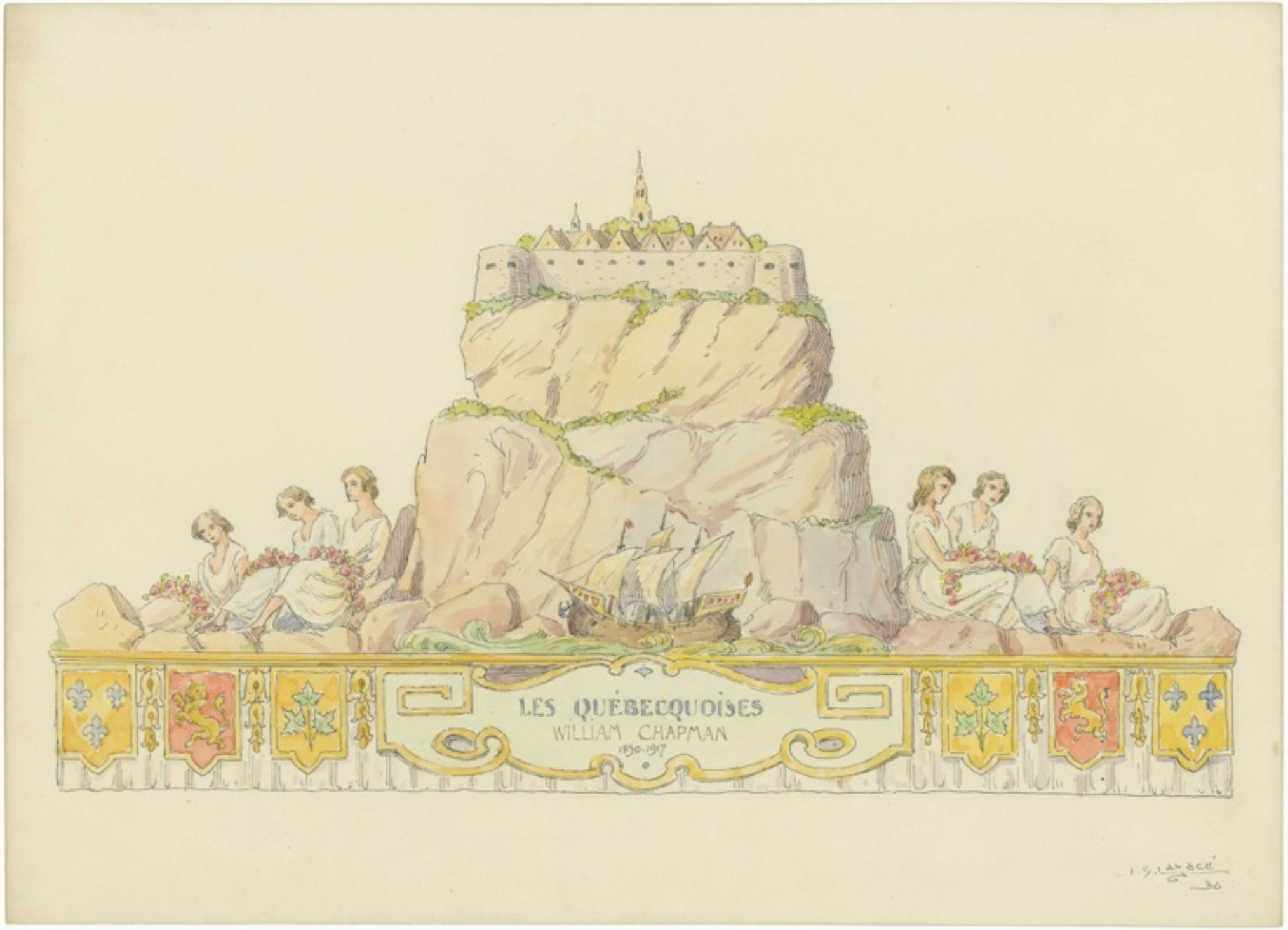
12. Les Perce-neige



13. Les Laurentiennes



14. Les Heures perdues



15. Les Québécquoises



16. La Cloche de Louisbourg



17. Les bois qui chantent



18. L'Âme solitaire (cette aquarelle sera recyclée pour les chars du petit Saint-Jean des défilés de 1937 et 1938, mais les ajouts ont été redécollés)



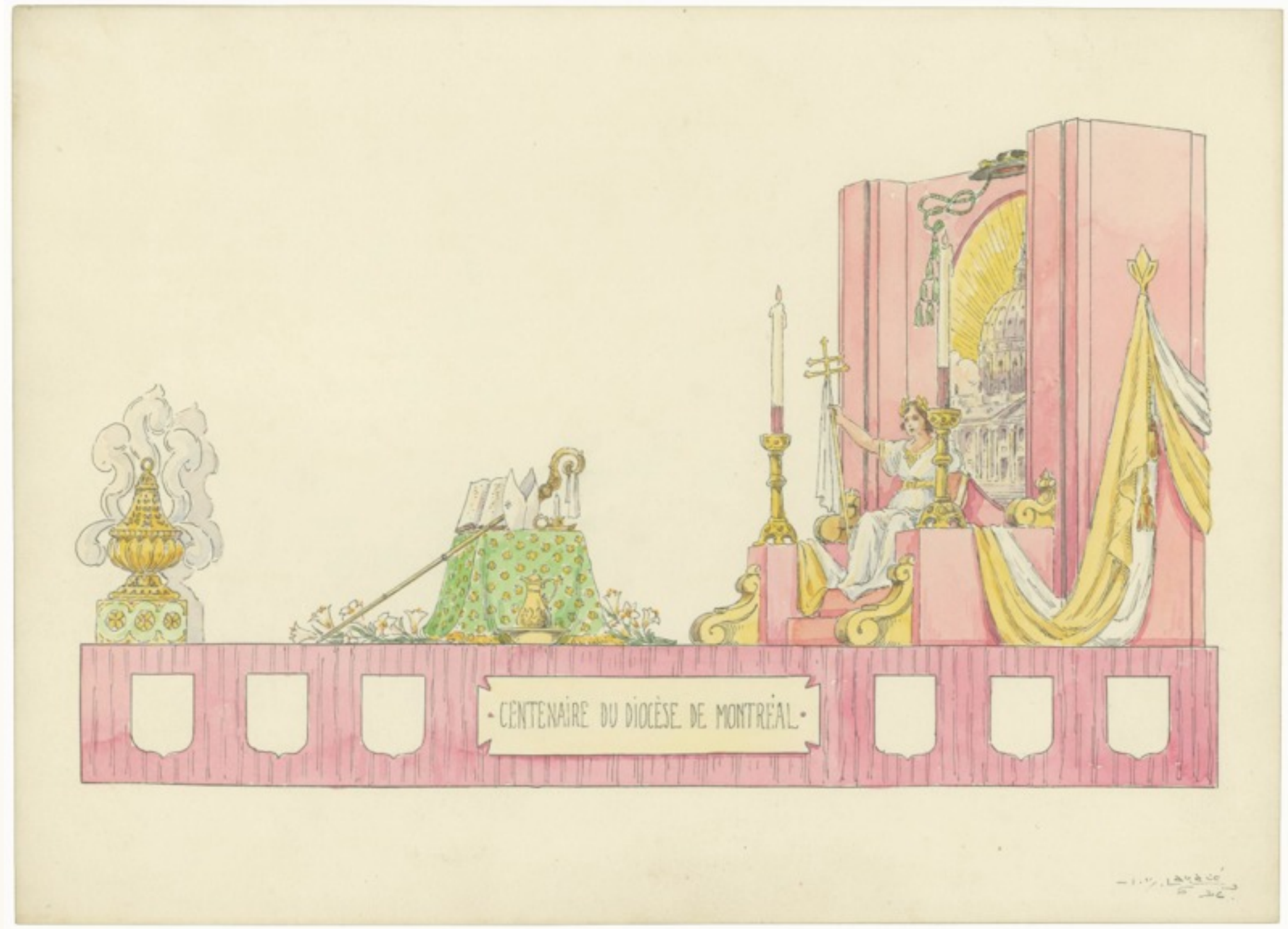
18. *L'âme solitaire*, 1936, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



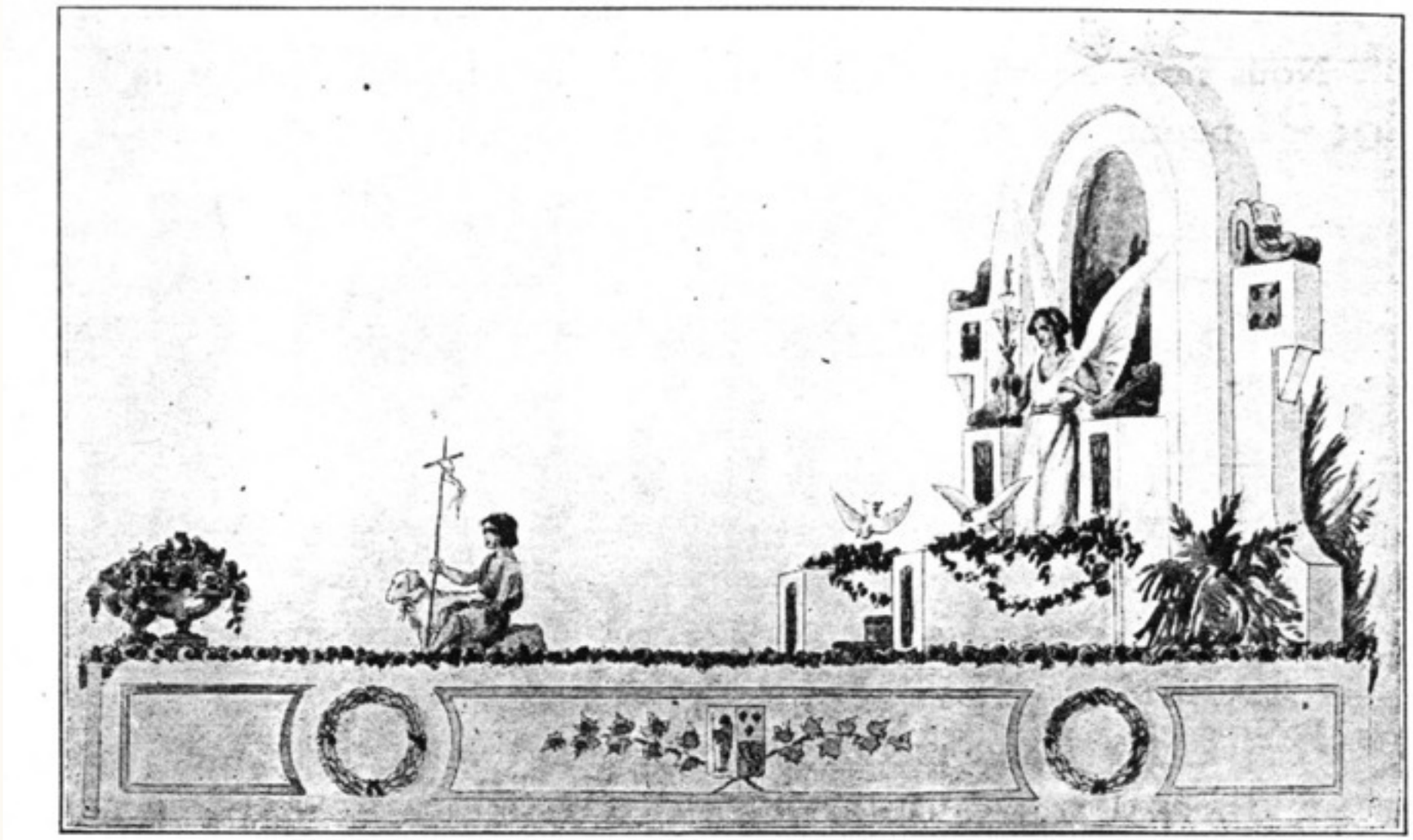
19. Les Ailes qui montent



20. Les Forces



21. Centenaire du diocèse de Montréal



Char — 22 SAINT JEAN-BAPTISTE

22. Saint Jean-Baptiste. Photo tirée du programme



Supplémentaire 1. *Le vaisseau d'or*, Nelligan, 1882 …



Supplémentaire 2. *Le cap éternité et les étoiles filantes*, Charles Gill, 1871-1918

1937

Ô Canada, mon pays, mes amours

Beauté, richesses naturelles et histoire de notre pays

1. Ô Canada, mon pays, mes amours (Lagacé a recyclé l'aquarelle du char 4 de 1936)
2. Notre ciel
3. Notre sol – Sa fertilité
4. Nos fleurs
5. Nos montagnes
6. Nos rivières
7. Nos blancs hivers (l'image et le thème de Maria Chapdelaine ne correspondent pas à ceux du programme)
8. Nos villages (la guirlande en arc de cercle n'apparaît pas dans la photo du programme)
9. Nos traditions – Le Sanctus à la maison (char 14 du défilé de 1930)
10. Nos contes et nos légendes
11. Nos chansons – *Meunier, tu dors* (recto), aquarelle incluse dans le programme

11x. Nos chansons – *Meunier, tu dors* (verso), aquarelle non retenue

12. Les Beaux-arts
13. Notre histoire
14. Cavelier de La Salle (aquarelle recyclée dans la zone inférieure droite)
15. Papineau et Denis-Benjamin Viger chez Lord Gosford
16. L'appel aux armes
17. Mère Gamelin et les Patriotes (char 17 du défilé de 1931)
18. Les chaînes brisées
19. Je me souviens
20. Saint Jean-Baptiste (char 18 du défilé de 1936 ; ici, pour la première fois, en retouchant l'aquarelle, Lagacé en modifie le thème)



1. Ô Canada, mon pays, mes amours (Lagacé a recyclé l’aquarelle du char 4 de 1936)



2. Notre ciel



3. Notre sol – Sa fertilité



4. Nos fleurs



5. Nos montagnes



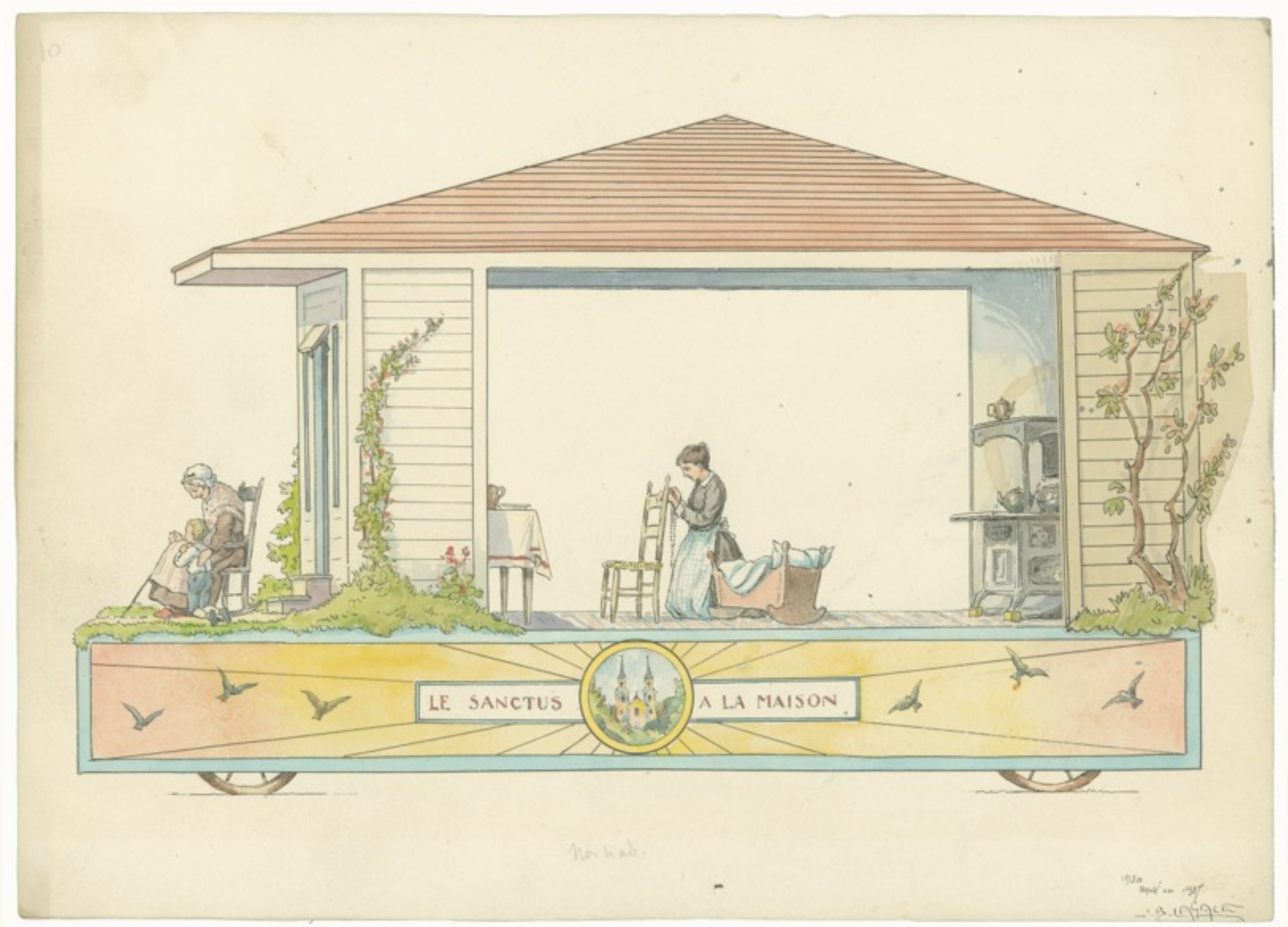
6. Nos rivières



7. Nos blancs hivers (l'image et le thème de Maria Chapdelaine ne correspondent pas à ceux du programme)



8. Nos villages (la guirlande en arc de cercle n’apparaît pas dans le programme)



9. Nos traditions – Le Sanctus à la maison (char 14 du défilé de 1930)



10. Nos contes et nos légendes



11. Nos chansons – *Meunier, tu dors* (recto), aquarelle incluse dans le programme



11x. Nos chansons – *Meunier, tu dors* (verso), aquarelle non retenue



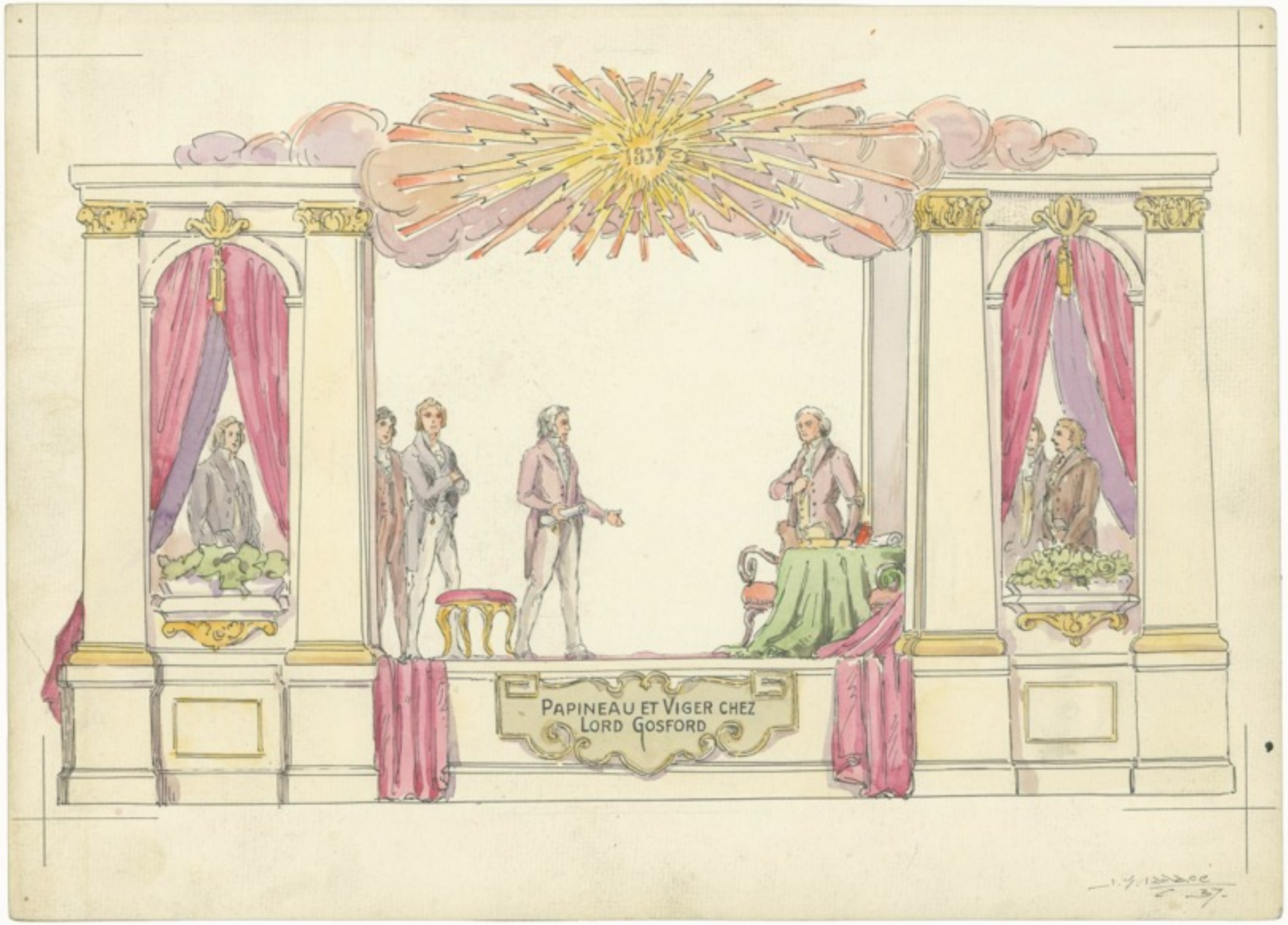
12. Les Beaux-arts



13. Notre histoire



14. Cavelier de La Salle (aquarelle recyclée dans la zone inférieure droite)



15. Papineau et Denis-Benjamin Viger chez Lord Gosford



16. L’appel aux armes



17. Mère Gamelin et les Patriotes (char 17 du défilé de 1931)



18. Les chaînes brisées



19. Je me souviens



20. Saint Jean-Baptiste (char 18 du défilé de 1936 ; ici, pour la première fois, en retouchant l'aquarelle, Lagacé en modifie le thème)

SECTION 19

1938
Pionniers de la prose au Canada français (avant 1900)

Histoire, contes et légendes, romans

. Les réalisateurs des cortèges de la Saint-Jean-Baptiste depuis 1924 programme de 1938, p. 22, archives privées

1. L'histoire – Michel Bibaud, François-Xavier Garneau, Abbé J.-B.-Antoine Ferland
2. Christophe Colomb – Adolphe-Basile Routhier
3. Samuel de Champlain – Narcisse-Eutrope Dionne
4. Les Sagamos illustres (*Kondiaronk*) – Maximilien Bibaud
5. Les salons canadiens au XVIII[e] siècle – Abbé Henri-Raymond Casgrain
6. Romans et nouvelles (*Allégorie*) – Edmond Lareau
7. Une fête de Noël sous Jacques Cartier – Ernest Myrand
8. L'oublié (*Lambert Closse*) – Laure Conan (Félicité Angers)
9. Jacques et Marie (*Épisode de la dispersion des Acadiens*) – Napoléon Bourassa
10. Jean Rivard le défricheur – Antoine Gérin-Lajoie
11. Contes et légendes – Hubert LaRue
12. Légende du rapide du Cheval blanc – Abbé Charles-Philippe Trottier Beaubien
13. La danse des sorciers – Philippe Aubert de Gaspé
14. La chasse-galerie – Honoré Beaugrand (cette aquarelle rappelle l'aquarelle du char 26 de 1929, du même sujet)
15. Le loup-garou – Sylva Clapin. Photo tirée du programme
16. Coutumes et traditions – Pierre-Joseph-Olivier Chauveau
17. Les vieux manoirs – Louis-Octave Letourneux
18. Les trois pigeons, les trois princesses et le roi (*conte*) – Ernest Gagnon

19. L’auberge d’autrefois – Joseph Marmette

20. Saint Jean-Baptiste – Benjamin Sulte (char 18 du défilé de 1936, et 20 du défilé de 1937)



LES RÉALISATEURS DES CORTÈGES
DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DEPUIS 1924

1

2 3

(1)
Édouard-Z. Massicotte, LL.B., M.S.R.C., D.L., annaliste et folkloriste.

(2)
Jean-Baptiste Lagacé, M.A., D.U.M., artiste, professeur d'histoire de l'art.

(3)
Elzéar Roy, LL.B., N.P., coordonnateur et metteur au point.

Ces consciencieux auteurs de thèmes et animateurs de grands spectacles nous ont fourni jusqu'à ce jour:

1924 — **Ce que l'Amérique doit à la race française.**
Découvertes, explorations, évangélisation et fondations.

1925 — **Visions du passé.**
Série de tableaux de mœurs et coutumes.

1926 — **Hommages aux Patriotes.**
A l'occasion de l'inauguration du monument des victimes de 1837-38.

1927 — **Quatre siècles d'histoire.**
L'évolution du progrès au Canada depuis Jacques Cartier.

1928 — **Nos chansons populaires.**
Scènes gracieuses extraites de nos principales chansons.

1929 — **Les contes et les légendes populaires au Canada français.**
Choix des principaux contes et des plus intéressantes légendes qui ont pris racine dans le répertoire populaire.

1930 — **Je me souviens.**
Nouvelle série de tableaux de mœurs et coutumes.

1931 — **Vive la Canadienne!**
La femme dans notre histoire.

1932 — **La glorification du sol.**
La terre de chez nous.

1934 — **Les anniversaires.**
Histoire — Progrès.

1935 — **Le Saint-Laurent et les Grands Lacs.**
Découverte — Explorations et fondations.

1936 — **Les voix du passé.**
Evocation de nos poètes disparus.

1937 — **O Canada, mon pays, mes amours.**

1938 — **Les pionniers de la prose au Canada français.**

[22]

Les réalisateurs des cortèges de la Saint-Jean-Baptiste depuis 1924, programme de 1938, p. 22, archives privées



1. L’histoire – Michel Bibaud, François-Xavier Garneau, Abbé J.-B.-Antoine Ferland



2. Christophe Colomb – Adolphe-Basile Routhier



3. Samuel de Champlain – Narcisse-Eutrope Dionne



4. Les Sagamos illustres (*Kondiaronk*) – Maximilien Bibaud



5. Les salons canadiens au XVIII^e^ siècle – Abbé Henri-Raymond Casgrain



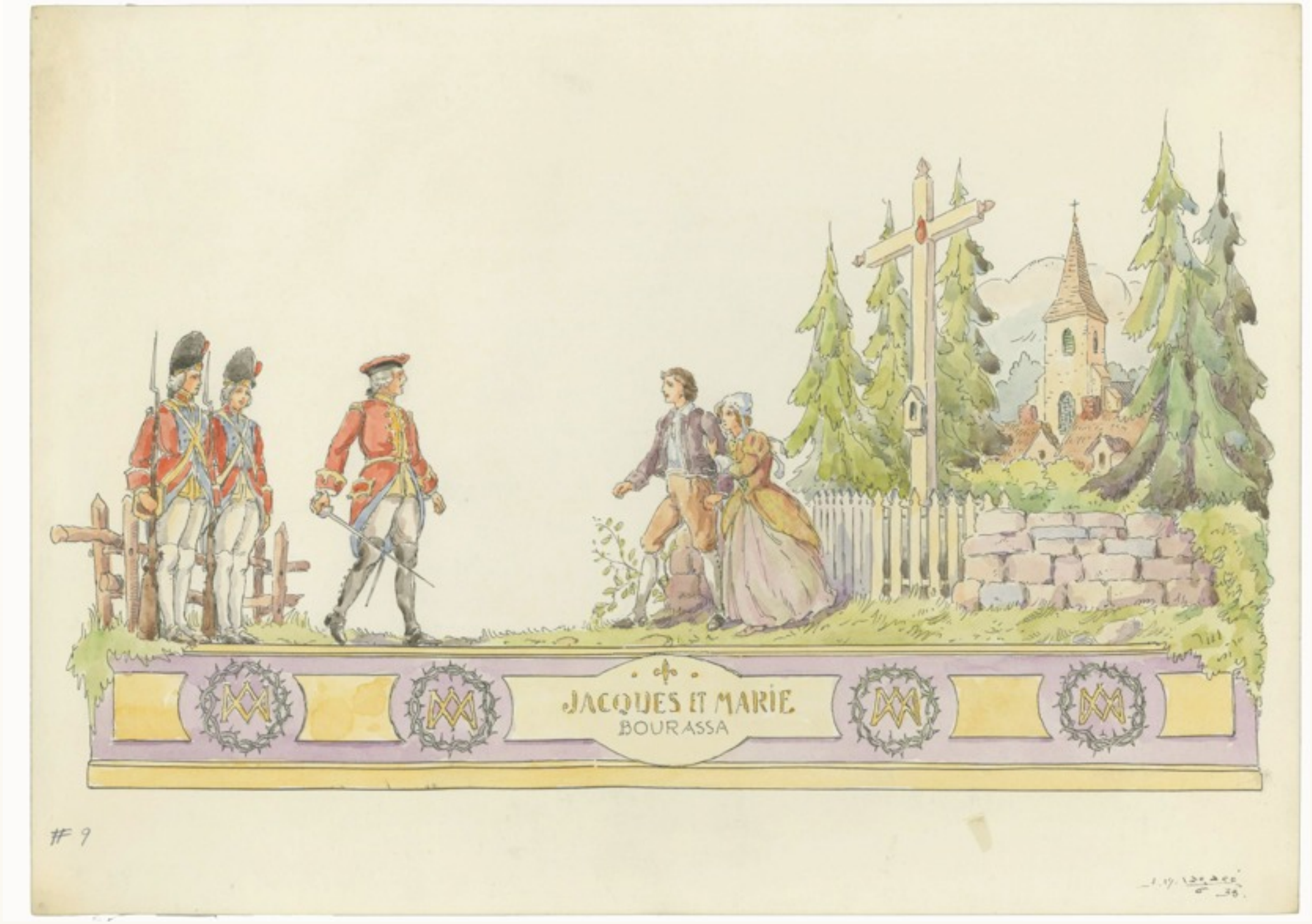
6. Romans et nouvelles (*Allégorie*) – Edmond Lareau



7. Une fête de Noël sous Jacques Cartier – Ernest Myrand



8. L'oublié (*Lambert Closse*) – Laure Conan (Félicité Angers)



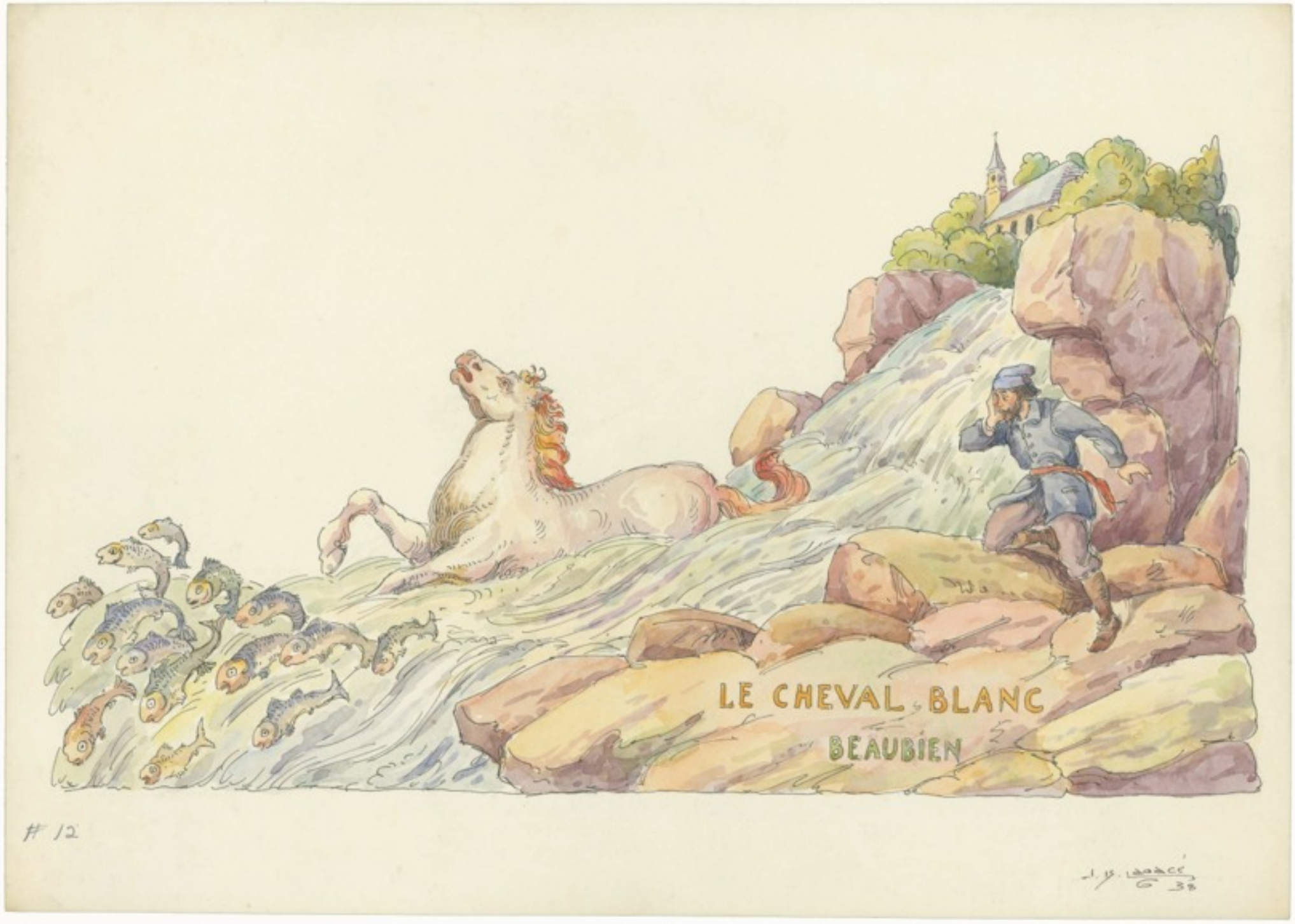
9. Jacques et Marie (*Épisode de la dispersion des Acadiens*) – Napoléon Bourassa



10. Jean Rivard le défricheur – Antoine Gérin-Lajoie



11. Contes et légendes – Hubert LaRue



12. Légende du rapide du Cheval blanc – Abbé Charles-Philippe Trottier Beaubien



13. La danse des sorciers – Philippe Aubert de Gaspé



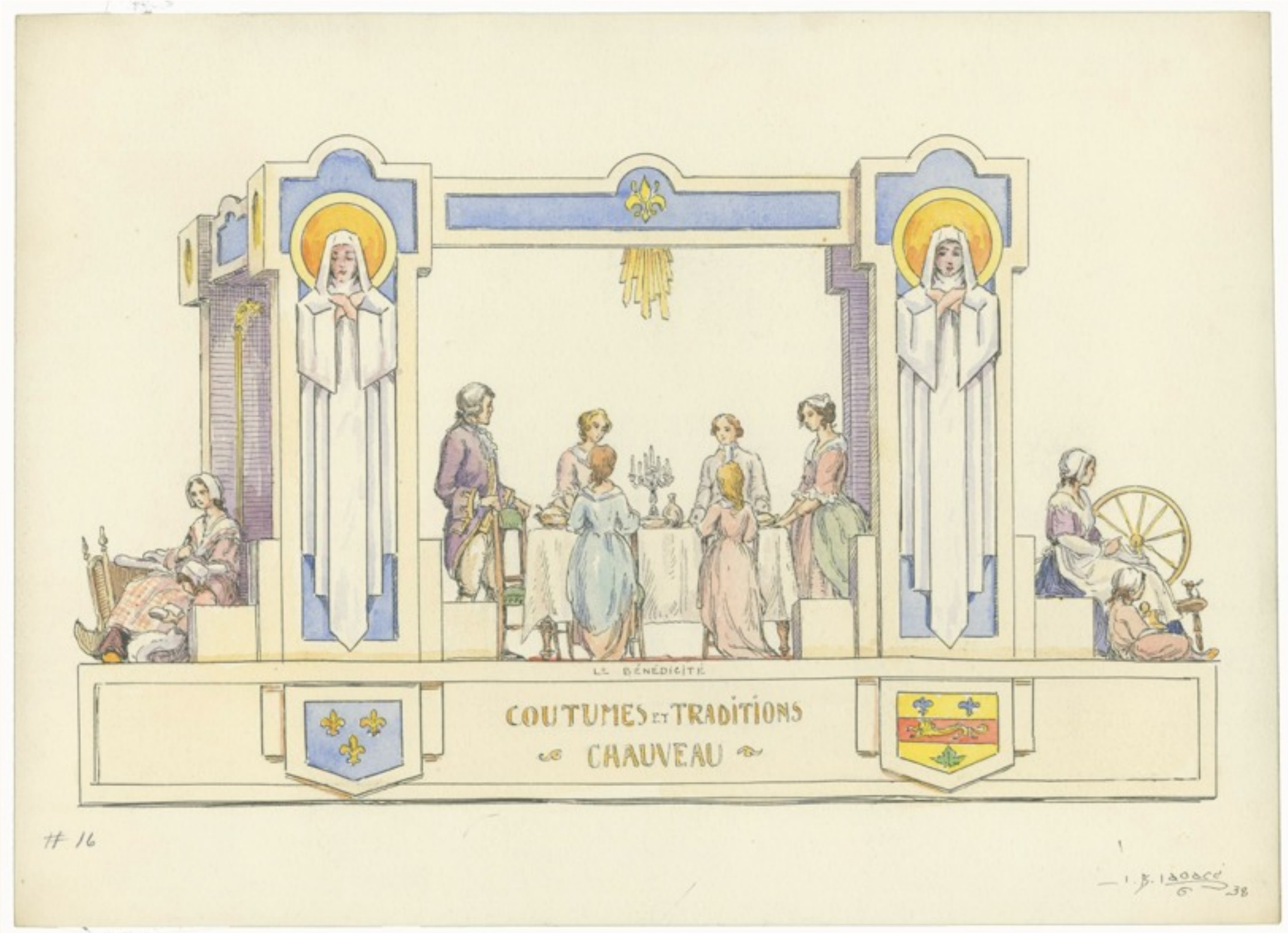
14. La chasse-galerie – Honoré Beaugrand (cette aquarelle rappelle l'aquarelle du char 26 de 1929, du même sujet)



LE LOUP-GAROU

Un cultivateur, le soir, en son ttraîneau,

15. Le loup-garou – Sylva Clapin. Photo tirée du programme



16. Coutumes et traditions – Pierre-Joseph-Olivier Chauveau



17. Les vieux manoirs – Louis-Octave Letourneux



18. Les trois pigeons, les trois princesses et le roi (*conte*) – Ernest Gagnon



19. L’auberge d’autrefois – Joseph Marmette



20. Saint Jean-Baptiste – Benjamin Sulte (char 18 du défilé de 1936, et 20 du défilé de 1937)

1939

Le Canada français est resté fidèle

À sa foi, à sa langue, à ses coutumes

1. Le Canada français est resté fidèle
2. « Fiat Lux » – La France pénètre dans l'Amérique
3. Nos aïeux venaient de France
4. Nos aïeules – Les filles du roi
5. Chaque paroisse eut son clocher
6. Nos missionnaires sont allés jusqu'aux régions boréales
7. Nos sœurs missionnaires en Orient (cette image contient un repentir à gauche, vraisemblablement tardif puisqu'il n'apparaît pas dans le programme)
8. La langue française héritière des langues classiques
9. L'école paroissiale
10. L'Université
11. Victoire du Chevalier de Lévis à Sainte-Foy
12. Vauquelin sur « L'Atalante » (petit repentir au dessus du chapeau de Vauquelin)
13. L'enfant, présent du ciel
14. L'amour du sol
15. Vive la Canadienne – Vole, mon cœur, vole
16. Isabeau ou l'anneau fatal
17. Le château rond de la mer Rouge
18. À la source française – Solidarité des groupes dispersés
19. La Paix, la Justice et la Liberté
20. Saint Jean-Baptiste (image recyclée, le sphinx a été peint sur un papier collé ; la même version apparaît sur le programme)

Supplémentaire. La bête à sept têtes (cette aquarelle, portant le n° 17 chez Lagacé, a dû être éliminée puisqu'elle n'apparaît pas dans le programme)



1. Le Canada français est resté fidèle



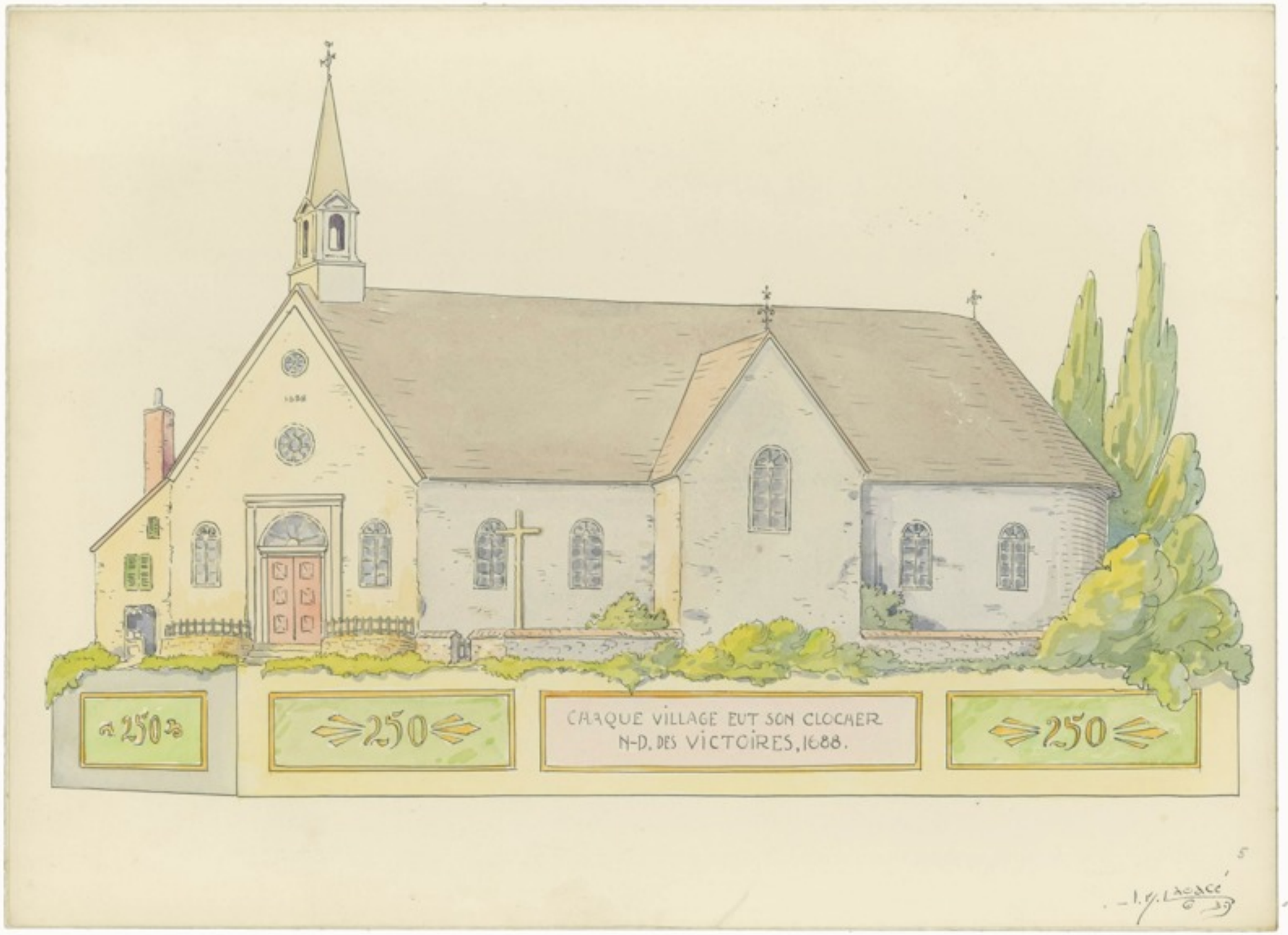
2. « Fiat Lux » – La France pénètre dans l'Amérique



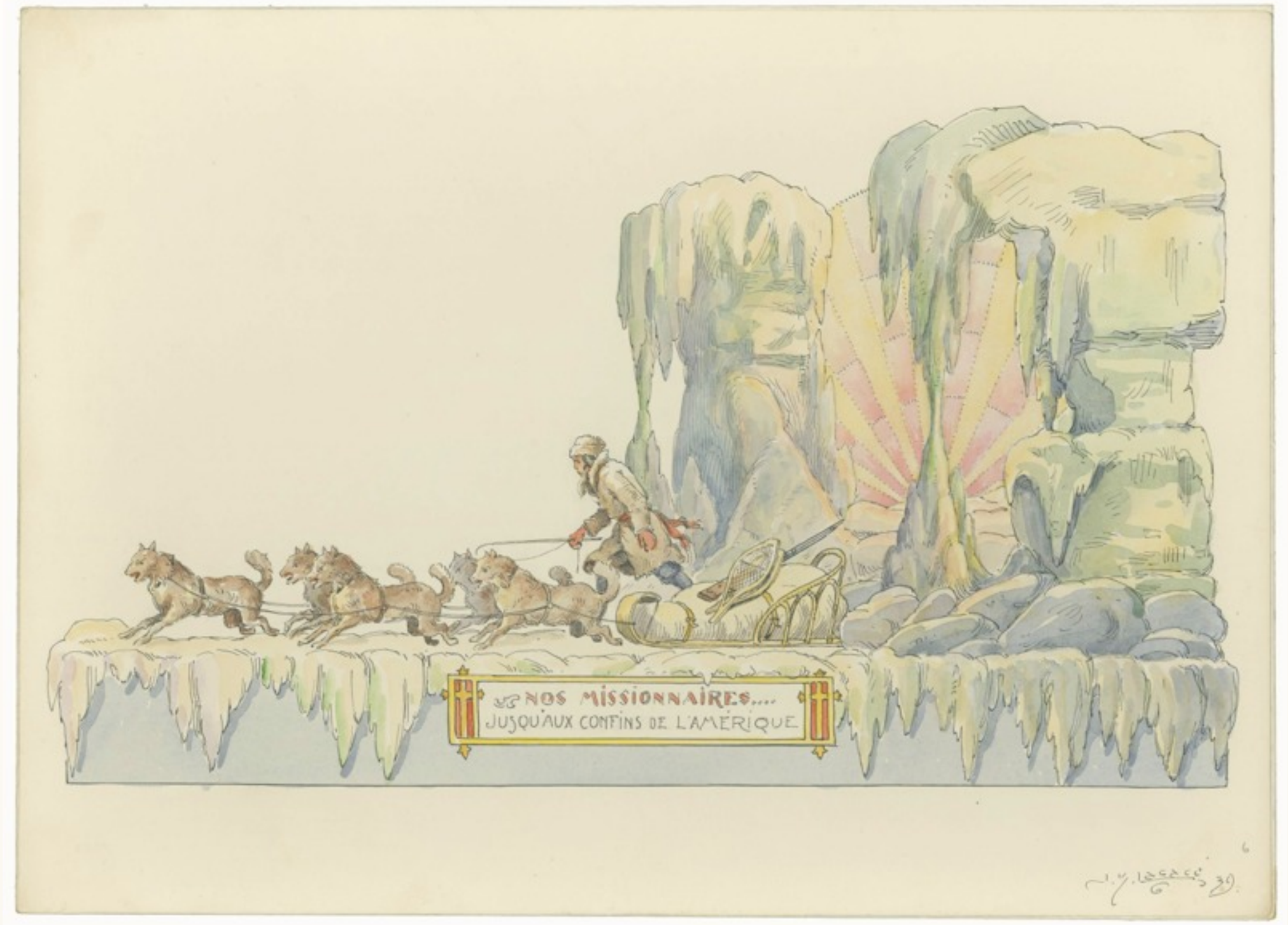
3. Nos aïeux venaient de France



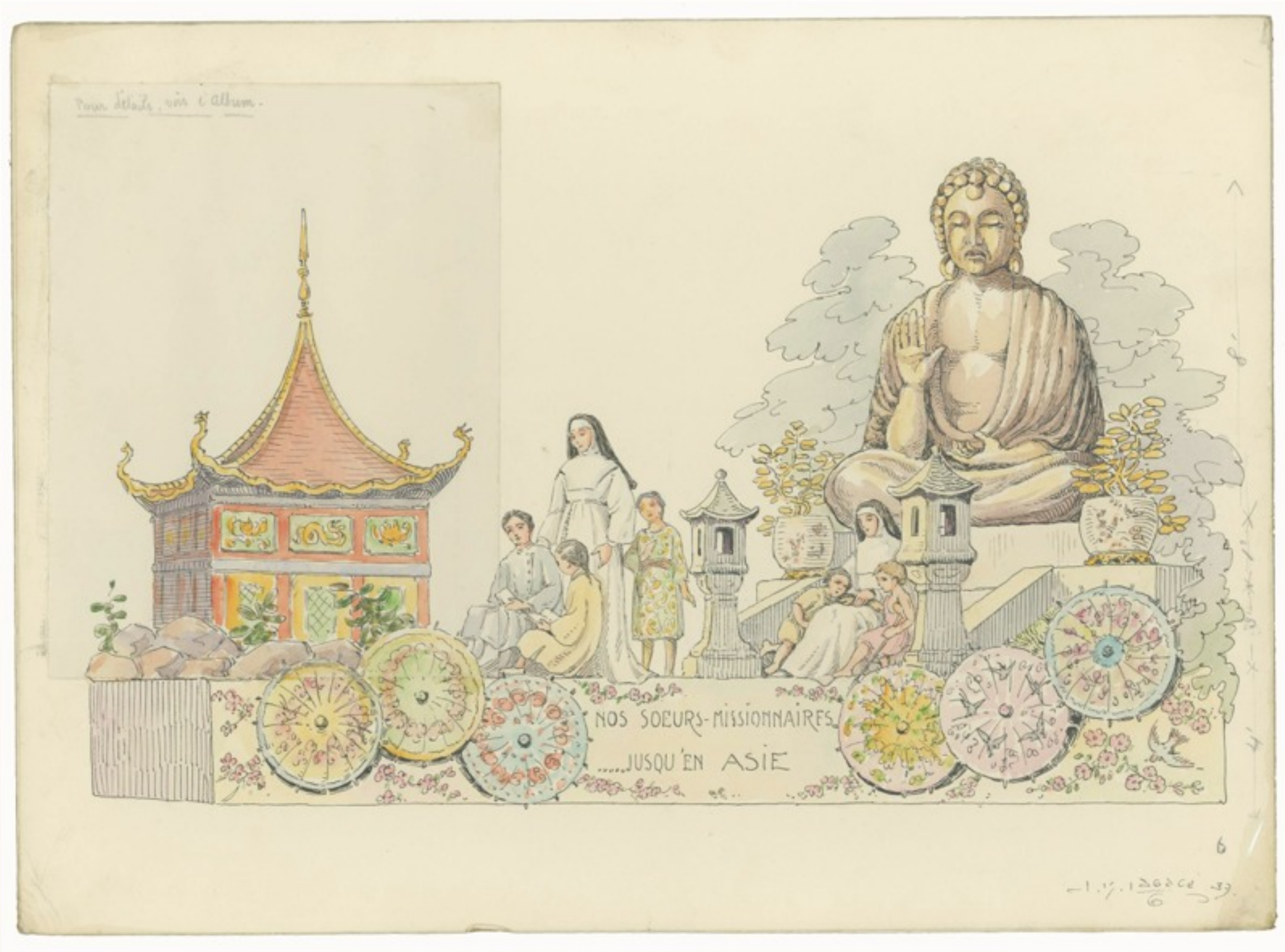
4. Nos aïeules – Les filles du roi



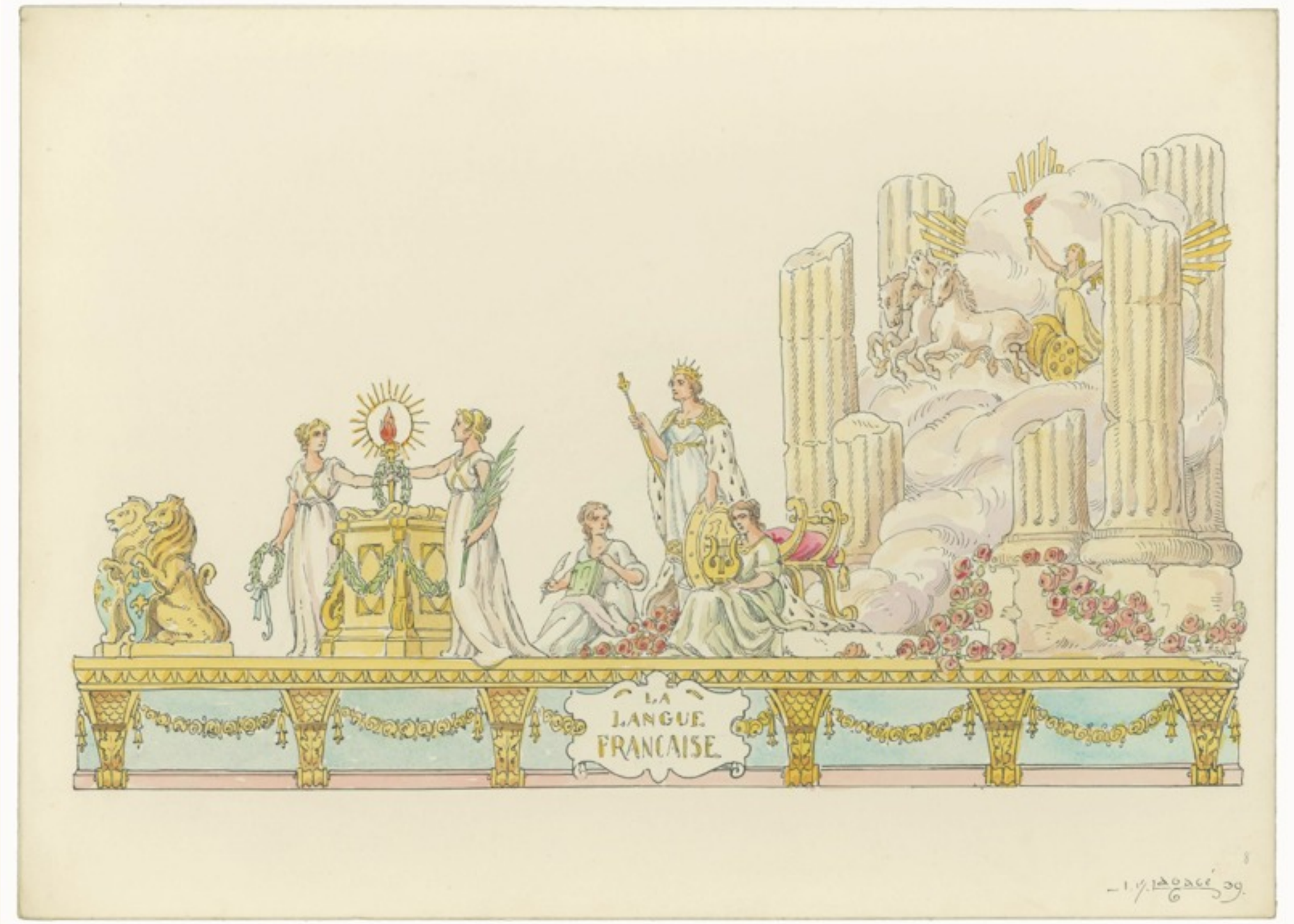
5. Chaque paroisse eut son clocher



6. Nos missionnaires sont allés jusqu'aux régions boréales



7. Nos sœurs missionnaires en Orient (cette image contient un repentir à gauche, vraisemblablement tardif puisqu'il n'apparaît pas dans le programme)



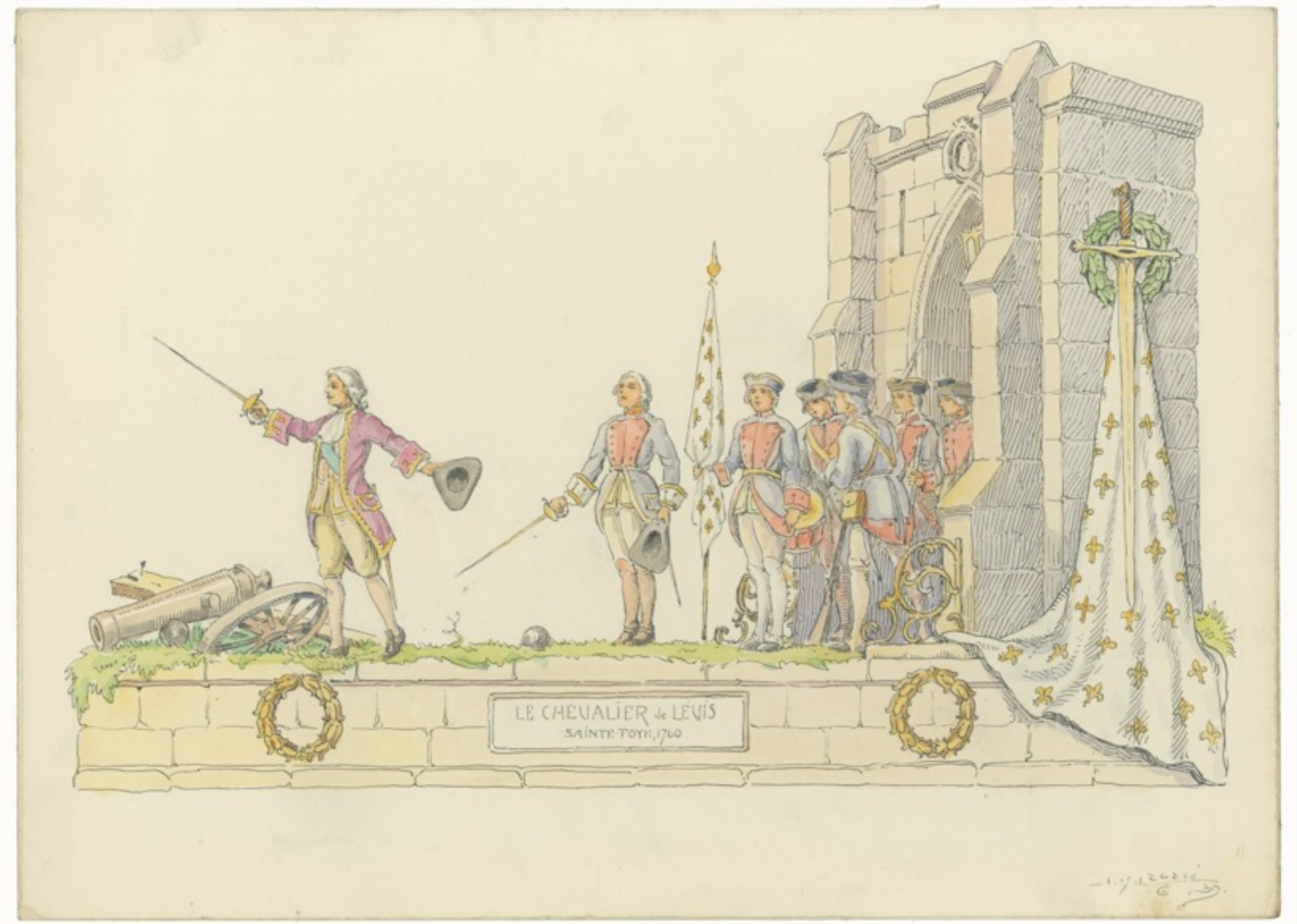
8. La langue française héritière des langues classiques



9. L'école paroissiale



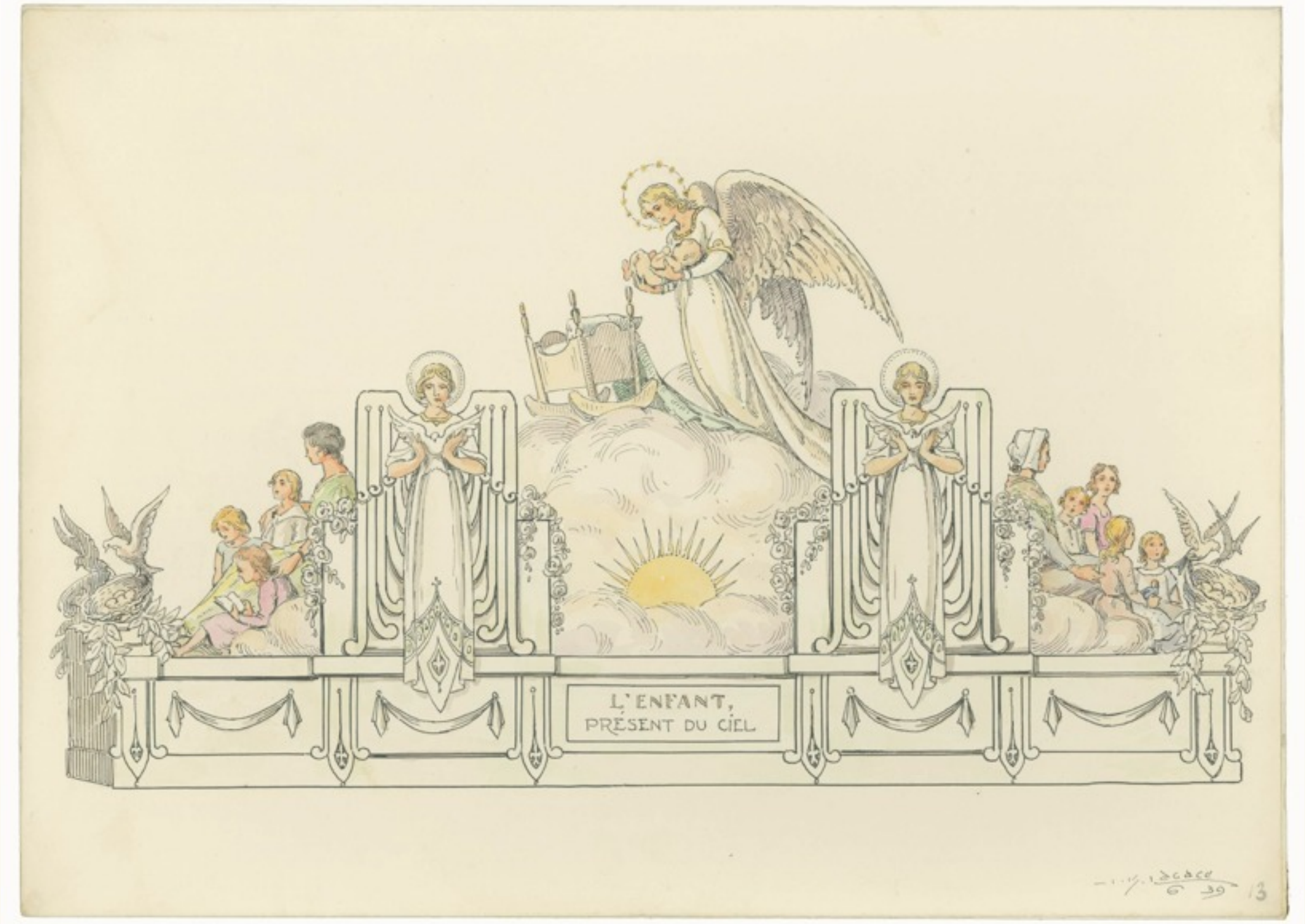
10. L’Université



11. Victoire du Chevalier de Lévis à Sainte-Foy



12. Vauquelin sur « L'Atalante » (petit repentir au dessus du chapeau de Vauquelin)



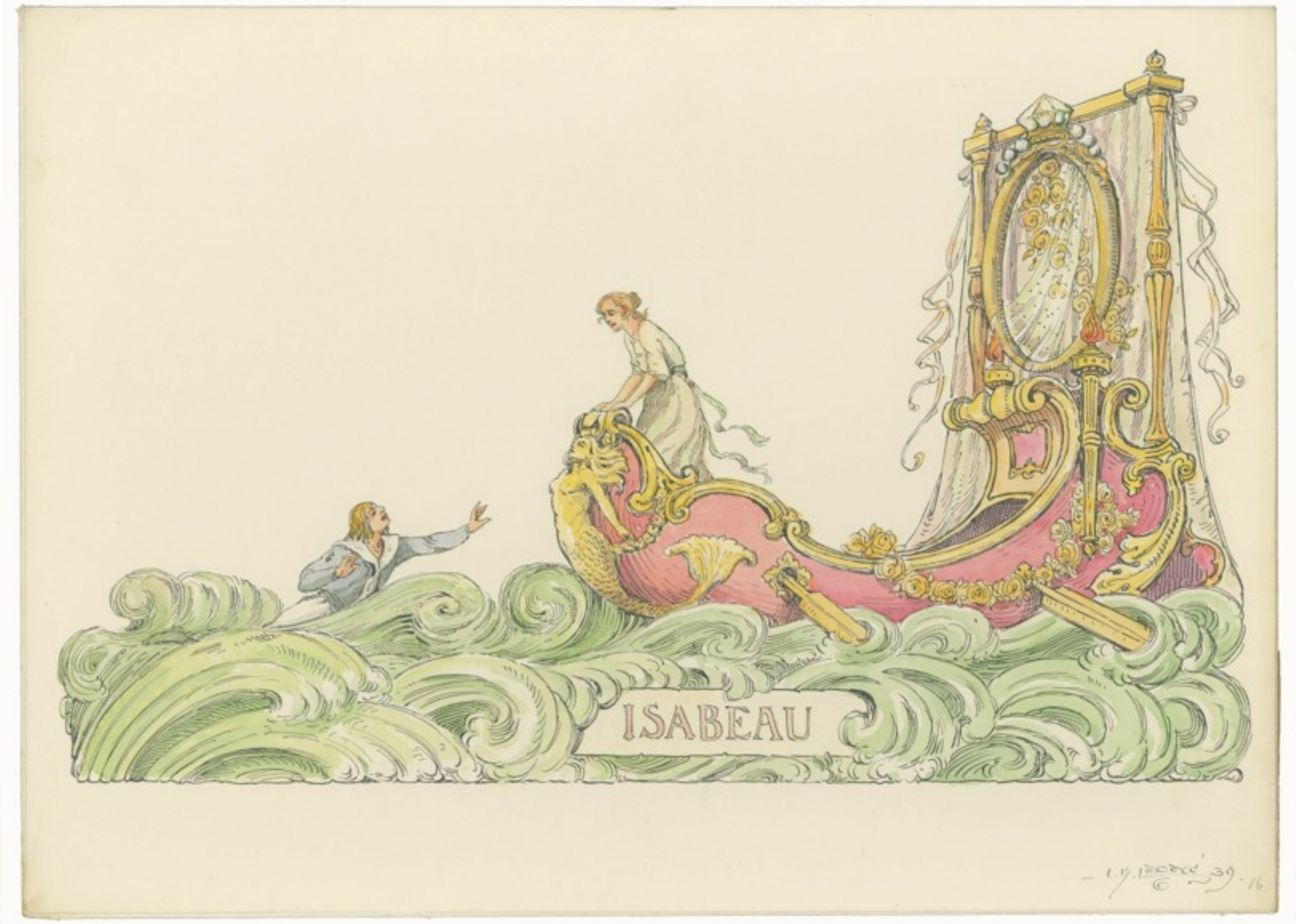
13. L’enfant, présent du ciel



14. L’amour du sol



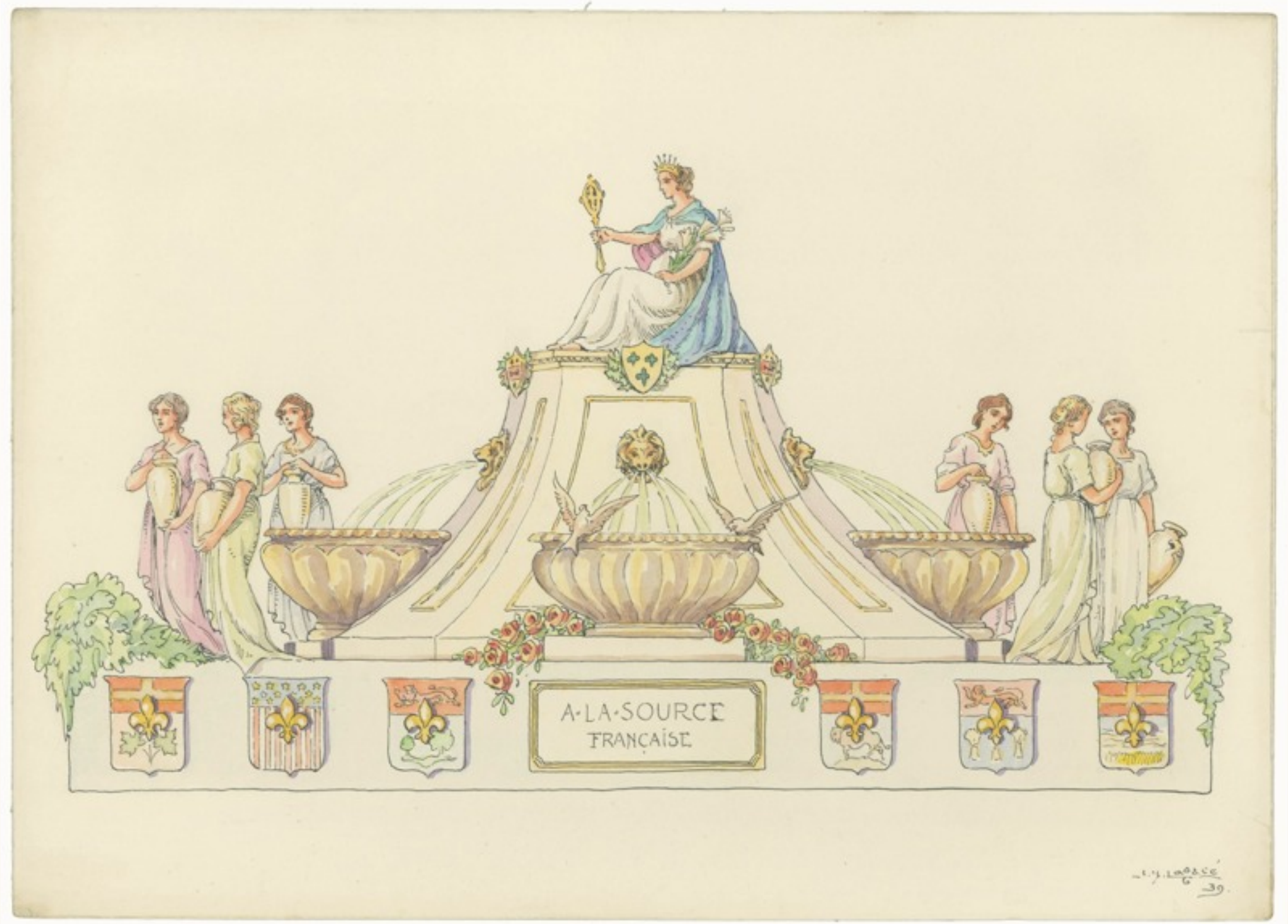
15. Vive la Canadienne – Vole, mon cœur, vole



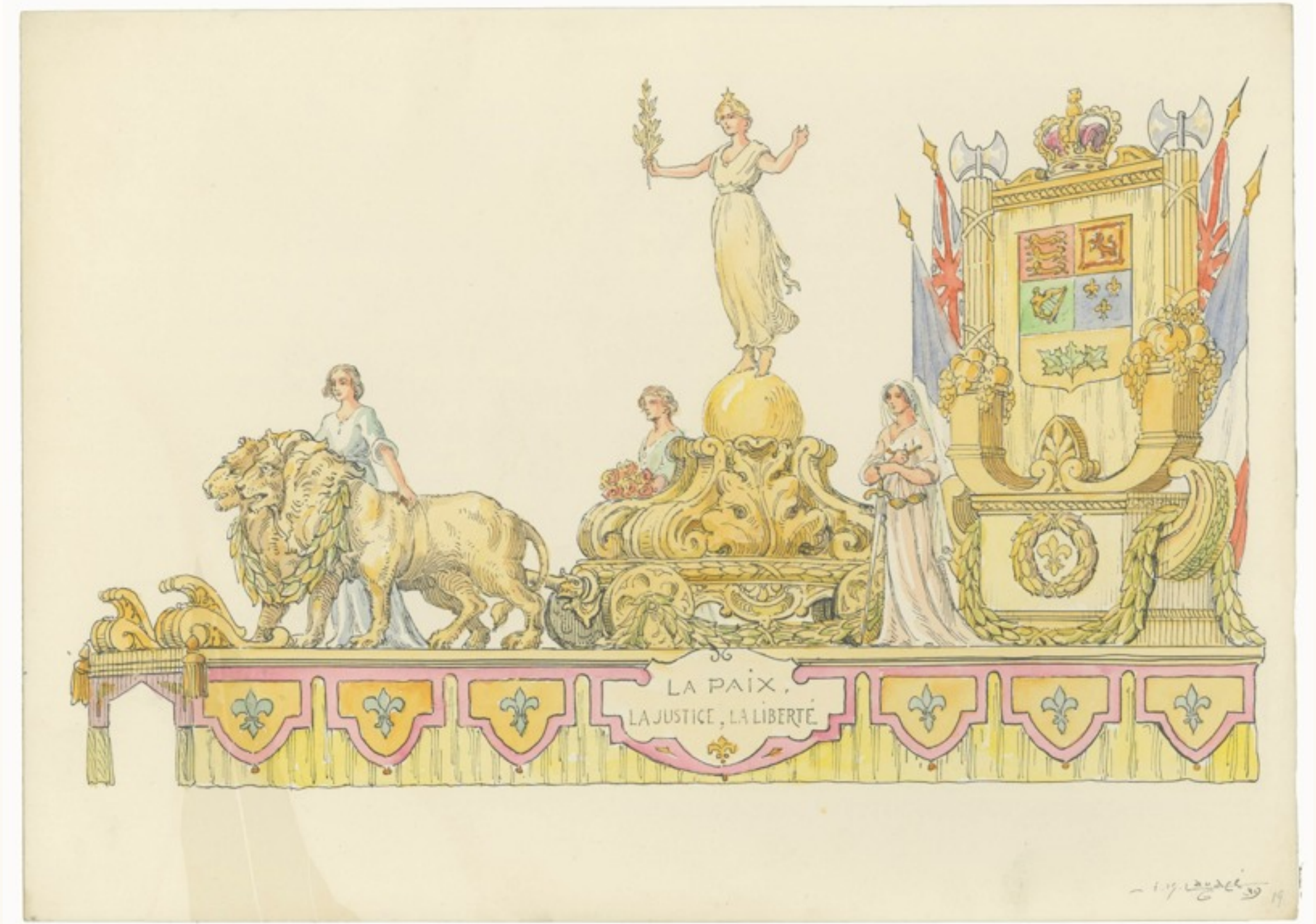
16. Isabeau ou l’anneau fatal



17. Le château rond de la mer Rouge



18. À la source française – Solidarité des groupes dispersés



19. La Paix, la Justice et la Liberté



20. Saint Jean-Baptiste (image recyclée, le sphinx a été peint sur un papier collé ; la même version apparaît sur le programme)



Supplémentaire. La bête à sept têtes (cette aquarelle, portant le n° 17 chez Lagacé, a dû être éliminée puisqu'elle n'apparaît pas dans le programme)

1940
Leçons d'énergie

Leçons de foi, de générosité, de courage, d'honneur, de travail, de patriotisme

Hormis la 18, les aquarelles du défilé de 1940 ne portent pas la signature de Lagacé et ne semblent pas peintes par lui. Nous n'en reproduisons donc ici que quelques-unes, soit les aquarelles des chars 4, 15 et 18, ainsi que deux supplémentaires, auxquelles il a éventuellement collaboré, mais qui ne portent pas sa signature.

La Supplémentaire 2 est particulièrement intéressante, puisqu'elle montre le christianisme, incarné par Saint-Georges tuant le dragon, devant une croix accompagnée des drapeaux français et britanniques, alors que le dragon incarne à la fois le nazisme et le communisme. On peut supposer que Lagacé l'a composée au moins en partie, puisque c'est encore lui qui est responsable des aquarelles. Notons que cette aquarelle n'a pas dû trouver de donateur, puisqu'elle n'apparaît pas dans le programme

4. La fondation de Montréal. (Leçons de foi)

4. *La fondation de Montréal*, 1940, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

15. Marguerite Bourgeoys. (Leçons de travail)

18. Duvernay. (Leçons de patriotisme)

Supplémentaire 1. *ADVENIAT - REGNUM - DEI*

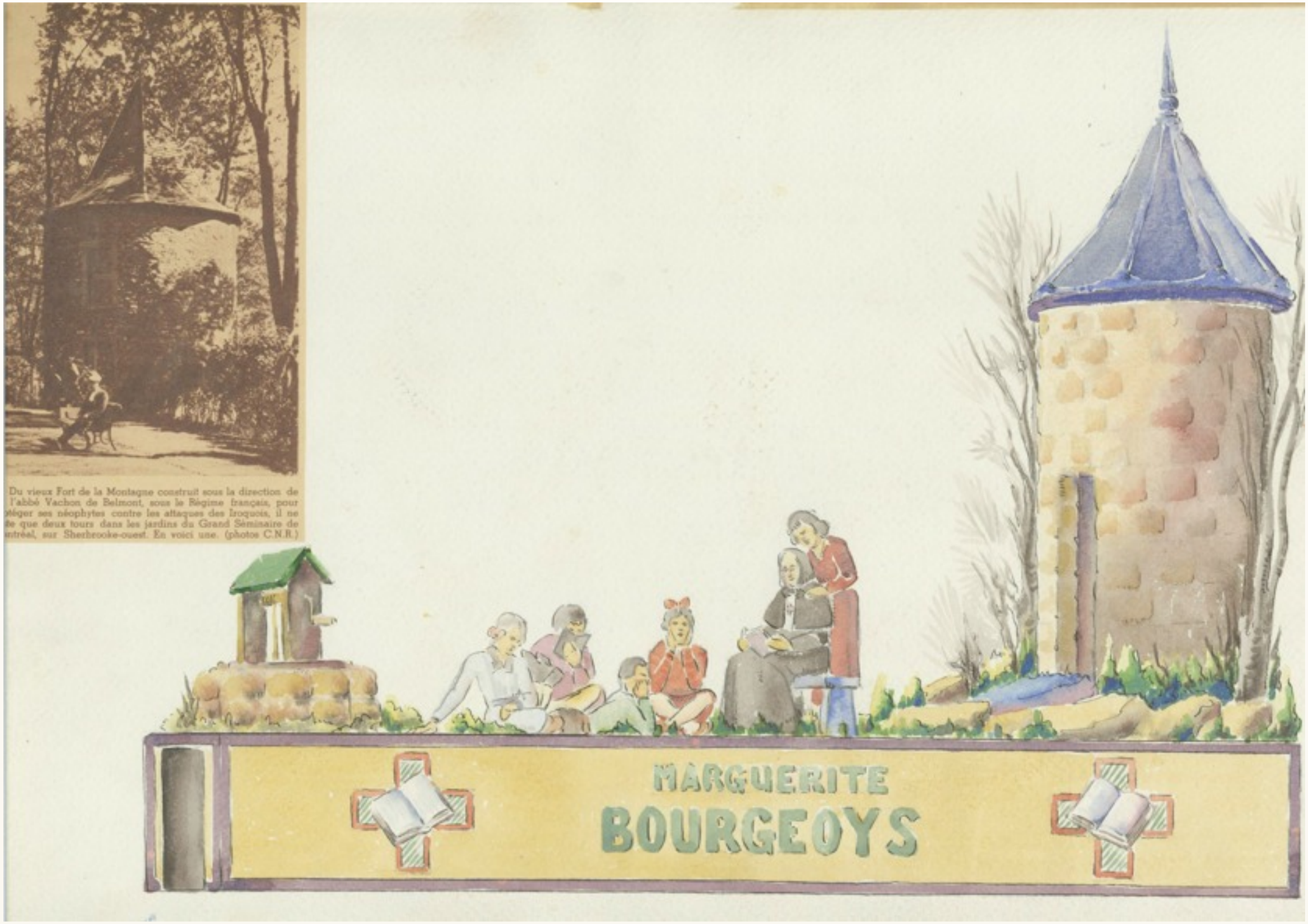
Supplémentaire 2. *IN HOC SIGNO VINCES*



4. La fondation de Montréal (Leçons de foi)



4. *La fondation de Montréal*, 1940, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



Du vieux Fort de la Montagne construit sous la direction de l'abbé Vachon de Belmont, sous le Régime français, pour ptéger ses néophytes contre les attaques des Iroquois, il ne te que deux tours dans les jardins du Grand Séminaire de ntréal, sur Sherbrooke-ouest. En voici une. (photos C.N.R.)

15. Marguerite Bourgeoys (Leçons de travail)



18. Duvernay (Leçons de patriotisme)



Supplémentaire 1. *ADVENIAT - REGNUM - DEI*



Supplémentaire 2. *IN HOC SIGNO VINCES*

SECTION 22

1941

Hommage à la famille paysanne canadienne-française

L'année à la campagne

Dans cette série, les chars 16 à 18 rappellent la participation des soldats canadiens aux deux guerres mondiales

1. L'année à la campagne. Photo tirée du programme
2. Le village sous la neige (janvier et février)
3. Les visites du jour de l'an (janvier et février)
4. Les enfants vont à l'école (janvier et février). Photo tirée du programme
5. La sucrerie (mars et avril)
6. Les communiantes (mars et avril)
7. La pêche à la ligne (mai et juin)
8. Le four (mai et juin)
9. Le moulin à eau (juillet et août)
10. La lessive au ruisseau (juillet et août) ; ce thème était celui du char 6 de 1930

10. *La lessive au ruisseau*, photo Lucien Desjardins, 1941, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

11. Le retour des champs (juillet et août)
12. La récolte des pommes (septembre et octobre)
13. L'artisanat (septembre et octobre)
14. Le magasin général (novembre et décembre)
15. La veillée – Le conteur (novembre et décembre)

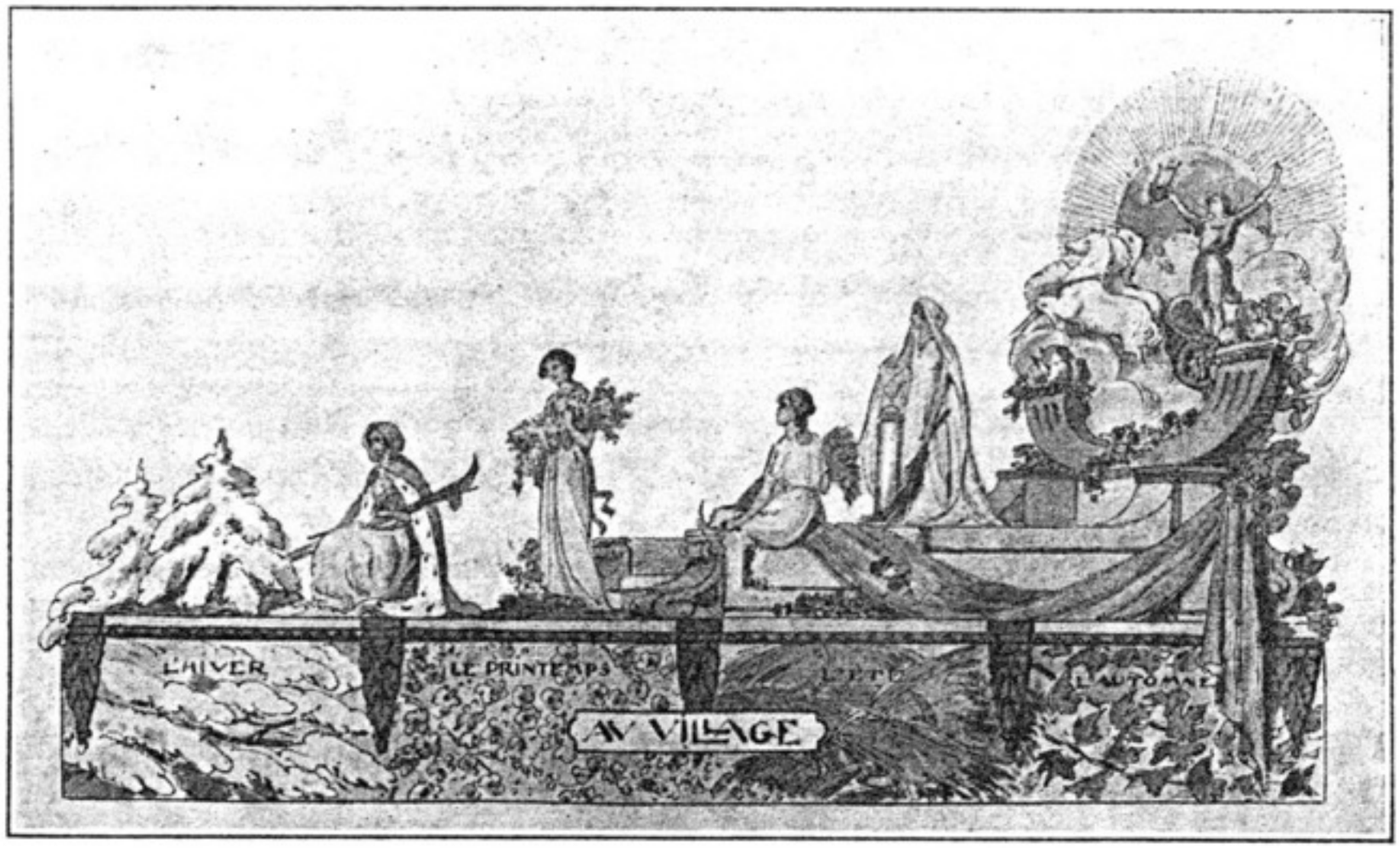
15. *La veillée, le conteur*, photo Lucien Desjardins, 1941, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

16. Vaincre (nos soldats) (cette image est demeurée sans couleur)

17. À quoi rêvent nos soldats (nos soldats)

18. Paix et liberté (nos soldats)

19. « Vox clamantis in deserto » (notre patron national)



L'ANNÉE À LA CAMPAGNE

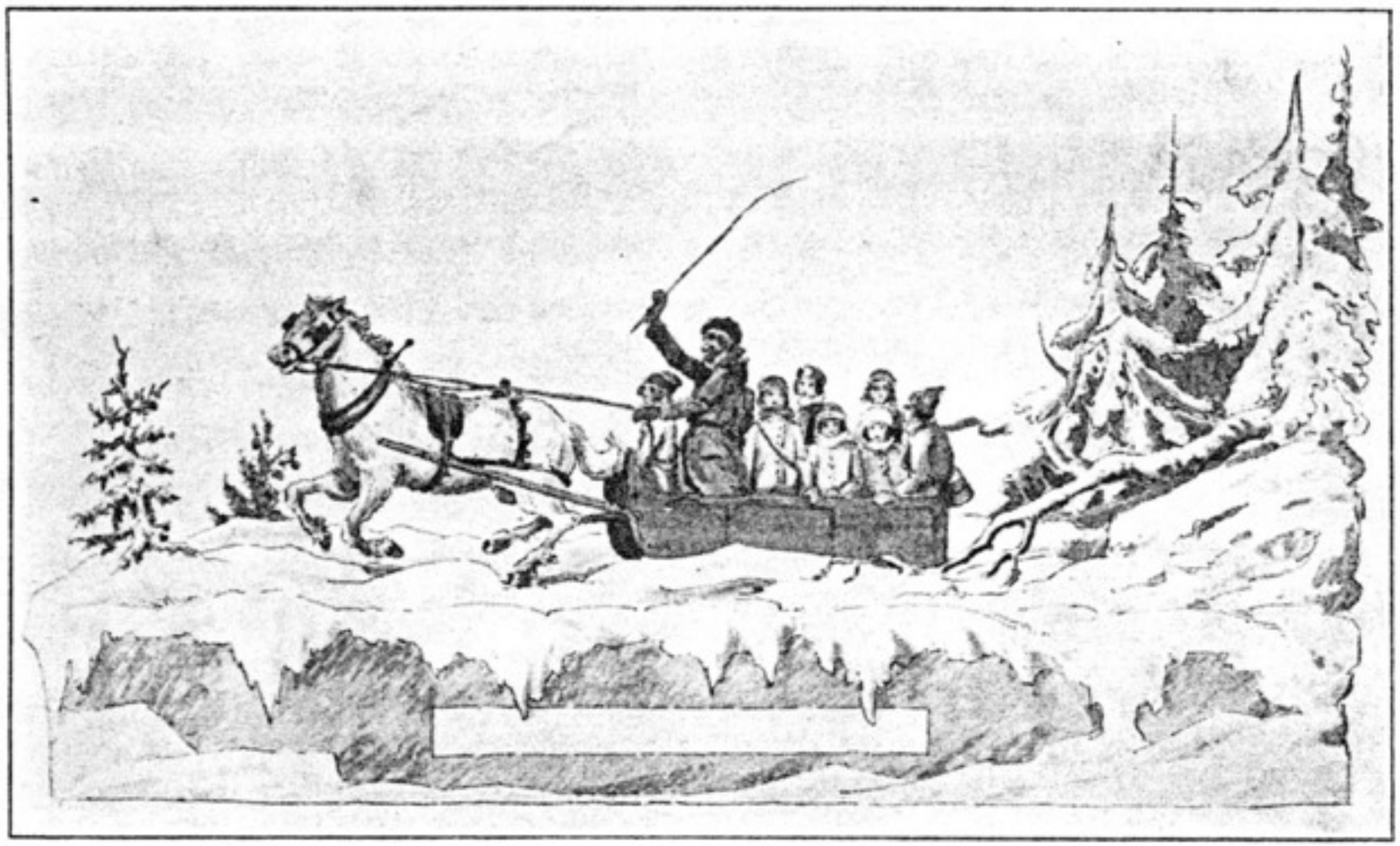
1. L'année à la campagne. Photo tirée du programme



2. Le village sous la neige (janvier et février)



3. Les visites du jour de l’an (janvier et février)



LES ENFANTS VONT À L'ÉCOLE

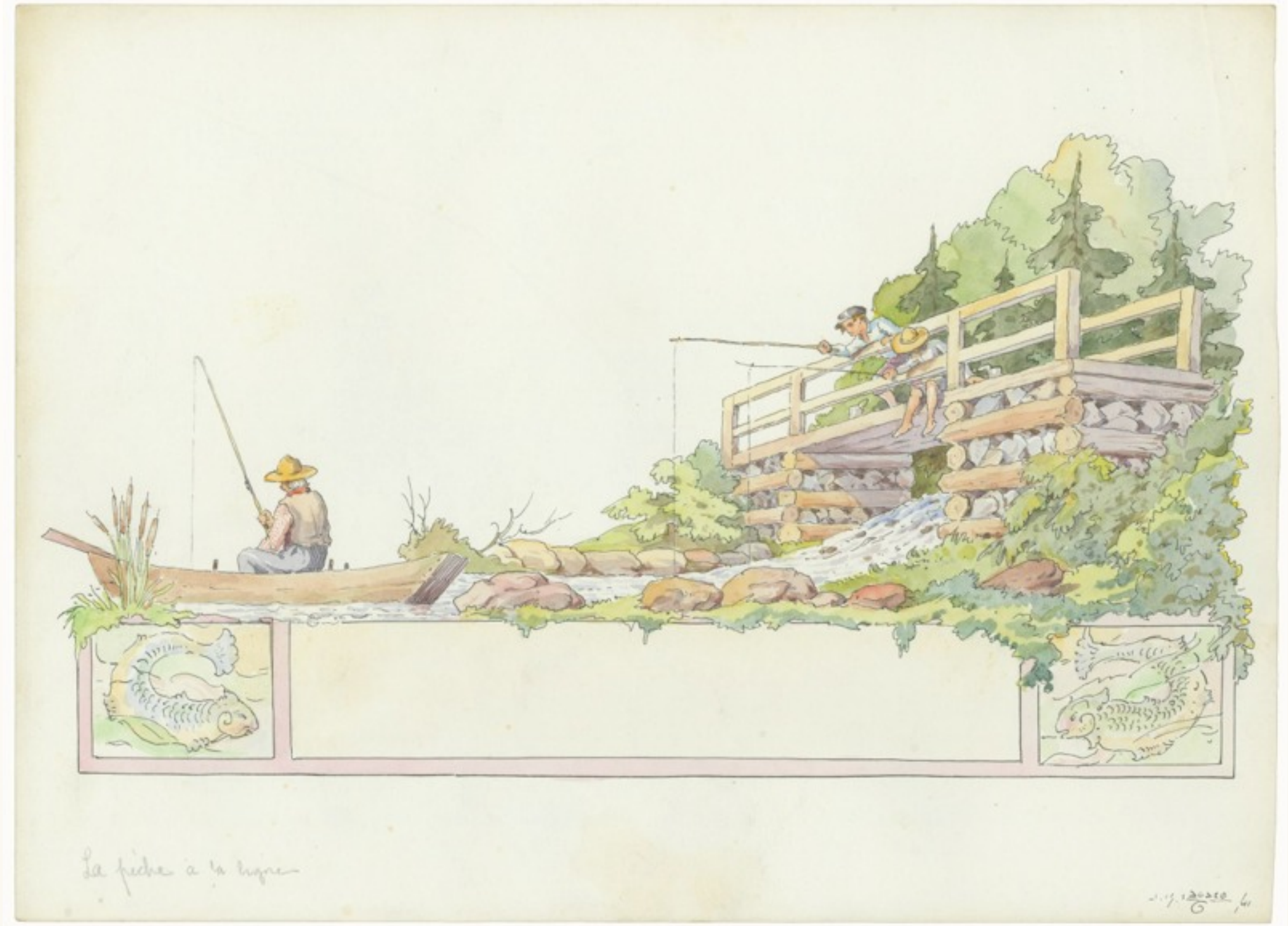
4. Les enfants vont à l'école (janvier et février). Photo tirée du programme



5. La sucrerie (mars et avril)



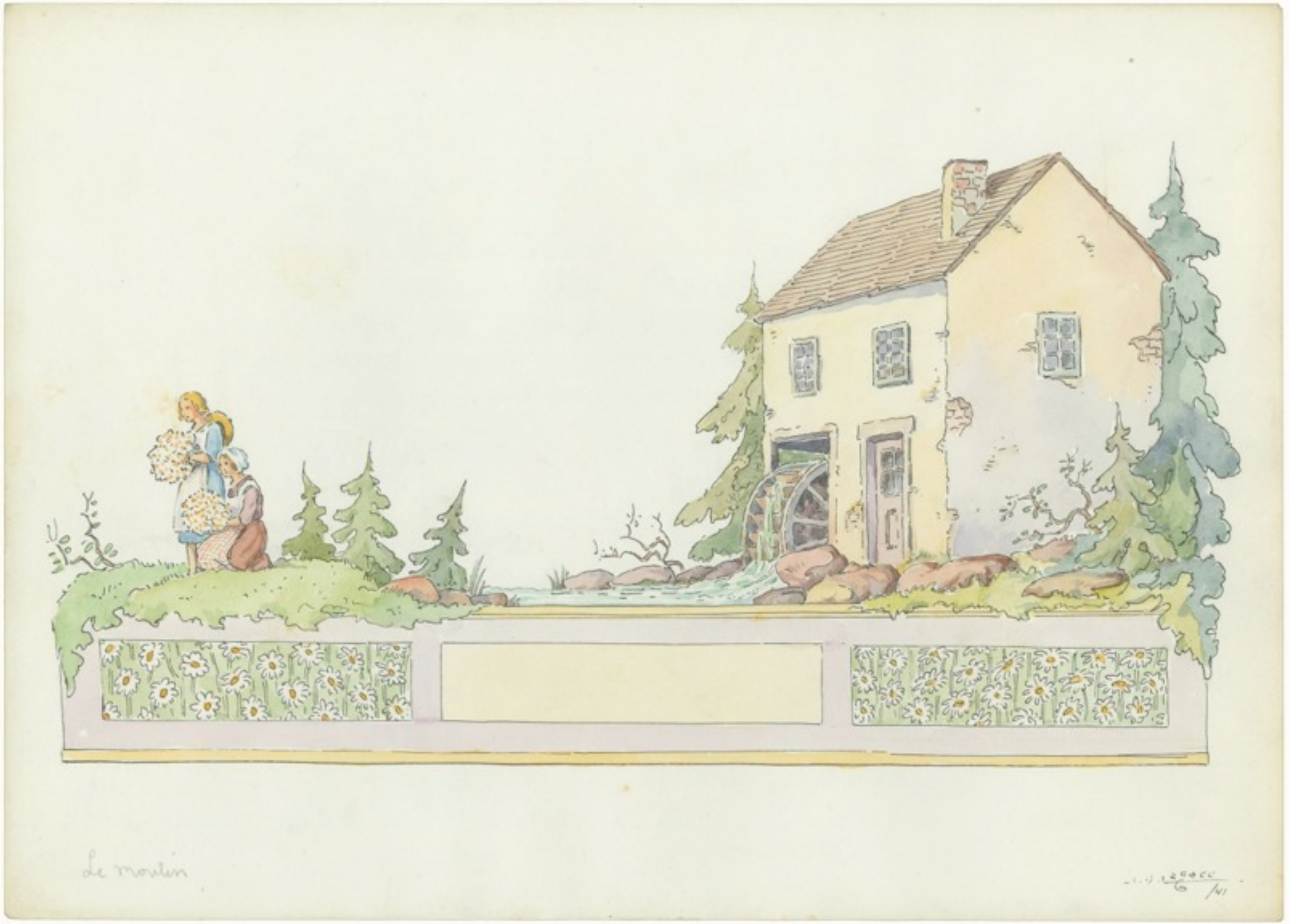
6. Les communiantes (mars et avril)



7. La pêche à la ligne (mai et juin)



8. Le four (mai et juin)



9. Le moulin à eau (juillet et août)



10. La lessive au ruisseau (juillet et août) ; ce thème était celui du char 6 de 1930



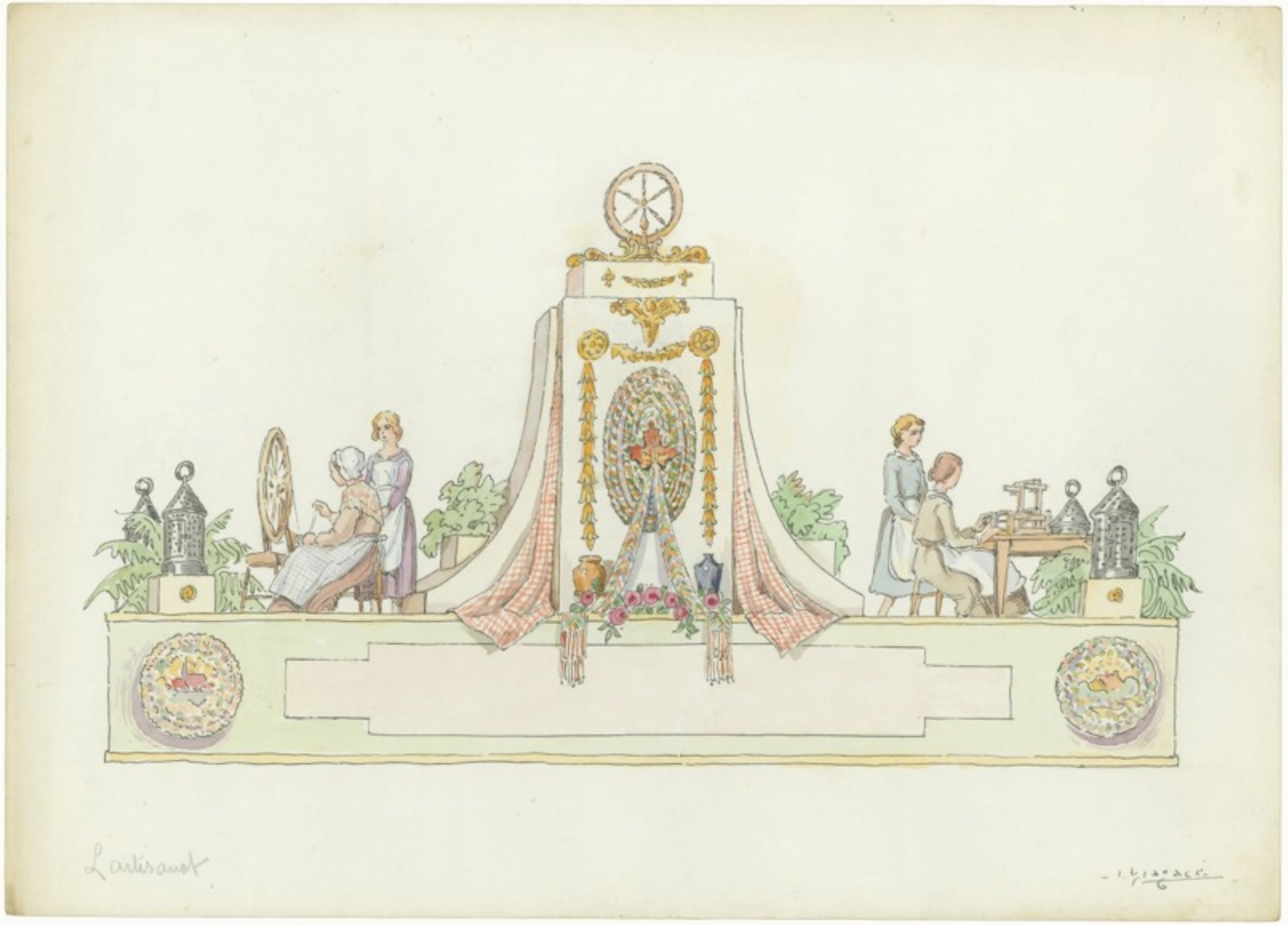
10. *La lessive au ruisseau*, photo Lucien Desjardins, 1941, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



11. Le retour des champs (juillet et août)



12. La récolte des pommes (septembre et octobre)



13. L'artisanat (septembre et octobre)



14. Le magasin général (novembre et décembre)



15. La veillée – Le conteur (novembre et décembre)



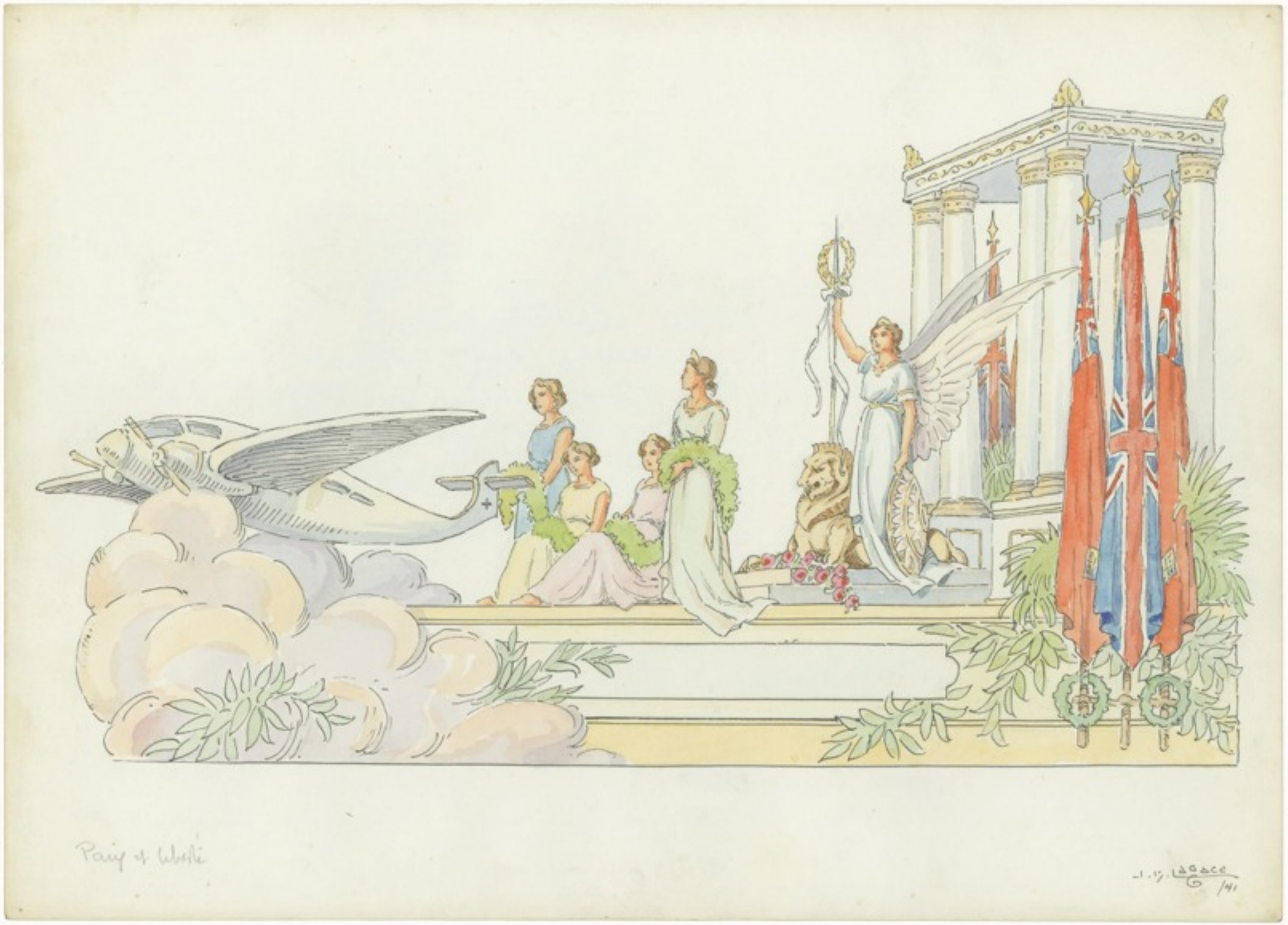
15. *La veillée, le conteur*, photo Lucien Desjardins, 1941, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



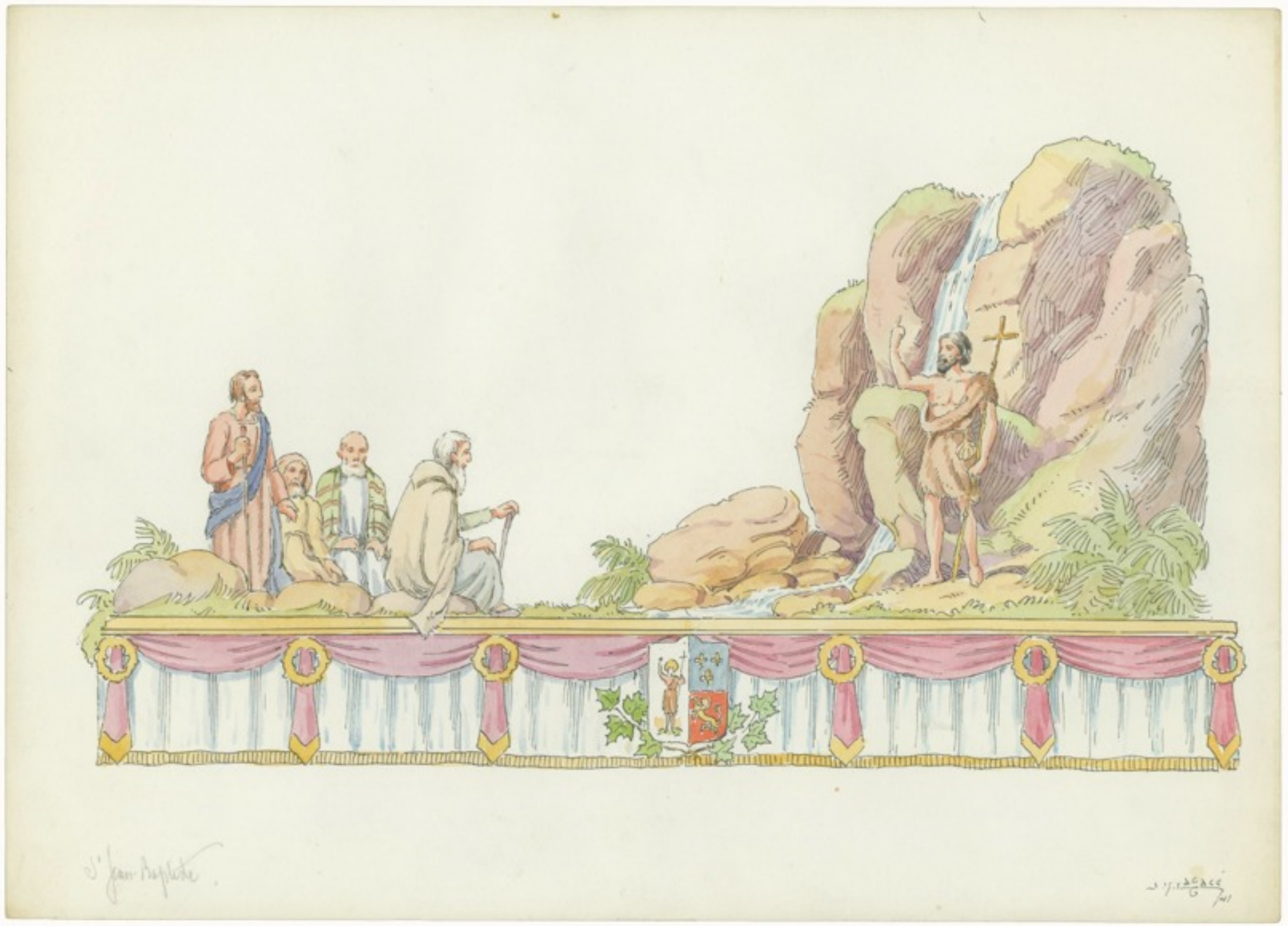
16. Vaincre (cette image est demeurée sans couleur) (nos soldats)



17. À quoi rêvent nos soldats (nos soldats)



18. Paix et liberté (nos soldats)



19. « Vox clamantis in deserto » (notre patron national)

1942

Naissance d'une ville catholique et française au XVII^e siècle

Ville-Marie-Montréal – 1642-1942

Les six aquarelles présentées comme supplémentaires, accompagnées ici de leurs dessins préparatoires, n'apparaissent pas dans le programme

. Les croquis de la série de 1942 (voir le format en regard de l'aquarelle du char 14 à gauche de la photographie), Centre d'exposition de l'UdeM, 2004. Détail d'une photo de François Bastien

1. Le troisième centenaire

1a. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

1b. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

2. La naissance d'une ville

2. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

3. Les initiateurs (Jérôme Le Royer de la Dauversière, Jean-Jacques Olier de Verneuil)

3. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

4. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve

4. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

5. La première messe (1642)

5. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

6. Le vœu de Maisonneuve (1642)

6. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

7. Construction du fort (1643)

7. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

8. Première semaille de blé (1643) (thème déjà traité en 1925, 1927 et 1934)

8. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

9. Combat de Maisonneuve (1643)

9. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

10. Jeanne Mance ou l'ange de la colonie

10. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

11. Le premier mariage de pionniers à Ville-Marie (1647)

11. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

12. Le fleuve, route royale

12. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

13. Marguerite Bourgeoys et Jeanne Le Ber

13. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

14. Le régiment de Carignan (1665)

14. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

15. Robert Cavelier de la Salle – Départ pour la grande aventure (1669)

15. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

16. La première église paroissiale

16. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

17. La grande paix de Montréal – 1700-[17]01

17. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

18. Concordia Salus – Montréal en 1942

18. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

19. Saint Jean-Baptiste, patron du Canada français

19. *Saint Jean-Baptiste*, 1942, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82

Supplémentaire 1. Prise de possession de l'ile

Supplémentaire 1. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

Supplémentaire 2. L'Inondation du 24 décembre 1643

Supplémentaire 2. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

Supplémentaire 3. Lambert Closse

Supplémentaire 3. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

Supplémentaire 4. Dollard des Ormeaux

Supplémentaire 4. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

Supplémentaire 5. [Chouart des Groseilliers et Radisson] (titre, caché sous un papier collé)

Supplémentaire 5. Chouart des Groseilliers et Radisson , Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

Supplémentaire 6. Pierre Gadois

Supplémentaire 6. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



Les croquis de la série de 1942 (voir le format en regard de l'aquarelle du char 14 à gauche), Centre d'exposition de l'UdeM, 2004. Détail d'une photo de François Bastien



1. Le troisième centenaire



1a. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



1b. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



2. La naissance d'une ville



2. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



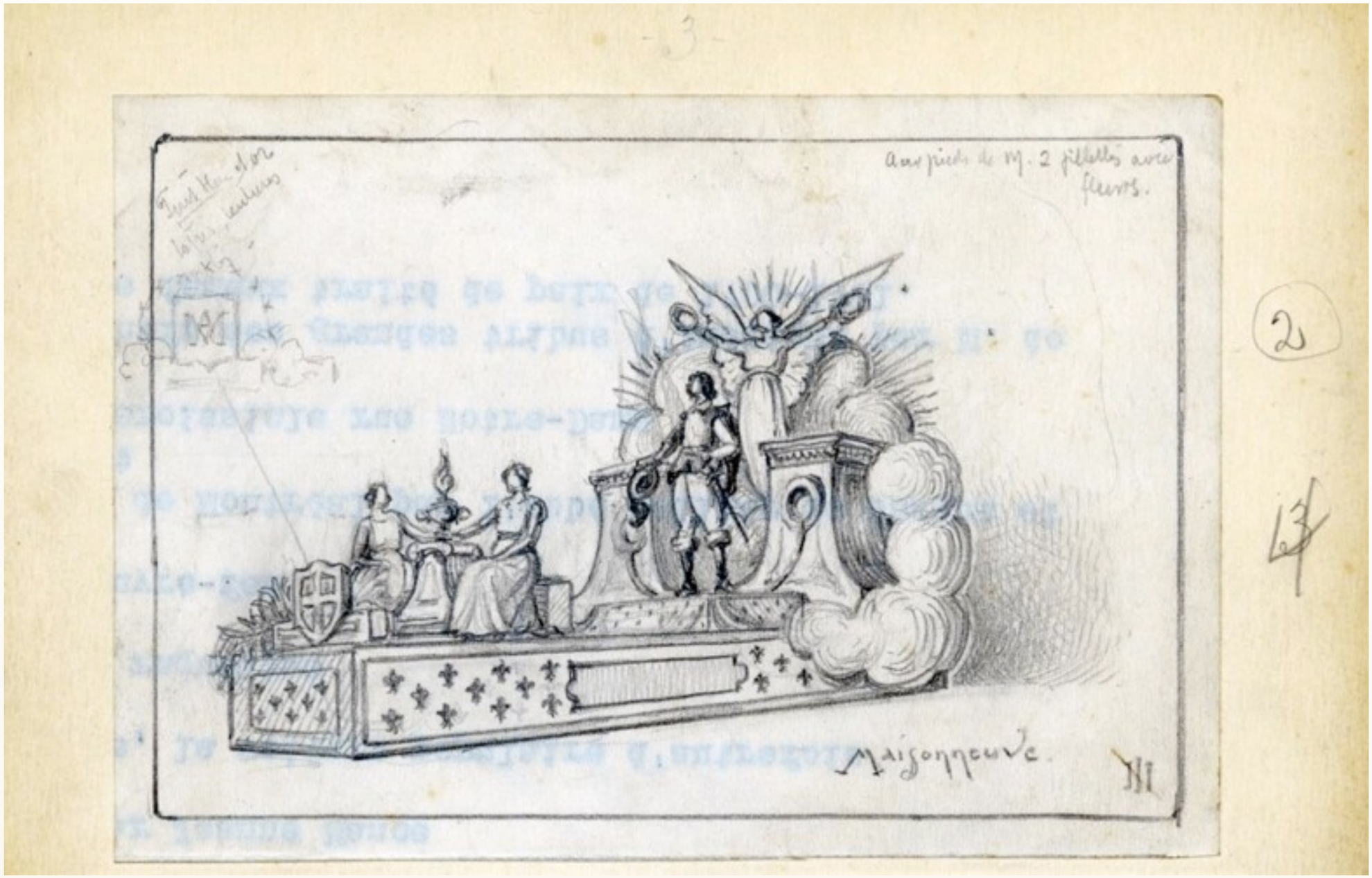
3. Les initiateurs (Jérôme Le Royer de la Dauversière, Jean-Jacques Olier de Verneuil)



3. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



4. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve



4. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



5. La première messe (1642)



5. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



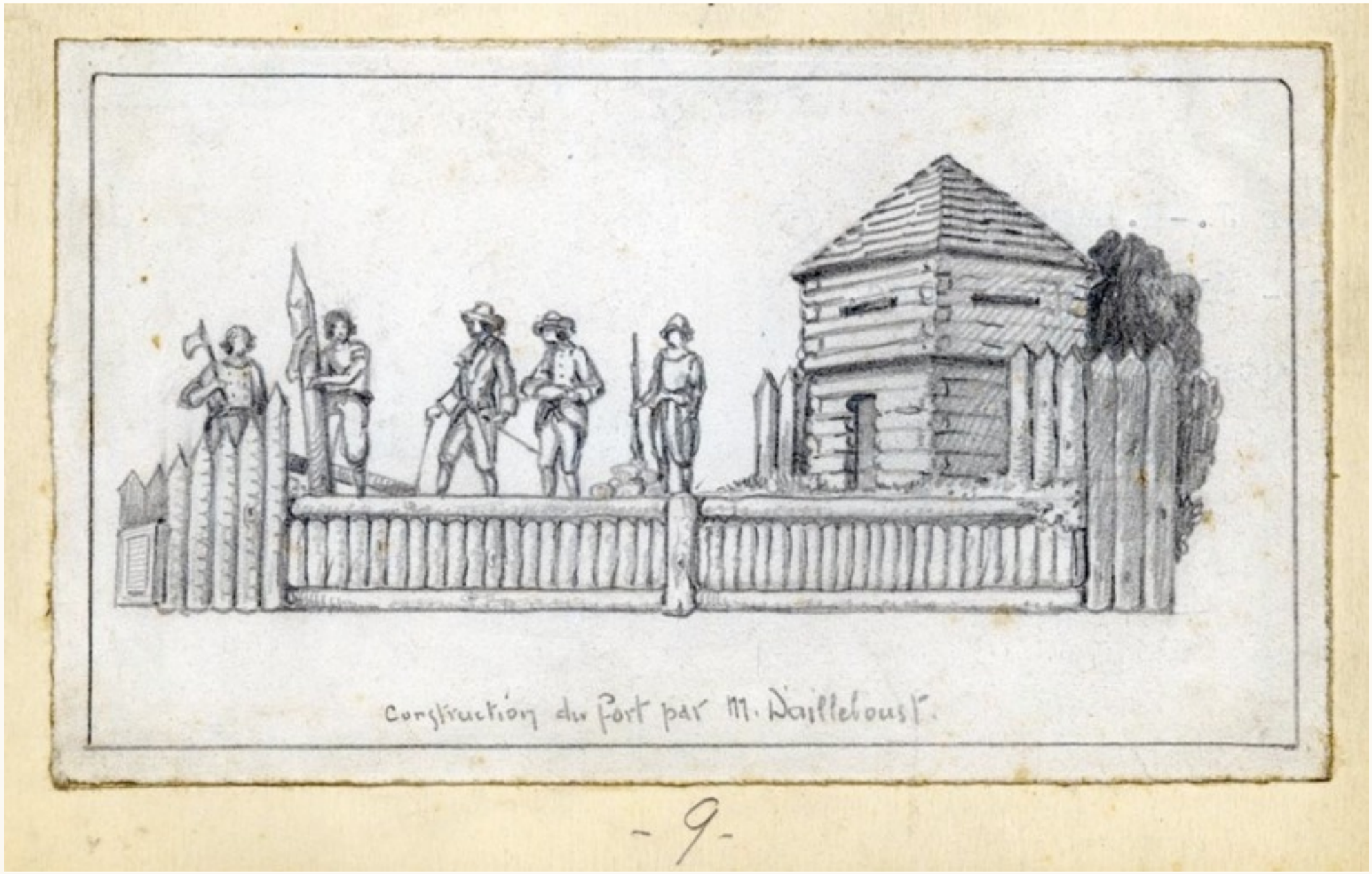
6. Le vœu de Maisonneuve (1642)



6. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



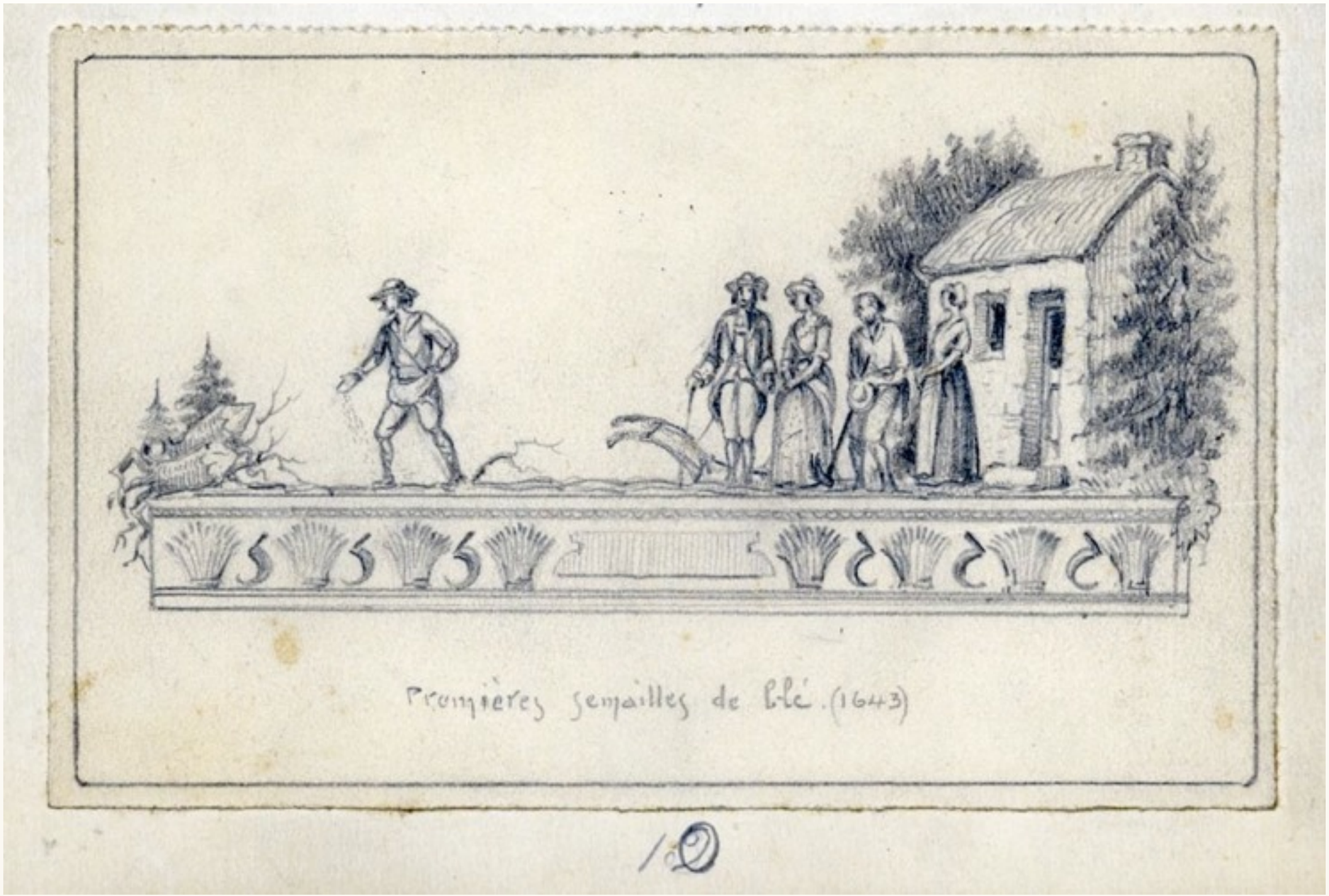
7. Construction du fort (1643)



7. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



8. Première semaille de blé (1643) (thème déjà traité en 1925, 1927 et 1934)



8. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



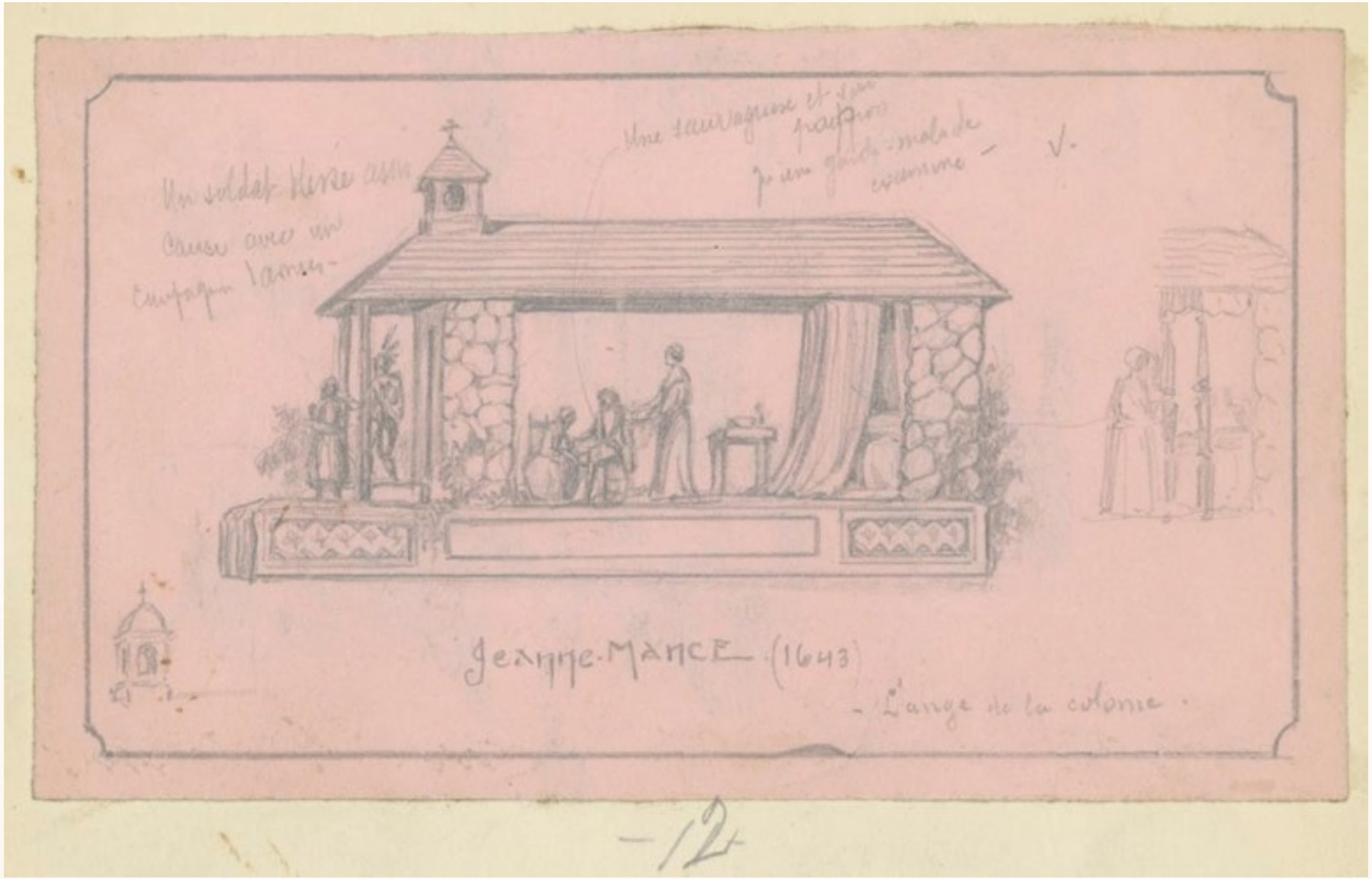
9. Combat de Maisonneuve (1643)



9. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



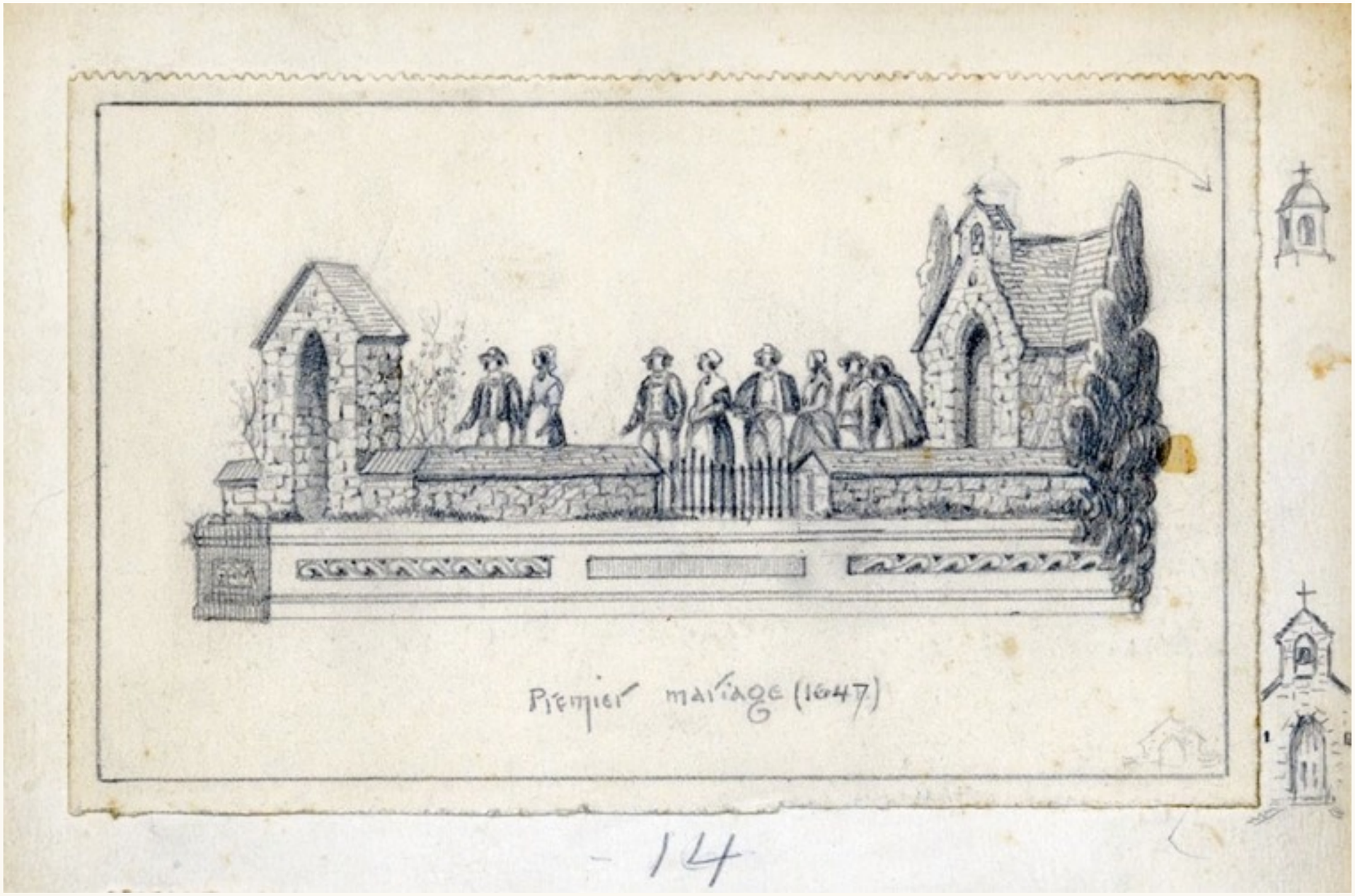
10. Jeanne Mance ou l’ange de la colonie



10. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



11. Le premier mariage de pionniers à Ville-Marie (1647)



11. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



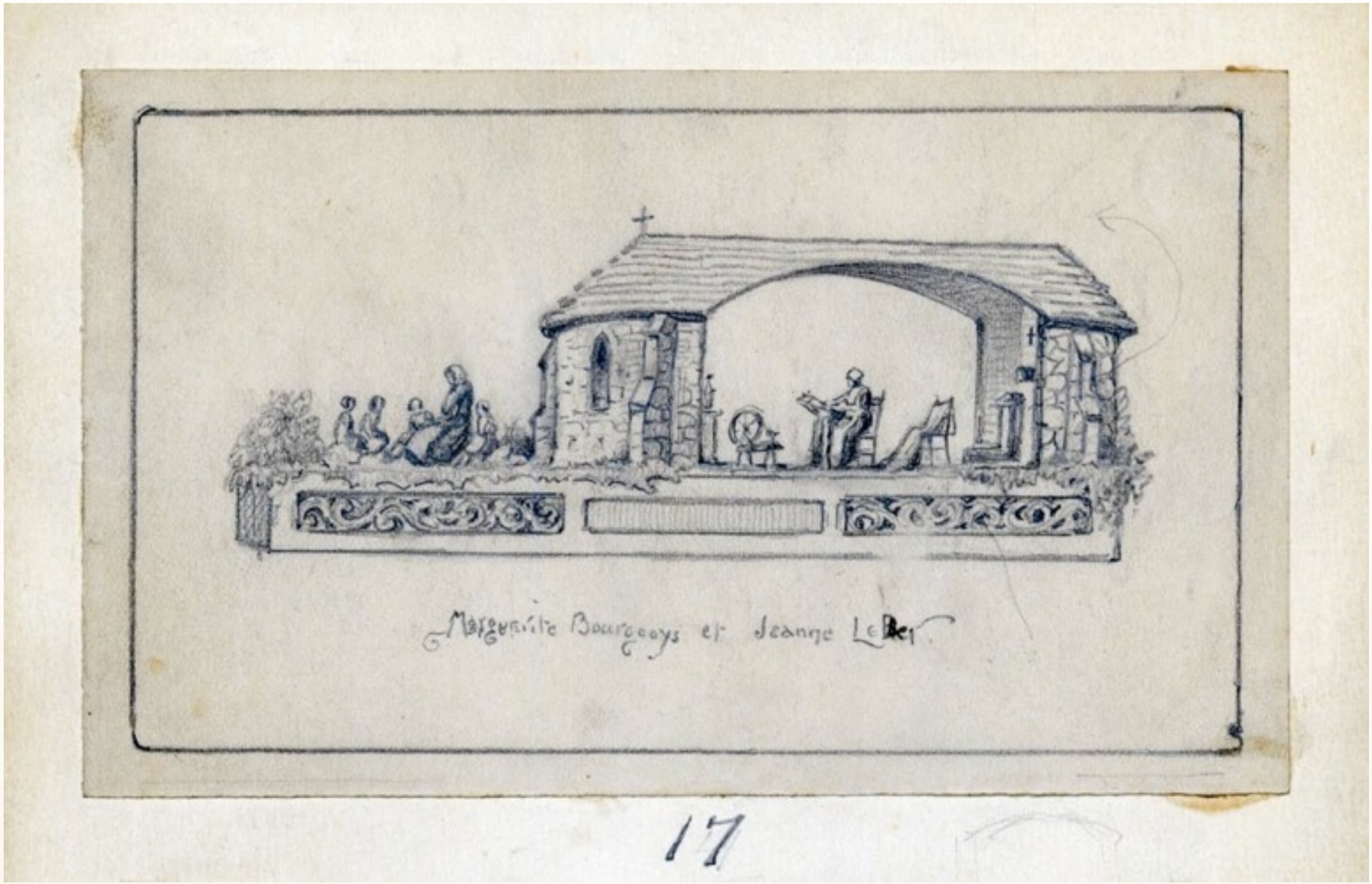
12. Le fleuve, route royale



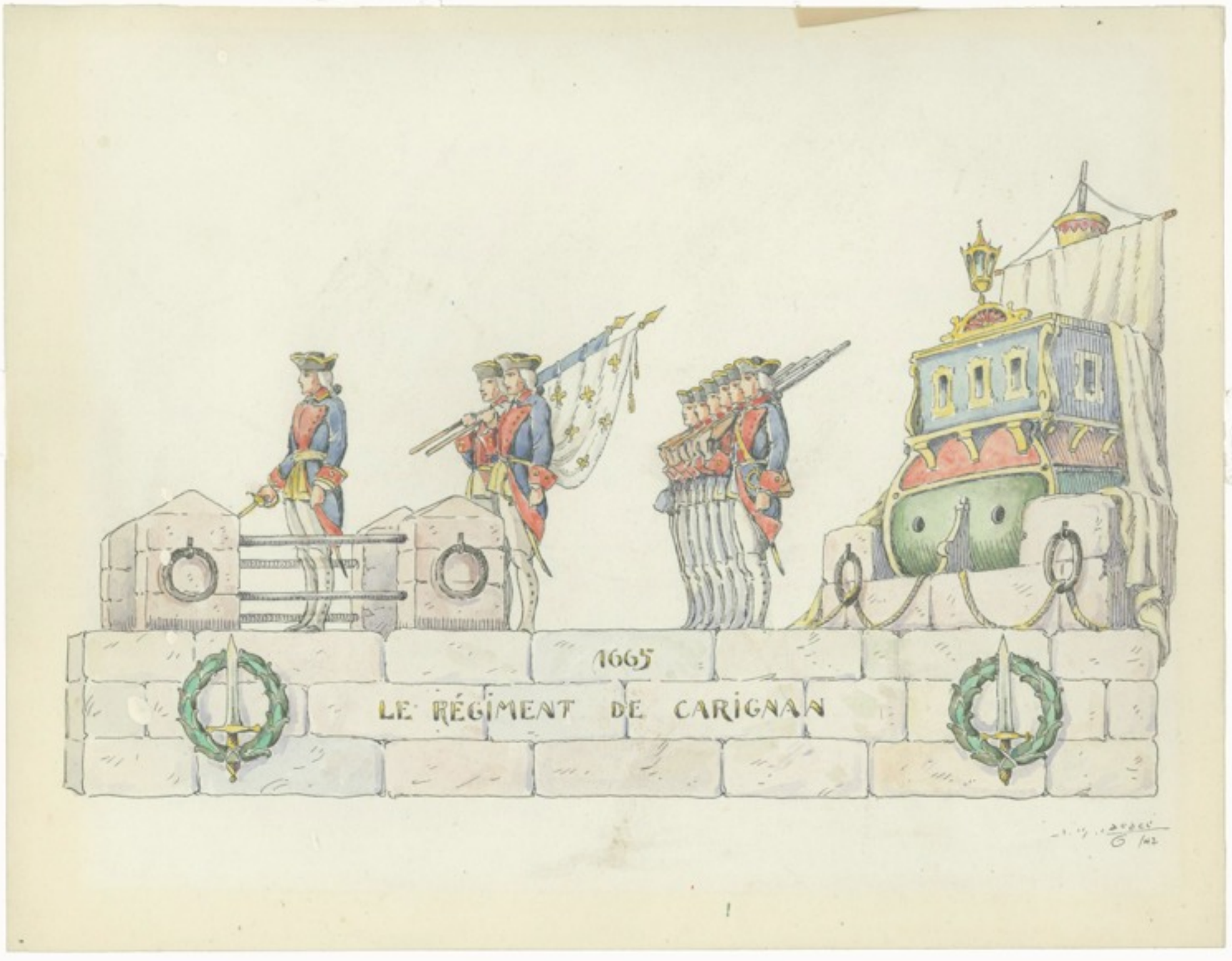
12. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



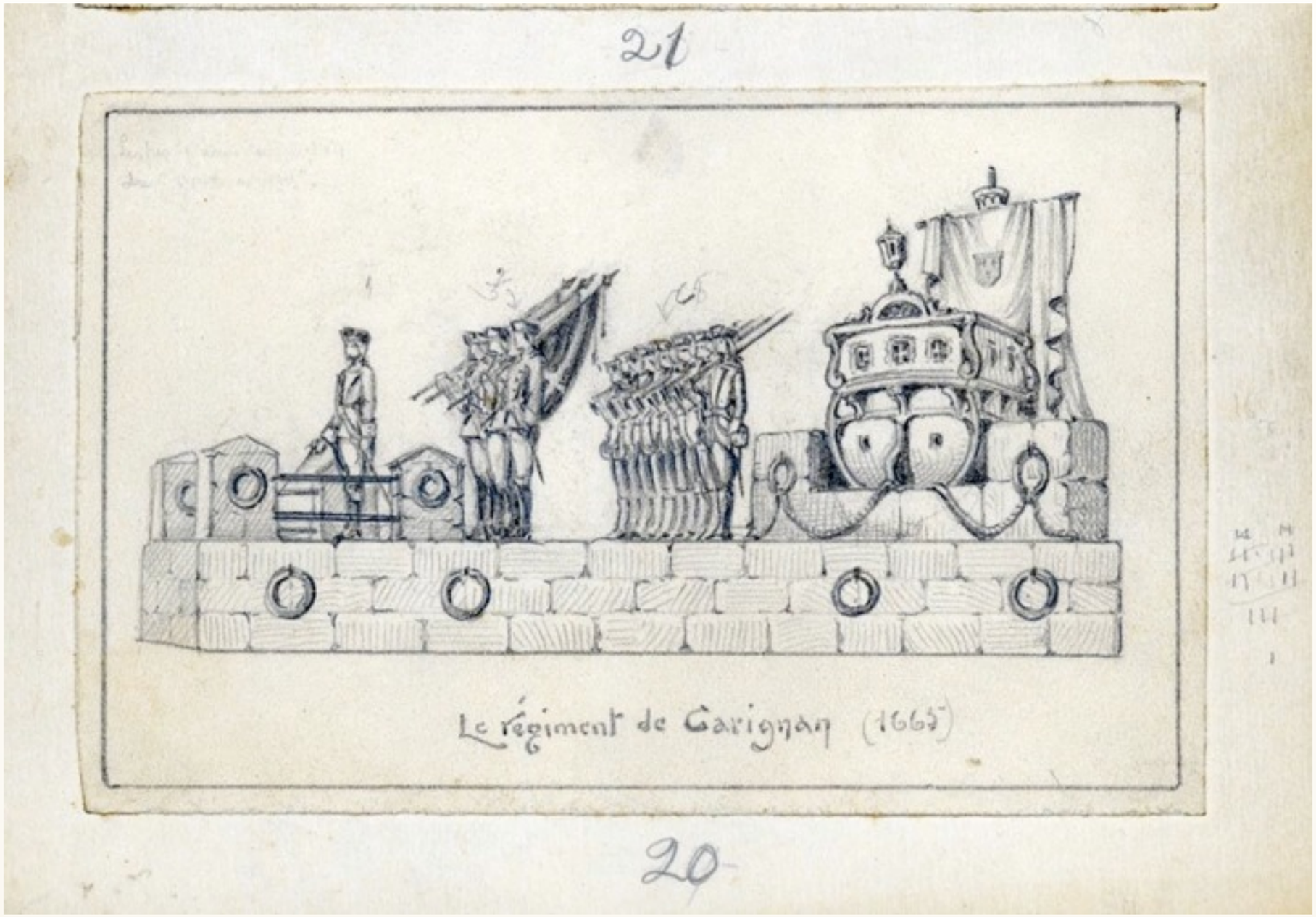
13. Marguerite Bourgeoys et Jeanne Le Ber



13. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



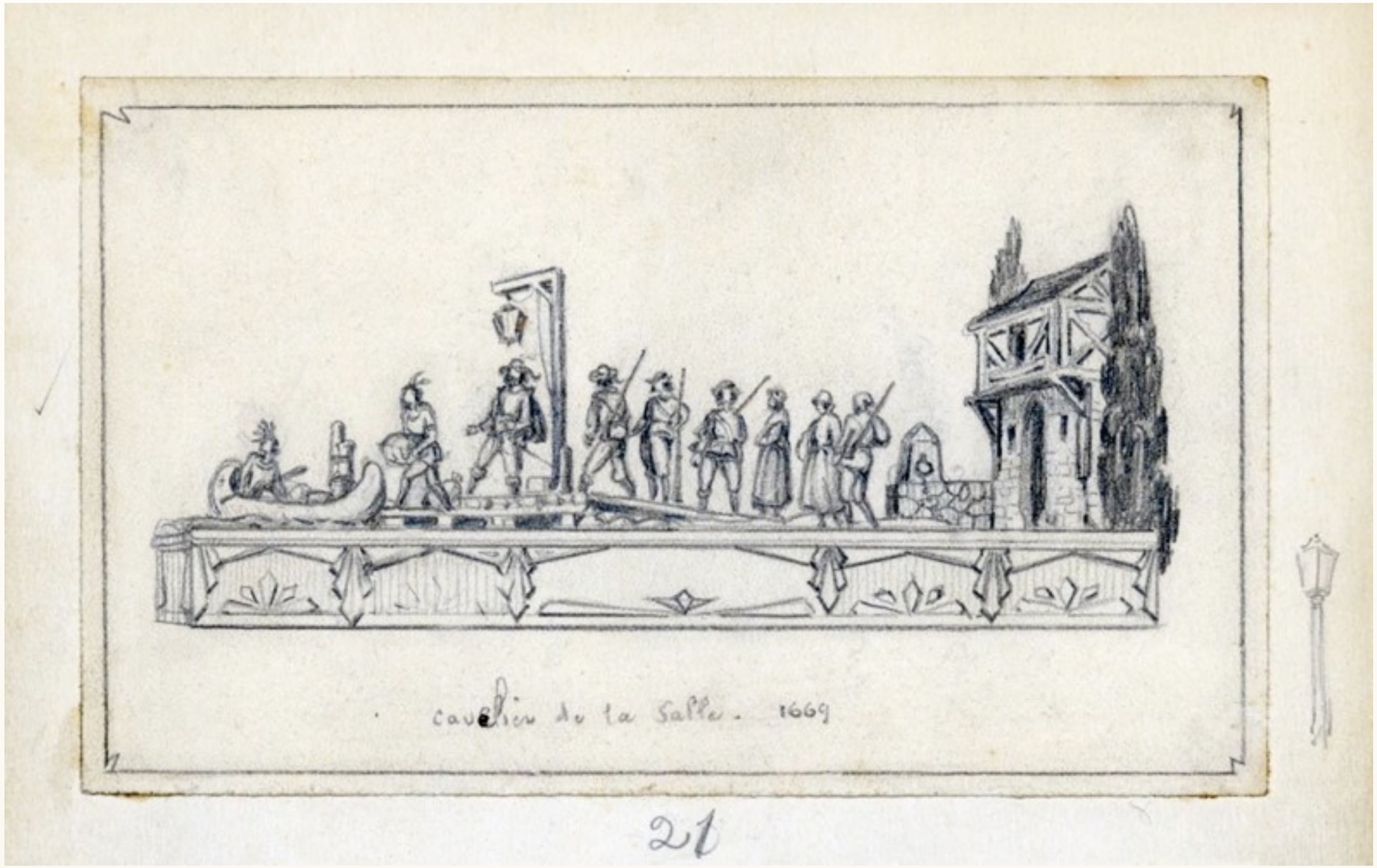
14. Le régiment de Carignan (1665)



14. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



15. Robert Cavelier de la Salle – Départ pour la grande aventure (1669)



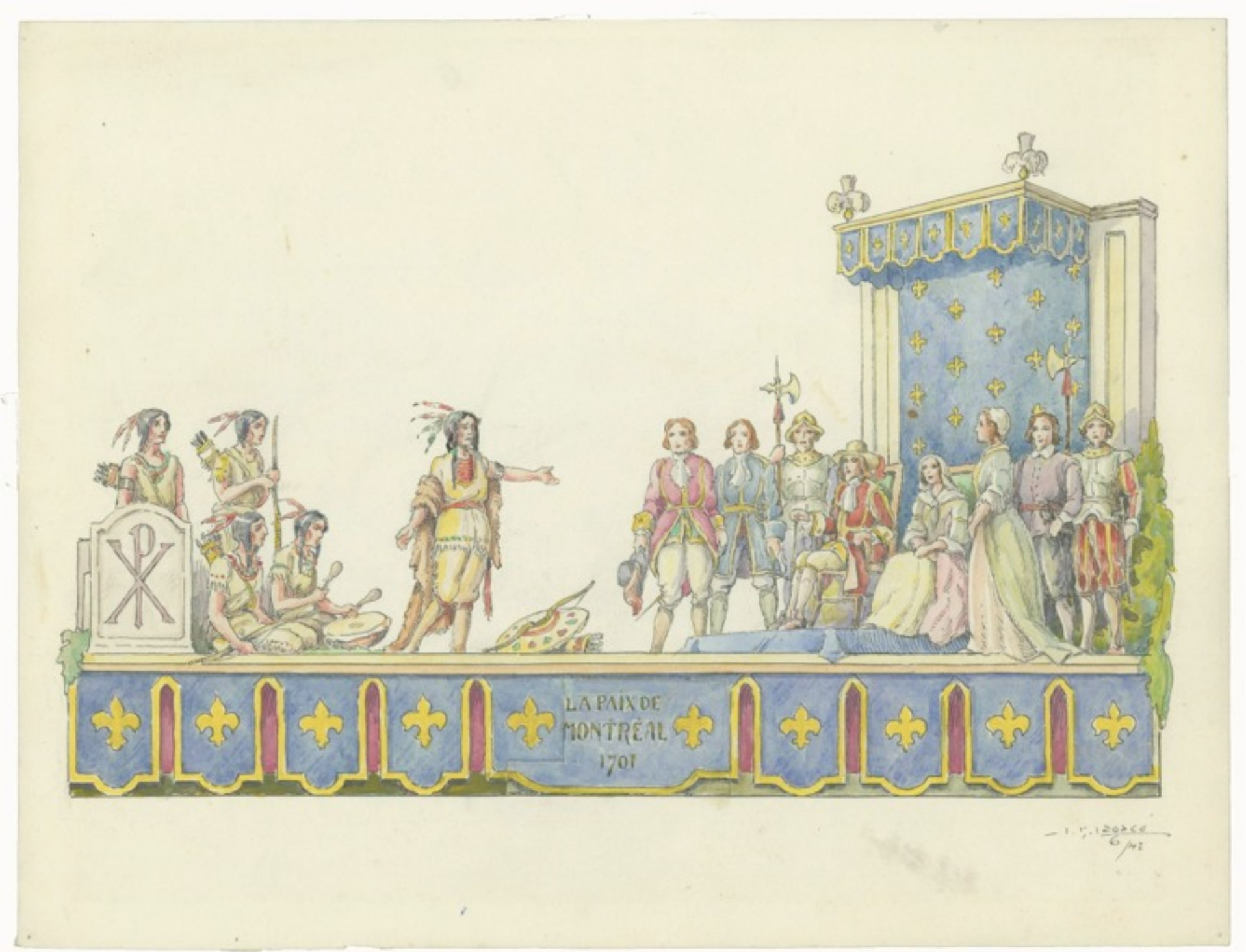
15. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



16. La première église paroissiale



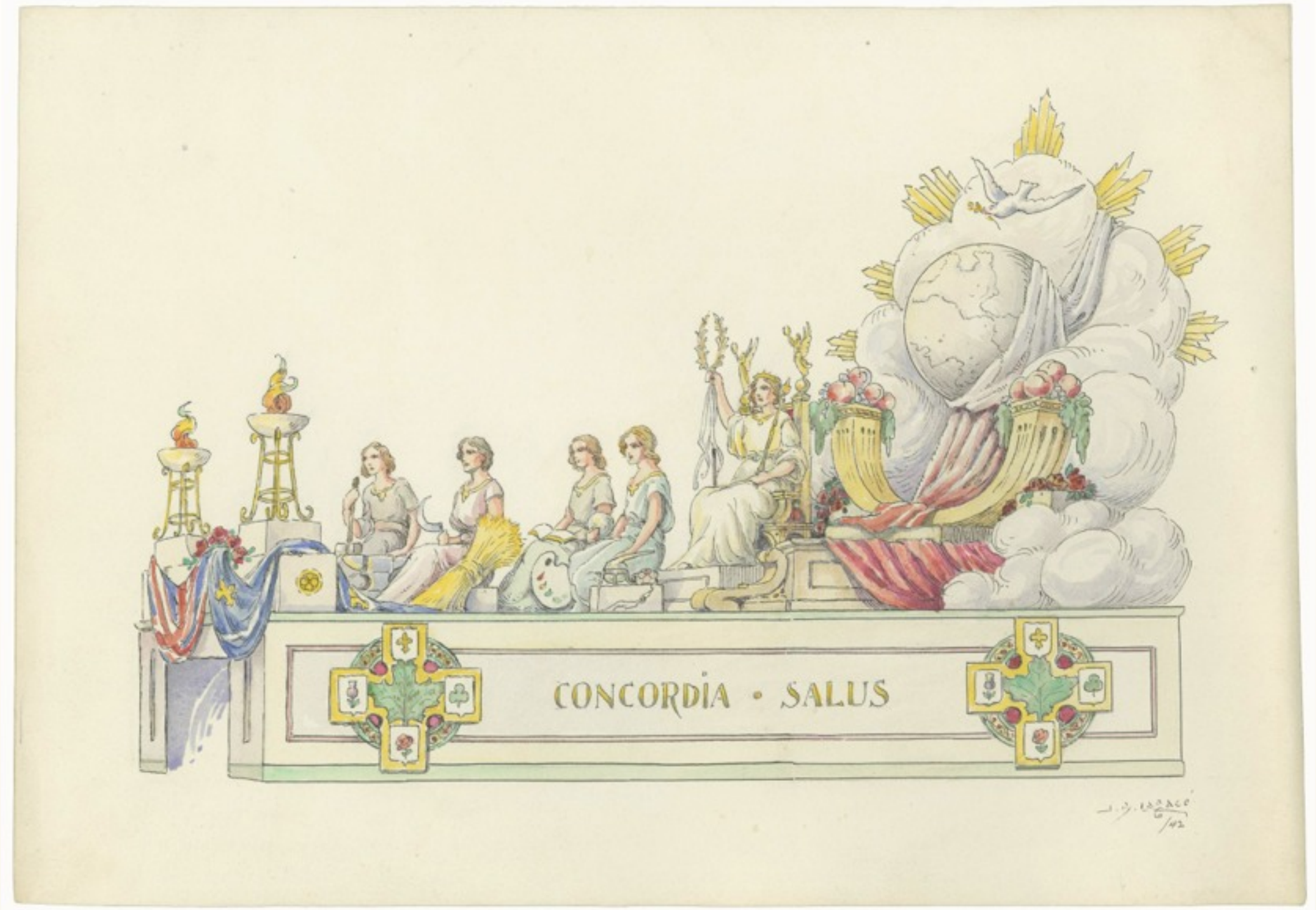
16. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



17. La grande paix de Montréal – 1700-[17]01



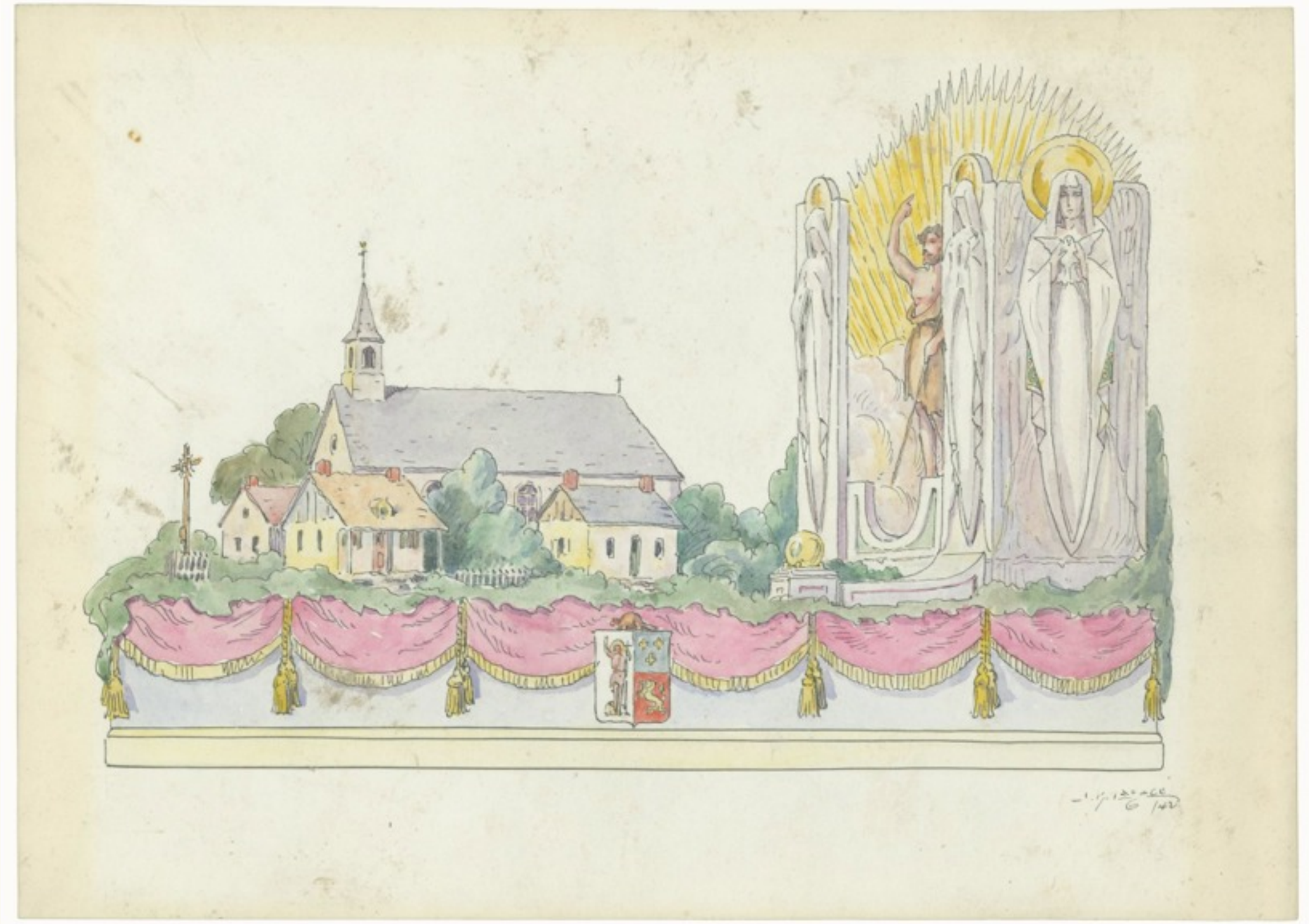
17. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



18. Concordia Salus – Montréal en 1942



18. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



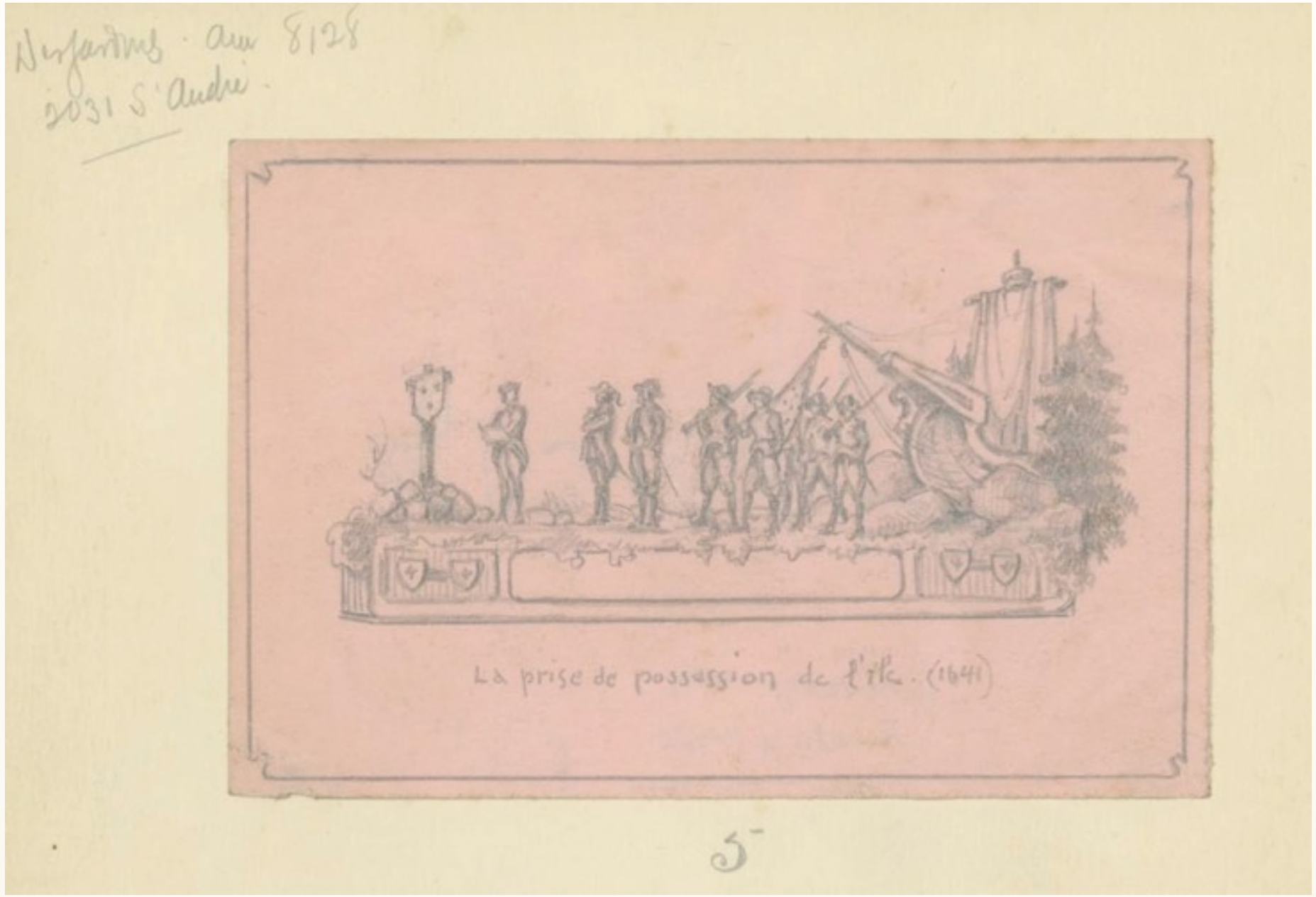
19. Saint Jean-Baptiste, patron du Canada français



19. *Saint-Jean-Baptiste*, 1942, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, P82



Supplémentaire 1. Prise de possession de l'ile



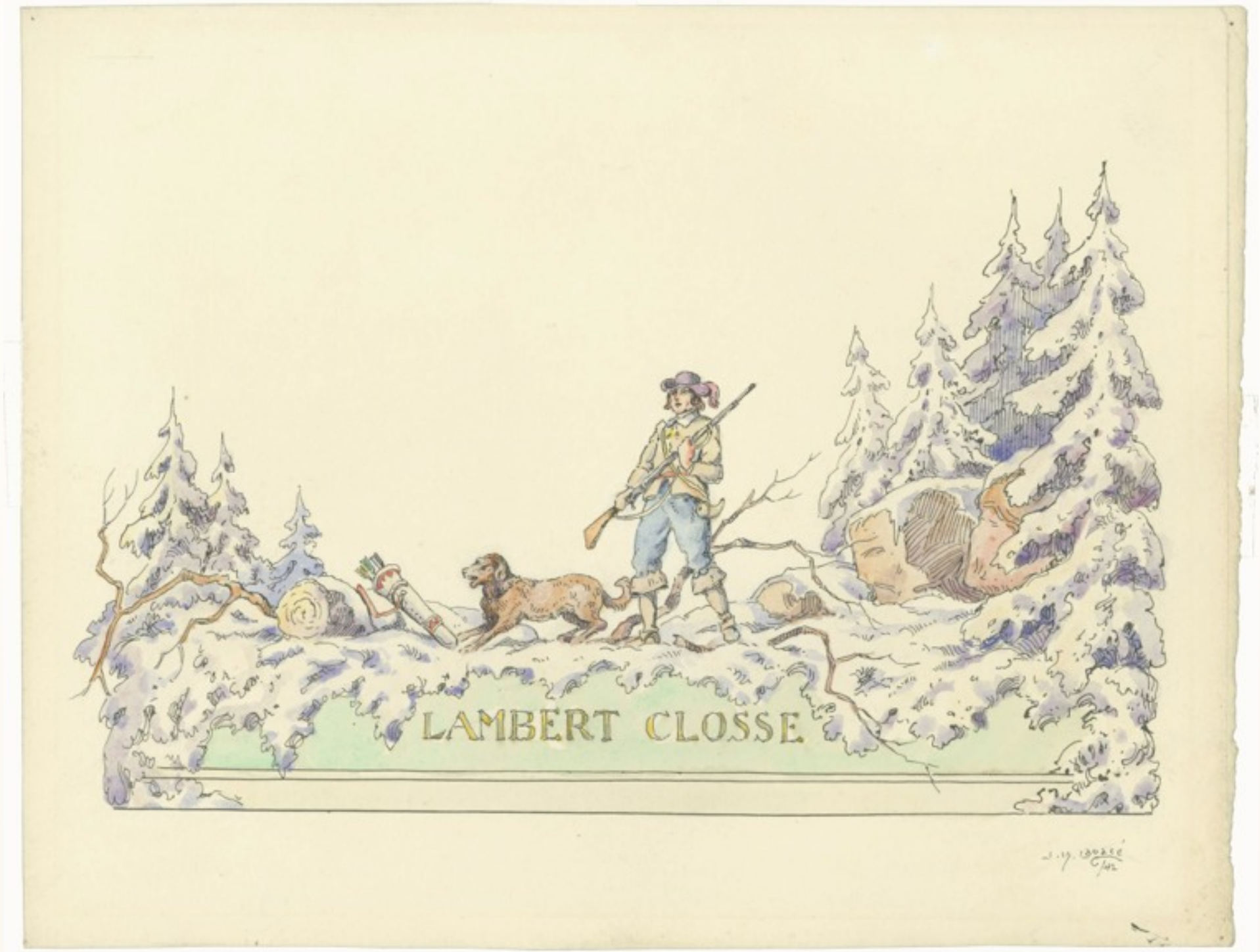
Supplémentaire 1. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



Supplémentaire 2. L'Inondation du 24 décembre 1643



Supplémentaire 2. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



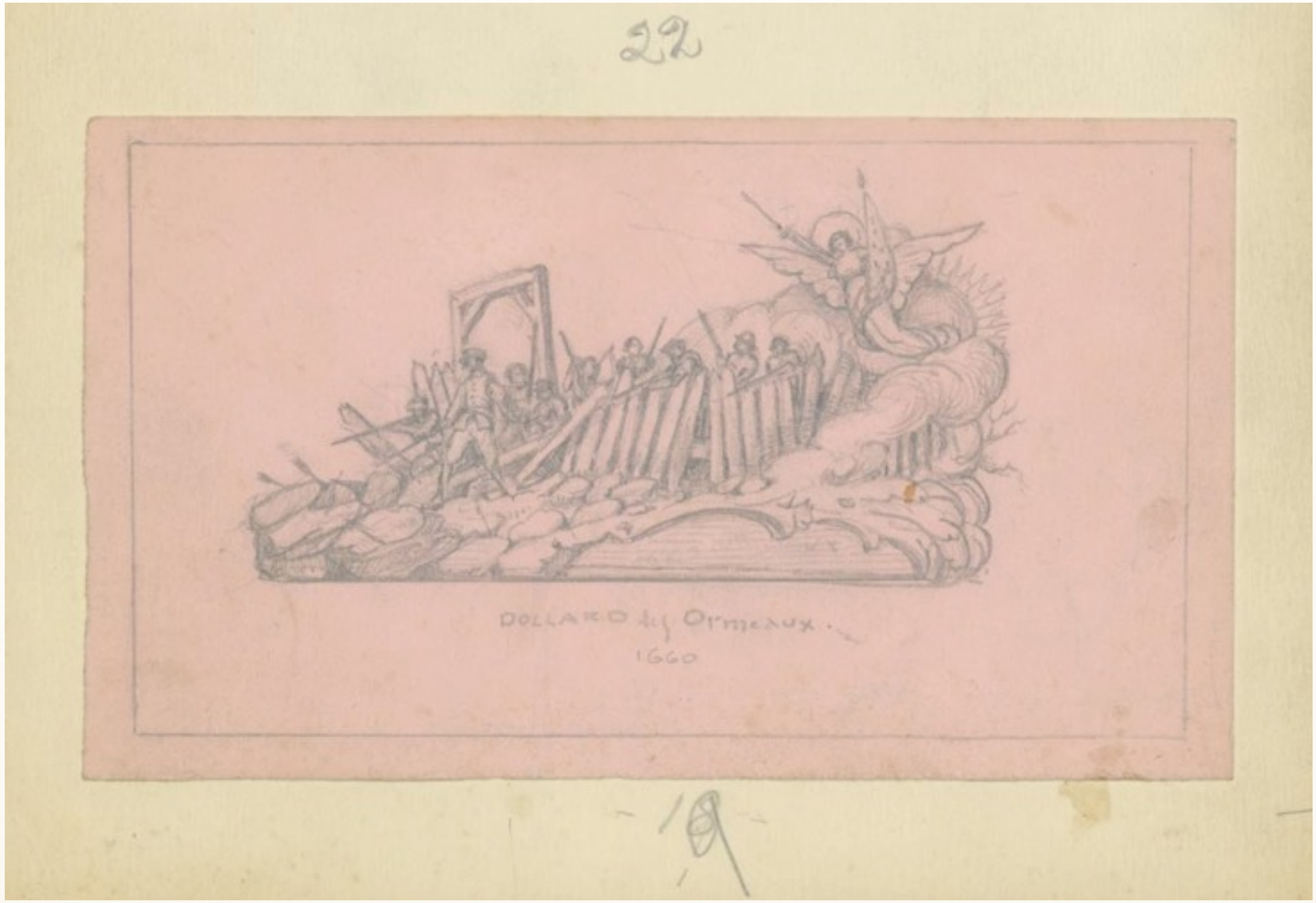
Supplémentaire 3. Lambert Closse



Supplémentaire 3. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



Supplémentaire 4. Dollard des Ormeaux



Supplémentaire 4. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



Supplémentaire 5. [Chouart des Groseilliers et Radisson] (titre caché sous un papier collé)



Supplémentaire 5. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées



Supplémentaire 6. Pierre Gadois



Supplémentaire 6. Dessin préparatoire pour la série de 1942, archives privées

SECTION 24

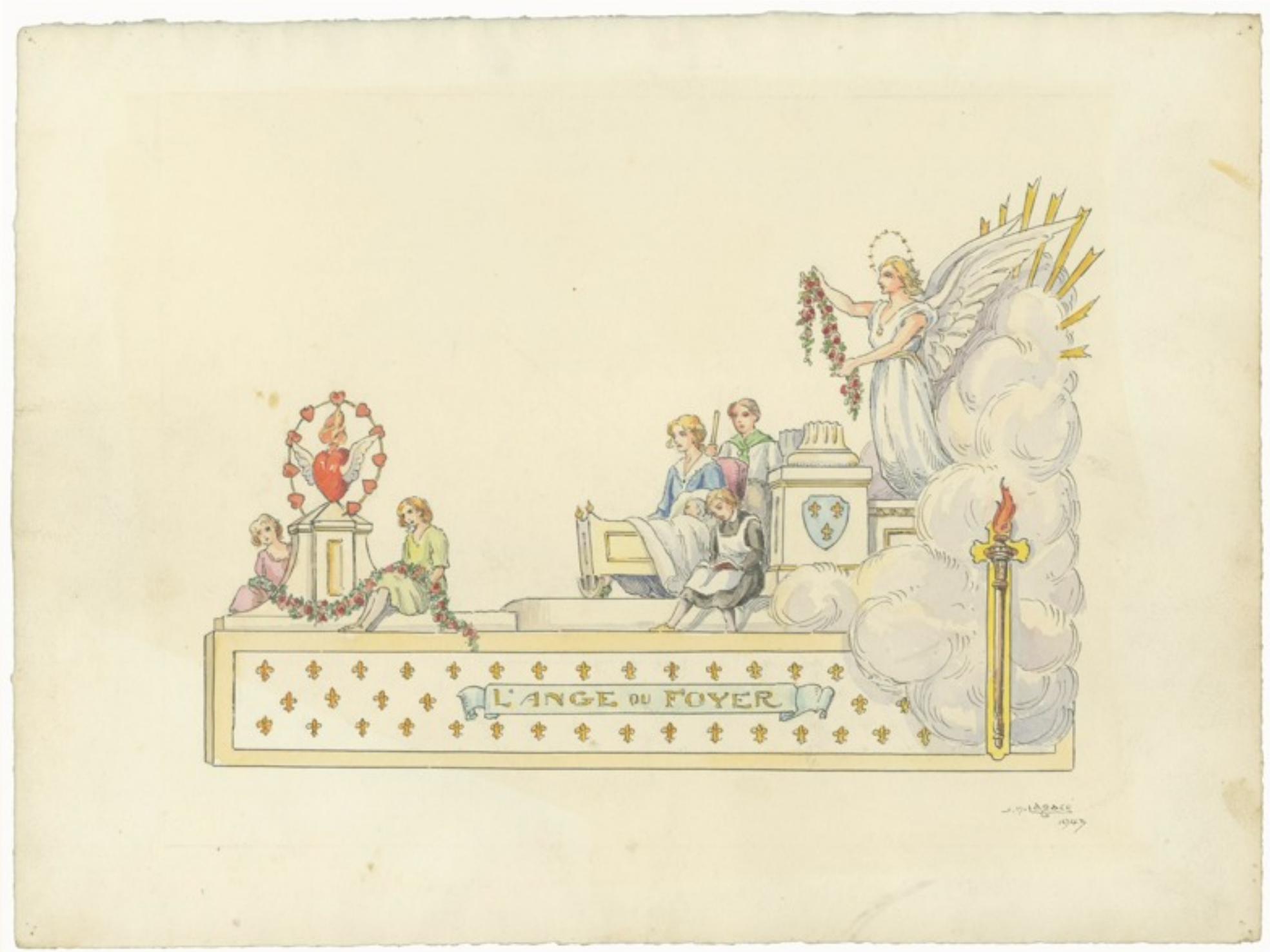
1943
Hommage à la mère canadienne

. Hommage à la Mère canadienne, Album-souvenir, p. 20-21

1. L'ange du foyer
2. La première mère de famille à Montréal
3. La demande en mariage
4. Une mère courageuse
5. Baptême mémorable
6. Les filles du roi
7. Brillant mariage
8. Industrie domestique chez les dames
9. L'inauguration d'un château. Photo tirée du programme
10. Le départ du dernier fils
11. Le marché public sous le régime français
12. Mère éducatrice
13. L'hôpital fut épargné
14. Une mère vote pour son fils
15. 1830 : L'artisanat en famille
16. Madame Gamelin et les Patriotes
17. Les noces d'or
18. La Patrie est notre mère. Photo tirée du programme
19. Saint Jean-Baptiste



Hommage à la Mère canadienne, Album-souvenir, p. 20-21



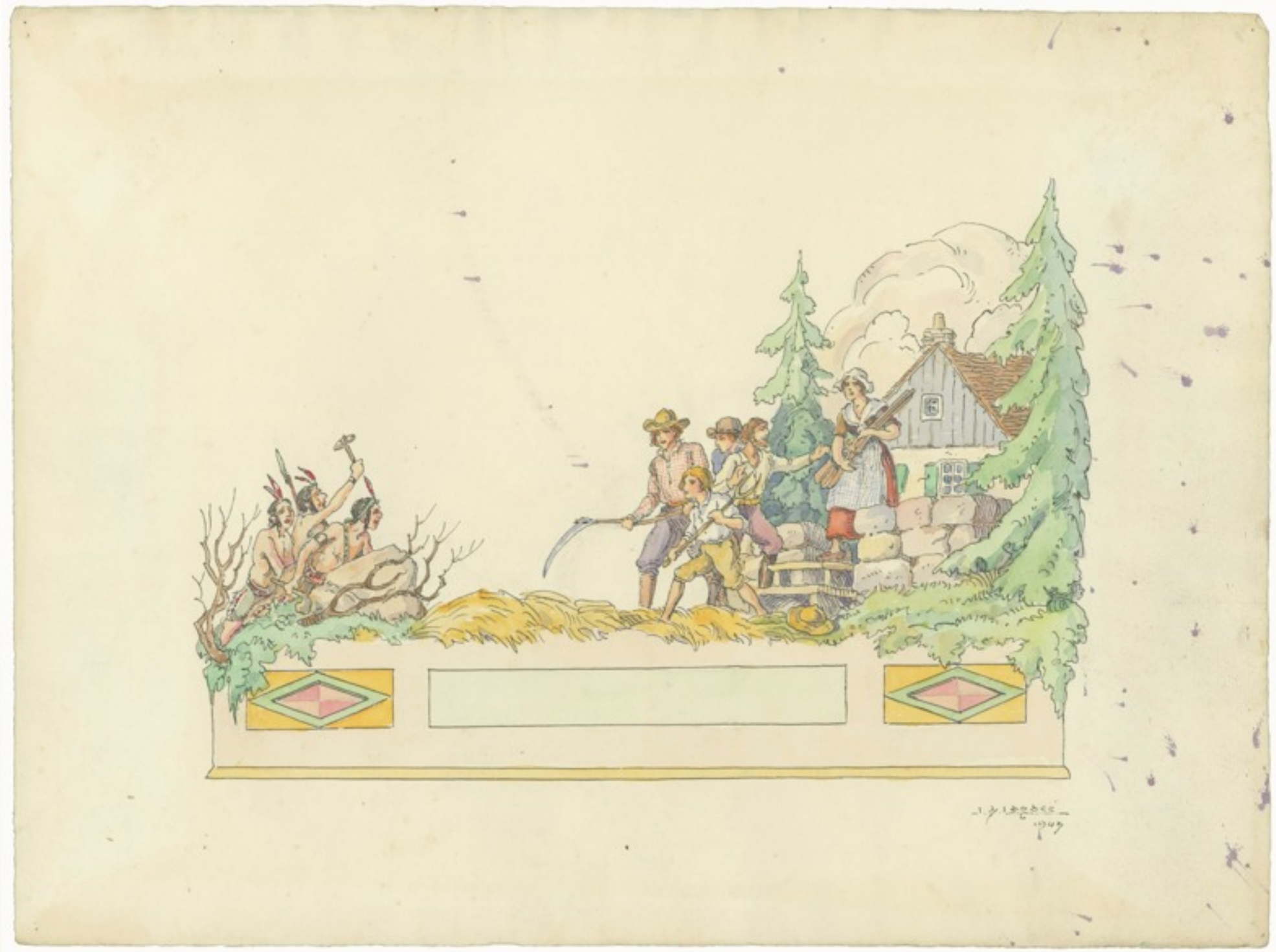
1. L’ange du foyer



2. La première mère de famille à Montréal



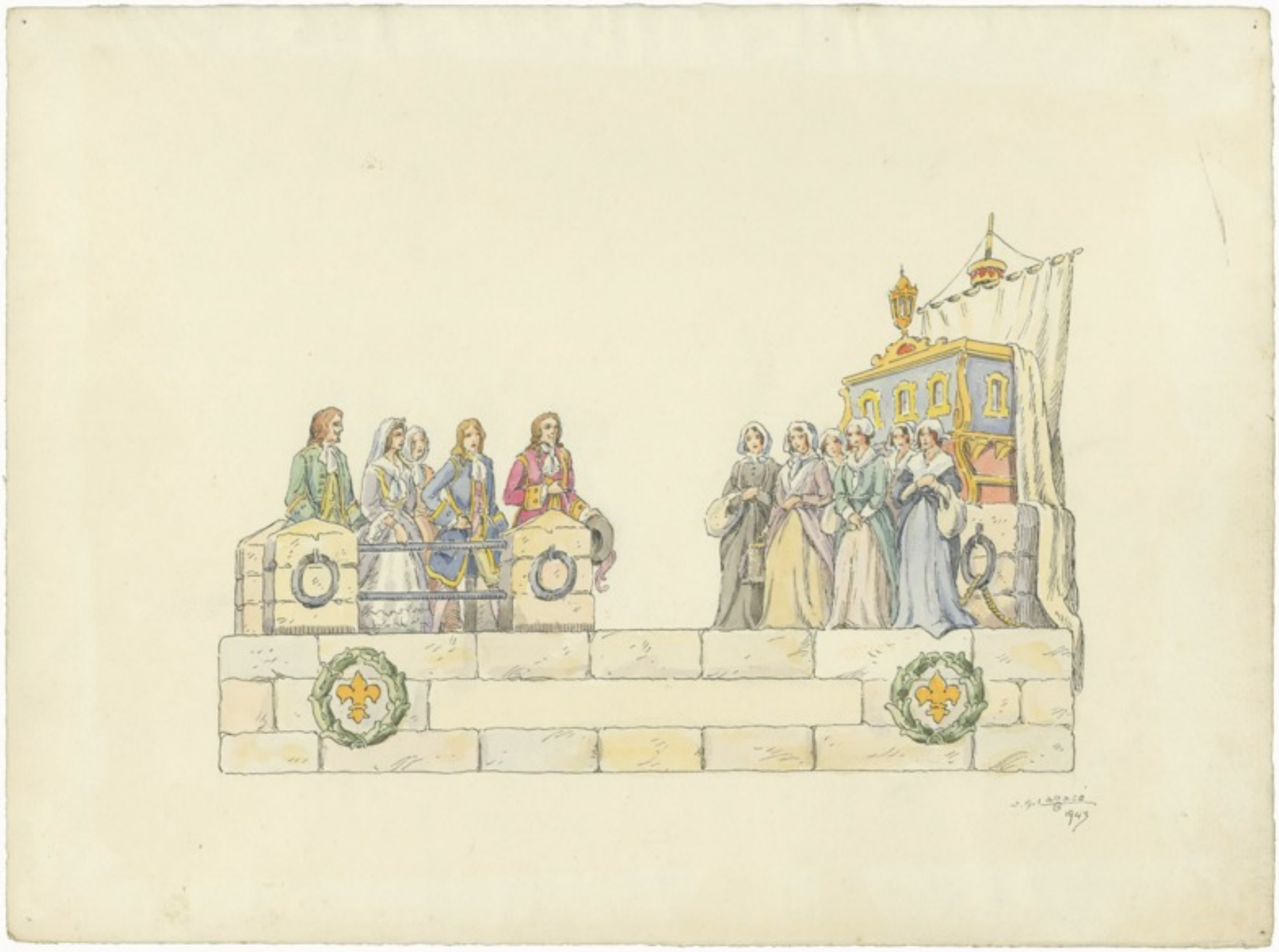
3. La demande en mariage



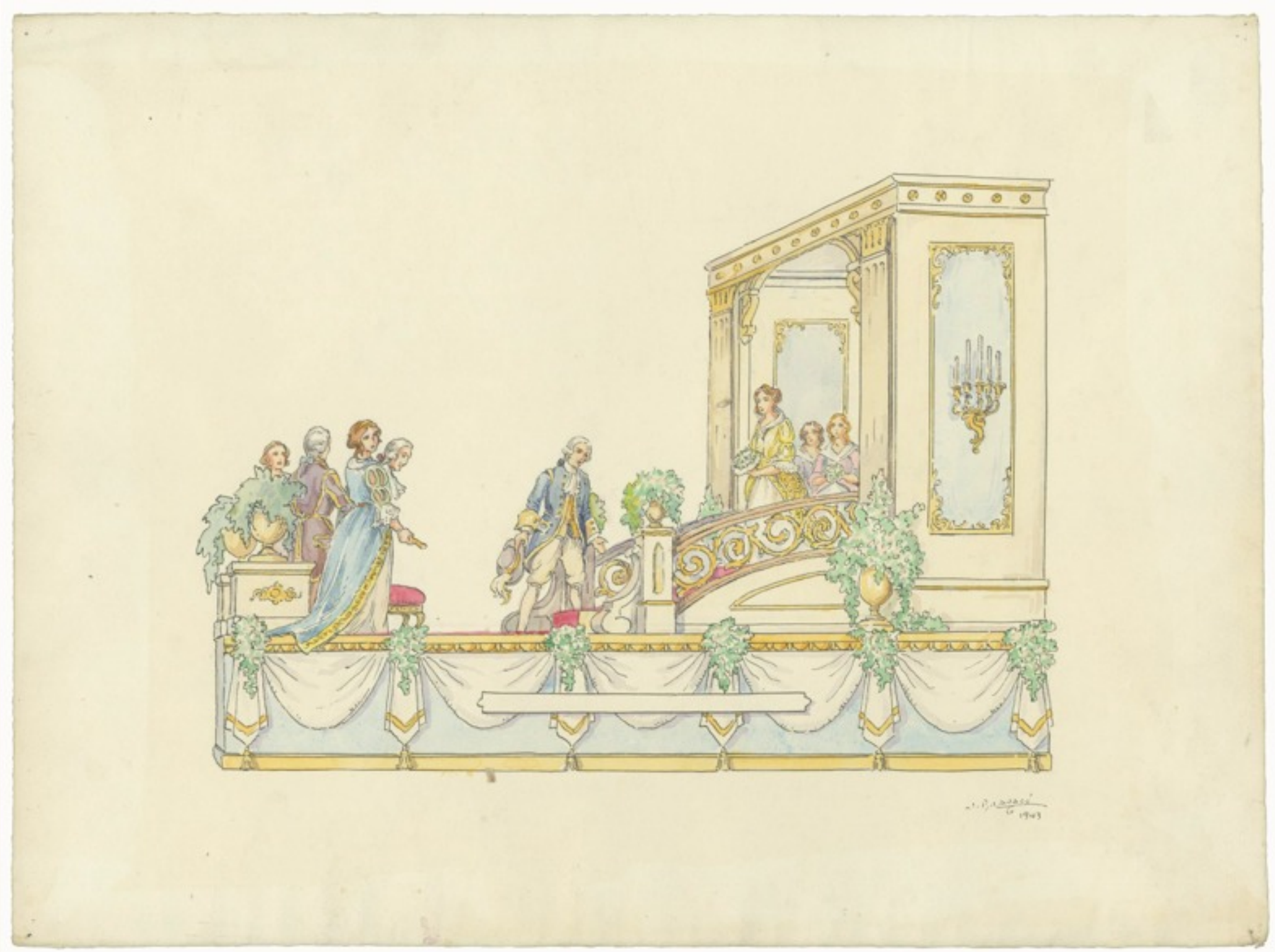
4. Une mère courageuse



5. Baptême mémorable



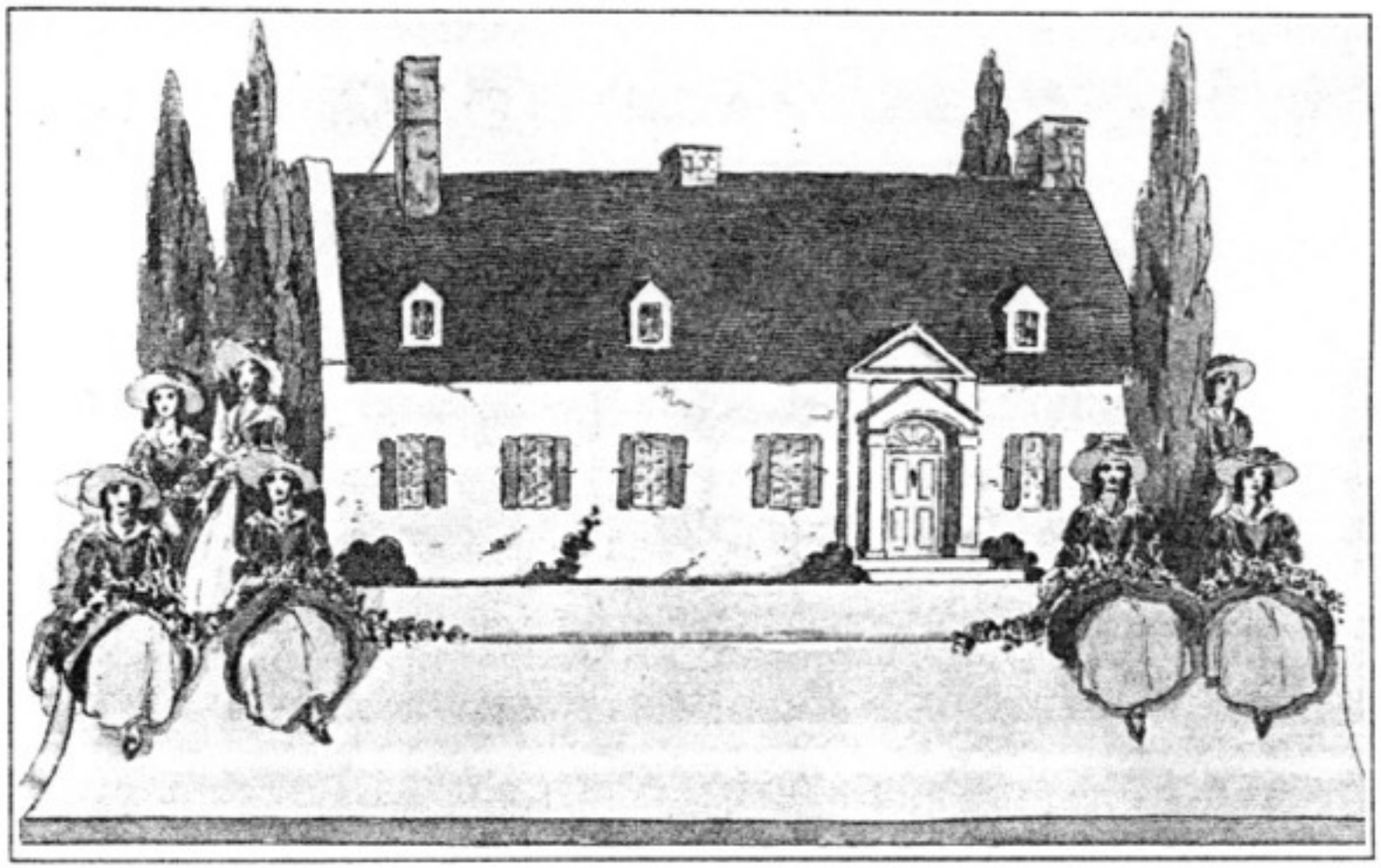
6. Les filles du roi



7. Brillant mariage



8. Industrie domestique chez les dames



L'INAUGURATION D'UN CHÂTEAU

9. L'inauguration d'un château. Photo tirée du programme



10. Le départ du dernier fils



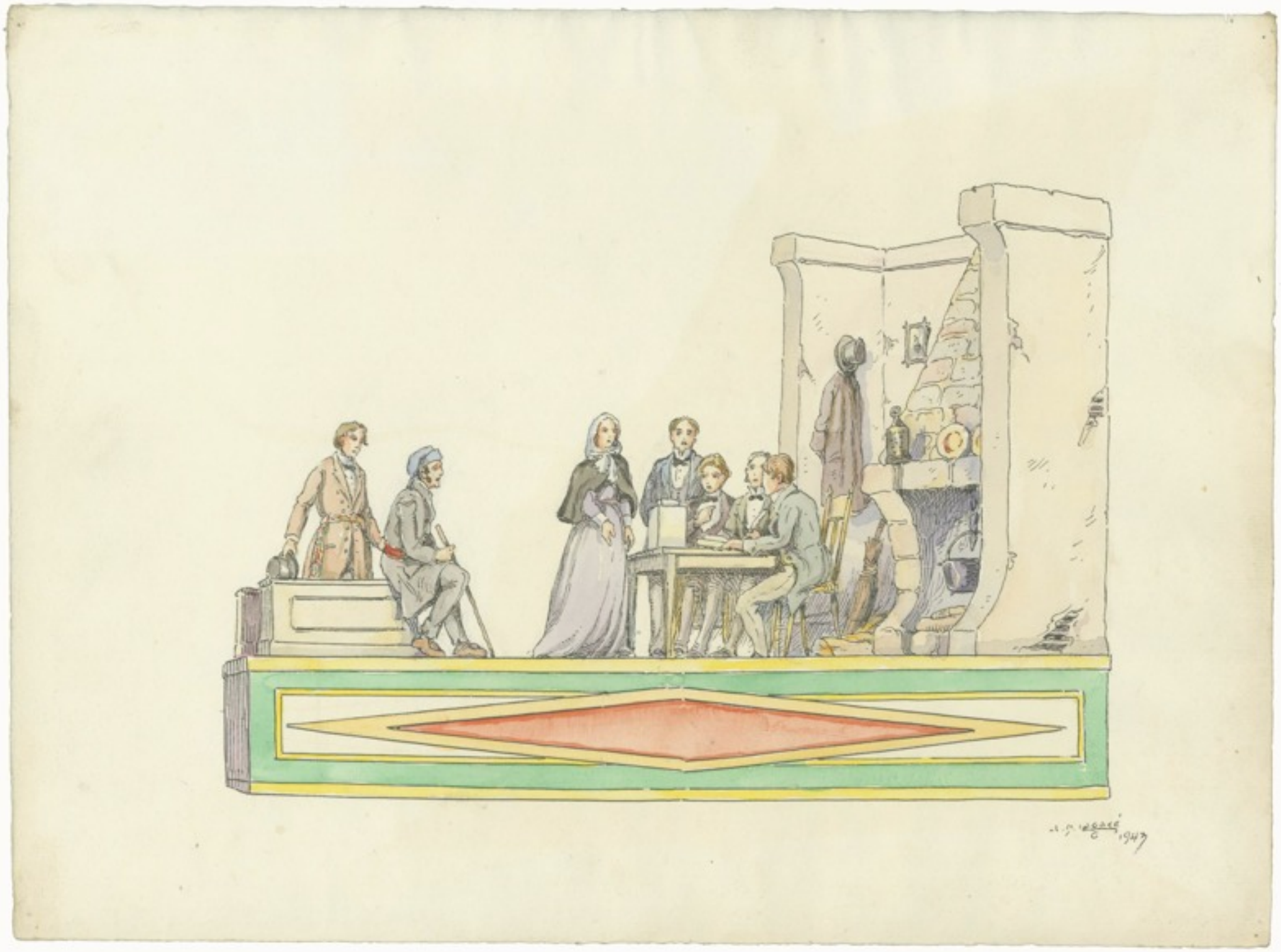
11. Le marché public sous le régime français



12. Mère éducatrice



13. L’hôpital fut épargné



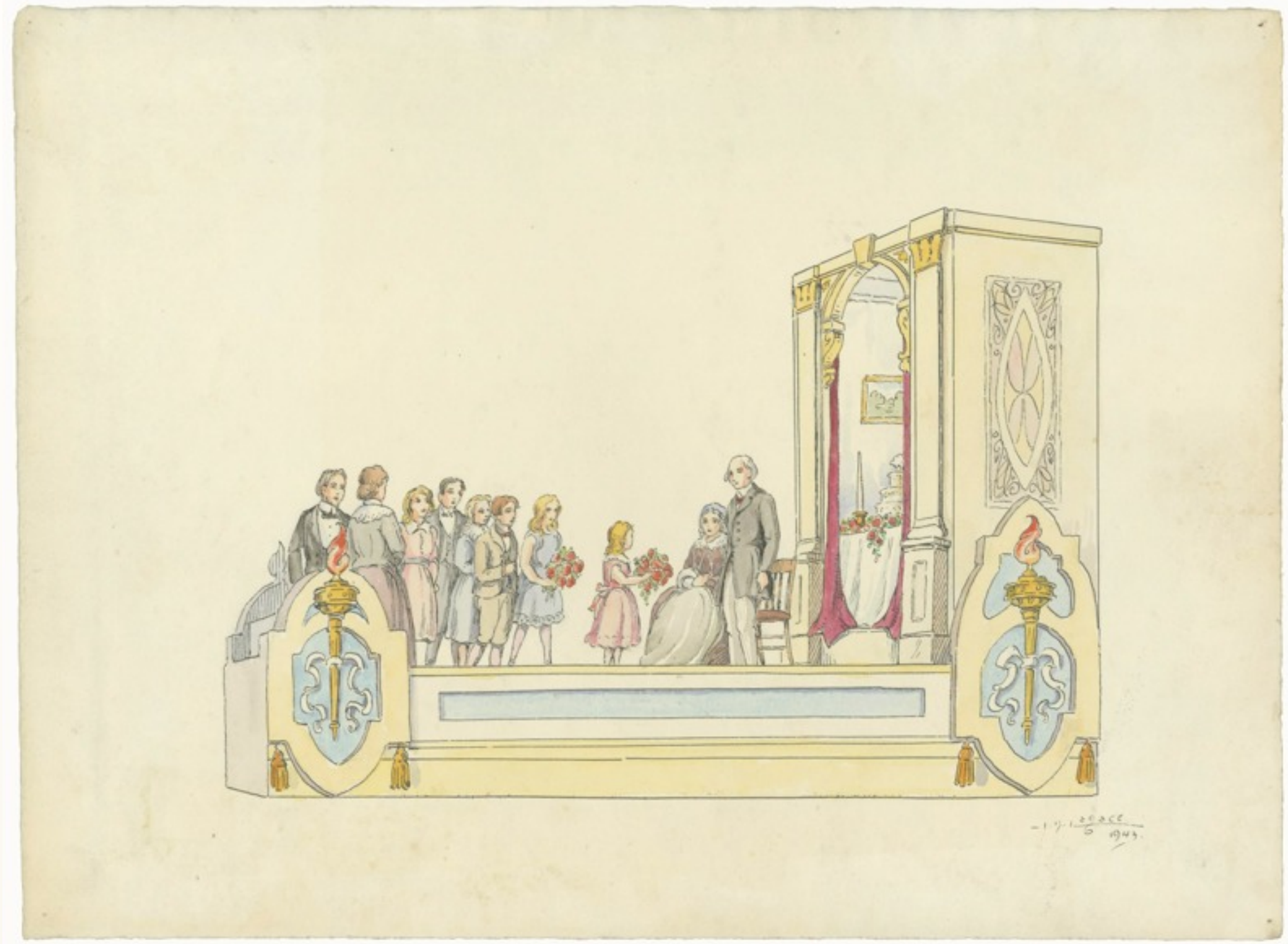
14. Une mère vote pour son fils



15. 1843 : L’artisanat en famille



16. Madame Gamelin et les Patriotes

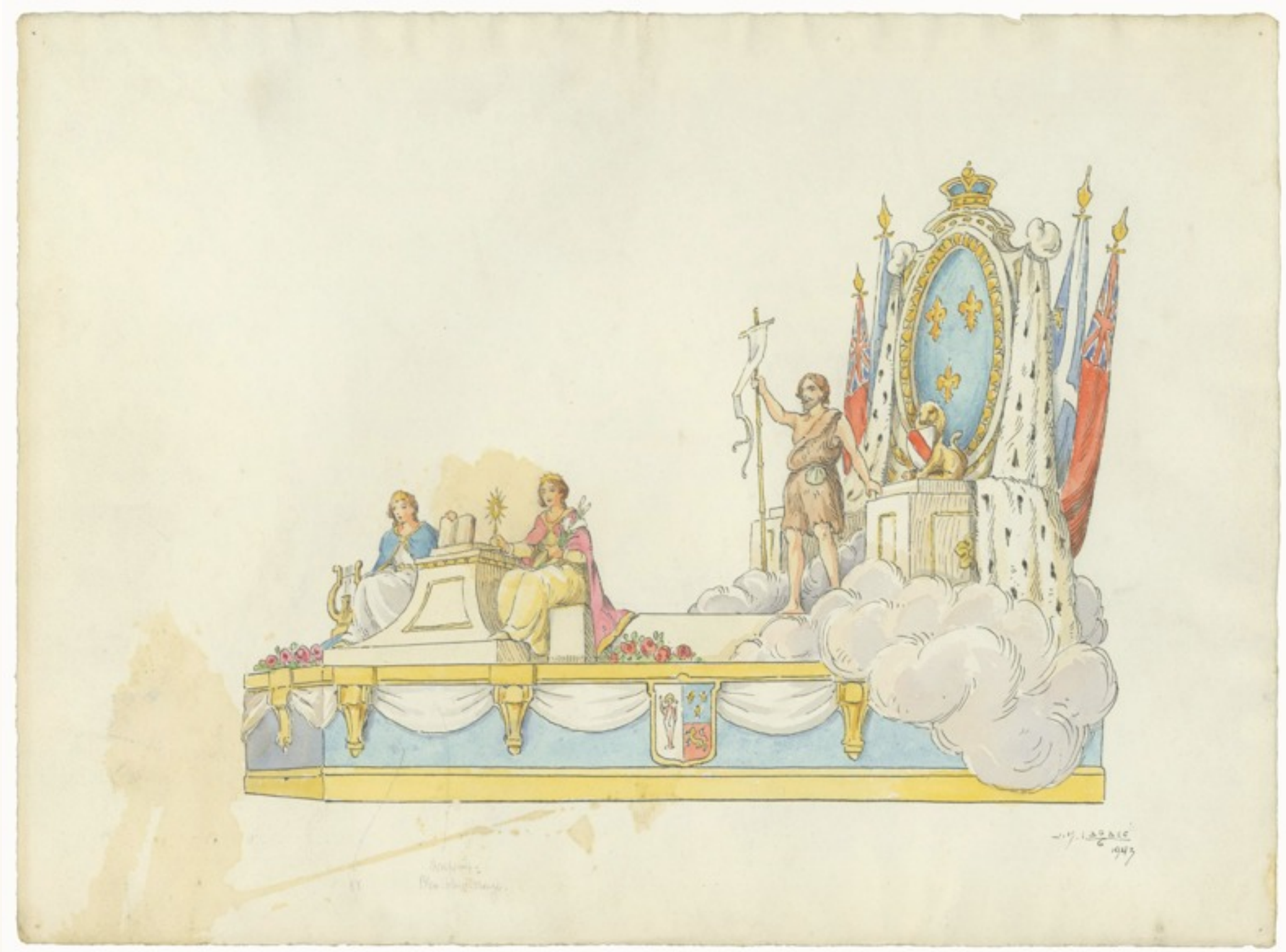


17. Les noces d’or



LA PATRIE EST NOTRE MÈRE

18. La Patrie est notre mère. Photo tirée du programme



19. Saint Jean-Baptiste

1944

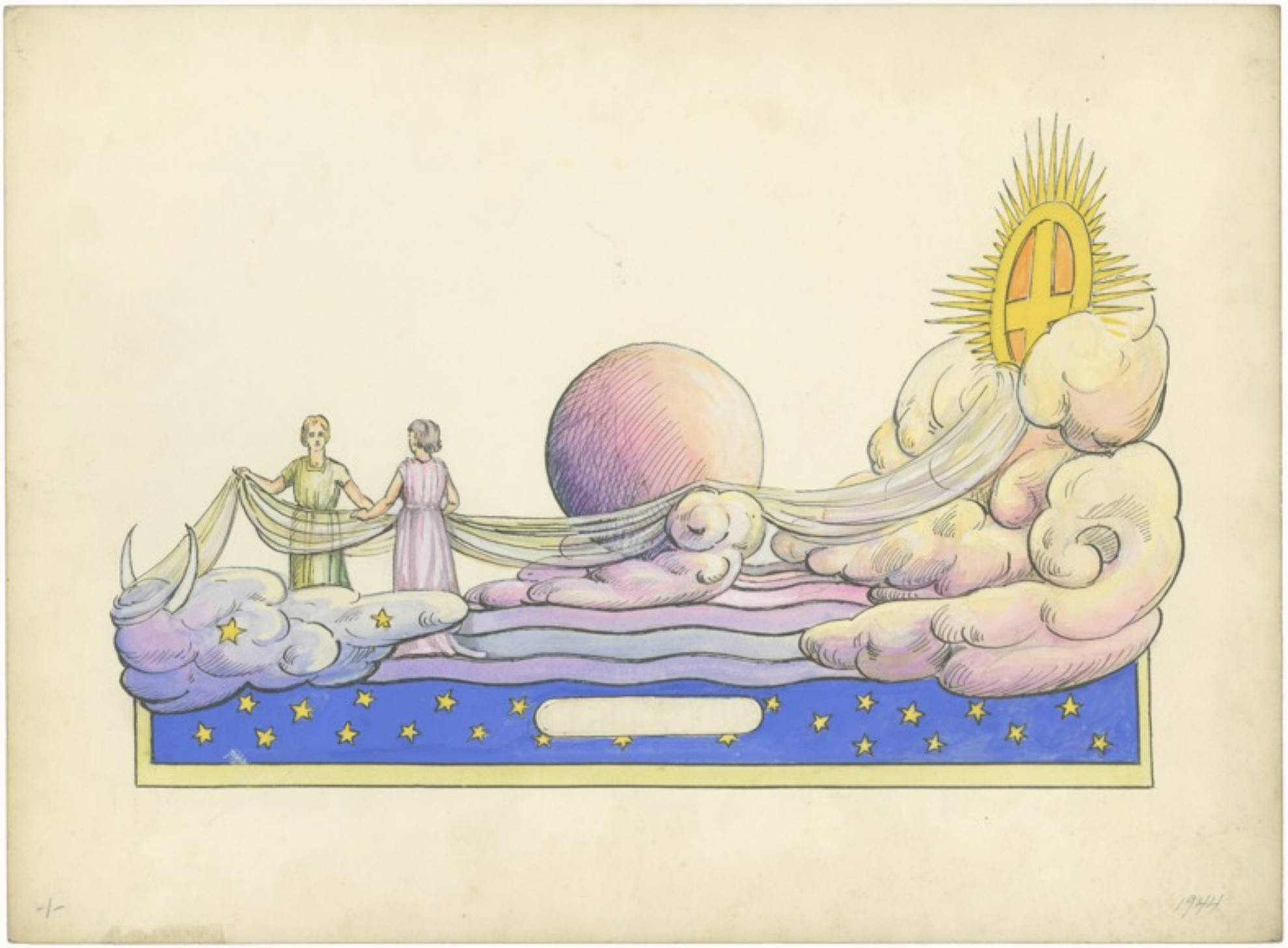
Hommage à l'éducateur

Fête de saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français et des Franco-Américains

Dans cette série, seule une aquarelle est signée par Lagacé. Nous en reproduisons quelques-unes, pour montrer le travail de récupération des anciennes aquarelles, des personnages peints par Lagacé ayant été collés pour constituer de nouvelles compositions.

À l'endos de certaines aquarelles, on lit : « Accepté Roger Duhamel, président », ou : « Desjardins »

1. L'éducation nationale
2. M^me^ de la Peltrie, zélatrice de l'instruction
3. Les seigneurs donnent l'exemple
7. L'Université de Montréal (les personnages collés aux extrémités sont probablement de Lagacé, contrairement à la zone inférieure, dont la couleur violette ne correspond à sa palette)
13. Barthélemi Joliette, animateur de l'industrie
20. Saint Jean-Baptiste. Cette aquarelle est la dernière de la main de Lagacé ; dans le programme, elle est remplacée par une version peinte par un autre, et qui sera à nouveau utilisée pour la série de 1945



1. L’éducation nationale



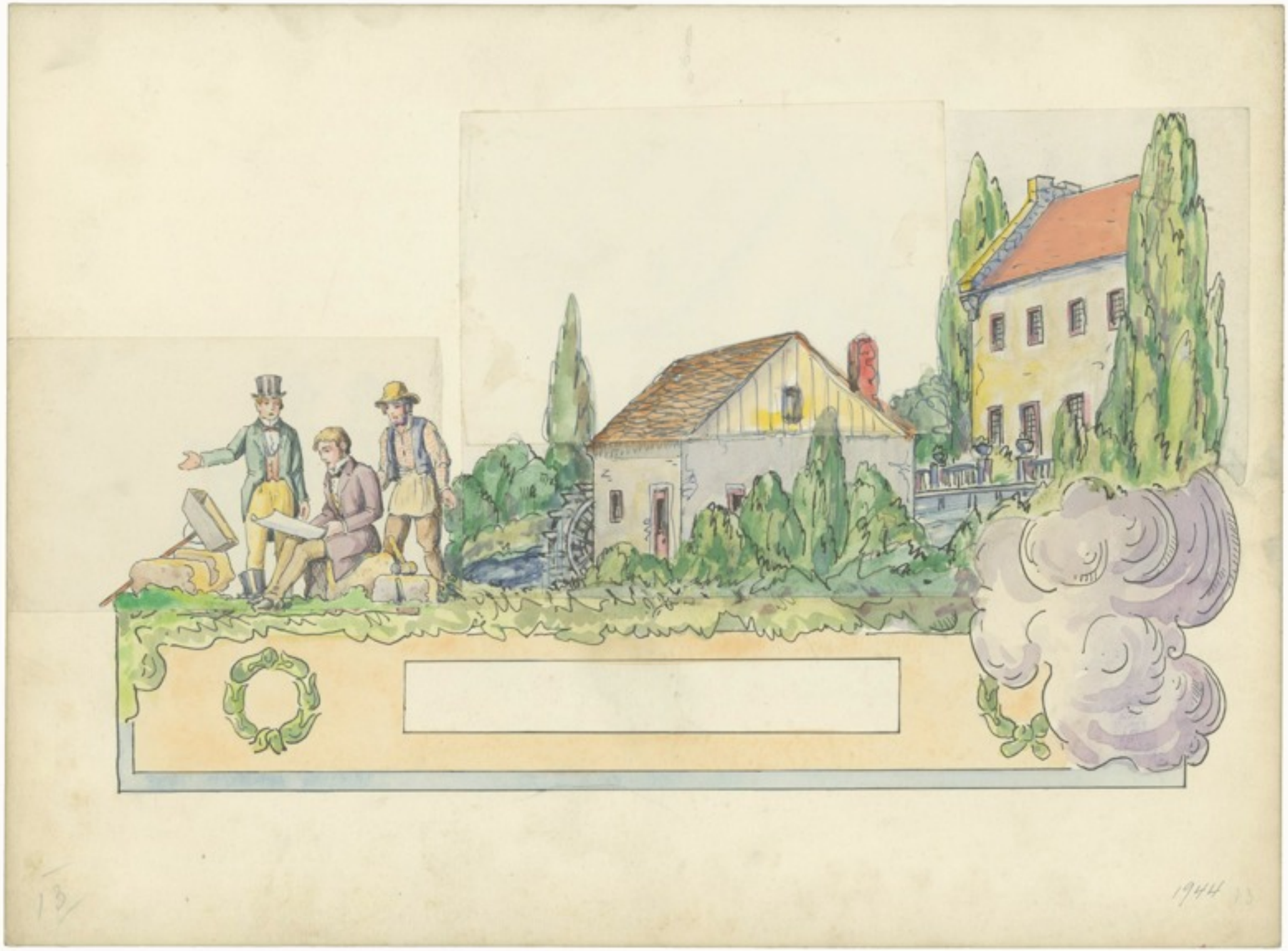
2. M^me^ de la Peltrie, zélatrice de l’instruction



3. Les seigneurs donnent l’exemple



7. L'Université de Montréal (les personnages collés aux extrémités sont probablement de Lagacé, contrairement à la zone inférieure, dont la couleur violette ne correspond à sa palette)



13. Barthélemi Joliette, animateur de l’industrie



20. Saint Jean-Baptiste. Cette aquarelle est la dernière de la main de Lagacé ; dans le programme, elle est remplacée par une version peinte par un autre, et qui sera à nouveau utilisée pour la série de 1945

Chapitre 6

Les derniers mots



Peu avant son décès, le 18 décembre 1946, Jean-Baptiste Lagacé, dont on voit ici quelques paysages peints à l'aquarelle au bord du Lac Saint-François où il passait ses vacances, écrivait dans le dernier volume de son journal intime :

Ici repose un pauvre gars
Qui toute sa vie s'attela
À des besognes difficiles
Et qui, la veille du trépas
Comprit trop tard quel imbécile
Il avait pu faire ici bas



Fig. 1. Quelques paysages sur bord du Lac Saint-François, archives privées
Détail d'une photo de François Bastien, Centre d'exposition de l'UdeM, 2004

Chapitre 7

Bibliographie



Programmes des défilés annuels de la Saint-Jean-Baptiste

Les deux premiers programmes de 1924 et 1925 sont réunis dans l'ouvrage suivant :

Processions de la Saint-Jean-Baptiste en 1924 et 1925. « Ce que l'Amérique doit à la race française » et « Visions du passé », accompagnées de biographies et portraits des présidents généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis sa fondation (1834-1926), Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1926, 316 p.

Pour le programme de commémoration de la Confédération en 1927 :

Soixantenaire de la Confédération : suggestions pour pageants, tableaux historiques et chars allégoriques (avec illustrations en couleurs) à l'usage des comités locaux chargés des fêtes du Soixantenaire de la Confédération ; aperçu général de l'histoire du Canada particulièrement depuis la Confédération ; bibliographie d'histoire canadienne, publié par l'exécutif du Comité national de la célébration du Soixantenaire de la Confédération, Ottawa, Imprimerie nationale, 1927, 48 p.

À partir de 1927, les programmes de la Société Saint-Jean-Baptiste portent pour titre : le thème de l'année, *Programme-souvenir*, 24 juin [année], Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, [année].

Quelques titres associés au corpus des chars et à celui des tableaux d'histoire

Aubin, Paul, *Les manuels scolaires québécois*, www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/.

Bohème dans la ville, vie et œuvre d'Onésime-Aimé Léger, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, Vaudreuil-Dorion, Québec, exposition virtuelle sur le site de museevirtuel.ca

Côté, Gaston, « L'érection de la croix du Mont Royal », *Mens*, vol. 7, n° 1, automne 2006, p. 47-72.

Danaux, Stéphanie, « *Franges d'autel* ou la tentation du livre de luxe au Québec », *Textimage*, *Varia* 2, été 2010 (en ligne).

Danaux, Stéphanie, *L'iconographie d'une littérature : évolution et singularités du livre illustré francophone au Québec, 1840-1940*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 402 p.

Desrosiers, Adélard (l'abbé) et Camille Bertrand, *Histoire du Canada*, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1919 (567 p.), 2e édition, revue et corr., 1923 par Beauchemin (567 p.). Les 3e et 4e éditions sont publiées par Granger frères Ltée, respectivement en 1925 (479 p.) et en 1933 (500 p.).

Desrosiers, Adélard (l'abbé), *Histoire du Canada depuis les origines jusqu'à nos jours. Nouveau cours d'histoire du Canada conforme au programme de 1923. Cours moyen (3e et 4e années), cinquante-trois leçons, résumés, récits, questionnaire sur images, lexique et cartes* ; illustrations de J.-B. Lagacé et A. Léger, Montréal, Granger Frères, 1923, 127 p.

Dollard Desormeaux et ses compagnons. Notes et documents par E.-Z. Massicotte, conservateur des archives judiciaires de Montréal, avec une introduction pae Aegedius Fauteux, bibliothécaire de Saint-Sulpice, Montréal, Le comité du Monument Dollard des Ormeaux, Imprimerie de la Salle, 1920, 95 p.

Groulx, Patrice, *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Québec, Vents d'Ouest, 1998, 454 p.

Hazan, Olga, *La culture artistique au Québec au seuil de la modernité : Jean-Baptiste Lagacé, fondateur de l'histoire de l'art au Canada*, Québec, Septentrion, Cahiers des Amériques, 14, coll. « Beaux-arts » , 2010, 618 p.

Hazan, Olga, *Sur les pas de Jean-Baptiste Lagacé dans le Montréal des années 1890 à 1946*, reconstitution sur cédérom d'une rétrospective présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal en 2004 à l'occasion du centenaire de l'enseignement de l'histoire de l'art au Canada, 187 p., intégré à *La culture artistique au Québec au seuil de la modernité*.

Hazan, Olga, « L'image en mouvement : dispositifs à l'usage de Jean-Baptiste Lagacé, artiste et historien », *Les pratiques visuelles pré-cinématographiques*, Germain Lacasse et Louis Pelletier, dir., *Nouvelles Vues, revue sur les pratiques et les théories du cinéma au Québec*, n° 15, hiver 2013-14, 48 p. (https://nouvellesvues.org/wp-content/uploads/2021/07/Nouvelles_vues_-_L_image_en_mouvement___dispositifs_a_l_usage_de_Jean-Baptiste_Lagace__artiste_et_historien_1.pdf).

Hazan, Olga, *Le Canada français en images. Tableaux d'histoire et chars allégoriques composés par Jean-Baptiste Lagacé entre 1921 et 1941*, Montréal, Fides, 2015.

Joly, Diane, *(En)Quête de patrimoine au Canada français 1882-1930. Genèse du concept et du processus de patrimonialisation*, thèse (Ph.D.), Université Laval, 2012, 497 p.

Joly, Diane, « Processions de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal », *Encyclopédie du Patrimoine culturel de l'Amérique française*, s.d., en ligne (consulté le 1er mai 2012).

Lacasse, Yves, « Le Monument aux Patriotes d'Alfred Laliberté », *Journal of Canadian Art History*, XVIII, n° 1, 1997, p. 28-67.

Lebrun, Monique (dir.), *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain*, actes du colloque international tenu à la Bibliothèque nationale du Québec en avril 2006, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 2007, 132 p. pour le livre papier ; 1350 p. pour le cédérom qui l'accompagne.

Lemerise, Suzanne et Brigitte Nadeau, « Jean-Baptiste Lagacé, inspecteur de l'enseignement du dessin à la Commission des écoles catholiques de Montréal (1928-1942) », dans Hazan (2010), p. 217-255.

Martin, Denis, *Portraits des héros de Nouvelle-France : images d'un culte historique*, Lasalle, Québec, Hurtubise HMH, 1988, 176 p.

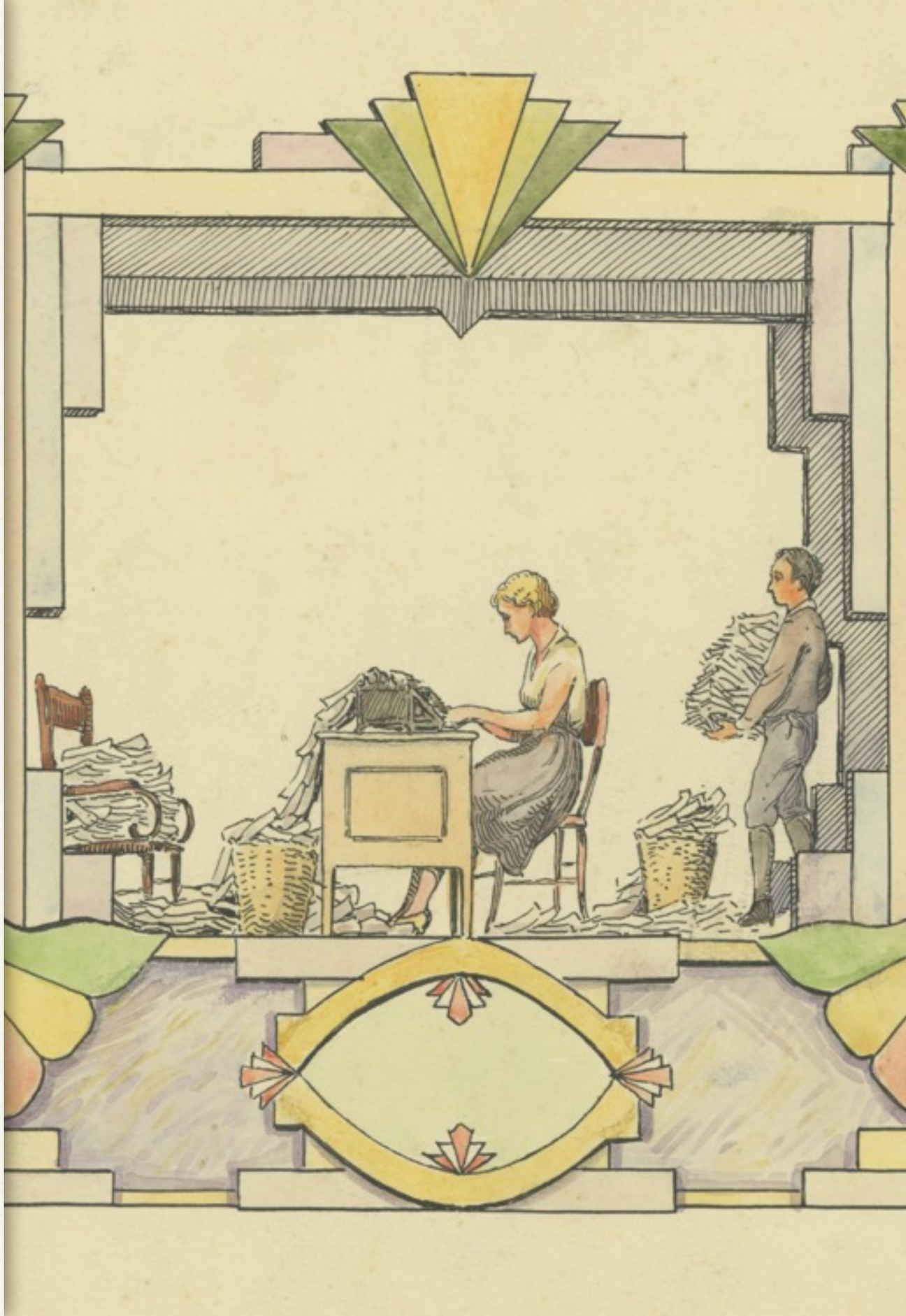
Nadeau, Brigitte, *Construction identitaire de la figure de l'Habitant au Québec avant 1950*, thèse de doctorat en histoire, Université Laval (en cours).

St-Jean, France, *Images du patriote : objets commémoratifs, intentions variables*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Montréal, UQÀM, 2009, 532 p.

Tourigny, J. D., Instituteur, *Fêtes patriotiques célébrées en 1919, et récits populaires des événements qui s'y rapportent*, Montréal, Imprimerie de la Salle, 1920, 164 p.

Chapitre 8

Liste des illustrations complémentaires



N. B. La liste des tableaux d'histoire et les listes de toutes les séries de chars allégoriques se trouvent au début de chaque section correspondante

Provenance du détail reproduit en couverture

L'école paroissiale, aquarelle du char 9 de 1939

Provenance des détails reproduits dans les pages d'ouverture des chapitres :

Page 1 L'école paroissiale, char 9, 1939

Chap. 1. Lagacé, fig. 1, chapitre 1

Chap. 2. Lagacé, fig. 5, chapitre 2

Chap. 3. La première imprimerie..., char 15, 1927

Chap. 4. Dollard, fig. 1, chapitre 4, section 1

Chap. 5. L'industrie textile, char 29, 1927

Chap. 6. L'Âme solitaire, char 18, 1936

Chap. 7. Découverte de l'Ouest canadien, char 10, 1927 (Confédération)

Chap. 8. La dactylographe, char 12, 1934

Chap. 9. L'écrivain public, char 11, 1934

Chap. 10. Au clair de la lune, char 17, 1928

Chapitre 1 – Introduction

Fig. 1.

Jean-Baptiste Lagacé lors de l'obtention de sa maîtrise, Université Laval de Québec, 1917, archives privées

Fig. 2.

Jean-Baptiste Lagacé, *Le serment de Dollard*, Dessin pour un vitrail de la basilique Notre-Dame de Montréal, archives privées

Fig. 3.

Cercle Ville-Marie, Cabinet de lecture paroissial, coin St-François-Xavier et Notre-Dame, 1911, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Collection Édouard-Zotique Massicotte, P750, Album de rue 4-63b-c

Fig. 4.

Immeuble central rue Saint-Denis, Université Laval de Montréal (1895-1942) Division des archives, Université de Montréal, 1Fp,02203

Fig. 5.

Le Monument national, rue Saint-Laurent [entre 1903 et 1910], Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Collection Édouard-Zotique Massicotte, P7507-34b

Fig. 6.

Façade de l'École des beaux-arts de Montréal [ca 1924] Archives UQÀM. Fonds d'archives de l'École des beaux-arts de Montréal (5P), boîte 2247C4

Fig. 7.

Le Beau dans l'Univers, inédit, conférence présentée par Lagacé à l'Union catholique en 1905 (et 1906 ?), couverture illustrée par Lagacé, 32 pages

Fig. 8.

La grotte de la Sorcière, aquarelle du char 5 de 1929, archives privées

Fig. 9.

La grotte de la Sorcière, photographie du char 5, Album-souvenir, 1929

Chapitre 2 – Album photos

Fig. 1.

Jean-Baptiste assis, vers 1880-1881, archives privées

Fig. 2.

Jean-Baptiste Lagacé au Collège de Montréal, vers 1882, archives privées

Fig. 3.

Jean-Baptiste Lagacé vers 1883, archives privées

Fig. 4.

Jean-Baptiste Lagacé lors de l'obtention de sa maîtrise, Université Laval de Québec, 1917, archives privées

Fig. 5.

Jean-Baptiste Lagacé de trois-quarts, 1936 ou avant, archives privées

Fig. 6.

L'Abbé Charpentier, Alexis, Octave Lagacé, Jean-Baptiste. Septembre 1882. Jean-Baptiste a presque 14 ans, archives privées

Fig. 7.

Jean-Baptiste Lagacé et son frère Alexis, détail d'une photo de classe, *Rhétorique – 1888-1889*. AJC, GLC, C-0001, UR.225 (SCM). Fonds du Collège Sainte-Marie

Fig. 8.

Le personnel de l'École des beaux-arts, 1924. Photographie Rice, Montréal. Archives UQÀM. Fonds d'archives de l'École des beaux-arts de Montréal (5P), boîte 2247C3

Fig. 9.

Jean-Baptiste Lagacé, détail d'une mosaïque de l'Union Catholique, *Le Monde illustré*, 15 février 1902 p. 697. Collection BAnQ, n° 5000

Fig. 10. *Aegidius Fauteux*, photo Albert Dumas, 1935, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P82

Fig. 11.

Mgr Olivier Maurault, Recteur de l'Université de Montréal de 1934 à 1955. Photo V. Garcia, Division des archives, Université de Montréal, 1Fp,02934

Fig. 12.

Victor Doré, Surintendant de l'Instruction publique, photo Albert Dumas, 1920, Division des archives, Université de Montréal, 1Fp,01135

Fig. 13.

Victor Morin, programme de 1924-1925, archives privées

Fig. 14.

La Rosse-qui-dételle dîne chez Trépanier ce 8 Mai 1926 : Victor Doré, Victor Morin, Léon Trépanier, Jean-Baptiste

Lagacé, un homme non-identifié et Alfred Laliberté, Fonds Léon Trépanier, Division des archives, Université de Montréal

Fig. 15.

Réunion de la Fourchette joyeuse chez Léon Trépanier en 1938, archives privées

Fig. 16.

Jean-Baptiste Lagacé et Victor Morin chez Léon Trépanier, 1938, archives privées

Fig. 17.

Menu de la Fourchette joyeuse, 3 février 1935 (extérieur), achives privées

Fig. 18.

Menu de la Fourchette joyeuse, 3 février 1935 (intérieur), achives privées

Fig. 19.

La rosse universitaire, dessin de Jean-Baptiste Lagacé, archives privées

Chapitre 4 – Les tableaux d'histoire de Lagacé exposés dans les salles de classe

Section 1 – Présentation du corpus

Fig. 1.

Pastel de Jean-Baptiste Lagacé, modèle pour le tableau d'histoire 5, archives privées

Fig. 2.

Jacques Cartier prend possession du Canada. Tableau d'histoire 1, 1921, archives privées

Fig. 3.

Descriptif à l'endos du tableau d'histoire 1, archives privées

Fig. 4.

Classe Collège Jean-de-Brébeuf Côte-des-Neiges, carte postale, Collection Michel-Bazinet, BAnQ CP 6099

Fig. 5.

La rentrée des classes à Sorel, *L'Album universel*, 30 septembre 1905, p. 679. Collection BAnQ, n° 6655

Fig. 6.

L'abbé Adélard Desrosiers, photo Albert Dumas, 1935, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P82

Fig. 7.

Histoire du Canada d'Adélard Desrosiers et Camille Bertrand, Montréal, Granger frères Ltée, 1933, Bibliothèque Centrale, UQÀM. Détail d'une photographie de François Bastien

Fig. 8.

Jacques Cartier prend possession du Canada. Tableau d'histoire 1, 1921, archives privées

Fig. 9.

Tableaux d'histoire et gravures de l'*Histoire du Canada*, archives privées. Détail d'une photo de François Bastien, Centre d'exposition de l'UdeM, 2004

Fig. 10.

L'abbé Adélard Desrosiers, *Histoire du Canada depuis les origines jusqu'à nos jours. Nouveau cours d'histoire du Canada conforme au programme de 1923*

Fig. 11.

Histoire du Canada depuis les origines…, p. 1

Fig. 12.

Histoire du Canada depuis les origines…, p. 20-21

Fig. 13.

Histoire du Canada depuis les origines…, p. 20

Section 2 – Le corpus des tableaux d'histoire

(archives privées)

Gravure de très petit format correspondant au tableau 1

Henri Julien, composition correspondant au tableau 1

Henri Julien, dessin plume correspondant au tableau 2

Gravure de très petit format correspondant au tableau 5

Gravure de très petit format correspondant au tableau 5

Gravure de très petit format correspondant au tableau 10

Henri Julien, composition correspondant au tableau 11

Gravure de très petit format correspondant au tableau 12

Henri Julien, composition correspondant au tableau 12

Pastel de Jean-Baptiste Lagacé, modèle pour le tableau 15

Gravure de très petit format correspondant au tableau 15

Henri Julien, composition correspondant au tableau 15

Gravure de très petit format correspondant au tableau 19

Gravure de très petit format correspondant au tableau 20

Jean-Baptiste Lagacé, aquarelle du char 10 de 1932, correspondant au tableau 22

Gravure de très petit format correspondant au tableau 22

Chapitre 5 – Les aquarelles des chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste

Section 1 – « La parade du 24 juin » - Conférence de Jean-Baptiste Lagacé

Fig. 1.

La fête nationale dans la partie Ouest de Montréal. Le défilé à l'angle des rues Saint-Jacques et Notre-Dame (Saint-Henri). Le Monde illustré, 11 juillet 1896, p. 166. Collection BAnQ, n° 1487

Section 2 – Présentation des séries d'aquarelles de Lagacé (archives privées)

Fig. 1.

Victor Morin, programme de 1924-1925

Fig. 2.

Édouard-Zotique Massicotte, programme de 1924-1925

Fig. 3.

Jean-Baptiste Lagacé, programme de 1924-1925

Fig. 4.

Élzéar Roy, programme de 1924-1925

Fig. 5.

Le défilé de la Saint-Jean avec l'équipe de Lagacé, entre 1925 et 1934

Fig. 6.

Publicité pour du Whiskey, Album-souvenir 1928

Fig. 7.

Publicité d'optométriste, Album-souvenir 1929

Fig. 8.

Publicité Tip-Top pour la ménagère, Album-souvenir 1929

Fig. 9.

Publicité pour une tondeuse, Album-souvenir 1934

Fig. 10.

Publicité pour la gazoline Red Indian, Album-souvenir 1934

Fig. 11.

Publicité pour la Banque d'Épargne, Album-souvenir 1939

Fig. 12.

Publicité pour Dupuis Frères, Album-souvenir 1946

Section 5 – 1926. Hommage aux patriotes

Fig. 1.

Alfred Laliberté, Monument aux patriotes, Place des Patriotes, rue Notre-Dame Est. Inauguré le 24 juin 1926.

Chapitre 6 – Les derniers mots

Fig. 1.

Quelques paysages sur bord du Lac Saint-François, archives privées. Détail d'une photo de François Bastien prise au Centre d'exposition de l'UdeM, 2004

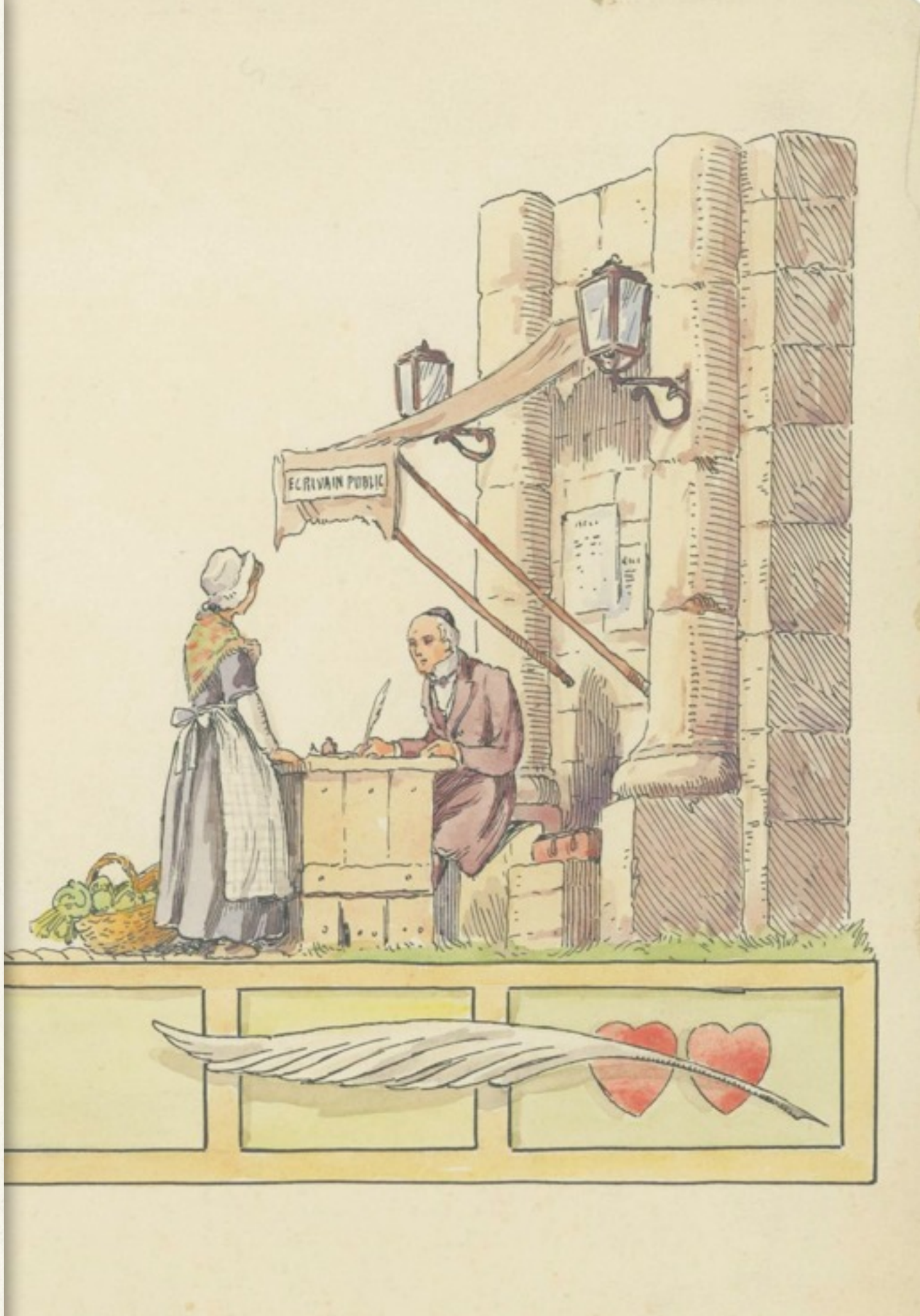
Chapitre 10 – Les légendes

Dernière illustration

L'école paroissiale, détail de l'aquarelle du char 9, série de 1939, archives privées

Chapitre 9

Les thèmes des défilés de la Saint-Jean-Baptiste 1924-1944



1924

Ce que l'Amérique doit à la race française

1925

Visions du passé. Coutumes et traditions ancestrales du Canada français

1926

Hommages aux patriotes. À l'occasion de l'inauguration du monument des victimes de 1837-38

1927

Quatre siècles d'histoire (1497-1927). L'évolution du progrès en Canada depuis Jacques Cartier

1927

Soixantenaire de la Confédération

1928

Nos chansons populaires. Scènes gracieuses extraites de nos principales chansons

1929

Les contes et les légendes populaires au Canada français. Choix des principaux contes et des plus intéressantes légendes qui ont pris racine dans le répertoire populaire

1930

Je me souviens. Nouvelles séries de tableaux de mœurs et coutumes

1931

Vive la Canadienne ! La femme dans notre histoire

1932

La Glorification du Sol. La terre de chez nous

1933 Pas de défilé, en prévision de trois anniversaires à célébrer en 1934

1934

Les anniversaires. Histoire – Progrès (SSJB)

1934

Trois siècles de progrès (Trois-Rivières)

1935

Le Saint-Laurent et les Grands Lacs. Découverte – Explorations et fondations

1936

Les voix du passé. Évocation de nos poètes disparus

1937

Ô Canada, mon pays, mes amours. Beauté, richesses naturelles et histoire de notre pays

1938

Pionniers de la prose au Canada français (avant 1900). Histoire, contes et légendes, romans

1939

Le Canada français est resté fidèle. À sa foi, à sa langue, à ses coutumes

1940

Leçons d'énergie. Leçons de foi, de générosité, de courage, d'honneur, de travail, de patriotisme

1941

Hommage à la famille paysanne canadienne-française. L'année à la campagne

1942

Naissance d'une ville catholique et française au XVII^e^ siècle. Ville-Marie-Montréal – 1642-1942

1943

Hommage à la mère canadienne

1944

Hommage à l'éducateur. Fête de saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français et des Franco-Américains

Chapitre 10

Les légendes

Les légendes des tableaux d'histoire

(1921)

36 légendes

Les légendes des chars allégoriques

(1924-1944)

442 légendes



Les tableaux d'histoire de 1921

1. Jacques Cartier prend possession du Canada

[1534]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnages principaux*. *Jacques Cartier*, debout, et en grande tenue, habit court, manteau de velours, maillot et bas de soie, chapeau à petit rebord. Il porte l'épée au côté et de la main gauche il montre la croix qu'il vient de planter. Sa main droite indique qu'il veut faire comprendre aux Sauvages ce qu'il vient d'accomplir. En face de lui sont les grands chefs sauvages en costumes d'apparat, plumes sur la tête, le corps à demi couvert de peaux bariolées et de wampum. L'un d'eux est assis à terre portant le calumet de la paix. Tous portent attention aux gestes de Cartier.

III. – *Personnages secondaires*. *Deux marins français*, accompagnent Cartier. Ils portent le costume du temps : casque à nuque, cuirasse de cuivre, culotte attachée au dessous du genou, bas de soie, et souliers à boucles. L'un porte un mousquet sur l'épaule gauche, l'autre appuie sa main sur son épée. À l'arrière-plan deux marins gardent la chaloupe échouée sur le rivage.

IV. – *Mise en scène*. Une grande croix de bois rond plantée dans le sable sur le rivage, portant cet écriteau « Vive le Roi de France ». À l'arrière-plan, l'un des navires de Cartier, les voiles à demi carguées, avec pavillon flottant au vent. La baie de Gaspé qu'on aperçoit très bien, est entourée de forêts de sapin, tandis que la croix est plantée sur un rivage sablonneux.

V. – *Le fait historique*. Jacques Cartier, breton, parti de Saint-Malo, en France, avec deux navires et 60 hommes d'équipage, traversa l'océan, entra dans un golfe qu'il nomma Saint-Laurent, longea les côtes de Terre-Neuve, découvrit la baie des Chaleurs et entra dans la baie de Gaspé où il planta une croix. C'est ainsi qu'il prit possession du Canada au nom du roi de France pour la civilisation chrétienne.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 17 à 19)

---

2. Jacques Cartier à Hochelaga

[1535]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL. Jacques Cartier* porte ici le même costume qu'il portait dans son premier voyage à Gaspé : petit chapeau rond, dentelle au cou et aux poignets, petit manteau de velours rejeté en arrière, veston, maillot, bas de soie, souliers à boucles d'argent. C'est le grand costume du temps du roi François. Sa main droite s'appuie sur le poignard qui pend à la ceinture, tandis que sa main gauche esquisse un geste d'admiration.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES.* À l'arrière plan l'on voit un arquebusier au port d'armes avec sa cote d'armes et son casque d'acier : plus bas un Français et un Sauvage qui escaladent le rocher.

IV. – *MISE EN SCÈNE.* Cartier, debout sur le sommet du mont Royal regarde, plein d'étonnement et d'admiration, le magnifique panorama qui se déroule devant lui. L'immense étendue de la plaine est toute couverte d'arbres ; sauf à l'endroit où se dresse la bourgade sauvage d'Hochelaga, formée de plusieurs tentes ou cabanes ; plus loin coule le majestueux fleuve Saint-Laurent au milieu duquel émerge l'île Sainte-Hélène. Dans le lointain on voit les monts appelés aujourd'hui Saint-Bruno et Saint-Hilaire.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE.* Dans son deuxième voyage au Canada Jacques Cartier remonta le Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga, au pied du mont Royal. Il fut reçu très amicalement par les Sauvages qui lui firent toutes sortes de politesses. De son côté il leur donna des présents et leur parla de la religion catholique. La bourgade d'Hochelaga disparut dans la suite et cent ans plus tard fut fondée à cet endroit Ville-Marie, devenue Montréal, la métropole du Canada.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 19 à 23)

---

3. Louis Hébert premier Colon

[1604-1610 ; 1617-1627]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES. Louis Hébert* et sa femme, *Marie Rollet*, sont ici représentés travaillant, à la moisson nouvelle. Le premier colon du Canada vient de couper son blé et il travaille avec sa femme à le recueillir en gerbes. Tous deux portent le costume des paysans d'alors qui ressemble encore beaucoup à celui des paysans de nos jours. *Lui* s'occupe de lier le blé en gerbe, sa faucille est à sa droite. *Elle* entasse les gerbes les

unes contre les autres, elle porte la capine et le châle avec le mantelet bleu, elle est chaussée de sabots de bois.

IV. – *Mise en scène*. Un champ de blés fraîchement fauchés et prêts à engranger. Au fond à gauche, sur la lisière du bois, est bâtie la maison à toit en pignon, dans le côté le bois de chauffage en longueur. On remarquera le fusil appuyé sur la souche, c'était alors l'habitude de se tenir toujours prêt à se défendre contre les attaques des Sauvages.

V. – *Le fait historique*. Louis Hébert fut le premier à s'établir au pays avec sa famille et à cultiver la terre. Il était d'abord venu en Acadie avec Champlain et Poutrincourt ; il se fixa définitivement à la Haute ville de Québec où il défricha un fief seigneurial. Un grand nombre de familles canadiennes lui doivent leur origine. Nos pères ont tous comme lui défriché leur terre et établi leurs enfants autour d'eux et ils ont ainsi fondé tous les villages qui bordent le Saint-Laurent.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 49 à 70)

---

4. Champlain devant Québec

[1608]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnage principal. Samuel de Champlain*, debout sur le pont de son navire regarde, émerveillé, le promontoire de Québec. Il porte un costume d'apparat : justaucorps de velours, galonné d'or, chapeau à plume, manteau rejeté sur l'épaule droite, culotte courte, bas de soie, souliers à boucle. Il fait un geste de bon accueil aux Sauvages qui s'approchent en canot.

III. – *Personnages secondaires*. Deux de ses compagnons accompagnent Champlain sur le pont. Ils portent à peu près le même costume que celui du personnage principal ; tous portent l'épée au côté.

IV. – *Mise en scène*. Le navire sur lequel Champlain et ses compagnons sont montés s'appelle le *Don de Dieu*. On voit à gauche le grand mat du navire avec ses cordages et ses voiles ; entre le mat et le bastingage on aperçoit plusieurs canots remplis de Sauvages qui viennent à la rencontre de Champlain. Enfin l'immense rocher de Québec apparaît de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent. C'est là que Champlain va jeter les fondements de la première ville française du Saint-Laurent.

V. – *Le fait historique*. En 1608 Samuel de Champlain est envoyé par le roi de France pour fonder la colonie de la Nouvelle-France. Champlain remonte le Saint-Laurent et vient s'établir à Québec avec quelques familles de Français. Cette habitation fut le berceau du Canada, notre patrie.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 60 à 61)

---

5. Premier combat de Champlain

[1609]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Samuel de Champlain revêtu d'un costume guerrier : habit bleu recouvert jusqu'à la taille d'une sorte de cotte d'armes, bottes de cuir serrant la jambe, ceinture rouge retenant le baudrier auquel est suspendue une épée de combat. Il épaule son arquebuse et tire un coup de feu sur les Sauvages iroquois qui s'étaient précipités à sa rencontre.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. En arrière de Champlain, à la droite du tableau, un fort groupe de Sauvages hurons apparaissent armés de haches, de boucliers, de casse-tête alors que leurs adversaires, les Iroquois, à gauche du tableau, s'avancent en rangs serrés conduits par leurs chefs qui tombent au premier coup de feu que tire Champlain.

IV. *MISE EN SCÈNE*. – Cette rencontre de Champlain et de ses alliés les Hurons avec les Iroquois eut lieu un peu à l'est du lac Ontario. Partout l'on voit la forêt, et le lieu du combat se trouve sur la grève. L'on voit à gauche les canots tirés sur le bord de l'eau.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Champlain venait de fonder Québec lorsqu'il organisa avec les Hurons une expédition dans les régions de l'ouest. Il se rendit en canot et explora les territoires qui se trouvent aux environs des grands Lacs. Il rencontra les Iroquois, ennemis jurés des Hurons et la bataille allait s'engager entre les deux groupes lorsque Champlain s'avança au devant des Iroquois et tira sur eux les premiers coups d'arquebuse que les Sauvages eussent jamais entendus. Il en tua quelques-uns et les autres, pris de frayeur, se sauvèrent dans les bois.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 62)

---

6. Champlain reçoit les Récollets

[1615]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. *Samuel de Champlain*, fondateur de Québec, va à la rencontre des missionnaires qui viennent de débarquer. Il a mis son habit de cérémonie : chapeau à plume, grande perruque, veston serré à la taille par une ceinture, bottes évasées, épée en bandoulière. S'étant découvert, il salue les missionnaires et leur souhaite la bienvenue dans le pays. *Quatre missionnaires* récollets arrivent de France. Ils portent le costume de leur ordre : habit de grosse étoffe brune, serré à la taille par un cordon et terminé par un capuchon rejeté en arrière ; pieds nus dans des sandales attachées avec des lanières de cuir. Ils sont tous découverts et portent la couronne de cheveux.

III. – *Personnages secondaires*. *Deux colons* en grande tenue accompagnent Champlain. Costume du temps, souliers à boucles, bas de soie, culotte courte, épée au côté. Sur le rivage un jeune matelot débarque le coffre des missionnaires.

IV. – *Mise en scène*. Adossée au rocher du cap Diamant à Québec se dresse l'habitation dont on voit ici le corps principal, un carré massif entouré d'une galerie et surmonté d'une haute tour à deux étages ; un drapeau blanc à fleurs de lys flotte au mat de la galerie. À gauche on voit le fleuve Saint-Laurent et la rive sud, la barque des voyageurs est montée sur le sable de la grève.

V. – *Le fait historique*. Champlain, fondateur et gouverneur de la Nouvelle-France, demandait depuis longtemps des prêtres pour le bien spirituel des colons et la conversion des Sauvages. Enfin, 7 ans après son arrivée à Québec, quatre missionnaires récollets, partis de France, débarquent à Québec. Champlain ainsi que toute la petite colonie les reçoit avec de grandes démonstrations de joie. L'un des missionnaires reste à Québec, l'autre va à Trois-Rivières, et les deux derniers commencent l'évangélisation des tribus sauvages.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 66)

---

7. Les missionnaires

[à partir de 1615]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnages principaux*. Au centre un missionnaire jésuite enseignant aux Sauvages réunis les vérités de la religion catholique. À gauche l'on voit un missionnaire récollet baptisant un Sauvage malade sur le point de mourir.

III. – *Personnages secondaires*. À gauche comme à droite du tableau l'on voit des groupes de Sauvages en costumes de couleur avec ornements à la ceinture et au bras, plumes dans les cheveux ; ils sont debout ou assis écoutant avec respect la parole de Dieu. La plupart des habits qu'ils portent leurs sont fournis par les blancs en échange des pelleteries. L'on voit ici une [S]auvagesse portant son enfant emmailloté et ficelé sur une planche.

IV. – *Mise en scène*. Le tableau représente les missionnaires jésuites et récollets au milieu d'un campement de Sauvages sur le bord des grands Lacs. Les différentes tribus, qui peuplaient les territoires de l'ouest, n'habitaient pas dans des maisons et ne cultivaient presque pas la terre. Ils campaient sur les rivages, sous la tente et vivaient de chasse et de pêche et se transportaient d'un lieu à un autre en canots d'écorce de bouleau qu'ils fabriquaient eux-mêmes.

V. – *Le fait historique*. Durant les cent cinquante ans du régime français, les missionnaires récollets et jésuites ont évangélisé la plupart des tribus sauvages et les ont converties à la foi catholique. Plusieurs ont été martyrisés dans l'exercice

de leur saint ministère, la plupart ont enduré les pires souffrances au milieu des ces peuplades nomades.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 66-82-119)

---

8. Champlain reprend possession du Canada

[1633]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL. Champlain*, à l'intérieur des premières fortifications de Québec ordonne de hisser de nouveau le drapeau de la France sur les remparts. Il est en petite tenue ; habit court, culotte, bas longs et souliers, épée au côté ; ceinture bleue. Il enlève son chapeau au moment où le drapeau est hissé au mat.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Un jeune matelot est occupé à hisser le drapeau au haut du mat sur les remparts ; plusieurs colons et soldats accompagnent le gouverneur.

IV. *MISE EN SCÈNE*. – Les remparts de Québec entourés d'un petit mur de maçonnerie percé ici et là pour faire place à des canons de défense ; au centre un grand mat. Sur le fleuve quelques bateaux français qui ont ramené Champlain et sa suite au Canada. À gauche un phare avec une lanterne pour guider les navigateurs.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Le Canada avait été pris une première fois par les Anglais au temps de Champlain ; mais il fut bientôt restitué à la France et Samuel de Champlain fut envoyé par le roi pour reprendre possession du Canada. L'Anglais Kirke se rembarqua pour son pays et de nouveau le drapeau bleu à fleurs de lys fut arboré sur les remparts de Québec.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 79)

---

9. Arrivée des Ursulines et des Hospitalières

[1639]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX. M. de Montmagny* reçoit les Religieuses à leur arrivée de France. Il porte l'habit de velours, le manteau, le chapeau à plume à la main, les bottes de cuir évasées laissant voir les bas de soie retenus aux genoux par des jarretières bleues ; ses mains sont gantées et tout ce costume d'apparat est encore orné de dentelles blanches. La main gauche appuyée sur son épée il salue respectueusement de la droite avec son chapeau. Madame de La Peltrie, Marie de l'Incarnation et trois autres religieuses qui viennent de débarquer s'avancent sur le quai et répondent à la bienvenue qu'on leur souhaite.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Missionnaires Récollets et Jésuites, enfants de chœur, soldats et colons suivent le gouverneur de Québec. Croix, bannière, halebarde.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Le quai en bois où débarquent les Religieuses est tout près du grand rocher. À gauche le vaisseau avec ses voiles à demi carguées vient d'accoster. L'horizon et le fleuve prennent des teintes dorées au reflet du soleil qui illumine cette scène historique.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. M. de Montmagny, qui a succédé à Champlain fait venir de France les Dames Ursulines et les Religieuses hospitalières. Aux unes il confie l'enseignement des jeunes filles, aux autres il abandonne le soin des malades. C'est ainsi que dès les premiers temps de la colonie les institutions religieuses se sont chargées des grandes œuvres de bienfaisance et de charité.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 86)

---

10. Fondation de Montréal

[1642]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. *M. de Maisonneuve*, un genou en terre et les mains appuyées sur son épée, entend la messe dite par le père Vimont. Il porte l'habit court serré à la taille par une large ceinture et recouvert de la cuirasse. À sa gauche l'on voit *M^lle^ Jeanne Mance*, qui assiste aussi à la messe dans le plus grand esprit de foi. Elle fut l'auxiliaire indispensable de M. de Maisonneuve dans la fondation de Montréal.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Le père Vimont, jésuite, dit la première messe à Montréal. En arrière de M^lle^ Mance se trouve madame de La Peltrie ; plusieurs Français, soldats ou colons assistent, debout, à cette auguste cérémonie. Ils portent tous de beaux habits de fête en soie et velours de diverses couleurs.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Sur le rivage du Saint-Laurent l'on a dressé un autel rustique au milieu des arbres. Un baldaquin de soie bleue avec fleurs de lys d'or abrite le prêtre officiant. Au centre, à droite de l'autel, s'élèvent de grands arbres ornés de leurs jeunes feuilles printanières qui se reflètent dans les eaux calmes du fleuve. Les dames ont orné elles-mêmes ce premier autel et toute cette scène revêt un caractère du plus magnifique esprit chrétien.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Au mois de mai 1642, M. de Maisonneuve, M^lle^ Jeanne Mance, et plusieurs autres Français débarquent sur le rivage au pied du mont Royal et commencent la fondation de Ville-Marie, devenue plus tard Montréal. Leur premier soin est de consacrer leur œuvre à Dieu en faisant offrir le sacrifice de la messe. Les deux principaux fondateurs, Maisonneuve et Jeanne Mance, se dévouèrent toute leur vie au développement de la colonie nouvelle.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 87)

11. Combat de la Place d'Armes

[1644]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. *M. de Maisonneuve* en petite tenue ; habit et culotte de couleur foncée, manteau jeté sur l'épaule gauche, chapeau à plume, bottes évasées, ceinture de laine bleue, l'épée au côté, tient deux pistolets braqués sur la troupe de Sauvages sortant du bois. En face de lui est un chef Sauvage en costume de couleur avec franges et ornements bariolés ; la tête couverte de plumes. Il brandit la hache de guerre mais l'on voit qu'une balle l'a atteint mortellement et il va bientôt tomber.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Plusieurs Sauvages sortent du bois, l'un portant l'arc et des flèches, l'autre une pique, un troisième le tomahawk ; tous s'apprêtent à foncer sur M. de Maisonneuve.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Le combat de la place d'Armes eut lieu en hiver comme on peut le voir par la neige qui recouvre la terre, et les arbres dénudés de leur feuillage. L'endroit était à cette époque en partie couvert de grands arbres et les Sauvages s'y tenaient embusqués.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. L'établissement de Montréal aux débuts de la colonie était constamment menacé par les Iroquois et les colons n'osaient sortir de leurs demeures ; plusieurs avaient déjà été assassinés par ces barbares. Le gouverneur accompagné de Lambert Closse et de quelques braves soldats marcha contre les Sauvages jusque dans leurs retranchements. Plusieurs Sauvages furent tués et les autres prirent la fuite. L'endroit où eut lieu ce combat fut appelé place d'Armes.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 89)

12. Martyre des Pères de Brébeuf et Lalemant

[1649]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. Le Père Jean de Brébeuf, missionnaire chez les Hurons, amené captif par les Iroquois et brûlé par ces barbares après avoir été affreusement torturé. On le voit ici au centre, dépouillé de ses vêtements et attaché à un pôteau. On a passé à son cou un collier de haches rougies au feu et quatre Sauvages le menacent de leurs haches et de leurs couteaux taillent tout son corps. À sa gauche est le père Gabriel Lalemant, son compagnon, que les

Sauvages entraînent au pôteau du supplice. Il porte la soutane du missionnaire.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. À gauche du tableau on voit deux chefs sauvages dont l'un est assis et qui préside au supplice ; à droite, sur le même plan, un [S]auvage fait rougir les haches, alors qu'au dessus une Sauvagesse fume le calumet. Quatre Sauvages dansent autour du Père de Brébeuf en brandissant des haches et des couteaux.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. La scène se passe dans un camp de Sauvages iroquois. On voit plusieurs tentes dressées à la lisière du bois et en avant deux pôteaux de supplice auxquels ces barbares ont attaché leurs victimes. On allume des feux pour faire rougir les instruments de supplice et toute la tribu assiste à la torture des missionnaires. On voit dans le fond, à l'entrée des tentes, plusieurs Sauvages qui assistent à ce spectacle terrifiant. La plupart des Sauvages sont nus jusqu'à la ceinture, portant des culottes de peaux de bêtes et des ceintures de couleurs. Ils sont chaussés de mocassins. Quelques-uns portent au bras un bracelet de métal. Tous sont affublés comme aux grands jours de fête.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Les Iroquois étaient les ennemis des Hurons. Ils avaient résolu de ruiner cette nation amie des Français. Ils s'attaquèrent donc à tous les villages des Hurons, tuèrent un grand nombre de Sauvages chrétiens, mirent le feu aux bourgades, détruisirent les établissements et amenèrent en captivité des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, ainsi que plusieurs missionnaires.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 92)

---

13. Sœur Bourgeoys

[elle fonde la congrégation Notre-Dame en 1659]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. *Marguerite Bourgeoys* apparaît ici revêtue du costume des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Assise sur un banc de bois près des tours du fort de la montagne, elle a posé son livre sur ses genoux et, la main droite levée, elle explique le catéchisme aux petits enfants.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Des enfants sont debout ou assis devant la première institutrice à Montréal. Parmi eux l'on voit quelques petits Sauvages portant des costumes divers. Ils écoutent attentivement la maîtresse qui les instruit.

IV. *MISE EN SCÈNE*. – La scène a lieu à l'intérieur du fort de la montagne, lequel est entouré d'une palissade en bois et contient deux tours en pierre qui existent encore aujourd'hui ; à gauche le puits et le seau qui sert à tirer l'eau ; à droite le panier à ouvrage de Sœur Bourgeoys.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Marguerite Bourgeois, venue de la Champagne avec M. de Maisonneuve commença à Montréal l'œuvre de l'enseignement des enfants. Elle fonda

dans ce but la Congrégation de Notre-Dame et elle enseigna elle-même aux petits Français et aux petits Sauvages convertis.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 97)

---

14. Monseigneur de Laval

[arrivé en Canada en 1659]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL. Mgr de Laval*, premier évêque de Québec, en soutane et paletot noirs, portant le chapeau romain, rabat et ceinturon violets. Il vient de débarquer du canot d'écorce et il s'avance vers le curé du village, entouré de ses paroissiens, qui viennent tous recevoir leur vénérable évêque.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Le curé du village en surplis et la tête découverte s'incline respectueusement devant l'évêque. Il est suivi du seigneur de la paroisse, des fidèles, des enfants de chœur ; quelques Sauvages convertis assistent aussi à la réception.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Le tableau représente un village situé sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent. L'évêque vient y faire sa visite pastorale et toute la population s'est portée à sa rencontre. Le vénéré pasteur a fait le voyage en canot d'écorce, comme c'était alors à peu près la seule manière de voyager d'un village à l'autre. Un quai en bois sert de débarcadère pour les canots. Les maisons de bois et à pignons pointus, s'échelonnent le long du rivage, et au milieu desquelles s'élève l'église paroissiale ; l'évêque s'y rend en passant devant la maison seigneuriale peinte en blanc et au toit rouge. Plus loin on voit le moulin à vent. Tout le village est adossé à la colline qui suit la côte de Beaupré.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Depuis la fondation du Canada les évêques, de temps à autre, visitent les diverses paroisses de leur diocèse ; ils administrent la confirmation et donnent aux fidèles de sages conseils. Ces visites sont toujours l'occasion de manifestations de foi et d'esprit chrétien.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 98)

---

15. Dollard

[arrivé vers 1658]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL. Dollard des Ormeaux* accomplit ici un suprême effort de résistance héroïque. Armé du pistolet et de l'épée il apparaît soudain dans la brèche que les Iroquois viennent de faire au petit fort de pieux. Tête nue, chevelure au vent, les yeux flamboyants, le visage rayonnant

du plus vaillant courage il se présente devant la foule des assaillants dans la fière attitude du plus héroïque soldat. Vaincre ou mourir semble-t-il dire à tous ceux qui le suivent.

III. – *Personnages secondaires*. Sept de ses compagnons, que la mort n'a pas encore couchés dans ce combat, apparaissent au-dessus du fort. Armés de mousquets et de pistolets ils déchargent leurs armes pour la dernière fois. Les Iroquois se sont précipités contre le fort, sans discipline, chacun agissant à sa guise. Tous ces corps demi-nus qui grouillent près du fort présentent un spectacle terrifiant.

IV. – *Mise en scène*. Le petit fort de pieux plantés en terre a une large brèche par où les Iroquois essayent de pénétrer dans l'enceinte. La forêt laisse voir une clairière à travers laquelle on aperçoit la rivière et par où les Sauvages sont venus attaquer Dollard et ses 16 compagnons. Au milieu de ce carnage toutes sortes d'armes primitives apparaissent : flèches, haches de guerre, casse-tête, piques, boucliers de bois, couteaux, etc. Des blessés et des morts gisent pêle-mêle sur le sol.

V. – *Le fait historique*. Les Iroquois menaçaient la colonie de destruction. Un jour on apprend que deux bandes vont s'unir pour chasser les Français du Canada. Dollard des Ormeaux, jeune colon de Montréal, propose à 16 compagnons aussi braves que lui d'aller au devant de ces terribles [S]auvages et de sauver si possible la colonie. Ils partent au printemps, remontent la rivière Ottawa et s'arrêtent au Long-Sault, dans un petit fort de pieux. Bientôt, les Iroquois paraissent et donnent l'assaut ; repoussés, ils vont chercher une autre bande de sauvages, et, pendant 8 jours, ils essaient de surprendre le fort. Mais Dollard fait bonne garde. Enfin, l'assaut général est donné : le fort est enfoncé, et ces dix-sept héros périssent jusqu'au dernier. Effrayés des pertes que cette poignée de Français leur avait fait subir, les Iroquois abandonnent leur projet. Dollard avait sauvé la Nouvelle-France.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 98 à 100)

---

16. Lambert Closse

[tué dans une embuscade en 1662]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnage principal*. Lambert Closse apparaît ici dans l'attitude d'une sentinelle qui veille à la sécurité de Montréal. Il est habillé comme les militaires de cette époque : long habit brun retenu à la taille par une large ceinture, chapeau de feutre relevé, large col et manchettes bleus, culottes courtes, bottes évasées et pistolet à la ceinture, alors que de la main droite il tient un second pistolet prêt à tirer.

III. – *Personnages secondaires*. Les deux Sauvages que l'on voit s'éloigner en canot sont venus en reconnaissance pour se renseigner sur la situation de la ville nouvelle. Surpris par Closse ils tentent d'échapper aux coups de la vigilante sentinelle.

IV. – *Mise en scène*. La scène représente le rivage où s'élèvent encore de nombreux arbres ; à gauche le Mont-Royal se profile à l'horizon et la forêt s'étend jusqu'à l'extrémité de l'île. L'on voit aussi à droite le fort de Montréal, ses quatre petites tourelles et le corps de logis au centre.

V. – *Le fait historique*. Toute la population de Montréal, bien peu nombreuse alors, vivait à l'intérieur du fort. L'on n'en sortait que pour les travaux de culture et accompagnés par des soldats de la garnison. Malgré toutes ces précautions, plusieurs des premiers colons furent tués par les Sauvages, d'autres emmenés captifs, torturés et brûlés. Lambert Closse, qui commandait la garnison, avait surtout charge de veiller à la sécurité de la ville et il prit part à plusieurs combats contre les Iroquois. Il fut tué ainsi que plusieurs de ses soldats dans un engagement contre ces barbares.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 100)

---

17. Jolliet découvre le Mississipi

[1673]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnages principaux*. Le Canadien *Louis Jolliet* est debout au milieu du canot. Il est revêtu de l'habit rouge, avec galons dorés, il porte l'épée en bandoulière. Il tient son chapeau dans la main gauche et de sa droite il présente aux Sauvages de la côte le fameux calumet de paix. En arrière de lui le *père Marquette*, missionnaire jésuite se tient à genoux au centre du canot, tenant un crucifix, symbole de la paix chrétienne.

III. – *Personnages secondaires*. Les deux Sauvages qui accompagnent les explorateurs conduisent le canot d'écorce. Ils portent des vêtements et parures de peaux de bêtes, et des ornements de plumes bariolées sur la tête. Ceux que l'on voit sur la grève sont aussi vêtus à la mode sauvage. On remarque que le Sauvage à l'avant du canot porte au dos le carquois rempli de flèches.

IV. – *Mise en scène*. Les personnages décrits ci-dessus occupent un très joli cadre dans cette sauvage nature alors inexplorée : grève verdoyante, grands arbres de la forêt, miroir de l'eau où se reflètent les lis d'eau et les paysages aux couleurs variées. On voit un troupeau de bisons sur la pointe de l'île où apparaissent les Sauvages sur la grève. Un second canot porte les compagnons de Jolliet et de Marquette.

V. – *Le fait historique*. Louis Jolliet, canadien de naissance organisa tout le premier une grande expédition de découvertes vers les terres du centre de l'Amérique. Accompagné du père Marquette, jésuite, il dépassa le sault Sainte-Marie et se rendit jusqu'au grand fleuve du Mississipi.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 124)

---

18. Cavelier de La Salle au Mississipi

[1682]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. Cavelier de [L]a Salle, le découvreur du Mississipi, est au centre du tableau, debout au pied de la croix qu'il vient d'ériger. Il porte l'habit rouge, galonné d'or. De la main gauche il tient, à demi déroulées, les lettres patentes du roi l'autorisant à prendre possession des territoires qu'il découvrira dans ses explorations ; de la main droite il brandit son épée comme pour affirmer solennellement qu'il défendra par les armes les pays qu'il vient de découvrir. À sa gauche on voit le père Hennepin, récollet, qui accompagna de La Salle dans son grand voyage au Mississipi. Il porte l'habit de l'ordre de Saint-François.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. À la droite du tableau l'on voit plusieurs des compagnons de La Salle, tête nue, habits de couleur, l'épée au côté ; tous se tiennent à la lisière du bois. À gauche un groupe de Sauvages en costume d'apparat, se tenant debout sur la grève, écoutant avec beaucoup d'attention la proclamation de la découverte du Mississipi par les Français.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Le tableau représente une grève sablonneuse à la lisière du bois et d'où l'on voit le grand fleuve Mississipi. La croix rappelle l'esprit chrétien des explorateurs. Au centre une pierre, portant une inscription et les armes de France, marque la prise de possession des immenses plaines de l'ouest américain par Cavelier de La Salle au nom du roi Louis XIV.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Robert Cavelier de [L]a Salle, accompagné du père Hennepin, récollet, et de plusieurs compagnons ainsi que de quelques Sauvages, entreprit de continuer les grands voyages de découvertes commencés par Jolliet et le père Marquette, jésuite. C'est ainsi qu'il découvrit l'embouchure du Mississipi et remonta le fleuve sur une grande distance. Il mourut quelque temps après assassiné par ses ennemis que sa grande renommée avait rendus jaloux.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. [130 à 132] 128 [*sic*])

---

19. Le massacre de Lachine

[1689]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES*. Au centre du tableau apparaît un colon canadien, au moment où il sort de sa maison ; les cris et les clameurs des Sauvages l'ont réveillé dans la nuit ainsi que tous les autres habitants de Lachine. Il ne porte que la chemise et le pantalon, il est nu-pieds et nu-tête et il tient dans la main droite sa hache de défense. Sa femme dont on re-

marque la physionomie angoissante [*sic*] entre-baille la porte alors qu'un jeune enfant se presse contre elle plein de frayeur. À gauche une bande de Sauvages s'avancent en courant et en brandissant leurs armes de combat. Ils sont à peine vêtus et ils portent tous des ornements de plumes sur la tête.

III. – *Mise en scène*. En outre des personnages plus haut décrits on voit une maison de colon. Comme les habitations d'alors elle est construite en bois avec pignon, bas-côté et contre-vent verts. À gauche on aperçoit des bâtisses en feu qui s'écroulent.

IV. – *Le fait historique*. Les Sauvages Iroquois avaient décidé parmi eux de frapper un grand coup contre les Français qui habitaient le district de Montréal. Ils descendirent donc en grand nombre le fleuve Saint-Laurent, et, à la faveur de la nuit, ils se ruèrent sur le paisible village de Lachine, alors que tous les habitants étaient au repos. Ils en massacrèrent un bon nombre, saccagèrent les récoltes et mirent le feu à la plupart des maisons.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 149)

---

20. Frontenac répond à l'envoyé de Phipps

[1690]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnages principaux*. Le comte de Frontenac en habit de grand apparat : justaucorps galonné recouvert d'une sorte de cotte d'armes et portant l'épée en bandoulière ; la main gauche appuyé[e] sur sa canne d'officier et tenant en même temps son chapeau ; de la main droite il accompagne d'un geste sa réponse énergique. À gauche un officier anglais portant perruque, habit rouge, hautes bottes vernies et le chapeau dans la main droite ; de la main gauche il indique par sa montre l'heure à laquelle Frontenac devra se rendre aux Anglais.

III. – *Personnages secondaires*. Du côté de Frontenac trois personnages, portant l'épée et le pistolet, se tiennent debout et découverts en arrière du gouverneur ; deux soldats français accompagnent l'envoyé de Phipps ; ils sont au port d'arme.

IV. – *Mise en scène*. Le tableau représente un salon dans le château Saint-Louis à Québec. L'on voit deux larges fenêtres avec châssis à carreaux et draperies tombant jusqu'à terre ; au centre un foyer de cheminée surmonté d'une corniche portant des candélabres et une petite horloge, et au-dessus de laquelle l'on voit le portrait du roi Louis XIV. À droite est suspendue au mur une peinture représentant Samuel de Champlain.

V. – *Le fait historique*. L'amiral Phipps se présenta un jour en face de Québec avec plusieurs vaisseaux de guerre ; il envoya à Frontenac un émissaire pour sommer le gouverneur de lui céder la ville dans quelques heures, sinon qu'il s'en emparerait par la force. Frontenac, pour toute réponse, dit à l'en-

voyé de Phipps : « Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons ». Phipps, après quelques tentatives d'attaques infructueuses s'en retourna en Angleterre.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 154)

---

21. D'Iberville victorieux des Anglais

[1694-1697]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Pierre d'Iberville sur le pont de son navire dans l'attitude du commandement. Chapeau de feutre, longue perruque, habit rouge retenu par une ceinture jaune, culotte, bas de soie, souliers, tenant de la main droite son épée et de la gauche indiquant le navire anglais.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Plusieurs marins canadiens, la plupart tête nue, sont occupés les uns à tirer du mousquet, les autres à charger des canons. On les voit près du bastingage ou près des cordages du pont supérieur.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Le tableau représente l'abordage d'un navire anglais par le vaisseau français commandé par d'Iberville. Outre les personnages déjà mentionnés on remarquera, à gauche, l'escalier et les cordages du pont supérieur ; au centre, le canon d'attaque, les boulets, le seau des poudres ; à droite, le grand mât, les cordages, le drapeau bleu fleurdelysé. Au centre, au milieu des eaux, un vaisseau anglais battant pavillon de la marine et ayant toutes ses voiles déployées.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Le fier Canadien d'Iberville est l'un des plus braves marins dont l'histoire fasse mention. Il livra plusieurs batailles au Anglais et fut partout victorieux, du golfe Saint-Laurent à la baie d'Hudson. Le tableau représente ce héros combattant avec son seul navire contre trois navires anglais dont il coula les deux premiers et prit l'autre à l'abordage. Il fut victorieux en plusieurs autres rencontres et ne connut jamais la défaite. On l'a surnommé le Jean Bart canadien.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 155 à 160)

---

22. Madeleine de Verchères

[1692]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. Madeleine de Verchères revêtue d'une robe bleue, d'un chapeau garni à plume se tient debout près d'un canon tenant dans la main droite une mèche allumée qu'elle dirige vers l'amorce du canon.

III. – *PERSONNAGE SECONDAIRE*. Un vieillard tête nue et portant le fusil se dirige vers une guérite.

IV. – *Mise en scène*. Le tableau représente une partie du fort de Verchères avec une partie de la palissade, l'on voit le canon monté sur son affût et entouré de boulets de poids, etc. Madeleine vient de mettre le feu aux amorces et le coup de canon part à l'instant portant la mort au milieu des Sauvages groupés à la lisière du bois, un nuage de fumée s'élève autour de l'héroïne alors que les flèches lancées par les Iroquois l'entourent.

V. – *Le fait historique*. Les Iroquois avaient résolu de s'attaquer à tous les établissements aux environs de Montréal. Ils se présentèrent donc au fort de Verchères un jour que la garnison était absente. Madeleine, fille du seigneur de Verchères, âgée de quatorze ans, prit seule la défense du fort et résista pendant plusieurs jours à un grand nombre d'Iroquois qui l'assiégèrent. Coiffée d'un chapeau d'homme, elle se montrait à plusieurs endroits pour laisser entendre aux Iroquois que le fort était défendu par plusieurs alors qu'elle était seule avec ses deux petits frères et une couple de vieux serviteurs. C'est ainsi que Madeleine, l'héroïne de Verchères, résista aux assauts d'une bande d'Iroquois.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 161)

---

23. La Paix de Montréal

[1701]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnages principaux*. M. *Hector de Callières*, gouverneur général est debout entouré de tous les dignitaires ecclésiastiques et civils de la colonie. Il porte le justaucorps bleu galonné d'or, le tricorne de velours, la perruque, les souliers de cuir fin, les bas et la culotte de soie ; la main gauche appuyée sur sa canne, il esquisse de la droite un geste qui accompagne le discours qu'il prononce. À sa gauche on voit le grand chef sauvage Kondiaronk revêtu du grand costume d'apparât : grande chappe en tissu bariolé, insignes de chef sur la poitrine et large parure de plumes sur la tête.

III. – *Personnages secondaires*. Membres du clergé, seigneurs, officiers civils et militaires, dames, pages, soldats. À gauche du tableau tous les chefs des différentes tribus portant les costumes distinctifs de leurs clans et les insignes de leurs rangs.

IV. – *Mise en scène*. Au pied du mont Royal on a dressé un immense baldaquin d'étoffe bleue et rouge supporté par des colonnes, enguirlandées de fleurs et surmontées d'écussons à fleur de lis. Du côté des Sauvages on voit les tentes dressées jusqu'au pied de la montagne alors que dans le lointain on aperçoit l'église de Montréal.

V. – *Le fait historique*. Depuis la fondation de Québec les Sauvages faisaient la guerre aux Français. Près d'un siècle se passa ainsi dans la lutte pour l'établissement de la colonie. M. de Callières, devenu gouverneur général, réussit à mettre fin à ces combats continuels par un traité définitif signé à

Montréal en 1701 au milieu des plus solennelles manifestations de bonne entente.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 166)

---

24. De [L]a Vérendrye aux Montagnes Rocheuses

[1731-1743]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Pierre de [L]a Vérendrye habillé en costume de voyageur : gilet brun, culotte courte, bottes en peau de chevreuil, corne à poudre au côté droit, – tient son fusil par le canon et son chapeau mou de la main gauche. Il regarde les montagnes Rocheuses qui s'étendent devant lui.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Un Canadien, monsieur de la Jemmerais [Jemmeraye, dans D/B] portant aussi le costume de voyageur et le fusil en bandoulière est descendu du rocher où se tient de La Vérendrye et indique de la main gauche la chaîne des montagnes Rocheuses. Se tenant par terre un Sauvage dépose les effets des voyageurs.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. L'explorateur de La Vérendrye, après un long voyage à travers les plaines, arrive avec ses compagnons au pied des montagnes Rocheuses dont on aperçoit ici quelques pics et dont la chaîne s'étend du nord au sud.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Jusqu'alors les explorateurs s'étaient dirigés vers le sud-ouest dans la vallée de l'Ohio et du Mississipi ; le Canadien Pierre de La Vérendrye dirigea son expédition franc ouest ; il parcourut les immenses plaines qui forment aujourd'hui les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il ne s'arrêta [q]u'au pie[d] des montagnes Rocheuses qu'il fut le premier des blancs à apercevoir. C'est ainsi que les immenses territoires de l'ouest furent découverts par un Canadien.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 188 à 194)

---

25. Dispersion des Acadiens

[1755]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES PRINCIPAUX*. L'on voit ici les Acadiens, hommes, femmes et enfants, escortés par les soldats anglais et quittant leurs villages pour s'en aller en exil. Les Acadiens sont habillés en paysans. Les hommes portent le gilet court, la culotte, les bas longs, les souliers, le chapeau de feutre. Les soldats anglais portent l'habit bleu et rouge et le fusil sur l'épaule.

III. – *MISE EN SCÈNE*. La scène représente un village acadien avec ses maisons en pierre avec toits à pignon, larges

cheminées, lucarnes percées dans la couverture. À gauche on voit les femmes éplorées disant a dieu à ceux que l'on amène captifs.

IV. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Le gouverneur anglais Lawrence avait reçu ordre d'exiger des Acadiens le serment de fidélité absolue au roi d'Angleterre. Sur le refus de quelques-uns, il organisa la déportation en masse des Acadiens qui furent embarqués sur les vaisseaux anglais et dispersés dans les différents états américains. Des pères furent séparés de leurs fils, des époux de leurs épouses, des mères de leurs enfants ; quelques années plus tard, un certain nombre revinrent au pays et reformèrent le foyer dans leur ancienne patrie.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 233)

---

26. Bataille de Carillon

[1758]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES*. Le marquis de Montcalm est ici représenté à gauche du tableau, précédant le drapeau fleurdelisé et portant l'épée à la main droite, tandis que sa main gauche indique d'un geste l'armée anglaise qui se précipite. Les soldats de l'armée française sont dissimulés derrière des talus recouverts d'abatis d'arbres et au commandement du général font feu sur l'ennemi. L'armée anglaise sort précipitamment du bois et se lance à l'assaut. Les soldats de Montcalm portent l'habit blanc ou bleu avec chapeau tricorne. L'habit rouge caractérise l'armée anglaise de cette époque.

III. – *MISE EN SCÈNE*. La scène se passe au fort Carillon à la lisière du bois, au lac Georges. Montcalm a fait creuser une tranchée semi-circulaire en avant de laquelle il a fait faire de nombreux abatis d'arbres. C'est à l'attaque de ce camp retranché que se porte l'armée anglaise qui a débarqué à un mille plus loin et qui débouche en trois divisions de la grande forêt. L'on voit que l'ennemi déploie une grande activité et la première fusillade en couche plusieurs sur le sol. Chacune des deux armées défend son drapeau.

IV. – *LE FAIT HISTORIQUE*. L'Angleterre avait résolu de faire la conquête du Canada. Elle jeta en Amérique des milliers de soldats et quinze mille de ces derniers prirent part à la bataille de Carillon contre trois mille Français commandés par Montcalm. Après plusieurs heures d'un combat acharné l'armée anglaise dut se retirer, laissant sur le champ de bataille plus de deux mille hommes. Les Canadiens, tous francs tireurs, dissimulés derrière les arbres, prirent une large part au combat et aidèrent beaucoup Montcalm et ses soldats à remporter cette brillante victoire de Carillon.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 246)

---

27. Mort de Montcalm sur les Plaines d'Abraham

[1759]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Le marquis de Montcalm est ici représenté à cheval au moment où une balle anglaise l'atteint mortellement ; il porte l'habit violet galonné avec jabot et manchettes en dentelles, culotte courte, botte serrée sur la jambe et les pieds passés dans l'étrier au moment où il est blessé et laisse tomber son épée et son chapeau, alors que ses compagnons se portent à son secours.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. L'on remarquera à gauche un officier d'ordonnance à cheval et un soldat portant un habit blanc et bleu et portant sa giberne à droite, son fusil à la main gauche ; ils s'élancent tous deux au secours de Montcalm. À droite les soldats de l'armée française portant l'habit blanc avec plastron bleu, ceinture en bandoulière et un chapeau tricorne.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. L'on voit ici le marquis de Montcalm avec son état-major au milieu de son armée au combat des Plaines d'Abraham en 1759. La scène représente le combat dans toute son activité alors que les soldats de France, s'avançant drapeau déployé et baïonnettes au canon, chargent l'ennemi. Au moment où Montcalm est blessé, son cheval se cabre au bruit de la fusillade, des boulets de canon tombent au milieu de l'armée et des soldats sont blessés à mort.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Le général Wolfe, de l'armée anglaise, envoyé pour faire la conquête du Canada, débarque à l'Anse-du-Foulon. Montcalm à cette nouvelle rassemble hâtivement son armée, sort de la citadelle et va livrer bataille aux Anglais sur les Plaines d'Abraham. Wolfe et Montcalm sont tous deux blessés à mort, mais les Anglais restent victorieux.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 259)

---

28. Victoire de Lévis à Sainte-Foye

[1759]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Le [c]hevalier de Lévis monté sur son cheval est acclamé par ses troupes victorieuses ; il porte l'habit galonné d'or et répond aux réclamations [acclamations] de ses soldats en brandissant son chapeau au bout de son épée. À remarquer l'air fringant de son cheval drapé d'une housse.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. On voit ici les soldats de Lévis en costume bleu et blanc portant un chapeau tricorne et brandissant leurs fusils en acclamant le chef ; l'un d'eux porte le drapeau fleurdelysé.

IV. – *Mise en scène*. Au premier plan le chevalier de Lévis, vainqueur de Sainte-Foye ; à l'arrière les soldats de l'armée française victorieuse de l'armée anglaise ; à gauche, au fond, un antique moulin à vent dont on aperçoit les ailes au bas, quelques soldats anglais morts durant la bataille ; à gauche, dans le lointain, l'armée anglaise se retirant dans la citadelle. L'on voit aussi les derniers boulets de canon éclatant auprès de Lévis.

V. – *Le fait historique*. Le chevalier de Lévis, commandant de l'armée du Canada, tenta de reprendre possession de Québec. Il livra bataille au général anglais Murray et le vainquit à Sainte-Foye ; cette victoire fut annulée par l'arrivée de nombreux vaisseaux anglais portant de nouvelles troupes anglaises.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 261)

---

29. Lévis brûlant ses drapeaux

[1759]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnage principal*. Le chevalier de Lévis occupe le centre gauche du tableau. Il porte un justaucorps galonné, les bottes de cuir de général d'armée ; il tient son chapeau dans la main gauche alors que sa main droite porte l'épée la pointe en bas en signe de salut aux drapeaux.

III. – *Personnages secondaires*. À droite l'on voit trois porte-étendards tenant les drapeaux de l'armée française. À gauche la rangée de soldats présentent les armes alors que les tambours battent aux champs. Tous, à l'exception du général, sont couverts.

IV. – *Mise en scène*. La peinture représente le chevalier de Lévis faisant brûler ses drapeaux sur l'île Sainte-Hélène après la capitulation de Montréal. Accompagné d'un peloton de soldats il fait allumer un foyer sur la grève et l'un après l'autre les drapeaux des différents régiments sont brûlés afin de les soustraire aux Anglais. L'on aperçoit de l'autre côté du fleuve la ville de Montréal se détachant dans le lointain au pied du mont Royal.

V. – *Le fait historique*. Lors de la capitulation de Montréal, qui mettait fin à la domination française en notre pays, les soldats de France durent déposer leurs armes. Cette dure nécessité de la défaite parut trop humiliante au vainqueur de Sainte-Foy[e] et il préféra brûler ses glorieux drapeaux plutôt que de les rendre à l'ennemi. Le général anglais ne put ainsi recueillir que des cendres de ces oriflammes fleurdelisées qui avaient connu tant de victoires.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 265)

---

30. Montgomery devant Québec

[1775]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Le général américain Montgomery, portant l'uniforme républicain et brandissant l'épée, conduit les soldats de la révolution à l'assaut de la forteresse de Québec.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. On voit ici quelques soldats de la république contournant le cap et se dirigeant sous la tempête de neige jusqu'au pied des forts.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Le tableau représente la citadelle de Québec, dont on voit ici les contre-forts, au pied de la falaise ; l'armée américaine, dont on aperçoit l'avant garde conduite par son chef, contourne le rocher et tente d'atteindre jusqu'aux contre-forts, malgré la tempête qui fait rage.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Au temps de la révolution les Américains décidèrent de s'emparer du Canada. Ils envoyèrent une armée commandée par le général Mongomery. Les envahisseurs tentèrent l'assaut de Québec ; mais ils furent repoussés par les Canadiens et leur chef fut tué comme il montait à l'assaut de la forteresse.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 295)

---

31. De Salaberry à Châteauguay

[1813]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. De Salaberry est ici représenté à la tête du régiment des Voltigeurs canadiens. Il porte l'uniforme de colonel de l'armée anglaise. De son épée il indique à ses soldats l'armée américaine qui s'avance et qu'il faut arrêter au passage.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. La rangée de soldats en ligne de bataille ainsi que ceux que l'on voit à droite et à gauche sont tous des voltigeurs canadiens, enrôlés volontairement pour la défense de notre pays. Ce sont tous des francs-tireurs.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. Le champs [*sic*] de bataille de Châteauguay présente un terrain plutôt planche recouvert en partie de forêts. On voit dans le lointain l'armée américaine qui s'avance en ligne de bataille, drapeau étoilé en tête. Les soldats de de Salaberry sont au port d'armes prêts à recevoir l'ennemi.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Au temps de la guerre canado-américaine en 1813 le Canada fut plusieurs fois l'objet d'une invasion par les Américains. Le colonel de Salaberry à la tête de 300 [v]oltigeurs canadiens, tous enrôlés volontairement courut au devant des Américains qu'il surprit alors qu'ils traversaient la rivière. Le colonel manœuvra de façon à faire croire qu'il commandait une puissante armée. Ses vaillants

soldats se ruèrent à l'attaque d'une manière si impétueuse que les envahisseurs retraitèrent aussitôt. Ils étaient 8000 contre 300 héros canadiens.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 352)

---

32. Les Patriotes à Saint-Eustache

[1837]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Le docteur Chénier est ici représenté à la tête des patriotes qu'il dirige contre les Anglais, en brandissant une épée dans sa main droite et un pistolet dans la main gauche.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Un groupe de patriotes canadiens, les uns revêtus d'une redingote, les autres du capot d'étoffe, d'autres en bras de chemise, quelques-uns portant la traditionnelle tuque bleue, et tous se précipitant au devant des Anglais, armés de fusils, de fourches, de faux ou de bâtons.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. La scène représente le village de Saint-Eustache, où l'on voit les maisons à pignons, la grande croix du chemin et quelques arbres au bord de la route.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. L'Angleterre ayant refusé ou retardé d'accorder les réformes que demandaient Papineau et les chefs canadiens en Chambre, un fort groupe de patriotes organisèrent la résistance armée ; il y eut des engagements entre les patriotes et les soldats anglais à Saint-Denis, à Saint-Charles et à Saint-Eustache, le mouvement fut réprimé ; plusieurs Canadiens furent tués dans le combat et quelques autres furent mis à mort.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, chap. XXV [p. 407 à 408])

---

33. La Fontaine au parlement

[1842]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGE PRINCIPAL*. Sir *Hypolite La Fontaine* est représenté dans l'attitude de l'orateur prenant la défense des droits de la langue française en notre pays. Il porte une large redingote noire – avec col de velours – et ajustée à la taille. Il est à la tribune parlementaire, où il prononce un discours enflammé de patriotisme. On remarque l'expression énergique de sa ph[y]sionomie, l'air noble de son maintien, l'ampleur du geste qu'il esquisse et tout cela captive l'attention de ceux qui l'écoutent.

III. – *PERSONNAGES SECONDAIRES*. Tous les autres personnages sont des députés du peuple au parlement. Ce sont des Canadiens et des Anglais, représentant les deux grandes provinces canadiennes.

IV. – *MISE EN SCÈNE*. On voit ici les banquettes parlementaires où délibèrent les députés et d'où chacun parle à son tour sur les projets de lois qui sont présentés en Chambre.

V. – *LE FAIT HISTORIQUE*. L'Acte d'Union, par lequel les deux principales provinces du Canada furent réunies, ne reconnaissait pas les droits de la langue française au parlement. La Fontaine, l'un des patriotes de 37, se leva en Chambre pour revendiquer ces droits et il réussit avec le concours des députés Canadiens et quelques Anglais à changer la constitution et à faire garantir que la langue française serait reconnue comme langue officielle à l'égal de la langue anglaise.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. [434] 437 [*sic*])

---

34. Le Parlement détruit par les incendiaires

[1849]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES*. Un groupe d'Anglais que l'on voit au premier plan s'entretiennent de l'incendie de l'édifice du parlement. L'un d'eux brandit le drapeau de l'Angleterre ; à gauche la foule contemple le désastre.

III. – *MISE EN SCÈNE*. Au centre du tableau on voit l'édifice du parlement à Montréal. C'est une large construction à grandes fenêtres cintrées ; à gauche l'on voit l'église et entre les deux se trouve la grande place publique. Tout l'édifice parlementaire est en feu.

IV. – *LE FAIT HISTORIQUE*. Les Anglais de Montréal, trouvant à redire à la conduite bienveillante du gouverneur à l'égard des Canadiens décidèrent de se venger et ils incendièrent le parlement en 1849.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 441 [à 442])

---

35. La Confédération

[1867]

I. – *EXPOSITION DU TABLEAU* et examen général par toute la classe.

II. – *PERSONNAGES*. *Sir John Macdonald*, debout près de la table, indique d'un geste le parchemin où est écrit l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Il est revêtu de la redingote noire et porte à la boutonnière une rose rouge. *Sir Georges-Étienne Cartier* est assis à la table, où eurent lieu les délibérations. Il porte à la boutonnière une feuille d'érable, emblême du Canada ; de sa main droite il tient la plume avec

[l]aquelle il vient de signer la grande constitution de notre pays.

III. – *Mise en scène*. Le tableau représente la conférence de Québec où Macdonald et Cartier signent l'Acte de la Confédération. À gauche, au bas, la province de Québec est représentée par ses armoiries peintes sur le drapeau français, le Nouveau-Brunswick est au[-]dessus ; à droite on voit l'écusson de la Nouvelle-Écosse, alors que la province d'Ontario est figurée par le drapeau britannique portant les armes de cette province. Au centre, au bas du tableau, sont peintes les armes du Canada ; dans le haut, se dresse une carte géographique indiquant les neuf provinces qui forment aujourd'hui la Puissance du Canada.

IV. – *Le fait historique*. Depuis plus de cinquante ans le Canada jouit d'une constitution centrale réunissant sous un même gouvernement toutes les provinces. Cette constitution fut donnée au pays par deux grands hommes d'État canadiens, Macdonald et Cartier.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. [482] 437 [*sic*])

---

36. Les Canadiens à Courcelette

[1916]

I. – *Exposition du tableau* et examen général par toute la classe.

II. – *Personnages*. Les soldats canadiens, guidés par leurs officiers, se précipitent à l'attaque contre les Allemands ; ils portent l'uniforme de l'armée anglaise, costumes kaki, etc.

III. – *Mise en scène*. La scène représente le combat qui eut lieu à Courcelette entre les soldats canadiens et les allemands. On voit ici comment les nôtres, braves et intrépides, défendirent leurs positions sous le feu terrible de la mitraille ennemie et au milieu de l'immense incendie que les obus avaient allumé dans le village. On aperçoit l'église incendiée, les maisons détruites, les forts démantelés, des obus éclatant au milieu des groupes, des soldats se précipitant à l'attaque, d'autres tombant, blessés à mort, au milieu des ruines, des aéroplanes survolent cette scène de carnage.

IV. – *Le fait historique*. Au temps de la grande Guerre un grand nombre de Canadiens s'enrôlèrent dans l'armée volontaire et la plupart firent partie du 22ème Régiment canadiens-français. Les nôtres prirent part à des victoires célèbres et se couvrirent de gloire à Vimy, Courcelette, Lens et ailleurs dans les Flandres.

(Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers-Bertrand, p. 528)

1924
Ce que l'Amérique doit à la race française

Char No 1. – L'Amérique accompagnée des races française, anglaise et espagnole

L'Amérique septentrionale a été colonisée par trois races européennes. Entre celles-ci, la race française réclame une large part de souvenirs, à cause de l'influence chrétienne et civilisatrice qu'elle a exercée sur une immense étendue du continent.

Dès le dix-septième siècle, ce sont ses explorateurs, ses missionnaires, ses interprètes et ses colons qui les premiers s'aventurent courageusement à l'intérieur du continent.

Apôtres de la France et pionniers de Dieu,
Après avoir aux bruits du monde dit adieu,
… Ils allaient porter…
Au bout de l'univers le flambeau du progrès. (1)

Ce char fut fourni par la société Nationale de Fiducie et par la Caisse Nationale d'Économie

---

(1) Louis Fréchette, *La légende d'un peuple*.

NOTE. – Les légendes en regard des gravures reproduisent ou condensent les textes et renseignements utilisés pour la composition des maquettes et qui ont été extraits en grande partie des ouvrages mentionnés dans chaque *bibliographie*.

Char No 2. – Jacques Cartier explore le Saint-Laurent

Chargé par François Ier d'explorer les terres nouvelles et de chercher un chemin vers la Chine, Jacques Cartier organisa lui-même son expédition. Le 20 avril 1534, après avoir

entendu la sainte messe et communié avec son équipage, le pilote malouin appareilla. En grande solennité l'évêque du lieu se rendit avec son clergé sur le quai de Saint-Malo où il bénit les deux petits navires partant pour l'inconnu.

Cette même année, Cartier pénètre dans le golfe Saint-Laurent, débarque sur la côte de Gaspé et y plante une croix portant l'inscription : « Vive le roi de France. »

L'expédition revient dans la Nouvelle-France l'année suivante et, cette fois, remonte le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (20 octobre 1535). Comme la saison était avancée, Cartier dut aller hiverner à Québec, où ses gens eurent à souffrir de grands maux.

Il repassa en France au printemps de 1536.

Cinq ans plus tard, en 1541, il reçoit une nouvelle commission et l'ordre d'établir au Canada une colonie sous les soins de M. de Roberval.

On croit qu'il fit aussi un quatrième voyage en 1543.

Né à Saint-Malo en 1494, Cartier mourut le premier septembre 1557. Ce fut un célèbre découvreur en même temps qu'un grand chrétien.

Ce char fut fourni par la section La Fontaine.

BIBLIOGRAPHIE. – Faillon, *Histoire de la colonie française du Canada*. – Frères des écoles chrétiennes, *Histoire du Canada*, 2e édition. – Dionne, *Jacques Cartier*.

Char No 3. – 1604 : Fondation de Port-Royal en Acadie

En 1604, MM. De Monts et de Poutrincourt, gentilshommes français, entreprennent de fonder Port-Royal et de coloniser l'Acadie, cette partie de notre pays qui s'appelle aujourd'hui la Nouvelle-Écosse.

Des tentatives antérieures de colonisation avaient été faites par M. de Roberval et par le marquis de La Roche, mais sans succès, et le mouvement colonisateur était encore à naître lorsque Pierre du Guast, sieur de Monts, demanda à Henri IV le commandement de l'Acadie ; celui-ci le nomma lieutenant général de la Nouvelle-France.

M. de Monts était pénétré du désir d'étendre les possessions françaises et il avait pour le seconder dans son entreprise le baron de Poutrincourt, Samuel de Champlain et M. de Pontgravé.

Partie de France au printemps, l'expédition arrivait le 6 mai 1604 à l'île Sainte-Croix, qu'on abandonna bientôt pour Port-Royal. À cet endroit on bâtit un fort et des maisonnettes.

M. de Monts avait des ennemis en France et il dut repasser dans la mère-patrie, laissant M. de Poutrincourt à Port-Royal. Malheureusement ce poste fut détruit, en 1613, par Samuel Argall et M. Poutrincourt en mourut de chagrin peu après.

Ce char fut fourni par la section Saint-Stanislas.

BIBLIOGRAPHIE. – Richard, *Acadia*, 3 vols., éd. Henri d'Arles. – Lauvrières, *la Tragédie d'un peuple*, 2 vols. – Rameau, *La France aux colonies*.

Char No 4. – Champlain à Québec en 1608

Le jeudi, 3 juillet 1608, l'immortel Champlain jette les fondations de Québec qui sera le siège administratif de la Nouvelle-France.

Samuel de Champlain naquit à Brouage en ou vers 1567. Son enfance se passa avec les hommes de mer et lui-même devint un habile marin. Hanté par le désir de servir son pays et de faire de grandes découvertes, ils se rendit aux Indes occidentales et, peu après, s'embarqua pour l'Acadie avec M. de Pontgravé.

Il fut le premier Européen qui explora l'intérieur du pays au-dessus de Montréal jusqu'aux confins du lac Huron.

Pénétré de cette vérité que « le salut d'une âme vaut mieux que la découverte d'un empire », il fit venir de France des missionnaires et travailla énergiquement à établir en ce pays une France nouvelle et catholique. C'est donc avec raison qu'il est surnommé « le père de la Nouvelle-France. »

Il mourut à Québec dans la nuit du 25 décembre 1635.

Ce char a été fourni par la section Champlain.

BIBLIOGRAPHIE. – Dionne, *Samuel Champlain*, 2 vols. – Champlain, *Œuvres*, 5 vols.

Char No 5. – Les Récollets – Martyre du père Viel

Les quatre premiers Récollets qui, dès 1615, eurent le grand courage de venir commencer au Canada l'établissement de la foi sont : les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le frère Pacifique Duplessis. Ce premier groupe d'apôtres s'avança jusqu'au lac Huron pour évangéliser les Indigènes. 1617 et 1623 marquent l'arrivée de nouveaux missionnaires, et parmi ceux-ci, mentionnons le Père Nicolas Viel et le frère Gabriel Sagard.

Le Père Viel fonda la mission de Toanché ou Saint-Nicolas en 1624 ; le 25 juin 1625, comme il descendait à Québec, lui et son néophyte huron Ahuntsic furent noyés dans la rivière des Prairies par leurs guides infidèles qui les précipitèrent dans les rapides. Ce sont les deux premiers martyrs canadiens.

La paroisse du Sault-au-Récollet a honoré leur mémoire en leur érigeant deux superbes monuments devant l'église paroissiale. « Le Père Viel, dit l'abbé Beaubien, fut le premier missionnaire qui marcha dans cette héroïque voie de l'immo-

lation complète, en tête de la glorieuse phalange de nos autres martyrs. »

Ce char a été fourni par la section du Sault-au-Récollet et exécuté d'après la maquette dessinée par J. McIsaac.

BIBLIOGRAPHIE. – Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*. – Jouvé, *Les Franciscains et le Canada*. – *Les Monuments commémoratifs de la province de Québec*, vol. 11.

Char No 6. – 1617 : Louis Hébert

Louis Hébert, premier colon qui soit venu en la Nouvelle-France avec l'idée arrêtée de cultiver le sol, vit le jour à Paris. Il était apothicaire. En 1604, il passa en Acadie sur le navire de MM. De Monts et Champlain. Contraint de se retirer dans la mère patrie au mois de septembre 1607, Louis Hébert gardait cependant au cœur l'espoir de revoir l'Acadie et de s'y établir. Il réalisa son rêve en 1609, mais en 1613, Port-Royal étant attaqué et détruit, le sieur Hébert, la mort dans l'âme, dut une seconde fois retourner en France.

M. de Champlain le rencontra à Paris, en 1617, et lui proposa de l'amener à Québec, ce que Louis Hébert accepta avec joie. Le courageux colon quitta alors la France et ses parents pour toujours, emmenant avec lui sa femme, Marie Rollet, ses deux filles et son jeune fils.

Cet ancêtre de l'énergique et honorable classe des agriculteurs canadiens mourut à Québec le 25 janvier 1625. « Sa mort, dit son biographe, fut considérée comme un deuil public. »

Ce char fut fourni par la section Louis Hébert.

BIBLIOGRAPHIE. – Abbé Azarie Couillard Després, *Louis Hébert* et *La première famille française au Canada*.

Char No 7. – Arrivée des Jésuites en la Nouvelle-France

Le champ d'apostolat des Jésuites s'étendit de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses et de la Nouvelle-Angleterre à la baie d'Hudson. Avec les Récollets, ils furent les premiers missionnaires à aller prêcher la foi chez les peuplades sauvages, et la Société de Jésus a laissé en ce pays des preuves de dévouements inappréciables.

Le premier groupe de Jésuites venus en la colonie, en 1625, se composait des Pères Charles Lalemant, Ennemond Massé, Jean de Brébeuf, et de deux coadjuteurs, François Charton et Gilbert Burel. Tous s'embarquèrent à Dieppe le 24 avril et arrivèrent à Québec le 15 juin. On leur accorda alors un vaste terrain sur le bord de la rivière Saint-Charles où fut érigé[e] la maison de Notre-Dame des Anges.

« L'histoire des travaux des Jésuites, a dit l'historien Brancroft, se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française. »

Ce char fut fourni par la section de l'Immaculée-Conception.

BIBLIOGRAPHIE. – Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France*. – Parkman, *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*.

Char No 8. – Fondation de Montréal

L'abbé Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, Jérôme Le Royer de la Dauversière, le baron de Renty et le riche abbé Pierre Chevrier de Faucamp décident d'établir une colonie dans l'île de Montréal et d'en confier la fondation à Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve qui, dit un auteur anonyme : « soupirait après le bonheur de franchir les mers pour consacrer sans réserve son courage, son expérience et sa vie au bien et à la conversion des peuples infidèles. » Ces quatre personnes sont les initiateurs et l'âme de cette Société de Notre-Dame de Montréal, dont le nombre des membres s'éleva jusqu'à quarante.

« L'unique but que ces sociétaires se proposaient, c'était de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, sans aucune compensation pour les sacrifices considérables qu'ils allaient s'imposer en faveur de cette œuvre importante et difficile ; bien plus leur désintéressement était si absolu que la plupart ont réussi à dérober à l'admiration des hommes leurs noms que Dieu inscrivait au livre de vie. »

Celui qui réalisa la fondation, M. de Maisonneuve, était né à Neuville-sur- Vannes, le 15 février 1612, et il mourut à Paris le 19 septembre 1676.

Ce char fut fourni par la section Olier

BIBLIOGRAPHIE. – Rousseau, *Vie de Maisonneuve*. – *Souvenir de la cérémonie d'inauguration du monument Maisonneuve*.

Char No 9. – 1644 : Jeanne Mance

Jeanne Mance, qui établit en 1644 l'Hôtel-Dieu, un des premiers hôpitaux de l'Amérique, était née à Nogent-le-Roi en 1606 ; elle mourut à Montréal au mois de juin 1673. « Son nom, a dit Laure Conan, vivra éternellement dans ce pays et surtout dans cette ville, car elle a été la courageuse ouvrière de la première heure ; elle a été la chaste gardienne de ce foyer de vaillance, où la sève chrétienne circulait si généreuse, si puissante ; elle a veillé sur le berceau de Ville-Marie, ce sanglant berceau qui rayonne de clartés célestes. »

De 1644 à 1673, Jeanne Mance administra l'Hôtel-Dieu qu'elle avait fondé, mais les commencements de l'institution furent pénibles. Miraculeusement guérie par l'attouchement du cœur de M. l'abbé Olier au cours d'un voyage qu'elle fit en France dans l'intérêt de Ville-Marie, elle revint au pays emmenant les Hospitalières de Saint-Joseph qui seront dans la suite d'un si grand aide à l'institution.

« Jeanne Mance, écrit l'abbé Faillon, est l'un des principaux instruments dont Dieu voulut se servir pour l'établissement et la conservation de la colonie de Montréal. »

Ce char fut fourni par la section Dorion.

BIBLIOGRAPHIE. – Faillon, *Vie de M^elle^ Mance*, 2 vols. – Laure Conan, *Silhouettes canadiennes*. – Marie-Claire Daveluy, *Jeanne Mance, Conte historique*.

Char No 10. – 1612-1760 : Cavalcade des gouverneurs de la Nouvelle-France

1 – Samuel de *Champlain*	1612-1635
2 – Charles-Jacques Huault de *Montmagny*	1636-1648
3 – Louis d'*Ailleboust*, sieur de Coulonge	1648-1651
4 – Jean de *Lauzon*	1651-1657
5 – Pierre de Voyer d'*Argenson*	1658-1661
6 – Pierre du Bois d'*Avaugour*	1661-1663
7 – Augustin de Saffray *de Mésy*	1663-1665
8– Daniel de Remy de *Courcelles*	1665-1672
9 – Louis de Buade, comte de *Frontenac*	1672-1682
10 – Antoine Lefebvre *de la Barre*	1682-1685
11 – Jacques-René de Brisay *de Denonville*	1685-1689
12 – M. de Frontenac (second terme)	1689-1698
13 – Louis Hector *de Callières*	1699-1703
14 – Philippe de *Rigaud de Vaudreuil*	1705-1725
15 – François *de Beauharnois*	1726-1747
16 – Jacques-Pierre *de la Jonquières*	1749-1752
17 – Ange *Duquesne* de Menneville	1752-1755
18 – Pierre de *Vaudreuil-Cavagnal*	1755-1760

Cette cavalcade fut organisée par la section Saint-Jacques sous la direction de M. Henry-L. Auger.

Char No 11. – 1653 : Sœur Marguerite Bourgeoys

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, France, le 17 avril 1620. Arrivée à Montréal en 1653, elle ouvrit sa première école le 30 avril 1658. L'année suivante, elle jeta les fon-

dements de son institut : la Congrégation de Notre-Dame, l'une des premières et des plus considérables communautés enseignantes de l'Amérique.

Cette célèbre institutrice ne borna pas son activité à l'éducation des enfants d'origine française, car elle dirigea, en outre, une école pour les petits Sauvages, dans l'ancien fort de la montagne, où s'élève de nos jours le Séminaire de Montréal.

« Au milieu de tous les travaux qui prenaient ses journées et une partie de ses nuits, Marguerite Bourgeoys priait et s'imposait des mortifications étonnantes. Elle s'endormait dans le Seigneur le 12 janvier 1700, et elle a été déclarée Vénérable en 1878. »

Ce char a été fourni par la section Saint-Charles.

BIBLIOGRAPHIE. – Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*. – Laure Conan, *Silhouettes canadiennes*. – Abbé J.G. Gélinas, *Au foyer*.

Char No 12. – 1660 : Dollard des Ormeaux

Durant l'hiver de 1600, la colonie apprit que la ligue iroquoise mettait la dernière main à un plan hardi pour détruire les Français au printemps suivant. Adam Dollard des Ormeaux conçut alors le projet d'arrêter la marche des Iroquois, qui devaient descendre par l'Ottawa. Avec la permission de M. de Maisonneuve, il enrôle seize compagnons et, le 16 avril, tous se mettent en route à la recherche de l'ennemi, qu'ils rencontrent le premier mai à l'endroit où est aujourd'hui Carillon. Les jeunes Français se retranchent hâtivement dans un misérable fortin de pieux et là, sous un feu meurtrier qui dure huit jours, ils combattent comme des lions *jusqu'au bout*. Enfin, couverts de gloire, ils meurent les uns après les autres.

Ébranlés par cette bravoure inouïe, les Iroquois renoncèrent à leur projet de destruction.

« Dollard et ses compagnons, écrit l'abbé Faillon, méritent avec d'autant plus de justice les hommages de notre admiration et de notre reconnaissance que le motif de leur dévouement a été plus noble, plus sublime, plus pur. »

Ce char a été fourni par la section Montcalm.

BIBLIOGRAPHIE. – Faillon, *Histoire de la colonie française du Canada*. – Abbé A. Guindon, *Les trois combats du Long-Sault*. – E.Z. Massicotte, *Dollard des Ormeaux, Conte historique*.

Char No 13. – 1668 :

Mgr de Laval établit un séminaire

Mgr François de Montmorency-Laval, né à Montigny-sur-Avre, le 30 avril 1623, avait fait ses études chez les PP. Jésuites. Il arriva au Canada en qualité de vicaire-apostolique, en 1659. Quatre ans après, en 1663, il fonda le Séminaire de Québec pour y recevoir ceux qui désiraient embrasser le sacerdoce, puis, en 1668, il créa le petit séminaire.

Mgr de Laval devint évêque titulaire de Québec en 1674. Toute sa vie, il s'opposa fermement à la traite de l'eau-de-vie, si néfaste dans les premiers temps de la colonie.

Ce vénérable prélat donna sa démission comme évêque en 1688, et mourut à Québec le 6 mai 1708.

« Pendant cinquante ans, dit un historien, il dépensa sans compter : argent, santé, amour. Il fonda, il organisa, il évangélisa. Par ses activités, par ses talents, autant que par ses vertus, il fut un des pères de la Nouvelle-France. »

Ce char fut fourni par la section Saint-Joseph.

BIBLIOGRAPHIE. – Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, 2 vols.

Char No 14. – 1673 : Le père Jacques Marquette et Louis Jolliet au Mississipi

C'est à Louis Jolliet et au Père Jacques Marquette que revient l'honneur d'avoir, les premiers, officiellement atterri sur les bords du géant des fleuves et d'avoir pris possession de ses rives au nom du roi de France.

Louis Jolliet naquit à Québec au mois de septembre 1645 et il mourut entre les mois de mai et d'octobre 1700, en revenant d'une exploration au Labrador. C'était un voyageur expérimenté.

Le Père Jacques Marquette, jésuite, était né en France le 10 juin 1637 et il expira, en 1675, sur la rive nord de la rivière qui porte aujourd'hui son nom. Ce missionnaire a aujourd'hui sa statue au capitole de Washington et la Louisiane lui a élevé un monument.

Jolliet reçut instruction de M. de Frontenac d'aller reconnaître le « roi des eaux » dès 1672 ; à Michillimakinac, il s'adjoignit le Père Marquette et le 17 juin 1673, tous deux atteignirent le Mississipi, qu'ils descendirent assez loin dans l'Illinois. C'est la grande découverte du dix-septième siècle et elle suffit à immortaliser les deux intrépides découvreurs. « Jolliet personnellement, dit Thomas Chapais, est une gloire bien canadienne, car il fut sans conteste l'un des hommes les plus remarquables de l'Amérique septentrionale en son temps. »

Ce char a été fourni par la section Père Marquette.

BIBLIOGRAPHIE. – Gagnon, *Louis Jolliet*.

Char No 15. – 1682 : Cavelier de la Salle

En 1679, Robert Cavelier de la Salle partit pour un voyage d'exploration avec le P. Hennepin. Il atteignit le Mississipi en 1682, le descendit jusqu'au golfe du Mexique et donna alors à la vallée du Mississipi tout entière le nom de Louisiane.

Louis XIV entendit, l'année même de cette importante découverte, le récit des aventures de La Salle qui lui soumit en même temps le projet de réunir au Canada la vallée qu'arrose le Mississipi, et d'assurer ainsi à la France, le domaine des pays intérieurs, entre la mer du Nord et le golfe du Mexique. Cette proposition fut bien accueillie du roi, qui aimait tout ce qui avait de la grandeur. De la Salle fut chargé de la réaliser, en colonisant la Louisiane.

Mais la jalousie et même la trahison firent avorter les projets d'un homme de génie et d'un grand patriote. Les défauts de La Salle furent aussi pour quelque chose dans son insuccès…

Quoi qu'il en soit, l'histoire, qui tient compte beaucoup plus des efforts, des sacrifices et de l'héroïsme des hommes que des résultats obtenus, accorde à cet explorateur une place éminente dans la pléiade des héros qui ont illustré l'Amérique.

« Son nom, demeuré célèbre tant aux États-Unis qu'au Canada, vivra dans la mémoire des peuples, pendant que celui d'une foule de médiocrités[,] couronnées de succès dès leur vivant, ira se perdre dans les sombres nuages de l'oubli. »

Ce char a été fourni par la section Verdun.

BIBLIOGRAPHIE. – Magnan *La race française aux États-Unis*.

Char No 16. – Les sieurs d'Iberville et de Bienville en Louisiane

Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, le plus grand homme de guerre qu'ait produit le pays, naquit à Montréal en 1661. Il débuta par l'expédition à la baie d'Hudson (1686), dans laquelle il prit d'assaut plusieurs forts et s'empara d'immenses richesses. En 1694, il fut envoyé de nouveau à la baie d'Hudson, d'où il chassa les Anglais. En 1696, il commença sa fameuse campagne de Terreneuve et parcourut l'île entière en vainqueur. L'année suivante, il cingla vers la baie d'Hudson avec son unique vaisseau et défit complètement l'escadre anglaise. Enchanté de ces succès, le roi lui donna une commission, en 1698, pour commencer la colonie de la Louisiane. On doit au sieur d'Iberville la fondation de Mobile (1701). Il mourut à la Havane en 1706.

Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, né en 1680, frère et compagnon d'armes de d'Iberville, passa à la Louisiane, en 1699. Promu au gouvernement de ce pays en 1716 puis en 1733, il jeta les assises de la Nouvelle-Orléans en 1717, défit l'escadre espagnol[e], et dompta les Natchez et d'autres tribus sauvages.

M. de Bienville mourut à Paris, le 7 mars 1767.

Ce char a été fourni par la section Iberville.

BIBLIOGRAPHIE. – Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*. – Chouinard, *La fête nationale des Canadiens français*. – Marmette, *Les Machabées de la Nouvelle-France*. – Gavarré, *Histoire de la Louisiane*. – Ch. Reed, *The first great Canadian*.

Char No 17. – 1743 : La Vérendrye

Ce célèbre Canadien pénétra dans l'extrême ouest, en 1743, et reporta les limites de la Nouvelle-France jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Pierre Gaultier de la Vérendrye naquit en 1685 et mourut le 6 décembre 1749, après avoir fourni une carrière remplie de dévouement et de sacrifices. Il commandait un petit poste de traite au lac Nipigon en 1731, lorsqu'il entreprit de visiter le pays des Grands Lacs, le Wisconsin, le Dakota. Il fonda le fort Saint-Pierre en 1731, au lac La Pluie ; le fort Saint-Charles en 1734, au lac des Bois ; le fort Maurepas à l'automne 1734, à l'embouchure de la rivière Winnipeg, puis il retourna à Québec. Il repartit peu après pour l'Ouest et établit le fort de La Reine en 1738, à cent quatre-vingt milles de Winnipeg. Ensuite, il se consacra uniquement aux explorations. Lui et ses fils se portèrent de plus en plus loin vers l'Ouest et ils atteignirent les Montagnes Rocheuses en 1743.

« Il est juste, dit l'abbé Dugas, que le nom de La Vérendrye soit connu aujourd'hui de nos compatriotes et loué comme une de nos grandes gloires nationales. À lui revient le mérite d'avoir découvert ce vaste pays qui s'étend du lac des Bois au Montana et d'y avoir porté le premier la civilisation. »

Ce char fut fourni par la section Notre-Dame du Perpétuel Secours.

BIBLIOGRAPHIE. – Dugas, *L'Ouest Canadien*.

Char No 18. – France

La France catholique, foyer des arts et des sciences de l'ancien monde, a donné à l'Amérique septentrionale une France nouvelle.

« La France est la patrie des nobles idées, des instincts généreux et des chevaleresques entreprises. Ces instincts héroïques peuvent l'entrainer dans de téméraires desseins, mais elle n'est pas le pays des sordides convoitises, des vils calculs, ni des lâches cupidités.

« Ce ne fut pas armés du glaive, mais bien de la croix, que les compagnons de Champlain et leurs successeurs, conquirent une nouvelle patrie, sur les bords du Saint-Laurent, et fondèrent la Nouvelle-France. Ce ne fut pas comme pour d'autres peuples, la soif de l'or qui dirigea leurs pas dans les forêts glacées du Canada, mais leur zèle pour la propagation du Christianisme et la conversion des infidèles. Les soldats qui formaient cette armée pacifique, ce furent les soldats du Christ. »

(P. P. Charette, *Noces d'or*) T.-J.-J. Loranger.

Ce char a été fourni par l'A. C. J. C. de Montréal.

Char No 19. – Villes fondées par des Français ou des Canadiens dans l'Amérique du Nord

Au Canada : Port-Royal, 1604 ; Québec, 1608 ; Trois-Rivières, 1634 ; Montréal, 1642 ; Sorel, 1665 ; Kingston, 1673 ; Louisbourg, 1713 ; Lévis, 1861.

Aux États-Unis : Mobile (Alabama), 1701 ; Détroit (Michigan), 1701 ; Vincennes (Indiana), 1717 ; Nouvelle-Orléans (Louisiane), 1718 ; Ogdensburg (N. Y.), La Présentation, 1748 ; Saint-Louis (Missouri), 1764 ; Dubuque (Iowa), 1788 ; Milwaukee (Wisconsin), 1818 ; Saint-Paul (Minnesota), 1841 ; Superior (Wisconsin), 1853.

Cette liste pourrait encore comprendre :

Longueuil, Saint-Hyacinthe, Lachine, Joliette, Saint-Jérôme, Nicolet, Fort-William, Willow-Bunch (Sask.), Dawson (Yukon), etc., etc., en Canada.

Bourbonnais (Illinois), Faribault (Minnesota), Gervais (Minnesota), Greenbay (Wisconsin), Beloit (Iowa), Grand Rapids (Michigan), Péoria (Illinois), Kankakee (Illinois), Saint-Joseph (Michigan), etc., etc., aux États-Unis.

Ce char a été fourni par la section Saint-Édouard

BIBLIOGRAPHIE. – Magnan, *La race française aux États-Unis*. – Morice, *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest*.

Char No 20. – 1813 : De Salaberry

Par sa victoire à Châteauguay, en 1813, de Salaberry repoussa l'invasion américaine et préserva l'homogénéité de la race française. Il reste dans notre histoire comme le héros d'un immortel fait d'armes.

Charles-Michel de Salaberry naquit à Beauport, en 1778. À quatorze ans, il entre dans la milice et, deux après, il part pour les Indes occidentales, où il se distingue et devient capitaine. En 1812, il est nommé lieutenant-colonel. La guerre entre le Canada et les États-Unis éclate. Salaberry enrôle ses compatriotes et crée les « Voltigeurs canadiens. » En 1813, Hampton avance vers Montréal avec sept mille soldats américains. Salaberry se retranche habilement avec ses trois cents voltigeurs sur la rivière Châteauguay et, le 26 octobre, après quatre heures de combat, il met les ennemis en déroute. Ce fait d'armes inouï de trois cents Canadiens contre des troupes vingt fois plus nombreuses a été commémoré dans une médaille que le roi Georges IV fit frapper et distribuer à ces vaillants miliciens.

Salaberry mourut en 1829, entouré du respect de ses concitoyens. Chambly a honoré sa mémoire en lui érigeant un monument en 1881.

Ce char a été fourni par la section Salaberry.

BIBLIOGRAPHIE. – Sulte, *La Bataille de Châteauguay*. – Fr. Élie des E. C., *Charles-Michel de Salaberry. Conte historique*.

Char No 21. – Les États américains

La grande république américaine reconnaît devoir à la race française la découverte et la colonisation de plus de dix États, entr'autres les suivants :

Alabama	1701	Maine	1625
Arkansas	1690	Michigan	1685
Illinois	1673	Mississipi	1716
Indiana	1701	Missouri	1719
Louisiane	1699	Wisconsin	1669

Certains auteurs ajoutent aussi :

Floride	1562	Minnesota	1685
Iowa	1701	Pennsylvanie	1618

Il y eut également des Français ou des Canadiens français dans les États de New York, le Maryland, l'Ohio, où ils ont formé des groupes de population, fondé des villages et des villes. « Dans l'ouest des États-Unis, le long du Mississipi, partout enfin, écrit Benjamin Sulte, nos gens ont été les découvreurs, les pionniers, les fondateurs de vastes régions, et ces faits sont consignés dans l'histoire. »

Ce char a été fourni par l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

BIBLIOGRAPHIE. – Sulte, *Mélanges historiques*. – Magnan, *La race française aux États-Unis*.

Char No 22. – 1832- 1842 : Papineau et La Fontaine

Ces deux noms rappellent la période la plus critique et la plus mouvementée de notre histoire, celle de nos luttes pour obtenir les libertés politiques dont nous jouissons aujourd'hui. À ces deux grands patriotes nous devons le gouvernement responsable. « Leur histoire, dit Benjamin Sulte, est à la fois unique et admirable. S'ils n'eussent pas existé il est probable que nous en serions encore à vivre sous l'ancien régime, mitigé de quelque façon, mais certainement éloigné du "self government". »

Louis-Joseph Papineau naquit à Montréal, le 7 octobre 1786, et il mourut dans son manoir de Montebello, le 25 septembre 1871. Sa carrière politique s'étend de 1810 à 1837, et de 1847 à 1854. Doué d'un physique imposant, d'une voix forte et pénétrante et de l'éloquence mâle et animée qui remue les masses, il devint le chef des patriotes de son temps.

Louis-Hippolyte La Fontaine, né en 1807, décéda à Montréal en 1864. De 1841 à 1851, il a continué la bataille constitutionnelle sous l'Union et on lui doit d'avoir réclamé énergiquement l'usage du français à la Chambre. « La Fontaine, a dit M. A.-D. DeCelles, fut la plus grande figure de la plus belle période de notre histoire. »

Ce char a été fourni par la section Papineau.

BIBLIOGRAPHIE. – Sulte, *Papineau et son temps*. – DeCelles, *La Fontaine et son temps*.

Char No 23. – Les provinces du Canada

Dans le Canada, la race française a la première exploré, évangélisé et colonisé les provinces suivantes :

Québec – Ontario – Manitoba – Alberta – Nouvelle-Écosse – Nouveau Brunswick – Île-du-Prince-Édouard – Saskatchewan.

Ces provinces forment aujourd'hui une confédération dont l'origine remonte à 1867 et qui ne comprit d'abord que les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick. En 1870, elles s'adjoignirent le Manitoba, puis, en 1873, l'Île-du-Prince-Édouard. L'Alberta et la Saskatchewan acceptèrent en 1905 la nouvelle organisation. Il ne faudrait pas oublier la Colombie-Anglaise, explorée par

des Anglais ayant pour guides des Canadiens français, et qui fait partie de la confédération depuis 1871.

Ce char fut fourni par la maison Dupuis Frères à la section centrale.

BIBLIOGRAPHIE. – Miller, *Terres et peuples du Canada*.

Char No 24. – 1834 : Ludger Duvernay, fondateur de la S. S. J. B.

« Ludger Duvernay avait été emprisonné en 1832, par suite d'attaques dirigées contre le Conseil législatif. On n'osa pas instituer son procès et il devint l'objet d'ovations populaires inquiétantes pour le gouvernement. Les quatre-vingt-douze *résolutions*, arrivant à peu près en même temps que ces actes d'une rigueur outrée envers le journalisme antipathique à l'oligarchie anglaise, n'étaient pas de nature à calmer les esprits. Ce fut à cette époque que Duvernay fonda une société nationale sous le nom de Saint-Jean-Baptiste.

Il prit comme emblême le *castor*, pour rappeler le commerce des fourrures des premiers temps de la colonie, et l'*érable*, qui a toujours été regardé comme l'arbre national, et qui, pour nous, remplaça le chêne des Gaulois. Le banquet d'inauguration, présidé par M. Viger, premier maire de Montréal, eut lieu dans cette ville, le 24 juin 1834. » (1)

Ce char fut fourni par la section Notre-Dame-de-la-Paix.

---

(1) Extraits de l'*Histoire du Canada* par les Frères des écoles chrétiennes, 1919.

Char No 25. – Saint Jean-Baptiste

Le 25 février 1908, « le pape glorieusement régnant, Pie X, accordait à la requête de M^gr^ l'archevêque de Québec, que désormais, au point de vue religieux comme au point de vue national, saint Jean-Baptiste serait considéré comme le patron spécial des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent à l'étranger. » (1)

C'est de l'Italie, probablement, que nous vient l'idée de représenter dans les processions saint Jean-Baptiste par un enfant accompagné d'un agneau. À Venise, cette gracieuse coutume fut en honneur pendant des siècles. Dans les tableaux de plusieurs artistes célèbres, on voit saint Jean-Baptiste vêtu d'une peau, et portant une croix formée de deux roseaux ; il est près d'une source jaillissant d'un rocher, et un agneau broute à ses pieds ; tels : Le Dominiquin, Espinosa et Murillo. Ces peintres vivaient entre 1581 et 1682.

Ce char a été fourni par la section Saint-Jean-Baptiste.

(1) Sermon de l'abbé Élie-J. Auclair, en 1909.

1925
Visions du passé

Coutumes et traditions ancestrales du Canada français

Char No 1. – Les vétérans de la grande guerre

Cette composition rappelle la part glorieuse prise par les soldats canadiens volontaires et conscrits dans la guerre qui désola l'Europe entre 1914 et 1918.

Quatre vétérans sont en faction autour d'un canon pris à l'ennemi. L'arrière-plan est formé par un trophée composé des armoiries du Canada et des drapeaux des nations alliées. Sur les bas côtés du char sont les noms des localités où nos soldats ont vaillamment combattu : Ypres – Courcelette – Vimy – Langhemark – Paschendaele – La Somme.

Ce char a été fourni gracieusement par la maison Hudon, Hébert & Cie au Cercle Ville-Marie, de l'Association des vétérans canadiens.

Char No 2. – La Société Saint-Jean-Baptiste

En 1834, Ludger Duvernay conçut l'idée de fonder une société nationale chargée de veiller à la conservation de nos lois, de notre langue et de nos institutions ; de maintenir nos coutumes et nos traditions ancestrales, et de raviver le culte des fondateurs du Canada et des personnages qui ont illustré son histoire.

Sur un trône, une jeune femme symbolise la Société Saint-Jean-Baptiste ; elle tient dans la main droite une branche d'olivier et, de la gauche, une épée pour signifier que, fondée dans un esprit de paix, la Société nationale est cependant armée pour la défense de nos droits. Assises sur les degrés du trône, deux jeunes femmes représentent le groupe franco-américain et le groupe canadien.

À l'arrière-plan, est placé un trépied de bronze d'où s'élance une flamme ardente, celle du patriotisme qui ne doit ja-

mais s'éteindre et dont la S. S. J. B. s'est constituée la gardienne vigilante.

Ce char a été fourni par la maison J.-B. Lefebvre à la section Montcalm.

Char No 3. – Les bienfaits de la civilisation chrétienne et les indigènes

En venant s'établir dans l'Amérique septentrionale, la race française avait surtout en vue d'apporter aux nations sauvages du Canada les bienfaits de la Civilisation chrétienne.

L'artiste a rendu ce sujet en représentant la Civilisation chrétienne par une femme couronnée, portant de la main droite un ostensoir et de la gauche une gerbe de lis (foi et pureté). Au pied de la Civilisation sont deux femmes. La première est la Charité : elle presse contre son sein un jeune enfant et tient sur ses genoux une gerbe de roses. La seconde tient de la main droite un volume et de la gauche une palme : elle symbolise la science évangélique et la récompense réservée à ceux qui conforment leur vie aux préceptes de la foi.

Trois chefs sauvages complètent la scène ; l'un d'eux se prosterne et offre en hommage à la Civilisation le calumet de la paix.

Ce char a été fourni par la section Saint-Paul.

Char No 4. – Le premier défricheur – Louis Hébert et M. de Champlain

Louis Hébert, premier colon stable du Canada, s'établit à Québec avec sa famille en 1617. Sous la direction de Samuel de Champlain, pour lors gouverneur de la Nouvelle-France, il défricha une partie du terrain sur lequel est située maintenant la haute ville de Québec.

Il fut aussi le premier qui piocha la terre et fit des semailles. En 1626, pour ses glorieux services, il reçut une récompense royale.

« Le courageux pionnier de la colonisation a autant de droit à la reconnaissance de son pays que le plus vaillant soldat, car ce n'est pas seulement sur les champs de bataille que le patriotisme est admirable.

« La conquête, par le travail, du sol encore inhabité et sa mise en valeur est un champ d'honneur plus méritoire que l'autre en réalité. »

(Abbé C.-E. Mailhot).

Ce char fut fourni par la section Salaberry.

Char No 5. – Missionnaires et explorateurs au 17e siècle.

La raquette et le traîneau sauvage

L'utilité des raquettes dans le passé est incontestable.

Sans elles, les missionnaires et les découvreurs de la Nouvelle-France n'auraient pu suivre les indigènes dans leurs pérégrinations à travers les plaines et les bois.

Sans elles, les soldats canadiens n'auraient pu accompagner plusieurs de ces exploits d'audace qui ont perpétué jusqu'à nous, les noms des Le Moyne d'Iberville, Le Moyne de Sainte-Hélène, d'Ailleboust de Manthet et Hertel de Rouville.

Sans elles, enfin, nos aïeux auraient pu difficilement communiquer entre eux et s'occuper de leurs travaux.

Aux temps anciens, la raquette fut, en hiver, un instrument de première nécessité.

Ce char a été fourni par la section Saint-Joseph.

Char No 6. – À Saint-Malo, beau port de mer.

Chant populaire

Une des plus gentilles chansons du répertoire populaire n'est-elle pas celle qui nous remémore la vénérable ville de Saint-Malo, patrie de Jacques-Cartier, de Duguay-Trouin, de Surcouf, de Chateaubriand ?

Sa mélodie, vive et cadencée, en a fait un des chants à répons qui se répètent avec entrain.

La scène se passe au vieux port de Saint-Malo. Trois navires sont arrivés, « chargés d'avoine, chargés de blé » et l'artiste a illustré le couplet suivant :

Trois dam's s'en vont les marchander (bis)
Marchand, marchand, combien ton blé ?
Nous irons sur l'eau
Nous y prom'promener
Nous irons jouer sur l'île.

Ce char a été fourni par la section Iberville.

Char No 7. – Le premier labour à la charrue – Guillaume Couillard et les notables de Québec, 1628

Au rapport de M. de Champlain, ce fut un habitant du pays qui ouvrit le premier la terre, le 27 avril 1628, avec le soc d'une charrue traînée par des bœufs. Un spectacle si nouveau alors dut attirer les notables du temps.

Ce colon fut Guillaume Couillard, gendre et successeur de Louis Hébert, décédé le 25 janvier de l'année précédente (1627).

« Lorsque défilent sous nos regards[,] et dans un rayonnement de gloire, les figures de nos grands ancêtres, quelque chose de leur foi robuste et de leur mâle ardeur passe mystérieusement dans nos âmes. Et, si nos cœurs n'ont pas subi les atteintes de souffles pernicieux et méchants, on veut être ce qu'ont été nos pères. »

(Mgr L.-A. Paquet)

Ce char a été fourni par la section de la Pointe-aux-Trembles.

Char No 8. – Ô Canada, terre de nos aïeux,

Hymne national

C'est en 1880, que M. Ernest Gagnon proposa à Calixte Lavallée de composer la musique d'un chant national, dont l'hon. juge A.-B. Routhier écrivit les paroles. Lors de sa première exécution le chant de Lavallée souleva un enthousiasme considérable et il fut adopté dans tout le pays.

Familier maintenant à tous les Canadiens français, il le devient aussi à nos concitoyens anglais et il est en passe d'être accepté comme hymne national du Canada.

Passons au tableau : « Sur un trône, le Canada qui sait porter l'épée, sait aussi porter la croix. Encadrant le trône, quatre personnages, un prêtre, un soldat, un moissonneur et un bûcheron résument toute l'histoire de la patrie canadienne. Au premier plan, un vieillard représente le Saint-Laurent. D'une urne qu'il enlace de ses bras s'échappent les flots du "fleuve géant" [»]

Ce char a été fourni par la section Saint-Édouard.

Char No 9. – Le premier blé à Montréal. – M. de Maisonneuve, M. d'Ailleboust, Jeanne Mance, 1644

« Au printemps de l'année 1644, raconte l'historien Faillon, on commença à semer à Ville-Marie, le froment de France, à la sollicitation de M. Louis d'Ailleboust de Coulonge. On avait craint d'abord que le froid ne fît périr la semence, mais on eut lieu de se convaincre du contraire, et même de reconnaître, par une heureuse expérience, que le froment se multipliait beaucoup dans ces premières années. »

L'essai dut être fait aux alentours du fort de Ville-Marie, entre la place Royale et la rue McGill, au sud du square Youville.

Montréal ne comptait alors que soixante personnes et parmi celles qui virent confier au sol le premier blé, on peut noter, outre le gouverneur de Maisonneuve, M. d'Ailleboust et sa femme, Barbe de Boullongne, Jeanne Mance, et M^me^ de la Peltrie, qui tous s'intéressaient au progrès de la petite colonie.

Ce char a été fourni par la section Saint-Charles.

Char No 10. – Marchands traiteurs et voyageurs d'antan. – Le canot d'écorce

Avec la raquette et le traîneau, le canot d'écorce constitue le trio d'appareils à la fois utiles et sportifs que nous a légués l'ingéniosité des Indiens. Et ce merveilleux engin de navigation fut, pendant la période où il n'y avait que « les chemins qui marchent », le seul moyen de se voiturer dans la contrée continentale nommée la Nouvelle-France.

Les colons, les explorateurs, les marchands, ne furent pas lents à apprécier les qualités de l'admirable embarcation.

Un voyage de quelque cent milles, en canot d'écorce, était autrefois une aventure fréquente. Entre Montréal et Québec comme entre Montréal et le Détroit, on se déplaçait en canots aussi volontiers qu'on le fait aujourd'hui en chemin de fer.

Pendant deux siècles le commerce n'eut pas d'autre moyen de locomotion. C'est en canot que l'on transportait les ballots de marchandises destinées aux postes du centre et de l'ouest du continent et qu'on en remportait les pelleteries précieuses.

Ce char a été fourni par la maison D. Monette à la section Saint-Henri.

Char No 11. – La moisson aux temps héroïques

« Durant un demi-siècle, au début de la colonie, les Indigènes, à plusieurs reprises, redoublèrent d'efforts pour exterminer les Français. Par moment, la terreur régna partout et, lorsqu'on étudie les chroniques de l'époque, on ne peut se

défendre des plus vives émotions en considérant la constante bravoure des colons en face des dangers qui les entouraient.

« Il ne s'agissait pas seulement d'arracher à un sol encore à peine arable le pain de chaque jour, il fallait encore le défendre contre l'ennemi invisible tapi en quelqu'endroit et prêt à bondir vers l'agriculteur.

« Les autorités recommandaient aux agriculteurs de ne pas s'aventurer dans les champs sans une épée, un pistolet ou une arquebuse. Et cette précaution n'était pas inutile parce que les barbares Iroquois se blottissaient dans les arbres, dans les replis du sol et, pendant des journées entières, guettaient les pionniers pour les surprendre, les assassiner et les scalper. »

Ce char a été fourni par la section Saint-Denis.

Char No 12. – Le fils du roi s'en va chassant – En roulant ma boule. Chant populaire

« Cette chanson au rythme si gai, si franc, si plein de désinvolture », a toujours joui d'une grande popularité. Les Anglais ont eu également pour elle une prédilection toute particulière et c'est une de celles qu'ils ont toujours aimé à chanter avec nous. On reconnaîtra la scène illustrée dans ces vers :

Trois beaux canards s'en vont baignant ;
Le fils du roi s'en va chassant,
Avec son grand fusil d'argent ;
Visa le noir tua le blanc,
Ô fils du roi tu es méchant,
Tu as tué mon canard blanc,
Rouli, roulant, ma boule roulant,
En roulant, ma boule roulant,
En roulant ma boule.

Ce char a été fourni par la section de Verdun.

Char No 13. – Le tissage domestique et l'intendant Talon (1670)

« Dès son arrivée au Canada, en 1665, l'intendant Jean Talon s'occupa activement à étudier les hommes, les besoins et les ressources du pays. Cet intendant, façonné à l'école de Colbert et le plus célèbre qu'ait eu la Nouvelle-France, développa considérablement les ressources du pays par la colonisation, l'industrie et le commerce. »

C'est à lui qu'on doit l'introduction de la culture du lin et du chanvre… Et il fit faire du droguet, du bouracan, de l'étamine, de la serge, du drap et des cuirs. Il lui arriva donc de visiter les fermes pour constater comment le travail s'exécutait.

L'on comprend que le métier à tisser, sous l'impulsion d'une telle autorité, joua un grand rôle dans la vie domestique ; il servait également à l'industrie de la laine et du lin.

« Chaque année, nos mères faisaient deux pièces au moins d'étoffe et de toile. On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier, à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps. »

Ce char a été fourni par la section Louis Hébert.

Char No 14. – L'Angélus au champ. – La fenaison

Trois fois par jour, la voix des cloches rappelle le grand mystère de l'Annonciation, de l'Acceptation par Marie de la Maternité divine et de l'Incarnation du Verbe de Dieu. Nulle part, cette pieuse dévotion n'a été mieux observée que dans le Canada français.

La composition de l'artiste nous reporte au temps de la fenaison. Il est midi ; du clocher de l'église paroissiale, s'épandent dans l'air vibrant d'une belle journée d'été, les joyeux sons de l'Angélus. Aussitôt, le travail cesse ; faucheurs et faneuses se recueillent, font le signe de la croix et, avec une foi profonde, murmurent un *Avé*.

Ce char a été présenté par la maison Napoléon Sénécal & Cie à la section Père Marquette.

Char No 15. – Jeanne Le Ber consacrant sa vie à la prière et aux travaux d'art, 1679

Jeanne Le Ber naquit en 1602, à Montréal. Elle était fille d'un fameux marchand, Jacques Le Ber de Senneville, et nièce de Charles Le Moyne de Longueuil. Instruite chez les Ursulines de Québec, elle résolut, à 17 ans, de se donner à Dieu. En ayant obtenu la permission de ses parents et de sœur Bourgeoys, elle vécut en recluse dans une cellule contigüe à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Durant sa réclusion volontaire, la célèbre Montréalaise consacra son temps à prier et à travailler.

On lui doit d'inestimables vêtements sacerdotaux et ornements d'autels, chefs-d'œuvre d'art et de patience qui

sont conservés à Notre-Dame de Montréal. Cette héroïque croyante décéda en 1714.

Ce char a été fourni par la maison S.-L. Contant à la section Immaculée-Conception.

Char No 16. – Charles Lemoyne de Longueuil, modèle des interprètes de la Nouvelle-France

« Au nombre de ceux qui rendirent de précieux services à la civilisation, à la colonisation et au commerce, il faut placer les interprètes. La plupart furent des hommes intrépides, d'un mérite reconnu, qui parvenaient par des dons particuliers à exercer un réel ascendant sur les Peaux-Rouges et servaient d'intermédiaires entre les Français et leurs ennemis, dans les négociations. »

Mais de tous les interprètes, il n'en est pas qui soit supérieur au fameux Charles Le Moyne de Longueuil dont la famille « fut la plus noble parmi nous ». En effet, des historiens ont pu dire des Le Moyne que leurs actes de bravoure « suffiraient pour immortaliser un peuple. »

Charles Le Moyne de Longueuil, né à Dieppe, en 1926, vint de la Nouvelle-France en 1641. Aussitôt, il voulut acquérir une connaissance complète de tous les idiômes sauvages. Envoyé en 1645 aux Trois-Rivières, on le plaça l'année suivante à Ville-Marie, où il vécut jusqu'à sa mort, en 1685 (1).

Ce char a été fourni par la section de Longueuil.

---

(1) Jodoin & Vincent, *Histoire de Longueuil*.

Char No 17. – Marianne s'en va-t-au moulin. Chant populaire

Dans chaque seigneurie, il y avait, jadis, une couple de moulins à vent, parfois à eau, où les censitaires venaient faire moudre le blé pour le convertir en belle farine qui leur donnait le pain quotidien. Serait-il possible de remettre sous les yeux du peuple, un des vieux moulins actionnés par le vent, sans rappeler en même temps le souvenir de l'amusante chanson, si populaire au Canada :

Marianne s'en va-t-au moulin,
C'est pour y faire moudre son grain,
À cheval sur son âne,
Ma p'tit mamzell' Marianne,
À cheval sur son âne Martin,

S'en allant au moulin.

Cette piquante chanson, au rythme gai, entraînant, est bien l'une de celles que tout le monde fredonne encore avec plaisir.

Ce char a été fourni par la section Papineau.

Char No 18. – La fabrication du sucre d'érable et le docteur Sarrazin. – 1685

C'est au XVIII[e] siècle que commence la fabrication du sucre d'érable et celui qui donna une forme à l'industrie du nouveau sucre paraît avoir été le docteur Michel Sarrazin. Ce savant, venu en 1685, s'occupa d'études scientifiques diverses en la Nouvelle-France. Il fut élu membre de l'Académie des sciences, et mourut à Québec en 1734.

En aucun autre pays, le sucre et le sirop d'érable n'ont une plus fine saveur qu'au Canada dont ils sont des produits très recherchés.

C'est notre historien Benjamin Sulte qui, le premier, dans une étude documentée, nous a renseignés sur les débuts de l'industrie du « sucre du pays ». Voici ce qu'il écrivait naguère : « J'insiste sur l'absence de toute mention de sirop et de sucre avant 1685, alors que le docteur Sarrazin venait d'arriver à Québec. »

Ce char a été fourni par la section Notre-Dame de la Paix.

Char No 19. – Filage et tressage au manoir comme dans la chaumière

« Un des soins du grand Colbert avait été de faire passer au Canada des femmes sachant filer et tisser ; les sœurs de la Congrégation de Marguerite Bourgeoys, auxquelles le Canada doit tant de choses utiles, répandirent et popularisèrent cet apprentissage.

« Dans les intérieurs de jadis, lit-on dans les *Annales*, chacun avait sa tâche et s'y plaisait. Coiffées d'une auréole de jolie dentelle, un châle épinglé sur les épaules, assises près du feu de cheminée, nos aimables Canadiennes ne restaient pas oisives, étant persuadées que toutes les heures du jour sont nécessaires au bon gouvernement du ménage. Les unes filaient le fil et la laine pour faire la toile de lin ou de chanvre, la flanelle, la petite étoffe ; les autres tricotaient les bas, les mitaines, les chaussettes ou bien tressaient le foin et la paille dont elles faisaient des chapeaux coquets. Le tout en causant

ou en chantant et sans cesser d'être attentives à leur besogne. »

Ce char a été fourni par la boulangerie Médard Paquette à la section Saint-Enfant-Jésus.

Char No 20. – La grosse gerbe. – Ancienne coutume

Voici comment le poète Pamphile Le May décrit la scène : « La récolte est rentrée, le champ est nu, et le chaume dresse partout ses tiges perçantes. Il ne reste plus qu'une gerbe à faire, c'est la dernière, c'est la grosse gerbe. Tous les travailleurs redoublent de zèle. Deux harts des plus longues lui font une ceinture qui fait gémir sa taille souple. On la met debout ; on noue des fleurs à sa tête d'épis et des rubans à sa jupe de paille.

« Enfin, la gerbe est placée au milieu d'une grande charrette, tous les moissonneurs s'entassent alentour, et le cheval, orné de pompons rouges ou bleus, se dirige à pas lents, vers la grange.

« La fête de la grosse gerbe se termine par une soirée de jeux et de danse comme toutes les autres réjouissances populaires.

« Cette coutume de célébrer ainsi la rentrée de la moisson nous vient aussi de la France. »

Ce char a été fourni par la section Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours.

Char No 21. – Vive la France. Chant populaire

Entre les romances signées par Louis Fréchette, notre premier poète lauréat, aucune n'a eu plus de vogue que celle-ci dont la mélodie fut composée par Ernest Lavigne, un musicien que tous les Canadiens affectionnaient. *Vive la France* a pénétré partout et se chante comme autrefois avec enthousiasme : elle se termine ainsi :

Aujourd'hui, forts de l'avenir,
Sans faire un seul pas en arrière,
Fidèles au vieux souvenir,
Nous poursuivons notre carrière.
Ô Canadiens, rallions-nous,
Et, près du vieux drapeau, symbole d'espérance,
Ensemble, crions à genoux : (*bis*)
Vive la France.

Ce char est un hommage à la France. Dans une riche barque qui glisse sur des eaux tranquilles, apparaît la France, assise sur un haut piédestal. Devant elle sont les arts, les sciences et les lettres. Derrière, trois soldats de diverses périodes.

Ce char a été gracieusement fourni par la maison Dupuis Frères à la section La Fontaine.

Char No 22. – Premier voyage en voiture de Montréal à Québec, 1734 – La calèche

Pendant plus d'un siècle, c'est en barque ou en canots que l'on se transportait d'une ville à l'autre. Mais M. Lanouiller de Boiscler, grand voyer de la Nouvelle-France, ayant fait faire des chemins le long du Saint-Laurent, rive nord, il décida, au mois d'août 1734, de parcourir la distance en voiture, de Montréal à Québec. Le trajet s'effectua en quatre jours et demi.

M. de Boiscler rapporte qu'il voyagea dans « une chaise », mais on sait qu'avant 1760, « la chaise de poste était une espèce de fauteuil suspendu entre deux brancards supportés par deux roues », ce qui correspond parfaitement au véhicule nommé calèche, en Canada.

Ce numéro a été fourni par la section Sainte-Hélène avec le concours gracieux de la maison Z. Limoges & Cie.

Char No 23. – Le pain de chez nous. – Le vieux four

C'est le jour de la boulange ; la ménagère a mis à l'extrémité de la huche, la quantité de farine qu'elle veut panifier et y a placé le levain. Le pétrissage terminé, les miches arrondies et saupoudrées ont été déposées sur le couvercle de la huche pour la fermentation.

Dans le vieux four dont la base a la forme d'un fer à cheval, le feu a pétillé, puis la braise en a été retirée au moyen du fourgon. Aussitôt chaque miche a été enfournée avec la pelle à long manche et la transformation du blé s'accomplit.

Au retour de l'école, les enfants sont dans la joie, ils attendent la fin de la cuisson pour obtenir ces bons petits pains chauds estimés à l'égal d'une friandise.

Jadis chacun fabriquait son pain, non seulement par économie, mais parce qu'on aimait savoir ce que l'on mangeait (1). Et, chaque fois, c'était une nouvelle réjouissance dans la famille.

Ce char a été gracieusement fourni à la section Étienne-Parent par la maison I. Caron.

(1) B.-A.-T. de Montigny, *Manuel d'économie domestique*.

Char No 24. – Plantation du mai chez le seigneur. Coutume populaire

C'était une coutume jolie et fort ancienne que celle de la plantation du mai dans nos campagnes et voici en quoi elle consistait : les notables d'une localité se réunissaient à la fin d'avril et choisissaient, dans la forêt, un beau tronc d'arbre, droit, élancé. Après l'avoir abattu et écorcé, ils le transportaient triomphalement sur les épaules et allaient le planter, le premier du mois de mai, devant le manoir seigneurial.

La cérémonie se faisait à bonne heure le matin. Dès que tout était prêt, on prévenait le seigneur. Celui-ci sortait du manoir et allait tirer sur le mai un premier coup de fusil. Les censitaires tiraient ensuite, puis ils étaient invités à un fricot. Force santés étaient proposées et la fête se terminait par des chansons.

Lorsqu'il n'y avait pas de seigneur dans la localité, les paroissiens faisaient la plantation devant le presbytère ou devant la demeure du capitaine de milice. Parfois celui-ci, au lieu de recevoir les gens chez lui, se contentait de leur offrir à déjeuner, à l'auberge voisine.

Ce char a été fourni par la corporation de la ville d'Outremont.

Char No 25. – À la claire fontaine – Chant populaire

Tout le monde, au Canada français, depuis le petit enfant jusqu'au vieillard aux cheveux blancs, sait et chante : *À la claire fontaine* ; on n'est guère canadien sans cela. Cette mélodie gracieuse nous vient de France, et, en Normandie, elle est très populaire. Qui donc peut se rappeler ces couplets sans émotion :

Chante, rossignol, chante
Toi qui a le cœur gai,
Tu as le cœur à rire
Moi je l'ai à pleurer ;
J'ai perdu ma maîtresse
Sans l'avoir mérité…

« La plus humble en apparence, elle est en réalité la plus pathétique de nos chansons nationales. Je la vénère à l'égal d'un pieux cantique inspiré par la religion du Souvenir, la seule qui n'ait point d'apostolats » (1).

Ce char a été fourni par la maison J.-Donat Langelier et Cie à la section Saint-Jacques.

---

(1) Ernest Myrand, *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, p. 263. Toute l'étude de cet agréable auteur est à lire. Voir aussi, Charles de Bonnechose, *Montcalm et le Canada français*, p. 143.

Char No 26. – La petite école

La Petite École, malgré son apparence modeste, a été autrefois, comme elle l'est aujourd'hui, le « rempart de notre nationalité. » À son sujet, gravons-nous bien dans l'esprit ces paroles d'un de nos éducateurs :

« Ayons un regard tendre pour cette maison, car c'est là que l'enfant s'est initié aux mystères de l'instruction et qu'il a acquis son premier bagage de connaissances ; c'est là qu'il s'est imprégné des premières leçons de vénération pour la foi chrétienne et d'attachement à la langue maternelle ; c'est là qu'il a appris à aimer de tout cœur et à comprendre ce que signifie pour les Canadiens français, ces mots sacrés : le foyer, la patrie ».

Ce char a été fourni par la maison L.-N. Messier à la section Saint-Pierre-Claver.

Char No 27. – Montréal, 4e ville française de l'univers

Montréal, fondée en 1642, a aujourd'hui une population qui dépasse 900,000 âmes. Les 3/5 de ses habitants étant d'origine française, voyons, d'après les chiffres officiels, le rang qu'on peut lui assigner parmi les villes de langue française.

En 1921, Paris comptait	2,906,470
Marseille	586,341
Et Lyon	561,592

À cette date, Montréal avait une population totale de 618,500 habitants. Sur ce nombre, on comptait 390,168 Canadiens français alors que Bordeaux, la quatrième ville de France, n'en avait que 267,409 âmes.

La métropole commerciale du Canada avait donc droit de réclamer le quatrième rang parmi les villes françaises du

globe. Plusieurs croient même qu'aujourd'hui, elle est devenue la deuxième ville française.

Dans la composition, la ville de Montréal est représentée par une femme élégamment vêtue. À ses pieds sont deux jeunes filles, l'une symbolise l'instruction (elle porte le costume universitaire), l'autre rappelle le commerce et l'industrie ; deux pages montent la garde au pied du trône.

Dans la décoration on aperçoit les armes de Paris, de Marseilles [*sic*], de Lyon, de Montréal.

Ce char a été exécuté par la section Saint-Stanislas.

Char No 28. – La guignolée – Coutume vénérable

Avec l'expiration d'une année, arrivait *le temps des fêtes*, c'est-à-dire la période des divertissements populaires et des plantureux festins. Mais nos pères, au cœur sensible et bon, pouvaient-ils songer à festoyer, alors que dans quelques masures des malheureux n'auraient que le strict nécessaire ?

Pour que la réjouissance fût générale, il fallait mettre les pauvres en état de fricoter comme les gens à l'aise, et, pour fournir un surplus de victuailles aux indigents, on organisait une guignolée.

Le 31 décembre, au soir, dans chaque paroisse, de bons vivants se groupaient, se munissaient de poches et partaient accomplir leur mission.

Les guignoleux arrêtaient aux maisons et entonnaient leur fameux refrain. Presque partout on leur remettait quelques aliments ou de la monnaie.

Ce char a été fourni par la ville de Montréal-Est et ce fut le cercle des Guignoleux de Saint-Rémi de Napier-ville qui chanta la chanson de circonstance.

Char No 29. – La croix du chemin et le mois de Marie

Les croix de chemin dans le Canada français sont en honneur plus que jamais et ce legs, non le moins beau du patrimoine ancestral, donne à nos campagnes canadiennes un cachet particulier.

Jadis, comme aujourd'hui, nos pères avaient l'excellente coutume de venir y faire la prière du soir et d'y demander l'assistance du ciel en temps de calamité. Mais c'est surtout pendant le mois de mai que la Croix de chemin recevait les honneurs de nos populations rurales, et que les pieuses jeunes filles se faisaient un devoir de venir orner la niche de la Vierge pour le mois de Marie.

Le soir venu, quant au vieux clocher sonnait l'Angélus, on voyait s'avancer du bout du rang, nos vaillants travailleurs de la terre. Lorsque le groupe s'était formé, tous s'agenouillaient tandis qu'une des jeunes filles disait le chapelet et la prière du soir ; puis venaient les litanies de la Vierge où la voix juvénile alternait avec le timbre grave des vieillards. La cérémonie se terminait par un de ces admirables cantiques à Marie que la foi robuste de nos ancêtres chantait avec un si bel entrain.

Ce char a été fourni par la section Dorion.

Char No 30. – Le travail

Sur un trône, un artisan, ayant à son côté une enclume, symbolise le travail. Reposant sur les marches du trône, deux jeunes gens représentent les apprentis qui aspirent à devenir compagnons et maîtres. Dominant la scène, la grande figure sympathique de Léon XIII, le pape des travailleurs, apparaît entourée de lauriers. Les mots *Charité* et *Justice* résument les aspirations du travail dans la société chrétienne.

Composition allégorique de la concorde qui doit dominer l'activité laborieuse dans la société.

Ce char a été fourni par le Conseil central des syndicats catholiques nationaux.

Char No 31. – Vive la Canadienne (La noce) – Chant populaire

Pendant un siècle, *Vive la Canadienne* nous a tenu lieu d'hymne national. « On ignore l'auteur des paroles, comme on ignore la date de sa production, mais l'on sait que le texte est adapté à une mélodie ancienne et que depuis longtemps on a chanté cette chanson avec entrain partout où il y avait des Canadiens. »

Rappelons le couplet illustré ici :

Nous la menons aux noces,
Vole, mon cœur vole,
Nous la menons aux noces,
Dans tous ses beaux atours,
Dans tous ses beaux atours,
Doux, doux,
Dans tous ses beaux atours…

Ce char a été fourni par la section Saint-Jean-Baptiste, avec le concours gracieux de la Cie d'Assurance-Vie La Sauvegarde.

Char No 32. – La maison paternelle

Celle qu'on n'oublie pas

Maison paternelle, éclatante de blancheur au milieu de la verdure ; asile joyeux où « tout fut aimé, où tout parut aimable », que de souvenirs attendris tu laisses dans l'âme de ceux qui ont dû te quitter. Avec quelle joie ne cherche-t-on pas à revoir la demeure vénérable qu'habitèrent nos parents, nos ancêtres ? Il semble que ses murs sont imprégnés des grandes traditions de notre race. Aussi, est-ce là qu'une voix intime nous murmure volontiers ce doux refrain :

Ô Canada, mon pays, mes amours.

Ce char a été fourni par l'Association des bouchers de Montréal, invitée par la section Saint-Jean-Baptiste.

Char No 33. – Sculpteurs et imagiers de jadis

Dans la région de Québec, dès 1668, on enseignait l'art de la sculpture sur bois, car M^gr^ de Laval avait établi deux écoles d'arts et métiers.

À Montréal, au début du 18^e^ siècle, le sculpteur Chaboillez forma des élèves, et il enseigna chez les Frères Charon dont l'institution passa aux Sœurs grises. Un siècle plus tard, le talentueux Louis Quevillon fonda une maîtrise d'art dont l'influence fut étendue. La plupart de ces vénérables maîtres se consacraient à la décoration des édifices religieux et à l'exécution d'objets de piété ; on peut voir encore dans nos églises et communautés, des preuves de l'habileté de ces obscurs artistes, riches de foi, de talents et d'espoir en l'avenir.

On a pu dire que leurs statues, leurs chaires, leurs autels étaient d'un style « pompeux et léger ». Évidemment, ils suivaient la mode de leur temps, mais on s'accorde à déclarer que leurs œuvres sont d'un goût délicat, souvent exquis.

Ce char a été exécuté et gracieusement fourni par la Cie canadienne des Vitraux d'arts, invitée par la section Saint-Jean-Baptiste.

Char No 34. – Aux martyrs jésuites

Au mois de juin 1925, dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, ont été solennellement placés au nombre des bienheureux les huit Jésuites qui ont souffert le martyre en Amérique.

Pour commémorer ce grand événement, l'artiste a imaginé la composition suivante : la couleur dominante de la décoration est le rouge pourpre, symbole du martyre. Les deux Suisses au pied du tableau rappellent la garde papale. Placée au centre du char, une châsse d'or symbolise la faveur accordée aux reliques des martyrs de pouvoir reposer sur les autels. Le portrait placé en dessous des armes pontificales est celui du R. P. de Brébeuf, l'un des plus célèbres des huit martyrs béatifiés.

Ce char a été fourni par l'Association catholique des voyageurs de commerce.

Char No 35. – Saint Jean-Baptiste – Le patron

Dans cette composition, on voit à l'arrière-plan se dresser les colonnes brisées d'un temple païen. Sur l'herbe qui a envahi les décombres, on aperçoit un chapiteau et un tronçon de colonne. C'est parmi ces ruines que le christianisme, annoncé par Jean le Précurseur, a pris racine. Le tableau symbolise donc le triomphe du christianisme sur le paganisme.

« Il faut estimer hautement providentiel le choix de Jean-Baptiste comme patron de notre race. Chaque fois, jadis, que les feux de la "Saint-Jean" irradiaient l'horizon au-dessus des hauteurs de Québec, la croyance au Christ-Dieu apportée du vieux monde dans les plis du drapeau de la France se ravivait au cœur des héros de nos âges d'or. Notre race a vécu de la vie de sa foi. La gloire de notre histoire ne s'explique et ne se comprend que dans le rayonnement de la croix de Jésus. Pour nous surtout, il est vrai de dire ce que Brunetière disait de nos frères les Français de France : "catholique et patriote ne se séparent pas, ne peuvent pas se séparer.["]»

(*Extrait du sermon de l'abbé Élie-J. Auclair prononcé le 24 juin 1909*).

Ce char fut réalisé par la section Saint-Jean-Baptiste.

1927-1
Quatre siècles d'histoire (1497-1927)

L'évolution du progrès en Canada depuis Jacques Cartier.

1497-1927 – Quatre siècles d'histoire

(Titre de la série)

Revue du développement successif de la civilisation, de la colonisation, des arts, des sciences et de l'industrie en Canada.

EXPLICATION DE L'ALLÉGORIE : – Assise sur son trône est « L'HISTOIRE » tenant de sa main gauche une tablette sur laquelle sont inscrites les dates 1497-1897.

Aux pieds de ce personnage, à droite est la « TRADITION », en costume de paysanne et à gauche la « LÉGENDE » en costume de fantaisie.

Ce char a été choisi par la Section Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement dont M. J.-A. Bernier est le président, et M. A. Lapointe, secrétaire.

2.

1534 – Jacques Cartier

Ce char représente la prise de possession du Canada par Jacques Cartier.

« Le 10 avril 1534, deux petits vaisseaux montés par des hommes intrépides et commandés par un hardi capitaine, ouvrant leurs voiles à la brise du ciel comme des oiseaux pliant devant la tempête, s'éloignèrent de cette terre d'Europe où l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur préparaient de si formidables catastrophes.

« Elles étaient bien frêles, ces nefs aventureuses, mais le Maître des eaux et des vents veillait sur elles. Après une navigation longue et pénible, les trois navires abordèrent à une plage inconnue, et leur chef y planta une croix ornée des

armes de son Souverain. Cette plage, c'était la plage de Gaspé, c'était le Canada ; ces hommes, c'étaient des Français ; ce chef, c'était Jacques Cartier.

« Jacques Cartier ! c'est le nom qui rayonne au frontispice de notre histoire. Une année après cette première expédition, il pousse plus avant, il touche à Stadaconé, Québec ; il va lire l'Évangile selon St-Jean aux indigènes d'Hochelaga, Montréal. C'en est fait, le grain de sénevé est jeté en terre, et, avec l'aide du ciel, il grandira et deviendra un arbre aux puissants rameaux et au verdoyant feuillage. » - (*T. Chapais*.)

Ce char a été choisi par la section de Salaberry, dont M. E. Machet est le président, et M. E. Dubois, le secrétaire.

3.

1608 – La fondation de Québec

« L'Abitation »

En 1608, Champlain débarqua à Québec avec ses colons et « sans tarder construisit une 'Abitation' à trois corps de logis qu'il garnit de canons et qu'il entoura d'une palissade pour la mieux défendre en cas d'attaque de la part des sauvages… »

Ce fut dans cette 'Abitation' que Madame de Champlain vécut durant ses quatre années de séjour au Canada. « Elle allait souvent, accompagnée de ses gens, visiter les sauvages qui vivaient près du fort : elle soignait leurs malades ou leur distribuait des vivres et des vêtements. »

Ce char a été choisi par la Section Notre-Dame de Grâce, dont le président est M. L. Décarie, et le secrétaire, M. G. Noiseux.

4.

1617 – Apothéose de l'agriculture

« Aimons la terre ! Ne craignons pas de la travailler avec courage, avec foi, et avec dévouement, disait un jour, l'honorable J.-E. Perreault, car s'il est un travail utile, nécessaire, qui ne trompe point, qui n'humilie pas, et dont l'homme ne doit jamais rougir, c'est assurément le travail de la terre, le travail du champ, le travail du laboureur et de l'agriculteur. C'est le travail moral par excellence.

À la première heure de la colonisation du Canada, quand tout était à faire, nos pères travaillaient par eux-mêmes et pour eux-mêmes. Leurs femmes robustes et fières, partageaient leurs travaux, leurs soucis, leurs peines, leurs espérances, et leurs joies.

Et c'est au champ, à la terre, avec la pioche, la charrue et l'outil du charpentier ou du bûcheron que tout ce monde-là travaillait.

La terre est bien notre mère et nous devons l'aimer, l'honorer et la servir avec toute la dévotion d'un fils. La terre est vraiment la seule chose qui ne trompe pas. C'est elle qui nous fait riches et libres, heureux et fiers. Nous lui devons tout, depuis le pain que nous mangeons jusqu'à l'habit qui nous couvre et nous enorgueillit.

Aimons donc la terre et le travail honorable des champs. »

Au bas du monument qui supporte la charrue sont représentés à l'avant du char, un groupe figurant l'industrie agricole, puis à l'arrière, un autre groupe rappelant les travaux domestiques.

Sur les côtés, sont étalés les produits de la terre.

Ce char a été choisi par la Section Saint-Jacques dont le président est M. H.-L. Auger, et le secrétaire, M. Eug. Dubuc. Les sections Olier et St-Louis de France se joindront à ce groupe.

5.

1639 – Arrivée des RR. Religieuses Ursulines et des Hospitalières à Québec

Le 1er août 1639, sur la place de débarquement à Québec, l'on s'assembla pour recevoir les femmes qui venaient consacrer leur vie à la Nouvelle-France. Des 250 habitants de la colonie presque tous étaient présents. Le gouverneur de Montmagny, successeur de Champlain, était suivi d'une escouade de soldats et des missionnaires. Les sept femmes délicates arrivaient après deux mois de traversée. « Elles sont aussi fraîches », dit le Père Le Jeune, « qu'au moment de leur départ : le vaste océan avec ses fureurs et ses tempêtes ne les ayant nullement incommodées. » Transportées de joie, les religieuses se jetèrent à genoux et embrassèrent le sol de leur nouvelle patrie ; elles en prirent possession « au nom de la Charité ». À la suite du pieux gouverneur elles allèrent en procession à la petite église pour remercier Dieu de les avoir protégées.

Ce char a été choisi par la Section St-Nicolas, dont le président est M. J.-O. Guimond, et le secrétaire M. F. Darche. Les sections du Saul-au-Récollet et Ste-Marguerite-Marie accompagnent ce groupe.

6.

1642 – La fondation de Montréal

Le sermon prophétique

Accompagnés de M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve et sa petite colonie partent de Québec sur trois barques au printemps de 1642 et ils arrivent vis-à-vis la place Royale le 17 mai, mais ne descendent à terre que le lendemain, un dimanche. Aussitôt on prépare un autel pour l'office religieux et le Père Vimont célèbre la sainte messe, puis prononce une courte allocution de laquelle on a conservé ces paroles prophétiques : « Ce que vous voyez ici, dit-il, après avoir béni cette nouvelle terre promise ce n'est qu'un grain de sénevé, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit divin que je n'ai aucun doute qu'il ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts. »

Cette prédiction s'est réalisée.

Ce char a été choisi par la Section Saint-Charles dont le président est M. Albert Vanier, et le secrétaire, M. Pierre Melançon.

7.

1660 – Le départ pour le sacrifice

En 1660, la Nouvelle-France était menacée d'une invasion iroquoise et l'on entretenait les plus grandes craintes sur le sort de la colonie. Adam Dollard des Ormeaux, un jeune homme de vingt-quatre ans « qui voulait se distinguer par des coups de valeur », demande à M. de Maisonneuve la permission de lever une troupe et d'aller au devant de l'ennemi. Le gouverneur de Ville-Marie ayant approuvé cet audacieux projet, Dollard des Ormeaux recrute seize compagnons dont le dévouement et le courage lui sont bien connus. Aussitôt chacun met ordre à ses affaires et l'expédition s'organise rapidement. Sachant qu'ils courent à une mort certaine, ces jeunes braves assistent à la sainte messe et « s'engagent par serment solennel à ne pas demander quartier et à combattre jusqu'au dernier souffle de vie. »

Au matin du 19 avril 1660, dans de frêles canots d'écorce, nos braves quittent Montréal, en route vers l'inconnu. Attristé par les regrets, mais rempli d'admiration, le peuple, massé sur le rivage, voit s'éloigner ces jeunes intrépides qui s'en vont défendre les foyers de la Nouvelle-France.

Ce char a été choisi par la Section Montcalm, dont le président est M. P. Déziel, et le secrétaire, M. P. Lemieux.

8.

1662 – Louis XIV reçoit Pierre Boucher

Pierre Boucher de Grosbois arriva en la Nouvelle-France à l'âge de douze ans. Après avoir servi dans l'armée, ensuite comme interprète en langue huronne, il devint juge, puis gouverneur aux Trois-Rivières.

Connaissant bien le Canada, M. Boucher fut chargé d'aller renseigner Louis XIV sur l'état de notre pays.

Reçu cordialement et anobli au cours de ce voyage, M. Boucher nous revint avec plusieurs colons.

En 1664, M. Boucher publia un excellent ouvrage qui fit connaître à la France, les grandes ressources qu'offrait le Canada. Enfin, en 1667, le sieur Boucher alla s'établir à Boucherville dont il fit une région prospère.

Ce grand Canadien, notre premier ambassadeur en Europe, mourut le 19 avril 1717, âgé de 95 ans.

Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac a été le plus illustre gouverneur du Canada sous la domination française. Il en eut deux fois l'administration, en 1672 et en 1689.

Peu après le massacre de Lachine, il fut reçu en triomphe dans la colonie. La guerre avait été déclarée à l'Angleterre au mois de mai de cette même année. En reprenant les rênes du gouvernement, il eut donc à lutter contre les colonies anglaises et contre les Cinq-Cantons ; cependant il parvint à vaincre toutes les difficultés.

Sa vigoureuse campagne contre les Iroquois rendit aux Français toute leur influence sur les tribus indigènes. En récompense, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, honneur alors très rare. Il mourut à Québec, le 28 novembre 1698, à l'âge de 78 ans. Il avait conservé jusqu'à ses derniers jours la vigueur de tempérament de jeunesse.

Ce char a été choisi par la Section Saint-Denis, dont le président est M. F.-S. MacKay, et le secrétaire, M. C.-E Longpré.

Ce char a été choisi par la Section Saint-Vincent-Ferrier, dont le président est M. F. Roberge, et le secrétaire, M. J.-A.-W. Héroux.

9.

1693 – Frontenac surveillant la construction des fortifications de Québec

10.

1705 – Le service postal canadien au 17e siècle

Le premier facteur royal au Canada

Au Canada, le factage des lettres remonte au 18e siècle, à l'encontre de ce qu'on a prétendu. Et le plus ancien messager ou facteur de poste pourvu d'une commission spéciale, se nommait Pierre Dasilva dit le Portugais.

Dès 1693, cet entreprenant colon se chargeait du transport et de la distribution des lettres entre les deux grandes villes d'alors et s'[*sic*] il s'acquittait si bien de sa tâche que l'intendant Raudot voulut lui assurer le bénéfice de son initiative.

Par une ordonnance qui date du 23 décembre 1705, le sieur Dasilva fut officiellement nommé messager et il lui fut permis, à l'exclusion de tous autres de se charger des lettres des particuliers pour les rendre à leur adresse et en rapporter les réponses. En plus l'intendant fixa ainsi le tarif de ce service. On paya 5 sols par lettre pour la rendre de Québec à Trois-Rivières et 10 sols pour la rendre à Montréal. Pour les autres localités le prix varia suivant la distance à parcourir.

Ajoutons que Dasilva passa son emploi à son gendre Jean Moran et que celui-ci fut commissionné comme son prédécesseur.

(Résumé d'un article publié par E.-Z. Massicotte, dans le *Bulletin des recherches historiques* de 1921.)

Ce char a été choisi par l'Association des Employés des Postes du Canada.

11.

1720 – Le blé canadien, source de richesse

« Dès son arrivée à Québec, en 1608, Champlain voulut s'assurer de la fertilité du sol et il sema du blé et autres céréales qui poussèrent à merveille. »

En 1644, on fit le même essai à Montréal et le résultat dépassa les espérances des autorités.

Deux siècles plus tard, la province de Québec fournit pendant une couple de décades d'énormes quantités de blé à l'Europe puis aux États-Unis. Au 19e siècle, la colonisation du territoire de l'Ouest centupla la production du blé. Aussi a-t-il été établi qu'en 1925 le rendement total du blé au Canada a été de 417 millions de boisseaux et que la valeur de cette récolte pour notre pays a dépassé 465 millions de dollars.

Ce char a été choisi par la Section Immaculée-Conception, dont le président est M. F.-O. Noiseux, et le secrétaire, M. F. Villeneuve. La Section Dollard se joindra à ce groupe.

12.

1730 – La cordonnerie et la chaussure canadienne

L'industrie de la chaussure débute à Montréal à la fin du 17e siècle. Bientôt les cordonniers devinrent assez nombreux pour fonder une corporation. Au 18e siècle, tous les ans, à la fête de leurs patrons, saint Crépin et saint Crépinien, ces artisans assistaient à une messe et offraient le pain bénit.

Sans doute, on fabriquait des chaussures européennes, mais aucune ne fut plus populaire que le soulier et la botte de cuir tanné qu'on appelait « souliers de bœuf » et « bottes sauvages » dont on avait pris le modèle chez les Indiens.

La province de Québec paraît avoir toujours tenu le premier rang dans l'industrie de la cordonnerie, au Canada. Tout récemment on publiait qu'il existait dans notre province 180 fabriques importantes en pleine activité.

Ce char a été choisi par la Section Saint-Ambroise dont M. Alb. Berthiaume est président et M. T. Rivard, secrétaire.

13.

1732 – La fabrication du fer

Les forges Saint-Maurice

L'industrie métallurgique commence au Canada avec les Forges Saint-Maurice, en arrière des Trois-Rivières. Ces forges furent en opération dès 1732.

La création de cet établissement fut un immense bienfait pour le pays, nous dit Benjamin Sulte, car le fer du Saint-Maurice avait la renommée d'être égal à ce que la Suède produit de mieux. Très malléable, ne prenant guère la rouille, les Canadiens le préféraient à tous les autres fers.

Les Vieilles Forges, aujourd'hui abandonnées, ont tenu ferme jusqu'en 1883. Pendant un siècle et demi elles ont procuré de l'ouvrage à de nombreux pères de famille et, par ailleurs, ce fut de ces usines que les Canadiens d'autrefois obtinrent ces poêles, ces marmites, ces outils, ces instruments que l'on était fier de posséder.

Ce char a été choisi par la Section Iberville dont M. Arthur Tremblay est président et M. J.-Eug. Bélanger, secrétaire.

14.

1740 – L'hôtellerie au temps de Louis XV

L'industrie de l'hôtellerie au Canada date de 1648, et sous le régime français il y eût à Québec, Montréal et les environs des hôtelleries plus ou moins modestes qui reçurent des hôtes de passage.

Le tableau peint par l'artiste Lagacé nous reporte au 18e siècle et nous montre un couple de nouveaux mariés voyageant en chaise à porteurs et s'arrêtant un moment pour

prendre quelques rafraîchissements dans un petit cabaret de banlieue.

Ce char a été choisi par la Section Maisonneuve, dont le président est M. Laliberté, et le secrétaire M. A. Fortier.

15.

1776 – La première imprimerie de Montréal

Ce fut au printemps de 1776 que Fleury Mesplet, français de naissance, établit à Montréal la première boutique d'imprimerie qui ait existé dans cette ville.

C'est à ce sieur Mesplet que la métropole Canadienne doit son premier journal *La Gazette*, son premier almanach et divers volumes devenus très rares et conséquemment fort recherchés par les collectionneurs.

Mesplet mourut à Montréal en 1794.

Ce char a été choisi par le Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux.

16.

1780 – Le portage

La scène du portage est une des plus typiques des temps révolus. Jadis, avant le creusement des canaux lorsque le transport des marchandises se faisait en canots, à travers le continent, il arrivait que la navigation se trouvait interrompue par les rapides et les chutes. Force était alors aux nautonniers de porter à bras les ballots et les embarcations, jusqu'au point où les cours d'eau redevenaient navigables. C'est ce qu'en termes « voyageurs » on appelait « portager ».

Ce char a été choisi par la section Saint-Paul, dont le président est M. A. Tison, et le secrétaire, M. Boyer.

17.

1792 – Le premier parlement canadien

La première session du premier parlement du Canada s'ouvrit le 17 décembre 1792. On siégeait dans l'ancien palais épiscopal de Québec. Il y avait 50 députés : 16 de langue anglaise et 34 de langue française. M. Jean-Antoine Panet fut élu président, mais les députés anglais voulurent l'empêcher de prendre son fauteuil et réclamèrent même l'usage exclusif de la langue anglaise dans les débats de la chambre. C'est alors que M. Chartier de Lotbinière protesta vigoureusement et que le français fut reconnu l'égal de l'anglais tant dans les débats parlementaires que dans les actes administratifs (*Histoire du Canada* par l'abbé A. Desrosiers.)

Ce char a été choisi par la Section Crémazie, dont le président est M. L.-P. Lussier, et le secrétaire, M. J. Proulx.

18.

1806 – L'industrie forestière

"La Cage"

C'est en 1806 que Philémon Wright lança à travers les rapides de l'Ottawa, le premier train de bois qui ait jamais flotté sur cette rivière. Ce radeau n'atteignit Montréal qu'après 35 jours d'un voyage fort pénible. Mais l'expérience fut profitable, car la deuxième « cage » parvint à destination en 24 heures. En 1846, l'industrie du bois employait déjà 7,200 bûcherons ; en 1887, 40,000 travaillaient dans les chantiers.

Ce char a été choisi par la Section Saint-Stanislas, dont M. J.-E. Lefrançois est le président, et M. J.-A. Bruneau, le secrétaire.

19.

1809 – Premier bateau à vapeur au Canada

Fulton lança le *Clermont* en 1807 aux États-Unis et ce vaisseau voyagea régulièrement à partir de 1908. C'est le premier bateau à vapeur.

Aussitôt après cette expérience, l'honorable John Molson, de Montréal, décida d'introduire la navigation à vapeur dans le Canada.

Pour ce, il fit construire à Montréal, un vaisseau appelé l'*Accomodation*, de 40 tonneaux qui avait 75 pieds de quille et 85 pieds de pont. La machinerie fut faite aux Trois-Rivières. Après diverses modifications aux bouilloires, le vaisseau quitta Montréal, le mercredi 1er novembre 1809, à 2 heures et arriva à Québec, le samedi matin, le quatre, à 8 heures de l'avant-midi, ayant au cours du voyage, été à l'ancre pendant 30 heures. Sa vitesse moyenne était de 5 milles à l'heure. Il avait des cabines pour 20 passagers, mais 10 seulement firent le premier voyage. Le prix de passage était de $8.00 en descendant et de $9.00 en remontant. Il était mû par des roues à aubes sans tambours.

Pour revenir à Montréal, le voyage s'effectua en une semaine. Ce vaisseau resta en opération jusqu'à 1810, quoique son propriétaire perdit de l'argent. En 1811, M. Molson obtint une nouvelle machine d'Angleterre et fit construire le *Swiftsure* qui commença à voyager en 1812.

Ce char a été choisi par la Section Papineau, dont M. Adjutor Perron est le président et M. Édouard Fournier, secrétaire.

20.

1821 – Un poste de traite de pelleteries il y a cent ans

Les animaux à fourrure abondent au Canada. Dès le début de la colonie, des compagnies se formèrent pour l'exploitation de cette richesse. Sous tout le régime français, ce fut le principal négoce. Après la conquête la traite des pelleteries prit un développement plus grand encore. Les groupes de traiteurs indépendants se multiplièrent. En 1821, tous s'unirent à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui obtint de la sorte le monopole de l'exploitation des fourrures dans l'Amérique britannique.

Depuis, il s'est établi en notre pays une industrie nouvelle qui est en pleine prospérité. C'est celle de l'élevage des animaux qui produisent les plus belles fourrures.

Ce char a été choisi par la Section Étienne-Parent, dont le président est M. J.-E. Giguère, et le secrétaire, M. R. Charbonneau.

21.

1823 – Le canal Lachine

Commencé en 1821, le canal Lachine fut ouvert à la navigation en 1825. Il avait 28 pieds de largeur et 5 pieds de profondeur. On y comptait 6 écluses. À cette époque c'était le canal le plus long et le plus profond du Canada. Dans la Grande-Bretagne même, il n'y en avait que deux qui l'égalaient ou le surpassaient.

Ce char a été choisi par la Section N.-D. du Perpétuel-Secours, dont le président est M. D. Trépanier, et le secrétaire, M. A. Sylvain.

22.

1836 – L'érable, emblème officiel du Canada

En 1836, la fête nationale fut chômée en diverses parties de la province et à Montréal, il y eût un banquet qui fut présidé par Denis-Benjamin Viger. La salle des festins avait été décorée de fleurs et surtout de feuilles d'érable.

C'est au cours de cette mémorable réunion que notre pays fut doté d'un emblème connu aujourd'hui dans le monde entier.

Voici comment M. Viger en fit la proposition : –

« Cet arbre, dit-il, lorsqu'il est grand et robuste, brave les orages et triomphe de l'aquilon. L'érable, c'est le roi de nos forêts. C'est l'emblème du peuple canadien. »

Ce char a été choisi par la Section Saint-Édouard, dont le président est M. E.-J. Brossard, et le secrétaire, M. E. Ducharme.

24.

1840 – La première compagnie de transatlantiques au Canada

Le *Royal William*, construit à Québec en 1830, traversa l'océan en 1833. C'est le premier navire mû par la vapeur qui effectua ce voyage.

En 1839, Samuel Cunard obtint le contrat du transport des postes entre le Canada et l'Angleterre. Le *Britannia*, son premier paquebot à roues, partit de Liverpool pour l'Amérique en juillet 1840. De là datent les débuts de la Compagnie de Transatlantiques Cunard.

Ce char a été choisi par la Section Préfontaine, dont le président est M. l'échevin G. Lalancette, et le secrétaire, M. E. Prud'homme.

25.

1846 – La Cigale et la fourmi

L'économie

La cigale ayant chanté

Tout l'été

Se trouva fort dépourvue

Quand la bise fut venue…

Tout le monde connaît cette admirable fable de La Fontaine, qui nous rappelle qu'il faut être prévoyant et économe. Comme la fourmi il faut ramasser durant l'été, pendant la jeunesse, pendant la prospérité afin de n'avoir pas à crier famine quand l'ouvrage se fera rare, quand la vieillesse arrivera.

En 1846, une banque d'épargne fut fondée à Montréal qui avait pour objet de recueillir et de faire fructifier l'épargne populaire. Cette institution a compté dans le passé parmi ses directeurs honoraires des citoyens tels les honorables Sir L.-H. La Fontaine, L.-T. Drummond, Sir G.-E. Cartier, S.-C.

Monk, A.-N. Morin, H. Holton, L.-J. Papineau, et quantité d'autres personnages de marque.

Ce char a été choisi par la Section Notre-Dame, dont le président est M. J.-A. d'Amour, et le secrétaire, L.-O. Bissonnet.

26.

1850 – La sucrerie d'autrefois

« Le sirop et le sucre d'érable sont des produits essentiellement canadiens provenant presque exclusivement des deux provinces de Québec et d'Ontario. La province de Québec est celle dont la production est la plus forte. »

Ce fut le docteur Sarrazin qui, en 1685, enseigna aux Canadiens les meilleures méthodes de fabriquer ce délicieux sucre.

En 1920, l'industrie sucrière de la province de Québec, a fourni plus de 15 millions de livres de sucre et près d'un million et demi de gallons de sirop.

Aujourd'hui, le « sucre du pays » est apprécié dans le monde entier et on le trouve sur tous les marchés.

Ce char a été choisi par la Section Louis-Hébert, dont le président est M. P. Ricard, et le secrétaire, M. D. Therrien.

28

1867 – La Confédération canadienne

La constitution fédérale du Dominion du Canada passa au parlement britannique le 29 mars 1867. Le 22 mai suivant la reine Victoria signa une proclamation déclarant que le pacte fédératif prendrait effet le premier juillet suivant. En ce jour, Lord Monck annonça qu'il était nommé gouverneur général du Dominion et il fut assermenté le 2 juillet.

Tout d'abord la confédération ne comprit que les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Celles-ci s'adjoignirent le Manitoba en 1870, la Colombie Anglaise en 1871 et l'île du Prince-Édouard en 1873. Enfin, l'Alberta et la Saskatchewan furent accueillies dans le Dominion en 1905.

EXPLICATION DE L'ALLÉGORIE : Une galère blanche, dont la proue se termine par une victoire ailée. Les armoiries des neuf provinces sont fixées aux flancs du vaisseau. À l'intérieur de celui-ci neuf demoiselles personnifient les provinces. À l'arrière, sur un trône de pourpre et d'or apparaît la figure symbolique de la Confédération.

Ce char a été choisi par la Section Verdun, dont le président est M. L.-P. Lanouette, et le secrétaire, M. J.-E. Nadon.

29.

1872 – L'industrie textile

Fondation de la première filature

Il y a près de soixante ans, Victor Hudon, qui s'était déjà acquis une certaine aisance dans le commerce voulut fonder une filature à Montréal afin de procurer de l'ouvrage aux Canadiens et les empêcher d'émigrer aux États-Unis.

L'entreprise était hérissée de beaucoup de difficultés que notre énergique compatriote surmonta. En 1872, il fonda sa maison qui n'a cessé de progresser depuis. L'entreprise a décuplé sa production d'autrefois.

La filature d'Hochelaga, comme on l'appelait, appartient maintenant, ainsi que plusieurs autres fabriques à une puissante compagnie qui fournit de l'occupation à des milliers de gens.

Ce char a été choisi par la Section Père-Marquette, dont le président est M. A. Hay, et le secrétaire, M. N. Martineau.

30.

1876 – Le téléphone

À l'été 1876, fut établie une ligne téléphonique entre l'hôtel de ville de Brantford et la maison du Dr Bell qui demeurait à Tutela, un village voisin. L'essai fut heureux. La transmission de la voix humaine par fil métallique était désormais chose acquise.

L'année suivante, des appareils et des fils furent posés à Brantford et à Hamilton, distancés l'un de l'autre de 45 milles et l'on put converser avec facilité.

De ce jour, l'on entrevit la possibilité de commercialiser une des plus grandes découvertes du siècle dernier.

Ajoutons que deux Canadiens-Français, Norbert Burnett (Brunet) et Alphonse Lefebvre, participèrent aux épreuves définitives.

À la fin de décembre 1924, la proportion des instruments téléphoniques par 100 de population oscillait entre 4 et 17 dans la province du Canada.

Ce char a été choisi par la Section Saint-Jean-Berchmans, dont M. A. Pinard est le président, et M. H. Lafleur, le secrétaire.

31.

1878 – Le jeu de dames canadien

Le jeu de dames canadien qui se joue sur un damier de 144 cases suit les mêmes règles que le jeu de dames français dont le damier n'a que 100 cases. Ces deux jeux diffèrent

beaucoup de celui qui se joue aux États-Unis ou en Angleterre sur un damier de 60 cases.

Cet amusement, on peut dire scientifique, est fort répandu dans le Canada français et nos maîtres n'ont pas d'égaux dans le monde entier.

Actuellement le champion du monde est M. Beauregard qui est prêt à défendre son titre contre quiconque.

Dans le tableau champêtre qui défilera dans la procession, les adversaires au damier joueront une véritable partie.

Ce char a été choisi par la Section Notre-Dame de la Paix, dont le président est M. J. O'Dowd, et le secrétaire, M. O. Bombardier. La section Ste-Clotilde se joindra à ce groupe.

33.

1882 – L'électricité

Sur un nuage que le soleil éclaire d'un côté apparaît une figure symbolisant l'électricité. À sa droite, il y a une radio. À sa gauche, un lampadaire soutient trois globes de lumière. Des fils partant de ce lampadaire vont porter la lumière et la force motrice à deux villes en miniature dont l'une est plongée dans les ténèbres, l'autre éclairée par le soleil.

Des colombes voltigeant ici et là rappellent les premières messagères de l'espace.

Ce char a été choisi par la Section St-Joseph, dont M. P.-A. Gince est le président, et M. G. Gauthier, le secrétaire.

34.

1883 – Le premier palais de glace

Vers 1840, des amateurs fondèrent le premier club de raquettes connu. Il avait le nom « Montreal snow shoe Club ». Peu après, d'autres groupes de raquetteurs suivirent cet exemple et quarante ans plus tard on vit la floraison de puissants clubs, tels que le *Montreal*, le *Canadien*, le *Trappeur* et quantité d'autres. C'est alors que naquit l'idée de fêter le carnaval avec un déploiement extraordinaire. En 1883, on érigea le premier palais de glace et cette coutume dura, plusieurs années. Finalement, ces fêtes grandioses furent abandonnées pour des raisons que l'on connaît, puis le ski fut introduit qui concurrença le sport de la raquette. Toutefois, celle-ci a résisté à l'assaut et il faut empêcher sa disparition, car la raquette se rattache à notre histoire puisque ce fut l'instrument de locomotion de nos premiers missionnaires, de nos explorateurs, de nos colons.

À ces titres, le palais de glace et la raquette ont leur place dans cette revue des événements marquants de notre histoire.

Ce char a été choisi par l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale.

35.

1885 – Le premier transcontinental

Chaque côté du globe terrestre qui domine le char, une locomotive et un paquebot symbolisent les activités de la Compagnie du Pacifique Canadien.

Sur le piédestal qui supporte le globe entre quatre dauphins dorés, deux femmes personnifient l'une l'Atlantique, l'autre le Pacifique.

Tout autour, décoration de drapeaux britanniques et de la devise canadienne « *A mari usque ad mare* ». « D'une mer à l'autre. »

Ce char a été choisi par la Section Saint-Pierre Claver, dont le président est le Dr A. Plante, M.P.P., et le secrétaire, M. Charles Duval, N.P.

La Section de la Nativité d'Hochelaga, dont le président est M. J.-W. Moreau, et le secrétaire, A. Bélanger, N.P., suivra ce char.

36.

1897 – Les premières automobiles à Québec et à Montréal

C'est à l'été 1897 que la première automobile fit son apparition à Québec. Elle avait été importée de France par Dr H.-E. Casgrain.

En novembre 1898 M. U.-H. Dandurand importa de Boston la première automobile qui circula à Montréal. Cette voiture était du type boghei et était mue par la vapeur. En 1901, M. Dandurand acquit à Paris une voiture Dion-Bouton, avec moteur à essence. Elle avait deux sièges vis-à-vis et pouvait recevoir quatre personnes.

C'est cette voiture conservée au Château de Ramezay, qui sera promenée dans la procession du 24 juin 1927. En 1898, dans l'État de New-York, sinon dans tous les États-Unis, il n'y avait que soixante-dix automobiles et dans la province de Québec, on n'en comptait que trois.

En 1907, il y avait 254 automobiles dans la province ; aujourd'hui, il y en a plus de 75,000.

Ce char a été choisi par la Section La Fontaine, dont le président est M. A. Parizeau, et le secrétaire, M. J.-A. Cloutier.

38.

1927 – La prospérité au Canada

Selon l'interprétation de l'artiste :

Dans un char antique traîné par des lions qui se frayent une route sur les nuages, siège une femme portant d'une main une branche d'olivier. Elle représente la Prospérité.

Au bas, le Progrès la précède et éclaire la voie.

En arrière deux femmes symbolisent le Commerce et l'Industrie.

Quatre cornes d'abondance, une guirlande de chêne et une gerbe de blé encadrent les armoiries du Canada.

Ce char a été choisi par la Section Bourget, dont le président est M. A. Arcand et le secrétaire M. J.-O. Boivin.

39.

1927 – Saint-Jean-Baptiste

Depuis 1834 Saint-Jean-Baptiste est au point de vue religieux comme au point de vue national le patron spécial des Canadiens-Français, tant ceux qui sont au Canada, que ceux qui vivent à l'étranger.

Jour de St-Jean-Baptiste, ô fête glorieuse !
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français :
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères
Tu montres rayonnant de feux et de lumières,
Leur gloire et leurs nobles bienfaits.

Octave Crémazie.

Par une heureuse idée, l'artiste a introduit dans son tableau un groupe de jeunes Canadiens qui, dans leurs livres de récompenses apprennent les hauts faits du pays que patronne le Précurseur.

Ce char a été choisi par la Section St-Jean-Baptiste dont M. J.-A. Blais est président et M. Maurice Béré, secrétaire.

1927-2
Soixantenaire de la Confédération

1. La prospérité

La figure symbolique du progrès guide la marche de l'agriculture, de l'industrie, des transports. Une autre figure symbolique, surmontant le dessin, montre la prospérité qui résulte des efforts combinés des provinces.

---

2. L'élevage

Les troupeaux qui vivent dans les vastes pâturages canadiens servent à l'alimentation de notre population et constituent un élément important de notre exportation.

---

3. L'arrivée des loyalistes

Cette scène représente la fondation de Saint-Jean, N.-B., et les origines du Nouveau-Brunswick ; elle pourrait tout aussi bien représenter l'arrivée des Loyalistes en Nouvelle-Écosse ou dans le Haut-Canada.

---

4. Les forêts

Les arbres de nos immenses forêts, depuis l'époque des défricheurs, ont contribué largement à la prospérité canadienne.

---

5. La navigation intérieure

Les Canadiens eurent bientôt fait de reconnaître l'importance de relier par des canaux ce superbe ensemble de lacs et de rivières qui traversent notre pays. L'on voit ici l'un de ces premiers cours d'eau artificiels.

---

6. Le creuset

La figure symbolique du Canada souhaite la bienvenue aux immigrants qui viennent fonder chez nous leurs foyers et qui seront demain de nouveaux citoyens canadiens.

---

7. Enfonçant le dernier crampon de rail

Quand Donald Smith (Lord Strathcona) enfonça, en novembre 1885, le dernier crampon de rail du chemin de fer Canadien du Pacifique, il forgea un anneau important de la chaîne de la Confédération. Les autres personnages principaux sur cette scène sont William Van Horne et Sandford Fleming.

---

8. La richesse de la mer et des rivières

La pêche est un des éléments de notre richesse nationale

---

9. Champlain

Champlain, qui fut un découvreur et un fondateur, prend possession des terres qu'il vient d'explorer.

---

10. Découverte de l'Ouest canadien

C'est un fait mémorable que les provinces des prairies avec leurs ressources illimitées, furent découvertes en 1734 par un Canadien de naissance, Pierre de La Verendrye. Cette découverte a permis au Dominion d'étendre ses limites d'un océan à l'autre.

---

11. L'exploitation forestière du Canada

Le développement de cette industrie, l'une des plus importantes du pays, est étroitement lié au progrès du Dominion. Elle a de plus fourni le produit brut dans d'autres domaines manufacturiers et a été d'une grande utilité lorsqu'il s'est agi

de satisfaire la demande de combustible. La forêt a de plus indirectement aidé l'agriculture et les colons. Ces derniers, dans certaines régions, ont pu subsister grâce à la vente du bois de leurs terres ; enfin, c'est la forêt qui leur fournit le matériel pour la construction de leurs demeures.

---

12. La police à cheval

Pendant plus de cinquante ans, cette originale et redoutée gendarmerie a maintenu l'ordre dans les régions difficilement accessibles du nord et l'ouest du Canada.

---

13. L'historique du blé

Cette histoire, dans les prairies de l'Ouest, pourrait avec justesse, s'appeler l'Épopée du Blé. La transformation extraordinaire, en un immense champ de blé, de ces plaines que l'on croyait arides il y a soixante ans, n'est pas la moindre des merveilles de cette période qui s'est écoulée depuis la Confédération. Ce fut un facteur décisif dans le problème de la production du blé dans le monde civilisé.

---

14. Électricité

Les ressources hydrauliques illimitées fournissent la force motrice et l'éclairage au pays tout entier.

---

15. La Confédération

En 1867, un groupe de colonies, faibles, dispersées et plus ou moins en sympathie les unes avec les autres, forma une union qui devait, quelques années plus tard, s'étendre d'un océan à l'autre. La Confédération a été une cause de force, de cohésion, de croissance et d'ambition. En regardant en arrière, nous apercevons soixante années d'efforts et de progrès et en regardant vers l'avenir nous apercevons un vaste édifice très imposant qui résultera du travail antérieur.

---

16. La fondation de l'Acadie

De Monts et ses compagnons construisent le premier fort, à Port-Royal, et sèment le premier grain.

---

17. Le trappeur

Le commerce des fourrures remonte aux origines de notre histoire et subsiste encore de nos jours.

---

18. La découverte du Canada

Jacques Cartier, le premier d'une noble race de découvreurs, remonte le Saint-Laurent. Il est le précurseur de ces hardis aventuriers qui vont tracer la voie jusqu'au cœur de ce continent où les générations futures construiront leurs foyers.

1928

Nos chansons populaires

Scènes gracieuses extraites de nos principales chansons.

Char 1 – Nos chansons populaires

Char Titre

C’est une synthèse du thème de la procession.

Au centre du char s’élève un pilier massif surmonté d’une lyre symbolique et de corbeilles de fleurs. À l’avant et à l’arrière sont deux barques pour rappeler que dans nos traditions populaires il y a « plusieurs chansons d’eau » où il est question d’embarcations.

Sur un côté du pilier, on voit une grand’-mère filant : c’est la chanson du métier ; sur l’autre côté est une mère endormant son enfant : c’est la chanson des petits : la berceuse.

Au bas du char est reproduit le fameux couplet de Sir Georges-Étienne Cartier, sorte d’épigraphe résumant le thème :

Comme le dit un vieil adage,
Rien n’est si beau que son pays,
Et de le chanter, c’est l’usage,
Le mien, je chante à mes amis.

Char 2 – C’est notre grand-père Noé

Chanson de table

Le déluge est fini. Sur le mont Moriah on aperçoit l’arche dans laquelle Noé s’est sauvé avec sa famille, et puisque tout danger est passé, le premier soin du grand patriarche est de planter la vigne.

À l’avant du char, une scène de vendange contemporaine.

Toute la décoration provient des feuilles et des fruits de la plante fameuse entre toutes.

I

C'est notre grand-père Noé,
Patriarche digne,
Que l'bon Dieu a conservé,
Pour planter sa vigne,
Il s'est fait faire un bateau,
Pour se préserver de l'eau,
Qui fut son, son, son,
Qui fut re, re, re,
Qui fut son, qui fut re,
Qui fut son refuge,
Pendant le déluge.

II

Quand la Mer Rouge apparut,
À la troupe noire,
Les Israëlit's ont cru
Qu'il fallait la boire,
Mais Moïse fut plus fin,
Il dit : « Ce n'est pas du vin »,
Il la pas, pas, pas,
Il la sa, sa, sa,
Il la pas, il la sa,
Il la passa toute,
Sans en boire une goutte.

Char 3 – Le troubadour
La Chanson Galante

Jusqu'au XV^e^ siècle, les trouvères dans le nord de la France et les troubadours dans le sud parcouraient le pays de nos ancêtres et chantaient de châteaux en châteaux ces légendes rimées, ces ballades qui passèrent ensuite dans le répertoire populaire et se transmirent oralement jusqu'à nous.

La scène représente un de ces chansonniers d'autrefois modulant devant une châtelaine des couplets amoureux.

La décoration est parsemée de papillons volages comme l'amour.

I

Je me suis aventuré,
En nos jardins suis entré

Pour cueillir rose ou bouton

Refrain – En cette nouvelle saison :

Hélas ! comment passerai donc

Ce mois de mai qu'est si long.

II

En nos jardins suis entré ;

Trois fleurs d'amour y trouvai,

Une en pris, deux en laissai…

III

Un chapelet en ai fait

De trois rangs le commençai

Et à quatre l'achevai…

IV

À trois rangs le commençai

Et à quatre l'achevai

À ma mie le donnerai…

V

À ma mie le donnerai

Et je sais bien que j'en aurai

Un bon baiser quand voudrai…

Char 4 – Les chevaliers du guet

Vieille ronde

Le Guet a été institué au moyen âge pour la protection nocturne des habitants des villes. La ronde des *Compagnons de la Marjolaine* est probablement ancienne de plusieurs siècles, mais les enfants de nos jours, en France comme au Canada, la chantent encore avec entrain.

La ronde est dialoguée entre les enfants qui sont les compagnons et le chevalier qui commande le guet.

Dans le tableau, l'artiste a représenté un groupe d'homme d'armes passant sur un quai ; de la fenêtre de son logis, une demoiselle entend la déclaration du chevalier.

Dans le décor on aperçoit la voile d'un bateau, des filets de pêche, une ancre et des lanternes.

La Ronde –

Qu'est c'qui passe ici si tard,

Compagnons de la Marjolaine,

Qu'est c'qui passe ici si tard,

Gai, gai, dessus le quai ?

Le Chevalier –

C'est le chevalier du guet,

Compagnon de la Marjolaine,

C'est le chevalier du guet,

Gai, gai, dessus le quai.

La Ronde –

Que demand' le chevalier,

Le Chevalier

Une fille à marier.

La Ronde –

N'y a pas de fille à marier.

Le Chevalier –

On m'a dit qu'vous en aviez,

La Ronde –

Ceux qui l'ont dit s'sont trompés.

Char 5 – La légende de Saint-Nicolas
Patron des écoliers

La vieille et émouvante légende de saint Nicolas est connue partout où l'on parle le français. Inutile donc de résumer les couplets que vous trouverez ci-après.

La scène que l'artiste a choisie nous montre le grand patron des écoliers, au moment où il vient de ressusciter les trois petits enfants mis à mort par le méchant boucher.

I

Il était trois petits enfants,

Qui s'en allaient glaner aux champs,

S'en vinr'nt un soir chez un boucher :

« Boucher, voudrais-tu nous loger ? »

– Entrez, entrez, petits enfants,

Il y a d'la place assurément.

II

Ils n'étaient pas sitôt entrés

Que le boucher les as tués,

Les a coupés en p'tits morceaux,

Ils étaient trois petits enfants, etc.

III

Saint Nicolas, au bout d'sept ans,

Vient à passer dedans ce champ,
Alla frapper chez le boucher :
« Boucher, voudrais-tu me loger ? »
Il était trois petits enfants, etc.

IV

– Entrez, entrez, saint Nicolas,
Pour de la place, il n'en manqu' pas. »
Il n'était pas sitôt entré
Qu'il a demandé à souper.
Il était trois petits enfants, etc.

Char 6 – En roulant ma boule

Chanson de marche

Cette chanson au rythme si gai, si franc, si plein de désinvolture, a toujours joui d'une grande popularité. Tout le monde la chante.

L'artiste a illustré la scène suivante : Le fils du roi étant à la chasse, a tué un beau canard blanc, ce dont se plaint une villageoise. Trois dames vont ramassant les plumes…

I

Derrièr' chez nous, y a-t-un étang,
En roulant ma boule,
Trois beaux canards s'en vont baignant,
Rouli roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule.

II

Trois beaux canards s'en vont baignant…
Le fils de roi s'en va chassant…

III

Avec son grand fusil d'argent…

IV

Visa le noir tua le blanc…

V

Ô fils du roi, tu es méchant…

VI

D'avoir tué mon canard blanc…

VII

Par dessous l'aile il perd son sang…

VIII

Par les yeux lui sortent des diamants…

IX

Et par le bec l'or et l'argent…

X

Toutes ses plum's s'en vont au vent…

XI

Trois dam's s'en vont les ramassant…

XII

C'est pour en faire un lit de camp…

Char 7 – C'était Anne de Bretagne

Ancienne ballade

Nous sommes aux portes de Rennes, ancienne capitale du duché de Bretagne. La duchesse Anne, se promenant hors de son château fort, fait la rencontre de trois chevaliers. L'un d'eux lui présente un pied de verveine en lui disant : « S'il fleurit, vous serez reine ».

Elle a fleuri, la verveine, et la duchesse fut reine.

Plusieurs versions de cette gracieuse chanson se répètent encore au Canada, nous en donnons la variante la plus jolie.

I

C'était Anne de Bretagne,) bis
Duchesse en sabots,)
Revenant de ses domaines,
En sabots, mirlitontaine,
Ah ! ah ! ah !

II

Voilà qu'aux portes de Rennes) bis
Avec ses sabots
Trouva trois beaux capitaines,
En sabots mirlitontaine,
Ah ! ah ! ah !
Vivent les sabots de bois !

III

Ils saluent leur souveraine,
Lui donn'nt un pied de verveine.

IV

S'il fleurit, vous serez reine,
Elle a fleuri, la verveine.

V

La duchesse Anne fut reine,

Les Bretons sont dans la peine.

Char 8 – Le joli tambour

Romance d'autrefois

Cette vieille chanson qui nous vient de Bretagne est poétique et spirituelle. C'est l'histoire d'un jeune homme qui demande la fille du Roi et la refuse ensuite quand il s'aperçoit qu'on ne la lui donne que parce qu'il est riche.

L'ai du *Joli Tambour* est très gai ; le refrain imite le ran ta plan du tambour.

I

Trois jeun's tambours, s'en revenant de guerre,

Trois jeun's tambours, s'en revenant de guerre,

Et ri, et ran, ran pa ta plan,

S'en revenant de guerre.

II

Le plus jeune a dans sa bouche une rose, (bis)

Et ri, et ran, ran pa ta plan

Dans sa bouche une rose.

III

La fill' du roi était à sa fenêtre.

IV

Joli tambour, donne-moi, va, ta rose.

V

Fille du roi, donne-moi, va, ton cœur.

VI

Joli tambour demand'-le à mon père.

VII

Sire le Roi, donnez-moi votre fille.

VIII

Joli tambour, tu n'es pas assez riche.

IX

J'ai trois vaisseaux dessus la mer jolie.

X

L'un chargé d'or, l'autre de pierreries.

Char 9 – Sur le pont d'Avignon

Ronde gracieuse

Avignon est une des villes les plus renommées de la Provence. Ancienne capitale des Gaulois, elle devint plus tard le séjour des Souverains Pontifes. Vers le XI[e] siècle, on la dota d'un pont fameux.

C'est ce pont qui sert de scène à trois chansons populaires. L'une d'elles est une ronde que savent tous les Canadiens.

En France au lieu de T*out le monde y passe*, on dit *Tout le monde y danse*.

I

Sur le pont d'Avignon
Tout le monde y passe,
Sur le pont d'Avignon
Tout le monde y passe,
Les messieurs font comm' ci,
Les dames font comm' ça.

II

Sur le pont d'Avignon
En cadence l'on y danse,
Sur le pont d'Avignon
L'on y danse tout en rond.

Char 10 – Il était un petit navire

Chanson de merveille

Cette chanson se chante partout où l'on parle français et ses versions sont nombreuses tant pour la musique que pour les paroles. D'après l'une, le mousse, malgré ses supplications, est mangé par ses camarades. D'après une autre, il est sauvé par des petits poissons qui sautent sur le pont du navire par milliers, sur le commandement de la sainte Vierge.

Cette chanson se classe parmi les légendes, et aussi parmi les rengaines ; car parfois on la recommence jusqu'à ce que les auditeurs se révoltent.

I

Il était un petit navire, (bis)
Qui n'avait ja-ja-jamais navigué. (bis)

II

Il entreprit un long voyage
Sur la mer Mé-Mé-Méditerranée.

III

Au bout de cinq ou six semaines

Les vivres vinrent à manquer.

IV

On tira z'à la courte paille

Pour savoir qui serait mangé.

V

Le sort tomba sur le plus jeune,

C'est donc lui qui fut désigné.

VI

On cherche alors à quelle sauce

Le pauvre enfant serait mangé.

Char 11 – Malbrough s'en va-t-en guerre

Chanson satirique

Malbrough (ou Malbrouck) est le nom d'un général anglais qui se battit à Malplaquet en 1709, sous le règne de Louis XIV. Né en 1650, il mourut en 1722. On fit les paroles de cette chanson pour se moquer du général qu'on avait peut-être cru mort pendant la bataille. On retrouve dans ces couplets le souvenir des chansons de geste du moyen âge et les habitudes des châtelaines qui « montaient à la tour » pour voir arriver le châtelain.

Cette chanson fut mise à la mode sous Louis XIV et toute la cour chanta cette spirituelle complainte qui est très jolie et très amusante.

Au Canada nous en avons quatre versions différentes quant à la musique et celle que nous donnons ici est une des plus intéressantes.

Malbrough s'en va-t-en guerre,

La itou la la, itou la, la,

Malbrough s'en va-t-en guerre,

Ne sait quand reviendra, là-bas.

Refrain :

Ah ! courez, courez, courez petites filles jeun'et gentilles,

Ah ! courez, courez, courez, venez ce soir vous amuser.

Il reviendra-z-à Pâques ou à la Trinité, là-bas. – La Trinité se passe, Malbrough ne revient pas. – Madame à sa tour monte, si haut qu'elle peut monter. – Elle aperçoit son page, tout de noir habillé. – Beau page, ah ! mon beau page, quel' nouvelle apportez. – Aux nouvelles que j'apporte, vos beaux yeux vont pleurer. – Quittez vos habits roses et vos satins brochés. – Monsieur Malbrough est mort et enterré.

Char 12 – À Saint-Malo beau port de mer

Chanson de marin

Un des plus fameux ports de la Bretagne française, Saint-Malo connut au XVI^e^ siècle une prospérité considérable par suite de ses relations commerciales avec l'Amérique et par la bravoure de ses corsaires. Cette ville est la patrie de Jacques Cartier, de Surcouf et de Chateaubriand.

Dans le tableau, trois dames vont marchander le blé qu'apportent de gros navires.

À Saint Malo, beau port de mer, (bis)
Trois gros navir's sont arrivés,
Refrain : *Nous irons sur l'eau*
Nous y prom' promener
Nous irons jouer dans l'île.

Trois gros navir's sont arrivés, (bis)
Chargés d'avoin', chargés de blé,
Nous irons sur l'eau, etc.

Trois dam's s'en vont les marchander,
Marchand, marchand, combien ton blé ?

Trois francs l'avoin', six francs le blé.
C'est ben trop cher d'un' bonn' moitié.

Montez, Mesdam's, vous le verrez.
Si je l'vends pas, je l'donnerai.
A c'prix-là, on va s'arranger.

Char 13 – Dans les prisons de Nantes

La géolière obligeante

Nantes, située au sud de la Bretagne près de l'Anjou et du Poitou, fut la résidence des rois de Bretagne au VIII^e^ siècle. On y voit encore un château des ducs de Bretagne construit au XV^e^ siècle.

De la chanson qui nous occupe ici, « la musique comme les paroles », dit Ernest Gagnon, « en font une des plus jolies du répertoire populaire canadien ».

Cette pièce n'est guère connue en France aujourd'hui, mais elle a conservé toute sa vogue en Canada.

Dans le tableau on voit la fille du géolier qui apporte de la nourriture au prisonnier, lequel s'évadera grâce à une complicité bienveillante.

Dans les prisons de Nantes, (bis)
Lui ya-t-un prisonnier, gai, faluron, falurette,
Lui ya-t-un prisonnier, gai, faluron, dondé.

Que personn' ne va voire,
Que la fille du géolier.

Elle lui porte à boire,
A boire et à manger, gai.

Un jour il lui demande :
Qu'est c' que l'on dit de moi ?

Le bruit court dans la ville
Que demain vous mourrez.

Puisqu'il faut que je meure,
Ah ! déliez-moi les pieds.

La fille encore jeunette
Lui a lâché les pieds.

Le garçon, fort alerte,
À la mer s'est jeté.

Char 14– À la claire fontaine
L'amoureux éconduit

Tout le monde, au Canada français, depuis le petit enfant jusqu'au vieillard aux cheveux blancs, sait et chante : *À la claire fontaine* ; on n'est guère canadien sans cela. Cette mélodie gracieuse nous vient de France, et, en Normandie, elle était très populaire.

La plus humble en apparence, elle est en réalité la plus pathétique de nos chansons nationales. Je la vénère à l'égal d'un pieux cantique inspiré par la religion du Souvenir, la seule qui n'est point d'apostats.

Le tableau nous montre le berger se désolant d'avoir perdu son amoureuse.

Celle-ci apparaît dans le feuillage et se moque d'une douleur dont la guérison lui sera facile.

I

À la claire fontaine

M'en allant promener,

J'ai trouvé l'eau si belle,

Que je m'y suis baigné.

Lui ya longtemps que je t'aime,

Jamais je ne t'oublierai.

II

J'ai trouvé l'eau si belle

Que je m'y suis baigné ;

Sous les feuilles d'un chêne

Je me suis fait sécher.

III

Sous les feuilles d'un chêne,

Je me suis fait sécher ;

Sur la plus haute branche,

Le rossignol chantait.

Char 15 – Isabeau s'y promène

L'anneau fatal

Cette chanson fameuse qui se prête à des interprétations magnifiques fait partie du groupe que les folkloristes nomment « la barque aux chansons ».

On la retrouve avec quelques variantes dans presque toutes les anciennes provinces de France, et même en Italie et en Allemagne.

Ernest Gagnon dit que sa mélodie est délicieuse.

Le char nous montre Isabeau dans son jardin fleuri, près du rivage, au moment où le jeune matelot lui fait entendre sa captivante chanson.

I

Isabeau s'y promène

Du long de son jardin, (bis)

Sur le bord de l'île,

Du long de son jardin,

Sur le bord de l'eau,

Sur le bord du vaisseau.

Elle fit une rencontre,

De trente matelots.

Le plus jeune des trente,
Il se mit à chanter.

– La chanson que tu chantes,
Je voudrais la savoir.

– Embarque dans ma barque,
Je te la chanterai.

Quand elle fût dans la barque
Ell' se mit à pleurer.

– Qu'avez-vous donc la belle,
Qu'avez-vous à tant pleurer ?

– Je pleur' mon anneau d'ore,
Dans l'eau-z-il est tombé.

– Ne pleurez point la belle
Je vous le plongerai.

Char 16 – Il pleut, il pleut bergère

Pastourelle

Cette chanson, composée par Fabre d'Églantine, fut chantée par la reine Marie-Antoinette et les dames de sa cour déguisées en bergères. Elle s'acclimata au Canada à la fin du 18e siècle et on en recueille encore quelques versions.

L'artiste a choisi pour son tableau la scène où le berger conduit à sa mère la bergère élue de son cœur.

I

Il pleut, il pleut, bergère,
Presse tes blancs moutons ;
Allons à la chaumière,
Bergère, vite allons !
J'entends sur le feuillage
L'eau qui tombe à grand bruit,
Voici, voici l'orage :
Voilà l'éclair qui luit !

II

Entends-tu le tonnerre,
Il roule, en approchant,

Prends un abri, bergère,
À ma droite, en marchant,
Je vois notre cabane,
Et, tiens, voici venir,
Ma mère et ma sœur Anne,
Qui vont l'étable ouvrir.

III

Bonsoir, bonsoir, ma mère,
Ma sœur Anne, bonsoir,
J'amène ma bergère
Près de vous pour ce soir,
Va te sécher, ma mie,
Auprès de nos tisons,
Sœur, fais-lui compagnie,
Entrez, petits moutons.

Char 17 – Au clair de la lune
L'inoubliable berceuse

Cette chanson dont on ignore l'origine est une des plus fameuses du répertoire populaire en France. Elle est également connue de tous dans le Canada français.

« Son allure de berceuse, son rythme un peu nonchalant ses paroles candides la font chanter par les mères et les enfants. On n'est pas sûr, malgré ce qui en a été dit, que la musique de ce chant soit de Lulli. Les musiciens ont écrit de nombreuses variations sur ce thème si simple et si régulièrement rythmé. »

I

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta plume,
Pour écrire un mot.
Ma chandelle est morte,
Je n'ai plus de feu,
Ouvre-moi ta porte,
Pour l'amour de Dieu.

II

Au clair de la lune,
Pierrot répondit,
Je n'ai pas de plume,

Je suis dans mon lit…
Va chez la voisine,
Je crois qu'elle y est,
Car dans la cuisine,
On bat le briquet.

III

Au clair de la lune,
L'aimable Arlequin,
Frappe chez la brune
Qui répond soudain :
Qui frappe de la sorte ?
Il dit à son tour :
Ouvrez votre porte
Pour le dieu d'amour.

Char 18 – Marianne s'en va-t-au moulin
Chanson de mœurs

Dans chaque seigneurie il y avait, jadis, un ou deux moulins à vent, parfois à eau, où les censitaires venaient faire moudre le blé pour le convertir en belle farine qui leur donnait le pain quotidien. Serait-il possible de remettre sous les yeux du peuple un des vieux moulins actionnés par le vent, sans rappeler en même temps le souvenir de la piquante chanson, au rythme gai, entraînant et qui est bien l'une de celles que tout le monde fredonne encore avec plaisir ?

I

Mariann' s'en va au moulin
C'est pour y fair' moudre son grain ; (bis)
À cheval sur son âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne,
À cheval sur son âne Ca[n]tin,
S'en allant au moulin.

II

Le meunier, qui la voit venir, (bis)
S'empresse aussitôt de lui dire :
Attachez donc votre âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne,
Attachez donc votre âne Cantin,
Par derrir' le moulin.

III

Pendant que le moulin marchait, (bis)

Le loup tout à l'entour rôdait, (bis)
Le loup a mangé l'âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne,
Le loup a mangé l'âne Cantin,
Par derrièr' le moulin.

Char 19 – Le drapeau de Carillon
Chanson historique

Est-il besoin de présenter à des Canadiens le chef-d'œuvre de Crémazie ? Tous ceux qui lisent connaissent, en tout ou en partie, l'inoubliable poème du *Drapeau de Carillon*. Tous se rappellent le vieux soldat canadien se rendant à Versailles et cherchant à intéresser à la cause des Canadiens la cour de Louis XV, mais que les courtisans restent indifférents. Tous également se rappellent la fin du héros : Désespéré, il revient à Carillon et là au pied des ruines du fort, dans la désolation d'un paysage hivernal, … il meurt enveloppé dans son drapeau. C'est cette scène pathétique que l'artiste a virtualisée et que les spectateurs apercevront dans la parade du 24 juin prochain, pendant que la fanfare rendra l'émouvante mélodie.

I

Ô Carillon, je te revois encore,
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis,
Où dans tes murs la trompette sonore,
Pour te sauver nous avait réunis.
Je viens à toi quand mon âme succombe
Et sent déjà son courage faiblir.
Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,
Pour mon drapeau, je viens ici mourir.

II

Mes compagnons, d'une vaine espérance
Berçant encore leurs cœurs toujours français,
Les yeux tournés du côté de la France,
Diront souvent : « Reviendront-ils jamais ? »
L'illusion consolera leur vie,
Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir,
Et sans entendre une parole amie,
Pour mon drapeau, je viens ici mourir !

Char 20 – Marie-moi…
La chanson du rouet

La scène représente un intérieur de maison de campagne. La mère tricotte [*sic*], la fille aînée tourne son rouet, elle songe surtout à son amoureux, à devenir maîtresse de maison, et demande à sa mère de lui permettre de se marier.

Par la fenêtre ouverte on aperçoit le « cavalier » qui apporte un cadeau à sa « dulcinée ».

I

Mariez-moi, ma petite maman
– J'ai hâte d'être en ménage,
Voilà bientôt que j'arrive à vingt ans,
Je crois que c'est le bon âge,
Toujours tourner, toujours filer,
C'est un métier dont je suis ennuyée,
Si vous ne me mariez pas,
Maman, je ne filerai pas.

II

Taisez-vous donc et cessez vos cancans,
– Ne parlez pas de la sorte,
Et attendez que vous ayez trente ans,
Vous n'êtes encor qu'une sotte,
Fuyez, fuyez, ma bonne enfant,
Fuyez, fuyez tous ces jeunes amants…
– Si vous ne me mariez pas,
Maman, je ne filerai pas.

III

Si c'est à trente ans que j'aurai un mari,
– Je vous le dis, ô ma mère,
J'estimerai mieux voir mon rouet rôti,
Réduit en cendre et poussière,
Et ma quenouille sur les tisons.
Toute flambant' puis en charbons…
Si vous ne me mariez pas,
Maman, je ne filerai pas.

Char 21 – Dans les chantiers

Chants des bûcherons

C'est au chantier. Les bûcherons sont à l'ouvrage et, tout en besognant, ils chantent quelques-unes de leurs fameuses chansons : entre autres celle qui parle des *Raftmans* et qui fut très populaire.

I

La you c'qui sont tous les rafmagn' (bis)
Dans les chantiers, i' sont montés :
Bang sur la ring !
Laissez passer les rafmagns !
Bagn sur la rign', bagn' bagn !

II

Dans les chantiers i' sont montés ; (bis)
Et par Bytown i' sont passés.

III

C'était pour ben s'habiller.

IV

Des provisions ont emporté.

V

Vers l'Outaouais s'sont dirigés.

VI

En canot d'écorce sont montés.

VII

Dans les chantiers sont arrivés.

VIII

Des manches de hach' ont fabriqué.

IX

Que l'Outaouais fut étonné.

X

Tant faisaient d'bruit leurs hach' trempées.

Char 22 – Alouette, gentille alouette

Chanson cumulative

Le type de nos chansons cumulatives, n'est-ce pas l'alouette ? Grands et petits la savent et la fredonnent dans toutes les réunions.

Nos concitoyens de langue anglaise, de même que nos voisins des États-Unis chantent *Allwet* avec autant d'entrain

que nous. Un chant si populaire ne peut donc manquer de figurer dans cette série de nos chants les plus intéressants.

(Texte du premier et dernier couplet)

Solo :

Alouette, gentille alouette,

Alouette, je t'y plumerai.

Chœur :

Alouette, gentille alouette,

Alouette, je t'y plumerai.

Je t'y plumerai la tête (bis)

Ah ! la tête (bis) – Alouette (bis) ah !

Refrain :

Dernier couplet :

Et la queue (bis) et les pattes (bis)

et le dos (bis) et les ailes (bis) et

le cou (bis) et le bec (bis) et les

yeux (bis) et la tête (bis)

Alouette (bis) Ah !

Nota. – Il est une autre version moins connue, mais très intéressante qui sera chantée durant la procession.

Char 23 – Envoyons d'l'avant

Le retour des chantiers

Dans le volumineux répertoire des chansons de bûcherons, il en est qui traitent de diverses phases de la vie des « voyageurs ».

Celle-ci, la plus populaire du genre, nous raconte le retour dans leur famille des vaillants bûcherons.

Quand on part, ah ! du chantier,

Mes chers amis, tous le cœur gai,

Pour aller voir tous nos parents,

Mes chers amis, le cœur content.

Envoyons d'l'avant,

Nos gens !

Envoyons d'l'avant !

Mais qu'on arrive en Canada,
Il va falloir mouiller ça.

Ah ! mais que ça soye mouillé,
Vous allez voir que ça va marcher !

Mais que nos amis nous voyent arriver,
Ils vont s'mett'r à rire, à chanter.

Dimanche au soir, à la veillée,
Nous irons voir nos compagnées.

Ils vont nous dire, mais en entrant,
Voilà mon amant ! j'ai l'cœur content.

Et au milieu d'la veillée,
Ils vont n[o]us parler d'leurs cavaliers.

Ils vont nous dire, mais en partant :
As-tu fréquenté des amants ?

Qui a composé la chanson,
Ce sont trois jolis garçons.

Char 24 – Un Canadien errant
Chant national

C'est en 1884, et sur proposition de l'honorable Pascal Poirier, que les Acadiens adoptèrent comme chant national la populaire complainte de Gérin-Lajoie. On y remplaça le mot *Canadien* par *Acadien* et on substitua à l'ancien air celui de l'*Ave Maris Stella*.

I

Un Acadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourant en pleurant
Des pays étrangers.

II

Un jour triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif

Il adressa ces mots :

III

« Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

IV

Ô jours, si pleins d'appas,
Vous êtes disparus…
Et mon pays, hélas !
Je ne le verrai plus.

V

Pour jamais séparé,
Des amis de mon cœur
Hélas ! oui, je mourrai,
Je mourrai de douleur.

VI

Non, mais en expirant,
Mon cher Canada,
Mon regard languissant,
Vers toi se portera. »

Char 25 – Le retour de la fenaison

Chanson badine

Les foins sont coupés. La char[r]ette est comble. Là-bas, le soleil disparaît dans un flamboiement d'or et de pourpre. Les travailleurs reviennent à la maison juchés sur la charge et c'est l'occasion des chansons joyeuses, aux refrains malicieux que tous répètent.

Derrière chez nous ya champ de pois, (bis)
J'en cueillis deux, j'en mangeai trois.
Fendez le bois, chauffez le four,
Dormez la belle, il n'est point jour.

J'en cueillis deux, j'en mangeai trois ; (bis)
J'en fus malade au lit, trois mois,
Fendez le bois, etc.

J'en fus malade au lit trois mois ; (bis)
Tous mes parents venaient m'y voir,
Fendez le bois, etc.

Tous mes parents venaient m'y voir ; (bis)
Celui que j'aime ne vient pas,
Fendez le bois, etc.

Celui que j'aime ne vient pas… (bis)
Je l'aperçois venir là-bas,
Fendez le bois, chauffez le four,
Dormez la belle, il n'est point jour.

Char 26 – Les montagnards
Chanson de route

La fameuse chanson des Montagnards a été popularisée en Canada par une chorale canadienne renommée fondée en 1885 qui s'appelait les Montagnards et qui avait dans son répertoire le chant qui débute par ces mots : *Montagnes Pyrénées*, *vous êtes mes amours*, et que l'on entend encore dans les coins les plus reculés du pays.

Le char représente un paysage des Pyrénées dans lequel se trouve un groupe de jeunes Montagnards.

I

Montagnards Pyrénées,
Vous êtes mes amours.
Cabanes fortunées,
Vous me plairez toujours.
Rien n'est si beau que ma patrie,
Rien ne plaît tant à mon amie,
Ô Montagnards (bis) chantez en chœur (bis)
De mon pays (bis) la paix et le bonheur.

Refrain :

Ah !... Ah !...
Halte-là, halte-là, halte-là
Les Montagnards sont là
Les Montagnards, les Montagnards sont là.

II

Laisse-là tes montagnes,
Disait un étranger,

Suis-moi dans mes campagnes,
Viens, ne sois pas berger.
Jamais, jamais, quelle folie !
Je suis heureux de cette vie,
J'ai ma ceinture (bis) et mon béret, (bis)
Mes champs joyeux, (bis) ma vie et mon chalet !

Char 27 – Le foulon
Chanson de métier

Afin d'assurer le rythme de leurs mouvements et aussi pour s'égayer, les fouleurs d'étoffe chantaient en travaillant, diverses chansons auxquelles on a donné le nom de *Chansons de foulon*.

MM. Massicotte et Barbeau ont recueilli plusieurs de ces chansons ; la plus répandue est celle de la *Belle et les cavaliers barons*.

Quand j'étais chez mon père (bis)
Petite et jeune étions,
Dondaine, don,
Petite et jeune étions,
Dondaine.

M'envoi'-t-à la fontaine (bis)
Pour pêcher du poisson.

La fontaine est profonde,
J'me suis coulé au fond,

Par ici-t-il y passe
Trois cavaliers barons.

Que donneriez-vous, belle,
Qui vous tir'rait du fond ?

Tirez, tirez, dit-elle,
Après ça, nous verrons…

Quand la bell' fut tirée,
S'en fut à la maison,

S'assit à la fenêtre
Compose une chanson.

Ce n'est pas ça, la belle,
Que nous vous demandons.

C'est votre cœur en gage,
Savoir si nous l'aurons.

Mon petit cœur en gage,
N'est pas pour un baron,
Ma mère me le garde,
Pour mon joli mignon.

Char 28 – La chanson des clochers

Vieux Noëls

De la poétique petite église, toute vielle et blottie dans la neige, s'échappe une harmonie toujours émouvante. C'est la messe de minuit et la voix des clochers répète ces noëls fameux dont la musique reste à jamais gravée dans la mémoire : *Il est né le Divin Enfant – Ça bergers assemblons-nous – Les anges dans nos campagnes*.

I

Les anges, dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux :
Refrain : - *Gloria in excelsis Deo. (bis)*

II

Anges, quelle est cette fête ?
Pour qui ces hymnes triomphants ?
Quel vainqueur ou quel prophète
Exalte vos divins accents ?

III

Apprenez tous la naissance
D'un Roi-Sauveur en Israël ;
Que dans sa reconnaissance,
La terre chante avec le ciel :

IV

Dites-nous à quelle marque,
À quels insignes glorieux

Reconnaître ce monarque,

Qui, cette nuit, descend des cieux.

V

Un enfant couvert de langes

Dont une crèche est le berceau,

C'est le Christ que nos louanges

Acclament par ce chant nouveau.

VI

Hâtons-nous, que l'on s'assemble !

À Bethléem, allons le voir,

Et nous redirons ensemble

L'hymne joyeux de notre espoir :

Char 29 – Savez-vous planter des choux

Ronde mimée

Savez-vous planter des choux est une des chansons mimées qui enchantent la jeunesse. Elle a encore ce mérite d'être amusante et utile puisqu'elle fait paraître gaiement de la bonne gymnastique.

Tour à tour, les exécutants indiquent les diverses manières de planter : avec les mains, avec les doigts, avec le pied, etc.

I

Savez-vous planter des choux,

À la mode, à la mode,

Savez-vous planter des choux,

À la mode de chez nous ?

II

On les plante avec les pieds,

À la mode, à la mode,

On les plante avec les pieds,

À la mode de chez nous.

On les plante…

Char 30 – La guignolée

Chant de circonstance

Avec l'expiration d'une année, arrivait le temps des fêtes c'est-à-dire la période des divertissements populaires et des plantureux festins. Mais nos pères, au cœur sensible et bon, pouvaient-ils penser à festoyer, alors que dans quelques masures des malheureux n'auraient que le strict nécessaire ?

Pour que la réjouissance fût générale, il fallait mettre les pauvres en état de fricotter comme les gens à l'aise, et pour fournir un surplus de victuailles aux indigents, on organisait une guignolée.

Le 31 décembre au soir, dans chaque paroisse, de bons vivants se groupaient, se munissaient de poches et partaient accomplir leur mission.

Les guignoleux arrêtaient aux maisons et entonnaient leur fameux refrain. Presque partout on leur remettait quelques aliments ou de la monnaie.

Bonsoir le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison.

Pour le dernier jours de l'année,
La Guignolée vous nous devez.

Si vous voulez rien nous donner,
Dites-nous-lé.

On ammènera seul'ment,
La fille aînée.

On lui fera faire bonne chère,
On lui fera chauffer les pieds.

On vous demande seulement,
Une échignée

De vingt à trente pieds de long,
Si vous voulez.

Refrain :
La Guignolée, la Guignoloche
Mettez du lard dedans nos poches.

Char 31 – Vive la Canadienne

Chanson de noce

C'est par excellence la chanson des noces, et le tableau nous en informe de façon charmante.

Sous une tonnelle enguirlandée de fleurs blanches et ornée de cœurs volants, on aperçoit une jeune mariée. Au pied des marches de l'estrade, se trouve le marié, que félicitent les invités.

I

Vive la Canadienne,

Vole, mon cœur, vole,

Vive la Canadienne

Et ses jolis yeux doux.

II

Nous la menons aux noces,

Dans tous ses beaux atours.

III

Là, nous jasons sans gêne,

Nous nous amusons tous.

IV

Nous faisons bonne chair,

Et nous avons bon goût.

V

On danse avec nos blondes

Nous changeons tour à tour.

VI

Ainsi le temps se passe,

Il est vraiment bien doux !

Char 32 – Dieu protège le roi

L'hymne officiel

Sur un piédestal repose la couronne royale. Deux personnages représentent, l'un, la puissance militaire, l'autre, la puissance commerciale. La décoration est complétée par des drapeaux britanniques.

Dieu protège le Roi,

En lui nous avons foi,

Vive le Roi.

Qu'il soit victorieux.

Et que son peuple heureux

Le comble de ses vœux.

Vive le Roi.

Qu'il règne de longs jours ;
Que son nom soit toujours
Notre secours.
Protecteur de la loi,
Et défenseur du droit,
Notre espoir est en toi,
Vive le Roi.

Version française de Benjamin Sulte.

Char 33 – Ô Canada terre de nos aïeux
Chant national

C'est en 1880 que M. Ernest Gagnon proposa à Calixte Lavallée de composer la musique d'un chant national dont l'hon. Juge A.-B. Routhier écrivit les paroles. Lors de sa première exécution, le chant de Lavallée souleva un enthousiasme considérable et il fut adopté dans tout le pays.

Familier maintenant à tous les Canadiens français, nos concitoyens anglais sont en passe de l'adopter comme hymne national du Canada.

Sur un trône somptueux, une femme symbolise le Canada. D'une main, elle porte une croix, de l'autre elle tient une épée. À ses pieds, figure l'Histoire. Tout près, deux hérault portent, l'un, le drapeau britannique, l'autre, le drapeau français ancien.

I

Ô Canada, terre de nos aïeux
Ton front est ceint de fleurons glorieux !
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix !
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de joie trempée,
Protégera nos foyers et nos droits,
Protégera nos foyers et nos droits.

II

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau ;
Le ciel a marqué sa carrière

Dans ce monde nouveau,

Toujours guidé par sa lumière,

Il gardera l'honneur du drapeau.

Char 34 – Saint Jean-Baptiste

C'est dans un décor égyptien que nous apparaît cette fois le petit saint Jean accompagné de son agneau, symbole de la douceur et de la franchise.

Le Précurseur connut l'Égypte, peut-être y vécut-il quelque temps, tout comme le Messie, car c'est dans ce pays que la sainte Famille s'exila après l'adoration des Mages.

1929

Les contes et les légendes populaires au Canada français

Choix des principaux contes et des plus intéressantes légendes qui ont pris racine dans le répertoire populaire.

Char no 1

Les contes et les légendes au Canada français

Les générations se succèdent et les mentalités s'affinent ou se transforment, cependant l'attrait du merveilleux exerce toujours sa fascination.

Dans les fictions populaires, la plupart naïves, on ne cesse de trouver un charme, une poésie, un pittoresque qui contrastent agréablement avec le merveilleux scientifique, mais complexe des temps actuels.

Certains de nos contes et de nos légendes viennent de France et d'Orient, d'autres remontent aux aborigènes, d'autres enfin, sont dus à l'imagination fertile de nos pères. Quelle que soit leur origine, ces récits ont fait notre joie et celle de ceux qui nous ont précédés, ils forment partie de notre patrimoine et nous leur devons un souvenir ému.

(Extrait d'une étude sur l'origine de nos contes et légendes par E.-Z. Massicotte).

Char no 2

La veillée de contes

Même au commencement du siècle actuel, un des amusements favoris, à la campagne, était d'entendre raconter ces fictions dont les thèmes sont extrêmement anciens.

Dès qu'une veillée de contes avait lieu quelque part, les parents, les amis, les voisins accouraient aussitôt. On avait

hâte d'écouter ceux qui savaient dire des « histoires » remplies de scènes gaies ou navrantes, de péripéties extraordinaires, d'aventures prodigieuses, mais qui se terminaient toujours par la défaite des méchants et la victoire des bons.

Certains conteurs réputés gagnaient leur vie à conter. On venait les chercher de loin et on les rétribuait généreusement. Souvent ils regagnaient leur domicile chargés de victuailles.

Presque toujours, ces maîtres diseurs étaient illettrés, mais doués d'une parole facile et d'une imagination ardente, ils intéressaient leurs auditeurs, ils les charmaient.

(Ce qui précède est extrait d'un article sur les Contes et les conteurs canadiens par E.-Z. Massicotte.)

Char no 3

La destruction d'Hochelaga

Légende indienne

Pour expliquer la disparition des fondateurs d'Hochelaga, plusieurs légendes racontent qu'une guerre fratricide éclata après le départ de Jacques Cartier et une tradition iroquoise résout le problème ainsi : « Si l'on peut en croire l'historien des Wyandotts, M. Peter Dooyentate Clarke, un descendant de cette tribu, les Sénécas et les Hurons vécurent en paix, côte à côte, à Hochelaga, jusqu'à ce que dans un moment fatal, un rigide chef sénécas refusa à son fils l'autorisation d'épouser une certaine fille. Celle-ci, indignée, renvoya tous ses prétendants et jura de marier le brave qui tuerait le chef qui l'avait offensée. Un jeune Huron accomplit la tâche et conquit la demoiselle, mais les Sénécas prirent fait et cause pour leur chef et attaquèrent les Hurons qui plièrent et s'enfuirent vers l'ouest.

Cette légende n'a pas encore trouvé de poète ou de romancier pour l'embellir ou l'immortaliser et on ignorera le sort de l'Hélène canadienne qui plongea deux peuples dans d'innombrables malheurs, tant que quelque Homère ne nous aura pas raconté tous les détails de ce dramatique événement. »

(Extrait de *Faits curieux de l'histoire de Montréal*,
par E.-Z. Massicotte.)

Char no 4

Les fées bienfaisantes

Pendant des siècles, les fées jouèrent un rôle prépondérant dans les contes populaires. Dispensatrices des honneurs, des joies, de la richesse et de la beauté, elles étaient pour la plupart bonnes et gracieuses.

Souvent, elles assistaient à la naissance des princes et leur faisaient des dons appréciés, que des génies, des sorcières, des ogres essayaient vainement de rendre nuls.

D'autres fois, elles secouraient de braves jeunes gens qui luttaient contre l'adversité, ou bien, elles faisaient triompher de vertueuses jeunes filles accablées de malheur.

Aussi s'explique-t-on l'admiration et la reconnaissance que leur ont vouées les peuples qui existèrent *au temps où vécurent les fées*.

(Extrait d'un article sur les contes au Canada
par E.-Z. Massicotte).

Char no 5

La grotte de la Sorcière

Les anciens imaginaient que les sorcières vivaient dans des cavernes ou des grottes, entourées de hiboux, de chats noirs, de serpents, de chauves-souris, d'araignées, enfin de toute la série des bêtes immondes.

On supposait que dans leurs chaudrons toujours fumant, bouillaient des plantes, des venins, des animaux même, avec lesquels elles fabriquaient des poisons ou des philtres d'amour.

La plupart, croyait-on, pouvait jeter des sorts ou des maléfices parce qu'elles avaient fait un pacte avec quelque diable. Enfin, il se disait que les sorcières et les démons se rendaient de temps à autre à des assemblées nocturnes qu'on nommait sabats.

Bref, les Sorcières étaient redoutées à l'égal de l'Esprit malin qu'elles passaient pour représenter sur terre.

(Extrait des *Notes sur les superstitions disparues*
par E.-Z. Massicotte.)

Char no 6

Le petit Chaperon rouge

« Il était une fois une petite fille de village, très jolie et coiffée d'un petit chapeau rouge qui lui seyait si bien que partout on l'appelait le petit Chaperon rouge. Un jour, sa mère l'ayant chargée de porter à sa grand'mère qui était malade, une galette et un petit pot de beurre, elle rencontra en chemin le loup. Elle cause avec lui, ignorante du danger. Le loup renseigné sur le but du voyage de l'enfant, arrive avant elle à la maisonnette, dévore la grand'mère, se couche à sa place, puis quand la fillette arrive la croque à son tour. »

La moralité du conte est qu'il ne faut pas raconter ses affaires à toutes sortes de gens.

(Ce conte de Perrault dont nous puisons le résumé dans le Nouveau Larousse, est connu de tous les conteurs canadiens. Ils en récitent des variantes plus ou moins conformes à l'original qui, évidemment, nous est venu par les imprimés.)

Char no 7

La Sirène du Lac Supérieur

Les sauvages, comme la plupart des voyageurs, croyaient que le lac Supérieur était dominé par une Sirène qui avait sa demeure dans les environs de l'île Paté et il circulait toutes sortes de racontars sur cet être fabuleux.

Son existence ayant un jour été mise en doute, un fameu[x] traiteur de l'Ouest, Venance Saint-Germain, déclara sous serment qu'au mois de mai 1782, en compagnie de trois nautonniers et d'une sauvagesse, il vit très bien la sirène, qu'il voulut la saluer d'un coup de fusil. Mais la Sauvagesse l'en empêcha et lui prédit que cette divinité des eaux et des lacs le punirait de son audace. Peu de temps [après], une tempête terrible éclata qui dura trois jours.

(Extrait d'une étude de E.-Z. Massicotte, parue dans le *Bulletin des recherches historiques* de 1927.)

Char no 8

Le Dragon de feu

Un roi était dans le deuil, car une de ses filles devait être dévorée le lendemain par le Dragon de feu. Rien ne pouvait empêcher ce malheur, le roi ayant déjà, sans succès, envoyé plusieurs armées pour détruire le féroce dragon. Petit Jean qui était au service du roi se chargea de la chose. Ayant eu l'occasion d'obliger un bon géant il en avait reçu divers dons,

entre autres une jument merveilleuse. Il se rend donc au château de la princesse et quand le dragon arrive tout en feu, Petit Jean rassure la princesse qui défaille et il commande à sa jument : « Bois la moitié de la mer et éteint le dragon de feu. » Ce fut fait et le dragon demanda quartier. Après d'autres aventures, plus extraordinaires les unes que les autres, dont Petit Jean sortit avec honneur, le roi offrit la main de sa fille à Petit Jean et lui donna même son royaume.

(Résumé du conte recueilli par Marius Barbeau
dans le comté de Beauce, en 1914.)

Char no 9
Le Chien d'or

L'Hôtel des Postes à Québec, érigé en 1972, occupe l'emplacement de la fameuse Maison du Chien d'Or.

Cette maison avait été construite en 1735 par Nicolas Jacquelin dit Philibert, lequel était marchand et fournisseur de l'armée. Au cours d'une querelle, Philibert ayant été blessé mortellement, le 19 janvier 1748, par M. Le Gardeur de Repentigny, celui-ci s'enfuit en France.

Mais le fils du défunt qui avait dessein de venger la mort de son père aurait alors fait poser sur la façade de sa maison, une inscription menaçante, surmontée d'un chien rongeant un os. L'inscription qui existe encore est ainsi libellée :

Je suis un chien qui ronge l'os
En le rongeant, je prends mon repos
Un temps viendra qui n'est pas venu
Que je morderay qui m'aura mordu.

Suivant la tradition, l'infortuné Philibert fils partit un jour, à la recherche de M. de Repentigny et découvrit sa retraite. Il y eut duel, mais le pauvre jeune homme succomba à son tour.

(Résumé de la légende recueillie en 1839 par A.-S. Soulard
et reproduite dans le *Répertoire national*, volume 2.)

Char no 10
Le Chat botté

Ce chat fut l'unique bien échu en héritage au dernier fils d'un meunier.

Grâce aux stratagèmes du Chat son désolé maître prit le nom de Marquis Carabas et devint possesseur des immenses richesses d'un ogre qui commit la sottise de se métamorphoser en souris devant le chat botté.

(Résumé extrait du Nouveau Larousse.
Ce conte de Perrault est très populaire
et il se raconte encore dans le Canada français.)

Char no 11

Le vaisseau fantôme

Non loin du fameux rocher Percé, à l'extrémité de la Gaspésie, existe un autre rocher qui a l'apparence d'un vaisseau sans voile. À son sujet, on raconte qu'au XVII^{e} siècle, Blanche de Beaumont quitta, un jour la vieille France pour venir épouser son fiancé à Québec. Rendu dans le golfe Saint-Laurent, le navire sur lequel elle était fut attaqué par des pirates. Plutôt que de tomber aux mains des bandits, Blanche se précipita dans les flots. Elle préférait la mort au déshonneur.

Le lendemain, on aperçut que le vaisseau corsaire était changé en roche. Des marins virent souvent le spectre de Blanche de Beaumont planant au-dessus du « navire éternellement soumis à la malédiction de l'innocente outragée. »

(Résumé du texte des *Légendes du Saint-Laurent*,
ouvrage publié par le Pacifique Canadien.)

Char no 12

Peau d'âne

Un roi jure à sa femme mourante de ne jamais se remarier, à moins qu'il ne rencontre une princesse aussi parfaite qu'elle-même. Lorsqu'il veut de nouveau prendre une épouse, il se trouve fort empêché, car une seule femme remplirait les conditions requises : sa propre fille.

Celle-ci s'enfuit et se cache sous une peau d'âne et s'engage dans une ferme. Mais elle avait emporté ses parures dans une cassette et parfois, dans son taudis, elle mettait une de ses belles robes. Un jour, le fils du roi vint à la ferme. Il la vit sans qu'elle s'en doute et en devint amoureux. Finalement ils s'épousèrent.

(Résumé du conte de Perrault d'après le Nouveau Larousse.)

Char no 13

Cendrillon

Un gentilhomme épousa en secondes noces une femme qui avait deux filles. Elles chargent des plus viles besognes leur petite sœur d'un premier lit et comme la pauvrette passe ses rares moments de loisirs dans les cendres de la cheminée on l'appelle Cendrillon. Or le fils du roi donne un bal et les belles-filles du gentilhomme y sont conviées. Cendrillon se désole de n'y pouvoir aller aussi.

Sa marraine, une bonne fée, d'un coup de baguette change ses habits en merveilleuse parure, transforme une citrouille en car[r]osse, des souris en chevaux, etc. Cendrillon part dans ce bel équipage, mais à la condition qu'elle sortira du bal avant minuit. Le fils du roi la trouva si jolie qu'il la courtisa. Soudain, minuit commença à sonner alors Cendrillon s'enfuit, mais elle perdit un de ses souliers dans sa course. Le prince le ramassa et fit publier qu'il épousera la jeune fille dont le pield [*sic*] s'adapterait à la minuscule chaussure. Cendrillon seule put la chausser et elle devint reine.

(Résumé du conte de Perrault, extrait de Nouveau Larousse. Les variantes canadiennes de ce conte sont nombreuses.)

Char no 14

Le petit Poucet

Un bûcheron et sa femme ont sept petits garçons. Le plus jeune est d'une si petite taille qu'on l'a surnommé *Poucet*. C'est le souffre-douleur de la maison. Les bûcherons sont si pauvres que pour n'avoir pas la douleur de voir leurs enfants mourir de faim sous leurs yeux, ils décident de les perdre dans la forêt. Une première tentative échoue, grâce au petit Poucet qui sème des cailloux blancs tout le long du chemin, ce qui lui permet de revenir le soir, mais une seconde fois, il sème des graines et les oiseaux les ayant mangées, voilà les frères égarés. Poucet grimpe sur un arbre, découvre une lumière au loin et les conduit sur elle. Hélas ! elle éclairait la maison d'un ogre. Celui-ci se lève la nuit pour mettre à mort ses petits hôtes, mais il ne réussit pas et les sept frères prennent la fuite. L'ogre les poursuit avec des bottes qui font franchir sept lieues d'une enjambée. Poucet vole ces bottes-fées, et grâce à elles, enrichit par la suite ses parents et ses frères. (Résumé du Nouveau Larousse. Assurément le plus populaire des contes de Perrault, au Canada, et celui dont on entend le plus de variantes.)

Char no 15

L'oiseau bleu

La princesse Florine était courtisée par le roi Charmant et ils s'adoraient. Mais Florine avait une belle-mère terrible et celle-ci était affligée d'une horrible fille, Truitonne, qu'elle voulait marier au beau prince, d'où les plus cruelles persécutions contre les deux amants. La marraine de Truitonne, la fée Soussio, métamorphose le prince en oiseau. Enfermée dans une tour, Florine l'évoque en murmurant à la fenêtre

Oiseau bleu, couleur de temps,
Vole à moi promptement.

Ce touchant appel et l'oiseau bleu lui-même ont passé dans la langue. L'un sert à formuler un vœu tendre et ardent, l'autre désigne une personne d'une rare perfection. Le roi Charmant finit par épouser Florine grâce à la protection d'une bonne fée et d'un excellent enchanteur. La méchante reine est lapidée et Truitonne changée en bête.

(Conte de M^me^ d'Aulnoy, d'après le résumé du Nouveau Larousse. Il est très répandu dans notre pays.)

Char no 16

Le champ du diable

Dans une revue mensuelle du juin 1927, on a raconté, en la romançant, la légende du Champ du diable, qu'on nomme aussi la Pièce des guérêts.

Un poète, aujourd'hui directeur d'un grand quotidien, a fait de cette légende le sujet d'un joli poème.

Voyons, en résumant le récit, pourquoi les guérêts de la montage de Rigaud sont un endroit maudit.

« Rigaud, dit-il, est non seulement renommé par son site, ses édifices, ses villas, il l'est encore par sa légende des guérêts. Sur la montagne qui couronne le village, s'étend un champ de gros galets, qui gisent là sans beaucoup d'ordre, en couche épaisse, travail patient d'un glacier ou d'un cours d'eau rapide, dont le lit se serait soulevé sous une poussée volcanique ou bien, œuvre de la colère divine, à en croire une vieille légende.

Il y a très longtemps, vint se fixer à Rigaud un mystérieux étranger qui ne faisait "aucune religion". Même, un dimanche matin, les pieux cultivateurs le virent qui labourait

son champ au lieu d'aller à la messe… Justement courroucé, Dieu engloutit le misérable dans le sein de la terre et changea ses guérêts en un champ de cailloux qui subsisteront toujours pour rappeler aux hommes qu'on ne profane pas impunément le jour du Seigneur…

Le soir des tempêtes, pendant longtemps, on entendait du champ de pierres des soupirs lugubres et des appels plaintifs. Les passants se signaient et les plus audacieux n'osaient pas s'aventurer dans ces parages redoutés…[»]

(Extrait d'un article sur la Pièce des guérêts à Rigaud,
par E.-Z. Massicotte
et paru dans le *Bulletin des Recherches historiques* de 1928).

Char no 17

Ali-Baba

Ali-Baba est le héros d'un des contes des *Mille et une nuit*. [«]C'est, nous dit le Nouveau Larousse, un pauvre artisan de Perse auquel le hasard a fait découvrir le secret qui donne accès à la caverne habitée par quarante voleurs. Il suffit de prononcer ces mots : *Sésame, ouvre-toi*, pour que la porte s'ouvre. Ali-Baba en l'absence des brigands entre dans leur repaire et se trouve en présence d'innombrables richesses dont il fera lui-même sa part. Son frère Cassin, ayant surpris le secret, pénètre à son tour dans la caverne ; mais ayant oublié les mots cabalistiques, il ne peut en sortir et est massacré par les voleurs. Ceux-ci veulent également tuer Ali-Baba, mais il périssent tous successivement, grâce à l'adresse et au courage de Morgine, esclave d'Ali-Baba. »

Par les livres ce conte a pénétré dans nos campagnes depuis longtemps, et on le trouve dans le répertoire de plusieurs conteurs qui le modifient plus ou moins.

Char no 18

Les sorciers de l'île d'Orléans

La très pittoresque île d'Orléans, qui émerge du fleuve à quelques lieues de Québec, aurait été autrefois le pays favori des sorciers. Comment se forma cette légende ? On ne peut que le présumer. Sans doute les habitants de l'île, pour vaquer à leurs occupations le soir, devaient se munir de lanternes. Les riverains de la terre ferme, au sud comme au nord, voyaient alors des points lumineux qui vagabondaient dans les ténèbres, mais nul ne pouvait dire que ces lumières étaient portées par des « chrétiens ». Les Orléanais faisaient aussi de grands feux sur la grève les nuits de pêche, et sur l'ho-

rizon s'apercevaient des ombres agrandies aux formes fantastiques. En fallait-il plus pour suggérer aux enfants, aux simples, aux loustics, que les feux follets, les sorciers, les noctambules fabuleux de toute espèce se donnaient rendez-vous en cet endroit ? Cette légende a été extraordinairement popularisée par M. de Gaspé dans les Anciens Canadiens. Voici comment il décrit une ronde des sorciers de l'île :

« Un grand diable, n'ayant qu'un œil, coiffé d'un tricorne surmonté d'un plumet énorme, battait la marche sur une marmite grosse comme un chaudron à sucre. À sa suite, il entraînait une légion de nains grimaçants, gambadant, dansant sur cette folle cadence. Suivant José Dubé qui, nous dit l'auteur, racontait ce dont son père avait été témoin, la bande satanique ne mettait qu'une minute à faire le tour de l'île. Cependant ce train d'enfer n'empêchait pas les diablotins de chanter et leur ronde est restée inoubliable :

C'est notre terre d'Orléans,
Qu'est le pays des beaux enfants
Venez tous en survivants,
Sorciers, lézards, crapauds, serpents,
Toure-loure, (bis)
Dansons à l'entoure. [»]

(Extrait d'un article paru dans le *Bulletin des recherches Historiques* de 1929 et signé par E.-Z. Massicotte.)

Char no 19

La Belle au Bois dormant

Un roi et une reine invitent au baptême de leur fille toutes les fées du pays. Malheureusement, ils en oublient une très vieille. Les bonnes fées font à leur filleule des dons merveilleux, mais la vieille arrive et dit que la princesse, un jour, se percera la main d'un fuseau et mourra. Par bonheur, une autre fée put annuler en partie le mal. Au lieu de mourir, la princesse devait sommeiller pendant cent ans, au bout de ce temps le fils d'un roi devait la réveiller. Les destins s'accomplirent. La princesse repose au milieu d'une forêt, dans un palais où tout sommeille autour d'elle. Quand les cent ans furent révolus, un jeune prince parvint jusqu'à la belle endormie et l'épousa.

(Résumé extrait du Nouveau Larousse.
Ce conte, l'un des plus jolis de Perrault, fait partie
du répertoire populaire canadien.)

Char no 20

Les paroles de fleurs et de diamants

(Conte canadien)

Une veuve avait deux filles. L'aînée était aussi désagréable que sa mère, tandis que la cadette était belle, douce et honnête. Cependant, la veuve aimait mieux son aînée et c'est à la cadette qu'elle confiait les plus durs travaux. Ainsi, elle l'envoyait deux fois le jour, puiser de l'eau à une demi-lieue du logis.

Une fois que la malheureuse se trouvait à la fontaine, une pauvre femme lui demanda à boire. Charitablement la douce enfant lui présenta sa cruche et la bonne femme lui déclara que, dorénavant : « À chaque parole que vous direz, il sortira de votre bouche une fleur ou une pierre précieuse ». À son retour à la maison, la mère gronda sa cadette, qui s'était attardée, mais en s'excusant, la jeune fille laissa échapper de sa bouche, deux roses, deux perles et deux diamants. Étonnée, la mère se fit expliquer ce miracle. Puis elle résolut d'envoyer son aînée à la fontaine le lendemain.

Mais, cette fille orgueilleuse se conduisit de telle façon que la vieille femme, qui était fée, la dota comme suit : « À chaque parole que vous direz, il sortira de votre bouche, un serpent ou un crapaud. »

Ce que constatant, la mère entra en colère et voulut battre sa cadette. Celle-ci s'enfuit dans la forêt où elle rencontra le fils du roi. Le prince se fit raconter son aventure ; il devint amoureux de la jeune fille et l'épousa.

(De ce conte de Perrault, nous avons une version canadienne à peu près identique et recueillie par M. Marius Barbeau, en 1915 à Ste-Anne-de-Kamouraska.)

Char no 21

Le prince de l'Épée verte

Un jeune homme et sa sœur vivaient pauvrement dans une forêt. Le jeune homme s'étant fait chasseur amassa une quantité de pelleteries qu'il troqua avec un géant magicien. Devenu riche, le jeune chasseur alla s'établir à la ville, prit le nom de prince de l'Épée verte s'amouracha de la sœur du roi et celui-ci de la sœur du prince. Mais à ce moment, une sorcière résolut de causer des ennuis aux deux parvenus. Durant le sommeil de la jeune fille, elle lui passa au cou une chaîne d'or qui métamorphosa la pauvre fille en poisson et l'obligea à vivre au fond de la mer. Quant à son frère le prince de l'Épée verte, il devint paralysé, ne pouvant ni bouger ni parler. Par une suite de maléfices, le prince immobilisé fut logé

au bord de la mer. Chaque soir, sa sœur venait du fond des eaux pour l'embrasser et lui dire : « Si quelqu'un entendait ce que je vais te dire sans nous voir, il pourrait nous délivrer en coupant ma chaîne à cinq brasses sous l'eau au moyen d'un marteau et d'une tranche d'or massif. » Ces propos furent entendus par un passant qui raconta la chose au roi. Celui-ci procura les outils nécessaires et le passant coupa la terrible chaîne. Du coup, le prince de l'Épée verte et sa sœur « revinrent comme avant ».

Il y eut alors grande noce double. Le roi se maria à la sœur du prince et le prince épousa la sœur dur roi.

(Résumé du conte recueilli par Marius Barbeau, dans le comté de Beauce, en 1914.)

Char no 22
Geneviève de Brabant

Geneviève de Brabant est l'héroïne d'une légende populaire au Canada comme en France. Au huitième siècle, Siegfried, seigneur de Trèves, dut quitter sa femme, Geneviève, fille du duc de Brabant, qu'il venait d'épouser, pour rejoindre l'armée que le roi de France menait contre les Sarrasins. Il avait confié sa femme à son intendant. Celui-ci chercha vainement à lui faire oublier son mari. Ne pouvant réussir, l'intendant l'accusa d'un crime et la fit condamner à mort. Ceux à qui l'intendant confia l'exécution de la sentence, pris de pitié, se contentèrent d'abandonner Geneviève dans une forêt avec son enfant. Geneviève vécut de fruits sauvages, de racines et du lait d'une biche apprivoisée. Longtemps après, le seigneur Siegfried, en faisant la chasse, rencontra la biche, la poursuivit, mais celle-ci se réfugia vers sa maîtresse. Le seigneur reconnut Geneviève qui lui prouva son innocence et rentra dans son palais avec son enfant.

L'intendant fut puni, mais Geneviève affaiblie par les privations mourut peu après. (Résumé du *Nouveau Larousse*.) Cette légende sous forme de complainte a été chantée ou racontée depuis longtemps au Canada.

Char no 23
La serviette magique
(Conte canadien)

Un roi avait trois fils qui, un jour, demandent à leur père de leur gréer chacun un bâtiment pour aller voir du pays. Le roi consent et les trois princes quittent leur père. Mais le plus jeune, Jean, étant descendu de son bâtiment pour explorer une île, son équipage l'abandonna sans arme et sans nourri-

ture. Heureusement, une bonne fée lui procure une petite serviette en lui disant : « Quand tu voudras manger tu étendras ta serviette et tu diras : *Par la vertu de ma serviette, je veux que le couvert se mette*, pour un[e] personne ou pour plusieurs, à ton choix. » Peu après il rencontre un géant à qui il sert un repas plantureux. En retour, il reçoit un sabre qui coupe jusqu'à sept lieues. Puis il croise un autre géant qui, pour un repas, lui remet un cor duquel en soufflant, sort le nombre d'hommes dont on a besoin. Le prince arrive ensuite devant un château où une princesse est retenue prisonnière par une méchante fée. Jean tue la fée et délivre la princesse ainsi qu'une quantité de prétendants que la vilaine fée avait métamorphosés et parmi lesquels se trouvaient les deux frères du prince. Celui-ci trouve le moyen de ramener la princesse à son père et à ses deux sœurs et malgré la haine des prétendants les trois frères finissent par épouser les trois filles du roi.

(Résumé du conte recueilli par Victor Morin,
à Saint-Basile-le-Grand en 1916.)

Char no 24

La complainte de Cadieu

(Légende de coureurs de bois)

Cadieu était un voyageur-interprète marié à une Algonquine : il passait l'hiver à la chasse et l'été, il faisait la traite des fourrures. Un jour du mois de mai, alors qu'il était *cabané* avec sa femme et d'autres familles au portage des Sept-Chutes, sur la rivière Ottawa, un jeune sauvage vint les avertir qu'un groupe d'Iroquois ennemis s'approchait. Aussitôt on décida de mettre les familles dans les canots et de sauter les rapides, tandis que Cadieu resterait pour e[m]pêcher les Iroquois de suivre les fugitifs. Ceux-ci franchirent les Sept-Chutes heureusement, car une *Grande Dame Blanche* qui voltigeait devant les canots leur montrait le chemin.

Quant au pauvre Cadieu, il réussit à retarder les Iroquois mais, traqué sans relâche, il mourut d'épuisement et on le trouva tenant dans ses mains une écorce de bouleau sur laquelle il avait écrit la complainte immortalisée.

(Résumé du récit recueilli par J. C. Taché et publié
par Ernest Gagnon.)

Char no 25

Barbe-Bleue

Ce méchant seigneur qui avait la barbe bleue, avait épousé six femmes qu'il avait égorgées et dont il avait sus-

pendu les cadavres dans un cabinet noir. En ayant épousé une septième, il voulut mettre à l'épreuve la curiosité de sa jeune épouse. Il feignit de partir pour un voyage et lui confia la clef de l'affreux cabinet avec défense expresse d'y pénétrer. À peine était-il parti, que l'imprudente femme courut au cabinet interdit et l'ouvrit. Épouvantée, elle laissa tomber de ses mains la clef qui se tacha de sang. Or la tache était indélébile et la malheureuse ne put la faire disparaître. Barbe-bleue revint, réclama son dépôt et, en acquérant la preuve de l'indiscrétion de sa femme, lui annonça qu'elle allait mourir. Il lui accorda toutefois un quart d'heure pour se recommander à Dieu. La condamnée se rendit à sa chambre et pria sa sœur Anne de voir si leurs frères qu'elles attendaient n'arrivaient pas. Elle demandait à chaque instant : *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?*

Pendant ce temps Barbe-bleue ne cessait de crier à sa femme de descendre. Enfin les frères arrivent et délivrent leur sœur au moment où Barbe-bleue levait déjà son arme pour lui trancher la tête.

(Résumé du Nouveau Larousse.

Les versions canadiennes contiennent parfois des épisodes qui ne sont pas dans l[e] fameux conte de Perrault.)

Char no 26

Chasse-galerie

Légende apportée de France et adaptée au pays par nos voyageurs et coureurs de bois. D'après cette légende, ceux qui désirent être transportés rapidement d'un endroit à un autre, à travers les airs, et généralement en canot d'écorce, passent marché avec Satan pour la réussite du voyage, que le Prince des Ténèbres s'engage à mener à bonne fin aux conditions suivantes :

1° Durant tout le temps du trajet, le nom de Dieu ne doit pas être prononcé ;

2° Les voyageurs veilleront à ne pas s'accrocher en route aux croix surmontant les clochers des églises ;

3° Les voyageurs conviennent de livrer leurs âmes au diable, s'ils violent les deux conditions ci-dessus.

Ces conditions stipulées, il n'y a plus qu'à prendre place dans le canot et à prononcer les trois mots cabalistiques : Acabri ! Acabra ! Acabram ! L'embarcation s'élève alors de suite dans les airs qu'elle traverse à raison de cinquante lieues à l'heure.

La chasse-galerie, ajoute Sylva Clapin, dans son Dictionnaire canadien-français, n'est plus maintenant qu'une tradition au Canada. Mais même dans le temps où la crédulité de nos pères s'exerçait à cet endroit, la Chasse-galerie n'inspirait aucune crainte. Presque toujours elle se présentait sous forme d'une bande de joyeux lurons, chantant force gais refrains, et pagayant avec vigueur leurs canots d'écorce à travers les airs.

(Ces renseignements sont extraits de *Chasse-Galerie*,

publiée par M. Honoré Beaugrand, dans le *Century Magazine* de septembre 1892.)

Char no 27

L'eau merveilleuse

(Conte canadien)

Un vieux roi en danger de perdre la vue, était en plus très affecté par la disparition de sa fille, Fidélie.

Cette jolie princesse avait été enlevée par le Génie malin, lequel possédait sur ses terres une fontaine sans pareille, dont l'eau guérissait de tous maux.

Le roi d'un autre royaume avait rois fils. Le plus âgé dit un jour à son père : afin de soulager notre bon vieux voisin, je vais essayer de trouver l'eau merveilleuse et de lui ramener sa fille.

Ce prince partit sur un navire bien équipé et il arriva au château du Génie malin, mais celui-ci changea en pierres de sel le prince ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient.

Ne recevant aucune nouvelle, un an plus tard, le deuxième fils partit par terre, à la recherche de son frère. Il amenait avec lui les meilleurs cavaliers de son pays. Mais cette seconde troupe subit le sort de la première et le Génie malin la changea en pierres de sel.

Le troisième fils décida de partir à son tour, mais seul. Chemin faisant, il rencontra une jeune fée qui le renseigna sur le sort de ses frères ainsi que sur les moyens à prendre pour arriver au château du Génie malin. Il délivra la princesse, se procura de l'eau merveilleuse avec laquelle il ramena à la vie ses frères et leurs compagnons, puis tous commencèrent le voyage de retour.

Les frères aînés du petit prince essayèrent de lui dérober le mérite de ses succès, mais la vérité triompha. Le vieux roi fut guéri, il accorda la main de sa fille au vaillant jeune homme et lui céda son royaume.

(Résumé du conte recueilli par Adélard Lambert
dans le comté de Berthier.)

Char no 28

Le Château Rond de la mer Rouge

(Conte canadien)

Un roi et une reine firent une fois la rencontre d'une sorcière, nommée la Fée galeuse. Celle-ci arracha les yeux de la reine, puis épousa le roi et força la malheureuse aveugle à vivre dans une forêt avec son fils. Quant l'enfant devint grand, il résolut de venger sa mère. Pour ce, il lui fallut trouver le Château Rond au fond de la mer Rouge. Après bien des prodiges, il réussit à traverser la mer et à se hisser jusqu'au deuxième étage du château. Il y trouva trois jolies princesses, qui lui demandèrent, laquelle il voulait épouser. Le petit prince choisit la plus jeune. À l'issue de la cérémonie, les nouveaux mariés se transportèrent magiquement au château de la Fée galeuse, où le prince mit fin aux jours de la sorcière et reprit possession des yeux de la vraie reine, sa mère.

Aussitôt, il porta à celle-ci les yeux retrouvés et elle recouvra la vue. Le roi débarrassé de sa compagne maudite, accueillit avec joie son excellente femme. Par la suite, le petit prince vécut heureux avec sa petite princesse, avec son père et avec sa mère, au chât[e]au rond de la mer Rouge.

(Résumé du conte recueilli par Marius Barbeau
à Sainte-Anne-de-Kamouraska, en 1915.)

Char no 29

Voyage des cloches à Rome

(Légende chrétienne du Canada)

« Un jour, une grande conversation s'engagea parmi nous, sur le voyage des cloches à Rome pendant la semaine sainte. Il paraît que les cloches d'aujourd'hui sont de grandes dames qui ne se dérangent pas. Mais, de mon temps, c'était bien autre chose ; elles partaient invariablement dans l'avant-midi du jeudi saint pour ne revenir que le samedi suivant, avec l'alleluia. Oh ! je sais bien qu'à regarder dans le clocher vous eussiez dit qu'elles s'y trouvaient encore ; de grosses taches noires apparaissaient. "C'est la force de l'accoutumance, nous disait grand'mère, et vous voyez bien qu'elle[s] ne sonnent plus". Je voudrais pouvoir vous rapporter les échanges d'opinions qui se firent entre nous sur les modes de voyager des cloches de Saint-Michel. Les uns qui ne doutaient de rien ne parlaient ni plus ni moins d'un voyage

par télégraphe. Les plus mystérieux opinaient pour une intervention des anges, les réalistes faisaient plus simplement intervenir M. le bedeau qui, on ne savait trop au juste, descendait de là-haut les cloches en se servant des câbles, et ensuite les mettait tout bonnement dans les chars. M. le bedeau, consulté à ce sujet, se contentait de petits rires et de petits airs qui voulaient dire : “Je sais comment ça se passe, mais bernicle ! suis pas pour vous le dire, mes petits.” [»]

(Extrait du livre de l’abbé Lionel Groulx, *Les Rapaillages*.)

Char no 30

Saint Jean-Baptiste

Depuis trois siècles la Saint-Jean-Baptiste a toujours donné lieu à quelques manifestations dans le Canada français.

Mais la fête du 24 juin, depuis 1834, est devenue, dans l’esprit des Canadiens, une des solennités qui font époque et que l’on se fait un plaisir, un devoir, un honneur de célébrer…

Ce jour-là, un peuple entier oublie ses querelles, ses divergences d’opinions, pour n’avoir plus qu’un cœur et qu’une âme pour honorer son saint patron !

1930

Je me souviens

Nouvelles séries de tableaux de mœurs et coutumes.

Char No 1

Le bon vieux temps

L'artiste met sous nos yeux une de ces élégantes scènes des jardins de Versailles que plusieurs seigneurs et des colons, établis en la Nouvelle-France, avaient vues durant leur séjour à Paris.

Comment ne pas croire que dans les inévitables moments de nostalgie, nos ancêtres ne reportaient pas leurs pensées vers les splendeurs dont ils avaient conservé une vision tendre ?

Notre excellent poète du terroir, Pamphile Lemay, écrivait un jour que : « l'histoire des grandes actions d'une race, n'est pas toute l'histoire de cette race. » À son avis, il faut en plus, étudier les aspects de sa vie sociale publique et privée.

D'où il résulte, la nécessité de cultiver nos bonnes coutumes et nos belles traditions ; l'obligation de les rappeler fréquemment et de les faire estimer pour qu'elles ne tombent pas dans l'oubli ou ne se transforment pas au point de perdre de leur charme et de leur pittoresque. Et cette tâche, qu'on peut dire nationale, qui peut l'accomplir avec plus d'éclat, avec plus de puissance que la Société Saint-Jean-Baptiste, gardienne toute désignée de tout ce qui constitue l'âme véritable du peuple canadien-français !

Donateur : N.-G. Valiquette Ltée, 915,

Ste-Catherine Est.

Char No 2

L'Ordre du Bon Temps en 1606-07

Le gâteau des rois

Nous sommes à Port-Royal, en Acadie, durant l'hiver de 1606 à 1607. Afin de s'occuper joyeusement, Champlain, le vaillant explorateur ; Poutrincourt, l'intrépide capitaine ; Lescarbot, le docte avocat ; Louis Hébert, apothicaire, et onze autres fondent le premier club d'Amérique qu'ils nomment l'Ordre du Bon-Temps. Chacun des compagnons était maître d'hôtel pendant quinze jours. Et, à tour de rôle, on allait à la chasse pour rapporter le meilleur gibier possible.

À l'expiration de la durée du terme de sa charge, le maître d'hôtel, avant de rendre grâce à Dieu, remettait le collier de l'Ordre avec un verre de vin à son successeur.

Aux jours de fêtes, on observait les us et coutumes de la mère patrie, en sorte que, c'est bien là, que, célébrant l'Épiphanie avec dignité, dut paraître le premier gâteau traditionnel du jour des Rois, en Amérique septentrionale.

Donateur : Commission des liqueurs P. Q.,

Pied du Courant.

Char No 3

Le contrat de mariage

Autrefois, raconte feu J.-Edmond Roy, dans l'histoire de la seigneurie de Lauzon, tous ceux qui devaient se marier avaient l'habitude d'appeler un notaire pour lui faire rédiger les clauses, traités et conventions de mariage ; c'était une grande cérémonie à laquelle étaient conviés tous les parents et amis.

Ces conventions de mariage étaient à peu près toujours les mêmes. Les futurs époux promettaient réciproquement [de] se prendre pour mari et femme et faire solenniser leur mariage en face de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, le plus tôt que possible… Après avoir fixé le douaire préfixe, le préciput, etc., on ajoutait : « enfin, en considération de la bonne amitié que les futurs époux ont l'un pour l'autre, ils se font donation mutuelle de tous les biens que le premier survivant délaissera pourvu qu'alors il n'y ait pas d'enfants… »

La scène que verront les spectateur est celle du contrat de mariage du fameux Lambert Closse, premier major de Montréal, et de demoiselle Élisabeth Moyen. Ce contrat fut dressé par le premier notaire de Montréal, Jean de Saint-Père, le 24 juillet 1657. Assistaient à la cérémonie, M. de Maisonneuve, gouverneur, Jeanne Mance, les PP. Jésuites Ragueneau, Pijart, Le Mercier et Duperon, et les principaux bourgeois et dames de Ville-Marie.

Donateur : Dupuis Frères Ltée,

865, Ste-Catherine Est.

Char No 4

La nuit de Noël

« La lune brille, le temps est calme et sec, la fumée des toits monte droit dans l'air, en blanches spirales, les clous des maisonnettes éclatent par intervalles avec un bruit solennel, la neige crie sous les voitures qui passent, les chevaux, tout couverts de frimas, se hâtent d'amener leurs gens au village.

« On dételle chez le marchand, l'hôtelier, le p'tit parent ou le vieux rentier, autrefois notre voisin dans la concession prochaine, on court à la sacristie prendre rang parmi les pénitents de la première heure afin d'éviter l'encombrement de la dernière, puis, confession faite, on s'en revient fumer la pipe à l'endroit des prédilections, en attendant la messe ».

Telle est la gentille scène que décrivait, naguère W. Larose, ce précis observateur de nos mœurs et coutumes.

Donateur : Sun Life Assurance Co. of Canada.

Char No 5

Le feu de la Saint-Jean

au XVII^e^ siècle

À Paris, au XVII^e^ siècle, ils se faisait de grands préparatifs pour le feu de la Saint-Jean et c'est devant l'Hôtel de ville, décoré fastueusement pour la circonstance, que s'élevait le bûcher, auquel on joignait des pièces pyrotechniques. Le soir du 23 juin, le gouverneur de Paris, escorté de la milice, allait y mettre le feu.

Au Canada, le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Montmagny, semble avoir présidé à des cérémonies identiques de 1636 à 1646. On y tirait même du canon, ce qui étonnait beaucoup les Naturels du pays.

Mais la solennité la plus brillante dont l'histoire nous a conservé le souvenir, fut certainement celle de 1666. En cette année, la fête fut entourée de toutes les magnificences possibles. L'on y vit M^gr^ de Laval, revêtu pontificalement, tout le clergé en surplis, le vice-roi, M. le marquis de Tracy, M. le gouverneur, M. l'Intendant, les membres du Conseil souverain, enfin, sans aucun doute, tout ce que Québec comptait de militaires, de fonctionnaires et de bourgeois en évidence.

Ce char rappellera cet éclatant tableau d'une des plus anciennes pratiques populaires de la race française.

Donateur : Montreal Dairy Ltd.,

1200, rue Papineau.

Char No 6

La lessive au ruisseau

Avant l'invention des laveuses mécaniques et même des simples planches à laver, la lessive ou le blanchissage du linge, depuis le printemps jusqu'à l'automne, se faisait en plein air, au bord du ruisseau, de la rivière et du fleuve. Il y avait avantage, car l'eau courante était généralement préférable à l'eau de puits. En plus, on rencontrait des voisines et l'on s'entr'aidait, tout en causant un brin, ce qui ne manque pas d'agrément.

À des endroits choisis, on installait des chaudrons volumineux pour le bouillage du linge. Ces chaudrons étaient suspendus par une branche d'arbre ou une tige de fer au-dessus d'un feu pétillant. Le long du cours d'eau il y avait des bancs de madriers sur lesquels les draps, les toiles, etc. subissaient, au moyen du battoir, une opération qui les débarrassait des saletés. Cette opération devait remplacer le frottage à la main ou sur la laveuse.

Ensuite, on rinçait le linge, on le tordait à bras, puis on l'étalait avec soin, sur l'herbe, les arbustes, les clôtures.

Les bras nus, la tête couverte d'une ample capeline, si le soleil était ardent, les blanchisseuses accortes, alertes et rieuses, constituaient un des tableaux pittoresques de la vie d'autrefois. *(Extrait d'une étude sur les buanderies et la lessive autrefois par E.-Z. Massicotte)*.

Donateur : Imperial Tobacco of Can. Ltd.,

3810, St-Antoine.

Char No 7

Le guet – Le couvre-feu et les rondes de nuit

La surveillance des villes par un guet, composé de soldats, de bourgeois ou d'artisans, existait depuis longtemps au pays de nos aïeux, lorsque cette coutume s'implanta dans la Nouvelle-France. À cette époque, qui nous paraît lointaine, les gens ne veillaient pas tard et le couvre-feu sonnait autoritairement à 9 h. Aussitôt, les auberges et les cabarets, seuls lieux d'amusement, devaient-ils fermer leurs portes et donner congé à leur clientèle. C'est surtout pour s'assurer que cette partie du règlement était observée que le guet s'alertait. Sous le régime anglais, le guet fut mieux organisé. Un comité de citoyens avait charge de diriger les gardiens de nuit et de voir à ce qu'ils fissent leur service entre 7 h. du soir et 5 h. du matin. De distance en distance, le long des rues, les gardiens chantaient l'heure et l'état de la température. Chacun d'eux était muni d'un bâton, d'une lanterne et d'une cloche. De celle-ci, on ne sonnait que pour obtenir de l'aide en cas de bagarre ou pour informer les pompiers volontaires qu'un incendie venait de se déclarer. (E.-Z. M.)

Donateur : Montreal Light Heat & Power

Char No 8

La bénédiction du Jour de l'an

« Qui de nous n'a conservé le souvenir de cette délicieuse scène de famille, la bénédiction du nouvel an, ou mieux du Jour de l'an, comme on dit si bien dans nos bonnes campagnes ? »… Telle est la question que pose l'abbé C.-E. Mailhot dans le premier tome de sa volumineuse *Histoire des paroisses des Bois Francs*. Il y répond comme suit :

« Il y a dans cette pratique, quelque chose de relevé, de sublime, qui agit fortement sur l'imagination des jeunes et laisse dans leurs sensibles cœurs un souvenir qu'ils aiment toujours se rappeler.

Voyez cette famille entière, à genoux aux pieds d'un père, ou d'une mère, (quand le père n'est plus là) et recevant le front courbé, avec respect, cette bénédiction sans laquelle ils craindraient presque d'entrer dans l'année nouvelle…

« Honore ton père et ta mère et tu vivras longtemps ». En effet, cette postérité nombreuse, n'est-ce pas la promesse de longue vie réalisée ici-bas dans une race forte en pleine vitalité. N'avais-je pas raison d'appeler cette scène, une des plus belles de la vie de famille ? ».

La scène typique de la bénédiction paternelle a été popularisée par la plus connue des compositions de l'artiste défunt Edmond-J. Massicotte.

M. J.-B. Lagacé a traité le sujet quelque peu différemment et il en a fait un tableau vivant qui sera admiré.

Donateur : L.-N. & J.-E. Noiseux Enr.,

2480, Notre-Dame O.

Char No 9

Le premier bal officiel sous le régime français

C'est en 1667 que fut donné le premier grand bal officiel, dans la capitale de la Nouvelle-France.

En cette circonstance, comme plus tard, on ne manqua pas de danser le Menuet, cette danse que Louis XIV affectionnait particulièrement, car il y excellait.

On ne le dansait pas qu'en France, et que dans les milieux aristocratiques, toutes les classes sociales en subissaient le charme. Au Canada, il resta populaire jusqu'au XIX^{e} siècle. P.-A. de Gaspé nous en a laissé une preuve précise :

« Le duc de Kent, écrivit-il, ayant entendu parler d'une vieille centenaire qui demeurait à l'isle d'Orléans, alla un jour lui rendre visite. Après avoir causé avec la vieille, qui avait conservé tout son jugement, il lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fut agréable.

– Oh ! oui, certainement, monseigneur, fit la centenaire : dansez un menuet avec moi, afin que je puisse dire, avant de mourir, que j'ai eu l'honneur de danser avec le fils de mon souverain. »

Le prince, se prêtant de la meilleure grâce à la demande de la vieille, dansa le menuet, et lui fit un salut gracieux en la reconduisant à sa chaise. Elle y répondit par une profonde révérence.

Donateur : Robertson & Janin Ltd.,

1460, Sherbrooke O.

Char No 10

L'épluchette de blé d'Inde

Les épluchettes sont synonymes de « réjouissances » suivant un aimable conteur oublié. Chs-M. Ducharme, dont nous résumons le récit.

Ce sont des veillées où, tout en s'amusant le mieux possible, on fait surgir tout autour de soi des monceaux de feuilles de blé d'Inde et des pyramides de blancs épis. À l'automne, ces veillées se succèdent dans les diverses maisons du canton. Chacun s'empresse de s'y rendre, car chaque âge y trouve son amusement favori. Les vieux jouent aux cartes, les jeunes dansent ou chantent et si l'un d'eux vient à découvrir un épi aux grains rouges, aussitôt il est auprès de sa belle, faisant la révérence et demandant un baiser.

Après cet exploit, on se remet à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, prêt à recommencer si l'occasion s'en présente encore.

Donateur : Légaré Automobile & Supply Ltd.,

535, Ontario Est.

Char No 11

Comment voyageait l'intendant en 1752

L'ingénieur Franquet nous a conservé les détails précis d'un voyage que fit l'intendant Bigot, entre Québec et Mon-

tréal, à l'été 1752. En résumé, nous apprenons que les passagers s'installèrent dans une barque spécialement aménagée et dans laquelle était un espace de six pieds carrés, contourné de bancs, garnis de coussins, avec des rideaux sur les côtés et couvert d'un tendelet, c'est-à-dire d'une sorte d'impériale, qui mettait les voyageurs à l'abri du soleil ou de la pluie. Le bâtiment avait un équipage de plusieurs nautonniers et les passagers étaient au nombre d'une dizaine, y compris les domestiques. Pour ces voyageurs, il était nécessaire d'emporter des vivres, des liqueurs et des bagages, car il fallait alors six jours pour se rendre à Montréal.

On avançait tantôt à la rame, tantôt à la cordelle et tantôt à la voile. À la tombée du jour, on atterrissait et l'on passait la nuit chez quelques habitants.

Dans son tableau, l'artiste a peut-être imaginé une barque plus jolie, mieux ornée qu'elle ne le fut en réalité. Toutefois, il n'a pas dû dépasser ce qu'auraient désiré Bigot et sa noble compagnie, car tous s'y connaissaient en fait de luxe.

Donateur : Montreal Tramway Co.,

159, Craig Ouest.

Char No 12

L'instituteur ambulant

Sous le régime français et même longtemps après, seuls les centres d'une certaine importance, à peu d'exceptions près, bénéficiai[en]t d'une maison d'enseignement : école, pensionnat ou collège. Ailleurs, faute d'allocation suffisante, on recourait aux bons offices des « instituteurs ambulants » en raison de ce qu'ils se transportaient de paroisse en paroisse, surtout durant les saisons où l'industrie agricole ne réclamait pas tout le monde aux champs. Ces maîtres d'écoles nomades s'établissaient dans quelque maison hospitalière. Là, ils « rassemblaient les enfants du voisinage pour leur apprendre les rudiments des lettres et de l'écriture » ainsi que nous l'apprennent divers mémorialistes. Leur séjour se prolongeait de quelques semaines, une fois ou deux l'année.

Ces instituteurs de passage étaient généralement bienvenus, car ils jetaient une note différente, intéressante même, dans la routine rurale.

La fameuse loi de 1841 sur les écoles dut obliger les nomades à se fixer, car il n'est plus question, par la suite, de ces humbles propagateurs de l'instruction publique. Leur rôle était désormais fini. *(Résumé d'un article sur les maîtres d'école d'autrefois, par E.-Z. Massicotte)*.

Donateur : Ed. Michaud, chapelier,

907-911, rue Bleury.

Char No 13

Le ban au tambour
ou
La publicité autrefois

Au temps où il n'y avait pas d'imprimerie au Canada et, conséquemment, pas de gazette, comment faisait-on savoir qu'il était permis ou défendu de faire certaine chose ; qu'une vente avait eu lieu ; que la guerre était déclarée ou finie ; enfin, comment transmettait-on aux gens ces nouvelles, ou ces faits divers que, de nos jours, l'on apprend par le journal ou la radio ?

À Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, il y avait des sergents royaux, des huissiers, des archers de la maréchaussée qui se chargeaient des publications, aux principaux carrefours, aux portes des églises, sur les places d'armes ou sur les places du marché.

En plus, on affichait souvent le texte de la nouvelle sur des poteaux ou sur des portes, aux endroits où le crieur se faisait entendre.

Dans les campagnes, c'était les capitaines de milice ou « de la côte » qui assumaient la besogne.

Char No 14

Le Sanctus à la maison

Parmi les tableaux qu'a signés Charles Huot, le peintre canadien distingué qui vient de mourir à Québec, il n'en est guère qui ait été plus admiré, il y a trente ans, que celui du Sanctus à la maison.

« C'est une délicieuse composition, écrivait naguère le chroniqueur Léon Ledieu… Une jolie Canadienne, restée seule à la maison, était occupée à préparer le dîner de la famille qui assiste à la messe, quand du clocher de l'église sont venues les vibrations puissantes de la cloche qui sonne le Sanctus et la pieuse enfant est tombée à genoux simplement, naturellement, sans pose affectée et s'est mise à égrener son rosaire avec ferveur. »

Tout en s'inspirant de cette composition, l'artiste Lagacé a modifié la scène. Ici, c'est une femme qui près du berceau de son dernier né récite le chapelet, pendant qu'à l'extérieur, près de la porte de la maison, la grand'mère percluse enseigne avec soin, à son petit-fils, ce qui se passe alors dans l'église paroissiale. Sans doute, elle lui apprend également que les autres membres de la famille vont maintenant revenir dans peu de temps et qu'au calme profond qui règne dans les maisons le dimanche avant-midi, succèderont une belle gaieté et beaucoup d'animation.

Donateur : A. O. A., 4069, rue Saint-Denis.

Char No 15

La partie de cartes au corps de gardes

Le jeu de cartes fut toujours très en vogue au Canada et, à plusieurs reprises, il en est question dans les annales de la Nouvelle-France, comme l'a démontré l'archiviste E.-Z. Massicotte dans le Bulletin des recherches historiques.

Est-il besoin de signaler que ce jeu, était alors, plus qu'aujourd'hui, l'amusement favori des troupes en garnison. À la caserne, comme au corps de garde, pour tromper l'ennui, pour occuper leurs loisirs en se reposant des heures d'exercices, les soldats recouraient au jeu qui depuis des siècles a passionné les illettrés aussi bien que les intellectuels, les pauvres autant que les riches.

La jolie scène ci-dessus nous présente un groupe de militaires qui, au corps de garde, entre deux relèves, s'empressent de mêler les cartes sur une table improvisée, le tambour qui, tout à l'heure, battra le rappel ou la générale. Près de la porte de la caserne, une sentinelle cause avec deux femmes, la mère et la fille, qui viennent porter des fruits à quelque militaire de leur parenté.

Donateur : Club de Hockey Canadien, champion du monde.

Char No 16

Le reposoir de la Fête-Dieu

Nous sommes à la veille de la Fête-Dieu, la grande solennité de l'Église chrétienne. Tout le village est en émoi, car il faut pavoiser les maisons, tendre des banderolles au-dessus des rues, ériger des arcs où sera déposé l'ostensoir d'or. Et, à ce sujet, empruntons quelques détails à un jeune écrivain, M. Albert Trottier : « C'est au bord du chemin, sur une petit élévation, que le reposoir est construit ordinairement. Les voisins y prêtent leur concours et il faut une grande journée pour assembler les pièces de bois qui forment la charpente. Quand celle-ci est finie, il ne manque plus que les fleurs, les chandeliers, les anges. Les fleurs ! Tout le village en a fourni et les femmes travaillent dans la maison à faire des bouquets, des couronnes que l'on verra demain sur la tête des anges, ces anges vivants, si jolis, avec leurs ailes frangées d'or. Vers le soir, on voit venir des groupes pour visiter le chef-d'œuvre préparé pour Dieu… »

Et demain, la théorie des fidèles : paroissiens, congrégations, confréries précéderont le dais sur la voie triomphale que suivra la procession.

Donateur : Boulangerie Caron Ltée,

6212, St-Hubert.

Char No 17

La coutume de l[a] Foi et Hommage

Autrefois, une grande partie du Bas-Canada était partagée en seigneuries, accordées par le Souverain à des particuliers ou à des communautés en récompense des services qu'ils avaient rendus et aussi pour aider au progrès de la colonisation. Mais ces donations comportaient des obligations. Par exemple, les gratifiés, leurs héritiers ou leurs successeurs devaient concéder autant de terres que possible ; il leur fallait, à certaines dates, remettre au représentant du roi, un état de la consistance de leurs fiefs accompagné d'un état des terres qu'ils avaient baillées et des rentes et redevances qu'ils avaient perçues.

En outre, le seigneur ou vassal devait attester de sa fidélité au roi et de sa volonté de le servir envers et contre tous. Comme cet acte solennel se faisait avec respect et soumission, on le désignait sous le nom de Foi et Hommage.

Pour accomplir leur devoir, les seigneurs se rendaient en grande tenue, à date fixée, au château de l'Intendant de la Nouvelle-France et là, à tour de rôle, chaque vassal, tête nue, ayant déposé son épée et enlevé ses éperons, mettait genoux en terre, devant le représentant du roi, puis répétait la déclaration d'usage. *(Extrait d'une étude sur la foi et hommage, par E.-Z. Massicotte)*.

Donateur : Gouvernement Provincial de Québec.

Char No 18

La veillée au chantier

Il n'y a pas plus de quarante ans, la vie des chantiers était beaucoup plus rude qu'elle ne l'est maintenant. Alors, la journée de travail commençait « au petit jour », pour se terminer à la « brunante ». Après avoir besogné au froid, dans la neige, le frimas ou la pluie glacée, les bûcherons rentraient à la « campe » contents d'être à l'abri et de prendre un repas chaud. Ensuite, on tirait une touche, puis l'on se mettait au lit, car tout le monde devait être au repos à 9 h. sonnant. Telle était la règle du dimanche au vendredi. Mais le samedi soir, par exception, on pouvait disposer de son temps et c'était la veillée de détente et de réjouissance. On la passait à chanter, à conter des histoires, des contes, des peurs, ou bien à pratiquer divers jeux de force et d'endurance, ou encore à danser, lorsque quelque bûcheron musicien avait eu la bonne idée d'emporter son instrument : violon, accordéon ou « musique à bouche ».

Souvent, la femme du « cook » accompagnait son mari pour l'hivernement. C'était une aide précieuse pour le mé-

nage, la cuisine et même pour la musique et la danse. *(Extrait d'un mémoire sur la Vie des chantiers, par E.-Z. Massicotte)*.

Donateur : United Cigar Stores Ltd., 400, rue Dowd.

Char No 19

Le compérage

« Les anciens choisissaient avec un soin scrupuleux les parrains et les marraines de leurs enfants », raconte l'abbé Lionel Groulx, dans son étude sur la vie féodale.

« Ils ne confiaient ce grave honneur qu'aux gens assez nobles pour le bien porter ».

À Montréal, au XVII[e] siècle, M. de Maisonneuve, Jeanne Mance, Lambert Closse, Marguerite Bourgeoys, Charles Le Moyne, les officiers des troupes, les juges, les négociants, les notaires acceptèrent fréquemment le parrainage.

À la campagne, les seigneurs et seigneuresses qui consentaient une fois à être compères et commères devaient ensuite, pour ne pas faire de jaloux, accueillir toutes les demandes qui leur étaient faites [par] leurs censitaires. Et P.-A. de Gaspé nous apprend que se trouvant, le Jour de l'An, chez un seigneur, celui-ci reçut la visite d'une centaine de ses filleuls qui venaient chercher leurs étrennes.

À cette époque, le compérage était suivi d'un festin très gai où l'on chantait des chansons de circonstance.

Donateur : La Brasserie Molson.

Char No 20

Les communiantes

Parmi les frais lilas, les renaissants feuillages,
Par ce printemps qui chante et rit dans les villages,
Par ce dimanche clair, fillettes au front pur,
Qui marchez vers la messe entre les jeunes branches,
Avez-vous pris au ciel, communiantes blanches,
Vos robes de lumière où frissonne l'azur ?

Je le croirais, à voir votre frêle cortège,
S'épanouir au jour, dans sa candeur de neige,
Sous la brume du voile aux flots éblouissants,
À la douce pudeur de vos bouches de vierges,
Au mignon bouton d'or qui fleurit vos grands cierges,
Au paradis qui luit dans vos yeux innocents…

À votre souvenir que nul souffle n'emporte,
Et même au fond des cœurs dont la foi semble morte,
Qui n'a senti vibrer comme un reflet d'eden ?
Chantez, vierges ! Demain l'été fera sa gerbe,
À l'automne les fruits mûrs tomberont dans l'herbe,
Chantez au blanc printemps votre premier hymen.

Jules Breton

Donateur : Gouvernement Provincial de Québec.

Char No 21

Le bouquet à la seigneuresse

Conformément à une coutume populaire et qui a été rappelée dans la parade de 1925, les censitaires, le premier jour de mai, allaient planter un mai devant le manoir seigneurial. Mais il existait également une autre coutume charmante qui consistait à présenter un bouquet au seigneur ou à la seigneuresse, le jour de sa fête patronale.

Parfois même, c'était la seule redevance que le seigneur exigeait des membres de sa famille à qui il avait concédé des emplacements ou de petits fiefs. Ce fait a été consigné par l'Abbé Bellemare dans son *Histoire de Nicolet*. « Tous les ans, dit-il, le premier mai, fête de Saint-Jacques, la famille du seigneur Jacques Lefebvre se réunissait au manoir et chaque membre apportait le gracieux tribut des fleurs les plus précoces, cultivées à cette fin ».

Une fête semblable se célébrait le 8 août au manoir du seigneur Claude Cressé.

Donateur : Martin-Paquette Ltée,
32 Blvd St-Joseph Ouest.

Char No 22

Le remmaillage des filets en Gaspésie

Ce qui rend la Gaspésie incomparable, ce sont ses plages, les plus belles du continent, ses caps abrupts et ses monts altiers aux contours gracieux. Aussi la Gaspésie fait-elle l'admiration de nombreux touristes. Amenant avec eux une ère inconnue de prospérité, ces visiteurs vont probablement modifier les us et coutumes des populations locales.

Depuis des temps lointains, ces braves et vigoureux Gaspésiens se livraient quasi exclusivement à la navigation et à la pêche.

Des flots profonds qui bordent les rives de leur patrie, ils extrayaient leur nourriture et leurs revenus.

La vie de ces marins et de ces pêcheurs fournissait plusieurs scènes typiques qui vont peut-être se transformer sinon disparaître. Pour conserver le souvenir de l'une d'elles, l'artiste Lagacé s'est arrêté au curieux spectacle du remmaillage des filets.

Au retour d'une expédition, on l'imagine bien, il faut réparer les voiles, les embarcations et surtout les engins de pêche. Parmi ceux-ci, les plus délicats, les plus sujets à se rompre sont les immenses filets, longs de plusieurs centaines de pieds. Aussi doit-on en refaire souvent les mailles et cela s'appelle d'un joli mot : « remmailler ». Cette opération est surtout effectuée par les femmes et elles y apportent une patience et une habileté remarquables.

Donateur : Bell Telephone Co. of Canada,

1050, Côte Beaver Hall.

Char No 23

Le Mardi gras chez les jeunes

À l'expiration du carnaval, arrive la fameuse fête du Mardi-Gras, qui est le dernier jour de réjouissance avant les quarante jours de pénitence qui s'appellent le carême.

En Europe, comme ici, raconte M. Le May, « Les fêteurs figuraient le Mardi-gras par un gigantesque bonhomme de linge ou de paille que l'on brûlait ou que l'on enterrait avec tous les honneurs dus, sinon à son rang, du moins, à l'idée qu'il représentait. »

Au Canada, lorsque la température le permettait, les tout-jeunes, à l'imitation de leurs aînés, se fabriquaient un grotesque Mardis-gras de neige qu'ils coiffaient d'un énorme haut de forme.

On dansait autour du géant, on lui faisait faire la révérence et la nique, puis comme dans la complainte populaire, survenait M. le Carême qui jetait bas M. le Mardi-gras.

La célébration des Jours gras, en notre pays, remonte à 1647 – date certaine, et l'on n'a pas cessé de la maintenir en honneur, de façon plus ou moins austère. *(Extrait d'un article sur les Jours gras et le carnaval, par E.-Z. Massicotte)*.

Pour illustrer le sujet, l'artiste a choisi une fête carnavalesque contemporaine chez la jeunesse et il s'est plu, par les costumes comme par les accessoires, à nous fournir un spectacle chatoyant.

Donateur : Chemins de fer Canadiens Nationaux.

Char No 24

La partie de dames devant la forge

De tous les artisans, le maréchal-ferrant ou le forgeron, est celui dont le souvenir se fixe le mieux dans la mémoire. De carrure athlétique, la figure et les bras charbonnés, décoré d'un grand tablier de cuir qui a subi les outrages du métier, cet ouvrier forme un type à part.

Plus encore, reste inoubliable la boutique où il opère. Dans le fond est cette énorme cheminée où une flamme voltige sans cesse sous l'action d'un volumineux soufflet. Tout près est une enclume où le Maître martelle le fer rouge qui s'écrase, s'allonge, se tord en lançant des groupes d'étoiles. Ça et là sont des roues, des chaînes, des charrues, des herses, des ferrailles diverses.

Brave homme, puissant à l'ouvrage, amateur de gais propos, capable de ravauder tout ce qui est en métal, il était à l'occasion, avant l'invention de l'auto, serrurier, charron et ferreur. (Extrait d'un article sur les forgerons, etc., par E.-Z. Massicotte).

L'artiste nous présente une forge rustique. Un cultivateur a amené son cheval pour le faire garnir de fers. En attendant que l'ouvrier fasse la besogne, le « client » joue une partie de dames avec un copain. Le tout constitue une scène rurale attrayante du bon vieux temps.

Donateur : Stephen Fournier Ltée,

394, St-Jacques O.

Char No 25

La récolte des pommes en Acadie

Par derrière chez mon père

Il y a-t-un pommier doux

En s'établissant à Québec en 1617, Louis Hébert apportait quelques tiges de pommiers, mais c'est très probablement à l'intendant Jean Talon que le Canada doit ses premières vraies plantations de pommiers. Par ailleurs, on sait que les terres de la région de Montréal furent de longtemps les plus propices à la culture des pommes. Tant qu'il y fut possible d'entretenir des vergers, l'île de Montréal produisit les meilleures pommes connues, entre autres celle qui s'appela fièrement la « fameuse ».

L'admirable spectacle que celui de la cueillette des pommes ! Chaque branche d'arbre est chargée de fruits dont le rouge vif se détache avec rutilance sur la grisaille des écorces et le vert des feuillées. Fillettes et garçons s'activent, se gouaillent et rient. Les uns montent dans les arbres et en font choir les fruits sur le gazon ou dans les tabliers des fillettes. Ici, on fait des amas, ailleurs on place les pommes dans des paniers pour le triage. C'est l'été de la Saint-Martin, les vents sont légers, le soleil peu ardent, la gaieté plane dans l'air, tout le monde est heureux parmi les « pommiers doux. » *(Extrait d'une étude sur les pommiers du Canada par E.-Z. Massicotte)*.

Donateur : Chemin de fer Canadien Pacifique.

Char No 26

Le cinquantenaire de notre hymne national

Par une brochure qui vient de paraître, M. Hormisdas Magnan, attire l'attention des Canadiens en général sur le fait qu'il y aura un demi-siècle cette année, que notre pays a été doté d'un hymne national dû à Calixa Lavallée et à l'honorable juge Routhier.

Afin de rappeler l'événement qui prit naissance lors de la célébration de la fête des Canadiens français, à Québec, en 1880, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décidé de consacrer un des chars de sa parade à la commémoration de ce cinquantenaire.

Dans sa maquette, l'artiste a placé au premier plan le Canada personnifié par une jeune fille qui réunit sous une gerbe de fleurs, les drapeaux britannique et français. Au centre du tableau, sont la Paix et le Progrès. À l'arrière, domine la Foi entre les portraits des deux auteurs de notre chant patriotique.

Donateur : La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

Char No 27

Saint Jean-Baptiste

Jour de Saint Jean-Baptiste, fête glorieuse,
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français

Octave Crémazie

Cette année, à l'occasion du quatre-vingt-seizième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste,

l'arrière-plan du char est orné de l'effigie du grand patriote, Ludger Duvernay, drapé du drapeau constitutionnel.

C'est un hommage solennel que la Société nationale rend à celui qui fut son noble fondateur.

Donateur : Laiterie J.-J. Joubert et sec. S.-J.-B.

1931
Vive la Canadienne !

La femme dans notre histoire.

1

La Canadienne dans l'histoire…

Qui indiquera la place que la femme doit occuper dans l'histoire de notre race ?

Moins apparent parfois que celui des hommes, son rôle est cependant évident pour ceux qui étudient attentivement nos annales.

Femmes de colons ou religieuses, femmes de la bourgeoisie ou de la noblesse, nombre d'entre elles ont laissé trace de leur action effective.

Aux temps héroïques de la colonie, quand les Iroquois étaient partout, on peut dire que le martyrologe des filles et des femmes du Canada formerait une nomenclature imposante.

Plus tard, durant les dernières années du régime français, alors que tous les hommes valides de 14 ans à 60 ans et plus étaient aux combats, « ce furent les femmes qui pourvurent en partie à la nourriture de nos armées ».

La Canadienne par son héroïsme, son abnégation, ses souffrances, ses nombreuses qualités enfin, méritait d'être à l'honneur et la Société Saint-Jean-Baptiste se fait un devoir de présenter à la foule quelques-unes des scènes où la femme a brillé dans la vie domestique, la vie religieuse, la vie sociale et la vie publique.

Donateur : N.-G. Valiquette Ltée,

915, rue Ste-Catherine est.

2

Champlain présentant sa femme Hélène Boullé aux chefs sauvages de Québec

Il y avait déjà longtemps, raconte l'abbé J.-C. Gélinas, que les Français avaient traversé la mer pour venir coloniser et civiliser notre pays, au profit de l'Église et de la France quand Hélène Boullé, épouse de Champlain, arriva à Québec. Cette bourgade ne possédait alors que quatre femmes françaises : Marie Rollet, épouse de Louis Hébert, le premier cultivateur du Canada, Marguerite LeSage, Françoise et Marguerire Langlois. Ce n'était pas là, une société très variée, ni très étendue pour Madame de Champlain. Et si l'on songe que les choses, souvent les plus nécessaires manquaient, on comprendra que la vie à Québec en 1620, n'était pas rose.

Cependant, Madame de Champlain qui était une jeune dame, riche et belle, mit tous les dons qu'elle avait reçus de Dieu au service de la religion. Elle apprit la langue algonquine et alla dans les cabanes catéchiser les pauvres sauvages et leur apprendre à prier. Et les sauvages qui « n'avaient jamais rien vu de si beau, ni de si bon que Madame Champlain, voulaient l'adorer. »

Après quatre années de séjour en Amérique, Madame de Champlain retourna en France ; puis au décès du fondateur de Québec, elle se fit religieuse.

Donateur : Jas. A. Ogilvy's Ltd.,

rue Ste-Catherine ouest.

3

Marie Rollet, veuve de Louis Hébert, fait labourer à la charrue en 1628

De l'avis de l'auteur bien connue, Marie-Claire Daveluy, Marie Rollet est la première Française qui ait foulé le sol de l'Amérique. Dès 1609, elle était en Acadie, avec son mari, Louis Hébert, apothicaire de Paris. Après la destruction de Port Royal (1613), Louis Hébert retourna en France, mais en 1617, M. de Champlain le rencontra à Paris et lui proposa de venir s'établir à Québec. Celui qui devait devenir le premier colon stable du Canada quitta son pays pour toujours emmenant avec lui sa femme, Marie Rollet, ses deux filles et son fils. Louis Hébert et sa compagne attaquèrent la terre à la bêche, et ils avaient un jardin assez considérable en 1627, lorsque Louis Hébert mourut accidentellement. L'année suivante, Marie Rollet, sa veuve, fit labourer pour la première fois à la charrue le 26 avril 1628. Benjamin Sulte assure que ce fut elle qui conduisit la charrue. Elle en était bien capable. D'autres disent que ce fut son gendre Guillaume Couillard. Quoi qu'il en soit, Marie Rollet s'y connaissait en culture et on peut assurer qu'elle assista à cet important événement.

Dame veuve Hébert et sa famille refusèrent de quitter le Canada durant l'occupation anglaise de 1629 à 1632. Au retour de Champlain, elle délaissa la culture pour se faire l'éducatrice des jeunes Huronnes et ouvrit une école dans sa maison. Cette fondatrice du premier foyer canadien mourut en 1649.

Donateur : The Bell Telephone Co. of Canada,
1050, Côte du beaver Hall

4

Jeanne Mance soignant un blessé près de la palissade de l'Hôtel-Dieu en 1650

« En 1650, écrit Jeanne Mance, les Iroquois ayant vaincu et presque entièrement détruit les Hurons, ils se tournèrent contre nous avec plus d'orgueil et d'insolence qu'ils n'avaient fait jusqu'alors. Leurs attaques étaient si brusques et si fréquentes, qu'il n'y avait plus de sûreté pour les colons ; ils tuèrent plusieurs personnes et brûlèrent plusieurs maisons dans les environs de Ville-Marie ; notre hôpital même n'était pas en sûreté ; il fallut y mettre une forte garnison pour le défendre ».

Rappelons que, dans la fondation de Montréal, le nom de Jeanne Mance rayonne d'un éclat sans égal.

Non seulement, il faut voir son rôle d'infirmière mais il faut aussi considérer son héroïsme, sa force de caractère, sa ténacité et sous ces rapports elle ne le cède en rien à Maisonneuve. Qui sait même si en une circonstance ce ne fut pas elle qui empêcha qu'on abandonnât la colonie de Ville-Marie.

Née en 1606, elle mourut à Montréal le 9 juin 1673.

Donateur : Sun Life Assurance Co. of Canada,
Square Dominion

5

Marguerite Bourgeoys quitte la ville de Troyes pour se rendre en la Nouvelle-France, 1653

Marguerite Bourgeoys, dont la piété était remarquable, s'appliqua avec zèle dès sa jeunesse à l'instruction et à la sanctification des jeunes filles qui lui étaient confiées, dans sa ville de Troyes. Mais aussitôt qu'elle entendit parler de Ville-Marie, elle projeta d'y fonder un institut sous les auspices de la Sainte vierge.

Diverses circonstances retardèrent son départ. Enfin, au mois de février 1653, âgée de 33 ans, elle quitta sa ville natale en compagnie de son oncle M. Cossard et de M^me^ de Chuly, sœur de M. de Maisonneuve, pour se rendre à Paris, [à] distance de 36 lieues. De là, elle se dirigea sur Nantes, en Bretagne, et s'embarqua pour la Nouvelle-France.

Sa vie en notre pays est bien connue et son œuvre : l'institut de la Congrégation Notre-Dame en fait une des nobles figures de l'histoire du Canada.

Donateur : Elmhurst Dairy Ltd.,

7460, Avenue Western

6

Dame Celle du Clos et les colons de Montréal

À l'hiver de 1661, les Iroquois harcelèrent fréquemment les colons de Montréal et firent de nombreux ravages.

« En l'affaire du mois de février, c'est le courage de Barbe Poisson, femme de Gabriel Celle du Clos, procureur fiscal de Ville-Marie, qui sauva Montréal. Voyant que nos gens fuyaient à cause que pris à l'improviste, ils n'avaient rien pour se défendre, elle eut l'audace de prendre une charge de fusils sur ses épaules et sans craindre une nuée d'Iroquois qu'elle voyait arriver de toutes parts jusqu'à sa maison, elle courut au-devant des colons qui étaient poursuivis et surtout au-devant de M. Charles Le Moyne qui avait quasi les ennemis sur les épaules et prêts à le saisir, étant arrivée à lui, elle lui remit ses armes ce qui fortifia merveilleusement tous nos Français et retint les ennemis. Cette amazone mérita bien des louanges d'avoir été si généreuse à secourir les siens.[»]

Donateur : La cie des Chemins de Fer

Canadiens Nationaux

7

Demoiselles de qualité

Les demoiselles de qualité, venues s'établir en Amérique, sont présentées au gouverneur général.

Il fut une époque dans l'histoire de la Nouvelle-France où la population masculine excéda de beaucoup celle du sexe féminin. Aussi, durant la période de 1635 à 1675, ou environ, les autorités encouragèrent l'immigration de jeunes filles en ce pays pour donner des épouses aux nouveaux colons.

Ces recrues étaient surveillées avec soin afin que l'on n'envoyât que des jeunes filles fort honnêtes, issues de

familles irréprochables, qui, pour la plupart, étant devenues orphelines ou pauvres, avaient été élevées aux frais de l'État. C'est pour cette raison qu'on les appelait « les filles du roi ».

Les dirigeants de la Nouvelle-France, de concert avec la reine Anne d'Autriche, puis avec Louis XIV, encouragèrent cette immigration. Le premier contingent date de 1639 et se compose d'une trentaine de demoiselles. Par la suite, M^me^ de la Peltrie fit encore venir des jeunes filles qu'elle honorait de sa protection. M^elle^ Mance en amena en 1649 de même que la Mère Renée de la Nativité en 1654.

En 1658, en 1662, en 1663 et chaque année, jusqu'en 1674 ou 1675, il en vint encore pour répondre aux demandes de mariage des nouveaux colons. Ces femmes savaient lire et écrire et comme l'instruction se transmettait souvent par les familles, en l'absence d'écoles, il fut ainsi possible de toujours avoir une population instruite dans la mesure des besoins.

À partir de 1675, il naquit suffisamment de filles en Canada pour suffire aux mariages.

Dans le tableau ci-dessus, on voit, au témoignage d'un mémorialiste de l'époque, que les demoiselles issues de familles nobles ou bourgeoises furent, à leur arrivée à Québec, présenté[e]s au Gouverneur Général et à l'Intendant.

Donateur : Carling Breweries Ltd.,

450, rue Beaumont

8

Jeanne Le Ber, première recluse canadienne

Jeanne Le Ber naquit à Montréal en 1662. Elle était fille d'un marchand fameux, Jacques Le Ber de Senneville, et nièce du valeureux Charles Le Moyne de Longueuil. Instruite chez les Ursulines de Québec, elle résolut, à dix-sept ans, de se donner à Dieu. En ayant obtenu la permission de ses parents et de sœur Marguerite Bourgeoys, elle vécut en recluse dans une cellule contigüe à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Durant sa réclusion volontaire, la célèbre Montréalaise consacra son temps à prier et à travailler.

On lui doit d'inestimables ornements d'autel et vêtements sacerdotaux, chefs-d'œuvre d'art et de pati[e]nce qui sont conservés précieusement à Notre-Dame de Montréal. Cette héroïque croyante décéda en 1714.

Donateur : W. C. MacDonald Inc.,

240, rue St-Jacques ouest.

9.

Madame de la Lande et l'amiral Phipps en 1690

Au cours des attaques successives que les troupes de Phipps firent aux alentours de Québec en 1690, raconte l'abbé A. Couillard Desprès, les soldats de Frontenac de même que les Anglais firent plusieurs prisonniers. « Parmi ceux-ci se trouvaient plusieurs Canadiens de distinction : M. Béquart de Grandville, l'abbé Trouvé, Madame de la Lande, née Marie Couillard, fille de Guillaume Couillard et sa famille, M^me^ Louis Jolliet. Tous avaient été transportés sur le vaisseau de l'amiral Phipps…[»] M^me^ de la Lande, digne émule des héroïnes de son temps, rencontre Phipps et lui demande pourquoi il n'échange pas les Français contre les Anglais ? Phipps répond : « Est-il une personne qui puisse se charger de cette affaire ? – Moi, dit M^me^ de la Lande. – Quelle garantie me donnez-vous de votre fidélité ? – Ma parole, amiral ! – Soit, dit celui-ci ; et si vous échouez, revenez ici, mon capitaine vous accompagne dans cette chaloupe ».

L'échange réussit comme bien on pense. M. de Frontenac remit aux Anglais les soldats qu'il avait capturés et les Français recouvrirent leur liberté.

Donateur : Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., 3810, rue St-Antoine

---

10

Madeleine de Verchères, 1692

Madeleine de Verchères était fille d'un officier du régiment de Carignan qui, pour ses services en la Nouvelle-France, reçut une seigneurie. L'héroïne dont les hauts faits « ont été popularisés par la poésie, le roman et le bronze » naquit au manoir seigneurial de Verchères en 1678. « Elle grandit comme ses frères et ses sœurs dans les rudes travaux de la campagne, devenant une fille forte et saine, sans rien perdre de la finesse aristocratique de sa race ».

Madelon, comme on l'appelait familièrement, n'avait que quatorze ans lorsqu'elle défendit le fort de sa place natale contre les Iroquois. Sa garnison ne se composait que de deux soldats et de ses deux jeunes frères. Il y avait, en plus, un vieillard de quatre-vingts ans et deux veuves éplorées.

« Pendant huit jours que dura le siège, elle manœuvra si bien qu'elle réussit à faire croire à l'ennemi que le fort était en bon état de défense. »

Finalement, M. de la Monnerie, officier des troupes de Montréal vient à son secours avec quarante hommes. Les ayant reconnus, la courageuse jeune fille les fit pénétrer dans le fort et dit à l'officier :

« Monsieur, soyez le bienvenu, je vous rends les armes »

– « Mademoiselle, elles sont entre de bonnes mains » – « Meilleures que vous ne croyez, répliqua-t-elle ».

(Résumé de divers récits de ce fait d'armes extraordinaire.)

Donateur : La Cie des Tramways de Montréal.

11

Sœur Marie Morin, premier écrivain né en Canada

L'honneur d'être le premier écrivain né en Canada ne revient-il pas à la modeste sœur Marie Morin de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui commença le 29 juin 1697 la rédaction des annales de sa communauté, sous ce titre sans prétention : « Histoire simple et véritable de l'établissement des religieuses hospitalières de Ville-Marie ».

Son œuvre ignorée pendant longtemps est maintenant connue des chercheurs, des historiens et des bouquineurs grâce à la Société historique de Montréal.

Sœur Morin avait déjà sa place dans notre histoire. Baptisée à Québec en 1649, elle entrait chez les Hospitalières de Ville-Marie en 1662 et, deux ans plus tard, devenait première religieuse canadienne de l'institution. Deux fois, en 1693 et en 1708, elle fut élue supérieure de sa communauté.

C'est à l'expiration de son premier terme d'office qu'elle fut chargée par ses compagnes d'écrire l'histoire de l'Hôtel-Dieu dont elle avait connu toutes les fondatrices.

Sœur Morin mourut en 1730 à l'âge de 81 ans. Autre détail : le frère aîné de l'annaliste des Hospitalières, Germain Morin, né à Québec en 1642 est le premier Canadien ordonné prêtre en ce pays. E. Z. M.

Donateur : Le Pain Moderne Canadien Ltée,

2250, rue Papineau

12

M^lle^ de Ramezay et l'industrie forestière

Louise de Ramezay, fille du gouverneur français de Montréal, dont le château est maintenant au musée fameux, naquit à Montréal le 6 juillet 1705. Restée célibataire, elle eût une ambition assez rare chez les femmes de son temps : celle de mettre à exécution et à profit ses talents et ses ressources tout en restant dans le monde.

Propriétaire de fiefs considérables, elle eût pu mener une vie tranquille de châtelaine, mais très active, et fort bien

douée pour les entreprises, elle voulut se livrer à l'industrie et à la colonisation de ses seigneuries.

En 1745, M^elle^ de Ramezay s'associa avec la seigneuresse de Rouville pour exploiter un moulin à scie et un moulin à farine dans la seigneurie de Monnoir. Elle fit un volume d'affaires considérables. On en peut juger ; en 1751, un seul marchand de bois lui achetait pour $20,000 de ses produits. En 1756, un autre marchand de bois de sciage, lui devait plus de $60,000. Vers 1749, elle avait fait construire un autre moulin à scie sur la rivière Chazi, près du lac Champlain.

Concurremment, elle acheta, à Montréal, une tannerie, qu'elle fit transporter à Chambly sur son domaine de la seigneurie du Monnoir.

M^elle^ de Ramezay exploita ces diverses industries avec un succès que bien des hommes auraient pu lui envier. Rendue sur l'âge, elle vendit ses biens et mourut le 2 octobre 1776 âgée de 71 ans, après avoir rempli une carrière peut-être unique dans les annales de la Nouvelle-France.

Donateur : L'Association des Marchands de bois détaillants de Montréal.

1450, rue Sherbrooke ouest.

Évangéline

Voici comment on a résumé le fameux poème que le grand poète américain, Longfellow publia en 1847.

La scène se passe au XVIII^e^ siècle, (1755) lors de la cession de l'Acadie, colonie française, et de la transportation en masse des habitants de ce territoire. Un mariage va avoir lieu au village de Grand-Pré, quand les Anglais s'emparent de tous les Acadiens, les embarquent et les exilent dans la Nouvelle-Angleterre. Gabriel, le fiancé est ainsi séparé d'Évangéline, et cette dernière part à la recherche de son bien-aimé ; pendant de longues années, elle erre comme une âme en peine. Devenue vieille elle se fait sœur de charité. Un jour qu'elle visite les malades dans un hospice de Philadelphie, ses regards se portent sur les traits d'un vieillard à l'agonie : c'était Gabriel. Il la reconnaît avant d'expirer ; mais pour Évangeline, « tout était fini, il n'y avait plus ni espoir, ni crainte, ni chagrin ».

Ce poème qui a immortalisé son auteur a eu les honneurs de nombreuses traductions.

Donateur : Le Gouvernement de la Province de Québec.

Mère d'Youville sauve un officier anglais

Nous sommes en 1755, l'épidémie de la petite vérole au Canada, la guerre, hélas ! avec toutes ses conséquences, vont mettre en lumière les fortes qualités de Mère d'Youville.

On la voit affronter les périls de la contagion pour voler au secours des varioleux. Elle fait plus, elle ouvre sa propre maison et prodigue ses veilles et ses soins. L'année suivante, ce sont les prisonniers de guerre anglais qu'elle reçoit. Comme une douce Providence, elle les retient auprès d'elle jusqu'à ce qu'ils trouvent un travail qui leur permette de se suffire à eux-mêmes. On raconte qu'un jour, un jeune Anglais du nom de Southwold, officier blessé et prisonnier, suivi par un sauvage allié des Français se précipite dans une chambre où mère d'Youville travaille avec ses filles à faire des tentes de campement. Celle-ci n'a que le temps de jeter sur lui une de ses lourdes étoffes. Le Sauvage entre aussitôt après, l'œil étincelant de fureur. Mère d'Youville avec un grand calme lui montre en silence une porte qui se trouvait ouverte. Le Sauvage croyant courir après son ennemi, se précipite et donne à cette énergique supérieure, le temps de faire évader par un autre côté, celui qui s'était confié à elle.

Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais veuve d'Youville, naquit à Varennes en l'an 1701. Elle épousa François Madeleine You d'Youville à Montréal, le 12 août 1722.

Devenue veuve après huit années de mariage elle se livra bientôt aux soins des malheureux et fonda l'Institut des Sœurs Grises qui succéda à l'Institut des Frères Charon. Décédée le 23 décembre 1771, elle a été déclarée Vénérable en 1890. (Extrait de Mère d'Youville, Brochure).

Donateur : Montreal Light, Heat & Power Consolidated, 107, rue Craig ouest

---

Les dames de la Congrégation et le général Amherst

À Montréal, la maison ou ferme Saint-Gabriel, propriété des Dames de la Congrégation Notre-Dame est sise sur le bord du Saint-Laurent, vis-à-vis l'île Saint-Paul (ou île des Sœurs), dans le quartier Saint-Gabriel. Cette ferme est en la possession des Sœurs depuis plus de deux siècles, car Sœur Bourgeoys l'acheta en 1668, de François LeBer.

Ce serait dans cette métairie que les filles, envoyées pour s'établir en la colonie, reçurent de Sœur Bourgeoys et de ses compagnes les connaissances pratiques dont elles avaient besoin pour devenir femmes de cultivateurs. Aussi, peut-on dire

que la terre de Saint-Gabriel fut à la fois, au temps jadis, une école ménagère et une ferme modèle.

La maison qui s'y voit de nos jours est encore très solide et bien entretenue, et si ses vieux murs pouvaient parler, ils pourraient nous raconter bien des anecdotes. En voici une, que la tradition nous a transmise :

En 1760, les Anglais sous le commandement du général Amherst se dirigeaient sur Montréal. De loin, le général aperçut la maison des Sœurs. À cause de sa forme massive, il pensa que ce devait être un magasin à munitions et il voulut s'en emparer. Mais en voyant ces militaires les deux religieuses de garde surmontent leur frayeur et s'avancent au devant du général et de son état-major. Gracieusement, elles leur offrent des rafraîchissements et les invitent à entrer dans leur demeure pour s'y reposer.

Reconnaissant son erreur et gagné par leur courtoisie, lord Amherst assura les religieuses qu'il plaçait leur maison sous sa protection et que rien n'y serait touché.

Donateur : M. Allan Bray, échevin et président du Comité exécutif

---

16

Georges III recevant M. et M^me^ Chaussegros de Léry

« La prise de Québec et la capitulation de Montréal dit M. Leblond de Brumath avaient entraîné pour la France, la perte de tout le Canada, c'est-à-dire d'une vaste région dont la superficie égalait celle de l'Europe entière. La France avait aussi perdu une population composée de sujets dont le dévouement à la mère-patrie était incontestable et la bravoure éprouvée. »

M. de Vaudreuil avait bien apprécié ce peuple modèle, et il en parle en termes élogieux, en quittant le Canada dans une lettre adressée aux ministres de Louis XV. Jamais peuples, disait-il n'ont été aussi attachés à leur prince.

Que dire des compagnes de ces hommes valeureux ? C'était des femmes courageuses, fidèles et pieuses qui, au besoin, auraient suivi les guerriers sur le champ de bataille… Quand elles ne payaient pas de leur personne, elles aidaient, en priant avec ferveur, au succès des armées de leur pays. Du reste, belles autant que braves, le roi d'Angleterre, Georges III, les a jugées dans la personne de Louise Martel de Brouague, épouse de l'ingénieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry.

Le Chevalier de Léry et son épouse furent après la cession les premiers sujets canadiens qui eurent l'honneur d'être présentés à la Cour de Londres. Le jeune et galant souverain, dit la chronique « On receiving Madame de Lery, who was very beautiful woman, observes to her "If all the ladies of Canada are as handsome as yourself I have indeed made a conquest" [»].

Donateur : Commission des Liqueurs de Québec, Pied-du-Courant

---

17

Mère Gamelin et les patriotes

Dès les premiers jours de janvier 1839, plusieurs patriotes furent condamnés à mort.

Le tribunal qui sévissait ainsi contre les malheureux prisonniers politiques ne tolérait aucune communication entre les condamnés à mort et leurs parents et amis (excepté la veille de l'exécution). M^me^ Jacques Longtin de Saint-Constant, venue visiter son mari, condamné le 10 janvier ne put en obtenir la permission. Elle amenait avec elle sa fille Sophie, âgée de treize ans. Toutes deux fondaient en larmes.

Afin de les consoler autant qu'elle le pouvait, M^me^ Gamelin, fondatrice de la Communauté des Sœurs de la Providence, mit un panier au bras de la petite, se chargea elle-même de différents objets, puis s'achemina vers la prison avec son intéressante compagne.

Obligée de traverser la cour entre deux rangées de soldats, l'enfant tremblait de tous ses membres ; mais M^me^ Gamelin la rassura et la remit à son père qui n'en pouvait croire ses yeux. Heureuse de leur bonheur momentané, M^me^ Gamelin s'éloigna d'eux, et s'en alla distribuer provisions et messages aux autres prisonniers. Elle prolongea sa visite jusqu'à la dernière heure tolérée par les règlements et se retira laissant dans l'admiration les témoins de son ingénieuse charité...

Mme Gamelin, toujours intéressée au sort des malheureux patriotes, continua ses attentions à leurs familles. On l'appelait « l'Ange des Prisonniers politiques ».

Extrait de l'ouvrage : *L'Institut de la Providence. Histoire des filles de la charité, servantes des pauvres*.

Donateur : L.-N. & J.-E. Noiseux Enr'g.,

2480 rue Notre-Dame ouest

18

Une seigneuresse distribue son pain aux pauvres

Un jour, en l'absence de l'honorable Barthélemy Joliette, son épouse, Marie-Charlotte de Lanaudière, seigneuresse de Lavaltrie, assiégée par un certain nombre de mendiants n'avait pu résister à l'entraînement de son bon cœur ; d'une aumône à l'autre, elle avait donné jusqu'à quatorze minots de blé ! À la fin de la journée, réfléchissant qu'elle avait peut-être plus consulté sa générosité que sa discrétion, elle craignait de recevoir des reproches à cause d'une pareille prodigalité, raconte l'abbé Joseph Bonin.

En apprenant cette conduite, le mari de la seigneuresse, qui fut le fondateur de la ville de Joliette vint la trouver et la félicitant sur sa bonne action : « Fais à l'avenir lui dit-il, selon que te le conseillera ton cœur généreux, tout ceci t'appartient, ajouta-t-il, en lui désignant du geste le manoir et les environs ».

Digne et noble réponse, qui entoure la même gloire et la charité de l'épouse et la grandeur d'âme de l'époux.

Dans une autre circonstance, Madame Joliette, dont l'œil vigilant surveillait tout, s'était transportée auprès du vaste four, d'où l'on retirait en ce moment le pain qui devait nourrir sa nombreuse famille de serviteurs. Sur ses pas, comme d'habitude, les pauvres étaient accourus demandant l'aumône.

Émue jusqu'aux larmes, à la vue des haillons qui les couvraient, de la misère peinte sur leur figure, la noble dame leur distribua toute la fournée de pain. Les mendiants s'en retournèrent en bénissant son nom et celui de son époux tandis qu'en souriant elle donnait des ordres pour une nouvelle fournée.

Donateur : Boulangerie I. Caron, Ltée,

6212, rue St-Hubert.

19

La célèbre diva canadienne Albani chantant pour la reine Victoria

Dans son volume de souvenirs « Quarante ans de chansons » la célèbre cantatrice canadienne, Albani (née Emma Lajeunesse), a écrit : « Je me rappelle toujours les chansons que je chantais, et il semble, qu'elles ont conservé leur fraîcheur.[»] Dans le bon vieux temps le public aimait entendre plusieurs fois les airs qui lui avaient plu. Il paraissait ne pas s'en lasser. À Montréal, en 1883, un de ses grands succès fut son interprétation artistique des populaires couplets de *À la Claire Fontaine*. Bien souvent, j'ai chanté privément pour ma chère amie la reine Victoria, les romances alors populaires : « The last rose of summer », « Annie Laurie » et autres.

« Parfois, quand la reine ne pouvait se rappeler les mots d'une mélodie, elle en fredonnait l'air pour me les remettre

en mémoire. Je possède plusieurs témoignages de son amitié, et dans ma chambre, je conserve précieusement une demi-douzaine de ses photographies, dont elle me fit don à diverses époques.[»]

La reine affectionnait beaucoup la musique de Mendelssohn. Ce musicien ainsi que Lablache avaient été ses maîtres de musique dans les premières années de son mariage.

On connaît la carrière extraordinaire d'Emma Lajeunesse dite Albani. Née à Chambly, elle donnait son premier concert à 12 ans, à Montréal. Elle partit étudier en Italie et fit ses débuts en 1870. Après avoir chanté dans les principales villes du monde, celle qui fut surnommée la « fauvette canadienne » se fixa à Londres, où elle est morte le 3 avril 1930.

Donateur : Montreal Dairy Co. Ltd.,

1200, Ave Papineau

21

La fillette

Petite fille de mon pays, être complexe et délicieux, chez qui se révèle déjà, en un alliage qui est une merveille, le charme discret et prenant de la Française et l'assurance, la belle confiance en soi et en la vie, de l'Américaine.

Le jeu t'intéresse, tu aimes tes poupées, mais les pages d'un beau livre te passionnent et font surgir dans ton âme de beaux rêves tout blancs, où se mêlent la pureté du lys et, sur sa tige aux épines à peine dissimulées, la splendeur de la rose, symbole du sacrifice.

Sous tes boucles blondes ou brunes, au fond de tes yeux qui fixent sans plus le voir ton livre ouvert, ce sont des scènes de dévouement qui passent. Peut-être te vois-tu maman, institutrice, garde-malade, petite sœur de charité, ou missionnaire. Toujours tu imagines ta vie consacrée à une noble tâche, au service d'une faiblesse ou d'une misère qui aura su émouvoir ton cœur essentiellement maternel.

Tu es bien de la lignée des Jeanne Mance, des Marguerite Bourgeoys et des Marie Rollet, exquise petite fille de mon pays ! (A. S. P.)

Donateur : Dupuis Frères Limitée,

rue Ste-Catherine est.

22

La fiancée

À la procession de notre fête nationale, l'œil d'abord un peu ébloui par les couleurs vives des costumes historiques, qu'on verra défiler par nos rues, pourra se reposer agréablement devant le spectacle de scènes plus modernes. Comme pour faire une synthèse des différents âges de la Femme, entre le char sur lequel sera symbolisée la fillette et celui sur lequel se dressera l'épouse, parmi les arbres verts, sur le sommet d'une colline de gazon tendre, une jeune fille semblera écouter d'un air rêveur les mots de celui qui sera bientôt le compagnon de toute sa vie. Et, détail piquant, qui ajoutera une note de « modern-style », si l'on peut dire, au pittoresque des tableaux précédents, ces deux jeunes gens porteront des vêtements de golf très 1931. D'où l'on peut affirmer sans crainte que ce n'est pas la vanité qui manquera à la parade du 24 juin prochain.

Donateur : Brasserie Molson Ltd.,

1670, rue Notre-Dame est

23

La mariée

Voici la mariée dans la splendeur de ses voiles aux plis flottants. Belle et chaste, elle est au seuil d'une existence nouvelle. Nul ne peut voir ce tableau sans se rappeler les jolis vers que Victor Hugo a consacrés à l'épousée dans ses *Contemplations* :

Aime celui qui t'aime et sois heureuse avec lui
Adieu ! Sois son trésor, ô toi qui fus le nôtre !
Va, mon enfant béni, d'une famille à l'autre.
Emporte le bonheur et laisse-nous l'ennui !
Ici on te retient ; là-bas on te désire.
Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir.
Donne-nous un regret, donne-leur un espoir.
Sors avec une larme, entre avec un sourire!

Donateur : Les Citoyens de la Côte-des-Neiges.

24

La mère canadienne

Quand l'enfant paraît au foyer canadien, désiré, attendu et accueilli… qu'il soit le premier ou le douzième… comme un cadeau du ciel, il devient le but de l'existence de la mère, l'objet de ses soins attendris, de son attention vigilante, la

cause de ses vives inquiétudes, de ses douloureuses souffrances, mais aussi à la source de ses joies les plus profondes et de ses plus légitimes fiertés.

Honneur à la mère canadienne si dévouée, si bonne qui, pour avoir prodigué la vie avec une générosité magnifique, aura réussi ce prodige de faire, avec une poignée de colons venus de France, un grand peuple d'Amérique. Enfin, nous dit M. Arthur Saint-Pierre, elle est l'incarnation du patriotisme noble et pur, le plus grand serviteur de sa race et de son pays.

Donateur : United Cigar Stores Ltd., 400, rue Dowd

25

La grand'mère

Ses cheveux sont blancs. L'âge a courbé sa taille et ridé son visage. Sa vue s'affaiblit… Le soir descend…

Le front serein, l'âme apaisée. Grand'mère voit venir la nuit ; cette nuit que son espérance de croyante lui montre plus belle avec ses promesses d'aube paradisiaque, plus fascinante que le plus éclatant des midis.

Sa journée a été bien remplie, mais grand'mère ne trouve pas encore que sa tâche soit terminée. À ses nombreux petits-enfants qui l'entourent, qui s'empressent affectueusement auprès d'elle, voyez-la prodiguer des trésors d'indulgence, de douceur et de tendresse, que même ses propres enfants ne lui ont pas connus. C'est que pour amener certains sentiments à ce degré d'exquise perfection, il y faut, comme pour l'affinement des liqueurs précieuses, le concours du temps.

La vie sculpte en laideur ou en beauté, suivant la qualité de l'argile qui s'offre à son ébauchoir. Quelle substance humaine de qualité rare il lui a fallu pour en façonner ce chef-d'œuvre : la grand'mère ! (A. S.-P.)

Donateur : La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

26

Concordia Salus

Il était juste qu'après avoir vu se dérouler des épisodes caractéristiques de notre histoire, dans lesquels la Femme de chez nous a joué le plus beau rôle, que les principales races qui peuplent ce pays vinssent s'incliner devant elle. C'est ce qu'a fort bien compris le chemin de fer du Pacifique Canadien, en faisant choix d'un char allégorique pour la parade nationale du 24 juin prochain, où l'Anglaise, l'Irlandaise,

l'Écossaise et naturellement la Française, qui, toutes ont contribué à faire leurs patries ce qu'elles sont maintenant, tiennent à reconnaître, les labeurs, et l'héroïsme de leur sœur du Canada. On les voit, placées en des poses harmonieuses devant un globe terrestre, comme si tout l'univers s'associait à elles, dans cette marque de respect, drapées dans leurs glorieuses couleurs, s'avancer comme pour rendre hommage à celles qui furent nos aïeules, nos mères, celles qui par leur dévouement ont fait de nous un peuple fier, conscient de lui-même.

Pour une fois encore, le drapeau tricolore, qui nous rappelle celle que nous n'avons pas encore oubliée, ceux de l'Union Jack, de l'Écosse et de la Verte Erin viennent se mêler à nos feuilles d'érables et, dans une pensée gracieuse, ces glorieux emblêmes nous sont apportés par des mains féminines.

Donateur : Le chemin de fer Pacifique Canadien.

27

Saint Jean-Baptiste

C'est la fête de la patrie et c'est une belle fête, a dit l'abbé Élie-J. Auclair, auquel nous empruntons ces quelques lignes. Comme tous les ans à pareil jour, il semble qu'il n'y ait plus parmi nous ni divisions, ni variétés d'intérêts.

Vaine parade, prétendent quelques-uns ? Non c'est faux. Il n'est jamais vain et il n'est jamais stérile de stimuler l'amour de son pays et de chanter les gloires de sa patrie… Le 24 juin restera pour nous et pour les nôtres une note vibrante et, si nous le voulons, une date féconde. Ô Canadiens rallions-nous.

Donateur : J. J. Joubert, Limitée, 4141, rue St-André.

1932
La Glorification du Sol

La terre de chez nous

Donateur : Dupuis Frères Limitée,
865 est, rue Ste-Catherine

Char 1 – Le Canada –

Les saisons et les heures

Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste s'ouvrira par un tableau charmant et qui résumera à merveille l'idée maîtresse qui a présidé au programme. À l'arrière-plan du char, avec une majesté mêlée de grâce, on verra, assise sur un trône, une jeune fille symboliser la Terre canadienne. Devant elle, et non moins gracieuses, les Saisons, en vêtements appropriés, lui rendent un hommage unanime.

Par ailleurs, à l'avant et comme pour ajouter un attrait de plus au tableau, douze fillettes forment ensemble la ronde des Heures. Et, ainsi, le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver et le Temps lui-même, à tous les instants offrent le tribut qui est dû au sol généreux de chez nous.

Char 2 – L'agriculture –

Mère nourricière du monde

L'agriculture, mère nourricière du monde, qui a fait du Canada ce qu'il est, grâce à qui nous sommes [;] une race forte, laborieuse, ne reculant devant aucun effort, méritait bien une place d'honneur au cortège de la Saint-Jean-Baptiste.

La figure symbolique qui la représente tient d'une main une gerbe de blé mûr. Elle est appuyée, de l'autre, sur le globe terrestre, nous montrant comme elle est nécessaire à la vie de l'Humanité. À ses pieds repose, doré, l'instrument par excellence, la charrue. Et aux quatre angles du char, l'on peut

voir quatre jeunes femmes, qui sont : la Paix, la Santé, le Travail et la Liberté, toutes filles au même titre de l'agriculture.

Entre deux énormes corbeilles, remplies de fruits de nos vergers, une colonne couverte d'une nappe blanche supporte une pile de pains.

Donateur : La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

---

Char 3 – L'automne –

La chute des feuilles

Octobre. – Les arbres se dépouillent peu à peu, sous un soleil plus pâle, sous un ciel aux couleurs plus douces. – Les feuilles tombent lentement, l'une après l'autre, ou toutes ensemble, dorées, jaunies, cuivrées, pourpres, au vent frileux des jours moins chauds.

Le char de l'automne s'avance doucement. Sur une colline voilée de mauve, qui le surmonte, s'élève un petit temple, des femmes agitent des palmes. Partout à profusion, des corbeilles débordent de fruits de la saison. Et, sur le sol, le gazon disparaît presque entièrement sous l'abondante jonchée qui forme comme un tapis moelleux, or et sang.

Donateur : Le Gouvernement de la Province de Québec

Char 4 – François 1er projette de jeter les bases d'une colonie en Amérique

François 1er, roi de France nourrissait le projet de jeter les bases d'une colonie en Amérique.

En 1523 il chargea Jean Vérazzani d'un voyage de découverte. Ce navigateur visita la côte est du Canada et donna le nom de Nouvelle-France au pays qu'il avait entrevu. Dix ans plus tard, l'amiral Philippe de Chabot présenta à François 1er le capitaine Jacques Cartier et ce célèbre navigateur se rendit dans la baie de Gaspé et prit possession du pays au nom du roi de France (1534).

Donateur : J.-B. Léger & Cie, 4473, Papineau, marchand d'huile à chauffage, charbon, gazoline et de tous les produits de la McColl-Frontenac Oil Co. Ltd.

Char 5 – Robert Giffard prend possession de sa

seigneurie en 1634

Robert Giffard, médecin, reçut en 1633 la seigneurie de Beauport en récompense des services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France. Aussitôt il s'associa des laboureurs et des artisans et s'engagea à leur concéder dans des conditions avantageuses les terres qu'il avait obtenues. M. Giffard arriva en Canada avec sa famille, ses censitaires et un prêtre sur quatre vaisseaux. Ce noyau de colonie fut bien reçu par Champlain et peu de jours après on trouvait déjà Giffard sur sa seigneurie. Sous sa diligente impulsion, Beauport fut en peu de temps arraché à la forêt et transformé en un charmant village… On ne saurait trop louer l'entreprise du Seigneur Giffard pour la colonie ; on pourrait même avancer qu'il exécuta le plan auquel avait songé Champlain, mais que ce dernier ne put réaliser.

(Extrait de l'Histoire du Canada par les F.E.C.)

Donateur : Montreal Light, Heat & Power Consolidated, 107 ouest, rue Craig

---

Char 6 – *Le défrichement*

Une lutte incessante contre la forêt millénaire, que trouaient à peine les eaux du grand fleuve, telle fut la vie de nos ancêtres. Le pionnier de la Nouvelle-France trouvait devant lui, lorsqu'il se fixait sur le lopin de terre qu'on lui avait concédé, des arbres de toutes espèces, qu'il lui fallait tailler et arracher, souche à souche, avant de pouvoir labourer et semer un peu de blé. La tâche n'était pas au-dessus des forces du colon, qui se mettait au travail, une chanson de la vieille France aux lèvres, le cœur joyeux et plein d'ardeur.

Donateur : Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., 3810, rue St-Antoine

---

Char 7 – L'hiver –

La première neige

C'est une pâle journée de la fin de novembre. Les arbres dressent tragiquement leurs branches sous le ciel gris, comme de grands bras qui implorent.

La première neige, attendue avec impatience par les enfants et aussi par les hommes qui se réjouissent au souvenir de leur jeunesse et de ses plaisirs, est tombée ce matin. Le petit village de chez nous qu'on entrevoit disparaît sans [sous] un manteau immaculé.

À l'arrière-plan, tout au bout, pour symboliser la saison austère, qui est aussi une époque de joie pour plusieurs, une époque bénie parfois pour les pauvres ; le temps de Noël, du Jour de l'An, des Fêtes, comme on dit au pays de Québec, de ce janvier rempli par les réjouissances familiales et aussi du carnaval plus bruyant, une femme, toute vêtue de blanc, jette dans l'air, comme un semeur, les flocons de neige.

Donateur : Le Gouvernement de la Province de Québec

Char 8 – La vie close –

Les industries domestiques

C'est l'hiver, les beaux jours sont partis pour de longs mois. Finie l'époque des fenêtres ouvertes au vent ou à la brise. On s'enferme, maintenant, dans des maisons chaudes et hermétiquement closes, à l'abri du froid, de la neige et des bourrasques. Et l'on en profite pour s'occuper des besognes auxquelles l'été n'a pas permis de songer.

Ce char représente donc les Industries domestiques du Canada français. Des femmes travaillent la paille. D'autres, assises de chaque côté sur des chaises, d'un doigt agile promènent leur fil sur le tissu du couvre-pied, qu'elles confectionnent à l'aide d'un grand cadre qui s'apparente vaguement aux métiers du tisserand.

Et c'est ainsi que, sans perdre une minute, comme en s'amusant, on attendra le retour du printemps.

Donateur : Les Magasins L.-N. & J.-E. Noiseux Enr'g. et

La Cie de Glacières C.-P. Fabien Limitée.

Char 9 – Sur la plaine blanche –

Transport des provisions en raquettes ou sur traîne

C'est le temps des bourrasques, des poudreries, des tempêtes de neige de trois jours. Les rivières sont gelées et les champs sont devenus de blanches plaines, d'où s'élèvent des tourbillons. Il n'y a plus guère de chemin ; dans bien des paroisses le voyageur ne doit pas songer au cheval et à la voiture, car les routes ne sont pas battues.

L'on voit alors les traînes. Les robustes Canadiens, s'il leur faut transporter des provisions, ou encore le gibier qu'ils viennent de tuer, mettent les raquettes aux pieds et de l'effort de leur torse, sur lequel ils ont enroulé une courroie, ils tirent la traîne sans fatigue apparente.

Donateur : Napoléon Sénéchal, marchand de glace, 1633, rue Préfontaine.

Char 10 – Le Jour de l'An –

Le seigneur reçoit la visite de ses filleuls au manoir

Il ne faut pas considérer le Seigneurs du Canada comme des hommes qui vivaient dans les honneurs, le luxe et la mollesse. La plupart furent des pionniers infatigables, des chefs de l'industrie agricole, désintéressés, qui ne cherchaient qu'à répandre le bien-être dans la région que le roi leur avait accordée.

Il était admis qu'un Seigneur devait accepter d'être le parrain, au moins une fois, dans chaque famille de ses censitaires. À ce sujet, le fameux auteur des Anciens Canadiens rapporte qu'il se trouva, le Jour de l'An, chez un Seigneur qui recevait, après la messe, la visite d'une centaine de ses filleuls, auxquels il distribuait des dragées et des cadeaux.

Cette agréable coutume laissait un souvenir vivace dans la vie de la jeunesse du bon vieux temps.

Donateur : Brasserie Carling Limitée,

450, rue Beaumont

Char 11 – Le printemps –

Le réveil de la nature

La nature endormie s'est enfin réveillée. Pendant de longs mois, la terre a été couverte de neige, les oiseaux, pour la plupart, avaient pris leur vol vers des contrées plus chaudes. Mais voici le Renouveau, le soleil brille, dans l'azur clair, d'un éclat inaccoutumé.

Les lilas embaument, les pommiers, les cerisiers sont en fleurs, ce n'est partout que verdure tendre et bourgeons qui vont éclore. Et c'est dans ce décor, somptueux et à la fois d'une fraîcheur inégalable, que descend les degrés d'un escalier de marbre pur une blonde jeune fille, qui est elle-même toute la grâce du printemps. Et, sur chacun des quatre degrés l'on voit encore des jeunes filles, ses sœurs printanières, qui tiennent dans leurs mains des cerceaux de fleurs, prémisses de la saison.

Donateur : United Cigar Stores Ltd.,

400, rue Dowd, Montréal

Char 12 – La cabane à sucre

Il est peu de Canadiens qui ne se sentent venir l'eau à la bouche lorsqu'on leur parle de la *sucrerie*, car cette coutume, déjà vieille, *de faire du sucre* sur la neige, rappelle cependant à chacun de bien joyeux souvenirs.

Ce n'est plus l'hiver, ce n'est pas encore tout à fait le printemps. Le cultivateur a terminé les travaux qui l'ont occupé pendant les longs mois de la saison des neiges et il se prépare aux labeurs de l'été. Cependant, rien ne l'empêcherait d'interrompre ce qu'il a commencé pour *aller aux sucres*, et il en est ainsi depuis le régime français.

On les voit, ces habitants de chez nous, dans la petite cabane de bois. Ils sont à faire goûter, à des visiteurs, l'agréable friandise qui provient de nos érables.

Aller aux sucres, c'est la manière propre aux Canadiens de fêter l'arrivée du printemps.

Donateur : La Compagnie des Tramways de Montréal, 159 ouest, rue Craig

---

Char 13 – Les semailles

Comme l'on regrette, à voir toute cette machinerie ingénieuse qui a remplacé dans les champs les vieux outils d'autrefois, l'époque où tout se faisait à la main et où le poète pouvait encore chanter le geste auguste du semeur ! En effet, est-il geste plus auguste et dont les effets soient de plus d'importance que celui qui préside aux semailles ? L'on se prend à rêver aux premiers colons, lorsqu'ils jetaient au sol avec crainte et espoir les premières graines d'où devaient sortir les moissons futures.

Et, pour nos ancêtres, ces semailles, en plus d'être une tâche, leur étaient comme une récompense. Ils avaient travaillé péniblement et d'arrache-pied afin de faire reculer d'arbre en arbre la forêt touffue, et, tout le temps qu'ils avaient mis à défricher leur lopin, une seule pensée, obsédante comme un refrain, les avait occupés, c'était qu'un jour sur la terre plane, dans les sillons nouveaux ils jetteraient à poignées leurs grains de froment.

Donateur : Brasserie Molson Limitée, 1670, rue Notre-Dame est

---

Char 14 – Le mois de Marie à la croix du chemin

Les croix du chemin dans le Canada français sont en honneur plus que jamais et ce legs, non le moins beau du patrimoine ancestral, donne à nos campagnes canadiennes un cachet particulier.

Jadis, comme aujourd'hui, nos pères avaient l'excellente coutume de venir y faire la prière du soir et d'y demander l'assistance du Ciel en temps de calamité. Mais c'est surtout pendant le mois de mai que la croix du chemin recevait les honneurs de nos populations rurales, et que les pieuses jeunes filles se faisaient un devoir de venir orner la niche de la Vierge pour le mois de Marie.

Le soir, quand au vieux clocher sonnait l'Angélus, on voyait s'avancer du bout du rang nos vaillants travailleurs de la terre. Lorsque le groupe s'était formé, tous s'agenouillaient tandis qu'une des jeunes filles disait le chapelet et la prière du soir ; puis venaient les litanies de la Vierge où la voix juvénile alternait avec le timbre grave des vieillards. La cérémonie se terminait après un de ces admirables cantiques à Marie que la Foi robuste de nos ancêtres chantait avec un si bel entrain.

Donateur : La Caisse Nationale d'Économie
et la Société Nationale de Fiducie,
55, rue S.-Jacques ouest

Char 15 – La maison paternelle –
Vieux couple et jeunes fiancés. L'aurore
et le crépuscule de la vie

La vie n'est faite que de recommencements. On est jeune un jour, et puis on est vieux. Mais pour ceux qui ont su ménager leur existence, ce spectacle n'a rien de pénible. Et, c'est à la campagne que l'on remarque le plus ces contrastes. Dans ce tableau l'on voit sur le seuil de leur maison, témoin de leurs jours paisibles, un couple âgé qui regardent avec des yeux remplis de douce tristesse, mais résignés, deux amoureux très gais qui plaisantent et se sourient l'un à l'autre, comme eux-mêmes ils faisaient naguère encore.

Donateur : Section St-Stanislas
de la Société St-Jean-Baptiste

Char 16 – L'été –
Le triomphe du soleil

La saison magnifique est enfin arrivée, avec son cortège de verdures, de moissons dorées et d'eaux vives. C'est le triomphe du travail des hommes et de la nature aussi. À cette époque tous les efforts reçoivent leurs récompenses, généreuses plus qu'ailleurs en notre jeune pays.

Aucun symbole ne pouvait être plus lumineux que cette scène où l'on voit dans la brune matinale surgir peu à peu la terre dans toute sa splendeur. Comme elle paraît jeune,

malgré les innombrables millénaires qui l'ont vue rouler dans les espaces vierges, et toute resplendissante.

Au-dessus parmi les nuages multicolores qu'il éclaire et qu'il dore s'avance avec Majesté, tiré par quatre chevaux blancs qui se cabrent tout fringants, le char du Soleil et, derrière le divin cocher, chanté par la mythologie, brille d'un éclat sans pareil, l'astre royal qui nous permet de vivre.

Donateur : The Sun Life Assurance Co.,

Square Dominion

Char 17 – La fenaison –

Le repas des faucheurs

Midi dans les champs, « Midi, roi des étés, épandu sur la plaine ». Le soleil, à son zénith, darde ses chauds rayons sur les hommes, les bêtes et les choses. C'est à peine si à l'ombre des arbres il y a quelque fraîcheur.

La fenaison s'achève, les foins ont été coupés, les hommes les ont assemblés en meules et en veilloches. On aperçoit même un bambin qui s'est juché sur l'une d'elles. Ici et là des râteaux, des faucilles, les simples et antiques instruments du plus sacré de nos travaux.

Hommes, femmes, debout les uns, assis les autres, se sont accordé cette heure de répit, pour prendre sur le pouce un repas réparateur, et, tout à l'heure, lorsqu'ils seront réconfortés, ils reprendront plus joyeusement leur tâche.

Donateur : J.-A. McCaughan & Fils Limitée,

2190, rue Papineau

Char 18 – L'Angélus du soir

(*Tableau de Millet*)

[« ?] Bien des artistes se sont plu à dénommer ainsi des *vues* de la campagne à l'heure du crépuscule ; mais le plus célèbre des tableaux désignés sous ce titre est celui du peintre Jean-François Millet vendu par son auteur 800 francs en 1860 et adjugé à 600,000 francs en 1889. Il représente un paysan et une paysanne debout, recueillis, la tête légèrement inclinée ; autour d'eux la campagne à demi baignée par l'ombre du soir. Au dernier plan, le clocher d'une modeste église de village ». (N.L.)

Donateur : La Cie Perrault & Perrault Limitée,

marchand de bois,

4950 rue Iberville

Char 19 – La fin de la moisson –
La dernière gerbe

Cette scène de la vie de nos ancêtres est belle comme une pastorale antique. La moisson est terminée, les chars ployant sous leur charge d'épis sont entrés, au grincement des essieux, dans la grange chaude. On vient de couper la dernière gerbe. Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, tous se réunissent, comme pour fêter l'événement. Et c'est une ronde joyeuse, presque folle, sous le grand soleil, il y a des rires et des chansons, les vieux se sentent rajeunir. Les moissonneurs, qui, durant les semailles, ont travaillé péniblement, s'essuient le front recouvert d'une sueur saine et ils entrent dans la ronde. Des guirlandes de fleurs rustiques sont répandues sur cette gerbe ultime de la récolte, et, parmi les chants et les cris de gaieté, tous pensent qu'ils ont bien travaillé et, qu'après Dieu, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent ces épis généreux qu'ils viennent d'engranger.

Donateur : La Meunerie Lake of the Woods, Limitée, 460, rue S.-Jean

---

Char 20 – Au royaume des fleurs

Nous sommes au jardin d'agrément. Flore, la déesse du lieu, trône sous un baldaquin, entourée de plantes qu'elle affectionne. Devant la déesse, sur la pelouse verte, de gentilles dames personnifient les pâquerettes, les lys et les roses, exécutant une cadence gracieuse. Autour du parterre, des fillettes cueillent les corolles épanouies.

Donateur : A. Janin Paving Co. Limited et A. Janin Building Co. Limited

1460, Sherbrooke ouest – Ateliers : 1, 3, 5, rue Armand

Char 21 – Salut au drapeau canadien

La composition de ce tableau, éminemment symbolique, est comme une synthèse des sentiments du Canadien lorsqu'il pense à son pays. Sous un arche, à la place d'honneur, repose le drapeau de la Confédération. Tout près, en faction, sont deux défenseurs de la patrie.

Au premier plan, sur un autel antique, brûle le feu du patriotisme. L'autel est accosté par l'Histoire et la Tradition.

Les colonnes et l'arrière de l'arche sont ornés du drapeau à champ blanc, chargé d'une feuille d'érable. On se rappelle que lors d'un concours fameux, ce drapeau obtient le premier prix.

Donateur : Les éditeurs du journal « La Presse »,

7 Ouest, rue St-Jacques

Char 22 – Saint Jean-Baptiste

Depuis 1834 saint Jean-Baptiste est au point de vue religieux comme au point de vue national le patron spécial des Canadiens français, tant ceux qui sont au Canada, que ceux qui vivent à l'étranger.

Cette année, le public aimera tout particulièrement le char allégorique du petit saint Jean. Pour la première fois, dans le tableau qui termine la parade, on verra réunis la sainte Vierge, l'Enfant Jésus et le Précurseur.

Jour de St-Jean-Baptiste, ô fête glorieuse !
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français ;
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,
Tu montres rayonnant de feux et de lumière
Leur gloire et leurs nobles bienfaits.

Octave Crémazie

Donateur : J.-J. Joubert, Limitée, 4141, rue St-André

1934
Les anniversaires

Histoire — Progrès

Char 1 – Les anniversaires – *Le temps*

Parmi les ruines d'un temple grec se dresse le Temps symbolisé par un vieillard à barbe de fleuve, portant d'une main la faulx traditionnelle et soutenant de l'autre une urne d'où s'épanche l'onde des jours au rythme du sablier, qui compte les minutes qui tombent une à une au gouffre de l'oubli.

À l'avant du char, trois jeunes femmes, vêtues de rose, de mauve et de blanc, symbolisent les trois moments de l'existence humaine.

L'une d'elle presse contre son sein une blanche colombe. Elle rappelle que le bonheur est un hôte capricieux qui a des ailes, hélas !

Et de fait, l'on voit une autre jeune femme qui essaie de retenir une colombe qui s'envole, image du bonheur vagabond et inconstant qui toujours s'échappe des mains qui voudraient le retenir à jamais.

Enfin, une troisième élève vers le ciel une lyre, drapée de gaze mauve pour signifier que du bonheur il ne reste aux pauvres humains que le souvenir, chanson ou pleurs des cœurs désabusés, mais inassouvis.

Char 2 – *Quatrième centenaire*
Jacques Cartier prend possession de la Nouvelle-France

Il y a quatre siècles, François I^{er}, roi de France, chargea Jacques Cartier d'explorer les terres nouvelles d'Amérique. Le 20 avril 1534, après avoir entendu la sainte messe et communié avec son équipage, Cartier appareilla et quitta le quai de Saint-Malo en route pour l'inconnu.

Cette même année, le grand navigateur malouin pénétra dans le golfe Saint-Laurent. Il débarqua sur la côte de Gaspé

et y planta une croix portant l'inscription : « Vive le roy de France ».

Ce fut ainsi qu'il prit officiellement possession de la Nouvelle-France.

Donateurs : Les Compagnies Janin, Limitées,

1460 ouest, rue Sherbrooke

Char 3 – Le palais flottant

Il y a cent ans et quelques mois, le 5 août 1833, le *Royal William* quittait Québec à destination de Londres. C'est le premier navire uniquement mû par la vapeur qui effectua ce voyage.

Jusqu'alors on avait nié la possibilité de traverser l'Atlantique avec l'aide de la vapeur seulement.

Le *Royal William* était plutôt petit, aussi que de changements depuis dans les dimensions des bâtiments. En 1867, un paquebot mesurait 360 pieds, en 1881, 515 pieds, en 1905, 675 pieds et l'*Empress of Britain* de la Compagnie du Pacifique a 759 pieds. Bref les paquebots d'aujourd'hui sont de véritables palais flottants.

On y trouve tous les services qu'un passager peut exiger. En fait, ce sont des « chefs-d'œuvre de l'art des constructions navales » : chambres à coucher diverses, vastes salles à manger, grands et petits salons, foyer, chapelle, fumoir, cabines, salles de jeux, théâtres, gymnase, etc.

Donateur : Canadian Pacific Railway,

Angle Windsor et Saint-Antoine

Char 4 – La chandelle

Pendant des années on ne connut pas de meilleur mode d'éclairage que la chandelle, même pour les réunions publiques. C'est ainsi qu'à la messe de minuit en 1645, l'église de Québec était éclairée par quatre chandelles dans de petits chandeliers de fer et le *Journal des Jésuites* ajoute que « cela avait suffi ».

Cent trente ans plus tard, à Montréal, on donnait des spectacles éclairés « à la chandelle ».

La chandelle se fabriquait avec des graisses de toutes sortes, généralement au moule. Mais dans les cas pressés, on la faisait à la « baguette ». Voici comment : on attachait à une barre ou un cerceau, un certain nombre de mèches de coton ou d'étoupe, puis on les arrosait de suif fondu qui se figeait promptement. Alors l'on ajoutait des couches successives jusqu'à ce que la chandelle eût atteint le diamètre voulu.

Chez le pauvre comme chez le riche, les veillées pour se divertir ou pour travailler aux mille et un petits travaux domestiques se faisaient à la lumière de la chandelle, avec son cortège de chandeliers, de mouchettes et de porte-mouchettes.

La lumière fournie par la chandelle n'était pas très forte ; il en fallait plusieurs et avoir soin de tenir la mèche en bon état en la mouchant en temps opportun.

La chandelle fut remplacée par la lampe à pétrole dont le pouvoir éclairant était trois à cinq fois supérieur.

Celle-ci s'est effacée devant le bec de gaz, puis devant l'ampoule électrique.

Donateur : Fashion-Craft Mfrs Limited,

2012, boulevard Saint-Laurent

Char 5 – L'électricité

Opposée à la chandelle, c'est presque le soleil comparé à la pâle étoile.

Toutes les magies et tous les miracles de l'électricité sont ici symbolisés par des jeunes femmes portant des globes de feu. Autour d'elles, ce ne sont que cercles lumineux, faisceaux de rayons, tentures et fleurs d'argent. Un rêve de nuit raconté en plein jour, une poussière d'étoiles noyée dans un flot de soleil… Mais il y a toujours l'imagination pour compléter le tableau.

Le 11 juin 1880 on faisait le premier essai d'éclairage électrique à Montréal et en 1884, le port était illuminé par de puissantes lampes à arc. Il y a donc cinquante ans cette année que l'électricité a remplacé le gaz qui a succédé à la lampe au pétrole laquelle avait détrôné la chandelle.

Donateurs : Dupuis Frères, Limitée,

865 est, rue Sainte-Catherine

Char 6 – Transport aérien

Le ballon

C'est au mois de juin 1783 que les frères Etienne et Joseph Montgolfier lancèrent leur premier ballon sphérique à air chauffé. On leur doit plusieurs autres expériences.

Le 20 novembre, Pilatre de Rozier et le marquis d'Arlandes firent le premier voyage aérien. En 1785, les aéronautes Blanchard et Jeffries accomplirent la traversée de Douvres à Calais.

Depuis, la navigation aérienne a fait de réel progrès. Munis d'hélices, les ballons ont une vitesse propre et on peut les

diriger, mais l'aéroplane, machine volante plus lourde que l'air, semble être le véhicule de l'avenir.

À Montréal, la première ascension en ballon ne paraît avoir eu lieu qu'en 1874.

Ce char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par la brasserie Molson, et il est exécuté par les anciens élèves de l'Écoles [*sic*] des Beaux-Arts.

Donateur : Molson Brewery Limited,
1670, est rue Notre-Dame Est

Char 7 – L'aéroplane

Léonard de Vinci écrivait au XV^e^ siècle : « Quand ils voleront, les hommes seront semblables à des dieux ».

Les hommes volent… et ils ne sont toujours que des hommes, hélas ! L'aéroplane n'en demeure pas moins pour cela la plus grande conquête de l'homme sur les forces adverses de la nature. Il devait donc figurer dans ce cortège où s'oppose le contraste d'hier et d'aujourd'hui. L'aéroplane nous est montré surnageant l'océan des nuages où sombrent et s'éteignent les étoiles filantes. Des aigles, partis pour « fixer » le soleil, vainement battent des ailes pour s'élever aux altitudes qu'atteint l'aéroplane en vrombissant.

De chaque côté de l'appareil-oiseau, deux personnages élèvent des palmes à la gloire de tous ceux qui ont payé de leur vie cette conquête du ciel.

Donateur : Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd.,
3810, rue Saint-Antoine

Char 8 – *Troisième centenaire*
La fondation de Trois-Rivières

Le poste de Trois-Rivières, écrit le R. P. Louis Le Jeune, servait depuis 1615 de rendez-vous aux échanges de pelleteries avec les Sauvages qui descendaient le Saint-Maurice. Mais comme Champlain appréciait depuis longtemps les avantages d'une habitation à cet endroit, il chargea le sieur de La Violette de l'expédition. La barque qui portait le fondateur quitta Québec le 1^er^ juillet 1634. Elle atteignit les Trois-Rivières le mardi 4 juillet suivant. La Violette était accompagné des RR. PP. Jésuites Jean de Brébeuf et Antoine Daniel, de l'interprète Jean Nicolet et d'un groupe d'artisans.

Le 4 juillet 1634 marque la naissance officielle de cette cité. Dès son arrivée, La Violette mit ses hommes au travail et rapidement les premières fondations du fort couronnèrent le sommet du Platon.

Champlain vint lui-même surveiller les travaux et donner des instructions utiles. Il vit avec satisfaction s'élever cette deuxième habitation, car elle était destinée à couvrir Québec de toute attaque inopinée des Iroquois. Après le 17 avril 1636, le nom de M. de La Violette disparaît des annales de l'époque.

C'est le troisième centenaire de la fondation de cet établissement que les Trifluviens s'apprêtent à commémorer avec éclat.

Au sieur de La Violette, le titre de fondateur des Trois-Rivières suffit à sa gloire. Son nom est inscrit en caractères indélébiles sur la première page de l'histoire de cette ville (*L'Oiseau bleu*).

Donateur : Montreal Light, Heat & Power Consolidated, 107, ouest rue Craig

---

Char 9 – La publicité d'autrefois – *Le crieur public*

Au temps où il n'y avait pas d'imprimerie en Canada et conséquemment pas de gazette, comment faisait-on savoir qu'il était permis ou défendu de faire certaine chose ; qu'une vente aurait lieu, que la guerre était déclarée ou finie ; enfin comment transmettait-on aux gens ces nouvelles, ou ces faits divers, que de nos jours l'on apprend par le journal ou la radio ?

À Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, il y avait des sergents royaux, des huissiers, des archers de la maréchaussée qui se chargeaient des publications, aux principaux carrefours, aux portes des églises, sur les places d'armes ou sur les places du marché, à son de trompe ou de tambour.

En plus, on affichait souvent le texte de la nouvelle sur des poteaux ou sur des portes, aux endroits où le crieur se faisait entendre.

Dans les campagnes, c'était les capitaines de milice ou « de la côte » qui assumaient la besogne. (*Extrait d'un article de E.-Z. Massicotte.*)

Donateur : Sun Life assurance Co. of Canada, Square Dominion

Char 10 – Le journal

Il y a loin du crieur public aux volumineux quotidiens et hebdomadaires d'aujourd'hui qui sortent par centaines d'exemplaires à la minute, des presses mécaniques et qui, le même jour, s'envolent dans toutes les directions. La puissance du journal est aujourd'hui plus grande que jamais dans les villes.

Le professionnel, l'industriel, l'artisan scrutent, dans les voitures publiques ou à leurs demeures, les quotidiens du matin ou du soir.

À la campagne, le courrier apporte régulièrement ces encyclopédies des événements mondiaux et tous parcourent avec avidité ces feuilles qui ne vivent le plus souvent qu'un jour.

Pour remplir les gazettes, il faut des nouvelles, et la clientèle moderne est devenue exigeante. Elle les veut rapidement. On veut savoir, le jour même, ce qui se passe dans les quatre coins de l'univers, depuis le moindre secret des ministères jusqu'à la dernière victoire sportive. De là le rôle important que joue le journaliste.

Le journal est souvent un maître qui mène, qui enchaîne, qu'on ne discute pas. Pour plusieurs sa puissance est illimitée. On croit qu'il dirige l'opinion de bien des gens. C'est aussi une arme à deux tranchants dans tous les domaines. À Montréal, plusieurs quotidiens et hebdomadaires tombent régulièrement dans les mains d'un million de lecteurs.

Ce fut le 3 juin 1778 que parut le premier journal imprimé à Montréal. Un demi-siècle plus tard, l'inoubliable Ludger Duvernay publiait *la Minerve* avec l'étudiant A.-N. Morin [Augustin-Norbert Morin] qui devint jurisconsulte et homme d'État célèbre.

Donateur : Les Éditeurs du journal « La Presse »,

7, ouest rue St-Jacques

Char 11 – L'écrivain public

L'écrivain public exista longtemps et il avait des clients sérieux : des parents qui voulaient donner de leurs nouvelles aux enfants éloignés d'eux, des cultivateurs qui avaient à informer leur seigneur lointain de quelque événement inattendu et important qui s'était produit, des gens quelconques ayant à s'expliquer avec l'administration, des amoureux que l'absence séparait sans les désunir.

L'écrivain public écrivait sans sourciller tout ce qu'on lui demandait. Il n'avait pas à savoir si ce qu'on le chargeait d'exprimer était sincère ; on le considérait comme une simple machine à écrire, par conséquent, sans aucune responsabilité.

Pour satisfaire sa clientèle, il devait se placer bien en vue, près d'un marché, d'un square ou au carrefour d'une grande rue commerciale.

Donateur : Laporte, Hudon, Hébert, Limitée, (Fournisseurs des Magasins Victoria) 640 ouest, rue Saint-Paul

---

Char 12 – La dactylographe

La machine à écrire a définitivement remplacé l'écriture à la main dans les bureaux.

Aux copistes et aux secrétaires qui devaient être calligraphes a succédé la vive demoiselle qui abat autant de copies que pouvait en faire autrefois un personnel nombreux. En plus, les copies sont lisibles pour tous, ce qui n'était pas toujours le cas lorsqu'on utilisait la plume d'oie et même la plume d'acier.

Voyez à l'œuvre la dactylo d'aujourd'hui. De sa machine s'envole une correspondance volumineuse qui sera délivrée sur terre par les facteurs et qui sera rendue en quelques heures à des points très éloignés au moyen de la poste aérienne.

Donateurs : United Cigar Stores Ltd.,

400, rue Dowd

Char 13 – Le moulin à vent – La houille bleue

Le pauvre moulin à vent agonise en Europe comme en Amérique. Cette machine, si utile autrefois, dont les ailes recevaient du vent l'impulsion qui produisait la force motrice, est un ancêtre vénérable que la marche du progrès est en train d'anéantir. Aussi de par le monde entier, il s'est constitué des groupes qui, par une campagne continue et énergique, veulent sauver de la destruction les vieux moulins.

En Hollande, en Belgique et en France, les « amis des vieux moulins » ont réussi à obtenir des concessions des autorités, afin de retarder et d'empêcher la démolition de ce qui reste de ces moteurs aériens ingénieux et si pittoresques.

Dans l'île de Montréal, le plus ancien moulin encore debout se trouve à la Pointe-aux-Trembles, sur le côté sud de la rue Notre-Dame Est. Il est bien conservé et les membres de la section St-Jean-Baptiste de l'endroit ont eu l'heureuse idée d'en faire une réduction pour le défilé.

D'après les notes de l'abbé René Desrochers, qui prépare l'histoire de la localité, le moulin dont nous parlons date de 215 ans. M. l'abbé Vachon de Belmont en ordonna la construction en 1719 et dès 1720, le meunier J.-B. Gibault en prenait la direction.

Cette relique d'antan a fonctionné jusqu'en 1864 et depuis on s'est appliqué à la réparer et la maintenir en excellent état.

Donateurs : Biscuiterie Charbonneau, Ltée,

1800, rue Nicolet

Char 14 – Les chevaux dynamiques – *La houille blanche*

Le cheval blanc est devenu le symbole et l'unité de l'énergie électrique. Représentant une puissance illimitée, il naît du bouillonnement des chutes d'eau, du tourbillonnement des ondes qui s'engouffrent dans les turbines grondantes. Il n'y a aucune borne à la variété des services que rend le cheval dynamique. Prompt comme la foudre, il obéit au moindre signal ; il pénètre dans toutes les maisons, il vit au milieu de la famille, on l'utilise aux besognes les plus ingrates. Bref, le cheval dynamique est devenu un auxiliaire indispensable dans la vie moderne. Qui sait si les générations qui suivent ne l'apprivoiseront pas davantage ?

Donateurs : J.-B. Léger & Cie (charbon, gazoline)
4473, rue Papineau

Char 15 – Deuxième centenaire *Inauguration d'une voie carrossable entre Québec et Montréal*

(1734)

Pendant longtemps, la communication entre Québec et Montréal se fit en canots ou en barques, mais M. Lanoullier de Boisclair, grand voyer de la Nouvelle-France ayant établi des chemins d'une paroisse à l'autre, le long du Saint-Laurent, rive nord, il voulut faire l'essai d'un voyage entre Québec et Montréal au mois d'août 1734 et il mit quatre jours et demi à parcourir la distance. Le transport par terre sur longue distance date donc de deux siècles.

M. de Boiscler rapporte qu'il fit le long voyage dans une chaise, mais on sait qu'avant 1760, « la chaise de poste » était une espèce de fauteuil suspendu entre deux brancards supportés par deux roues, ce qui correspond parfaitement au véhicule nommé calèche en notre pays. Le fait d'ailleurs a été étudié et élucidé par E.-Z. Massicotte dans un article paru dans le *Bulletin des recherches historiques*.

Donateur : Cie des Tramways de Montréal,
158, ouest rue Craig

Char 16 – Le premier chemin de fer

Le chemin de fer de Liverpool et Manchester, en Angleterre, fut inauguré en 1830 et le succès de la locomotive fut admis par ceux mêmes qui croyaient que l'on n'arriverait jamais à rien de bon avec cette découverte.

Quand la nouvelle du succès parvint de ce côté-ci de l'Atlantique, des Montréalais entreprenants conçurent l'idée de former une compagnie qui obtint sa charte le 25 février 1832. Et l'on étudia alors le projet de construire un chemin de fer qui relierait Laprairie, au pied du Sault Saint-Louis avec Saint-Jean, alors un petit village sis au-dessus des rapides de la rivière Richelieu. La longueur du chemin était de 16 milles. Les travaux commencèrent en 1835 et furent terminés en juillet 1836.

À cette date on fit circuler des wagons traînés par des chevaux, mais l'année suivante (1837) une locomotive à vapeur remplaça la traction animale.

Maquette du char allégorique offert par le Canadien National pour le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1934. À l'avant, deux jeunes filles personnifient l'abondance et la richesse, la tête d'élan symbolise nos ressources naturelles. Au centre, deux locomotives des dernières séries du Canadien National (5700 et 6100), les plus rapides du genre. Sur le piédestal, à l'arrière, la jeune fille tenant le caducée symbolise le commerce ; à ses pieds est un modèle de la locomotive de l'avenir. Le tout est d'une sobriété et d'un goût très moderne. En plus de cette contribution au défilé, le Canadien National organisera de nombreuses excursions qui permettront aux Canadiens français du dehors de venir se joindre aux Montréalais pour célébrer la fête patronale.

Donateurs : Les chemins de fer Canadiens Nationaux, rue McGill

---

Char 17 – Les bonnes et les mauvaises nouvelles – *Les cloches*

Le pape Sabinien, successeur de saint Grégoire le Grand, fut, dit-on, le premier qui ordonna d'annoncer les offices religieux au son des cloches. Charlemagne généralisa l'usage des cloches dans tout son empire. Les anciens conciles interdisaient d'employer les cloches à des usages profanes. Toutefois, au Canada, il a été admis qu'on pouvait s'en servir non seulement pour annoncer les messes, les mariages, les baptêmes, les funérailles, mais encore l'autorité civile requérait la sonnerie pour les cas de nécessité publique : incendies, catastrophes et même, à Montréal, pour indiquer les heures du marché.

Sur le peuple en général, la cloche a toujours exercé une véritable fascination et elle a joué un rôle important dans les diverses phases de la vie religieuse et civile. De nos jours, les modifications profondes qui se sont produites dans notre existence trépidante font que la cloche ne remplit plus le rôle

éminent qu'elle avait autrefois. En bien des circonstances l'électricité et la radio ont remplacé les voix du passé, en sorte que la vieille cloche aux formes intéressantes, aux sons variés, est de plus en plus reléguée dans l'oubli.

Donateur : Lake of the Woods Milling Co. Ltd., 460, rue Saint-Jean

---

Char 18 – La radiophonie

Aujourd'hui, c'est la « radio » qui est « transmetteuse » des bonnes et mauvaises nouvelles.

D'un amoncellement de nuages émerge le globe terrestre bleu de nuit et doré de soleil. Un vol léger de fantôme, portant dans leurs mains différents insignes, (lyre, fleurs, caducée, feuilles mortes, etc.,) et drapés d'étoffes passant du rose au noir symbolisant les « nouvelles » qui en quelques instants font le tour de la terre.

Indifférents à la joie ou à la douleur, la lune et les astres, obéissant à la loi qui préside à l'harmonie de l'univers, continuent leur course invariable dans les espaces infinis que n'arrive jamais à troubler l'agitation humaine.

L'expression radiophonie a été appliquée aux communications par les ondes qui ont la propriété de se propager à de grandes distances et de pouvoir contourner les obstacles qui sembleraient devoir intercepter leur route.

Donateur : Gouvernement de la Province de Québec

Char 19 – Arrestation du patriote Duvernay

L'imprimeur et journaliste Ludger Duvernay, après avoir débuté aux Trois-Rivières, devint propriétaire de *la Minerve*, à Montréal, en 1827. Son journal acquit assez tôt beaucoup d'importance et il eut à soutenir des luttes difficiles pour maintenir sur le sol colonisé par nos ancêtres la foi catholique, la langue et les traditions françaises.

Par suite des attaques qu'il dirigea contre certains groupes antipathiques à notre race, Duvernay fut arrêté le 13 janvier 1832 et jeté en prison. Toutefois on n'osa pas instituer son procès et il fut libéré. À sa sortie de la geôle, le peuple lui fit une ovation. L'année suivante, il songeait à grouper ses compatriotes en une association et son projet se réalisa en 1834.

Donateurs : Cie des Glacières C.-P. Fabien, Ltée, 2473, rue Ste-Cunégonde et L.-N. & J.-E. Noiseux, Enr'g., 2480, ouest, rue Notre-Dame

Char 20 – *Premier centenaire*

Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste (1834)

Le 24 juin 1834, il y a cent ans, à l'instigation de Ludger Duvernay fut fondée *la Société Saint-Jean-Baptiste*, dans une réunion inoubliable, avec le programme, religieusement transmis de génération en génération, de protéger, de défendre et de multiplier la nationalité canadienne-française. Le banquet d'inauguration eut lieu dans un jardin, à l'angle nord-ouest des rues St-Antoine et Windsor, et il fut présidé par Jacques Viger, premier maire de Montréal.

La Société Saint-Jean-Baptiste est née à une époque de luttes et de danger, d'un sentiment patriotique. Elle devait être une source féconde de bonnes inspirations. Elle a rempli en grande partie sa mission, elle a entretenu le feu sacré du patriotisme, elle a donné naissance à une foule de sociétés qui se considèrent comme ses filles et qui, à l'étranger comme au sein de la patrie, font honneur à leur mère.

Le portrait de Ludger Duvernay est au premier plan dans ce tableau. C'est un hommage solennel que la Société rend à celui qui fut son digne fondateur.

Donateur : Gouvernement de la Province de Québec

Char 21 – La patrie

Sur un riche socle apparaît la PATRIE sous les traits d'une jeune femme tenant d'une main une branche d'olivier, symbole de la Paix, s'appuyant de l'autre sur la hache et les verges, insignes de son autorité.

À ses pieds, deux femmes enveloppées du drapeau national figurent la Vigilance et le Travail.

Aux angles, quatre lions : les lions de Normandie et les lions de la Grande-Bretagne.

L'écusson aux fleurs de lis rappelle l'origine française de la Patrie canadienne.

Donateur : Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, 262, ouest rue Saint-Jacques

Char 22 – Saint Jean-Baptiste

Jour de saint Jean-Baptiste, ô fête glorieuse !

Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français.
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,
Tu montres, rayonnant de feux et de lumières,
Leur gloire et leurs nobles bienfaits.

Douce et fraîche oasis, par le Seigneur donnée,
Tu vois les Canadiens revenir chaque année,
À l'ombre de tes verts rameaux,
S'abreuver à longs traits à ta source chérie,
En chantant à la fois l'hymne de la patrie
Et les grands noms de tes héros.

Octave Crémazie

Donateurs : J.-J. Joubert, Limitée, (laiterie)
4141, rue St-André

1935

Le Saint-Laurent et les Grands Lacs

Découverte – Explorations et fondations.

Char 1 – Vers le Nouveau Monde

Donateur : – Canadian Pacific Railway,

Angle Windsor et Saint-Antoine.

Le thème de la procession de cette année étant le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, le premier char du défilé représente le globe terrestre dont les peuples civilisés, pendant des siècles, ne connurent qu'une faible partie.

Malgré l'exiguïté des vaisseaux d'antan, de hardis navigateurs, dès le VI^e^ siècle, s'aventurent sur l'océan, vers l'inconnu, mais plutôt pour faire la pêche que dans tout autre intérêt.

Finalement, au XV^e^ et au XVI^e^ siècles surtout, des hommes de haute intelligence et d'esprit observateur poursuivirent des buts déterminés. Christophe Colomb découvrit l'Amérique, les Cabot visitèrent le Labrador et Terre-Neuve, Verazzani côtoya le continent, mais il était réservé à Jacques Cartier d'explorer le golfe et surtout le fleuve Saint-Laurent. Par cette voie s'avancèrent les apôtres de la civilisation et le long de ses rives surgirent des postes qui devinrent des villes.

Char 2 – Jacques Cartier quitte Saint-Malo

François 1^er^ songeait à jeter les bases d'une colonie en Amérique, mais diverses difficultés l'empêchèrent, pendant dix ans, de mettre son projet à exécution. Finalement, « Philippe de Chabot, amiral de France, présenta au roi Jacques Cartier, capitaine très expérimenté, comme capable de mener à bonne fin cette grande entreprise » et François 1^er^ consentit aussitôt.

Jacques Cartier organisa lui-même son expédition et, après avoir entendu la sainte messe, avoir communié avec son équipage, avoir fait bénir ses deux petits navires, il quitta l'historique ville de Saint-Malo pour le Nouveau Monde, le 20 avril 1534.

Donateur : La Laiterie Perfection, Limitée,

2564, rue Chambly.

Char 3 – Le fleuve Saint-Laurent

« Le fleuve Saint-Laurent et ses affluents constituent une étendue d'eau douce presque unique au monde. Long de 2,340 milles, le fleuve trouve dans la majesté d'un golfe superbe une fin royale et digne de ses origines. »

Cette superbe voie fluviale est ici personnifiée, selon une tradition ancienne, par un vieillard géant, à longue barbe.

Sa main droite s'appuie sur un gouvernail pour rappeler le voiturage sur eau, tandis que sa main gauche soutient l'urne de laquelle s'échappe la source maîtresse des eaux qui iront se verser dans l'océan.

Quatre personnages symbolisent les principaux affluents qui augmentent sur son parcours le volume du fleuve, jadis la route des découvreurs, des explorateurs et des pionniers de la Nouvelle-France.

À l'avant du char, sont trois jouvencelles personnifiant les trois premières villes importantes fondées sur les rives du Saint-Laurent : Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Donateurs : Les Compagnies Janin, Limitée,

1460 ouest, rue Sherbrooke.

Char 4 – Une voile à l'horizon

Au mois de mai 1534, l'immortel Jacques Cartier pénètre dans le golfe Saint-Laurent et l'explore du sud au nord.

Pour la première fois les Indigènes du pays aperçoivent des navires à larges voiles qui fendent les flots sans l'aide de pagaies. Étonnés, ils se demandent ce que peut signifier cette apparition :

Jacques Cartier débarqua à divers endroits ; il sut calmer l'appréhension des naturels apeurés, et c'est au cours de ce voyage qu'il prit possession de la Nouvelle-France.

Donateur : Lake of the Woods Milling Co. Limited,

460, rue Saint-Jean.

Char 5 – Jacques Cartier visite la bourgade d'Hochelaga

Jacques Cartier revint en la Nouvelle-France en 1535, et cette fois il remonta le fleuve jusqu'à Hochelaga où il arriva le 2 octobre. Il fut reçu avec allégresse par les naturels du pays qui alors étaient nombreux. Il visita leur village, gravit le mont Royal et contempla longuement le panorama qui se déroulait sous ses yeux.

Imaginant les pensées du célèbre marin, un auteur a pu dire : « ce que vit le grand capitaine dut lui faire présumer qu'un jour une belle cité remplacerait l'humble bourgade indienne qu'il voyait à ses pieds[.] »

« Bourgade sauvage en 1635 ; solitude en 1642, l'île de Montréal devint, à partir du printemps de cette même année, une pépinière de saints et de héros ; plus tard, ce fut la métropole du Canada : un centre bruissant de commerce. »

Donateurs : Les Éditeurs du journal « La Presse », 7 ouest, rue Saint-Jacques.

Char 6 – Québec, ville du souvenir

Parce qu'elle était l'épouse du Fondateur de Québec et qu'elle fut la première femme d'un gouverneur général qui osa accompagner son mari en la Nouvelle-France, l'artiste a songé à lui faire personnifier la ville qui devait devenir la capitale d'une colonie française, immense par son étendue sinon par sa population.

À l'avant du tableau est madame de Champlain, accompagnée de deux fillettes ; l'une d'elle de race blanche offre des fleurs à la jeune femme, tandis que l'autre lui présente une corbeille de jonc qu'elle a tressée. Toutes deux rappellent que la charmante, pieuse et zélée dame du Fondateur consacra son temps à l'instruction de la jeunesse.

Au plan central sont les armoiries de la Province, soutenues par des personnages portant des palmes ; à l'arrière-plan, apparaît monté sur un cheval ailé, le Génie de la civilisation chrétienne.

Donateur : – Le Gouvernement de la province de Québec.

Char 7 – Champlain à Québec en 1608

Le jeudi 3 juillet 1608, M. de Champlain jette les fondations de Québec qui sera le siège administratif de la Nouvelle-France.

Samuel de Champlain naquit à Brouage vers 1567. Son enfance se passa avec les hommes de mer et lui-même devint un habile marin. Hanté par le désir de servir son pays et de faire de grandes découvertes, il se rendit aux Indes occidentales et, peu après, s'embarqua pour l'Acadie avec M. de Pontgravé.

Il fut le premier Européen qui explora l'intérieur du pays au-dessus de Montréal jusqu'aux confins du lac Huron.

Pénétré de cette vérité que « le salut d'une âme vaut mieux que la découverte d'un empire », il fit venir de France des missionnaires et travailla énergiquement à établir en ce pays une France nouvelle et catholique. C'est donc avec raison qu'il est surnommé « le Père de la Nouvelle-France ».

Il mourut à Québec dans la nuit du 25 décembre 1635.

Donateurs : – Les magasins Sterling 5c à $1, Limitée (Larivière & Leblanc),

905, est rue Sainte-Catherine.

Char 8 – Jean Talon, 1er intendant de la Nouvelle-France,

instigateur de l'industrie domestique

« Dès son arrivée au Canada, en 1665, l'intendant Jean Talon s'occupa activement à étudier les hommes, les besoins et les ressources du pays. Cet intendant, façonné à l'école de Colbert et le plus célèbre qu'ait eu la Nouvelle-France, développa considérablement les ressources du pays par la colonisation, l'industrie et le commerce. »

C'est à lui qu'on doit l'introduction de la culture de lin et du chanvre… Il fit faire du droguet, du bouracan, de l'étamine, de la serge, du drap et des cuirs. Il lui arriva donc de visiter les fermes pour constater comment le travail s'exécutait.

L'on comprend que le métier à tisser, sous l'impulsion d'une telle autorité, joua un grand rôle dans la vie domestique.

« Chaque année, nos mères faisaient deux pièces au moins d'étoffe et de toile. On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier, à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps. »

Donateur : – L.-N. Messier,

1551 est, avenue du Mont-Royal.

Char 9 – Montcalm à Carillon

Le 8 juillet 1758, jour de la grande victoire de Carillon, l'heureux et brillant général de Montcalm écrivait, sur le champ de bataille même, à un de ses amis : « L'armée, et trop petite armée du Roi, vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher, que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles. »

Doué des plus brillantes qualités, Montcalm sacrifia tout pour l'honneur de son pays. Cet héroïque commandant en chef des troupes françaises en Amérique mourut d'une blessure reçue à la bataille des plaines d'Abraham, en 1759.

Donateur : – La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie,

Angles des rues Notre-Dame et Saint-Vincent.

Char 10 – L'idée civilisatrice chrétienne – La paroisse – L'école

L'Amérique septentrionale a été colonisée par trois races européennes. Entre celles-ci, la race française réclame une large part de souvenirs, à cause de l'influence chrétienne et civilisatrice qu'elle a exercée sur une immense étendue du continent.

Dès le dix-septième siècle, ce sont ses explorateurs, ses missionnaires, ses interprètes et ses colons qui les premiers s'aventurent courageusement à l'intérieur du continent.

L'artiste a traité son sujet allégoriquement.

Sur la crête d'un nuage, un personnage porte la croix et le flambeau, c'est-à-dire la Foi et la Science.

Dans le même tableau cette même idée réapparaît sous de nouveaux aspects.

D'un côté du char est l'église paroissiale et de l'autre côté, l'école ; à l'avant est une religieuse puis à l'arrière une étudiante en toge universitaire.

Donateur : – Le Gouvernement de la province de Québec.

Char 11 – Trois-Rivières, les forges Saint-Maurice

L'industrie métallurgique commence au Canada avec les Forges Saint-Maurice, en arrière des Trois-Rivières. Ces forges furent en opération dès 1732.

La création de cet établissement fut un immense bienfait pour le pays, nous dit Benjamin Sulte, car le fer du Saint-Maurice avait la renommée d'être égal à ce que la Suède produit de mieux. Très malléable, ne prenant guère la rouille, les Canadiens le préféraient à tous les autres.

Les vieilles Forges, aujourd'hui abandonnées, ont tenu ferme jusqu'en 1883. Pendant un siècle et demi elles ont procuré de l'ouvrage à de nombreux pères de famille ; par ailleurs, ce fut de ces usines que les Canadiens d'autrefois obtinrent ces poêles, ces marmites, ces outils, ces instruments que l'on était fier de posséder.

Donateurs : – Mongeau & Robert, Limitée,

1600 est, rue Marie-Anne.

Char 12 – Ville-Marie – Jeanne Mance – Montréal

Jeanne-Mance, qui accompagna les pionniers de Montréal, « est une des belles figures de l'histoire et, nous dit M.-Claire Daveluy, elle a joué un rôle prépondérant aux jours de la fondation de Montréal ».

« Elle vivra éternellement dans ce pays, avait déjà écrit Laure Conan, car elle a été la courageuse ouvrière de la première heure ; elle a veillé sur le berceau de Ville-Marie. »

Non seulement elle fut l'administratrice de son œuvre, l'Hôtel-Dieu (1644-1673), mais, ajoute le grand historien Faillon, Jeanne-Mance « a été l'un des principaux instruments dont Dieu voulut se servir pour l'établissement et la conservation de Montréal. »

C'est à ce titre que l'artiste l'a choisie pour le tableau allégorique qui synthétise l'histoire de la métropole du Canada.

Donateur : – La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal,

262 ouest, rue Saint-Jacques.

Char 13 – Fondation initiale de Montréal

À Paris, en 1640, l'abbé Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, Jérôme Le Royer de la Dauversière, le baron de Renty et le riche abbé Pierre Chevrier de Fancamp décident d'établir une colonie dans l'île de Montréal.

Ils confient la réalisation de leur projet à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, jeune officier âgé de 28 ans, qui « soupirait après le bonheur de franchir les mers pour consacrer sans réserve son courage, son expérience et sa vie au bien et à la conversion des peuples infidèles ».

Ces personnages sont les initiateurs et l'âme de cette société de Notre-Dame qui, par des sacrifices considérables, assura la création d'une ville laquelle fut pendant longtemps le boulevard avancé de la civilisation chrétienne.

Donateur : – J.-B. Lefebvre, Limitée,
propriétaire des « Montreal Shoe Stores »,
124 ouest, rue Saint-Paul.

Char 14 – Pierre Gadois, premier agriculteur de Montréal

Montréal était fondé depuis 1642, mais pendant six ans on ne s'aventura guère hors du fort érigé sur le bord du fleuve. En 1647, M. de Maisonneuve reçut ordre de commencer l'exploitation agricole de l'île de Montréal et le premier colon auquel le gouverneur accorda une terre fut Pierre Gadois.

Âgé de 54 ans, artisan d'élite, de conduite exemplaire, Gadois avait été très utile dans l'établissement de la colonie montréalaise.

Le contrat de concession fut dressé avec solennité dans un des logis du fort. Il fut signé par Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve ; Jean de Saint-Père, tabellion de la seigneurie, Pierre Gadois, concessionnaire, Louis Goudeau, chirurgien, et César Léger, colon.

Daté du 8 janvier 1648, ce précieux document, très bien conservé, est le plus ancien acte notarié de Montréal.

Dès que la saison le permit, l'actif Gadois, aidé de ses fils, procéda au défrichement et au labourage du sol. Avec ardeur, il s'adonna à la culture et nul doute que M. de Maisonneuve et autres notables se firent un devoir de venir admirer l'œuvre de celui à qui les anciens donnaient le titre honorable de « premier habitant de Montréal ».

En 1672, le long de la terre de Pierre Gadois, on perça la rue Saint-Pierre qui existe encore.

Donateurs : L.-N. & J.-E. Noiseux, Enr.,
La Cie de glacières C.-P. Fabien, Limitée,
La section Iberville de *la Société Saint-Jean-Baptiste*.

Char 15 – L'héroïque Lambert Closse

Amené à Montréal en 1647, par M. de Maisonneuve qui revenait de France, le sieur Lambert Closse se plaça bientôt au rang des principaux personnages de Ville-Marie. Expert dans le maniement des armes, Lambert Closse, qui commandait la garnison, rendit de précieux services à la colonie naissante. D'une bravoure à toute épreuve, il remporta plusieurs victoires. Seul avec un chien de garde, il parcourait souvent les alentours du fort afin de dépister les barbares qui cherchaient à surprendre les colons. L'héroïque Closse périt au cours d'une attaque en 1662. À la tête de 26 hommes, il avait tenu ferme pendant une journée contre 250 Iroquois.

Donateur : Le chemin de fer National du Canada, 355, rue McGill.

Char 16 – Les découvreurs

« Le Canada est fier de son passé et de ses traditions, il conserve jalousement le souvenir de ses fondateurs de villes, de ses défricheurs, de ses martyrs, de ses héros.

« Non loin de la ville de Montréal, une grande rivière se joint au Saint-Laurent. C'est l'Ottawa par laquelle on monte vers le nord et le nord-ouest du pays.

« Par le Saint-Laurent supérieur, on communique avec le centre, l'ouest, le sud du continent.

« Ces deux grandes routes mobiles furent, autrefois, les seules par lesquelles passèrent les immortels découvreurs, explorateurs et missionnaires qui parcoururent la moitié de l'Amérique septentrionale. »

Donateur : La Cie des Tramways de Montréal, 159 ouest, rue Craig.

Char 17 – Les villes de fondation franco-canadienne autour des Grands Lacs

Cette série de vasques superposées, représente les mers d'eau douce de l'Amérique septentrionale, les plus grandes du globe. Tous savent les noms de ces lacs : Ontario, Érié, Huron, Michigan et Supérieur sans parler des nombreux autres, plus petits, qui communiquent avec ces géants. Tout autour, de ces « bassins », que l'imagination devra faire

grands, apparaissent de gentilles demoiselles qui personnifient quelques-unes des villes fondées par des Français ou des Canadiens sur le rivage ou non loin des lacs. Distinguons entre ces postes : Toronto, Du Lhut, Détroit, Superior, Sault-Sainte-Marie, Milwaukee, Comeau-ville, Vincennes, Grands-Rapides, Kingston, autrefois Cataracoui et Frontenac.

Donateurs : Dupuis Frères, Limitée,

865 est, rue Sainte-Catherine.

Char 18 – À la conquête de l'Ouest – M. de la Vérendrye entrevoit les Montagnes Rocheuses

Le célèbre Canadien qui pénétra dans l'extrême ouest, en 1743, se nommait Pierre Gaultier de la Vérendrye. Il naquit en 1685 et mourut le 6 décembre 1749, après avoir fourni une carrière remplie de dévouement et de sacrifices. Il commandait un petit poste de traite au lac Nipigon en 1731, lorsqu'il entreprit de visiter le pays des Grands Lacs, le Wisconsin, le Dakota. Il fonda un fort en 1731, au lac La Pluie ; un autre fort en 1734, au lac des Bois, et un autre à l'embouchure la rivière Winnipeg, puis il retourna à Québec. Il repartit peu après pour l'ouest et établit le fort La-Reine en 1738, à 180 milles de Win[n]ipeg. Ensuite, il se consacra uniquement aux explorations. Lui et ses fils se portèrent de plus en plus loin vers l'ouest et atteignirent les montagnes Rocheuses en 1743.

Donateur : « Montreal Light Heat and Power Consolidated »

107 ouest, rue Craig.

Char 19 – XXV^e^ anniversaire de l'accession de S. M. George V au trône de la Grande-Bretagne

Né le 3 juin 1865, notre futur souverain fut prénommé George-Frédéric-Ernest. Il n'avait que douze ans lorsqu'il commença son éducation navale.

Esprit réfléchi, soucieux de bien faire, c'est avec zèle qu'il étudia les matières qu'un marin doit savoir. Aussi est-il avéré qu'il passa tous ses examens et conquit tous ses grades sans aucune faveur.

En 1892, son frère aîné, le duc de Clarence, ayant succombé à l'influenza, le prince George dut quitter la marine. Il prit le titre de duc d'York et se fiança avec la princesse Marie qu'il épousa le 6 juillet 1893.

Lorsque le regretté Édouard VII fut couronné, le prince George devint le duc de Cornwall et d'York et il entreprit de visiter l'immense empire britannique.

Ce fut au cours de ce voyage que, le 16 octobre 1901, il inspectait le pont Victoria reconstruit, que son père avait inauguré en 1860.

Notre futur Souverain revint au Canada en 1908, cette fois comme prince de Galles, pour assister aux fêtes du iii[e] centenaire de la fondation de Québec.

S. M. George V est monté sur le trône, le 6 mai 1910 et depuis « il suit avec un respect touchant les voies politiques qu'avait tracées son père ».

Donateur : – L.-O. Grothé, Limitée,

2000, boulevard Saint-Laurent.

Char 20 – La Saint-Jean-Baptiste

En ce jour de fête traditionnelle relisons l'exhortation qu'adressait à ses compatriotes notre poète national Octave Crémazie :

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.

Ce sol, fécondé par la France
Qui régna sur ces bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens, c'est notre pays.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux !
Marchons sur leur brillante trace ;
De leurs vertus suivons la loi ;
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

Donateur : – J.-J. Joubert, Limitée (laiterie),

4141, rue Saint-André.

1936
Les voix du passé

Évocation de nos poètes disparus

Char 1 – La poésie (Les voix du passé)

Le thème de la procession de 1936 est l'évocation de nos poètes disparus et le premier char est une allégorie de la Poésie.

Le tableau nous montre Apollon, dieu de la lumière et de la poésie, transperçant de ses flèches le serpent Python qui, d'après la mythologie, était venu le provoquer au pied même du Parnasse.

L'allégorie est complétée par la présence de l'Aurore et de la Nuit qui symbolisent l'éternelle lutte entre la lumière et les ténèbres.

Donateur : Le Gouvernement de la province de Québec

Char 2 – Donnacona

Dans ce poème on voit le grand chef des sauvages, au temps de Jacques Cartier, conjurer ses dieux de s'opposer à l'invasion des blancs. Le sorcier, au son des tam-tams, se livre vainement à des incantations… Au loin le navire de France glisse mollement sur les eaux paisibles du grand fleuve et le signe de la Rédemption brille dans le ciel.

NOTICE – L'auteur, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, naquit à Québec, le 30 mai 1820. Homme politique, orateur estimé, il a laissé des poésies dont l'une des plus remarquables est celle qui fait le sujet du tableau ci-dessus. L'honorable Chauveau décéda en 1890.

Donateur : La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie,
Angle des rues Notre-Dame et Saint-Vincent.

Char 3 – Les Oiseaux blancs

Dans un riche décor où l'on voit des cygnes romantiques évoluer parmi les nénuphars épanouis, des tourterelles s'envoler sur le rose d'un nuage et des guirlandes de fleurs s'effeuiller parmi le flot des draperies de soie, cinq fillettes, tout de blanc vêtues, se livrent à une danse étourdissante… c'est l'envolée de toutes les blancheurs et de toutes les puretés : fleurs et plumes, rêves et illusions.

NOTICE – F. X. Garneau, né en 1809, mort en 1866, est non seulement notre « premier historien national », mais il est aussi l'auteur de plusieurs jolies poésies. Dans l'une, il a salué les petits oiseaux « qui bravant le froid viennent tous les hivers voltiger sur nos pas ». L'artiste a concrétisé l'idée du poète.

Donateur : Le magasin à rayons, Dupuis Frères Limitée,
865 est, rue Sainte-Catherine

Char 4 – Sol canadien, terre chérie

Sol canadien, terre chérie
Par des braves, tu fus peuplé.
Ils cherchaient loin de leur patrie
Une terre de liberté…

La croisade entreprise pour le retour à la terre donne aux vers du poète une signification presque prophétique. Les fils du sol, exilés dans les villes, reviennent reprendre les mancherons de la charrue et retrouver la paix avec le bonheur. C'est tout le tableau que vous avez sous les yeux. Un jeune et courageux citadin de fraîche date, dégoûté du chômage, est venu avec sa famille reprendre son poste à la ferme où les « anciens l'avaient toujours espéré ». En épilogue sur le groupe se penche une femme ailée qui symbolise la prospérité appelée de tous les vœux.

NOTICE – Isidore Bédard, né en 1806, mort en 1833, est l'auteur de ce premier chant populaire.

Donateur : La Compagnie France-Film,

1135, Beaver Hall, Montréal.

Char 5 – Retour des champs

Le tableau s'explique de lui-même. Un groupe de gracieuses paysannes reviennent des champs, la moisson terminée, les bras chargés de fruits, agitant en cadence les traditionnelles faucilles et peut-être chantant de leurs voix fraîches :

Ne méprisons jamais le sol qui nous fit naître,
Ni l'homme dont les bras pour notre seul bien-être,
S'usent à force de labeur,
Ni ces robustes fils ployés sur leurs faucilles,
Ni son modeste toit, ni le chant de ses filles,
Qui reviennent le soir avec les travailleurs.

NOTICE – L'auteur de cette strophe, Joseph Lenoir, naquit en 1822 et mourut en 1861. « Ses vers sont harmonieux, parfois vibrants et délicats, il avait un vrai talent ». Dans son œuvre le sujet choisi a été une de nos belles scènes champêtres.

Donateur : La Meunerie Lake of the Woods,

Limitée,

460, rue Saint-Jean.

Char 6 – Le Drapeau de Carillon

Crémazie dans son fameux poème « Le Drapeau de Carillon » nous montre un vieux soldat, compagnon de Montcalm, qui au lendemain de la bataille des Plaines d'Abraham s'en va frapper naïvement aux portes de Versailles pour demander au roi de reprendre la lutte contre l'envahisseur. Repoussé par les sentinelles et voyant ses efforts inutiles, il se résigne à repasser la mer et par une froide nuit d'hiver il retourne au théâtre de ses exploits emportant avec lui le drapeau de Montcalm, mais rendu dans la plaine de Carillon, encore toute remplie, lui semble-t-il, de la rumeur de la victoire, il s'affaisse, et drapé dans le drapeau blanc fleuri de lys d'or, il rend à Dieu son âme héroïque en murmurant : « Pour mon drapeau je viens ici mourir ». C'est cette scène qui se représente dans le tableau qu'on a sous les yeux. La femme portant des lys et des palmes symbolise l'Immortalité.

NOTICE – Octave Crémazie naquit à Québec le 10 avril 1827 et mourut en France en 1879. Ses poésies sont connues de tous. « Personne, a-t-on dit, ne contribua plus que

Crémazie au mouvement littéraire de 1860. Il donna le goût des vers à la jeunesse de son temps et lui apprit à chanter la religion et la patrie ».

Donateur : « Montreal Light Heat and Power Consolidated »
107 ouest, rue Craig.

Char 7 – L'Aurore boréale

Quand la nuit se fait belle au bord du Saint-Laurent
Voyez-vous quelquefois au fond du firmament
Courir ces météores
Fantômes lumineux, esprits nés des éclairs
Qui dansent dans la rue, étalant dans les airs
Leurs manteaux de phosphore ?

Le tableau est l'illustration de ce poème dont nous donnons la première strophe. Au-dessus d'un amoncellement de glace et de neige, refuge des loups-marins et des pingouins, se dénoue et se déploie l'aurore boréale telle une draperie de soie aux plus brillantes couleurs. La dame qui est dans la lune s'en emmitoufle comme d'une sortie de bal.

NOTICE – L'auteur du poème est Louis-Joseph-Cyprien Fiset, né le 3 octobre 1827 et décédé en 1898. Ses poésies ont paru à diverses époques, dans nos recueils de littérature nationale.

Et voici ce qu'en disait Hector Fabre : « L'imagination charmante, au vol gracieux, poète délicat, au vers élégant ».

Donateur : Le Gouvernement de la province de Québec.

Char 8 – France

Au centre d'une barque dont la proue est ornée de la figure allégorique de la gloire se dresse la France armée pour toutes les nobles causes de l'humanité. Au premier plan, deux autres personnages symbolisent les arts et les lettres, le courage civil et militaire.

NOTICE – Alfred Garneau, né en 1836, mort en 1904, écrivain de haut mérite a laissé des poésies au « ton doux et suave ». L'une d'elles chante le pays des ancêtres.

Donateur : La Compagnie L.-O. Grothé, Limitée,

2000, boulevard Saint-Laurent

Char 9 – Reflets d'antan

Dans un jardin à la française, dessiné peut-être par Le Nôtre, des couples de marquis enrubannés et de marquises poudrées, évadés d'un tableau de Watteau, échangent des propos galants qu'accompagne la chanson d'un jet d'eau : évocation d'une époque de grâce et d'élégance que le monde ne connaîtra plus jamais.

NOTICE – Pamphile Le May, né le 5 janvier 1837. Auteur de plusieurs recueils de vers très estimés. *Reflets d'Antan* est le dernier de ses ouvrages. Le poète Le May cultiva les lettres jusqu'à sa mort et il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Donateur : La Laiterie Perfection, Limitée

2564, rue Chambly.

Char 10 – La Légende d'un peuple

L'impression qui nous reste de la lecture du plus célèbre ouvrage de Louis Fréchette, c'est qu'à toutes les époques de son histoire, le Canadien français s'est posé en champion de trois causes sacrées : la tradition, la foi chrétienne et la patrie canadienne. C'est l'idée rendue concrète dans le tableau ci-dessus.

NOTICE – Louis Fréchette, né en 1839, est mort en 1908. C'est le premier de nos poètes devenu lauréat de l'Académie française (1880) et la *Légende d'un peuple* marqua son principal succès. Au début de ce recueil on relève ces vers inoubliables :

Ô notre Histoire ! – écrin de perles ignorées !
Je baise avec amour tes pages vénérées.

Donateur : La Banque d'Épargne de la Cité du

District de Montréal

262 ouest, rue Saint-Jacques.

Char 11 – Ô Canada !

Ô Canada ! terre de nos aïeux
Ton front est ceint de fleurons glorieux,
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix,
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits ;
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière ;
Béni fut son berceau.
Le ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau :
Toujours guidé par sa lumière
Il gardera l'honneur de son drapeau.

Sur un trône aux armes du Canada, une jeune femme, « le front ceint d'un fleuron », symbolise la Patrie. De la main droite « elle porte la croix », de l'autre « l'épée ».

À ses pieds, deux gentilles fillettes figurent les espérances de l'Avenir. Deux femmes représentent l'agriculture et l'industrie, les deux sources de la richesse nationale. En avant du char, entre les gerbes de blé, l'on aperçoit la charrue qui, conduite par la main ferme de nos aïeux, traça dans le sol fécond le sillon droit et profond de notre destinée.

NOTICE – Sir Adolphe Routhier, né le 8 mai 1839, mort en 1920. Admis au barreau en 1861, il fut professeur de droit, juge de la Cour supérieure. Auteur de plusieurs ouvrages en prose fort estimés, il est surtout connu généralement comme l'auteur de notre chant national.

Donateur : L.-N. & J.-E. Noiseux, enregistrée

François LÉPINE & Compagnie

Char 12 – Les Perce-neige

Dans un paysage d'hiver, au moment de la fonte des neiges, six jeunes filles symbolisent l'éclosion de ces fleurs hâtives qui, devançant le printemps, nous apportent les premiers sourires de la nature réveillée par le soleil d'avril. Voilà pourquoi on leur a donné le si joli nom de « Perce-neige ».

NOTICE – Et c'est ce joli nom qu'a choisi, pour son premier recueil de poésie, l'estimable écrivain Napoléon Legendre, né à Nicolet en 1841 et mort à Québec en 1907.

Donateur : Canadian Pacific Railways

Angle des rues Windsor et Saint-Antoine

Char 13 – Les Laurentiennes

Parmi toutes les scènes qui séduisent au pays laurentien, il n'en était point de plus captivantes, que celle de ces vieux moulins qui, au pittoresque de la nature, ajoutaient le pittoresque de leurs murs branlants et de leurs roues ruisselantes d'eau et de mousse. C'est le souvenir de toutes ces choses vénérables détruites par ce que l'on nomme le progrès que ce tableau veut faire revivre au fond de la mémoire de ceux qui ont encore le respect du passé.

NOTICE – Benjamin Sulte, né en 1841, décédé en 1923. Il est le plus fécond de nos polygraphes. Son premier volume de poésie parut en 1870 et il portait le titre doux et charmant de *Laurentiennes*. En des strophes qui « ne manquent ni de vie ni de nerf », le jeune auteur « chantait le Canada et ses beautés, ses devoirs, ses douleurs et ses espérances ».

Donateur : La Compagnie des Tramways de Montréal

159 ouest, rue Craig

Char 14 – Les Heures perdues

Entre quatre grandes faulx qui vont s'appuyer aux angles du char et sur un haut piédestal on aperçoit le sablier, horloge du bon vieux temps. Au pied du piédestal, se déploie la ronde des heures. Au premier plan, un vieillard qui a blanchi parmi les livres représente le travail intellectuel ; à l'opposé, une femme drapée des voiles de la nuit symbolise la méditation et le recueillement. Sur les degrés qui conduisent à la colonne, une lyre, abandonnée parmi les roses et les lauriers, rappelle le souvenir du poète qui a chanté avec tant d'émotion les heures éphémères, ces miettes de l'éternité.

NOTICE – Adolphe Poisson, l'auteur des *Heures perdues*, naquit à Gentilly le 14 mars 1849 et mourut en 1922. Outre l'ouvrage ci-dessus mentionné, on lui doit les *Chants canadiens* et *Sous les Pins*.

Donateur : « Fashion Craft Manufacturers

Limited »

2012, rue Saint-Laurent

Char 15 – Les Québécquoises

La Canadienne de la capitale a toujours inspiré les poètes et les artistes. Mais sa grâce et sa beauté n'ont jamais été mieux célébrées que par le doux poète dont ce char évoque le souvenir. Le tableau nous montre un haut rocher dénudé que couronne une petite ville de légendes ceinturée de murs moussus : évocation du vieux Québec, Acropole de la France en Amérique. Au pied du cap Diamant, deux bouquets frais et roses qui sont de « belles filles de chez nous ».

NOTICE – Le poète William Chapman, né en 1850, mort en 1917 a signé plusieurs ouvrages dont deux ont été couronnés par l'Académie française. Son premier recueil fut intitulé : *Les Québecquoises* et il parut en 1876.

Donateur : L.-N. Messier, marchand de nouveautés

1551-1565, avenue Mont-Royal est

Char 16 – La Cloche de Louisbourg

Ce poème de Beauchemin occupe une place d'honneur dans l'anthologie de la poésie canadienne. Le tableau s'essaie à matérialiser l'idée du poète. Sur un amoncellement de nuages se détache la masse sombre de la cloche de Louisbourg, sœur aînée de toutes les cloches qui chantent ou pleurent dans les tours ou les clochers. De chaque côté, deux femmes, l'une vêtue de clair, l'autre de sombre, frappent tour à tour de leurs marteaux l'airain sonore, annonçant les bonnes et les mauvaises nouvelles.

Du battant de la cloche s'épandent les ondes sonores qui vont promener dans l'espace l'invitation à la prière et c'est l'*Angelus* ou le *Sanctus*, les joyeuses sonneries et ce sont les baptêmes et les mariages ; enfin les « soupirs martelés » ou l'appel de détresse et c'est le glas ou le tocsin.

NOTICE – Nérée Beauchemin naquit à Yamachiche, le 20 février 1850 et mourut en 1931. « Plusieurs critiques, tant français que canadiens, ont fait tour à tour l'éloge de ce poète ».

Donateur : N.-G. Valiquette, Limitée,

915 est, rue Sainte-Catherine

Char 17 – Les bois qui chantent

On sait ce qu'était une harpe éolienne. Dans l'antiquité, on la suspendait aux branches des arbres et le vent en passant la faisait vibrer de toutes ses cordes. Sans être ornés de harpes éoliennes, nos bois ont tout de même leurs rumeurs harmoniques et ce sont ces chants mystérieux qu'a voulu immortaliser Gonzalve Désaulniers. C'est cette idée des bois qui chantent qu'illustre ce tableau.

À l'orée de la forêt, on voit une timide indienne courtisée par un jeune blanc. Hélas ! le joli roman devait être sans lendemain et la pauvre délaissée, inconsolable, s'en fut par les bois confier sa peine aux échos, qui ne lui renvoyaient que sa plainte. Tel est le sujet de l'un des poèmes les mieux venus du poète et qui nous fait comprendre que, si les bois chantent, ils pleurent aussi parfois.

NOTICE – L'auteur du recueil intitulé *Les bois qui chantent*, l'honorable Gonzalve Désaulniers, naquit à Saint-Guillaume d'Upton, le 24 juin 1863, et décéda à Montréal en 1934.

Donateur : Le Chemin de fer National du Canada

355, rue McGill

Char 18 – L'Âme solitaire

Ce titre de l'un des volumes du tendre poète résume en quelque sorte toute la pensée et toute la vie de l'exilé qu'a été Albert Lozeau.

Le tableau voudrait donner l'impression du calme et du silence de la solitude. Parmi les débris épars d'un temple dont les colonnes mutilées mettent une tache de blancheur sur le vert sombre des arbustes qui les enlacent, une jeune femme médite ou rêve, un livre ouvert sur les genoux : c'est « l'Âme solitaire ».

NOTICE – Albert Lozeau naquit à Montréal le 23 juin 1878 et mourut en 1924. On lui doit trois recueils de vers. « Son œuvre, a dit Mgr C. Roy, est une des plus intéressantes qu'il y ait dans l'histoire de notre poésie ».

Donateur : Un Canadien français.

Char 19 – Les Ailes qui montent

Sur les degrés d'un escalier de marbre encadré de sphinx mystérieux, – symbolisant la vie, – un jeune poète dont les ailes ne se sont pas encore ouvertes à l'inspiration s'arrête un moment, sollicité par le chant voluptueux des sirènes. Probablement il succomberait à la tentation, si sa Muse, dont déjà les ailes battent dans la lumière, l'arrachant à la séduction, ne l'entraînait avec elle à la conquête de l'Idéal.

NOTICE – *Les Ailes qui montent* est le titre du dernier recueil de poésie de Jules Tremblay. Cet écrivain de mérite naquit à Montréal le 5 juillet 1879. Dès 1897, il se lançait dans le journalisme. Il a beaucoup écrit en prose, ce qui ne l'empêcha pas de publier cinq volumes en vers. « La critique a reconnu dans les ouvrages de cet auteur de la poésie de bon aloi et une agréable façon d'exposer un sujet ».

Donateur : Janin, Limitée, La Compagnie Alban
1460 ouest, rue Sherbrooke.

Char 20 – Les Forces

D'abord les forces physiques symbolisées par l'effort de six vigoureux athlètes pour mettre à la mer le vaisseau qui porte la fortune de la Patrie. Puis les forces morales personnalisées par un jeune patriote agitant le drapeau blanc fleuri de lis d'or. Ensuite les forces intellectuelles figurées par les lettres et les sciences.

Enfin, les forces spirituelles représentées par la religion inspiratrice de tous les grands desseins. Ce ne sera que lorsque toutes ces forces seront réunies dans un même effort que la Patrie Canadienne parviendra à ses glorieuses destinées.

NOTICE – *Les Forces* est le titre d'un recueil de poésie d'Alphonse Beauregard, né en 1881, mort en 1924. L'œuvre de ce poète contemporain est relativement peu connu, bien que son talent ait été remarqué par des critiques. En 1912, M^gr^ Camille Roy écrivait que la poésie de M. Beauregard était « surtout réaliste et objective ».

Donateur : La Compagnie J.-B. Lefebvre,
propriétaire des « Montreal Shoe Stores ».
Siège social : 124 ouest, rue Saint-Paul

Char 21 – Centenaire du diocèse de Montréal

Mgr Jean-Jacques Lartigue naquit à Montréal le 29 juin 1777. Après avoir étudié le droit, il opta pour l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 21 septembre 1800. En 1821 il fut sacré évêque et préposé à l'administration du district de Montréal comme auxiliaire de l'évêque de Québec. Quinze ans plus tard le 13 mai 1836, Montréal était érigé en évêché et Mgr Lartigue prit possession officielle de son diocèse le 8 septembre suivant. C'est le centenaire, cet événement important, qui est rappelé cette année par un timbre commémoratif et par un char allégorique dont voici la description :

Sur un trône de velours rouge est assise la Religion ; dans un cadre ovale se dessine, sur un ciel d'or, la silhouette du dôme de Saint-Pierre de Rome. Au centre du char sont déposés sur une table les insignes de l'épiscopat : la mitre, le livre et le bougeoir. Deux encensoirs fumants complètent l'ensemble décoratif.

Donateur : Les magasins Sterling 5c à $1. Limitée (Larivière & Leblanc), 905 est, rue Sainte-Catherine.

Char 22 – Saint Jean-Baptiste

Noble patron, dont on chôme la fête,
Vois tes enfants devant toi réunis ;
Sous ton drapeau qui flotte sur leur tête,
Que par ta main leurs destins soient bénis.
Comme un signal auquel il se rallie,
Le Canadien, t'adoptant pour patron,
Parmi les peuples prend un nom
Au ciel un saint, qui pour lui veille et prie.

NOTICE – François-Réal Angers, né en 1813, fut admis au barreau en 1837 et mourut en 1860. Un des plus célèbres avocats de son temps, il consacra ses loisirs aux études juridiques, mais on lui doit aussi quelques poésies, d'abord publiées dans des périodiques entre 1836 et 1843, puis rassemblées par Huston dans son estimé *Répertoire national*.

Donatrice : La Caisse Nationale d'Économie et la Société Nationale de Fiducie 55, rue Saint-Jacques ouest

1937

Ô Canada, mon pays, mes amours

Beauté, richesses naturelles et histoire de notre pays

1 – Ô Canada, mon pays, mes amours

TABLEAU – À l'avant-plan est un globe terrestre entraîné dans sa rotation. Au sommet de la sphère est le Canada. L'ange préposé à la garde de notre patrie élève dans l'espace une étoile qui représente nos aspirations.

Le titre du thème provient du célèbre refrain chanté pour la première fois, en 1835, au deuxième banquet annuel de *la Saint-Jean-Baptiste*. Mais, comme notre siècle est raisonneur et pratique, il ne suffit plus d'affirmer que nous aimons notre pays plus qu'un autre, encore faut-il nous dire pourquoi. Il va de soi que c'est à cause de ses beautés et de ses richesses naturelles. C'est donc la vision de tous ces trésors essentiellement canadiens qui réjouira nos yeux remplis d'admiration filiale.

Ajoutons un détail historique :

L'auteur des paroles, un jeune avocat, Georges-Étienne Cartier, avait alors, pour ses couplets, adopté l'air d'une ancienne chanson française, mais cet air a été remplacé depuis longtemps, avec bonheur, par une composition du notoire musicien J.-B. Labelle, qui fut organiste de Notre-Dame durant quarante ans.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par **La Compagnie N.-G. Valiquette**, Limitée,

915, rue Sainte-Catherine est.

---

2 – Notre ciel

TABLEAU – L'avant du char est inondé par une pluie d'étoiles ; c'est le ciel aux heures nocturnes. L'arrière-plan resplendit des rayons du soleil, c'est midi. Le personnage qui

se détache dans le disque solaire symbolise la lumière ; ses compagnes sont le Jour et la Nuit. Ce tableau rappelle l'ancienne chanson : *Midi, minuit, le jour, la nuit, cette heure bénie sonne tour à tour*.

En notre patrie, le ciel peut, certains jours, se comparer aux cieux des pays du sud. Et par les belles nuits, apparaissent au firmament les brillantes constellations qui guidèrent nos explorateurs et que contemplèrent nos pionniers.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par **La Compagnie L.-O. Grothé**, Limitée,
2000, rue Saint-Laurent.

---

3 – Notre sol – Sa fertilité

TABLEAU – Quatre femmes au pied d'une colonne votive tiennent des faucilles. Elles personnifient le Travail, la Persévérance, l'Économie et l'Honnêteté. Autour d'elles sont étalés les plantes et les fruits de notre sol fécond, l'un des plus fertiles qui soient. Emparons-nous du sol, a conseillé un de nos grands hommes d'État, ce sera notre richesse la plus vraie, notre conquête pacifique la plus durable.

« En notre province, presque tous les genres de culture y viennent à souhait et le sous-sol n'est pas moins producteur de richesse, car on y trouve des minéraux utiles à nos industries ». Tous ceux qui se sont penchés avec amour sur la terre canadienne en ont tiré subsistance et aisance.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par la **Laiterie Perfection**, Limitée,
2564, rue Chambly.

---

4 – Nos fleurs

TABLEAU – La terre canadienne n'est pas moins généreuse en fleurs qu'en fruits et l'artiste a voulu présenter en une scène charmante notre Flore trônant sous un dais somptueux ayant devant elle ses deux compagnes attitrées.

L'histoire de notre flore a été magnifiquement racontée par le plus brillant de nos botanistes, le Rév. Frère Marie-Victorin, É. C., mais il est impossible de résumer le sujet ici. Contentons-nous de rappeler que dans les bois et les prés, sur les rochers comme au bord des eaux, nous avons d'abondantes fleurs aux couleurs agréables et aux formes gentilles. Et parmi les plus humbles rappelons le nénuphar blanc, le

bouton d'or, le rosier sauvage, la chicorée, le sabot de la Vierge, l'anémone et l'iris.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par le Magasin à rayons, **Dupuis Frères**, Limitée,
865, rue Sainte-Catherine est.

---

5 – Nos montagnes

TABLEAU – La fée des brouillards déploie autour d'une haute montagne les voiles légers des eaux vaporisées. Ce phénomène se présente surtout à l'aube, alors que les oiseaux survolent les sommets, pour saluer le soleil qui s'élève à l'horizon. Tous ceux qui ont voyagé en notre pays, de la Gaspésie aux montagnes Rocheuses, ont été témoins de ce spectacle. Tous nos monts petits et grands rompent la monotonie du paysage et nous procurent de beaux panoramas sur nos riches vallées.

Ajoutons, que d'après les géologues, nos Laurentides seraient beaucoup plus anciennes que les Alpes.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par **Le Chemin de Fer National du Canada**,
355, rue McGill.

---

6 – Nos rivières

TABLEAU – Du sommet des crêtes rocheuses s'élancent, bondissantes, les eaux accumulées dans les forêts et les montagnes. Les fées des eaux les divisent ensuite et en font des rivières, qui sillonnent et arrosent les terres arables. Non seulement nos voies fluviales ont été pendant longtemps le seul mode de communication praticable au Canada, mais elles furent aussi pour nos pères la source d'une abondante et saine alimentation. Il faut lire, sur nos poissons d'eau douce, deux remarquables ouvrages, l'un de feu A.-N. Montpetit et le second, récemment paru, de M. Claude Melançon.

Par ailleurs, ces rivières, qui pour la plupart dirigent leurs eaux vers le majestueux et hospitalier Saint-Laurent, sont aujourd'hui des sources d'énergie qui, harnachées, donnent la houille blanche à l'industrie.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par la « **Montreal Light Heat & Power Consolidated** »,

107, rue Craig ouest.

---

7 – Nos blancs hivers

Nos hivers sont beaux, quoique longs et rigoureux ; toutefois leur rudesse se tempère de jeux, de sports accompagnés de franche et saine gaieté.

Le Canadien authentique comprend admirablement la poésie de la saison hivernale, et il ne peut sans émotion regarder tomber les premières neiges qui posent délicatement leurs flocons étoilés sur les arbres, les habitations, les champs, et drapent le pays d'un manteau immaculé.

Dans le tableau présenté aux spectateurs se voient surtout des raquetteurs et des skieurs qui viennent de quitter une maison rustique, où ils se sont restaurés près d'un bon feu de bois d'érable avant de se livrer au plaisir des glissades exultantes et des marches sur la plaine blanche.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par la fabrique de confections « **Fashion Craft** », Limitée,

2012, rue Saint-Laurent.

---

8 – Nos villages

TABLEAU – Autour de la vieille église se groupent les maisons aux formes bien connues. Cette scène rustique est encadrée de marguerites et de diverses guirlandes de fleurs. Ce tableau symbolise la vie calme et l'humble bonheur. *C'est en nos villages canadiens que se révèle la vie saine accompagnée de ses plaisirs et de ses labeurs.*

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par **La Compagnie des Tramways de Montréal**,

159, rue Craig ouest.

---

9 – Nos traditions – Le Sanctus à la maison

Parmi les tableaux qu'a signés Charles Huot, peintre canadien distingué, il n'en est guère qui aient été plus admiré que le *Sanctus à la maison*.

« C'est une délicieuse composition, écrivait naguère le chroniqueur Léon Ledieu… Une jolie Canadienne, restée seule à la maison, était occupée à préparer le dîner de la

famille qui assiste à la messe, quand du clocher de l'église sont venues les vibrations puissantes de la cloche qui sonne le Sanctus et la pieuse enfant est tombée à genoux simplement, naturellement, sans pose affectée et s'est mise à égrener son rosaire avec ferveur. »

Tout en s'inspirant de cette composition, l'artiste Lagacé a modifié la scène. Ici, c'est une femme qui près du berceau de son dernier-né récite le chapelet, pendant qu'à l'extérieur, près de la porte de la maison, la grand'mère, percluse, enseigne à son petit-fils ce qui se passe dans l'église paroissiale. Sans doute, elle lui apprend également que les autres membres de la famille vont maintenant revenir dans peu de temps et qu'au calme profond qui règne dans la maison le dimanche avant midi succéderont une belle gaieté et beaucoup d'animation.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par **Les Magasins Sterling** 5c à $1. (Larivière et Leblanc), 905, rue Sainte-Catherine est.

---

10 – Nos contes et nos légendes

TABLEAU – Nos contes et nos légendes nous transportent dans le monde féerique. En la plupart des fictions romanesques populaires, il y a un dragon sortant d'un tourbillon de feu et fonçant sur une princesse pour s'en emparer. Au moment opportun, un chevalier intervient qui extermine l'affreuse bête et libère la timide jouvencelle.

Au Canada, certains de nos contes et de nos légendes remontent aux aborigènes ; d'autres sont dus à l'imagination fertile de nos pères. Alors que tous les contes se récitaient, la plupart des légendes se chantaient. Mais récitées ou chantées, ces histoires ont intéressé nos pères ; elles forment partie de notre patrimoine et nous leur devons un souvenir d'autant plus ému qu'elles disparaissent rapidement.

Bien des causes ont fait cesser la production folklorique, de sorte, comme l'a dit le savant Arnold Van Gennep « que peu à peu s'établit dans plusieurs directions une uniformité qui jadis nationale tend de nos jours à devenir internationale ». Il n'y a que cinquante ans, un amusement favori, à la campagne, était d'entendre raconter ou chanter ces fictions dont les thèmes variaient suivant les localités. De nos jours, on ne raconte plus, on ne chante même presque plus.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par **La Compagnie J.-B. Lefebvre**, Limitée, propriétaire des « **Montreal Shoe Stores** »,

124, rue Saint-Paul ouest.

---

11 – Nos chansons – *Meunier, tu dors*

« L'histoire de nos chansons du terroir se rattache intimement à l'histoire des ancêtres. Pas un des moments gais, tristes ou héroïques de leur vie qui ne soit traduit par une chanson.

« Cette admirable souplesse, cette prodigalité de charme, sont la gloire de notre chanson canadienne ».

Pour cette fois, l'artiste a choisi une des rondes les plus typiques du bon vieux temps et il a réussi son tableau avec bonheur. A l'avant-plan sont les *trois canards déployant leurs ailes*, au centre, les enfants qui ont fini leur danse en rond pendant qu'ils s'évertuaient à clamer au vieillard assoupi près de la porte de son moulin en forme de tour, comme il en reste encore : *Meunier, tu dors, ton moulin va trop vite ; meunier, tu dors, ton moulin va trop fort*.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par la Compagnie **France-Film**,

1135, Beaver Hall, Montréal.

---

12 – Les Beaux-arts

Ce char, consacré aux Beaux-arts, nous présente les muses de la Poésie, de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture et de la Musique.

Rappelons à ce sujet, ce que disait de nous un écrivain français qui a fait de notre pays une longue étude.

« Un des traits les plus frappants des Canadiens, ce fut leur disposition artistique ou, pour ainsi parler, leur *émotivité esthétique*. Ce caractère les a servis dans leur histoire et a créé en eux des résonances sympathiques pour le beau. Ils ont, sinon toujours excellé, du moins montré du goût pour tous les arts…

« Quoique privés de bien des avantages, grâce à leur idéalisme, à leur constance dans les efforts méritoires, ils ont atteint une distinction particulière ».

Aussi, avons-nous aujourd'hui dans tous les arts des noms à citer qui nous font grand honneur.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par le **Gouvernement de la Province de Québec**.

---

13 – Notre histoire

TABLEAU – Au premier plan, une barque précédée d'un ange symbolise la destinée. Au centre est la Patrie canadienne arborant à droite le drapeau du pays et, à gauche, les armoiries du Canada. De chaque côté, sur des piédestaux, sont les bustes de Sir Georges-Étienne Cartier et de Sir Louis-Hippolyte LaFontaine, deux grandes figures de notre glorieux passé. À l'arrière, deux personnages symbolisant la Gloire et l'Honneur ; plus loin, deux flambeaux ardents éclairant un volume ouvert sur lequel sont inscrits ces mots inoubliables : *Notre histoire, écrin de perles ignorées*.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par **La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal**,

262, rue Saint-Jacques ouest.

---

14 – Cavelier de La Salle

Cette année l'Amérique septentrionale commémore le tragique trépas du célèbre Cavelier de La Salle, qui, en l'honneur de son souverain, Louis XIV, donna à la partie sud de notre continent le nom euphorique de Louisiane.

René-Robert Cavelier de La Salle, né en 1643, à Rouen, vint au Canada en 1667. Après une suite d'explorations, il réussit à descendre le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique. Il poursuivait ses aventures lorsque des traîtres l'assassinèrent en 1687.

Le tableau représente le sieur de La Salle arrivant au terme de sa glorieuse expédition. À l'arrière, dans un rayonnement d'étoiles, une femme symbolise la Louisiane, un des États-Unis.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par le **Pacifique Canadien**,

angle des rues Windsor et Saint-Antoine.

---

15 – Papineau et Denis-Benjamin Viger chez Lord Gosford

« Lord Gosford, qui avait obtenu quelque réputation en s'opposant aux orangistes, vint au Canada au mois d'août 1835. Ce nouveau gouvernement était chargé de préparer une enquête sur l'état du pays. »

« Homme prudent et doué d'un esprit conciliant, lord Gosford s'appliqua à étudier les sujets de mécontentement parmi les Canadiens pour y porter remède. »

Tout d'abord, il invita le grand tribun Louis-Joseph Papineau ainsi que l'éminent homme d'État Denis-Benjamin Viger à venir conférer avec lui. Et ce fut à la suite de cet entretient que Lord Gosford, à l'ouverture d'une session (en octobre 1835) annonça en termes généraux qu'il ferait tout son possible pour remédier aux nombreux griefs dont les Canadiens avaient à se plaindre ». Plus que cela, dans notre histoire, il est peut-être le seul gouverneur britannique qui osa « répondre à la Chambre, en français, avant de le faire en anglais », et cela lui fut violemment reproché par les tories.

Malgré cette apparente bonne volonté, ses instructions l'empêchèrent de prendre les mesures qu'il aurait fallu adopter.

C'est alors que le « clergé catholique, tout en condamnant la sédition… demanda à l'autorité impériale d'enrayer le mouvement de révolte en accordant les réformes réclamées par le peuple, mais sa voix ne fut entendue ni de Londres ni des agitateurs ». (*Histoire du Canada par les F.E.C.*).

Peiné de son insuccès, lord Gosford quitta Québec en 1838, mais « il manifesta de nouveau sa sympathie pour les Canadiens dans un mémorable discours qu'il prononça à Londres ». (Sir Thomas Chapais).

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par les Éditeurs du journal **La Presse**,

7, rue Saint-Jacques ouest.

---

16 – L'appel aux armes

Nous sommes en 1873, « le mécontentement est général, surtout à Montréal, centre de l'agitation… Durant la session de la législature qui, ouverte le 18 août, ne dura que huit jours, on refusa de voter les subsides et Lord Gosford crut devoir puiser dans le coffre public, malgré les protestations des députés ».

« Cet acte arbitraire porta à son comble l'indignation des mécontents ; les démonstrations hostiles au gouvernement devinrent plus nombreuses… *Les Fils de la Liberté* s'organisèrent et publièrent un manifeste menaçant.

Le 23 octobre, une grande assemblée de ceux qui prêchaient la revendication des droits par la force ouverte eut lieu à Saint-Charles… Des propositions adoptées à cette assemblée naquit *un appel au peuple*, qui fut répandu à profusion.

On sait ce qui s'ensuivit : il y eut combats à Saint-Denis, à Saint-Charles, à Saint-Eustache, notamment. Les rebelles, accablés de toutes parts, privés de leurs chefs, dont les uns étaient tombés sur le champ de bataille et dont les autres remplissaient les prisons ou gagnaient une terre d'exil, parurent

alors se soumettre et la paix fut momentanément rétablie ». (A. Leblond de Brumath).

Ajoutons à cet abrégé d'une phase remarquable de notre histoire une consolative prévision, relevée dans *Canadien Pen and Ink Sketches*, ouvrage paru à Montréal en 1890, et signé par John Fraser, un des miliciens qui marchèrent contre les Patriotes :

« The time will come when the memories of Canada's rebel dead of 1837 and 1838 will be revered and held sacred in every British colony, distant or near, as the fathers of colonial responsible government. »

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par la **Compagnie Alban Janin**, Limitée,

1460, rue Sherbrooke ouest.

---

17 – Mère Gamelin et les Patriotes

Les Patriotes qui subirent la peine capitale pour avoir pris part à la rébellion de 1837-38 se divisent en deux groupes. Les premières exécutions eurent lieu dans le Haut-Canada, où vingt à trente « rebelles » furent pendus ou fusillés du 29 mars au 8 décembre 1838.

Dans le Bas-Canada, douze condamnés politiques montèrent sur l'échafaud et les exécutions se firent entre le 21 décembre 1838 et le 15 février 1839.

« Le tribunal qui sévissait contre les Patriotes ne tolérait aucune communication entre les condamnés à mort et leurs parents et amis (excepté la veille de l'exécution). Mais voici ce que rapporte l'histoire des Sœurs de la Providence.

« Dame Jacques Longtin, de Saint-Constant, venue visiter son mari, condamné le 10 janvier, ne put obtenir la permission. Elle amenait avec elle sa fille Sophie, âgée de treize ans. Toutes deux fondaient en larmes. Afin de les consoler autant qu'elle le pouvait, Madame Gamelin mit un panier au bras de la petite, se chargea elle-même de différents objets, puis s'achemina vers la prison avec son intéressante compagne.

Obligée de traverser la cour entre deux rangées de soldats, l'enfant tremblait de tous ses membres, mais Mère Gamelin la rassura et la remit à son père, qui n'en pouvait croire ses yeux. Heureuse de leur bonheur momentané, Mère Gamelin s'éloigna d'eux, et s'en alla distribuer provisions et messages aux autres prisonniers. Elle prolongea sa visite jusqu'à la dernière heure tolérée par les règlements et se retira laissant dans l'admiration les témoins de son ingénieuse charité... Mère Gamelin, toujours intéressée au sort des malheureux patriotes, continua ses attentions à leurs familles. On l'appelait "l'Ange des Prisonniers politiques". [»]

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par la **Cie Urgel Bourgie**, Limitée,

2630, rue Notre-Dame ouest.

---

18 – Les chaînes brisées

TABLEAU – Le jeune Canada, dont les chaînes ont été brisées, va monter sur un cheval ailé qui le conduira vers ses destinées. À l'arrière-plan, dans un rayonnement, apparaît la Patrie qui, d'un geste large, délivre des colombes symbolisant les rêves sublimes qu'entretient notre race.

« L'origine du gouvernement responsable, au Canada, remonte presque au début du régime britannique. Il s'est dessiné, peu à peu, en 1774, en 1791, et au cours de l'agitation qui régna de 1834 à 1838… Expressément exigé par le ministère La Fontaine-Baldwin, en 1842, ce procédé de gouvernement fut définitivement concédé par Lord Elgin, en 1843, puis en 1849.

Ce fut le grand point de départ : le progrès s'opéra par la suite. » (R. P. Le Jeune)

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par les **Importations Européennes**, Limitée,

Siège social : 637, rue Craig ouest.

---

19 – Je me souviens

Le tableau en ce char allégorique est la matérialisation des armoiries de la province de Québec, berceau de la race française en Amérique septentrionale.

Au premier plan sont deux fleurs de lis d'azur, attribut de la royauté d'autrefois ; au centre le lion est une figure symbolique qui se voyait dans les armoiries des ducs de Normandie, province de l'ancienne France, d'où vinrent quantité de nos ancêtres ; à l'arrière, sont les feuilles d'érable, emblème des Canadiens.

En bordure est inscrite notre fière devise : *Je me souviens*.

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par le **Gouvernement de la Province de Québec**.

---

20 – Saint Jean-Baptiste

TABLEAU – À l'arrière-plan se dressent les colonnes brisées d'un temple païen. Sur le sol gisent des tronçons de chapiteaux et de corniches. C'est parmi ces ruines que le christianisme annoncé par Jean le Précurseur a pris racine. Le tableau symbolise donc le triomphe du christianisme sur le paganisme. Ajoutons que c'est de l'Italie que vient la coutume de représenter saint Jean par un enfant accompagné d'un agneau. À Venise, à Florence, à Paris même, cette gracieuse coutume fut en honneur pendant des siècles, ainsi qu'en témoignent les tableaux de nombreux artistes célèbres.

[Note de l'auteure : Lagacé ayant remplacé, momentanément, la jeune fille par un petit Jean, la légende publiée dans le programme de 1937 ne correspond plus à l'image que l'on voit ici]

Ce char est gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste*

par la **Caisse Nationale d'Économie**
et la **Société Nationale de Fiducie**,
55, rue Saint-Jacques ouest.

1938
Pionniers de la prose au Canada français (avant 1900)

Histoire, contes et légendes, romans

Char 1

L'histoire

Le tableau représente Clio, la muse de l'histoire, tenant la palme et l'épée. À ses pieds deux sylphes portent la lyre et le flambeau, et à ses côtés, deux hérauts à cheval, prêts à proclamer ses arrêts. À l'avant, des jouvencelles tendent des couronnes. À l'arrière-plan, sur un ciel d'apothéose se détachent l'étendard bleu fleurdelisé, le drapeau de l'Empire et celui de notre société nationale. En vedette sont les noms de nos trois premiers historiens. « Nul pays, a dit Pamphile Le May, ne possède une histoire aussi pure que la nôtre dans ses origines, aussi vraie dans ses affirmations, aussi noble dans ses enseignements. » À qui devons-nous de la connaître ? D'abord, à ceux qui en ont tracé les grandes lignes :

1 – *Michel Bibaud*, né à Montréal en 1782, mort en 1857. Auteur de la première histoire du Canada. Il en commença la publication dès 1825, dans une revue, puis en 1837, parut le volume qui traite de la domination française.

2 – *François-Xavier Garneau*, né en 1809, mort en 1866. Son œuvre fut à ce point appréciée, qu'on lui décerna le titre d'historien national. Le premier volume de son histoire date de 1845.

3 – *Abbé J.-B.-Antoine Ferland*, né en 1805, mort en 1865. Il fut « un saint prêtre, et un grand historien ». Le premier volume de son Cours d'histoire fut imprimé en 1861.

À ces noms des grands pionniers de notre histoire comme à ceux qui ont fourni le sujet d'un des autres chars du cortège, que de noms d'écrivains de mérite nous aurions pu ajouter, s'il n'avait pas fallu se limiter à quelques tableaux.

***Donateur* : La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal**,

262, rue Saint-Jacques ouest.

Char 2

Christophe Colomb

Au centre de sa frêle caravelle apparaît le découvreur du Nouveau-Monde. À l'arrière-plan est une figure allégorique portant d'une main la croix et de l'autre l'emblême de l'immortalité.

Dans l'une de ses conférences, sir A.-B. Routhier prononça sur le découvreur de l'Amérique, un éloge dont nous extrayons ce qui suit :

« Quand, au-dessus du niveau commun, un homme de génie se lève et adresse à la foule des paroles qu'elle n'a pas l'habitude d'entendre, la grande majorité des hommes, qui est la médiocrité, s'insurge… Hélas ! … les lauriers de la gloire ne fleurissent le plus souvent que sur les tombeaux ; mais les tombes elles-mêmes gisent quelquefois ignorées et solitaires pendant des siècles… Il est un homme qui a passé sur terre comme un prodige il y a quatre cent ans, qui a doublé le monde et que le monde a oublié… Maintenant son nom retentit… au milieu des fêtes civiles et religieuses les plus grandioses et des milliers de voix acclament… l'immortel Christophe Colomb. »

NOTICE – Sir Adolphe-Basile Routhier, né en 1839, décéda en 1920. Juge en chef de la Cour supérieure et homme de lettres. Auteur de biographies, de deux grands romans, de poésies, de récits de voyage, de conférences et de discours.

***Donateur* : Le Pacifique Canadien**,

Angle des rues Windsor et Saint-Antoine.

Char 3

Samuel de Champlain

En 1920, M. de Champlain part de France avec Hélène Boullé, sa mignonne compagne, pour la ville de Québec où il n'y avait que cinq personnes du sexe féminin. Les sauvages à son arrivée trouvèrent Madame de Champlain « tellement idéale qu'ils voulaient l'adorer, n'ayant jamais rien vu d'aussi beau ».

Madame de Champlain retourna en France en 1624. Après la mort de son mari, elle fonda un monastère.

NOTICE – Narcisse-Eutrope Dionne, né en 1848, mort en 1917. Journaliste, bibliothécaire, historien. On lui doit une quarantaine de brochures et de livres historiques et un copieux inventaire chronologique des livres et journaux publiés en notre province tant en anglais qu'en français ; mais son œuvre capitale est son ouvrage en deux tomes sur *Samuel Champlain*.

***Donateur* : Les Montreal Shoe Stores**

opérés par « J.-B. Lefebvre, Limitée »

4201, rue Ontario est.

Char 4

Les Sagamos illustres (*Kondiaronk*)

Maximilien, fils de Michel Bibaud « a laissé un ouvrage remarquable par l'érudition et par l'originalité, qui a pour titre *Biographie des Sagamos illustres de l'Amérique septentrionale* ».

Entre ces Sagamos qui figurent dans l'histoire, il en est un qui intéresse particulièrement. Kondiaronk fut un homme de génie et le plus grand chef sauvage d'autrefois. Assistant à la réunion des députés des nations indigènes à Montréal, le 1er août 1701, il fait cette déclaration : « J'ai toujours obéi à mon père (le gouverneur de la Nouvelle-France), je jette ma hache à mes pieds. Je ne doute point que les peuples d'en haut ne fassent comme moi, Iroquois, suivez mon exemple ». Il perdit connaissance au cours de l'assemblée et expira dans la nuit.

NOTICE – Maximilien Bibaud, né en 1823, mort en 1887. Fondateur de l'école de droit à Montréal. Auteur de plusieurs ouvrages. Outre celui mentionné ci-haut, il publia le *Panthéon canadien*, notre premier dictionnaire de biographies.

***Donateur* : Montreal Light, Heat & Power**

Consolidated,

107, rue Craig ouest.

Char 5

Les salons canadiens au XVIIIe siècle

« **À** Québec, deux salons surtout étaient recherchés ; celui de Mme de la Naudière et celui de Mme Hertel, toutes deux renommées pour leur élégance et leur esprit. Montcalm s'y plaisait… Mme de la Naudière, née Geneviève de Boishébert,

était fille du seigneur de la Rivière-Ouelle, et Mme Hertel, née Catherine Jarret de Verchères, était fille du seigneur de Verchères. Leurs maris servaient tous deux en qualité d'officiers de la milice canadienne. Les charmes de la conversation de Mme Hertel semblent avoir eu particulièrement de l'attrait pour Montcalm, car son salon était celui qu'il fréquentait le plus souvent ».

NOTICE – Abbé Henri-Raymond Casgrain. Né en 1831, mort en 1904. Ordonné prêtre en 1856. Auteur des *Légendes canadiennes* et de divers ouvrages historiques où se révèle un réel talent. La page ci-dessus est extraite de *Les Français au Canada*.

Char 6

Romans et nouvelles (*Allégorie*)

Ici l'on voit, dans une barque deux amoureux chantant, jouant du luth, « car il est un âge où tout est bonheur dans l'amour ». Mais au-dessus de ce groupe charmant plane le Destin. À l'arrière est un château pour rappeler que les premiers romans furent des romans de chevalerie.

« Le roman, en notre pays, porte un caractère tout particulier, il est essentiellement national… Il a beaucoup contribué à donner à notre littérature son originalité, si tant est qu'elle en a une… Rarement la scène se passe ailleurs qu'en Amérique et même presque toujours au Canada… nous avons chez nous tout ce qu'il faut pour servir de thèmes aux romans honnêtes. » (Lareau.)

NOTICE – Edmond Lareau, né en 1848, mort en 1890. Légiste et écrivain. Auteur d'une *Histoire de la littérature canadienne*, d'une *Histoire du droit* et de quelques études et nouvelles.

***Donateur* : Le Gouvernement de la Province de Québec.**

Char 7

Une fête de Noël sous Jacques Cartier

L'on est au 24 décembre 1535, Jacques Cartier avec deux de ses compagnons est à la recherche des arbres résineux qui serviront à compléter l'ornement de l'autel où, dans *la Grande-Hermine*, la première messe de minuit sera célébrée en la Nouvelle-France.

Ernest Myrand, l'auteur de « Une fête de Noël sous Jacques Cartier », fut un remarquable évocateur du passé. Il a une façon spéciale de rendre la vie à ses personnages et ses ouvrages se lisent toujours avec plaisir et profit, tant ils sont écrits d'une plume alerte et tant ils témoignent d'une érudition extraordinaire.

NOTICE – Ernest Myrand, né en 1853, mort en 1921. Œuvres principales : *Une fête de Noël sous Jacques Cartier – Noëls anciens de la Nouvelle-France* et *Frontenac et ses amis*.

***Donateur* : Le Gouvernement de la Province de Québec**.

Char 8

L'oublié (*Lambert Closse*)

L'un des valeureux personnages de Ville-Marie fut le sergent-major, Lambert Closse, venu en ce pays, « afin d'y mourir pour Dieu en le servant dans la profession d'armes ». En 1657, il épousa Élisabeth Moyen qui avait été prisonnière des sauvages et qui avait voué au sieur Closse une admiration profonde.

À cette époque, la vie à Montréal, suivant un contemporain, « était plus en danger que celle de l'oiseau sur la branche » car à tout moment les colons pouvaient être attaqués par les Indiens. Dans la scène représentée on voit que Closse a entendu quelque bruit et il défendra son foyer… Après une glorieuse carrière, Lambert Closse périt en 1662, dans une attaque des Iroquois.

NOTICE – Laure Conan, pseudonyme de M^elle^ Félicité Angers, née en 1845, décédée en 1924. Elle laisse une œuvre littéraire qui la classe « parmi les meilleurs écrivains ». Son roman *l'Oublié* a été couronné par l'Académie française.

***Donateur* : Le Chemin de Fer National du Canada**,
355, rue McGill.

Char 9

Jacques et Marie
(*Épisode de la dispersion des Acadiens*)

« ***J****acques et Marie*, dit l'historien Lareau, est un beau livre pouvant être lu par tout le monde ; un livre qui fait honneur

à notre littérature parce que l'étude, le bon goût, le talent, l'esprit y débordent. On y trouve des pages éloquentes, des études de caractère, des sentiments qui font de l'ouvrage un des mieux faits que nous ayons… Ce roman offre des ressemblances de détails seulement avec le poème de Longfellow. »

L'artiste a fait choix d'une scène pathétique. Un officier anglais, amoureux de Marie, veut l'empêcher d'épouser Jacques et il fait arrêter celui-ci par ses soldats.

À l'arrière-plan se voit la silhouette d'un village acadien.

NOTICE – Napoléon Bourassa, né en 1827, mort en 1916. Artiste et écrivain. L'un des fondateurs de la *Revue canadienne*. Dans ses causeries, dans ses récits comme dans le roman, cet auteur avait un style pur et charmant que le critique Hector Fabre a particulièrement loué.

***Donateur* : La Laiterie Perfection, Limitée**,

2564, rue Chambly.

Char 10

Jean Rivard le défricheur

Ce roman, en deux parties, est « l'histoire d'un jeune homme plein de courage et d'énergie qui, après avoir fait ses études classiques, se consacre aux rudes travaux du défrichement ». Ayant déboisé le sol, il se construit une petite maison, il ensemence sa terre et récolte une belle moisson. « Des compatriotes viennent le rejoindre et s'établir autour de lui ; bref, il aide à coloniser un canton qui devient un bourg commercial ». Ce livre montre jusqu'où peut atteindre un homme de cœur, nous dit Edmond Lareau.

NOTICE – Antoine Gérin-Lajoie, né en 1825, mort en 1882. – Auteur du roman *Jean Rivard*, « le plus franchement canadien de notre littérature d'autrefois » et le premier roman qui ait été reproduit en feuilleton en France. On doit en outre à cet écrivain, *Dix ans d'histoire du Canada*.

***Donateur* : La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie**,

152, rue Notre-Dame est.

Char 11

Contes et légendes

Sur un croissant siège Cupidon et dans une large conque, traînée par deux paons, trône cette bienfaisante Fée bleue, encadrée de génies dont il est question dans la plupart des contes du pays.

« Délicieuses histoires, contes charmants, écrivait le docteur LaRue, pourquoi vous laisser dans l'oubli ? Pourquoi ne pas retracer ces légendes naïves qui peignent si bien la bonne foi de nos ancêtres, leur esprit religieux, en même temps qu'elles rappellent leur origine ? »

Et l'on pourrait ajouter avec Edmond Lareau : « nos légendes forment la partie la plus originale de notre littérature ; c'est, un peu, le plus clair et le meilleur de notre gloire littéraire ».

NOTICE – Hubert LaRue, né en 1833, mort en 1881. Médecin et homme de lettres. Un des fondateurs des *Soirées canadiennes*, il fut le premier à attirer l'attention sur le folklore canadien-français, et à signaler la valeur de nos contes, de nos légendes et de nos chansons historiques.

***Donateur* : L.-O. Grothé, Limitée**,

2000, rue Saint-Laurent.

Char 12

Légende du rapide du Cheval blanc

« **L**'esprit légendaire a toujours orné de son pinceau naïf et religieux les origines de nos paroisses et surtout la construction de nos temples… C'est ainsi que la légende du diable traînant les pierres pour la fondation des églises a été répandue en plusieurs endroits. Lors de la construction de l'église du Sault-au-Récollet, le curé, dans la difficulté où il était de trouver de la main-d'œuvre, força le diable au travail, sous la forme d'un cheval blanc qu'il brida avec la plus grande dextérité… Il recommanda aux travailleurs de ne pas être effrayés des accès de rage du cheval lorsqu'il traînerait les énormes pierres et surtout de ne jamais lui ôter la bride. Or, un jour, en l'absence du curé, un maçon pris de compassion pour le cheval épuisé lui arracha la bride.

À peine était-il débridé que l'animal s'élança au galop, remonta la rivière sur une distance de cinq milles, puis se précipita dans les flots. » C'est depuis lors qu'il y a, à Cartierville, près de Montréal, le *Rapide du cheval blanc*.

NOTICE – Abbé Charles-Philippe Trottier Beaubien, né en 1843, mort en 1914. Ordonné prêtre en 1866. Supérieur-fondateur

d'un collège, puis d'une église, d'un presbytère et d'une école en Louisiane (1870-1874). Curé de la paroisse du Sault-au-Récollet de 1890 à 1910. On lui doit une histoire de cette paroisse, dans laquelle il relate une partie de la légende, sujet de ce char. L'autre partie de cette légende a été recueillie plus tard.

***Donateur* : Couvrette-Sauriol, Limitée**,

50-60, rue de Bresoles.

Char 13

La danse des sorciers

Au plan central, un diable préside à la danse des sorciers. À l'avant du tableau, sont deux hiboux et un fantôme. Au-dessus de l'Esprit infernal s'allonge un nuage sombre où s'élancent des vautours. L'artiste a voulu rassembler la plupart des êtres réels ou fantastiques que l'imagination associe avec ceux qui pactisaient avec les suppôts du Malin.

Philippe Aubert de Gaspé était « doué d'un incontestable talent de conteur et d'une mémoire excellente et ses ouvrages valent surtout par ce qu'ils contiennent de la vie du peuple ». La danse des sorciers, nous dit M^gr^ Camille Roy, évoque une de nos légendes les plus populaires du siècle dernier. L'auteur ne commença à écrire qu'à l'âge de 75 ans et présenta au public en 1863 des livres exquis où revit tout le passé. La fraîcheur de son imagination et les charmes de son style assurèrent à son œuvre un succès durable.

NOTICE – Philippe Aubert de Gaspé, né en 1786, mort en 1871. Célèbre auteur du roman *Les Anciens Canadiens* et de *Mémoires*.

***Donateur* : Mongeau & Robert Cie, Limitée**

1600 est, rue Marie-Anne.

Char 14

La chasse-galerie

C'est au journaliste Beaugrand que l'on doit la plus pittoresque version de cette légende. L'auteur l'a sans doute enjolivée, mais quand au fond, elle est bien telle que des anciens la racontaient. Des voyageurs désirant être transportés dans les airs, en canot d'écorce, faisaient avec le diable le pacte suivant : durant le trajet, ne pas prononcer le nom de Dieu ; ne pas s'accrocher aux croix des clochers ; être damnés s'ils violaient les conditions ci-dessus. Dès qu'ils avaient pris place dans le canot, le pilote prononçait des mots magiques,

l'embarcation s'élevait dans les airs et voguait à la vitesse de cinquante milles à l'heure. Ce fut l'avion merveilleux.

NOTICE – Honoré Beaugrand, né en 1848, mort en 1906. On lui doit un roman, des récits de voyages, une étude sur le folklore. La légende ci-dessus a été illustrée par Henri Julien et traduite en anglais.

***Donateur* : La Compagnie France-Film**,

637, rue Craig ouest.

Char 15

Le loup-garou

Un cultivateur, le soir, en son traîneau, est suivi par une énorme bête. Réflexion faite, il croit que c'est un loup-garou et il se demande s'il aura le courage de le « délivrer ».

« Autrefois, on appelait loup-garou une personne condamnée à être changée en loup (ou bête quelconque), pour avoir négligé "de faire ses pâques" pendant sept ans, ou pour avoir causé quelque gros scandale. Le loup-garou courait les champs et les routes durant la nuit, et l'on pouvait délivrer l'âme du malheureux en traçant sur lui un signe de croix » (ou, suivant d'autres, en le blessant de façon à faire couler du sang).

NOTICE – Sylva Clapin, né à Sainte-Hyacinthe en 1835, mort en 1928. Après avoir été journaliste au Canada, puis en France, cet excellent écrivain au style châtié revint au pays natal et publia des ouvrages de lexicographie, de bibliographie et des récits romanesques.

***Donateur* : N.-G. Valiquette, Limitée**,

915, rue Sainte-Catherine est.

Char 16

Coutumes et traditions

Touchante scène : la famille récite le bénédicité. À l'avant du char, une mère apprend la lecture à l'aînée de ses fillettes. À l'arrière, une autre maman fait assister sa fille à une séance de filage au rouet.

L'honorable Chauveau, dit Mgr Camille Roy, « fut romancier, poète, orateur, publiciste, politique, ministre… Sa réputation d'orateur surpassa toutes les autres qu'il put acqué-

rir ». Toutefois, il faut lui concéder qu'il a le mérite « d'avoir ouvert la liste de nos romanciers qui ont voulu fixer les mœurs et coutumes des Canadiens français ».

Bien que son roman *Charles Guérin* soit aujourd'hui oublié, Chauveau n'en est pas moins resté avec Napoléon Bourassa et Gérin-Lajoie au nombre des trois écrivains qui charmèrent nos anciens, lesquels lui attribuèrent le titre de « père des nouvellistes ».

NOTICE – Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, né en 1820, mort en 1890. – Auteur d'un roman *Charles Guérin*, de *Souvenirs et Légendes*, de biographies et de remarquables discours.

***Donateur* : Pain suprême, limitée**

(Caron, Martin-Paquette)

C.-O. Bousquet, président

783, rue Bellechasse et 3448, rue Saint-Antoine.

Char 17

Les vieux manoirs

Ils disparaissent *les vieux manoirs* dans lesquels s'écoulait jadis une vie active et de travail, frugale et calme ; où pénétrait, sans gêne aucune, la simple et modeste population d'alentour, pour s'entretenir des affaires publiques et des travaux de la saison prochaine ; *les vieux manoirs* où la petite société du village passait de si agréables soirées d'hiver au coin du feu, à rappeler les souvenirs des guerres avec les sauvages, à entendre raconter par un vieil habitant et un ancien colon les mille incidents et épisodes de la vie militaire et des milices actives, si animée, si pittoresque, si accidentée dans ces temps là… ; *les vieux manoirs* où chacun des habitants de la seigneurie venait au besoin trouver aide et secours, et prendre conseil, où ils trouvaient toujours la bienveillance prompte, active, ouverte, et plutôt un devoir qu'une protection ; *les vieux manoirs*, où vous trouviez toujours, si vous étiez Canadien et honnête homme, une hospitalité simple mais cordiale… (Extrait du *Répertoire national*.)

NOTICE – Louis-Octave Letourneux, né en 1823, mort le 9 mars 1858. – Avocat et journaliste. Il fonda deux revues littéraires et une revue de législation et de jurisprudence.

***Donateur* : La Compagnie des Tramways**

de Montréal,

159, rue Craig ouest.

Char 18

Les trois pigeons, les trois princesses et le roi (***conte***)

Par derrière chez ma tante – luy a un arbre planté – Sur la plus haute branche – Trois pigeons sont branchés – Ce sont trois demoiselles – Qui leur portent à manger – Une qui porte l'avoine – L'autre du blé pilé – L'autre leur porte à boire – Dans un bassin doré – Le roi par sa fenêtre – Les regardait passer – Où vont-elles ces trois dames ? – Vont-elles se promener ? Ce ne sont pas des dames – Sont filles à marier – Le roi prit la plus jeune – Dans la danse l'a menée – À chaque tour de danse – Il voulait l'embrasser – Allez, allez, beau prince – Allez ailleurs chercher.

NOTICE – Ernest Gagnon, né en 1834, mort en 1915. – Artiste, musicien et excellent écrivain. Auteur d'ouvrages historiques, de scènes de mœurs et coutumes et d'un recueil d'anciennes chansons populaires.

Donateur **: Dupuis frères, Limitée**,

865, rue Sainte-Catherine.

Char 19

L'auberge d'autrefois

Arrivée à Québec, en 1664, à l'auberge du *Baril d'or*, d'un aventureux et sympathique cadet de Gascogne, « à la verve endiablée », Robert du Portail, chevalier de Mornac, « qui est bien la figure la plus originale de toute notre littérature » a dit M^gr^ Olivier Maurault.

La scène ci-dessus illustrée est extraite de l'un des meilleurs romans historiques de Joseph Marmette. En cet ouvrage, plus qu'en tous autres, l'auteur a scrupuleusement décrit les mœurs, coutumes et costumes de l'époque.

NOTICE – Joseph Marmette, né en 1844, mourut en 1895. On lui doit entre autres récits : *Charles et Eva*, *François de Bienville*, *L'Intendant Bigot*, *La Fiancée du rebelle*, *Récits et souvenirs*, *Les Machabées de la Nouvelle-France*. Avant 1884, il fut envoyé à Paris, pour le service des archives publiques du Dominion et il connut là-bas la plupart des grands écrivains d'alors.

Donateur **: Breuvages Jumbo, Enrg.**

W. Bissonnettte, propriétaire,

2348a, rue Moreau, Montréal.

Char 20

Saint Jean-Baptiste

« **E**n 1834, la Saint-Jean-Baptiste avait une existence deux fois séculaire sur les bords du Saint-Laurent. Au lieu de créer, d'innover, d'improviser, il suffit de mettre en pratique les idées reçues et de leur donner du corps. Heureux, dit Sainte-Beuve, ceux qui sont d'un pays, d'une province, qui en ont le cachet, qui en ont gardé l'accent, qui font partie de son caractère.

« Les mots : *fête de Saint-Jean-Baptiste*, réveillaient chez les Canadiens des souvenirs puissants. C'était l'un des beaux jours que nos ancêtres aimaient à célébrer. En le choisissant, Ludger Duvernay agit avec un instinct, un tact parfait, ce qui assura une longue existence à sa fondation ». (Sulte.)

[Note de l'auteure : Lagacé ayant remplacé, momentanément, la jeune fille par un petit Jean, la légende publiée dans le programme de 1938 ne correspond plus à l'image que l'on voit ici]

NOTICE – Benjamin Sulte, né en 1841, mort en 1923. L[e] plus fécond de nos polygraphes et l'un de nos premiers écrivains qui fit aimer la petite histoire.

***Donateur* : La Caisse Nationale d'Économie**

et **La Société Nationale de Fiducie**

55, rue Saint-Jacques ouest.

1939

Le Canada français est resté fidèle

À sa foi, à sa langue, à ses coutumes

Char 1

Le Canada français est resté fidèle

Le tableau illustre le titre du thème : Un ange enveloppe de ses ailes déployées un village laurentien ; il porte dans ses mains un reliquaire, semblable à ceux qui, sur les autels, renferment les reliques des saints ; ici, ce reliquaire est censé contenir le trésor spirituel de la race canadienne-française. Des vagues viennent se briser aux pieds de l'ange ; allusion aux assauts que notre race a dû soutenir pour garder intact le dépôt de ses traditions.

Donateur : N.-G. Valiquette (limitée),

915, rue Sainte Catherine est.

Char 2

« Fiat Lux » – La France pénètre dans l'Amérique

Une nef aventureuse, de forme antique, toutes voiles au vent, s'avance sur une mer assez trouble. Dans un nuage apparaît une jeune femme, tenant à bout de bras un flambeau dont les rayons guident la marche d'un vaisseau, le premier que la France envoie vers l'Amérique ; il emporte avec lui toutes les promesses de l'avenir.

Donateur : La Compagnie des « produits Familex »,

570, rue Saint-Clément.

Char 3

Nos aïeux venaient de France

Issus de vieilles provinces françaises, nos ancêtres apportèrent au Nouveau-Monde les vertus et les traditions de leurs berceaux d'origine.

« Ce ne fut d'abord qu'un groupe, une poignée de Bretons et de Normands brandissant le sabre et la cognée. Vieux loups de mer bronzés au vent de Saint-Malo. Bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau. » (Louis Fréchette.)

Ici, la scène faire voir un courageux Breton qui a quitté son hameau, en route pour Saint-Malo où l'attend le navire qui le transportera outre-Atlantique. Son père, sa mère et sa « promise » lui ont fait *la conduite* jusqu'au calvaire du village voisin.

Sur les côtés du char sont fixé[e]s les armoiries des diverses provinces de notre pays d'origine.

Donateur : « The Montreal Light, Heat & Power, Consolidated »,

107, rue Craig ouest.

Char 4

Nos aïeules – Les filles du roi

Ce tableau nous fait voir quatre demoiselles de qualité, reçues en audience par le gouverneur du Canada, à leur arrivée à Québec.

Les dirigeants de la Nouvelle-France, de concert avec le Souverain, ses ministres et les autorités religieuses, encouragèrent l'immigration des jeunes filles, issues de parents irréprochables, afin de donner des épouses aux nouveaux colons.

Les demoiselles de condition amenées par Jeanne Mance ou Sœur Bourgeoys, avaient le choix, rendues au pays, d'entrer en religion ou de se marier. D'autres, orphelines ou sans dot, furent élevées ou instruites aux frais de l'État et pour ce, on les nommait les *filles du Roi*. En tout, de 1639 à 1700, on convient qu'il est venu plus de 1,500 *filles à marier*, ainsi qu'on le disait autrefois.

Donateur : Le Chemin de fer National du Canada,

355, rue McGill.

Char 5

Chaque paroisse eut son clocher

« Ils disparaissent ces vieux temples qui ont entendu les vœux et les prières de plusieurs, qui ont été les confidents de leurs secrets les plus intimes et leur communiquaient du ciel les grâces et les bénédictions, dont l'homme a tant besoin pour accomplir son pèlerinage sur la terre ». (Abbé Sirois).

Comme église type d'autrefois, l'artiste a choisi Notre-Dame-des-Victoires dont le 250e anniversaire de l'érection a été célébré à Québec en 1938.

Donateur : La Compagnie des Tramways de Montréal,

159, rue Craig ouest.

Char 6

Nos missionnaires sont allés jusqu'aux régions boréales

L'évangélisation du Nord-Ouest, disait feu Mgr Paul-Eugène Roy, s'est faite dans des conditions d'isolement, de distance, de climat, de mœurs qui en font l'un des plus héroïques efforts d'apostolat ».

L'artiste nous fait voir, dans un pays polaire, un hardi missionnaire animant les chiens nordiques, attelés au toboggan où sont entassés, avec les ornements du culte, des provisions, de modestes présents et surtout des médicaments pour les malades des tribus perdues dans les solitudes de l'extrême nord.

Donateur : La Compagnie France-Film,

637, rue Craig ouest.

Char 7

Nos sœurs missionnaires en Orient

Nul n'ignore que nos religieuses poursuivent en Afrique, au Japon et en Chine l'œuvre admirable de l'évangélisation.

Dans le tableau qui passe, le spectateur a sous les yeux une scène de la vie des missions en Orient. On y voit les sœurs se livrant à l'éducation et à l'évangélisation, à l'ombre d'un immense Bouddha qui rappelle que des milliers d'êtres humains sont encore les esclaves de l'idolâtrie.

Donateur : Le Pacifique canadien,

Angle des rues Windsor et Saint-Antoine.

Char 8

La langue française héritière des langues classiques

Notre langue, d'après le poète Chapman

… a le charme exquis du timbre des Latins,
Le séduisant brio du parler des Hellènes,
Le chaud rayonnement des émaux florentins,
Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Sur les ruines du Parthénon, célèbre temple d'Athènes, apparaît la vision d'un char d'or traîné par quatre chevaux blancs. Dans le char, une femme est debout élevant vers le ciel le flambeau de la civilisation grecque. Au pied des colonnes mutilées, Sa Majesté la *Langue française* est escortée de deux génies qui portent, l'un, une lyre, l'autre un volume. À l'avant-plan, deux jeunes filles, nouvelles vestales, entretiennent la flamme qui maintenant répand sur le monde la lumière de la civilisation chrétienne.

Donateur : Le pain suprême, Limitée,

(Caron - Martin - Paquette)

C.-O. Bousquet, président, 6224, rue Saint-Hubert – 3448, rue Saint-Antoine.

Char 9

L'école paroissiale

En 1749, un savant suédois, visitant le Canada, note qu'il n'y a pas de village, si modeste soit-il, qui n'ait son école, et cette petite école de même que les églises ont joué un rôle prédominant dans le miracle de notre survivance. À ce sujet, rappelons ce qu'en disait un de nos éducateurs :

« Ayons un regard tendre pour cette maison, car c'est là que l'enfant s'est initié aux mystères de l'instruction et qu'il a acquis son premier bagage de connaissances ; c'est là qu'il s'est imprégné des premières leçons de vénération pour la foi chrétienne et d'attachement à la langue maternelle ; c'est là qu'il a appris à aimer de tout cœur et à comprendre ce que signifie pour nous ces mots sacrés : *le foyer, la patrie*. »

Donateur : Le Gouvernement de la Province de Québec.

Char 10

L'Université

Non moins nécessaires et importants sont les collèges et enfin l'Université. Celle-ci « est une institution nationale qui est au cœur de la nation. Elle distribue la science parmi l'élite, mais elle sert le peuple… » Aussi l'Université, sous plusieurs formes, exprime-t-elle la même pensée de tradition et de progrès qui sont les plus hautes préoccupations d'une société.

À l'arrière-plan du char est un tableau qui montre l'ensemble de l'immeuble inachevé de l'édifice érigé sur le Mont-Royal. Au bas d'une sorte de retable est assise une femme personnifiant l'Université. Elle est drapée dans une toge et feuillette un vieux bouquin placé sur un lutrin. À ses pieds sont deux diplômées. Au premier plan, deux fougueux coursiers ailés sont retenus avec peine par deux génies portant des palmes.

Donateur : L.-O. Grothé (limitée),

2000, boulevard Saint-Laurent.

Char 11

Victoire du Chevalier de Lévis à Sainte-Foy

Ayant conçu le projet de reprendre Québec le chevalier de Lévis activa ses préparatifs au printemps de 1760 et le 28 avril, il était devant la ville avec ce qu'il avait pu rassembler de soldats français et canadiens. Le général Murray sortit de Québec à la tête de 3,000 hommes et avec 22 canons. « La bataille s'engagea un peu en deça de l'endroit où les généraux Wolfe et Montcalm étaient tombés… » Elle dura deux à trois heures et se termina par ce succès connu dans notre histoire sous le nom de *Victoire de Sainte-Foy*. Lévis, qu'un historien a surnommé le *Mars de la Nouvelle-France* avait ainsi vengé la défaite de Montcalm.

Donateur : « La Sauvegarde » (Compagnie d'assurance sur la vie),

152, rue Notre-Dame est.

Char 12

Vauquelin sur « L'Atalante »

Après la victoire de Sainte-Foy, Jean Vauquelin, avec deux navires, prit position à l'Anse-au-Foulon. Attaqué par la flotte anglaise, Vauquelin se retira sur *l'Atalante* à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec, et là, pendant deux heures, il supporta le feu des frégates ennemies. Bientôt, *l'Atalante* ne fut plus qu'un amas de débris. De sa mâture il ne restait qu'un tronçon de mât. Vauquelin y cloue son pavillon, ordonne à ses hommes valides de gagner la terre, et il reste sur son navire, au milieu des blessés. Les Anglais se décident enfin à aborder le vaisseau qui brûle à l'avant et ils trouvent Vauquelin en grande tenue et sans épée. Il l'avait jetée dans le fleuve pour ne pas la rendre. Le commandant anglais admirant la vaillance de Vauquelin lui accorda la faveur de retourner en France.

Donateur : Le journal quotidien « La Presse »,

Angle des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent.

Char 13

L'enfant, présent du ciel

Entre deux anges portant des colombes, un chérubin, descendu du ciel, dépose un enfant dans son berceau. Deux mères de familles entourées de leur progéniture complètent le sens de l'allégorie. En plusieurs localités de France, le nombre de sépultures surpasse, de nos jours, celui des baptêmes et l'on nomme ces localités des *paroisses-tombeaux*. Ce qui a sauvé le Canada français, c'est que partout nous avons encore des *paroisses-berceaux*, c'est-à-dire des paroisses où les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Donateur : La Laiterie Perfection (limitée),

2564, rue Chambly.

Char 14

L'amour du sol

« Quand nous repassons, a dit un ancien, l'histoire des temps écoulés, l'émotion nous gagne au souvenir des luttes de ce passé glorieux, du dévouement et des talents mis à leur service, des sacrifices dont elles ont été l'occasion, des succès qui les ont couronnés. Mais ces dévouements, ces talents, ces sacrifices auraient été stériles, si nos dirigeants n'eussent senti derrière eux cette forte et féconde race d'agriculteurs ancrés à leur foi et au sol et formant, au sein de leur organisation

paroissiale, le plus formidable obstacle à l'envahissement de leur patrie par l'influence étrangère. »

Donateur : Le Gouvernement de la Province de Québec.

Char 15

Vive la Canadienne – Vole, mon cœur, vole

Il a été recueilli au Canada plus de chansons populaires d'autrefois qu'en France, d'où pourtant elles nous furent apportées par les colons du XVII[e] et du XVIII[e] siècles. C'est que le Canadien vit de souvenirs ; c'est qu'il ne peut oublier. De nos volumineuses collections, nous avons tiré d'abord la chanson *Vive la Canadienne* dont le refrain *Vole mon cœur, vole* est symbolisé dans ce tableau par de jeunes femmes qui tiennent des colombes captives dans un flot de rubans.

Ces cœurs ardents battent des ailes et un couple d'amoureux *au clair de la lune*, échangent des serments aux accords d'un luth.

Donateur : Dupuis Frères (limitée),

865, rue Sainte-Catherine est.

Char 16

Isabeau ou l'anneau fatal

Cette barcarolle, dont la mélodie est singulièrement charmeuse, semble devoir défier l'oubli, car elle se chante encore partout où l'on parle le français au Canada.

Dans l'une des versions les plus répandues, Isabeau, en montant dans la barque échappe son anneau d'or, et comme elle pleure, le nautonnier amoureux saute dans les flots, à la recherche du bijou perdu. Hélas ! « à la troisième plonge, le galant se noya ». C'est de ce couplet que l'artiste a tiré son tableau. Debout à la proue de la barque, Isabeau voit le sort tragique de celui qui s'est sacrifié pour lui plaire. Est-elle émue, est-elle indifférente ? Là-dessus, les versions se contredisent.

Donateur : Couvrette-Sauriol, Limitée,

50-60, rue de Bresoles.

Char 17

Le château rond de la mer Rouge

Un roi et une reine firent une fois la rencontre d'une sorcière nommée la *Fée galeuse*. Celle-ci arracha les yeux de la reine, l'envoya vivre misérablement dans la forêt avec son fils, puis épousa le roi. Quant l'enfant devint grand, il résolut de venger sa mère. Pour ce, il fallait trouver le *Château rond de la Mer rouge*. Après bien des prodiges, il traversa la mer et put se hisser jusqu'au château. Il y trouva trois jolies princesses qui s'offrirent à l'épouser. Il en choisit une et, à l'issue de la cérémonie, les nouveaux mariés se transportèrent magiquement au château de *la Fée galeuse*. Là, le prince mit fin aux jours de la sorcière et reprit possession des yeux de sa mère. Aussitôt, il porta à celle-ci les yeux retrouvés, puis le roi débarrassé de sa compagne maudite, accueillit avec joie son excellente femme. Par la suite, le prince vécut heureux en compagnie de sa petite princesse, de son père et de sa mère, au *Château rond de la Mer rouge*.

Donateur : Mongeau & Robert Cie, Limitée

1600, rue Marie-Anne est.

Char 18

À la source française –

Solidarité des groupes dispersés

Le Canada français est resté fidèle à son rêve d'union de tous ses fils tant du Canada que des États-Unis. Acadiens, Franco-Américains, Ontariens, et ceux des provinces de l'Ouest devraient former une seule famille, n'ayant qu'une âme et qu'un cœur. Notre survivance est à ce prix. Le tableau nous montre six jeunes femmes, symbolisant les groupes dispersés de la race française, puisant à la source pure des traditions dont la province de Québec est la gardienne vigilante.

Donateur : La Compagnie de breuvages Jumbo, Enr.,

7285, rue Chabot.

Char 19

La Paix, la Justice et la Liberté

Le Canada français, loyal et généreux, a toujours nourri le rêve de l'union de tous les cœurs dans la paix, la justice et la liberté. Dans la province de Québec, il s'y est employé de son mieux, parfois même au détriment de sa tranquillité et de sa sécurité. C'est cette idée qu'illustre ce dix-neuvième char.

Une femme symbolisant la province de Québec calme de la main les deux lions qui traînent le somptueux char de la Paix qu'escortent la Justice et la Liberté.

Donateur : La Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal

262, rue Saint-Jacques ouest.

41, rue Saint-Jacques ouest.

≈

Char 20

Saint Jean-Baptiste

Le décor est purement symbolique. Au seuil d'un temple se dresse la masse imposante du Sphinx, image troublante des siècles d'idolâtrie antérieure à l'avènement du Christianisme. Aux pieds du Colosse nous voyons l'Enfant du miracle, le « frêle roseau du désert », tenant dans sa main l'humble croix qui fera s'écrouler les temples païens et qui deviendra pour l'humanité le symbole de la Paix, de la Charité et de la Fraternité.

Donateur : La Caisse Nationale d'Économie

et

La Société Nationale de Fiducie

Char 4

La fondation de Montréal

La *Société de Notre-Dame* fut fondée à Paris pour assurer la création d'une colonie qui serait le boulevard avancé de la civilisation chrétienne en la Nouvelle-France. Les instigateurs de cette société furent les célèbres : abbé Jean-Jacques Olier, M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, M. le baron de Renty et M. l'abbé de Fancamp. Ils confièrent la réalisation de leur projet à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, jeune officier de 28 ans en qui ils avaient pleine confiance.

Né en 1612, M. de Maisonneuve retourna en France en 1665 et mourut à Paris en 1676.

Donateur : La Compagnie France-Film

637, rue Craig ouest.

Char 15

Marguerite Bourgeoys

Elle représente un type d'héroïne qui, par le travail et la prière, suivit sans défaillance jusqu'à sa mort le but qu'elle s'était fixé. Elle enseigna aux jeunes montréalaises non seulement à lire et à écrire, mais encore à devenir des ménagères modèles.

Sœur Marguerite Bourgeoys, née à Troyes, en 1620, et qui s'éteignit à Montréal en 1653, est la fondatrice de la congrégation enseignante de Notre-Dame, qui, aujourd'hui, a des académies renommées sur tout le continent. « Par un décret du 19 juin 1910, le Pape Pie X a déclaré l'héroïcité de ses vertus ».

Donateur : La Compagnie des Tramways de Montréal

159, rue Craig ouest.

Char 18

Duvernay

Ludger Duvernay, l'illustre fondateur de la *Société de Saint-Jean-Baptiste*, naquit à Verchères en 1799. Son père était cultivateur et son grand-père avait été notaire royal. Sa mère appartenait à la famille distinguée des Rocbert de la Morandière.

Dès 1813, Ludger apprenait l'art typographique, puis fondait quelques journaux aux Trois-Rivières. En 1827, il venait s'établir à Montréal.

« À partir de cette époque, le nom de Duvernay est inscrit sur les pages émouvantes de nos luttes… Il fut l'un des chefs du parti populaire et l'un des patriotes les plus estimés. Sa générosité et son dévouement pour son pays restent indéniables. L'une de ses belles actions est d'avoir fondé en 1834, cette société qui a affirmé à maintes reprises son importance et a contribué à conserver chez les Canadiens français, la religion, la langue et le caractère national ».

Donateur : Le journal quotidien *La Presse*

Angle des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent.

1941
Hommage à la famille paysanne canadienne-française

L'année à la campagne

Char 1

L'année à la campagne

Donateur : Dupuis Frères, (limitée)

365, rue Sainte-Catherine est.

L'ANNÉE à la campagne est un cycle de travaux et de plaisirs périodiques, de coutumes ancestrales charmantes liées à la vie religieuse, sociale et professionnelle. La vie de l'agriculteur est de toutes, la moins monotone, pour qui sait aimer la terre. Toutes les merveilles de la nature parlent à son âme et lui révèlent la grandeur et la magnificence du Maître suprême. La vie rurale a des travaux fixes et urgents, mais elle ménage à tous des loisirs et des congés. Certaines occupations ont l'aspect de parties de plaisir, de récréations, de passe-temps, comme la confection du sucre d'érable, la cueillette des pommes, l'épluchette du blé d'inde, la pêche à la ligne, la récolte des petits fruits, certaines corvées, etc. Chaque mois a sa besogne bien différente.

Char 2

Le village sous la neige

QUAND vous apercevez, au fond de la vallée, le coquet village canadien sous la neige blanche tombée durant la nuit, vous vous arrêtez d'instinct. Le grand soleil brille sur cette blancheur et les parties verticales et sombres des maisonnettes se détachent nettement par contraste. C'est un tableau digne d'un peintre. Si ce spectacle au soleil est attirant, il n'en est pas moins poétique sous les regards de la lune. C'est alors un agréable sport que de se promener, le soir, dans les rues du village enneigé. Les piétons sont rares, les citoyens sont cabanés autour du foyer ; aussi les jeunes se sentent-ils plus à

l'aise pour rire à gorge déployée de leurs histoires et de leurs bons mots.

Donateur : N.-G. Valiquette, (limitée)

915, rue Sainte-Catherine est.

Char 3

Les visites du jour de l'an

LES visites n'ont rien de commun avec celles de la bénédiction du jour de l'an qui se font le matin, le plus tôt possible. Celles dont il s'agit commencent vers le midi, au retour de la messe ; c'est la politesse d'amis et de bons voisins qui désirent se souhaiter bonne et heureuse année et prendre ensemble un petit coup « d'étoffe du pays ». Ces visites du jour de l'an avaient un caractère de cordiale bienveillance chez nos ancêtres et si quelques individus en gâtèrent le charme, elles ne sont pas moins à conserver et à encourager.

Donateur : Le Gouvernement de la Province de Québec.

Char 4

Les enfants vont à l'école

L'ENVOI des enfants à l'école à la campagne durant les mois d'hiver se complique par la distance à franchir et les poudreries de neige. D'ordinaire, tour à tour un des parents des enfants se charge de les voiturer dans son traîneau pendant une période déterminée. Pour les enfants cette promenade, aller et retour, est un vrai plaisir, toujours nouveau, après lequel on soupire. Aussi quelle joie exubérante pour les écoliers et écolières, tandis que la Grise file vers l'école ou la maison ; cette joie bruyante se manifeste surtout lors des rencontres. À mesure que l'on progresse, la voiture se vide ou se remplit. Cette scène campagnarde a sa poésie et elle mérite d'être fixée par l'image.

Donateur : La Compagnie des Tramways de Montréal

159, rue Craig ouest.

Char 5

La sucrerie

C'EST le temps des sucres. Aucune industrie domestique n'étant plus estimée, tout le personnel de la ferme y prend part. Les arbres sont entaillés, le feu s'allume sous les chaudrons débordant « d'eau d'érable » et la première grande fête populaire du renouveau bat son plein. De la ville, du village, des rangs s'amènent des groupes qui visitent « les sucriers ». Ne manquez pas d'assister, même de participer une fois à la fabrication de la tire, du sirop et du « sucre du pays ». C'est un spectacle, une leçon de chose et un délice.

Donateur : Montreal Light, Heat & Power Consolidated

107, rue Craig ouest.

Char 6

Les communiantes

CALMES, elles s'en vont, défilant aux allées
De la chapelle en fleurs, et je les suis des yeux,
Religieusement, joignant mes doigts pieux,
Plein de l'ardent regret des ferveurs en allées.

Voici qu'elles se sont toutes agenouillées
Au mystique repas qui leur descend des cieux,
Devant l'autel piqué de flamboiements joyeux
Et d'une floraison de fleurs immaculées.

Leur séraphique ardeur fut si lente à finir
Que tout à l'heure encore, à les voir revenir
De l'agape céleste au divin réfectoire,

Je crus qu'elles allaient vraiment prendre l'essor
Comme si, se glissant sous leur voile de gloire
Un ange leur avait posé des ailes d'or.– Émile Nelligan

Donateur : Charbonneau Lingerie (limitée).

Char 7

La pêche à la ligne

LA pêche à la ligne a ses attraits pour les grands comme pour les petits. Souvent, le pêcheur immobile pendant des heures nous donne l'image de la muette patience, de la ténacité, de la persévérance. Quiconque a senti au bout de la ligne une truite, un achigan ou un brochet lui résister, s'arc-bouter, se

démener, a éprouvé un souvenir qui reste. Aussi voyez tous les pêcheurs s'enflammer aux récits de leurs prouesses.

La pêche à la ligne nous aide, en regardant l'eau qui passe, à nous perdre dans un monde de rêveries dont brusquement nous tire le poisson qui mord et qui bientôt nous fournit un plat succulent.

Donateur : La Compagnie France-Film

637, rue Craig ouest.

Char 8

Le four

C'EST le jour de la boulange ; la ménagère a mis à l'extrémité de la huche la quantité de farine qu'elle veut panifier et y a placé le levain. Le pétrissage terminé, les miches arrondies et saupoudrées ont été déposées sur le couvercle de la huche pour la fermentation. Dans le vieux four le feu a pétillé, puis la braise en a été retirée au moyen du fourgon. Aussitôt, chaque miche a été enfournée avec la pelle à long manche et la transformation du blé s'accomplit. – B.-A.-Testard de Montigny.

Dieu bénissez le four où dans le feu vermeil
Le pain mûrit ainsi que les blés au soleil,

Dieu très bon, bénissez la table des ancêtres.
Donnez-nous le pain de chaque jour, ô Maître. – Louis Mercier

Donateur : Un groupe de boulangers canadiens-français indépendants.

Char 9

Le moulin à eau

ENTRE les immeubles nécessaires dans chaque localité fut le moulin à eau pouvant moudre le blé ou scier le bois ou carder la laine. Préférable au moulin mû par le vent seulement, son installation était bienvenue partout puisqu'il procurait aux uns la farine pour le pain quotidien, aux autres, les planches pour la construction des demeures et dépendances, et aux Canadiennes industrieuses, une laine mieux cardée qu'à la main. Avant l'introduction de la machine à vapeur, le moulin était muni d'une grande roue à palettes ou à aubes qui recueillait la force vive d'un cours d'eau et permettait le fonctionnement des meules, des scies ou des grandes cardes à

volants. Quelques-uns de ces moulins, la plupart favorablement situés, rendent encore des services.

Donateur :

La Banque d'Épargne de la Cité du District de Montréal

262, rue Saint-Jacques ouest.

Char 10

La lessive au ruisseau

AVANT les inventions modernes, le blanchissage du linge nécessitait une série d'opérations. Aussi durant la belle saison les ménagères faisaient cette besogne au grand air, au bord du ruisseau ou du fleuve. Au jour fixé, plusieurs voisins s'entraidaient tout en échangeant quelques propos sur les événements familiaux.

À des endroits propices on installait de volumineux chaudrons pour le bouillage du linge. Le battoir remplaçait alors le frottage à la main ou à la laveuse et le rinçage se faisait à l'eau courante. On tordait le linge à bras. On l'étendait sur l'herbe et sur les arbustes. La blanchisseuse mécanique a fait disparaître ce pittoresque tableau d'autrefois.

Donateur : La Compagnie L.-O. Grothé (limitée)

2000, boulevard Saint-Laurent.

Char 11

Le retour des champs

QUEL tableau charmant que celui du retour des champs ! Le grand-père, sa fille et sa petite-fille sont venus s'installer sur la galerie de la maison pour jouir d'un spectacle quotidien qui les ragaillardit. L'épouse a terminé ses apprêts de repas qui attend les travailleurs. Ceux-ci arrivent portant leur instrument, tout en parlant des travaux du jour et du lendemain. L'on marche allègrement malgré la fatigue du jour ; l'appétit et l'espoir assuré de le satisfaire donne à tous une allure vive et nerveuse. Bientôt l'on franchit le chemin du roi ; les gens qui rentrent saluent le grand-père et l'épouse invite les travailleurs à hâter leur toilette, car la soupe est chaude et prête à servir.

Donateur : Le Gouvernement de la Province de Québec.

Char 12

La récolte des pommes

ADMIRABLE est le spectacle de la cueillette des pommes en notre province.

« Chaque branche d'arbre est chargée de fruits dont le rouge vif se détache avec rutilance sur la grisaille des écorces et le vert des feuillées. Fillettes et garçons s'activent, se gouaillent et rient. Les uns montent dans les arbres et en font choir les fruits sur le gazon ou dans les tabliers. Ici, on fait des amas, ailleurs, on place les pommes dans les paniers pour le triage. C'est l'été de la Saint-Martin, les vents sont légers, le soleil peu ardent, la gaieté plane dans l'air, tout le monde est heureux parmi les "pommiers doux".[»]

Donateur : Parent, Goyer & Compagnie

Importateurs de fruits et légumes

74, marché Bon-Secours, Montréal.

Char 13

L'artisanat

ON a constaté un heureux réveil dans l'industrie domestique depuis quelques années. Autrefois, presque tout était produit dans nos familles ; mais avec l'industrie mécanique on s'accoutuma à acheter « tout fait ». Certaines familles ont conservé la bonne habitude de tisser des tapis, des couvertures, des étoffes ; de confectionner des dentelles, des tricots, des broderies ; d'autres, plus rares, font des articles de poterie, des sculptures sur bois, forgent les métaux, fabriquent des meubles rustiques. L'art paysan se manifeste de mille façons. C'est une économie pour la plupart, et quelquefois une source de revenus appréciables par la vente aux touristes et aux citadins. En un jour de Saint-Jean-Baptiste prenons la résolution d'encourager nos artisans.

Donateur : L'École fédérale-provinciale d'avionnerie

Cartierville, P.Q.

Char 14

Le magasin général

EN nos villages, le magasin général auquel s'adjoint souvent le bureau de poste est un endroit fort achalandé. Presque tout le monde y passe. Autrefois, plus qu'aujourd'hui, peut-être, on y faisait l'échange des produits de la ferme. Les ménagères

apportaient des œufs, de la laine, des tissus et recevaient en retour certaines nécessités alimentaires ou vestimentaires. C'était aussi le lieu où l'on obtenait les nouvelles. C'était même une arène où certains amusements se pratiquaient, par exemple le jeu de dames. Pendant que d'autres poursuivaient leurs emplettes, que les femmes jasaient, deux hommes s'attablaient au damier pour une joute épique, tandis qu'une couronne de spectateurs entouraient les adversaires silencieux et pensifs.

Donateur : Couvrette-Sauriol, (limitée)

50-60, rue de Brésoles, Montréal.

Char 15

La veillée – Le conteur

AVANT la radio, certains conteurs gagnaient leur vie à conter. On les faisait venir de loin et on les payait généreusement en nature. Ces conteurs étaient des illettrés à l'imagination puissante, à la parole facile ; quelques-uns étaient de véritables créateurs, capables d'inventer des épisodes pour convenir à l'auditoire présent. À la veillée dans toutes les familles, on s'amusait à écouter des récits. C'était le grand-père, la grand'mère ou la tante qui se chargeait de ce soin. Une histoire était souvent la récompense aux enfants sages.

Quand un conteur de renom était attendu, les voisins, les amis et les parents affluaient à la veillée, avides d'écouter les « histoires » prodigieuses, mais morales puisque toujours les méchants étaient punis, que la victoire restait aux bons.

Donateur : Compagnie Mongeau & Robert (limitée)

1600 est, rue Marie-Anne.

Char 16

Vaincre

DEPUIS toujours, ceux-là qui se sont ancrés en l'idée qu'il fallait vaincre ont fini par être victorieux. L'histoire le démontre amplement, c'est le courage et la ténacité qui font les vainqueurs. Rappelons-nous Carillon et Châteauguay, Vimy et Courcelette. Aujourd'hui, plus que jamais, pour « défendre la civilisation chrétienne et les plus chères libertés, il faut vaincre ».

Donateurs :

Le Régiment Royal 22e, le Régiment de

Chateauguay,
les Fusiliers Mont-Royal, le Régiment de Joliette
et le Régiment de Maisonneuve

Char 17
À quoi rêvent nos soldats

LÀ-BAS, dans la tranchée, entre deux alertes, à quoi rêve le soldat ? Naturellement à ceux qu'il aime, à ceux qu'il a quittés, qu'il a hâte de contempler à nouveau. L'éloignement lui fait désirer de revisiter les lieux qui charmèrent sa jeunesse et tous ceux qui l'entourèrent de prévenances. Comme il a le cœur bien placé, notre soldat rêve du village natal, de la campagne ensoleillée ou des coteaux enneigés, des vergers en fleurs, des plaines ensemencées ; mais surtout des êtres chéris qui peuplaient son foyer : père, mère, sœurs, frères ; mais il est probable qu'une figure le hante plus que toutes les autres, celle de la femme qu'il a quittée, celle de son enfant chéri ou celle de la blonde ou brune fille qu'il a promis d'épouser, au retour.

Le rêve du soldat c'est un rêve nostalgique de bonheur, de tendresse entrevus dans un avenir prochain, quand la guerre prendra fin.

Donateur : Le journal quotidien « La Presse »

Angle des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent.

Char 18
Paix et liberté

NOS supplications vers le ciel doivent s'élever avec une force et une ferveur grandissantes, afin qu'un nouvel esprit puisse prendre racine et se développer dans tous les peuples, et spécialement parmi ceux dont la puissance plus grande donne une influence plus étendue et impose une responsabilité supplémentaire ; esprit de bonne volonté, dépourvu de supercherie et d'artifice, qui rend prêts à faire des sacrifices mutuels de façon à construire, sur les ruines accumulées de la guerre, un édifice élevé sur des fondations nouvelles et plus fortes, avec des garanties fixes et stables, et avec un sens élevé de sincérité morale qui répudierait une double règle de moralité et de justice : pour le grand et le petit ou pour le fort et le faible. – Extrait de l'allocution de Pâques de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Donateur : La Laiterie Perfection (limitée)

2464, rue Chambly, Montréal.

41, rue Saint-Jacques ouest, Montréal.

Char 19

« *Vox clamantis in deserto* »

SAINT JEAN-BAPTISTE adulte est représenté ici en prédicateur. Il a été dit qu'il était « la voix de Celui qui crie dans le désert ». Cependant, venaient à lui des gens de partout.

Il remplit sa mission avec zèle et si bien que Jésus-Christ fit de son Précurseur le plus grand éloge qui soit : « Qu'êtes-vous allé voir ? Un prophète ? Oui et plus qu'un prophète, car c'est de lui qu'il a été écrit : "J'envoie devant vous mon ange pour préparer la voie où vous devez marcher". En vérité, entre les enfants des femmes, il ne s'en est pas trouvé de plus grand que Jean-Baptiste. » – (Matthieu XI, 7, II.)

Donateurs : La Caisse Nationale d'Économie

et

La Société Nationale de Fiducie

1942

Naissance d'une ville catholique et française au XVII^e siècle

Ville-Marie-Montréal – 1642-1942

Char 1

Le troisième centenaire

LES fêtes du troisième centenaire pour les citoyens de Montréal sont une heureuse occasion de réflexion sur les vertus des pionniers. À entendre le récit de leurs exploits, l'éloge de leur modeste dévouement dans la pénurie de tout confort et dans l'expectation de la mort possible par la main de l'Iroquois, nous nous inciterons à les égaler en générosité dans notre luxe actuel relatif, malgré les dangers de l'heure.

De ces fêtes du troisième centenaire se dégagent des leçons de vaillance, de courage, de sacrifice pour le présent et l'avenir ; nos compatriotes d'autres origines se demanderont si vraiment il est au monde une ville dont les commencements soient si noblement beaux, si saintement grands que ceux de Ville-Marie.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Laiterie Perfection, (limitée)

2464, rue Chambly, Montréal

Char 2

La naissance d'une ville

DANS ce char, l'artiste a résumé en symboles le thème du cortège de la fête nationale. Le vaisseau, toutes voiles dehors, représente les pionniers qui traversent l'océan pour aller fonder en pays sauvage une ville française et catholique.

À l'arrière-plan, au-dessous des armoiries des rois de France, sont deux femmes représentant la Race et la Religion. L'ensemble forme un agréable tableau.

Depuis l'antiquité les villes ont été fondées pour des motifs divers, la plupart d'intérêt matériel. Au contraire, Montréal naquit comme un avant-poste de la civilisation chrétienne.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par la

Compagnie Couvrette-Sauriol, (limitée)

50-60, rue de Brésoles

Char 3

Les initiateurs

CEUX qui avaient conçu le projet de fondation de Montréal étaient de pieux personnages et l'on peut dire que c'est dans l'ardeur de la méditation que l'idée leur en fut suggérée et avant même qu'ils se connussent. Jérôme Le Royer et de la Dauversière et Monsieur Olier se rencontrèrent pour la première fois à la porte d'un palais.

Bien qu'ils ne se fussent jamais vus, ils se traitèrent de frères, se firent part de leurs projets mutuels, parlèrent de la colonie de Montréal. « Monsieur Olier, dit un historien, ne se contentera pas d'encourager son nouvel ami, il lui donna cent louis d'or et voulut être de tout ce qu'il entreprendrait pour le bien de Montréal. »

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Le Gouvernement de la Province de Québec

Char 4

Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve

PAUL DE CHOMEDEY, sieur de Maisonneuve, naquit au manoir de Neuville-sur Vanne, le 13 février 1612 et fut baptisé le surlendemain.

Il était le fils de Louis de Chomedey, sieur de Chevanne et de Marie Thomelin, dont le père était trésorier de France. Ayant été présenté à M. le Royer de la Dauversière et à M. le

baron de Fancamp, il accepta d'aller fonder une colonie en l'île de Montréal.

Après vingt-trois ans de séjour il lui fallut quitter Ville-Marie.

De retour en France, en 1665, il se retira chez les Pères de la Doctrine chrétienne, à Paris, où il reçut en visite les amis du Canada. Il mourut, le mercredi, neuvième jour de septembre de l'an 1676. Ainsi se termina, dans la solitude, la carrière de celui qui avait « réalisé le beau rêve des initiateurs ».

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

262, rue Saint-Jacques ouest

Char 5

La première messe

LE 17 mai 1642, M. de Maisonneuve, M. de Montmagny, trois pères Jésuites, M. de Puiseaux et une quarantaine de colons en mettant pied à terre, entonnèrent des hymnes d'actions de grâce… Un autel fut aussitôt dressé et orné par les mains pieuses de femmes héroïques [:] M^elle^ Mance, M^me^ de la Peltrie aidées de M^elle^ Charlotte Barré, de M^me^ Godé, de M^me^ Damien. Le Père Barthélémy Vimont entonna le *Veni Creator spiritus* et célébra l'auguste sacrifice au milieu des chants de cette troupe fervente…

Tout le jour le Très Saint-Sacrement fut exposé en ce coin d'Amérique qui, avant peu d'années, devait renouveler les merveilles de la primitive Église.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Chas. Desjardins & Cie (limitée)

1170, rue Saint-Denis.

Char 6

Le vœu de Maisonneuve

POUR accomplir le vœu qu'il avait fait pendant la terrible inondation qui la veille de Noël, 1642, avait menacé de détruire la colonie, M. de Maisonneuve s'employa activement à exécuter sa promesse.

Il fit abattre des arbres sur le chemin qui conduirait à la montagne et préparer le bois d'une croix. Le jour des Rois (6 janvier) après la bénédiction de la croix, il la charge sur son épaule. Lesté de ce fardeau et précédé d'une procession de ses gens, il marche environ une lieue. À un endroit de la montagne on plante la croix pendant que l'assistance priait. Ensuite un père Jésuite dit la messe.

« M. de Maisonneuve laissa la conduite de cette entreprise à M. Louis d'Ailleboust qui était fort intelligent en ce fait, aussi y réussit-il très bien », de l'avis de M. Dollier de Casson, lequel avait été militaire avant de recevoir la prêtrise.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

La Ville de Lachine, P.Q.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Les Marchands de Maisonneuve.

Char 7

Construction du fort

À L'AUTOMNE de 1643, on commença d'arracher les pieux qui environnèrent d'abord Ville-Marie. On les remplaça par des pièces de bois équarries et on ajouta de *beaux bastions*.

Char 8

Première semaille de blé

« **A**U printemps de l'année 1644, raconte l'historien Faillon, on commença à semer à Ville-Marie le froment de France, à la sollicitation de M. Louis d'Ailleboust de Coulonge. On avait craint d'abord que le froid ne fit périr la semence, mais on eut lieu de se convaincre du contraire et même de reconnaître, par une heureuse expérience, que le froment se multipliait beaucoup dans ces premières années. »

L'essai dut être fait aux alentours du fort de Ville-Marie, entre la place Royale et la rue McGill, au sud de la place d'Youville.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

La Ligue Patronale des Boulangers Indépendants

Montréal

Char 9

Combat de Maisonneuve (1643)

AU mois de mars 1644, les chiens du fort ayant signalé la présence des Iroquois, M. de Maisonneuve partit avec trente hommes vers les ennemis qui étaient au nombre de 200. Après un long combat, les munitions manquant et plusieurs étant blessés, M. de Maisonneuve ordonna la retraite, mais resta le dernier afin de protéger ses colons.

Les Iroquois cherchaient à le capturer. Leur chef s'avança tellement près de M. le Gouverneur que celui-ci pût faire usage d'un pistolet et l'indigène tomba mort. Sur ce les ennemis s'emparèrent du cadavre et s'éloignèrent pendant que M. de Maisonneuve se retirait sans hâte.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

La Compagnie France-Film

637, rue Craig ouest

Char 10

Jeanne Mance ou **l'ange de la colonie**

ON peut considérer Jeanne Mance comme la cofondatrice de Montréal. En effet, par l'argent qu'elle remit à M. de Maisonneuve pour faire venir des colons de [dès?] 1653, Jeanne Mance sauva Ville-Marie dont l'existence était menacée. Elle déploya une énergie inlassable dans le dévouement envers les malades. Elle eut souvent à secourir des soldats blessés. Son plus beau titre est celui de première infirmière laïque du continent.

Né[e] à Langres, le 12 novembre 1606, Jeanne Mance se consacra au service de Dieu dans le monde dès sa jeunesse.

Attirée au Canada par des attraits irrésistibles, elle ouvrit un hôpital dès 1644, grâce à la générosité de M^me^ de Bullion. En 1659, elle réussit à amener ici des Hospitalières de la Flèche et à fonder l'Hôtel-Dieu qui depuis s'est transplanté au pied du Mont-Royal. Jeanne Mance mourut à Ville-Marie le 8 juin 1673.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

L'Hôtel-Dieu de Montréal.

Char 11

Le premier mariage de pionniers à Ville-Marie

LE premier mariage entre Français consigné aux registres de Ville-Marie est celui de Mathurin Meunier ou le Mounier et de Françoise Fafard. Il fut célébré le 3 novembre 1647. À la cérémonie assistaient M. le gouverneur Paul de Chomedey de Maisonneuve et son secrétaire Jean de Saint-Père, ainsi que la plupart des colons.

Ce mariage prend aussi de l'importance par le fait que Meunier et son épouse sont devenus les ancêtres de nombreux descendants dont les Paquet dit[s] Lavallée. Ils comptent donc, dans leur postérité, le musicien Calixa Lavallée, l'auteur inoubliable de l'hymne national *Ô Canada*.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Cie Mongeau et Robert, (limitée)

1600, rue Marie-Anne est

Char 12

Le fleuve, route royale

DEPUIS que le Saint-Laurent, à l'aurore des jours, sortit majestueux et bondissant des mains du Créateur, il roule ses eaux vers le Golfe, élargissant sans cesse la route royale qui conduit les transatlantiques de la mer à Ville-Marie. Sur ses rives, d'autres ports ont surgi au nord et au sud auxquels abordent les navires chargés de marchandises ou de passagers. Le fleuve reste en dépit du progrès la route unique à laquelle aboutissent toutes les autres. Tous les modes de transport, sauf l'avion, doivent converger vers le fleuve s'il s'agit de franchir l'Océan. Autrefois, quand les chemins n'existaient pas, le canot était le véhicule naturel et le Saint-Laurent et

ses tributaires, le réseau de nos routes vers l'intérieur du continent, de Gaspé à Duluth.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Ville de Verdun

Char 13

Marguerite Bourgeoys et Jeanne Le Ber

MARGUERITE BOURGEOYS, et JEANNE LE BER sont deux nobles figures du début de Ville-Marie. La première organisa chez nous l'instruction des jeunes filles : son œuvre se perpétue à notre époque par l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame. Elle arriva au Canada à l'âge de 33 ans, en l'année 1653.

Quant à Jeanne Le Ber, elle naquit à Montréal en 1662 et mourut en 1714. Elle était fille d'un très riche marchand Jacques Le Ber et nièce du valeureux Charles Le Moyne de Longueuil. Avec la permission de ses parents, elle vécut en recluse dans une cellule contigüe à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié.

Ces deux femmes eurent souvent l'occasion de se rencontrer et de se communiquer leurs aspirations vers une vie d'union à Dieu.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Le Gouvernement de la Province de Québec

Char 14

Le régiment de Carignan

C'EST en 1665 que le fameux régiment de Carignan « premier corps de troupes réglées » vint au Canada. Commandé par M. de Salières, il comprenait environ 1400 hommes et il avait été envoyé pour « réprimer les hordes barbares qui menaçaient notre pays ».

Dans leur belle étude consacrée à ces guerriers, MM. Roy et Malchelosse ont établi que plus de 400 de ces soldats ne retournèrent pas en France, mais s'établirent au Canada et y ont laissé de valeureux descendants.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

La Compagnie France-Film

637, rue Craig ouest

Char 15

Robert Cavelier de la Salle – Départ pour la grande aventure

LE char représente Robert Cavelier de la Salle, l'immortel explorateur, quand au mois de juin 1669, il s'embarque à Lachine avec M. Dollier de Casson et M. Brehan de Galinée, sulpiciens, et une vingtaine d'hommes pour effectuer la première de ses grandes aventures.

Par la suite, il voulut descendre le Mississipi et donna le nom de Louisiane à la partie sud du continent en l'honneur de Louis XIV.

Après plusieurs voyages d'exploration, il fut assassiné par des traîtres en 1687. Lors de son tragique trépas, il n'avait que quarante-quatre ans.

Une ville de l'état de l'Illinois porte son nom, ainsi qu'une autre près de Montréal, à l'endroit où il conçut ses premiers projets.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Montreal Light, Heat & Power, Consolidated,

107, rue Craig ouest

Char 16

La première église paroissiale

À PARTIR de 1642, les pionniers de Ville-Marie assistèrent aux offices religieux en la chapelle du Fort. Avec l'an 1653, une petite église attenante à l'Hôtel-Dieu servit aux habitants et aux malades.

La véritable première église paroissiale fut commencée, rue Notre-Dame, en 1672, mais ne put être livrée au culte qu'en 1683. Sa façade en pierre de taille ainsi que sa tour carrée lui furent ajoutées entre 1723 et 1725. On y a dit la messe pour la dernière fois le premier novembre 1829 et elle fut démolie en mai 1830.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Compagnie des Tramways de Montréal

159, rue Craig ouest

Char 17

La grande paix de Montréal – 1700-[17]01

APRÈS une année de pourparlers, M. de Callières, gouverneur général de la Nouvelle-France, réussit à réunir à Montréal le premier congrès général des nations sauvages.

De tous les coins du pays environ treize cents aborigènes étaient venus. À l'assemblée finale du 4 août 1701, à laquelle assistait la plus haute société de la ville, M. de Callières prononça un discours qui fut répété en cinq idiomes différents, puis le traité de paix définitif fut signé par les grands chefs. Cette convention est unique dans l'histoire de Montréal et « c'est le seul traité qui n'ait jamais été violé ».

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Charbonneau Lingerie, (limitée)

Montréal

Char 18

Concordia Salus

LA métropole commerciale du Canada, allégoriquement représentée, constitue le tableau qui défile en ce cortège. Au centre du char, une dame, qui est la *ville de Montréal*, occupe un trône orné d'attributs et d'emblèmes. Devant ce personnage quatre jeunes filles figurent les arts et les sciences. À l'arrière-plan, issant des nuages et survolant le globe, une colombe apporte la branche d'olivier signifiant que la paix règne là où il y a concorde.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Dupuis Frères, (limitée)

865, rue Sainte-Catherine est

Char 19

Saint Jean-Baptiste, patron du Canada français

SAINT JEAN-BAPTISTE est un très grand saint, très puissant au Ciel par sa parenté même avec Jésus dont il fut le héraut et le précurseur. Les saints n'ont pas de nationalité tout comme les grands hommes, les grands génies, les bienfaiteurs de l'humanité. C'est le patron que l'Église nous a donné ; il saura nous protéger.

Par l'austérité de sa vie, il a été un professeur d'énergie, et par sa mort héroïque, un martyr de la loi morale. Le char à sa glorification met au premier plan un village qui symbolise la race canadienne-française. À l'arrière-plan, dans une sorte de niche apparaît saint Jean-Baptiste dans un ciel d'apothéose. Sa main jette la bénédiction en nous indiquant le Christ représenté ici par l'Église.

Char gracieusement offert à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* par

Caisse Nationale d'Économie

et la

Société Nationale de Fiducie

41, rue Saint-Jacques ouest

1943
Hommage à la mère canadienne

Donateur : **La Laiterie Perfection, (limitée)**
2464, rue Chambly, Montréal

Char 1

L'ange du foyer

C'EST ainsi que l'on désigne la mère dans le foyer chrétien. L'ange est un messager, un tuteur ; il est préposé à la garde des corps et des âmes. La mère canadienne, qui reçoit ses enfants comme un « cadeau du Ciel », leur consacre toute son existence. Elle se fait auprès d'eux, « la messagère de la foi, de la langue, du patriotisme ». Avec une attention constante, malgré les souffrances et les inquiétudes, elle protège ses rejetons, leur inculque la foi, leur enseigne la langue, provoque l'amour de la patrie, notre « commune mère ».

La bonne maman est toujours « l'ange du foyer ».

Char 2

La première mère de famille à Montréal

À propos de la fondation de Ville-Marie on a surtout parlé des personnages de premier plan et on a généralement ignoré qu'il y avait parmi les tout premiers pionniers, une mère de famille avec son mari et leurs quatre enfants.

M. de Maisonneuve avait décidé avec justesse qu'il lui fallait, pour assurer sa fondation, amener une famille habituée au climat et aux usages du pays. Ce fut pourquoi il décida Nicolas Godé, menuisier expert, qui habitait Québec depuis des années, à le suivre avec les siens.

Cet artisan était marié avec Françoise Gadois qui lui avait donné quatre enfants : François, Françoise, Nicolas et Mathurine. Tous ces enfants se marièrent à Montréal et la plupart ont laissé des descendants.

Nicolas Godé, père, fut assassiné par les Iroquois en 1657, mais sa femme ne s'éteignit qu'en 1689. À son décès, on la déclara âgée de 103 ans. Elle serait ainsi la première centenaire qui vécut à Ville-Marie.

Donateur : **Un groupe de marchands de Maisonneuve**

Char 3

La demande en mariage

LAMBERT CLOSSE vint à Montréal en 1647. « Comme il était habile à se servir du mousquet », M. de Maisonneuve le chargea d'exercer les colons au maniement des armes. Homme d'expérience et de décision, il accepta parfois, d'administrer Ville-Marie en l'absence du gouverneur.

Songeant à fonder un foyer, il se rendit à l'Hôtel-Dieu, avec M. de Maisonneuve, pour demander à Jeanne Mance de lui laisser épouser Élisabeth Moyen, une orpheline, qui avait été prisonnière des Iroquois. La demande fut agréée et l'union fut bénie en 1657. Quelques mois après M. de Maisonneuve accordait un fief aux nouveaux époux.

Le major Lambert Closse succomba en héros, face à l'ennemi en 1662, après un combat de plusieurs heures.

Donateur : **La Compagnie France-Film**

637, rue Craig ouest, Montréal

Char 4

Une mère courageuse

SŒUR MORIN, dans ses précieuses *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, note qu'au temps héroïque de Ville-Marie, elle vit plusieurs fois les « femmes, comme des amazones, courir, armées au secours des colons » et l'abbé Dollier de Casson a consigné le fait suivant. Au mois de février 1661, Barbe Poisson, femme de Gabriel Celle du Clos, sauva Montréal. Voyant que nos gens, pris à l'improviste dans les champs, n'avaient rien pour se défendre, elle eut l'audace de s'emparer d'une charge de fusils et, sans craindre les Iroquois, de courir au-devant des colons. Elle remis ses armes à Charles Le Moyne et à ses compagnons qui furent ainsi en état de fuir l'ennemi.

Cette « héroïne d'un bel acte de courage » compte, parmi ses descendants, deux évêques Mgr Maxime Decelles, Son Excellence Mgr Zoël Decelles et un historien, Alfred Duclos de Celles.

Donateur : **La Ligue Patronale des Boulangers Indépendants**

3552, rue Hutchison, Montréal

Char 5

Baptême mémorable

LE 20 juillet 1661, on porta au baptême le troisième fils de Charles Le Moyne et de Catherine Primot. Le nouveau-né eut pour parrain Jean Crevier, représentant noble Pierre Boucher de Grosbois, des Trois-Rivières, et pour marraine, Jeanne Le Ber femme du négociant, Jacques Le Ber.

L'enfant, qui reçut au baptême le prénom de Pierre et qui, plus tard, adopta le nom territorial d'Iberville, est considéré comme le plus grand homme de guerre né en Amérique. À la fin de sa onzième campagne navale, il mourut sur son navire, le *Juste*, dans un port de la Havane, le 9 juillet 1706 et son corps fut inhumé dans la cathédrale de l'endroit.

Donateur : **Les Marchands de la section Saint-Arsène de la**

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Char 6

Les filles du roi

EN la Nouvelle-France, la population masculine excéda d'abord celle du sexe féminin. Aussi durant la période de 1639 à 1675 ou environ, les autorités encouragèrent l'immigration de jeunes filles en ce pays pour donner des épouses aux nouveaux colons et il en vint environ 1200. Ces recrues étaient surveillées avec soin afin que l'on n'envoyât que des jeunes filles honnêtes issues de familles irréprochables, qui, pour la plupart, étant devenues orphelines ou pauvres, avaient été élevées aux frais de l'État. C'est pour cette raison qu'on les appelait « les filles du roi ».

Les dirigeants de la Nouvelle-France encouragèrent cette immigration. Le premier contingent date de 1639 et se composait d'une trentaine de demoiselles. Ces femmes

savaient lire et écrire et, comme l'instruction se transmettait souvent par les familles, en l'absence d'écoles, il fut ainsi possible de toujours avoir une population instruite dans la mesure des besoins.

À partir de 1675, il naquit suffisamment de filles au Canada pour suffire aux mariages.

Donateur : **Charles Desjardins et Cie (limitée)**

1170, rue Saint-Denis, Montréal

Char 7

Brillant mariage

CELUI qui devait être le premier baron de Longueuil naquit à Montréal en 1656. Fils aîné du négociant Charles Le Moyne, il passa jeune en France « où il se distingua », et ce fut pendant son séjour outre-mer qu'il épousa, en 1681, Élisabeth Souart d'Abancourt, nièce de M. l'abbé Gabriel Souart, premier curé de Ville-Marie.

Par donation de son père, Charles Le Moyne, fils, obtint, dès 1684, la seigneurie de Longueuil où il construisit un château fort. En 1700, il fut fait baron, 1703, chevalier de Saint-Louis ; en 1710 il devint gouverneur des Trois-Rivières, puis en 1724, gouverneur de Montréal.

Ce fils illustre de Montréal s'éteignit en 1729.

Donateur : **Charbonneau Lingerie (limitée)**

Montréal

Char 8

Industrie domestique chez les dames

PAR les documents, tant de la Nouvelle-France que de l'ancienne France, il appert que les mères de famille, même de la noblesse ou de la bourgeoisie, consacrèrent une partie de leur temps aux industries domestiques. Comme les tissus coûtaient gros et n'abondaient pas, les dames des seigneurs ou des négociants, tout en recevant des visites et tout en causant, filaient, tricotaient ou tissaient. Et cette coutume était suivie aussi bien dans les manoirs que dans les chaumières. De nos jours, les filles de nos grand'mères, par atavisme, tricotent ou brodent dans leurs réunions de loisirs ou de charité.

Donateur : **L.-N. Messier, (limitée)**

1480-90, rue du Mont-Royal est, Montréal

Char 9

L'inauguration d'un château

CLAUDE DE RAMEZAY fut nommé gouverneur de Montréal en 1704, mais il ne put faire construire son château, rue Notre-Dame, qu'en 1705. Suivant la coutume, il dut en faire l'inauguration par de jolies fêtes. Déjà, lors de son arrivée en 1704, il avait avec Madame Ramezay organisé de cordiales réunions.

Afin de plaire à tous, ils réunissaient d'abord les gens mariés seuls, puis une autre fois, les jeunes filles et les jeunes gentilshommes. Ce château, qui est aujourd'hui un musée, est la troisième plus ancienne demeure en existence à Montréal.

Donateur : **La Compagnie des Tramways de Montréal**

159, rue Craig, ouest, Montréal

Char 10

Le départ du dernier fils

En 1731, le célèbre découvreur Pierre Gaultier de la Vérendrye, trois de ses fils, et un groupe de voyageurs quittent Montréal ; ils vont construire une série de forts dans l'ouest.

Revenu à Montréal en 1734, l'actif La Vérendrye, ses affaires terminées, reprend la route des pays d'en haut, et sa femme, attristée, le voit partir avec Louis-Joseph, le plus jeune de leurs fils. Cette mère décéda à Montréal, en 1739, sans avoir revu ses enfants. Quant au père, il rejoignit sa femme dans la tombe, à Montréal, en 1749, après une existence glorieuse.

Donateur : **Le Gouvernement de la Province de Québec**

Char 11

Le marché public sous le régime français

À Montréal, au dix-huitième siècle, la pension où logèrent les dames nobles et bourgeoises, ainsi que des fonctionnaires, des

officiers et des négociants, avait comme tenanciers Nicolas Morand, entrepreneur-menuisier et sa femme Marie-Anne Laurin. Leur demeure était à l'angle nord-ouest de la rue Saint-Paul et de la rue Vaudreuil. À cette époque, il était de mode, pour les dames d'aller au marché (place Royale), les mardis et vendredis, pour acheter, et pour rencontrer des connaissances. Aux jours susdits, les cultivateurs, maraîchers, artisans et petits marchands venaient exposer ce qu'ils avaient à vendre. Madame d'Amours de Clignancourt accompagna souvent madame Morand, ménagère accomplie et fort estimée de sa clientèle de choix.

Donateur : La Ville de Montréal-Nord

Char 12

Mère éducatrice

SOUS le régime français, la mère de famille devait non seulement instruire ses enfants, mais aussi soigner la maisonnée dont elle avait la gouverne. On avait alors une grande confiance dans la vertu des végétaux. On croyait que la flore fournissait des remèdes à presque tous les maux. Entre les Canadiennes qui se livrèrent à l'étude raisonnées des plantes médicinales, il en est une qui fut à l'honneur. Catherine-Gertrude Jérémie, épouse du notaire Michel Le Pallieur, vécut à Montréal à partir de 1703. Mère de neuf enfants, elle se rendit utile à ses compatriotes en se consacrant à l'herborisation. Elle fit même des envois de plantes aux savants de la vieille France et le fait a été consigné. Cette mère éducatrice décéda à Montréal en 1744.

Donateur : **Compagnie Couvrette-Sauriol, (Limitée)**

50-60, rue de Brésoles

Char 13

L'hôpital fut épargné

MADAME D'YOUVILLE perdit son mari en 1730. Ayant alors deux enfants, élevés plus tard au sacerdoce, elle s'adonna aux bonnes œuvres et prit la direction, en 1747, de l'ancien hôpital des Frères Charon dont elle fit le succès.

En 1760, quand les troupes britanniques investirent Montréal, le général, apercevant ce grand immeuble entouré de hautes murailles, imagina que c'était partie des fortifications de la ville et donna ordre d'en préparer le canonnage. À l'instant un sergent s'avança et prévint le général que cet édifice était un hôpital où plusieurs prisonniers anglais blessés avaient été charitablement soignés. Sur ce, le général envoya

des officiers visiter l'établissement et vérifier ce qu'on lui rapportait. Le tableau représente Madame d'Youville et son assistante, accueillant les militaires qui se rendirent compte de la vérité, et l'hôpital fut épargné.

Donateur : **La Cité de Lachine et Ville Saint-Pierre**

Char 14

Une mère vote pour son fils

LA CONSTITUTION qui nous fut octroyée en 1791 ne défendait pas aux femmes de voter. Mais nos grand'mères ne s'occupaient guère des affaires politiques ; aussi très peu allaient enregistrer leur vote.

Au mois de mai 1814, Louis-Joseph Papineau, le futur grand tribun, briguait les suffrages d'une division de Montréal. Le poll était ouvert depuis quelques heures, lorsque se présente une femme âgée, encore fraîche et vigoureuse. Quand on lui demanda pour qui elle désirait voter (on avait alors le vote ouvert) elle répondit d'une voix forte mais émue :

– « Pour mon fils, Louis-Joseph Papineau, car je crois que c'est un bon et fidèle sujet. »

Cette mère qui avait quitté un instant son foyer pour se rendre au bureau de votation, se nommait Rosalie Cherrier. Elle était l'épouse du notaire marquant et député, Joseph Papineau. Une de ses sœurs fut la mère de M^gr^ Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, et une autre fut la mère de l'honorable Denis-Benjamin Viger.

Donateur : **Le Gouvernement de la Province de Québec**

Char 15

1830 : L'artisanat en famille

ENTRE les scènes de mœurs pittoresques du siècle dernier, il en est une qui n'a pas été suffisamment notée par les illustrateurs. Nous parlons de la scène où les bonnes mamans, profitant d'une belle journée, installaient dans les jardins, tout près des plantes odorantes, les métiers sur lesquels étaient tendus les couvre-pieds ou les courtepointes qu'elles piquaient à l'aiguille. Les couvre-pieds surtout étaient souvent des ouvra-ges d'art. Ils comportaient de gracieux dessins formés de retailles de tissus de soie, de laine, et d'indienne. Ces couvertures de parade faisaient à juste titre l'orgueil des ménagères.

Donateur : **La Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal**

262, rue Saint-Jacques ouest, Montréal

Char 16

Madame Gamelin et les Patriotes

DÈS les premiers jours de janvier 1839, plusieurs patriotes furent condamnés à mort. Le tribunal qui sévissait contre les prisonniers politiques tolérait peu la communication entre les condamnés et leurs parents et amis.

Une dame Longtin, venue avec sa fille, visiter son mari, ne peut en obtenir la permission. Afin de les consoler autant qu'elle le pouvait, Madame Gamelin, surnommée « l'ange des prisonniers politiques », mit un panier au bras de la fillette, se chargea elle-même de différents objets, puis s'achemina vers la prison avec sa petite compagne. L'enfant tremblait, mais Madame Gamelin la rassura et la remis à son père qui n'en pouvait croire ses yeux. Heureuse de leur bonheur, elle s'éloigna d'eux et alla distribuer provisions et messages aux autres prisonniers. Elle prolongea sa visite jusqu'à la dernière heure tolérée par les règlements et se retira laissant dans l'admiration les témoins de son ingénieuse charité. Ajoutons que le sieur Longtin ne fut pas exécuté.

Donateur : **La Cité de Verdun et Ville LaSalle**

Char 17

Les noces d'or

ET quand cinquante hivers ont neigé sur deux têtes, unies dans les liens du mariage, la coutume veut que les époux aillent à l'autel renouer leur douce chaîne. Alors les enfants et les petits-enfants se hâtent pour offrir leurs hommages aux deux vieillards qui « sous des cheveux d'argent fêtent les noces d'or ». C'est dans la famille réunie, une scène bien belle où la femme est à l'honneur. La grand'mère, en effet, est toujours pour les petits-enfants « l'idéal de l'indulgence, de la douceur, de la tendresse ». Aussi est-elle entourée, affectionnée bien avant les noces d'or.

Donateur : **La « Presse »**

7, rue Saint-Jacques ouest, Montréal

Char 18

La Patrie est notre mère

CICÉRON, dans une prosopopée célèbre, voulant émouvoir Catilina, le conspirateur, fait parler la Patrie « qui est notre mère commune à nous tous ». Et pour peu qu'on y réfléchisse, la patrie est pour l'homme la source de tous les biens, de tous les avantages, de toutes les joies. Après notre mère selon la chair, il n'est pas exagéré de dire qu'elle est « la réunion de tout ce que Dieu a mis de plus sacré au cœur des hommes ». À tout homme bien né que la patrie est chère !

Dans son tableau l'artiste a placé la Patrie dans un cœur, le nôtre. Aux quatre coins du char sont des fillettes, futures mères, que la Patrie enveloppe dans son aile immense.

Donateur : **Dupuis Frères, (limitée)**

863, rue Sainte-Catherine est, Montréal

Char 19

Saint Jean-Baptiste

LES CANADIENS FRANÇAIS ont raison d'être fiers de leur patron. Le Christ a proclamé saint Jean-Baptiste son précurseur, et plus qu'un prophète, « le plus grand des enfants des hommes ». L'ange avait dit à Zacharie qu'il *serait grand* et il le fut au point qu'une voix divine fit son éloge. Saint Jean-Baptiste est le martyr de la justice et du devoir.

En ce tableau notre glorieux patron est représenté dans son geste de prédicateur de la pénitence et de guide vers Jésus. À l'arrière-plan du char l'on voit les armoiries de l'ancienne France, lesquelles sont entourées d'un manteau d'hermine flanqué de faisceaux de drapeaux. À l'avant-plan sont les symboles de la Foi, des Arts et des Sciences.

Donateur :

Caisse Nationale d'Économie

et

Société Nationale de Fiducie

41, rue Saint-Jacques ouest, Montréal

1944
Hommage à l'éducateur

Fête de saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français et des Franco-Américains

Char 1

L'éducation nationale

Le char représente le globe terrestre près duquel deux êtres célestes dissipent les brouillards de l'ignorance afin de permettre à la terre de recevoir les rayons de la foi et de la science.

Ceux qui, dans un pays, se sont distingués au point de devenir pour leurs compatriotes des maîtres, des conseillers, des éducateurs, méritent qu'on les honore. Ce rôle appartient au père, à la mère, au prêtre, au législateur ; mais il convient spécialement à ceux qui, s'étant instruits, se voient confier le soin d'éduquer les jeunes depuis les rudiments jusqu'aux sciences. Dans le défilé d'aujourd'hui, nous montrons que, religieux et laïques, professionnels et artisans, gentilshommes et grandes dames se sont faits les éducateurs de notre peuple à toutes les étapes de la vie nationale. Rappelons ici un mot du célèbre Gérin-Lajoie : « La carrière de l'enseignement devrait être au-dessus de toutes les professions libérales ; après le sacerdoce, il n'est pas d'occupation qui mérite d'être entourée de plus de considération ».

Donateur : **Léo Guindon**, président

Hommage à ceux qui ont fait de

L'ÉDUCATION

la profession de leur choix.

L'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal

Char 2

Madame de la Peltrie, zélatrice de l'instruction

Dès 1635, les PP. Jésuites avaient ouvert une école à Québec. Quatre ans plus tard, « le 4 mai 1639, Madame de la Peltrie accompagnée de trois Ursulines et de religieuses hospitalières s'embarquaient pour la Nouvelle-France. Elles arrivèrent à Québec au mois d'avril. Elles furent reçues avec grande joie. Tout aussitôt les Ursulines commencèrent l'instruction des jeunes Françaises ».

À Montréal, la prédestinée Marguerite Bourgeoys eut, en 1658, une première école pour les enfants des colons. Ensuite elle n'admit que les fillettes. C'est à François La Berne, premier maître d'école laïque, à Montréal, que fut confiée l'instruction des garçons.

Donateur :

CHA[RLE]S DESJARDINS & CIE

Limitée

1170, rue Saint-Denis, Montréal

Char 3

Les seigneurs donnent l'exemple

En 1667, le célèbre Pierre Boucher alla s'établir sur la seigneurie de Boucherville « afin d'instruire ses enfants en la vertu, la vie civile et les industries ». Tous s'occupèrent des travaux des champs.

D'autre part, Pierre de Saint-Ours, après avoir servi dans l'armée, « lutta avec énergie pour vivre de son travail ». Ses fils et même ses filles voulurent bien aider leur père aux labours comme aux moissons.

L'exemple entraîne et il est d'autant plus puissant qu'il vient de haut. Ces seigneurs, à la noblesse de l'épée, joignaient la noblesse de l'industrie agricole et son enseignement.

Les premières leçons peuvent tout sur les hommes. Et l'éducation nous fait ce que nous sommes.

Donateur : **Le Gouvernement de la Province de Québec**

Char 7

L'Université de Montréal

L'Université est le groupement des facultés d'enseignement supérieur. L'Université de Montréal, fille émancipée de celle de Québec, forme avec sa mère, dans notre province, deux phares, dans la vie nationale, qui illuminent la voie de nos dirigeants. C'est à ces universités que les futurs chefs de notre race puisent les connaissances nécessaires. Soutenir ces établissements, les outiller, les doter, leur assurer le prestige, c'est le devoir des patriotes.

Les travaux de l'édifice actuel de l'Université de Montréal, sis au boulevard du Mont-Royal, commencèrent en 1928 et se continuèrent jusqu'en 1931. Pendant dix ans, la construction resta inachevée. On reprit les travaux en 1941 et des facultés purent se loger dans l'édifice dès 1942. Mais l'inauguration officielle du grandiose immeuble n'eut lieu que le 3 juin 1943.

Donateur :

Laiterie

PERFECTION

Dairy

2565, rue Chambly, Montréal

Char 13

Barthélemi Joliette, animateur de l'industrie

Né en 1789. Orphelin dès le berceau, il grandit chez un oncle à l'Assomption. Reçu en 1810, il fit partie de la milice et prit part aux campagnes de 1812-1813. Ensuite, il fut député et conseiller. Par son mariage, il devint cohéritier de la seigneurie de Lanaudière. « Sacrifiant sa santé et son bien pour étendre le domaine de la patrie, » l'idée lui vint alors de coloniser partie de la seigneurie. Il fonda le village de l'Industrie où il fit construire des moulins et des fabriques. C'est à cet endroit que surgit, en 1864, la ville qui s'appelle Joliette.

Donateur :

La Ligue Patronale des Boulangers Indépendants

Secrétariat : 3552, rue Hutchison, Montréal

Tel. : Plateau 2464

Char 20

Saint Jean-Baptiste

Jean le précurseur et héraut du Messie, par sa prédication de pénitence prépare le peuple à l'arrivée du Rédempteur.

Fils du prêtre Zacharie et d'Élisabeth, il vit au désert de Judée dans le jeûne et la prière et baptise dans le Jourdain, au gué de Beth-Abara, où Jésus lui-même veut se faire baptiser.

Entre-temps, Hérode Antipas, gouverneur de la Galilée, prince paresseux et nul, est épris d'Hérodiade, femme de son demi-frère Philippe et contracte avec elle un mariage secret.

Jean, « vêtu d'une tunique de poils de chameau et, autour de ses reins, une ceinture de cuir », comparait devant Antipas pour lui reprocher cet inceste « Non licet., cela n'est pas permis ». Hérode craignant Jean, le sachant « homme juste et saint », l'emprisonne dans la forteresse de Machérus ; mais c'est à regret qu'il consent à sa mort lorsque la danseuse Salomé, fille d'Hérodiade, sollicite comme faveur la tête du Précurseur.

Type de l'intégrité indomptable par son attitude devant Hérode, Jean est le modèle du chrétien fidèle à son Dieu, à sa conscience, à son devoir.

Donateurs :

Caisse Nationale d'Économie

Société Nationale d'Assurances

Société Nationale de Fiducie

41, rue Saint-Jacques ouest, Montréal

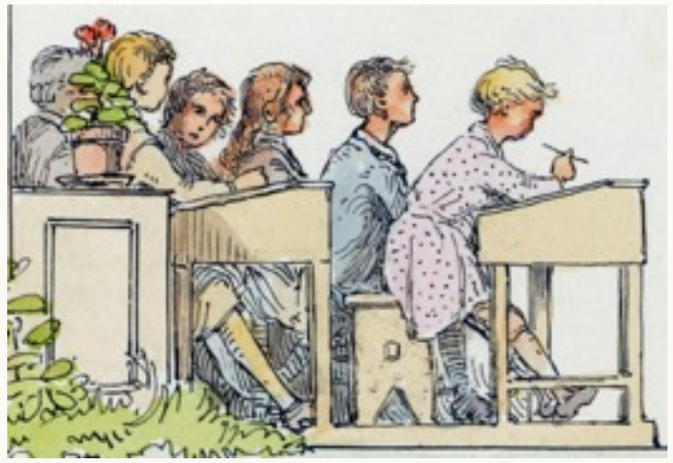
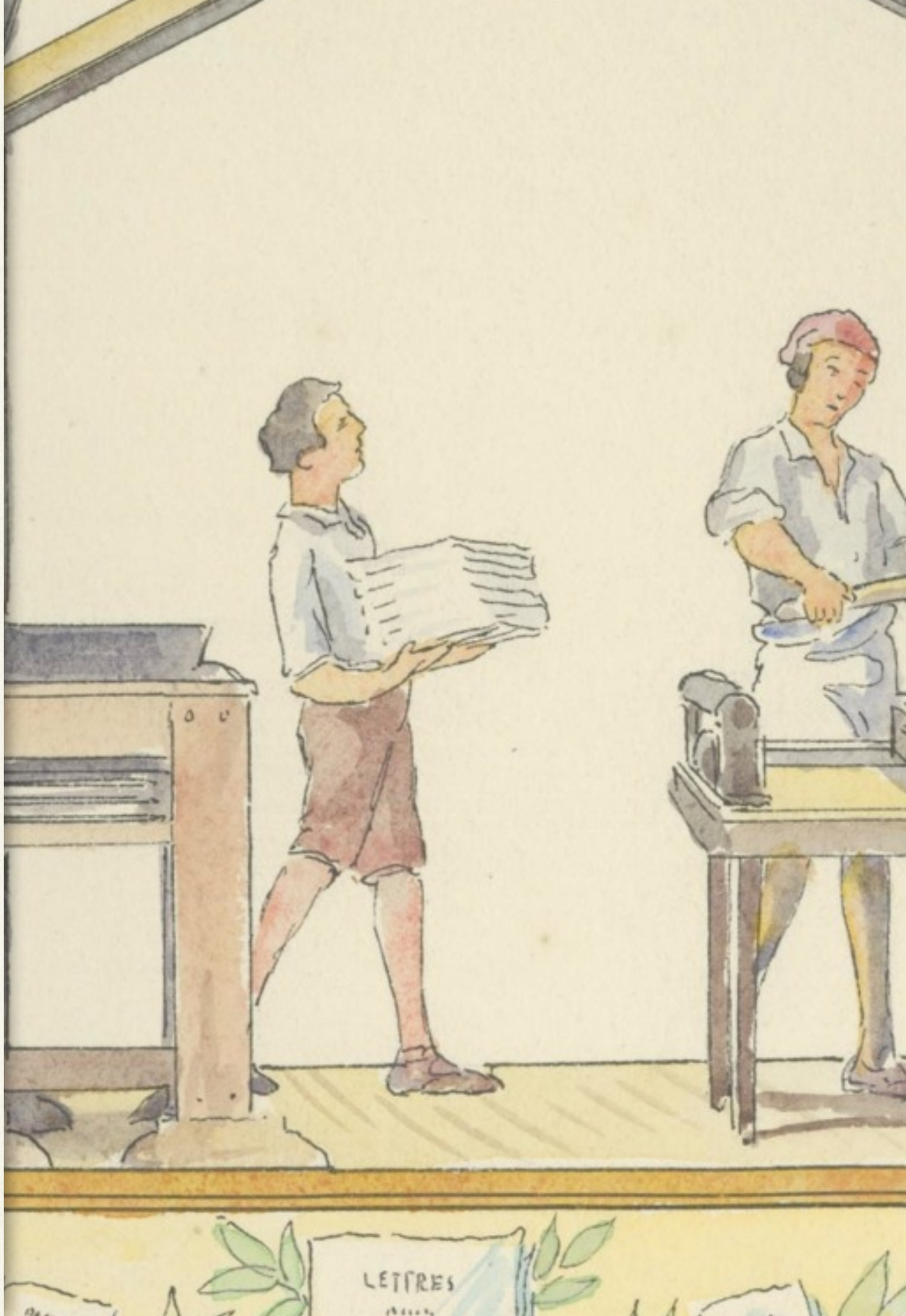


Table des matières



Volume 1

Avant-propos 3

Préface 5

Chapitre 1 : Introduction 11

Chapitre 2 : Album photos 21

Chapitre 3 : Les activités professionnelles de Lagacé 33

Chapitre 4 : Les tableaux historiques 35

Section 1 : Présentation du corpus 36

Section 2 : Le corpus des tableaux historiques 47

Chapitre 5 : Les aquarelles des chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste (voir aussi p. 732-733) 95

Section 1 : « La parade du 24 juin » 96

Section 2 : Présentation des séries d'aquarelles 108

Section 3 : 1924 116

Section 4 : 1925 156

Section 5 : 1926 194

Section 6 : 1927-1 196

Section 7 : 1927-2 236

Section 8 : 1928 263

Section 9 : 1929 303

Volume 2

Chapitre 5 : Les aquarelles des chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste (voir aussi p. 732-733) 338

Section 10 : 1930 339

Section 11 : 1931 371

Section 12 : 1932 404

Section 13 : 1933 435

Section 14 : 1934-1 436

Section 15 : 1934-2 467

Section 16 : 1935 478

Section 17 : 1936 509

Section 18 : 1937 537

Section 19 : 1938 559

Section 20 : 1939 582

Section 21 : 1940 604

Section 22 : 1941 611

Section 23 : 1942 634

Section 24 : 1943 689

Section 25 : 1944 710

Chapitre 6 : Les derniers mots 718
Chapitre 7 : Bibliographie 720
Chapitre 8 : Liste des illustrations complémentaires 724
Chapitre 9 : Les thèmes des défilés 732
Chapitre 10 : Les légendes 734